

123
Saint-Zacharie Beauce Sud
4 Avril 1989
Fédération des
Écoles de
St-Zacharie

**De Metgermette
à Saint-Zacharie**



DESCRIPTION DE L'EMBLÈME

L'arbre et la hache démontrent qu'il a fallu défricher pour arracher à la forêt des lopins de terre.

L'homme et la faucille, le travail de la terre.

Les deux combinés démontrent bien le travail des gens de Saint-Zacharie: tantôt la terre, tantôt la forêt.

La première préoccupation des colons était de bâtir une belle église pour prouver leur foi et avoir un endroit pour se regrouper afin de louer Dieu.

Le « 100 » en grossissant désigne que parti du passé petit, il s'en va vers l'avenir en progressant et prospérant.

Pays de colonisation, Saint-Zacharie fut tiré de la forêt par le labeur. Aujourd'hui, 100 ans après sa fondation, il garde cette vocation de la terre et de la forêt d'où il tire la majeure partie de ses ressources. Il a gardé aussi à travers les générations, sa dévotion et sa foi chrétienne.

Marcel GUAY

Chanson du Centenaire

Paroles de Martine Roy

Musique de Gilles Vigneault:
"Ah! Que l'hiver"



1- Il fait so - leil sur le pa - ys,
Le grand jar - din de no - tre vi - e,
Cent ans de joie, cent ans dé - jà, Jo - li, jo -
li, St - Za - cha - rie. Refr. Femmes y sont belles,
Hommes y sont bons, De gais vi - sa - ges s'y pro -
mè - nent, Femmes y sont belles, Hommes y sont bons,
C'est le se - cret de la mois - son.

— 2 —

Avec beaucoup de volonté
On a acquis tous les métiers
Cent ans d'amour et de labeur
Joli, joli, St-Zacharie

— 3 —

C'est aujourd'hui qu'on apprécie
L'intensité de ce passé
Voilà pourquoi tous nos esprits
S'unissent à toi, St-Zacharie

— 4 —

Tous ces enfants qui jouent là-bas
Sont notre espoir des jours lointains
De cette terre, ils en feront
Un paradis, St-Zacharie

— 5 —

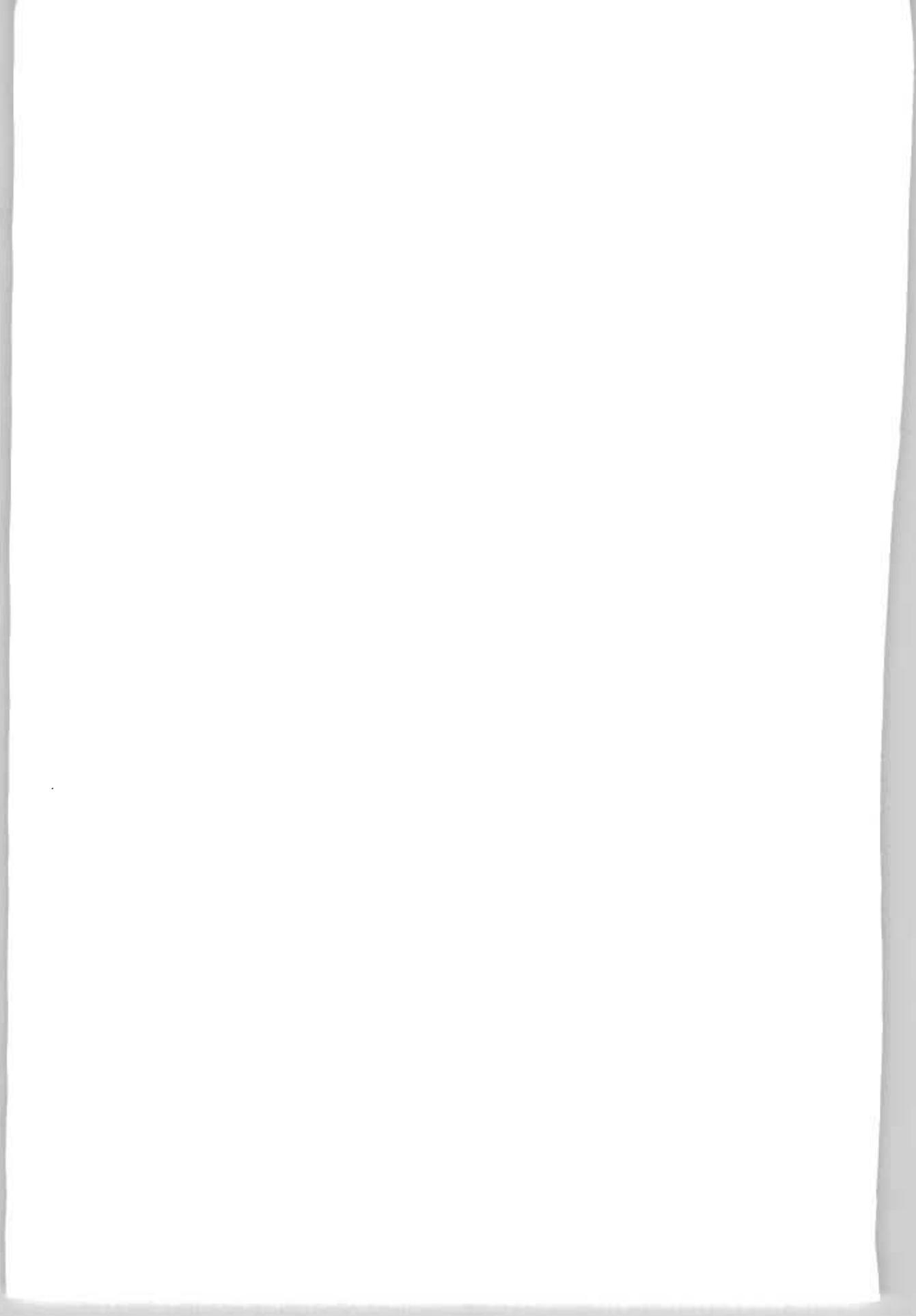
Nous te louons, Ô Créateur
Unique source de bonheur
C'est grâce à toi, qu'on a vécu
Cent ans de vie, St-Zacharie

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
3^e trimestre 1981

DÉDICACE

L'immense tâche que les femmes ont accomplie durant ces cent ans d'histoire ne peut s'évaluer à sa juste mesure. Nous savons que leur rôle souvent effacé a été un facteur marquant dans l'évolution de la paroisse.

Voilà pourquoi nous dédions ce livre aux femmes d'hier, d'aujourd'hui... et de demain. Qu'elles reçoivent le digne hommage qu'elles méritent pour leur présence constante, leur amour désintéressé, leur influence ineffaçable au sein de nos familles et de notre paroisse.



COMITÉ DU LIVRE

Responsable :

Carmen Gagné Gilbert

Rédactrices :

Renée Gagné
Andréanne Guay
Yvette Lebreux Larivière
Jeanne-d'Arc Morin Turcotte

Dactylographe :

Noëlline Roy Gagné

Comité de recherches :

Marie Cyr (correspondance)
Carmen Gagné Gilbert
Martine Roy

Renée : Recherches (coll. Claude Gagné) et rédaction :

- Historique du canton de Metgermette-Nord
- Colonisation du canton de Metgermette-Nord
- La vie municipale
- La météorologie

Andréanne : Recherches et rédaction :

- Les coutumes religieuses
- Travail dans les forêts
- Trappeurs, chasseurs, pêcheurs
- Services publics
- Traditions et légendes
- Saviez-vous que...

Yvette: Recherches et rédaction:

- La vie religieuse
- Évolution des voies de communication

Jeanne-d'Arc: Recherches et rédaction:

- Mode de vie de nos ancêtres
- Mouvements sociaux
- Mouvements coopératifs
- Saviez-vous que...

Collaborateurs à la rédaction:

- Jocelyne Breton Guay: La vie scolaire
- Victor Chabot: Historique de la Caisse populaire
- Ludivine Larivière Poirier: La vie religieuse
- Charles-Henri Parent: Le Zacharois
- Martine Roy: Les loisirs

Photographies: Collections familiales:

- Roger Bélanger, collaborateur

Mise en pages et choix des photos:

- Comité du livre

PRÉFACE

CENT ANS D'HISTOIRE

Fêter un centenaire est certes un événement exceptionnel. L'année 1981 marque celui de l'arrivée du premier missionnaire résidant, l'abbé Meunier, et l'aboutissement de plus d'un siècle d'histoire que nous tenons à souligner d'une façon toute particulière et à célébrer de notre mieux.

Pour faire revivre cette histoire séculaire et pour perpétuer le souvenir de nos fêtes, voici une monographie illustrée d'anciennes photos et de plus récentes. Nous espérons qu'elle sera lue et consultée par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de St-Zacharie, non seulement au cours de cette année mais même lorsque les feux de la fête seront éteints.

Parler du passé avec exactitude n'est pas chose facile. Les documents sont rares, et souvent, ils parlent à peine des événements importants. Les sources de renseignements sont dispersées et ce n'est qu'après de minutieuses recherches que nous parvenons à trouver des dates exactes et des détails précis. Aussi est-ce avec regret que nous devons parfois mettre de côté certains documents parce qu'ils sont incomplets ou encore parce qu'ils sont peu pertinents aux sujets traités.

Une équipe de bénévoles, « le comité du livre », a accepté de relever ce défi de taille. Voilà maintenant tout près d'un an, qu'avec de précieux collaborateurs, elles consacrent beaucoup de leur temps à la recherche et à la rédaction de ce livre-souvenir. C'est un travail qui exige beaucoup de patience et de minutie.

« De Metgermette à St-Zacharie » poursuit un triple objectif. En tout premier lieu, celui de raconter l'histoire de ce courageux Français,

Victor Vannier, qui avait caressé le rêve de bâtir une ville sur les rives du lac Abénaquis et qui devient, par le concours de circonstances, la mission de St-Zacharie.

En deuxième lieu, celui de suivre le cheminement de nos valeureux ancêtres qui, avec une détermination et un courage extraordinaires, ont fait reculer les limites de la forêt pour se donner des terres à cultiver et des endroits où bâtir leurs demeures.

Finalement, celui de mettre en lumière leur vie quotidienne afin que nous gardions le souvenir et la fierté de ceux qui nous ont précédés et que leur exemple stimule tous ceux qui, aujourd'hui, veulent travailler au mieux-être de notre collectivité.

Nous ne prétendons pas avoir tout dit. Il y a sûrement des erreurs et des oublis qui ont pu se glisser et peut-être le constaterons-nous beaucoup plus tard. Nous invitons nos lecteurs à évaluer l'ensemble de ce travail, non pas sur la base de ces erreurs ou oublis possibles, mais à partir des efforts fournis à sa réalisation.

Merci aux membres du comité historique pour leur présence active, leur disponibilité, leur intérêt soutenu et leur grande compréhension. Elles ont assumé la responsabilité qui leur avait été confiée en y sacrifiant de nombreuses heures de loisirs et de travail personnel.

Merci à tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de ce travail, que ce soit en nous confiant certaines de leurs photos ou encore en nous racontant des faits vécus ou dont ils ont été témoins.

Je suis assurée qu'en lisant ces pages, ils seront fiers d'avoir participé à l'élaboration de « De Metgermette à Saint-Zacharie ».

Carmen GAGNÉ GILBERT

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
PREMIER CHAPITRE : Historique du canton de Metgermette-Nord	17
— Origine du mot « Metgermette »	17
— Arpentage primitif	17
— Plan du canton de Metgermette-Nord (1925)	19
— Instructions à E.B. Temple	20
— Mesures et équivalences	22
— Proclamation du 8 octobre 1885	23
— Concession des lots	25
— Choix et concession du lot de la Fabrique	26
— Lettres-patentes	27
— Premiers concessionnaires - Propriétaires actuels	29
— Carte cadastrale de St-Zacharie	31
— Liste des premiers concessionnaires et des proprié- taires actuels	32
— Géographie du canton de Metgermette-Nord	71
— Carte géographique (Metgermette-Nord/Québec) .	75
— Photographies aériennes	76
 DEUXIÈME CHAPITRE : Colonisation du canton de Metgermette-Nord	 87
— Victor Vannier	87
— Convention entre MM. Bolduc et Vannier	89
— Deuxième mouvement de colonisation	91
— Recensement de 1881	93
— Résumé du recensement de 1881	94
— Recensement de 1898	95
— Résumé du recensement de 1898	121
— Père Zacharie Lacasse	123

	<i>Pages</i>
— La Vérité	125
— Mort d'un vieil ami (2-4-1921)	125
— L'œuvre de la colonisation — J. P. Tardivel (28-7-1881)	126
— On nous écrit de St-Zacharie de Metgermette (15-9-1881, 3-12-1881, 17-12-1881)	132
— Colonisation — Mgr Taschereau (28-1-1882)	136
— Nous partirons pour la mine — P. Z. Lacasse (24-3-1882)	137
— Colonisation — P. Z. Lacasse (23-4-1882)	139
TROISIÈME CHAPITRE: La vie religieuse	147
— Les curés de St-Zacharie (1881 à 1981)	147
— Les vicaires de St-Zacharie	170
— Les vocations sacerdotales, missionnaires et religieuses de la paroisse	172
— La vie religieuse (1875-1981)	178
— Les premières messes	178
— Arrivée du premier curé	178
— Une heureuse visite	183
— Construction d'un presbytère-chapelle	183
— Bénédiction du cimetière	186
— Élection des syndics	188
— Érection canonique	189
— Érection civile de la paroisse	190
— Élection des marguilliers	191
— Noms donnés aux rangs de la paroisse	194
— Première église	194
— Bénédiction de la première église	197
— Parachèvement de l'intérieur de l'église	197
— Bénédiction des cloches	200
— 25 ans plus tard	202
— Construction du deuxième presbytère	201
— Démolition de la première église	207
— Construction d'une nouvelle église	209
— Sacristains	215
— Organistes	219
— Chantres	221
— Constables	223
— Consécration de l'église	223

QUATRIÈME CHAPITRE: La vie municipale	225
— Historique municipal au Québec	225
— Historique des municipalités de St-Zacharie	229
— 1886 - Érection de la municipalité du canton de Metgermette-Nord	229
— 1909 - Érection de la municipalité de la partie nord du canton de Metgermette-Nord	230
— 1932 - Changement de statut	230
— 1961 - Érection de la municipalité du village de St-Zacharie	232
— Gouvernement municipal	234
— Rôles du maire, des conseillers, du secrétaire-trésorier .	235
— Maires, conseillers, secrétaires-trésoriers:	236
— Municipalité de St-Zacharie	238
— Municipalité du village de St-Zacharie	241
— Session d'un conseil municipal	242
— Officiers municipaux	243
— Inspecteurs municipaux des deux municipalités ..	244
— Services municipaux	244
— Prison municipale	244
— Service des incendies	245
— Chef-pompier et pompiers volontaires actuels	247
— Cueillette des ordures	249
— Entretien des chemins d'hiver	250
— Projets	250
— Habitation à loyers modiques	250
— Épuration des eaux usées	251
— Lois touchant l'administration municipale	252
— Loi 90	253
— Loi 125	253
— Loi 57	254
— Loi 105	254
— Statistiques de population	255
— Estimation au 1 ^{er} juin 1979	255
— Population en septembre 1980	255
— Correspondances territoriales	255
— Résolutions	256
— Municipalité de St-Zacharie	256
— Municipalité du village de St-Zacharie	280

	<i>Pages</i>
CINQUIÈME CHAPITRE: La vie scolaire	293
— Les débuts	293
— Les premières institutrices.....	294
— Première école du village	294
— Premier couvent	296
— Arrivée des religieuses	298
— Deuxième couvent	299
— Un peu d'histoire	299
— La centralisation	307
— Historique	307
— Le transport scolaire.....	309
— Ouverture de l'école centrale	309
— Statistiques	310
— L'enseignement élémentaire	310
— L'enseignement secondaire.....	312
— Liste des présidents et des secrétaires-trésoriers de la Commission scolaire ainsi que celle des inspecteurs	314
— Les enseignants de St-Zacharie	316
— Les religieuses	316
— Les laïcs	316
— Liste des religieuses qui ont œuvré à St-Zacharie.....	317
 SIXIÈME CHAPITRE: Mode de vie de nos ancêtres	 319
— Nourriture des pionniers: farine, viande, légumes, desserts, produits laitiers, café	319
— Habitations des pionniers: ameublement, fournil	321
— Vêtements et chaussures des pionniers: de laine, de lin, vêtements masculins, vêtements féminins, fabrication des chaussures	324
— Travail des pionniers: abattis et labours, épierrement, semences, fenaison, récoltes, temps des sucres, travail dans les forêts, trappe, chasse et pêche.....	328
— Travail de la femme: lessive, ménage, fabrication du savon, travaux d'artisanat.....	357
— L'art de se soigner autrefois: superstitions, fabrication domestique de remèdes, épidémies, médecins	359
— La météorologie	361
— Objets antiques	363
— Coutumes religieuses: baptême, petite communion, com- munion solennelle, confirmation, mariage, extrême-onction, rites suivant la mort d'une personne, deuil, messe, chemin	

de la croix, criée des âmes, vêpres, carême, bénédiction des grains, rogations, premier vendredi du mois, quatre-temps, quarante heures, procession de la Fête-Dieu, retraite paroissiale, croix de tempérance, prière en famille, croix de chemin, dévotion à Marie.....	364
— Traditions et légendes: les corvées, les quêteux, les fréquentations, les élections, feux-follets, loups-garous	380
SEPTIÈME CHAPITRE: Services et communications	387
— La poste	387
— Le téléphone	389
— L'électricité.....	390
— Forgerons et maréchaux-ferrants	392
— Cordonnier	394
— Moulins à scie.....	395
— Évolution des voies de communication	397
— Chemin des Français	397
— Chemins d'été.....	397
— Trottoirs	399
— Chemins d'hiver.....	400
— Évolution des moyens de transport	403
— Autobus.....	403
— Snowmobile	404
— Taxi	405
— Camion	405
HUITIÈME CHAPITRE: Les mouvements sociaux	409
— Les Femmes Chrétiennes	409
— Le Cercle des Fermières	411
— Les Filles d'Isabelle	413
— Le Corps des Cadets	415
— Les Chevaliers de Colomb	419
— Le Club de l'Âge d'Or	419
— Le Club Optimiste	420
NEUVIÈME CHAPITRE: Les mouvements coopératifs	423
— Caisse Populaire	423
— Syndicat Coopératif Le Protecteur	428
— Mutuelle-Feu	429
— Mutuelle-Vie	429
— Syndicat Coopératif Antenne T.V. St-Zacharie	430

	<i>Pages</i>
— Société Coopérative Agricole	431
— Beurrerie coopérative	432
— Boulangerie coopérative	433
DIXIÈME CHAPITRE: Les loisirs	435
— Pièces de théâtre	435
— L'O.T.J. de St-Zacharie	438
— Le Club des Sports	440
— Le Centre Municipal des Loisirs	442
— Projets futurs du C.M.D. Loisirs	443
— Le Zacharois	443
ONZIÈME CHAPITRE: Saviez-vous que...	447
DOUZIÈME CHAPITRE: Parlure de nos ancêtres	451
TREIZIÈME CHAPITRE: Éphémérides	463
Bibliographie	467
Messages des autorités	471
Les comités	480
Pages familiales	501
Pages commerciales	571

PREMIER CHAPITRE

HISTORIQUE DU CANTON DE METGERMETTE-NORD

ORIGINE DU MOT « METGERMETTE »

Le mot « Metgermette » est d'origine abénaquise. Selon l'abbé J. de Gonzague, missionnaire des Abénaquis à Odanak, comté de Yamaska, le mot « Metgermekw », en langue abénaquise, signifie « malheur » ou « malchanceux ». Fort probablement, selon lui, qu'un accident de navigation arrivé à un Indien abénaquis ou à un missionnaire a valu à la rivière et au lac le nom de Metgermette, et que ce nom s'est ensuite étendu à tout le canton¹.

ARPENTAGE PRIMITIF

Le canton de Metgermette-Nord accueille ses premiers habitants vers 1873, mais comme beaucoup d'autres terres publiques, il est depuis longtemps voué à la colonisation.

Dès le début du régime anglais, soit en 1760, l'arpentage des cantons est entrepris sur une grande échelle afin de répondre à une demande croissante de concessions de terres pour les soldats démobilisés (Bataille des Plaines d'Abraham), les nouveaux colons et surtout les 50 000 loyalistes qui s'établissent principalement dans les Cantons de l'Est, lorsque prend fin la guerre d'indépendance américaine en 1783.

1. Service de la concession des terres.

Les événements ayant provoqué une colonisation massive et précipitée de certaines régions, le gouvernement souhaite étendre ce mouvement à tous les espaces habitables du Québec, mais d'une façon plus ordonnée et plus prévisible.

Dès le 11 septembre 1783, les premières instructions d'arpentage sont émises; celles-ci prévoient la subdivision des terres publiques en cantons pour fins de colonisation. On tend à donner à chaque canton une forme carrée ou rectangulaire, mais la topographie du terrain et les contraintes imposées par les lignes des seigneuries existantes qui épousent les sinuosités des cours d'eau, font que les cantons sont souvent plus ou moins réguliers et d'une superficie variable. Chaque canton se divise à son tour en rangs et ceux-ci en lots. Les rangs sont numérotés et la ligne séparative entre ceux-ci doit être déblayée et localisée par des bornes ou témoins. Quant aux lots, ils portent des numéros et chacun doit être localisé dans ses extrémités par des poteaux posés sur la ligne de chaque rang. Il faut également que les lots soient reportés sur un plan avant que toute concession soit faite.

C'est ainsi qu'en 1828, l'arpenteur J.P. Proulx procède au premier arpentage du canton de Metgermette-Nord afin de délimiter son périmètre. Retournons en arrière et imaginons la tâche ardue que représente une telle expédition à cette époque. Pour permettre à une équipe d'hommes de travailler et de survivre plusieurs mois au cœur de la forêt vierge, il faut prévoir et transporter par des moyens forcément rudimentaires, le matériel d'arpentage, la nourriture, les vêtements, les abris, etc. Au fil des jours, tout l'équipement suit les hommes qui abattent les arbres, mesurent, notent les distances et la topographie du terrain. Grâce à leur courage et sans doute à leur goût de l'aventure, ils établissent ainsi la ligne du canton et permettent au canton de Metgermette-Nord de franchir sa première étape vers la colonisation.

Plusieurs années s'écoulent avant que se poursuivent les travaux d'arpentage. En 1865, des instructions sont émises à l'arpenteur E.B. Temple qui a mandat de tracer les lignes de rangs et de localiser les lots sur une partie du canton de Metgermette-Nord. Comme pour son prédécesseur, le travail s'effectue dans des conditions similaires et non moins louables. (Voir Instructions émises à l'arpenteur E.B. Temple, en date du 21 septembre 1865.)

Le parachèvement du mandat se concrétise en 1872, grâce à la collaboration des arpenteurs E.D. Henderson (1869-1872) et P.A. Proulx (1870).

À partir des données recueillies lors de leur mandat respectif, chacun des arpenteurs élabore un plan du territoire arpenté. La compilation de tous ces relevés permet à l'arpenteur F.O.A. Legendre de réaliser, en 1898, le plan de l'ensemble du canton de Metgermette-

Departement des Terres et Forêts
Québec 1848

METGERMETTE-NORD

COMTÉ DE BEAUCE

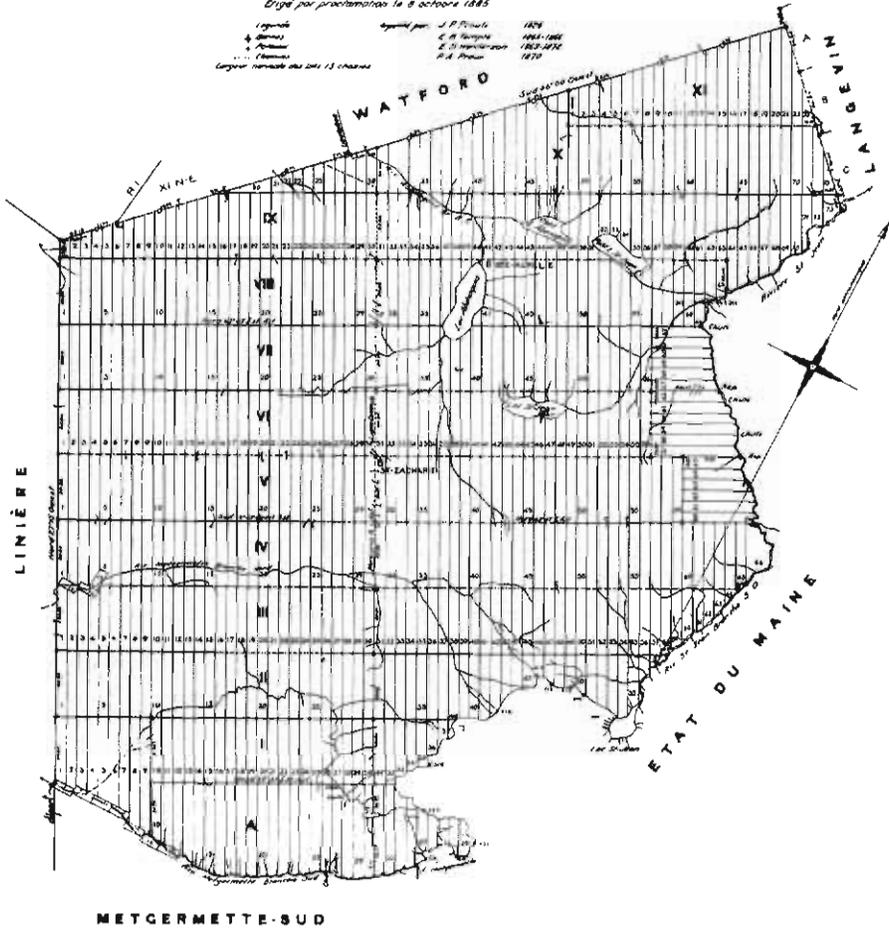
Echelle de 1:50,000

Ordné par proclamation le 9 octobre 1885

Legende

—	Approuvé par J. P. Thériault	1874
+	E. H. Thériault	1881-1886
•	E. H. Thériault	1887-1892
•	E. H. Thériault	1893-1898
•	E. H. Thériault	1899-1904
•	E. H. Thériault	1905-1910

Longueur normale des lots 11 chaines



METGERMETTE-SUD

Nord. (Le plan ci-annexé est une reproduction du plan original de 1898, faite par le département des Terres et Forêts, en 1925.)

Bien que planifié depuis longtemps, l'arpentage du canton demeure un moyen et non une fin en soi. Il permet d'atteindre l'objectif premier qui est la colonisation ; toutefois, celle-ci ne devient effective que lorsque s'engage la concession des lots et que débute l'établissement des colonisateurs.

L'arpentage étant un fait accompli et la colonisation étant amorcée, Metgermette-Nord se doit d'être reconnu légalement ; il est ainsi érigé officiellement en canton par proclamation royale, le 8 octobre 1885. (Voir copie de la Proclamation.)

Donc, sans vouloir blesser la croyance populaire et sans minimiser le mérite de nos ancêtres, disons simplement que le canton lui-même, les rangs et les lots ne sont pas le fruit du hasard. Autrement, quel défi !

Instructions émises à E.B. Temple

« Instructions à M.P.L.S.E.B. Temple pour l'arpentage et subdivision d'une partie du canton de Metgermette-Nord, comté de Dorchester.

Monsieur,

L'arpentage et subdivision d'une partie du canton projeté de Metgermette-Nord ayant été autorisé pour fins de colonisation, vous avez donc été nommé pour cet ouvrage et vous êtes requis de vous conformer aux instructions suivantes dans l'exécution de cet ouvrage.

Ce canton est de figure irrégulière et est borné vers l'ouest par le canton de Linière, vers le nord-ouest par le canton de Watford, vers le nord-est par le canton de Langevin, vers l'est par la ligne de limite de la province et vers le sud par la rivière Metgermette.

Cette portion de la région de terres incultes ci-dessus décrite, située en partie sur la Metgermette et en partie le long de ladite ligne de limite de la province, pour une étendue de 18 000 acres, est maintenant destinée à être aménagée en lots agricoles, [...] en autant que l'état et la nature du sol et sa convenance pour fins d'agriculture le permettront.

Vous commencerez donc vos opérations au point d'intersection de la rivière Metgermette avec la ligne extérieure est du canton de Linière ; et sur la rive nord de ladite rivière, au dit point d'intersection, vous planterez une borne en pierre et un poteau dûment inscrit pour le point le plus au sud-ouest dudit canton de Metgermette. Vous noterez, après avoir soigneusement déterminé par des observations astronomiques et avoir établi de cette manière, un vrai méridien, la variation de l'aiguille magnétique de votre Théodolite et vous vérifierez aussi la direction astronomique de ladite ligne extérieure de Linière ; et vous mesurerez le

long de ladite ligne, vers le nord, la distance de 80 chaînes 80 chaînons pour la profondeur du 1^{er} rang dudit canton, où vous planterez un poteau dûment inscrit. De là, tracez vers l'est, à angle droit avec la direction astronomique de ladite ligne extérieure de Linière, la ligne de division entre les 1^{er} et 2^e rangs de Metgermette-Nord, en faisant des lots d'une largeur perpendiculaire de 13 chaînes, en plantant des poteaux dûment numérotés de l'ouest vers l'est, jusqu'à ce que vous croisiez ladite ligne de limite de la province, tracée et établie sous le traité de Washington, communément appelé le traité d'Ashburton, et sur le point d'intersection, vous planterez un poteau équarri, dûment numéroté et marqué T.M.N. pour Metgermette-Nord, sur le côté ouest, et U.S. sur le côté est pour États-Unis. Vous vérifierez ensuite vers le nord et le sud, la direction de la ligne de limite de la province jusqu'au premier monument de fer respectivement rencontré, et vous le noterez dans votre journal.

Vous retournerez à votre poteau entre les lots numéros 30 et 31 pour tracer votre ligne centrale. Premièrement, vers le sud et parallèle à ladite ligne extérieure est de Linière jusqu'à la rivière Metgermette, en marquant la profondeur dudit 1^{er} rang comme susdit, puis la distance restante jusqu'à la rivière inscrite comme le rang A [...], et vous planterez un poteau sur la rive de la rivière, inscrit 30 et 31 R.A. Deuxièmement, à partir de votre dit poteau sur la ligne de rang entre les 1^{er} et 2^e rangs, continuez la ligne centrale dans une direction nord, parallèle à ladite ligne de Linière, jusqu'à la profondeur du 4^e rang inclusivement, en plantant des poteaux entre les rangs intermédiaires, desquels poteaux, vous tracerez et marquerez les lignes de rang sur le terrain, [...]

Comme la région sur la rive ouest de la rivière St-Jean, laquelle vous croiserez avec les lignes des rangs 3 et 4, puisse offrir des terres bonnes et valables pour l'actuel établissement, vous mesurerez la rivière dans le but de poser des poteaux de lot dûment numérotés, sur le front des lots des 2^e et 3^e rangs, bornés par la rivière et le lac St-Jean.

En traçant la ligne entre lesdits derniers rangs mentionnés, vous tracerez une ligne de vérification vers le sud jusqu'à la ligne de limite de la province, entre les lots 48 et 49, en mesurant la distance et en plantant un poteau dûment marqué; et de là, en traçant la frontière jusqu'au plus proche monument [...]

Vous comprendrez par là, qu'en traçant votre ligne de base et vos lignes centrales, vous serez dirigé dans l'avancement de votre arpentage par le caractère favorable de la région pour l'actuel établissement, et vous subdiviserez seulement les portions que vous pouvez juger

propres à des fins de colonisation; mais dans aucun cas ou pour aucune considération, vous n'excéderez la dépense de 1 080 \$ pour vos présentes instructions, incluant les frais de retour [...]

Je suis, v.c.
(signé) Joseph BOUCHETTE
D.S.L.

D.C.L.
Québec, 21 sept. 1865 »*

Mesures et équivalences

Les rangs ont généralement une profondeur de 80,80 chaînes. Ils sont subdivisés en lots d'une largeur normale de 13 chaînes, ce qui donne une superficie réelle de 105 acres. Lors des ventes, on ne considère cependant que 100 acres, compte tenu d'une réserve de 5% pour les chemins de front.

La largeur des lots a fait l'objet d'une certaine tolérance lors de l'arpentage primitif; c'est la raison pour laquelle la largeur relevée sur le terrain est généralement supérieure à celle inscrite sur les titres.

- 1 chaînon = 7,92 pouces (M.A.) = 20,12 centimètres (SI)
- 1 chaîne = 100 chaînons = 66 pieds (M.A.) = 20,12 mètres (SI)
- 1 mètre (SI) = 3,2808 pieds (M.A.)
- 1 arpent = 180 pieds français = 191,8 pieds anglais
- 1 acre = 10 chaînes² = 43 560,0 pieds² (M.A.) =
4 046,8 mètres² (SI)
- 1 hectare (SI) = 107 641,0 pieds² (M.A.) = 10 000,0 mètres² (SI)

M.A. : mesure anglaise

SI : système international (métrique)

* Traduction française.

Province de Québec.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.,

A tous ceux à qui ces présentes parviendront ou qu'icelles pourront concerner—SALUT :

ATTENDU que dans et par un Acte du Parlement de Notre Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, fait et passé dans la trentième année de Notre Règne, et intitulé : " Acte concernant l'union et le gouvernement du Canada, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, ainsi que les objets qui s'y rattachent," il est entr'autres choses décrété que " le Lieutenant-Gouverneur de Québec pourra, de temps à autre, par proclamation, sous le grand sceau de la Province, devant venir en force au jour y mentionné, établir des townships dans les parties de la Province de Québec, dans lesquelles il n'en a pas encore été établi, et en fixer les tenants et aboutissants;" Et attendu que Nous avons jugé à propos d'établir une certaine étendue de Nos terres incultes, sise et située dans le Comté de Beauce dans le District de Beauce dans Notre Province de Québec, en un township sous le nom de township de Kretzgermette Nord; A CES CAUSES, sous l'autorité du susdit Acte du Parlement de Notre Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Nous avons établi, et par Notre présente Proclamation Royale, établissons en un township, sous le nom de township de Kretzgermette Nord cette étendue de Nos terres incultes, sise et située dans le dit Comté de Beauce dans le dit District de Beauce dans Notre dite Province de Québec, et délimitée et décrite comme suit, dans et par le Rapport de l'Honorable William Warren Lynch, Notre Commissaire des Terres de la Couronne, dans Notre dite Province de Québec, fait au Lieutenant-Gouverneur de Notre dite Province, savoir :

Tout le territoire situé dans le

Proclamation du 8 octobre 1885.

comté de Beauce, dans le District de Beauce,
borné vers le sud-ouest par le canton Linière,
vers le nord-ouest par le canton d'Atford,
vers le nord-est par le canton Langlois

.....
Et DE PLUS conformément aux dispositions du dit Acte, déclarons et ordonnons par les présentes que le trente et unième jour du mois d' Octobre courant sera le jour à compter duquel et après lequel Notre présente Proclamation viendra en force, et que la dite étendue de terre, telle que ci-dessus délimitée et décrite, et toute et chaque partie d'icelle, sera et demeurera à compter du dit trente et unième jour du mois d' Octobre courant, un township sous le nom du township de Metzgermets à toutes fins et intentions quelconques, nonobstant toute erreur dans les bornes, tout faux nom, ou toutes autres imperfections ou omissions touchant la dite étendue de terre par les présentes établie en un township sous le nom de township de Metzgermets Nord comme susdit. De tout ce que dessus, tous nos fâux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner, sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Québec: Témoin, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé L'Honorable Louis Rodrigue Masson Lieutenant-Gouverneur de Notre dite Province de Québec. À Notre Hôtel de Gouvernement, dans Notre Cité de Québec, dans Notre dite Province de Québec, ce huitième jour d' octobre dans l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent soixante quatre vingt cinq et de Notre Règne la quarante neuvième.

Par ordre,

+ Nord
KB.

H. Hucher.

Secrétaire.

CONCESSION DES LOTS

Vers 1872, le canton de Metgermette-Nord est donc livré à la colonisation, et c'est à ce moment que se met véritablement en branle tout le processus de la concession des lots par les billets de location et les lettres-patentes.

Le billet de location est, en somme, un titre ou un contrat préliminaire et conditionnel. Parmi les conditions d'établissement, on retrouve la construction et l'occupation d'une maison, le défrichement d'une certaine superficie de terrain dont une partie labourable ou labourée, la construction d'une grange et d'une étable, etc. Bien sûr, les conditions sont devenues plus nombreuses au cours des années, les premières ayant été déterminées en 1859. Ces conditions doivent être remplies après un certain temps, sinon le concessionnaire se retrouve dans l'impossibilité d'obtenir le titre définitif qu'est la lettre-patente, et ainsi, il perd tous ses droits sur ce lot, y compris ce dernier.

Par contre, si les conditions d'établissement deviennent réalité, le détenteur du lot se voit émettre la lettre-patente qui le rend propriétaire incommutable, pouvant disposer à sa guise de ce lot. Les données figurant sur ce premier titre officiel (lot, rang et canton), serviront toujours de référence lors des transactions subséquentes, et ce, encore aujourd'hui.

Évidemment, la vente conditionnelle que représente le billet de location, se montre quelquefois fort embarrassante, mais on renonce difficilement à son lopin de terre. Peut-être que les bonnes relations, l'influence ou tout simplement, la confession au député qu'on est du « bon bord » ou de la « bonne couleur », favoriseront l'émission de cette fameuse lettre-patente...! Si une malencontreuse erreur se produit malgré toutes ces issues, le lot convoité demeure hélas ! la propriété de la Couronne...

Outre les conditions d'établissement du billet de location, le non-paiement du lot peut aussi retarder l'émission de la lettre-patente. Bien qu'il soit concédé, un lot n'est pas donné pour autant, mais bien vendu dans la plupart des cas. Le prix de l'acre varie selon les époques, mais le mode de paiement reste sensiblement le même : un comptant lors de la vente et la balance, en versements égaux annuels, avec ou sans intérêt. Si le prix de l'acre (30 à 60 cents) semble dérisoire aujourd'hui, il faut comprendre que les années souvent difficiles ont empêché bien des gens de rencontrer leurs paiements. Mais là aussi, des arrangements étaient toujours possibles...!

Pour toutes ces transactions, c'est l'agent des terres qui, au nom de la Couronne, émet les billets de location et les lettres-patentes. Pas une mince tâche, il va sans dire ! Que de conseils, de directives, il a dû

donner! Que de vérifications, de constatations, de voyages, il a dû faire! Que de demandes, de promesses, de remerciements, il a dû entendre! Rien n'a été fait en vain, puisque nous sommes héritiers de ce coin de pays.

Choix et concession du lot de la Fabrique

Le lot 31, rang V, se situe au centre du canton de Metgermette-Nord; c'est ce qui justifie le choix de celui-ci comme site de la future fabrique, par l'archevêque de Québec, au cours de l'année 1880.

Cette décision ne rencontre cependant pas les vues des colons majoritairement installés dans les rangs VIII et IX, sur les bords du lac Abénaquis. Victor Vannier tente de négocier l'emplacement de l'église auprès des autorités ecclésiastiques, par l'entremise du curé de St-Joseph, l'abbé Martel et de Zacharie Lacasse. Ses démarches n'aboutissent à rien.

Lors de la visite de Mgr Taschereau, à l'automne 1881, alors qu'il accompagne l'Archevêque et l'abbé Meunier sur le lot 31, M. Vannier revient à la charge: «[...] Ce serait beau si l'église était placée près du lac; voyez comme ce serait un site enchanteur...» « — Oui, répondit Son Excellence, mais c'est aussi difficile de descendre l'église au lac que de monter le lac à la place de l'église. M. Vannier comprit bien vite qu'il était inutile d'insister davantage; la discussion fut close à l'instant². »

Quant à la concession du lot 31, rang V, canton de Metgermette-Nord, elle se fait en deux parties.

La demie nord-ouest (vers le rang VI) est vendue à la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Québec, le 15 octobre 1880, pour la somme de quinze dollars (15,00\$). La lettre-patente pour cette partie est émise à cette corporation, le 6 juin 1911.

La demie sud-est (vers le rang IV) est octroyée gratuitement, pour fins de culte, à cette même corporation, le 12 février 1881 et la lettre-patente lui est accordée le 29 mars 1881. (Voir copies de ces deux lettres-patentes).

La fabrique n'occupe plus aujourd'hui qu'une partie de ce lot. Plusieurs terrains ont été vendus ou sont encore loués à des particuliers. Une grande partie de ce lot a également été vendue à la municipalité du village de St-Zacharie, en décembre 1966.

2. *Semence qui a porté fruit*, David Allen, 1941.

(Sic) *St. Laurent* CANADA: PROVINCE DE QUÉBEC.

GEORGES V, par la Grâce de Dieu, ROI du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, et des possessions Britanniques au-delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

A tous à qui les présentes parviendront ou qu'elles pourront concerner. SALUT:

Attendu que *La Corporation Archépiscopale Catholique de Québec* dans notre Province de Québec, a convenu avec Notre Ministre des Terres et Forêts, d'acquiescer par Nous, à cette effet, de faire, pour et en considération de la somme de *quatre mille* argent ayant cours dans Notre dite Province, l'acquisition absolue des terres et propriétés ci-après mentionnées et décrites, dont Nous sommes saisi par le droit de Souveraineté.

A ces causes, sachez qu'en considération de la dite somme de *quatre mille* que ledit *Corps Archépiscopal Catholique de Québec* a démont payé à Notre dit Ministre des Terres et Forêts, pour Notre usage, avant l'émission de nos présentes Lettres-Patentes, Nous avons octroyé, vendu, aliéné, transporté et assuré, et par les présentes, octroyons, vendons, aliéons, transportons et assurons à *Sa dite Corporation Archépiscopale Catholique de Québec*, ses héritiers et ayants-cause, à toujours, tout ce morceau de terre sis et situé dans la municipalité de *St-Jovite* dans Notre dite Province de Québec, contenant d'après arpentage *vingt-cinq* plus ou moins, avec la réserve ordinaire pour les chemins publics, le quel dit morceau de terre peut être autrement décrit comme suit, savoir:

Le quart Nord-Ouest d'un terrain borné par la rivière Sagoué au Sud, la route de St-Jovite au Nord, par le Sud-Est de la route de St-Jovite au Nord-Est, et par la route de St-Jovite au Nord-Ouest.

Pour par Notre dite Concessionnaire ses héritiers et ayants-cause, tenir et posséder le dit morceau de terre octroyé par Nous comme audit, et en jouir à toujours, en pleine propriété. Cet octroi étant, dans tous les cas, sujet aux lois et règlements concernant les terres publiques, les bois et forêts, les mines et les pêcheries de cette Province.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres-Patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province de Québec. Témoins, Notre Sceau et Bien-Aimés *L'Honorable Louis-François Lacombe* Gouverneur Général et *L'Honorable Louis-François Lacombe* Secrétaire de Notre Province de Québec.

Donné en notre Cité de Québec, ce *vingt-cinquième* jour de *Septembre* dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent *vingt* et de Notre Règne la *troisième*.

Par lequel, (Signé) JOS. DUMONT, (Signé) E. E. TACHÉ. Sous-Secrétaire de la Province. Secrétaire des Terres et Forêts.

Donné par J. Dumont
1881
13742

13742

Encre bleue

21

Canada : Province de Québec.

VICTORIA, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A tous ceux à qui les Présentes parviendront ou qu'icelles pourront concerner — SALUT :

SACHEZ QUE, de Notre Grâce après la connaissance certaine et plein goût, Nous avons pour Nous, Nos Héritiers et Successeurs, cédé, octroyé et assuré, et par les présentes cédons, octroyons et assurons à la Concessionnaire catholique Romaine de Québec

dans notre Province de Québec, des bois et ayant cause, à toujours, tout ce morceau ou compou du terrain et situé dans le township de Belgicville Québ. dans le comté de Chicoutimi dans Notre dite Province, contenant d'après mesurage, vingt-cinq arpents plus ou moins, avec la réserve ordinaire pour les chemins publics, lequel dit morceau ou morceau de terre peut être autrement décrit comme suit, savoir :

La moitié Sud est du lot numéro quatre et un de la cinquième rangée du Township de Belgicville, Québec. D'autre longueur qui est celle et suit une des extrémités de l'acte 157625. C'est l'arp. 12, section 1, du plan de division de l'acte de 1850.

Pour par Nos/dit concessionnaire des bois et ayant cause, tenir et posséder le dit morceau ou compou de terre octroyé par Nous, comme susdit, et en jouir à toujours, en fiant et exerçant ses droits plus particulièrement de la même manière qu'il est possible les terres en franc et commun usage dans cette partie de la Colonie Britannique appelée Anglétère, si Nos ordonnances et ordonnances par les présentes qui dans les six mois à compter de la date de nos présentes Lettres-Patentes, ou après l'expiration de ce terme, le dit morceau ou compou de terrain de Notre dite Province de Québec, si quel défaut ou faute dans le temps de ce présent, le dit morceau ou compou de terrain, ou tout ou partie d'icelui, retourne et échuttra à Nous, Nos Héritiers et Successeurs, et nous en sera le dit morceau ou terrain restitué, retourne et échuttra à Nous, Nos Héritiers et Successeurs, sans préjudice des droits réservés si les présentes Lettres-Patentes n'avaient pas été octroyées, subsistant toute diversion contraire dans les présentes à ce mentionné.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres-Patentes, et fait apposer à toutes le Grand Sceau de Notre dite Province de Québec.

Témoins, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé l'Honorable Charles-Émile Lieutenant-Gouverneur de Notre dite Province de Québec.

Donné en Notre Cité de Québec, ce vingt-cinquième jour de juin l'an deuxième de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-cinq et de Notre Règne la quatrième de notre quatrième

Par ordre, R. J. Lacombe G. G. Gauthier
Am. Secrétaire. Am. Cam. des Terres de la Couronne.

*137625
Act. Québec
1895
Dont acte de vente pour acte de vente
Rég. Québec*

*Enregistré le 5 avril 1895
Gauthier
S. J. L.*

137625
R. J. L. 6035

Lettre-patente.

PREMIERS CONCESSIONNAIRES — PROPRIÉTAIRES ACTUELS

La liste suivante énumère les noms des premiers concessionnaires de tous les lots de chacun des rangs du canton de Metgermette-Nord, ainsi que les dates d'émission des billets de location et des lettres-patentes. Toutefois, à partir du rang VIII, figurent seulement les concessions faites avant 1906, année où Ste-Aurélie accueille son premier missionnaire résidant.

Pour un même lot, le porteur du billet de location et le détenteur de la lettre-patente peuvent être deux personnes différentes ou il peut s'agir du même individu. Quant aux dates d'émission, elles ne correspondent pas nécessairement à l'arrivée ni même à l'établissement des pionniers sur ces lots.

Dans certains cas, on remarque que le lot est octroyé gratuitement. « En effet, c'est en cette année de 1890 que feu Honoré Mercier, alors qu'il était Premier Ministre de la province de Québec, a doté son pays d'une loi, dont le mérite principal, à mon sens, est de faire connaître à la postérité le nombre et le nom des familles de 12 enfants vivants, domiciliées dans cette province³. » C'est la Loi Victoria 53 ou Loi Mercier ou Loi des douze enfants, sanctionnée le 2 avril 1890. Un amendement à cette loi, sanctionné le 24 juin 1892, autorise des octrois gratuits aux pères et mères de douze enfants vivants. Suite à cette loi, A. Dumais prépare « un index alphabétique des noms des pères et mères de familles de douze enfants vivants, officiellement reconnu comme ayant droit à cent acres des terres publiques depuis l'inauguration de la Loi Mercier en 1890⁴ ». Il consacre cinq ans à ce livre publié en 1904 et dans lequel se retrouvent au-delà de 3 400 familles de douze enfants vivants. De ce nombre, seulement la moitié se prévaut de ses droits, pour des raisons telles que l'éloignement des terres vacantes de la Couronne ou l'obligation de cultiver alors qu'on est déjà établi ailleurs et qu'on a acquitté son dû avant la loi. Ceux qui peuvent le plus facilement bénéficier de cette loi, sont ceux qui occupent un lot sur billet de location depuis plusieurs années et qui demandent l'octroi gratuit dès qu'ils sont reconnus officiellement par le département des Terres.

Cette liste se limite aux premiers concessionnaires, mais il est arrivé dans certains cas, que même après l'émission d'une lettre-patente, le lot soit redevenu propriété de la Couronne et que par la suite, d'autres lettres-patentes aient été émises.

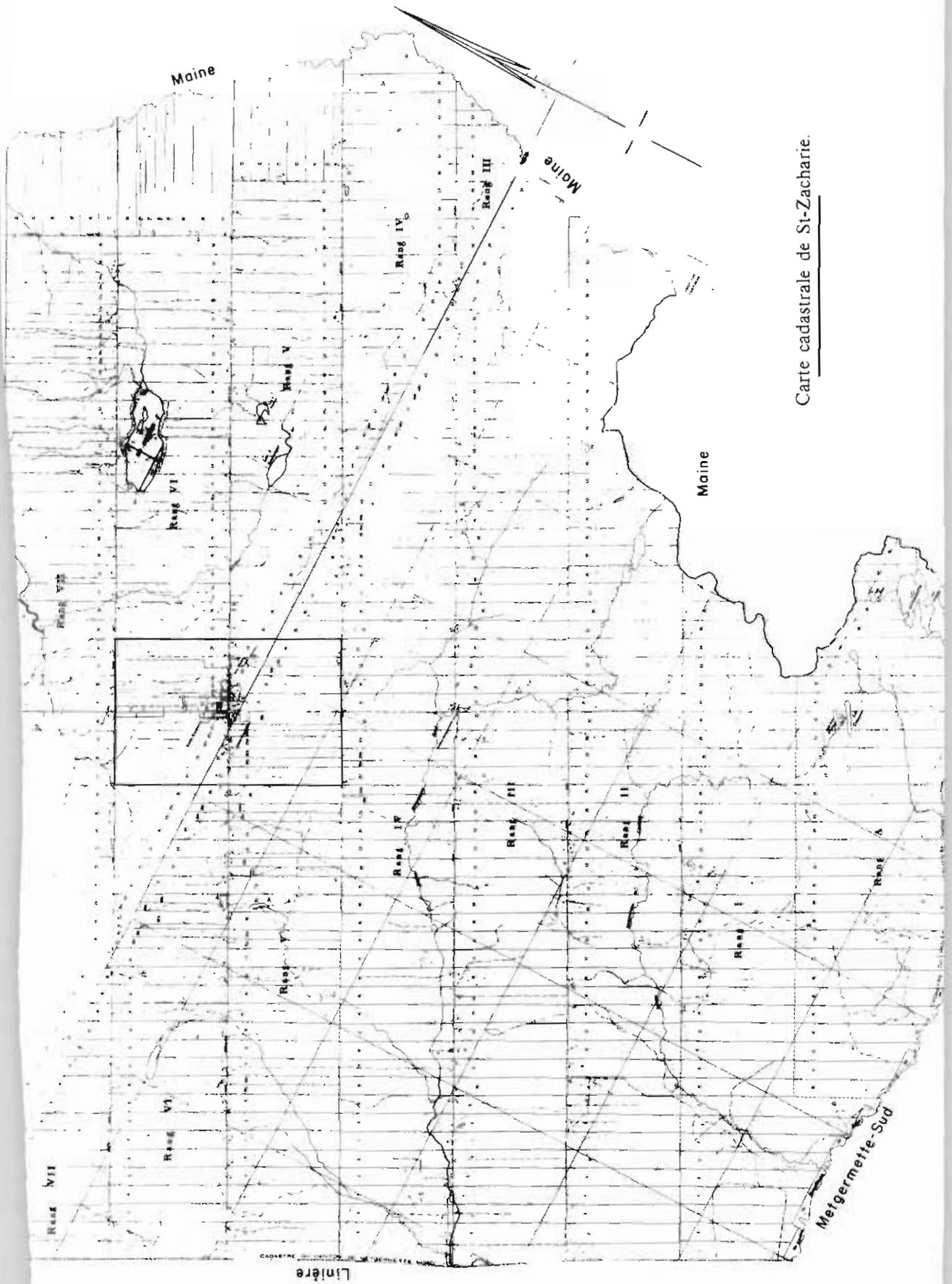
3. *Index alphabétique des noms de 3 400 familles de douze enfants vivants*, A. DUMAIS, 1904, p. 3.

4. *Ibid.*, p. 3.

Aux premiers concessionnaires s'ajoutent les noms des propriétaires fonciers actuels possédant au moins dix acres de terrain sur un même lot et ce, au 15 du mois de mars 1981.

Entre les premiers et les actuels propriétaires, il existe une chaîne de titres figurant à l'index aux immeubles du bureau d'enregistrement de Dorchester, à Ste-Hénédine. Il est possible d'y faire, à un coût minime, une recherche personnelle plus élaborée qui permet de découvrir toute l'histoire d'un lot, c'est-à-dire les ventes, hypothèques, subdivisions, bornages, etc., ainsi que les noms des parties qui ont signé chacun des actes, la date et le numéro d'enregistrement de ceux-ci. Ce numéro d'enregistrement donne ensuite la possibilité de lire les actes eux-mêmes, et les détails qui s'y retrouvent, complètent une recherche des plus intéressantes à tous points de vue.

Des erreurs ou des oublis, toujours possibles mais jamais volontaires, ont pu se glisser lors de la retranscription des documents consultés; d'autant plus que ceux-ci n'en sont pas nécessairement exempts et que l'exactitude des renseignements recueillis est parfois difficilement vérifiable.



Carte cadastrale de St-Zacharie.

**Liste des premiers concessionnaires et
des propriétaires actuels**

(N.B. : Les noms précédés d'un trait sont les propriétaires actuels)

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
RANG A			
10 à 39	Domtar Limited	concession forestière	
20 ptie	Le Zacharois Inc.	bail de 8 ans	1-1-1979
RANG I			
1 à 12	Domtar Limited	concession forestière	
13	Jean Lebel -Alcide Champion, Jacques Carette	26-11-1929	18-9-1948
14 ½NE	Polycarpe Turgeon Gérard Turgeon	15-10-1926	7-5-1957
½SO	Polycarpe Turgeon Réal Turgeon -Sylva Larivière, Gérard Turgeon	15-10-1926	7-5-1957
15	Arthur Drolet Jean Dérapse -Joseph Paquet, fils	1-2-1909	1-2-1913
16-17	Alphonse Houle -Élie Vaillancourt	1-2-1909	4-12-1912
18-19	Jean Turgeon -Réginald Larivière, Paul-Yvon Turgeon	1-2-1909	4-2-1914
18			
19	-Élie Nadeau, Roméo Turgeon, Emmanuel Turgeon		
20	Placide Labbé -Hervé Nadeau	29-4-1899	17-9-1904
21	Daniel Lebel -Alphonse Lebel, Antoine Larivière	29-4-1899	25-8-1904
22	Eusèbe Lebel -Alfred Lebel (à Albert)	29-4-1899	23-11-1900
23	Alfred Cormier -Denis Lebel (à Alfred)	29-4-1899	22-1-1907
24	Eusèbe Lebel -Lucien Breton	1-2-1909	25-7-1912
25 ½NE	Edmond Bourque	1-2-1909	30-8-1912
½SO	François Champion -Serge Cormier	1-2-1909	15-6-1912

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
26	Eugène Bourque -Paul-Rémi Paquet, Club des Jarrets Noirs Inc.	1-2-1909	18-9-1912
27	Edmond Breton -Club des Jarrets Noirs Inc.	1-2-1909	1-6-1911
28	Joseph Fecteau Dame Mathilda Després, veuve de Joseph Gagné -Paul-Rémi Paquet	1-2-1909	21-6-1911
29	Edgar Cormier -Clément Cormier	8-2-1909	15-7-1912
30 ½NE	Donat Jacques	15-5-1942	
	Arthur Lebel		13-7-1953
½SO	Joseph Paquet	15-5-1942	2-11-1953
	-Gérard Parent		
31	Alphonse Bolduc -Gérard Parent, Tanalex Inc.	1-2-1909	25-10-1912
32	Arsène Dérapse Georges Dubois -Tanalex Inc.	8-2-1909	25-10-1912
33	Thomas Lavallée Jean-Baptiste Cyr -Tanalex Inc.	5-2-1909	6-6-1912
34-35	Alfred Lamontagne -Tanalex Inc.	1-2-1909	29-7-1912
36	Julien Demers Odilon Gagné -Tanalex Inc.	1-2-1909	27-1-1913
37	Odilon Gagné -Tanalex Inc.	1-2-1909	27-1-1913

Maison en bois rond de Léger
Rancourt, rg 5 est.





Le temps de l'abattis, Hector Parent, rg 3.

Rang II

1	Romuald Cloutier Alcide Duquet -Omer Gilbert	10-10-1952	10-11-1969
2	Paul-Émile Cloutier -Christian Cloutier	17-12-1965	21-1-1970
3	Bernadin Lamontagne -Charles-Henri Gilbert	15-5-1953	17-10-1969
4	Cyrille Turgeon Énergie et Ressources -Cyrille Turgeon	14-12-1955	24-9-1980
5	Laurent Larivière -Laurent Larivière	1-8-1969	24-3-1970
6	Charles Vachon -Arthur Lebel	11-1-1951	17-10-1969
7	Robert Bergeron Marc-Alyre Lebel -Léopold Duquet	3-4-1951	27-1-1971
8	Paul-Émile Poulin -Paul-Émile Poulin	23-9-1949	17-10-1969
9	Paul-Eugène Fecteau -Paul-Eugène Fecteau	7-1-1952	20-10-1969
10	Aurèle Lebel André Lebel -André Lebel	18-11-1949	4-2-1970
11	Oliva Champion Ernest Breton -Ghislain Bédard	18-11-1949	4-2-1970
12	Hervé Nadeau Lorenzo Parent -Lorenzo Parent	23-9-1949	24-3-1970

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
13	Albert Lebel Raymond Lebel -Raymond Lebel	28-8-1947	20-6-1969
14	Joseph Lamontagne Alfred Lebel (à Albert) -Gaston Nadeau	9-10-1926	29-5-1970
15	Henry Champion Francis Champion -Hervé Nadeau	29-4-1899	22-1-1907
16	Francis Champion -Mario Nadeau	29-4-1899	22-1-1907
17-18	Félix Lamontagne	1-2-1909	12-7-1912
17	-Jean-Rock Nadeau		
18	-Armand Landry, G.-Raymond Larivière		
19	Arsène Dérapse -Bernard Lebel, Raymond Lebel, Bertrand Lebel	29-4-1899	25-7-1906
20	Alphonse Bourque -Bernard Lebel	29-4-1899	19-4-1901
21	Alphonse Bourque -Jean-Guy Gosselin, Welly Gosselin	20-6-1907	5-11-1910
22	Alfred Cormier -Roméo Turgeon, Yvan Turgeon	29-4-1899	25-8-1904
23 ½NE	Eusèbe Lebel Daniel Lebel	26-12-1905	30-7-1906
½SO	Eusèbe Lebel -Raymond Lebel	26-12-1905	20-6-1906
24	Arthur Champion -Clément Cormier	29-4-1899	23-11-1900
25	Uriel Bourque -Clément Cormier, Arthur Lebel	29-4-1899	20-4-1905
26	Daniel Lebel -Arthur Lebel, Léopold Lebel	29-4-1899	15-6-1906
27	Joseph Fecteau -Oliva Provost	1-2-1909	18-7-1911
28	Alphonse Lamontagne -Gérard Turgeon, Charles Gagné	1-2-1909	11-12-1912
29 ½NE	Édouard Lamontagne	1-2-1909	6-11-1912
½SO	Jules Lamontagne -Charles Gagné	1-2-1909	19-6-1913
30	Pierre Lamontagne Vénérend Fortier -Les Entreprises Metgermette	1-2-1909	25-10-1912

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
31	Jean G. Samson Joseph Genesse -Roland Chouinard, Agence Déry Inc.	1-2-1909	14-3-1916
32	François Gagné -Nelson Breton, Édouard Breton	1-2-1909	6-11-1913
33	Vénérend Fortier -Édouard Breton, Oliva Paquet	18-4-1899	10-8-1905
34	Benjamin Demers Georges Dubois -Alphonse Lamontagne, Oliva Provost	4-4-1898	1-3-1906
35	François-Xavier Cayer -Oliva Provost	1894 (octroi gratuit)	16-6-1898
36 ¼NE	Octave Tardif J.-Rosario Faucher	9-9-1935	18-9-1948
¼SO	Alphonse Lamontagne -Albert Morin, Oliva Provost	30-7-1935	4-4-1952
37	Ferdinand Tardif Paul Lacasse -Albert Morin	23-2-1912	27-10-1917
38	Philéas Poirier Joseph Chabot -Jules Drouin, Rosaire Morin	23-2-1912	13-6-1917
39	Joseph Tardif Joseph Chabot -Jules Drouin, Rosaire Morin	23-2-1912	13-6-1917
40 ½NE	Benjamin Demers Julien Demers	30-9-1897 (octroi gratuit)	13-9-1907
½SO	Benjamin Demers -Jules Drouin, Rosaire Morin	30-9-1897 (octroi gratuit)	4-3-1912
41	Benjamin Desrochers Julien Demers -Aristide Gosselin	1-3-1895 (octroi gratuit)	13-9-1907
43	Damase Lamontagne -Aristide Gosselin	14-9-1888	9-1-1907
42	Benjamin Demers Louis Demers -Aristide Gosselin	7-7-1898	7-4-1904
44	Benjamin Desrochers Célestin Rousseau -Aristide Gosselin	13-11-1897	12-1-1906

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
45-46	Onésime Jacques Honoré Larivière, fils	2-8-1907	14-9-1912
45	-Rosaire Morin		
46	-Raynald Giroux		
47-48-49	Thomas Simoneau Arthur Gagné	3-3-1908	12-10-1912
47-48	-Raymond Arsénault		
49	-Georges Larivière (à Henri)		
50	Octave Fortier -Honorius Fortier	30-10-1907	21-11-1911
51	Elzéar Fortier -Jean-René Fortier	30-10-1907	21-11-1911
52	Joseph Garant -Hervé Garant	22-10-1907	6-5-1929
53	Faucher de St-Maurice Représentants légaux de Faucher de St-Maurice -Oliva Paquet	3-2-1881	28-10-1938
54	Gédéon Tardif -Alphonse Lamontagne	30-10-1907	20-2-1911
55	Léonidas Tardif Philibert Tardif -Gérard-Raymond Larivière	8-11-1907	13-6-1912
56	Philibert Tardif -Gérard-Raymond Larivière	8-11-1907	13-6-1912



Les « vailloches » de foin, lac Falardeau.



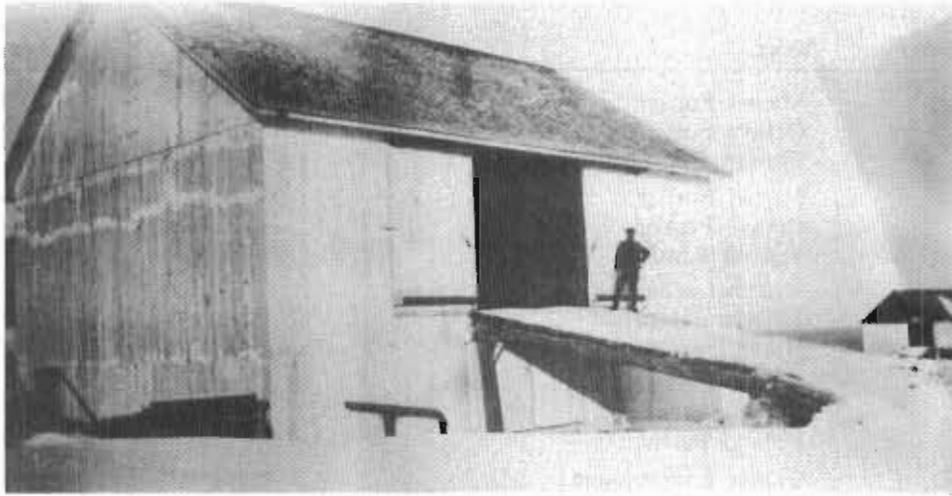
Cabane à sucre en bois rond et toit en « splets », François Gagné, fils, Ernest Gagné.

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
RANG III			
1	Albert Bélanger -Michel Bouchard (18 acres)	21-9-1961	13-10-1961
2-3	Ernest Guay	27-8-1963	4-2-1970
2	-Ernest Guay		
3	-Olier Lacerte		
4 ½NE	Florian Arsenault	18-7-1963	20-2-1969
½SO	Wella Arsenault	18-7-1963	—
	-Oliva Arsenault, Mme Yves Houle		
5	Adélard Cloutier, Fernand Duquet -Fernand Duquet	16-4-1945	10-11-1969
6	Rosario Cloutier -Rosario Cloutier	3-8-1949	7-11-1969
7	Sylva Faucher Antonio Landry -Benoît Bergeron	16-4-1945	24-3-1970
8	Léopold Arsenault Représentants légaux de Léopold Arsenault -Marc-Yvan Fecteau, Robert Fecteau	16-4-1945	30-8-1971
9	Raoul Duquet -Raoul Duquet	26-9-1949	2-9-1969
10	Georges Larivière Joseph Grondin -Joseph Grondin	16-4-1945	16-7-1970
11	Alcide Duquet Benoît Bergeron -Benoît Bergeron	16-4-1945	4-2-1970
12	Adrien Duquet -Adrien Duquet	16-4-1945	20-10-1969
13	Albert Bergeron -Alfred Lebel (à Albert)	20-2-1929	7-5-1957
14 ½NE	Joseph Duquet	14-5-1927	3-12-1963
½SO	Archélas Paré	14-5-1927	8-5-1970
	Théodule Paré -Léopold Duquet, Théodule Paré		
15	James Cameron -Charles Grenier	20-5-1914	27-2-1919
16	Jean-Baptiste Lachance Napoléon Breton -David Falardeau	1-2-1909	27-11-1912

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
17	Adonia Gagné Thomas Parent, fils -Léopold Duquet	27-4-1909	21-10-1914
18	Georges Racine -Alphonse Lamontagne	1-2-1909	27-10-1913
19	Adjutor Parent -Denis Bergeron	25-7-1907	12-3-1912
20	Lionel Fecteau -Lionel Fecteau	27-7-1939	20-10-1969
21	Hilaire Arsenault -Gérard Maheux, Antoine Larivière	22-7-1907	15-6-1912
22	Thomas Gagné Placide Labbé -Emmanuel Turgeon, Sylva Larivière, Paul-Yvon Turgeon	7-7-1891	17-9-1904
23	Jean Cormier -Henri-Paul Turgeon	30-4-1897	20-4-1905
24	Joseph Lepage Sillas Bourque -Emmanuel Turgeon, Christian Nadeau, Clément Cormier	20-3-1882	22-1-1906
25	Ferdinand Nadeau Adjutor Parent -Antonio Parent	2-7-1881	17-5-1895
26	Jean Létourneau -Alcide Champion	8-2-1870	10-10-1901
27	Ls. A. Létourneau Henri & Arthur Champion -Charles-Émile Parent	22-2-1886	20-2-1917
28	Ls. A. Létourneau Dame Martine Couture, veuve de Thomas Gagné -Clément Cormier	22-2-1886	2-6-1914
29	François Simoneau Jean Dérapse -Clency Breton	2-6-1884	27-9-1910
30	Joseph Larochelle Vénérend Fortier -Rénald Roy	26-9-1884	10-8-1905
31	Thomas Gagné Vénérend Fortier -Gérard Nadeau	17-6-1881	10-8-1905

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
32	Alexandre Parent Louis Bergeron -Normand Roy	29-8-1886	11-10-1899
33-34	Adolphe Lajassé Louis Bergeron -Normand Roy	5-5-1881	11-10-1899
33	-Yves Houle, Clermont Veilleux, Jean-René Larivière		
34			
35	François Simoneau Ferdinand Dubois -Gérard Guay	5-5-1881	26-2-1906
36	Lazare Simoneau Ferdinand Dubois -Ralph Breton, Gérard Guay	11-5-1881	26-2-1906
37	Georges Dubois Ferdinand Dubois -Lawrence Breton	21-10-1884	26-2-1906
38	Honoré Guay -Lawrence Breton, Jean-Rock Parent	2-11-1896	12-10-1908
39	Gaudias Guay -Lionel Guay, Jean-Rock Parent	2-11-1896	12-10-1908
40	Jean Guay -Lionel Guay, Jean-Rock Parent	2-11-1896	30-9-1902
41	Joseph Dion Alfred Arsenault -Thomas W. Barré	30-10-1882	11-8-1903
42	Pierre Dion Jonas Arsenault -Yvon Arsenault	30-10-1882	5-2-1908
43	Paul Gagné Lambert Roy -Yvon Arsenault	30-10-1882	9-9-1910
44	Arthur Gagné -Léandre Lamontagne	30-10-1882	16-7-1897
45	Joseph Gagné Damase Garant -Théotime Lamontagne	30-10-1882	6-4-1905
46	Ferdinand Fecteau Elzéar Fortier -Claude Lessard, Thomas W. Barré	30-10-1882	9-1-1906
47	Elzéar Fortier -Sylva Larivière, Thomas W. Barré	8-10-1881	12-6-1905

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
48	Michel Fortier Octave Fortier -Florian Couture	8-10-1881	23-1-1907
49	Michel Fortier Octave Fortier -Roland Parent	8-10-1881	11-3-1907
50	Joseph Lachance (à J. Baptiste) Joseph Garant -Hervé Garant	6-10-1881	20-10-1898
51	Joseph Lachance (à J. Baptiste) Théophile Landry -Roland Parent	6-10-1881	10-12-1907
52	Octave Lamontagne -Jean-Berchmans Paquet	20-6-1905	3-11-1910
53	Archelas Lamontagne Alphonse Lamontagne -Emmanuel Boulet, René Lamontagne, Donald Rancourt	5-8-1907	11-10-1910
54	Alphonse Lamontagne Archelas Lamontagne -René Lamontagne	27-6-1907	11-10-1910
55	Archelas Lamontagne -René Lamontagne	30-4-1907	27-8-1907
56	François Simoneau -David Cliche	22-3-1899	13-6-1912
57	Théophile Landry -Succ. Robert Cliche	24-12-1907	11-11-1911
58	Flavien Lamontagne Josephat Poulin -Succ. Robert Cliche	27-6-1907	17-2-1913
59	Joseph Lamontagne -Succ. Robert Cliche	11-11-1907	7-12-1912
60	Achille Landry Théophile Landry -Succ. Robert Cliche	25-3-1908	18-11-1913
61-62	Pierre Couture -Succ. Robert Cliche	2-12-1907	21-10-1914
63-64	Octave Lamontagne -Succ. Robert Cliche	7-4-1908	19-11-1913



Grange et « ganoué » de F.-X. Larivière en 1916, chemin du rg 6.



Attelage de bœufs.

RANG IV

1	Louis Bisson -Joseph Grondin, Aimé Bisson	17-6-1939	24-9-1952
2	Aimé Bisson -Bertrand Bisson, Aimé Bisson	7-12-1937	21-7-1954
3	Bertrand Bison Aimé Bisson -Aimé Bisson	2-10-1961	23-2-1972

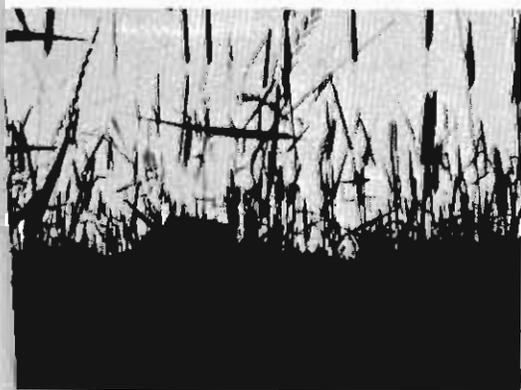
<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
4	Oliva Arsenault -Roland Parent	24-10-1962	17-6-1971
5	Rosaire Guay -Léopold Duquet, Armand Duquet	18-7-1963	20-10-1969
6	Théodore Guay Représentants légaux de Théodore Guay -Fernando Lebel	3-5-1937	25-9-1968
7	Paul-Émile Cloutier -Paul-Émile Cloutier	27-11-1937	21-1-1970
8	Joseph Arsenault -Thérèse Gagné, D'Auteuil Lumber	20-4-1937	20-1-1948
9	Antoine Jacques Arthur Garant -Arthur Garant	3-5-1937	22-9-1970
10	Antoine Turgeon -Antoine Turgeon	31-8-1967	1-10-1970
11	Johnny Turgeon Représentants légaux de Johnny Turgeon -Antoine Turgeon	7-12-1937	14-10-1970
12	Albert Lebel Fernando Lebel -Adrien Duquet	17-1-1938	27-1-1966
13	Antoine Duquet -Michel Maranda	4-11-1926	20-6-1969
14	Louis Duquet Représentants légaux de Louis Duquet -Paul-Aimé Arsenault	4-11-1926	30-8-1971
15	Étienne Jacques Henri Bisson -Léopold Duquet, L.-Normand Larivière	1-4-1924	29-8-1966
16	Maximilien Larochelle -Léopold Duquet	18-3-1908	31-7-1912
17	Philius Gagné -Léopold Duquet, Henri Larivière	22-4-1901	19-11-1907
18	Michel Fortier -David Falardeau	4-4-1899	20-2-1908
19	Vénérend Fortier Joseph Fortier -Victor Chabot	29-11-1882	19-3-1908

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
20	Napoléon Gosselin Michel Fortier -Jean-Guy Fortin	25-11-1882	18-6-1908
21	Pierre Gosselin -Georges Larivière (à Henri)	23-11-1885	15-6-1906
22	Théophile Gosselin -Louis Paquet	23-9-1895	26-1-1906
23	Philéas Gosselin Théophile Gosselin -Fernand Gosselin	29-3-1899	28-2-1914
24	Ferdinand Nadeau Dame Marie Guillemette, veuve de Ferdinand Nadeau -Gérard-Raymond Larivière, Maurice Parent	30-4-1900	22-8-1909
25	Ferdinand Nadeau Ulric Nadeau -Eugène Parent, Jean-Guy Parent	2-7-1881	23-10-1908
26	Thomas Parent -Carmen Morin, Édouard Parent	2-7-1881	27-4-1905
27 ¼SE	Edmond Lafleur Représentants légaux de Edmond Lafleur	7-7-1885	7-12-1949
¾NO	Edmond Lafleur Joseph Poulin (à Olivier) -Alonzo Poulin, Jean-Guy Turgeon	7-7-1885	2-5-1914
28-A	Télesphore Aubé Représentants légaux de Télesphore Aubé	11-7-1885	7-12-1949
28-B	Télesphore Aubé Joseph Poulin (à Olivier)	11-7-1885	2-5-1914
28-C	Télesphore Aubé Édouard Lamontagne -Gérard Grondin, Ernest Breton, Jean-Guy Turgeon, Alonzo Poulin	11-7-1885	29-3-1917
29	Jos. Ferd. Arel Abraham Thériault -Henri Larivière, Victor Guay	12-2-1881	9-2-1898
30	Jos. Ferd. Arel François-Xavier Cayer -Léon Larivière, M. & Mme Jean-Yves Garant	12-2-1881	18-8-1905

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
31	Alfred Létourneau Julien Demers -Jeannette Gagné, Yvon Morin, Archille Fortier	3-2-1881	9-5-1911
32	Alfred Létourneau Honoré Larivière -Vital Larivière, Archille Fortier	3-2-1881	26-1-1906
33	Georges Drolet Joseph Bélanger -Vital Larivière	6-9-1881	30-6-1898
34	Pierre Drapeau Représentants légaux de Pierre Drapeau -Raynald Lebreux, Mario Roy	12-12-1883	7-6-1910
35	Joseph Bélanger -Mme Alonzo Poulin, Jean-Marie Quirion	12-4-1905	17-8-1906
36	Édouard Champagne -Vital Larivière	5-12-1895	14-6-1911
37	Cyrille Poulin Édouard Champagne -Jean-Louis Arsenault	18-6-1881	21-7-1911
38-39	Joseph Poulin Jean Bouchard	10-10-1867	28-5-1902
38	-Paul-Eugène Bouchard, C. Bergeron, Jules Larivière, M.-André Larivière		
39	-Armand Guay, Jean-Guy Turgeon, Jules Larivière, M.-André Larivière		
40	Jean-Baptiste Gilbert Jean Guay -Armand Guay	3-7-1868	30-11-1900
41	Philius Gagné Philius Guay -Joseph Guay, Armand Guay	18-6-1881	28-11-1899
42	Augustin Gagné -Claude Lagueux, Henri Larivière, Rosaire Larivière	2-7-1881	11-2-1889
43	Jean Roy Alphonse Houle -Roger Dérap	19-7-1882	1-6-1911
44	Jean Roy Représentants légaux de Jean Roy -Raymond Grondin	19-7-1882	5-9-1911

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
45	Thomas Bouffard Jean Guay -Laurent Guay (à Joseph)	23-6-1881	12-10-1908
46	Joseph Bouffard Alfred Guay -Guy Larivière, Florian Couture & Frères	23-6-1881	15-6-1912
47	Adolphe Fortier Jules Lamontagne -Jean Watters, Guy Larivière	21-10-1882	28-9-1906
48	Jean-Baptiste Lachance Joseph Lamontagne -Marie Arsenault Giroux, Florian Couture & Frères	20-8-1881	13-12-1907
49	Jean-Baptiste Lachance Lambert Roy -Charles-Édouard Parent, Annette Bouffard Lamontagne, Sylva Larivière	20-8-1881	26-3-1915
50	Flavien Lamontagne Achille Poulin -Marie-Claire Dumont & Fernand Ouimet, Urbain Labbé	20-8-1881	6-12-1911
51	François Rousseau Octave Lamontagne -Edmond Giroux, Robert Poirier	20-8-1881	7-2-1908
52	Flavien Lamontagne Gédéon Tardif -Robert Poirier	20-8-1881	8-11-1905
53	Vital Vachon Gédéon Tardif -Ovila Boulanger, Jean-Marie Turcotte	20-8-1881	19-3-1896
54	Honoré Bougie Xavier Couture -Jean-Robert Lamontagne	17-10-1881	5-12-1910
55	Julien Bougie Pierre Couture -Robert Lamontagne, Henri Larivière	17-10-1881	13-5-1908
56	Saml. E. Chapleau François Simoneau -Henri Larivière, Yves Lamontagne	21-5-1880	26-1-1910
57	Philippe Bacquet dit Lamontagne -Émile Larivière (à Napoléon), Succ. Robert Cliche	18-5-1891 (octroi gratuit)	24-3-1898

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
58	François Simoneau -Henri-Louis Giroux, Succ. Robert Cliche	31-1-1898 (octroi gratuit)	30-4-1906
59	Philius Morin Damase Larivière -Henri-Louis Giroux, Claude & Ruth Boucher	17-11-1905	2-4-1917
60	Jean Doyon Représentants légaux de Jean Doyon -Germain Poirier	15-3-1907	30-10-1912
61	Georges Tanguay -Jean-Rock Parent	15-7-1907	18-11-1913
62-63	Charles Rodrigue	7-1-1908	30-6-1914
62	-Ovila Larivière		
63	-Ovila Larivière, André Larivière		
64	Jean Larivière Louis Larivière -Ovila Larivière	29-12-1910	31-5-1917
65	François Larivière Alphonse Larivière -Ovila Larivière	22-8-1908	12-12-1917
66	David Bélanger -Henri Larivière	28-4-1905	30-4-1907



Et pousse le mil...



Chemin des sucriers de la Metgermette, rg A.

<i>No(s)</i> <i>lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de</i> <i>location</i>	<i>Lettres-</i> <i>patentes</i>
RANG V			
1	Joseph Tardif -Paul-Aimé Poulin	14-8-1903	9-9-1910
2	Néré alias Henri Fleury -Gérard-Raymond Larivière	27-4-1905	19-1-1910
3	Omer Drapeau -Jacques Robert & Pauline Cloutier	29-4-1905	10-12-1907
4-5	Célestin Cardinal Dame Marie Boily	16-10-1902	21-6-1910
4	-Jacques Robert & Pauline Cloutier		
5	-Léo Landry		
6	Joseph Cardinal Joseph Gagnon -Alfred Parent	16-10-1902	22-3-1911
7	Thomas Gagné Joseph Gagnon -Gilles Poulin	4-2-1897	22-3-1911
8	Phidélin Nadeau (emplacement avec moulin à scie) -Mme Aimé St-Laurent	16-10-1902	19-1-1906
9 ½SO	Phidélin Nadeau	16-10-1902	19-1-1906
½NE	Phidélin Nadeau Rouville Nadeau -Léo Landry, Laurent Giroux	27-7-1896	5-9-1903
10	Ulric Nadeau Rouville Nadeau -Yvon Landry, Raoul Landry	27-7-1896	5-9-1903
11	Joseph Laroche Joseph Gagné -Arthur Lepage	29-4-1899	19-3-1909
12 ½NE	Augustin Trépanier Représentants légaux d'Augustin Trépanier	29-4-1899	30-1-1908
½SO	Ferdinand Nadeau Antoine Lavallée -Henri Larivière	29-4-1899	13-1-1906
13	Louis Létourneau Jean Trépanier -Rosaire Trépanier	5-5-1882	19-11-1907
14	Joseph Létourneau Ferdinand Tardif -Gervais Larivière (à Léo)	12-5-1882	11-10-1910

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
15-16	Télesphore Aubé	14-4-1883	3-4-1906
15	-Laurent-Normand Larivière		
16	-David Champagne, Jean-René Turgeon		
17 ½NE	Narcisse Tardif Représentants légaux de Narcisse Tardif	23-5-1883	8-9-1930
½SO	Georges Tardif Représentants légaux de Georges Tardif -Réal Drouin, Georges-Édouard Champagne	23-5-1883	8-9-1930
18-A	Joseph Garant Cyrille Vachon	2-7-1883	10-1-1906
18-B	Joseph Garant Cyrille Vachon -Benoît Guay, Paul-Émile Lebreux	2-7-1883	19-7-1909
19	Léon Turcotte -Jean-Yves Paquet, Paul-Émile Lebreux	29-4-1899	3-4-1906
20	Napoléon Gosselin Michel Fortier -Parent & Frères, Charles-Édouard Parent	25-11-1882	18-6-1908
21	Antoine Larochelle Joseph Larochelle -Léopold Lebel	16-11-1880	12-11-1894
22 ½NE	Augustin Rodrigue Thomas Parent	15-2-1870	25-4-1905
½SO	Augustin Rodrigue Philéas Gagné -St-Georges Paquet, Louis Paquet	15-2-1870	28-12-1897
23 ½SO	Jean-Baptiste Larochelle Joseph Chabot	7-4-1881	16-2-1909
½NE	Jean-Baptiste Larochelle Représentants légaux de Jean-Bapt. Larochelle -Lucien Paquet, Romuald Paquet	7-4-1881	23-9-1949
24	Antoine Larochelle, fils Antoine Larochelle -Romuald Paquet	7-4-1881	23-12-1891
25 ½NE	François La Banville Dame Virginie Champagne	31-8-1881	19-10-1909

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
½SO	François La Banville Représentants légaux de François La Banville -Gérard Loubier, Gaston Boutin	31-8-1881	1-5-1952
26	Antoine Larochelle Napoléon Larochelle -Émile Loubier	4-2-1870	13-3-1901
27	Siméon Pomerleau Thomas Lavallée -Jean Paquet, Mme François Lebel	8-2-1870	14-9-1915
28 ½NE	Jean Vallée Joseph Meunier	8-2-1870	6-11-1889
½SO	Jean Vallée Antoine Lavallée -Louis-Philippe Maheux, Charles-Adrien Maheux	8-2-1870	13-1-1906
29 2/3SO	François Morissette Séraphin Cloutier	8-2-1870	13-1-1906
1/3NE	François Morissette Joseph Poulin -Charles-Henri Cloutier, Léonard Paquet, Mme Ernest Poulin	8-2-1870	13-6-1901
30 1/3SO	François Morissette Joseph Poulin	8-2-1870	13-6-1901
2/3NE	François Morissette Charles Rodrigue -Mme Honorius Gagné, Léonard Paquet, Mme Ernest Poulin	8-2-1870	13-6-1901
31 ½NO	Corporation Archiépiscopale Catholique Romaine de Québec	15-10-1880	6-6-1911
½SE	Corporation Archiépiscopale Catholique Romaine de Québec -Municipalité du village de Saint-Zacharie, Fabrique de Saint-Zacharie	12-2-1881 (octroi gratuit)	29-3-1881
32	Révérénd Louis-Antoine Martel -Mme Julien Allen, Julien Allen	15-10-1880	19-6-1882
33	Révérénd Louis-Antoine Martel Édouard Pépin dit Lachance -Raoul Gilbert, Irénée Grondin	15-10-1880	13-1-1890
34	Louis A. Létourneau Thomas Gagné -Irénée Grondin, Gérard Morin, Vital Larivière	15-10-1880	18-6-1908

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
35	Thomas Gagné Martine Couture, veuve de Thomas Gagné -Gaétan Déraps, Ant. Jacques, père, Gérard Morin	4-2-1897	21-6-1909
36 ½NE	Amédée Gagné Représentants légaux d'Amédée Gagné	15-7-1897	14-3-1947
½SO	Amédée Gagné Représentants légaux d'Amédée Gagné -Mme Alberni Gagné, Claude Gagné (à Alberni)	15-7-1897	11-7-1947
37	Amédée Gagné Séraphin Cloutier -Gérard Cloutier	15-7-1897	12-12-1912
38	Louis Lemieux Georges Lemieux -Jean-Noël Cloutier	13-10-1882	3-10-1894
39	Antoine Girard Joseph Bouffard -Maurice Roy, Lucien Roy	13-10-1882	19-10-1905
40	Étienne Provençal Jean Guay -Vital Larivière, Ubald & Urbain Larivière	13-10-1882	12-11-1901
41	Georges Lemieux Joseph Guay -Ubald & Urbain Larivière, Gérard Faucher	4-9-1883	13-12-1911
42	Benjamin C. Howard -Claude Gagné (à Alberni)	5-10-1903	26-8-1904
43	Philippe Lyster -Donat Larivière	1892 (octroi gratuit)	29-3-1904
44	Joseph Gagné Philius Guay -Joseph Guay	17-6-1885	17-3-1909
45	Odule Lemieux Ferdinand Boulanger -Thomas Larivière, Albert Tanguay	4-9-1883	29-12-1911
46	Odule Lemieux Télesphore Aubé -Marcel Nadeau, Thomas Larivière	4-9-1883	29-12-1911

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
47	Pierre Drapeau Télesphore Aubé -Marcel Nadeau, Thomas Larivière	5-12-1883	29-12-1911
48	Georges Tanguay -Léopold Larivière	1-4-1886	18-11-1913
49	Jean-Baptiste Boutet Joseph Vallières -Raoul Giroux, Mario Giroux	28-10-1885	2-5-1917
50	Georges Tanguay David Tanguay -Jean-Marc Larivière	28-10-1885	28-5-1920
51	Joseph Morin Cyrille Jacques -Zacharie Larivière	28-12-1879	29-6-1905
52	Néré Rancourt Georges Rancourt (à Léger) -Gérard Rancourt	29-7-1879	10-8-1906
53	Léger Rancourt Georges Rancourt (à Léger) -Onil & Nestor Larivière, Dominique Larivière, Gérard Rancourt	28-7-1879	10-8-1906
54	Magloire Morin François Larivière -Lucien Cloutier	29-7-1879	20-2-1907
55 ½NE	Magloire Morin Représentants légaux de Magloire Morin	4-11-1880	8-7-1941
½SO	Magloire Morin Représentants légaux de Magloire Morin -Martin Bisson, André Roy (à Gustave), Martin Roy (à Gustave), Claude Gagné (à Alberni)	28-12-1879	8-7-1941
56	Jean Vachon Sem Lacaille -Albert Rodrigue, Yvon Rodrigue, Réal Rodrigue	15-10-1880	13-3-1903
57	Louis Turcot Sem Lacaille -Alyre Giroux, Émile Larivière (F.X.), Jules Larivière	15-10-1880	13-3-1903

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
58	Charles Poulin Sem Lacaille -René Giroux, Zacharie Larivière	28-12-1879	13-3-1903
59	Hubert Larochelle Représentants légaux de Hubert Larochelle -Mme Marcel Bédard	28-12-1879	11-10-1927
60	John B. Parkin Louis Larivière -Émery Giroux, Henri Larivière, Thomas Boulanger	3-2-1881	23-10-1917
61	Ferd. H. Bender Stanislas Allen -Dominique Larivière, Larivière & Frères, Hypolite Landry	3-2-1881	28-1-1927
62	Ferd. H. Bender Stanislas Allen -Dominique Larivière, Larivière & Frères, Hypolite Landry	3-2-1881	23-10-1908
63	Isaac Watson Georges Giroux -Gilles Giroux	12-4-1881	13-1-1906
64	Cyril Gagné Adélaré Grenier -Noëlline Larivière	15-10-1880	13-12-1905
65	Elzéar Gagné Léonce Maheux -Exilias Larivière	15-10-1880	16-6-1917



La Petite Rivière, rg 5 est.



Hutte de castors, Alberni Gagné.

RANG VI

1	Georges Dumas The Beauce Pulp & Lumber Co. -Herman Paquet	26-8-1884	12-1-1905
2	Charles Drapeau Joseph Drouin -Gérard-Raymond Larivière	30-4-1904	26-2-1912
3	Joseph Drapeau -M. & Mme Blaise Larivière, Napoléon Julien	24-12-1907	9-6-1911
4	Thomas Parent -Alphonse Lamontagne, Léo Landry	30-4-1902	17-2-1909
5	Gédéon Boulanger Georges Gagné -Jean Paquet	8-9-1899	19-11-1907
6	François Cloutier Jean Cardinal -Luc Giroux	27-10-1882	9-9-1907
7	Jean Cloutier Jean Cardinal -Gérard Gosselin	31-10-1882	9-9-1907
8	Édouard Fleury Henry Fleury -Victor Gosselin, Gérard Gosselin, Gérard Trépanier	30-10-1883	10-12-1909

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
9	Octave Fortier Joseph Allaire -Lionel Larivière	21-10-1882	16-5-1910
10	Octave Fortier Elzéar Drolet -Léo Landry	21-10-1882	8-2-1910
11	Pierre Trépanier Représentants légaux de Pierre Trépanier -Léo Landry, Claude Jacques	8-4-1882	31-3-1919
12	Pierre Aubé Joseph Larochelle -Oliva Paquet, Gilles Lebel, Aimé Gagné	8-4-1882	27-1-1909
13	François Gagné -Jean-Louis Parent	22-4-1882	27-4-1912
14	Ferdinand Tardif Joseph Tardif -Oliva Paquet	16-7-1881	16-11-1911
15 ½SO	Aginor Tardif François Lepage	6-7-1881	6-10-1908
½NE	Aginor Tardif Zoël Tardif -Léo Larivière, Oliva Paquet	6-7-1881	14-11-1909
16	Placide Tardif Philibert Tardif -Roland Tardif, Léo Larivière	16-7-1881	25-5-1912
17	Joseph Tardif -Marc-Yvan Larivière (à Léo)	16-7-1881	3-12-1894
18 2/3SO	Jean Fortin Représentants légaux d'Arsène Dérapse	3-10-1881	9-11-1949
1/3NE	Jean Fortin Joseph Roy -Jules Daigle, Marc-Yvan Larivière (à Léo), Léopold Vachon	3-10-1881	9-5-1917
19 2/3NE	Jean Fortin Représentants légaux de Jean Fortin	3-10-1881	8-9-1930
1/3SO	Jean Fortin Joseph Roy -Mme Georges Larivière, Jules Daigle	3-10-1881	9-5-1917
20	Majorique Gagné Représentants légaux de Majorique Gagné -Gérard Roy	11-7-1882	9-11-1949

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
21	Georges Gosselin -Émilien Paquet	2-7-1881	21-8-1908
22	Alexandre Grondin Georges Gagné -Joseph-Louis Brochu, Émilien Paquet	22-4-1882	11-3-1908
23	Alphonse Lacasse Philéas Gagné -Joachim Parent	9-6-1882	9-10-1905
24	Ulric Nadeau Rouville Nadeau -Gaston Boutin	21-10-1882	30-11-1909
25	Thomas Parent -Hyles McCollough, Claude Gagné (à Alburni)	25-4-1901	30-5-1908
26	Augustin Gagné -Rosaire Lamontagne	2-7-1881	11-2-1889
27	Louis Cliche Léon Drolet -Jean-Louis Cloutier, Jean-Claude Cloutier, Rosaire Lamontagne	15-10-1880	17-3-1891
28	Jean Cliche, fils Thomas Gagné -Raoul Roy	15-10-1880	22-9-1890
29	½NE Thomas Gagné (à Georges) Georges Gagné	16-10-1880	4-4-1892
½SO	Thomas Gagné (à Georges) Amédée Gagné -Jean-René Fortier, Alcide Plante	16-10-1880	21-2-1893
30	Amédée Gagné Arthur Drolet -Richard Cloutier, Joseph Cloutier	18-10-1880	1-5-1895
31	Thomas Gagné Majorique Roy -Jean-Paul Létourneau	15-10-1880	12-1-1906
32	François Gagné, fils Thomas Gagné -Abraham Gagné, Léo-Paul Chabot	15-10-1880	17-8-1883
33	Honoré Lessard Siméon Lacasse -Dominique Larivière, Abraham Gagné	15-10-1880	12-1-1906

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
34	Jos. Esd. Roy Jean-Baptiste Lachance -Municipalité du village de St-Zacharie, Alcide Plante	16-10-1880	13-12-1905
35	Ovide Brochu Majorique Roy -Fernand Morin	16-10-1880	22-2-1908
36	Joseph Allaire -Gérard Maheux, Gérard Allen	5-3-1907	13-11-1912
37	Benjamin Roy Jean-Baptiste Lachance -Gérard Maheux	30-3-1881	28-1-1910
38	Prosper-Marcel Meunier, ptre Herménégilde Gagné -Robert Tanguay, Henri Larivière, Roland Bolduc	22-4-1882	30-11-1909
39-40	Abraham Poulin	16-4-1900	14-9-1906
39	-Robert Tanguay, Ange-Aimé Larivière		
40	-Donat Tanguay		
41	Antoine Lavallée Alex. & Joseph Drouin -Gérard Faucher	13-1-1886	13-5-1909
42-B	Antoine Lavallée Adolphe J. Tourangeau	13-1-1886	8-1-1894
42-A 42-C	Antonio Lavallée Louis Morin -Antonio Jacques, fils, Gérard Faucher, Henri Guay	13-1-1886	15-12-1905
43-44	Louis Moisan Représentants légaux de Louis Moisan	3-8-1880	17-9-1959
43	-Succ. Édouard Larivière, Henri Guay		
44	-Yvon Rodrigue, Henri Guay		
45-46-47	Achille G. Bussièrès Représentants légaux d'Achille G. Bussièrès	3-8-1880	17-9-1959
45	-Albert Tanguay, Henri Guay		
46	-Claude Lacasse, Jeannot Larivière, Marcel Nadeau, Henri Guay		
47	-Marcel Nadeau, Henri Guay		
48	Achille Jobin Représentants légaux d'Achille Jobin -Léopold Larivière, Henri Guay	3-8-1880	17-9-1959

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
49	Achille Jobin Georges Falardeau -Raoul Giroux, Alex Morin (à François)	3-8-1880	17-2-1919
50-51	Linière Taschereau Représentants légaux de Linière Taschereau	18-10-1880	30-10-1912
50	-Germain Larivière, Roland Larivière		
51	-Germain Larivière, Clément Larivière		
52	Adrien Lebreux -Lucien Cloutier, Mme Roger Poirier	7-6-1880	11-11-1901
53	Adrien Lebreux Napoléon Larochelle -Lucien Cloutier, Camille Cloutier	31-3-1880	18-9-1912
54	François-X. Beaudoin dit Larivière -Dominique Larivière	1892 (octroi gratuit)	16-11-1893
55	Honoré Larivière -Larivière & Frères	3-3-1895	3-1-1907
56	Paul Poirier, fils -Dominique Larivière	11-9-1885	22-10-1906
57	Charles Giroux François Larivière -Jules Larivière, Émile Larivière (F.X.)	13-6-1880	8-2-1907
58	Jean Poulin Honoré Larivière -Jules Larivière	28-2-1879	8-2-1907
59	Louis Morissette Elzéar Drouin -Martin Roy (à Gustave)	28-12-1879	8-7-1915
60	Édouard Poulin Joseph Morin (à Bernard) -Dominique Larivière, Martin Roy (à Gustave), Eugène Larivière	28-12-1879	4-11-1907
61 ½SE	Charles Nadeau Joseph Morin (à Bernard)	28-12-1879	31-8-1906
½NO	Charles Nadeau Alexis Drouin -Eugène Larivière, Georges Poirier & Hugues Giguère	28-12-1879	9-10-1908
62	Pascal Nadeau Jean Poirier -Dominique Larivière	28-12-1879	17-3-1908



Chemin du « vieux rang 7 »



Sous la neige...

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
RANG VII			
1	Joseph Drouin -Gérard-Raymond Larivière	31-5-1907	26-2-1912
2 ½SO	Auguste Genesse Dame Emma Veilleux Bougie	17-1-1920	12-5-1941
½NE	Auguste Genesse -Guy Martel	17-1-1920	2-12-1939
3	Elzéar Groleau -Jean-Marc Poirier	22-3-1928	23-3-1932
4	Georges Poulin C. Towell -Robert Poirier	29-6-1929	5-7-1937
5	Georges Brochu -Rolland Vaillancourt	27-5-1929	17-3-1932
6	Joseph Roy Joseph Grenier -Élie Vaillancourt	29-4-1905	16-11-1911
7 ½NE	Jean-Paul Maheux	12-2-1949	14-2-1949
½SO	Rosaire Vachon -Rock Paquet, Jean-Paul Maheux	10-8-1949	11-8-1949
8	Joseph Genesse Joseph Genesse (à Thomas) -Henri Larivière	29-4-1905	22-9-1909
9	Joseph Allaire -Georges Larivière (à Henri)	10-7-1905	22-9-1910
10 ½SO	Antonio Giroux	10-8-1953	22-9-1953
½NE	Léon Vachon -Luc Giroux, St-Georges Cloutier	10-8-1953	22-9-1953
11	Alberni Gagné Philippe Thibaudeau -Sylva Larivière	3-4-1911	18-12-1937
12	François Gagné, fils Napoléon Lepage -Marcel Gagné, Claude Gagné (à Alberni)	3-4-1911	16-6-1930
13	Joseph Chabot Trefflé Vachon -Claude Gagné (à Alberni), Jean-Claude Chabot	4-6-1915	24-11-1930
14	Alfred Poulin François Lepage -Sylva Larivière	26-7-1910	20-10-1933

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
15	François Lepage -Oliva Paquet, Mme Léandre Morin	29-4-1897	21-8-1908
16	Joseph Roy -Sylva Larivière	18-2-1913	7-3-1918
17	Arsène Dérapse -Élie Vaillancourt	1-10-1912	11-3-1918
18	J.E. Dulac Cyrille Jacques -Élie Vaillancourt	26-7-1910	7-3-1918
19	Hervé Nolet Zéphirin Allen -Yvan Vaillancourt	23-8-1923	5-3-1943
20	Odilon Nolet Josaphat Gilbert -Marcel Busque	23-8-1923	6-6-1935
21-22	Alfred Ostigny David Champagne	30-4-1881	3-10-1902
21	-Alphonse Lamontagne		
22	-Albert Gosselin		
23-24	Louis Ostigny David Champagne	30-4-1881	3-10-1902
23	-Evert Lee Davenport & Thérèse Gagné		
24	-Paul Breton		
25	Joseph Morin (à Bernard) Joseph Lemieux -Claude Gagné (à Alberni)	5-5-1881	4-4-1892
26 ½SO	Arthur Fortin Représentants légaux d'Arthur Fortin	12-7-1921	19-9-1951
½NE	Arthur Fortin Émile Faucher -Jean-Robert Lamontagne, Georges Rancourt	12-7-1921	3-1-1952
27	Joseph Lemieux -Georges Rancourt, Réginald Larivière	18-5-1891 (octroi gratuit)	28-4-1893
28	Arthur Drolet -Gilles Cloutier, Réginald Larivière	20-2-1907	4-10-1911
29	Éphrem Poulin David Allen -Conrad Cloutier	3-11-1880	19-3-1909
30	Éphrem Poulin Prosper-Marcel Meunier, ptre -Marial Cloutier, Réjeanne l'Heureux Cloutier	3-11-1880	16-4-1886

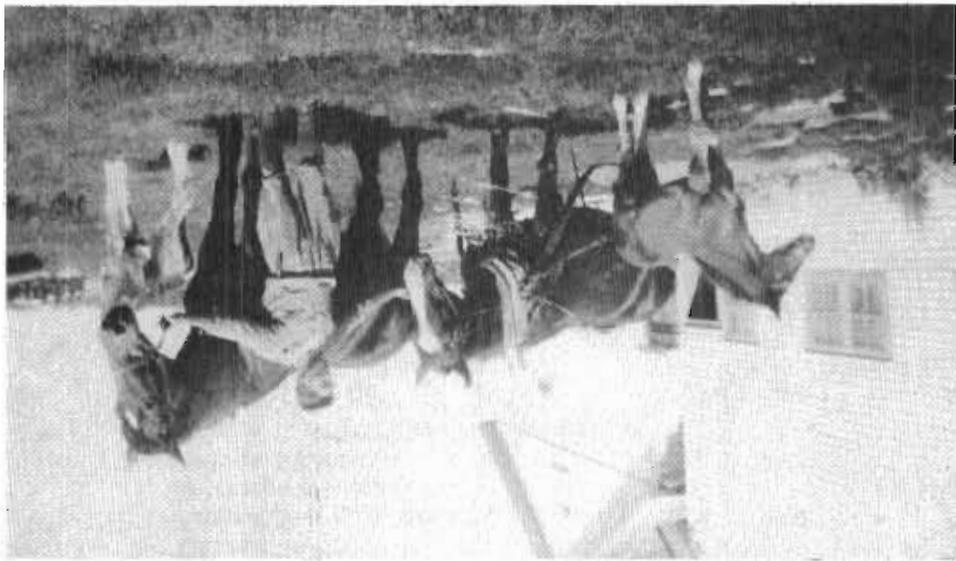
<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
31-32	Séraphin Gilbert Représentants légaux de Séraphin Gilbert	16-11-1880	26-9-1944
31	-Gervais Faucher		
32	-Sylva Faucher, Gervais Faucher		
33	Rév. B. Bernier Joseph Allaire, fils -Camille Faucher	17-6-1881	21-6-1910
34	Rév. B. Bernier Arthur Larivière -Adélard Faucher	17-6-1881	16-12-1910
35	Léger Gilbert Arthur Larivière -Adélard Faucher	23-11-1880	31-5-1920
36	Adolphe Tourangeau -Gérard-Raymond Larivière	19-1-1881	8-1-1894
37-38	Wm D. Baillargé	3-6-1880	16-3-1892
37	-Herman Paquet		
38	-Jean-Marc Guay		
39-40	Charles Baillargé	3-6-1880	16-3-1892
39	-Paul-Émile Guay, Sylva Larivière		
40	-Lionel Larochelle		
41-42	Adolphe G. Tourangeau	24-2-1885	8-1-1894
41	-Paul-Émile Guay		
42	-Jean-Marc Guay		
43	Pierre Bouffard Arthur Drolet -Julien Bolduc	15-10-1880	25-4-1905
44-45	David Allen	7-8-1879	23-4-1888
44	-Ghislain Guay, Mme Laurent Maranda, Luc Bolduc		
45	-Ghislain Guay, André Giroux		
46	Lazare Parent David Allen -Gérard Allen, André Giroux	30-12-1879	16-7-1895
47	Lazare Parent Pierre Bouffard -Prosper Larivière	30-12-1879	7-6-1899
48	Édouard Bouffard Représentants légaux d'Édouard Bouffard -Narcisse Larivière, Martial Larivière	30-12-1879	6-4-1894

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
49	L. Rodrigue Georges Pageau -Jacques Larivière, Normand Larivière	28-12-1879	19-1-1916
50	Alexis Patenaude Cyrille Goulet -Clément Larivière, Normand Larivière	26-10-1880	25-9-1889
51	Louis-Napoléon Riendeau Joseph Morin (à Simon) -Clément Larivière, Honoré Morin	26-10-1880	6-5-1892
52	Joseph Morin (à Simon) -Honoré Morin, Narcisse Larivière	28-12-1879	6-5-1892
53 1/3SO	Thomas Morin (à Moïse) Représentants légaux de Thomas Morin	28-12-1879	6-12-1957
2/3NE	Thomas Morin (à Moïse) Représentants légaux de Thomas Morin -Jacques Larivière, Narcisse Larivière	28-12-1879	17-8-1938
54	Marcelle Grondin Napoléon Larivière -Robert-Bruno Larivière	28-12-1879	24-1-1920
55	David Allen, fils Honoré Larivière -Larivière & Frères	28-12-1879	17-9-1906
56	Pierre Létourneau Marcellin Poirier -Larivière & Frères	29-7-1882	10-3-1910
57	Marcellin Poirier -Robert Millette, Yvon Maheux	24-2-1883	3-1-1907
58	Marcellin Poirier -Yvon Maheux	12-11-1898	10-3-1910
59	Romain Poirier Napoléon Larivière, père -Jacques Larivière	12-6-1886	27-4-1910
60	Jean Poirier Aldéric Fortin -Marc-Yvon-Léon Larivière	25-4-1908	31-7-1914
61	Joseph Poulin Aldéric Fortin -Narcisse Larivière	24-4-1908	31-7-1914
62	Jean Poirier -Onil Larivière, Narcisse Larivière	3-2-1909	7-6-1917

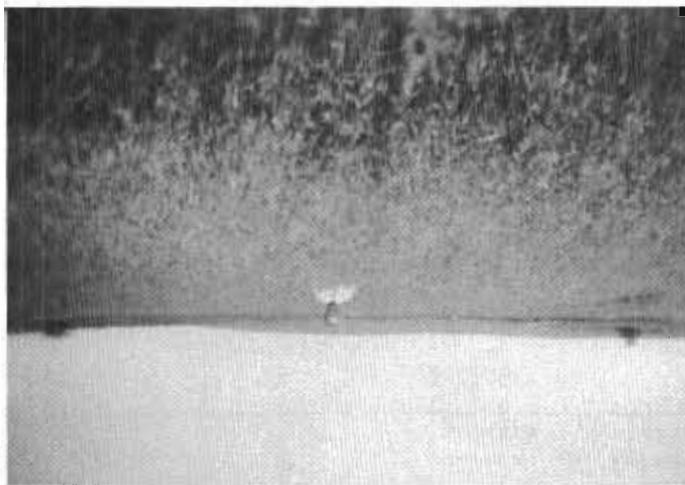
1	David Lacasse	29-4-1905	25-6-1912
2	Félix Vaillancourt	29-4-1905	25-6-1912
3	Joseph Vaillancourt	15-4-1905	19-3-1909
4	Hormidas Rancourt	15-4-1905	4-3-1909
5	Louis Rodrigue	15-4-1905	5-12-1910

RANG VIII

Les chevaux, Wilfrid Larivière en 1932, chemin du rg 6.



Et pousse l'avoine...
Napoléon Poirier en
1944, chemin du rg 6.



<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
6	Louis Rodrigue	29-4-1905	5-12-1910
7	Vital Lessard	29-4-1905	4-3-1909
8-9	Louis Caron (à Pierre)	29-4-1897	19-10-1905
10	Octave Veilleux	29-11-1902 (octroi gratuit)	16-3-1909
11	Georges Brochu	29-4-1905	21-12-1910
12	Israël Huard	10-4-1905	1-9-1910
13-14	Pierre Thireau Philémon Turcotte	30-4-1897	28-11-1903
17	Siméon Boucher	29-11-1902 (octroi gratuit)	
	Joseph Vaillancourt		31-5-1915
18	Joseph Ol. Thompson	11-4-1905	6-6-1912
19	Gaudias Gilbert	16-6-1902	25-1-1908
20-21 ½SO	Clara Gilbert, épouse de Pierre, alias Pitre Gilbert	16-10-1902	19-12-1904
21 ½NE	Pierre Lepage	16-10-1902	6-4-1905
22	Pierre Gilbert Félix Vaillancourt	13-11-1894	6-5-1903
23	Damase Aimon Joseph Gilbert	21-7-1887	26-3-1903
24	Godefroi Aubé	1-8-1887	5-2-1898
25	Joseph Jacques David Lacasse	15-8-1881	17-4-1903
26	Joseph Gagné Joseph Thompson	20-8-1881	17-3-1908
27	Odule Couture Pierre Turcotte	15-8-1881	19-4-1900
28	Charles Gagnon Ferdinand Maheu	13-11-1880	7-4-1893
29	Jean Morin (à Jean) Magloire Maheux	12-11-1880	20-3-1894
30	Georges Poulin Majorique Busque	12-11-1880	21-11-1887
31-32	Damase Larochelle Isidore Giguère	5-11-1880	7-4-1905
33	Cyrille Larochelle François Gilbert	5-11-1880	16-8-1901
34	Joseph Larochelle Honoré Faucher	5-11-1880	13-1-1906

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
35	Alfred Faucher Sigefroi Faucher	10-9-1903	5-10-1911
36-37	Alphonse Thireau	9-7-1903	9-4-1906
38-39	Élisée Beaudet Dame Pauline Carrière, veuve de Victor Vannier	17-11-1882	20-12-1907
40-41-42	Victor Vannier	21-5-1880	21-5-1880
43	Jean Morin (à Joseph) Ulric Fortin	12-2-1881	14-5-1897
44-45	Ferréol Couture	19-7-1880	7-11-1894
46	Ferdinand Maranda	28-12-1879	15-8-1887
47	Ignace Maranda Louis Maranda	28-12-1879	7-6-1886
48	Ulric Larochele	28-12-1879	17-2-1885
49	Stanislas Larochele	28-12-1879	20-5-1886
50	Philius Fortin Edmond Caouette	28-7-1879	17-9-1906
51	Frédéric Morin Joseph Morin	30-12-1879	28-9-1885
52	Frédéric Morin Représentants légaux de Frédéric Morin	30-12-1879	22-7-1940
53	Paul de Cazes Représentants légaux de Paul de Cazes	1-2-1881	12-12-1912
55-56	Jules Lefaiivre	5-2-1881	16-1-1884



Tonneau et bassin de bois. Ernest et Alberni Gagné, Ovila Lacasse, Alma Racine et Françoise Gagné, Corinne Lebreux, Rosaire Gilbert, en 1925.

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
RANG IX			
1-2-3	Georges Rancourt Herménégilde Groleau	21-7-1904	10-1-1906
4-5-6	Pierre Loignon Philius Loignon	25-4-1895	19-12-1904
7	Philius Paquet	17-4-1905	13-11-1912
8	Joseph Rancourt Alexandre Rancourt	18-4-1905	19-4-1909
12	David Bélanger	7-10-1899	17-10-1899
13	Irenée Bélanger	7-10-1899	17-10-1899
14	Romain Rancourt Charles Rainville	22-4-1905	25-6-1912
15	Joseph Gilbert	24-4-1905	21-4-1909
17	Jean Huard	10-4-1905	21-1-1909
18	Thomas Vachon	10-4-1905	29-7-1911
20	Frank Godbout	5-3-1903	13-5-1903
21	Pierre Gilbert	10-11-1899	6-7-1901
22	Jean Huard	10-11-1899	6-7-1901
25	Achille Vachon	10-11-1899	16-6-1900
26 ½SO	Alphonse Vachon	27-4-1901	24-11-1902
27	Olivier Thompson	10-4-1901	26-5-1905
28	Benjamin Lessard Ferdinand Maheux	28-6-1882	12-11-1908
29	Honoré Lecours Philémon Maheux	13-10-1882	18-11-1909
30	Ant. Lessard Achille Vachon	10-10-1883	9-1-1907
31	Pierre Langelier Albéric Rainville	21-1-1881	29-6-1905
32	P.N. Giroux (à Nick) Représentants légaux de P.N. Giroux	4-8-1879	17-1-1927
33 ½SO	P.N. Giroux (à Nick)	4-8-1879	7-6-1912
½NE	Joseph Bélanger Pierre Gilbert Joseph Bélanger	5-9-1883	7-6-1912
34	Ferdinand Marcoux Représentants légaux de Ferdinand Marcoux	20-7-1882	24-9-1919
37-38	Victor Vannier Pierre Thireau	31-7-1882	25-11-1902

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
39	Georges Lefaiivre Pauline Carrière, veuve de Victor Vannier	17-11-1882	20-12-1907
40-41	Isidore Giguère	21-10-1882	15-11-1882
42	Isidore Giguère	28-11-1899	8-11-1905
43 ½NE	Édouard Morin Ferdinand Maranda	19-1-1881	19-5-1897
½SO	Jos. Morin (à Charles) Ferdinand Maranda	18-2-1881	19-5-1897
44	Napoléon Fortin	22-7-1879	16-4-1886
45	Ulric Fortin	22-7-1879	16-4-1886
46	Joseph Morin Octave Rainville	28-12-1879	7-6-1886
47	Ignace Maranda Louis Maranda	28-12-1879	7-6-1886
48	Jacques Mathieux Edmond Caouette	30-10-1880	17-9-1906
49-50	Ferdinand Maranda	14-4-1899	24-8-1908
51-52	Albert Alexis Lefaiivre	5-2-1881	16-1-1884
53-54	Paul Lefaiivre	5-2-1881	16-1-1884
55-56	Alfred Lefaiivre	5-2-1881	16-1-1884



Le temps du jardinage, Arthur Lebreux.

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
RANG X			
25	Jean Vachon	13-4-1905	27-8-1908
26	Charles Morin (à Joseph) Joseph Roy (à Charles)	30-10-1880	21-5-1908
27	Jérôme Morin Joseph Roy (à Charles)	12-4-1880	21-5-1908
28	Ambroise Morin Louis Rodrigue	13-3-1880	9-3-1914
29	François Morin Joseph Rodrigue (à Louis)	17-2-1880	23-2-1909
30	Joseph Poulin Alphonse Gagné	28-12-1879	6-12-1915
31	Joseph Poulin Alfred Rancourt	28-12-1879	12-11-1915
32	Joseph Dumas	31-12-1900 (octroi gratuit)	22-2-1909
	Joseph Dumas, fils		
33	Geneviève Turgeon veuve d'Ignace Dumas	31-12-1900 (octroi gratuit)	
	Onésime Dumas		22-2-1909
35	Alphonse Vachon	18-4-1905	20-4-1910
37	Joseph Dumas Joseph Rainville	17-10-1905	10-1-1918
38	Étienne Thireau	5-10-1905	20-11-1912
39	Louis Giguère Joseph Fortin	23-1-1896	26-10-1906
40	Elzéar Beaudoin Joseph Beaudoin	1-4-1896	8-11-1911
42	Jean Gagnon Elzéar Beaudoin Éphrem Beaudoin	21-3-1883 20-11-1889	18-10-1910
43	Elzéar Beaudoin Joseph Beaudoin	15-8-1888	5-9-1903
44	Joseph Larochelle Aimé Beaudoin	22-7-1881	14-12-1911
49	Joseph Carrier Xavier Carrier	1-4-1896	25-11-1902
50	Xavier Carrier	1-4-1896	25-11-1902
55	Pierre Rancourt	12-4-1905	7-6-1915

<i>No(s) lot(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
56	Jean Larochelle Albert Fortin	5-7-1882	28-3-1900
57	Ovide Larochelle David Fortin	5-7-1882	28-3-1900

RANG XI

3-4	Antoine Auclair Charles Roy	21-3-1883	15-7-1903
16	William Sylvain	28-12-1905	22-11-1913
17	Alfred Sylvain Dame Léda Lacroix	28-12-1905	4-3-1919

RIVIÈRE METGERMETTE-SUD

<i>Bloc(s) minier(s)</i>	<i>Noms</i>	<i>Billets de location</i>	<i>Lettres- patentes</i>
10-12	William Dunn	13-6-1864	22-7-1864
11-16	Robert Bell	13-6-1864	19-7-1864
13	Georges Kilbourne	13-6-1864	27-7-1864
14	Noël H. Bowen	13-6-1864	26-7-1864
15	Richard S. Cassels	13-6-1864	22-7-1864

GÉOGRAPHIE DU CANTON DE METGERMETTE-NORD

Le canton de Metgermette-Nord se situe à environ 60 milles (100 kilomètres) à vol d'oiseau, au sud-est de Québec. Il est borné vers le nord-est par le canton de Langevin et le Maine, vers le sud-est par le Maine et le canton de Metgermette-Sud, vers le sud-ouest par le canton de Linière et vers le nord-ouest par le canton de Watford.

Faisant partie de la chaîne des Appalaches, le canton possède donc un relief accidenté. Son altitude la plus basse est d'environ 1 100 pieds (335 mètres) au-dessus du niveau moyen de la mer, et la plus haute s'élève au-delà de 2 000 pieds (610 mètres). Ainsi, l'altitude de plusieurs points permet de voir à une quarantaine de milles dans toutes les directions, sauf vers le Maine; en direction ouest, on aperçoit le mont Adstock, situé à quelques milles de Thetford-Mines.

La nature du sol et le climat, plus froid en raison même de l'altitude si on compare à la vallée de la Chaudière, font du canton une région qui ne se prête pas particulièrement bien à l'agriculture.



Vue panoramique vers le nord, arg de la
t-Jean. Maison d'Antoine Lebreux
émolie).



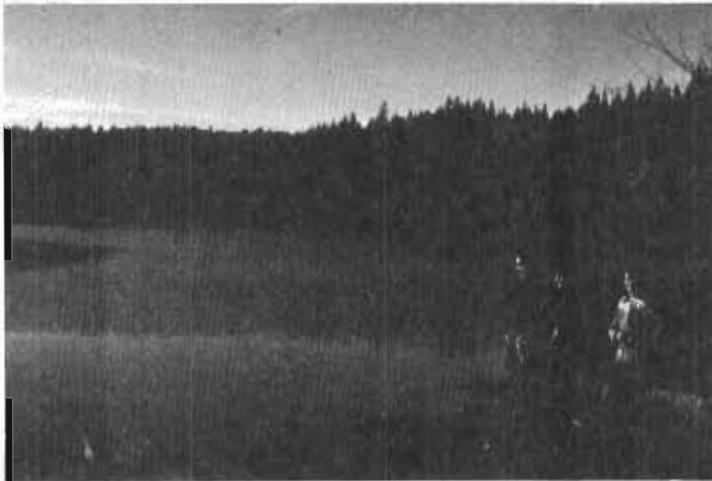
«Terre de roches».

L'expression populaire, « terres de roches », parle par elle-même. On peut difficilement croire aujourd'hui qu'une grande partie des lots a été défrichée et cultivée. Nos ancêtres ont réussi à survivre, mais à quel prix ! Ils ont arraché à la terre ce qu'elle pouvait leur donner de mieux : la forêt ; celle qui, hier, reculait et tombait sous la hache ; celle qui, aujourd'hui, reprend sa place et repousse sur la sueur et l'âme des pionniers.

Cette forêt se compose de feuillus et de conifères ; c'est une forêt mixte. Les feuillus ou « bois francs » les plus répandus sont l'érable, le bouleau, le merisier, le peuplier et le tremble. Les conifères ou « bois mous » les plus connus sont le sapin, l'épinette, le cèdre et le mélèze. Le pin, quoique peu abondant au début de la colonie, est presque disparu et on n'en retrouve que quelques rares spécimens à l'état naturel.

Le canton est parsemé de nombreux lacs et rivières alimentés par des sources naturelles et par l'eau de ruissellement. En considération de l'altitude et ainsi de la superficie réduite du bassin d'alimentation, les cours d'eau qui sillonnent le territoire ont un débit relativement faible.

Sur le territoire de Metgermette-Nord, il existe en fait, trois rivières Metgermette : la branche nord, la branche centrale et la branche sud. La rivière Metgermette-Sud est la plus importante des trois ; elle prend sa source dans le lac Metgermette (rang A) et elle reçoit les eaux de la rivière Metgermette-Centrale et de la rivière Metgermette-Nord. Les trois branches ainsi réunies, forment la rivière Metgermette qui se jette dans la rivière Linière et celle-ci dans la rivière Chaudière. La partie sud-ouest de la rivière Metgermette-Sud comprend des lots miniers ; cette rivière est « claimée » pour l'or et le cuivre depuis fort longtemps. Bien que les blocs miniers soient concédés depuis 1864, ils n'ont jamais été exploités. Avis aux prospecteurs... optimistes ! Quant aux trois blocs de la branche nord, ils n'existent plus depuis le 26 janvier 1960.



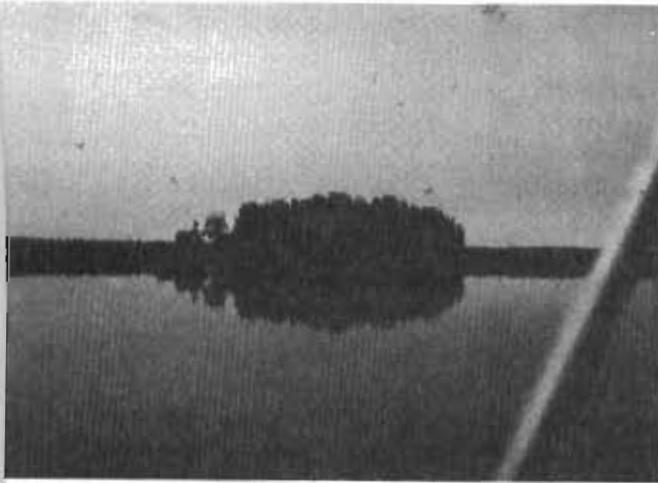
Lac Metgermette.



Rivière St-Jean.

Le lac St-Jean (rang II) devenu Petit Lac St-Jean, est la source de la rivière St-Jean. Cette rivière coule sur une distance de plus de 400 milles (700 kilomètres environ) avant de se jeter dans la baie de Fundy, au Nouveau-Brunswick ; elle délimite une partie de la frontière entre le Québec, dont le canton de Metgermette-Nord, et les États-Unis.

Le lac qu'on appelle communément Lac du rang VII, se situe en réalité sur le rang VI et se nomme Falardeau. La présence d'îles sur un lac d'une taille aussi modeste, représente en soi, un fait assez inusité ; vers 1900, la famille Falardeau a même fait une des îles en abattis pour y pacager ses moutons. Le déversement de ce lac forme une rivière qui se jette dans la rivière St-Jean ; c'est sans doute la raison pour laquelle, ce lac porte aussi à l'origine le nom de St-Jean, tout comme le Petit Lac St-Jean ou lac Joli, situé sur une partie des rangs VIII et IX.



Lac Falardeau et ses îles.



Petite Rivière.

Les rivières généralement appelées Grosse Rivière (à Pierre) et Petite Rivière, prennent leur source sur le rang V ; elles se rejoignent sur le rang VI pour former la « Baillargé » qui se jette dans le lac Abénaquis (rang VIII). Ce lac alimente la rivière Abénaquis dans laquelle se jette le déversement du Petit Lac Abénaquis (rang IX) ou lac Fortin. La rivière Abénaquis se déverse dans la rivière Famine et celle-ci dans la Chaudière.

Malgré leur faible débit, ces rivières savent être très utiles à une certaine époque, soit pour la drave, soit pour le pouvoir hydraulique.

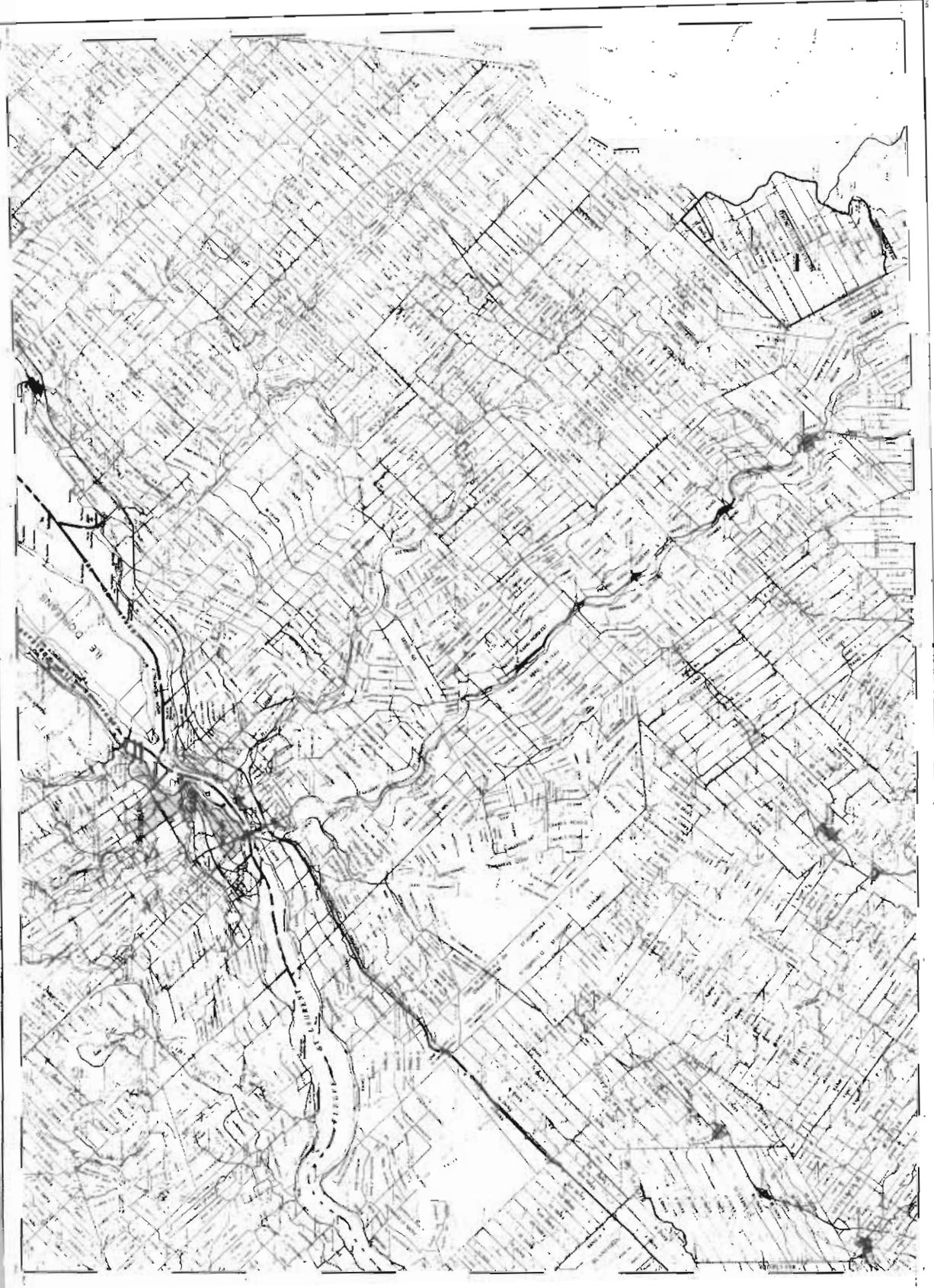
Vers 1915, la Grosse Rivière est utilisée pour la drave, grâce à un barrage érigé à la décharge du lac « Boulanger » dans lequel la rivière prend sa source. Les eaux du lac sont retenues pendant un certain temps et le moment venu, les vannes ou « pelles » sont levées ; le débit de la rivière se trouve ainsi accru et le courant entraîne avec lui, le bois de pulpe que les hommes ont amené sur les rives de la rivière. Le bois se transporte ainsi jusqu'au moulin à papier des Breakey, à Breakeyville. D'ailleurs, il existe encore des vestiges de ce barrage, témoins d'une activité désormais révolue.

Quelques rivières du canton, telles la rivière Metgermette-Nord, la rivière du lac Falardeau ou la rivière Abénaquis, fournissent le pouvoir hydraulique à certains moulins à scie de l'époque ; ainsi, une roue à aubes, mue par l'eau de la rivière, actionne le mécanisme du moulin à scie construit tout près du cours d'eau. Sur le territoire de Metgermette-Nord, ces moulins à scie ne sont plus qu'un souvenir ; un seul représentant, érigé vers 1874 et transformé en moulin à farine, soit celui de la rivière Abénaquis à Ste-Aurélie, honore la main des bâtisseurs.

Note: Les photographies aériennes des pages suivantes montrent une partie du canton de Metgermette-Nord. Elles datent de 1966 et elles ont été prises à environ 12 000 pieds d'altitude. L'échelle des photos est de 1:15840 (1 po = 1320 pi. approx.). La carte cadastrale de St-Zacharie, section Premiers concessionnaires — Propriétaires actuels, est faite à partir de ces photographies aériennes.

DIRECTION DES BREVETS TECHNIQUES
SERVICES DE LA CARTOGRAPHIE

PROJET DE LOI C-58 (PROJET DE LA LOI C-58) - LE QUÉBEC



Carte géographique : Metgermette-Nord par rapport à Québec.



Rang A.



Rangs A, I, II.



Rangs II, III, IV.



Rangs I, II, III, IV.



Rangs III, IV, V.



Rangs IV, V, VI.



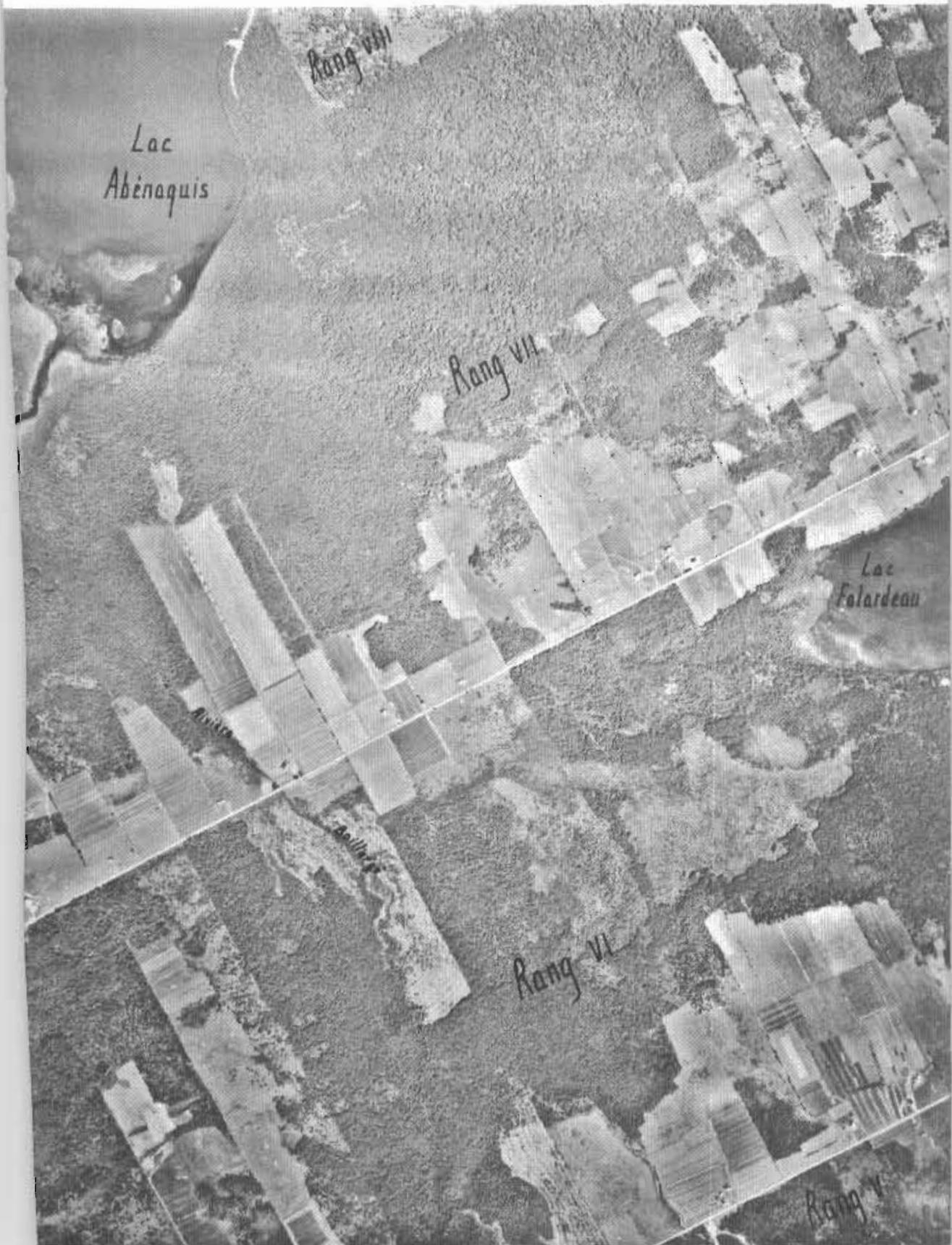
Rangs IV, V, VI, est.



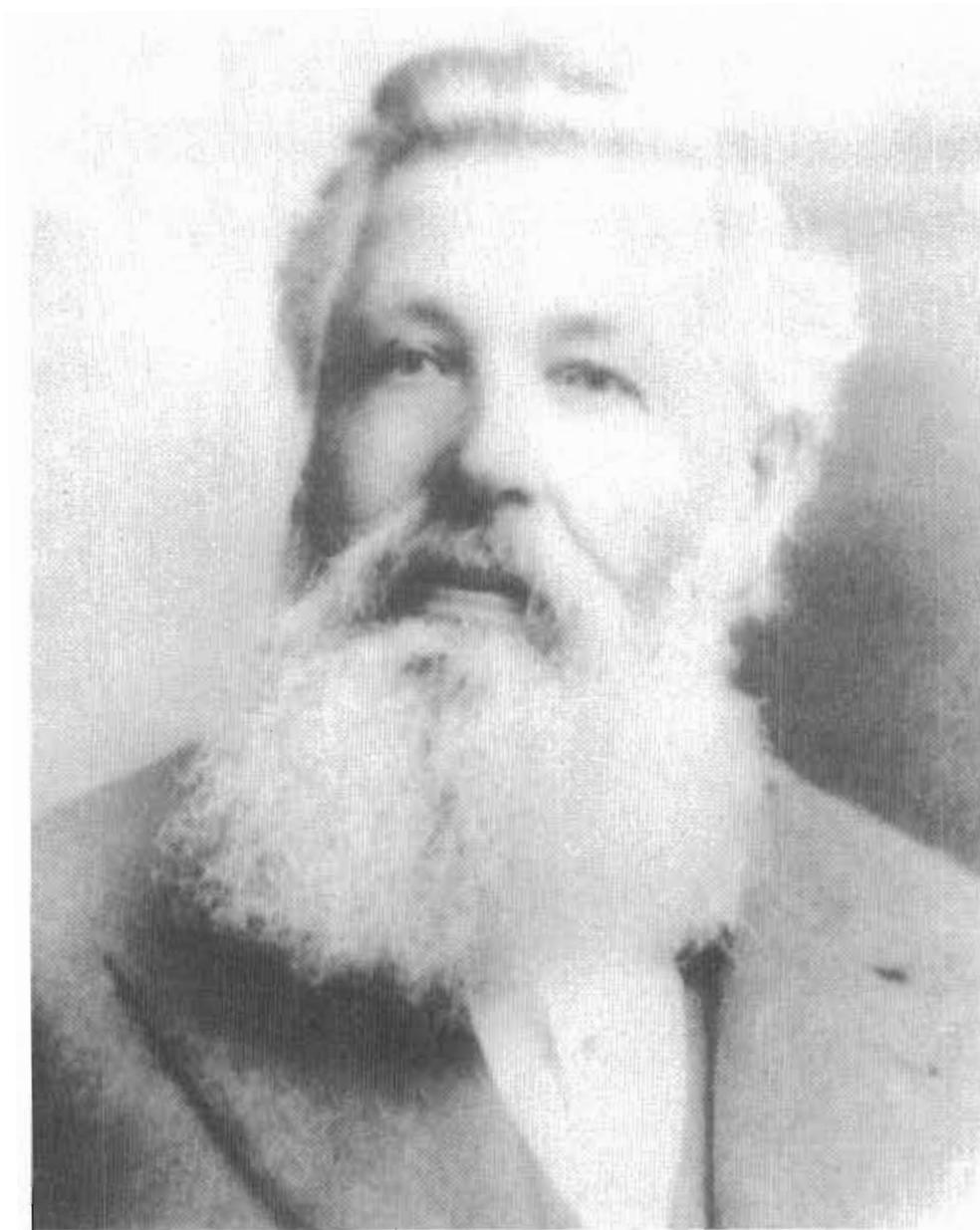
Rangs V, VI, VII, ouest.



Rangs V, VI, VII, est.



Rangs V, VI, VII, VIII, est.



Victor Vannier.

DEUXIÈME CHAPITRE

COLONISATION DU CANTON DE METGERMETTE-NORD

VICTOR VANNIER

L'initiative du premier établissement dans le canton de Metgermette-Nord, revient à Victor Vannier.

Ayant entrepris des démarches depuis plusieurs années et après quelques voyages de France vers le Canada, c'est à l'automne de 1872 que Victor Vannier visite le canton pour la première fois. Il est alors « accompagné de M. André Gingras, entrepreneur de bâtisses de Québec, de M. Fortin, agent des Terres de la Couronne, de M. Edmond Fréchette, avocat et d'un chasseur de Saint-Georges, M. Pierre Gilbert, qui leur servait de guide¹. » Partis du rang St-Antoine à St-Georges, ils empruntent un chemin de sucrerie qui les mène sur les bords de la rivière Abénaquis, à quelques milles du lac du même nom. Ils s'abritent dans un camp abandonné et explorent le territoire pendant quelques jours. Ils reviennent à Québec, enchantés de cette première excursion et le canton, presque ignoré jusqu'alors, soulève l'intérêt.

Usant de son influence auprès des autorités politiques, M. Vannier obtient pour la « Compagnie Franco-Canadienne », une concession du gouvernement Chauveau. Composée principalement d'actionnaires

1. Saint-Zacharie de Metgermette : hier, aujourd'hui, demain, p. 7.

français, cette compagnie supporte financièrement un projet pour le moins gigantesque : bâtir une ville sur les bords du lac Abénaquis. En effet, M. Vannier s'engage, en retour de sa concession, « à faire venir chaque année deux cents familles, pendant huit années consécutives, et à les établir au fur et à mesure sur le terrain désigné². »

Un an après sa première visite dans le canton de Metgermette-Nord, M. Vannier entreprend un second voyage à la tête d'une équipe de quinze hommes. Ils suivent le même sentier que l'année précédente, soit celui qu'on appellera plus tard « le chemin des Français ». Après une journée et demie de marche, soit le 2 novembre 1873, ils atteignent le site choisi, c'est-à-dire les rangs VIII et IX, dudit canton, aux abords du lac Abénaquis (Ste-Aurélie actuellement).

Dès leur arrivée, les hommes commencent l'abattage du bois. De quinze qu'elle était, l'équipe augmente à quarante hommes qui entreprennent, en même temps que le défrichage, la construction d'un moulin à scie, sous la direction de Georges Larochelle de St-Anselme. Aux mois de janvier et février 1874, cent hommes de tous les métiers se joignent au rang des travailleurs, et aux travaux déjà amorcés, s'ajoute la construction des maisons. (Voir copie de la convention signée entre MM. Bolduc et Vannier).



La construction du moulin à scie.

². *Ibid.*, p. 8.

Entre les Jouissés
 Messieurs Rémy Bolduc et Joseph Bolduc, Cultivateurs
 demeurant à St Gerger, Beauce, d'une part,
 Et Monsieur Victor Vannier, Gérant
 de la C^{ie} Franco-Canadienne, agissant pour
 elle, d'autre part.
 Il a été dit et convenu ce qui suit:

- 1^o Messieurs Rémy Bolduc et Joseph Bolduc, s'engagent à construire pour la C^{ie} Franco-Canadienne d'un côté une maison de quinze mètres six cent cinquante-trois, huit cent cinquante-trois sur vingt, en bois équarris sur les quatre faces, pareille au modèle qui leur a été montré, sauf la toiture qui sera en bardage, on de la faire à l'époque susdite prête à habiter.
- 2^o La C^{ie} fournira aux dits Bolduc les planches nécessaires pour les planches et les pignons, les chasses dans leur cadre la porte sans cadre, les deux et fenêtres, ainsi que les bardages pour la couverture, rien autre chose. La C^{ie} fournira aussi au moment du logement, un certain nombre d'hommes pour aider à lever les maisons, mais ces hommes seront à la charge des dits Bolduc, qui fourniront leur temps et leur nourriture, pendant le temps qu'ils les emploieront.
- 3^o Les dits sieurs Bolduc pourront équarrer leur bois partout dans l'abattoir et les terrains environnants, sans cependant aller en prendre de l'autre côté du lac Abénakie.

4^o

Convention entre MM. Bolduc et Vannier.

- 4° Les maisons doivent être parfaitement faites, bien
d'aplomb et bien à l'intérieur
- 5° Le prix convenu pour chaque maison est de Quatre-Vingt piastres
que la C^{ie} s'engage à payer lorsqu'elles seront tout-à-fait
terminées; mais elle donne un acompte quand les
travaux seront à moitié faits

Trait Double entre les parties, en présence des
Messieurs Joseph Gilbert et Théophile Vasson
qui ont signé avec nous les présentes conventions.

Joseph Gilbert
et Vasson

J. Vasson

Article additionnel
Les Messieurs Vasson s'obligent à débiter l'emplacem^t
des maisons moyennant cinq piastres par maison

Joseph Gilbert
et Vasson

J. Vasson

Joseph X Boleac

Rémy X Boleac

Au cours de l'année 1875, la nouvelle colonie voit arriver ses premiers colons venus directement de France; outre celle de M. Vannier, les familles Boutet, Le Breton, Boudoux ainsi qu'un M. Dumain, prennent possession des maisons et des lots partiellement défrichés. Il reste encore beaucoup à faire et c'est de leurs mains que sortira leur survie.

Le temps s'écoule et les familles si impatiemment attendues n'arrivent pas. L'inquiétude s'installe au sein de la colonie. Les travaux ralentissent, les travailleurs se dispersent, les familles partent une à une. Vers la fin de l'année 1877, Victor Vannier se retrouve seul avec sa femme, Pauline Carrière et sa famille. Devant l'évidence, il doit renoncer à son audacieux projet alors que seulement deux cents acres de terrain sont défrichés, qu'une vingtaine de maisons sont terminées tandis que d'autres sont à peine ébauchées.

Comment expliquer l'échec prématuré d'une entreprise qui semble pourtant bien planifiée? Le climat, l'éloignement, le transport sont-ils des facteurs suffisants? Certes, la vie n'est pas facile sur cette terre pourtant si prometteuse, mais les colons ne sont-ils pas avertis des conditions dans lesquelles ils auront à vivre? Peut-être ne connaissons-nous jamais la vraie raison qui justifie un tel dénouement!

Puisqu'il demeure, M. Vannier garde l'espoir. Il sait que le canton doit être colonisé; si ce ne sont pas ses compatriotes, quelqu'un d'autre relèvera le défi. Son meilleur atout reste le temps...

DEUXIÈME MOUVEMENT DE COLONISATION

Malgré une grande publicité en France pour la colonisation du canton de Metgermette-Nord, le projet de la « Compagnie Franco-Canadienne » reste sans lendemain. L'année 1878 voit cependant poindre l'aube d'un deuxième mouvement de colonisation qui décide de l'avenir du canton, tel que nous le prouve l'histoire. Ayant vainement attendu des compatriotes français, Victor Vannier voit alors arriver des colons canadiens. Familiarisés au rude climat, habitués au défrichement, ces colons venus principalement de la Beauce et des comtés voisins, s'implantent progressivement dans le canton.

Les premiers colons canadiens à s'établir dans le canton, sont Féréole Couture et sa femme, Martine Talbot, en 1878; ils sont suivis, de 1878 à 1880, des Fortin, Maranda, Morin, Laroche et Bouffard. Tous ces colons se fixent sur les lots 44 à 53, rang VIII, du canton de Metgermette-Nord.

En août 1880, la famille de David Allen, père et de Sophronie Turcot, s'établit dans le rang VII dudit canton.

Le 18 mars 1881, la famille de François Gagné, père et de Philomène Cloutier, se fixe sur le lot 32, rang VI.



Sophronie Turcot.



François Gagné, père.



Philomène Cloutier.

Bien que l'établissement de quelques colons soit antérieur à 1881, il n'existe aucun recensement avant cette date. C'est l'arrivée du premier missionnaire résidant, l'abbé Prosper-Marcel Meunier, qui permet l'ouverture des registres dont fait partie le recensement de 1881. La retranscription intégrale de ce recensement nous donne les noms des colons déjà établis en cette année :

« Paroisse de St-Zacharie — année 1881

N° d'ordre		Âge	Communi.	Non-comm.	Confirmé	Cultivateur
1 ^e	Féréole Couture		+		"	+
	Martine Talbot épouse		+		"	
	Thomas Talbot orphelin		+		"	
2 ^e	François Fortin		+		"	+
	Ursule Turgeon épouse		+		"	
	Ulric Fortin		+		"	
3 ^e	Napoléon Fortin		+		"	
	Ferdinand Maranda		+		"	+
	Louis Maranda		+		"	+
4 ^e	Joseph Morin		+		"	+
	Étienne Morin		+		"	+
5 ^e	Ceslas Laroche		+		"	+
	Henriette Goulet épouse				"	
	Zacharie Joseph Alfred	3 mois		+	"	
6 ^e	Ulric Laroche		+		"	+
	Euphennie Samson épouse		+		"	
	Marie Joséphine	3 mois		+	"	
7 ^e	Joseph Laroche garçon		+		"	
	David Allen		+		"	+
	Sophonie Turcot épouse		+		"	
	David		+		"	
	Cyrias		+		"	
	Adélar		+		"	
	Georges	12	+			
	Zéphirin	10		+		
	Odile	8		+		
	Joseph	4		+		
8 ^e	Lumina	1		+		
	Édouard Bouffard		+		"	+
9 ^e	Pierre Bouffard		+		"	+
	John Gosselin (garçon au presbytère)		+		"	
10 ^e	François Gagné		+		"	+
	Philomène Cloutier épouse		+		"	
	Marie Mathilde		+		"	
	François		+		"	
	Angéline		+		"	
	Jean		+		"	
	Herménégilde	11		+		
	Philomène	8		+		
	Marie Aglaée	6		+		
	Marie Viatrice	3		+		
11 ^e	Victor Vannier		+		"	+
	Pauline Carrière épouse		+		"	
	Marie		+		"	
	Eugénie		+		"	
	Louise	10		+		
Victoria	4		+			

Résumé du recensement de 1881

Familles = 11
 Âmes = 47
 Communians = 34
 Non-communians = 13
 Pères de familles = 7
 Mères de familles = 7
 Garçons = 21
 Filles = 12
 Pas de veuf ni de veuve³.

Le recensement de 1898, fait par l'abbé Louis-Rosario Morissette, donne un plus grand échantillonnage de nos ancêtres. Il ne faut pas s'étonner si l'orthographe des noms et l'âge des personnes diffèrent parfois des archives familiales.

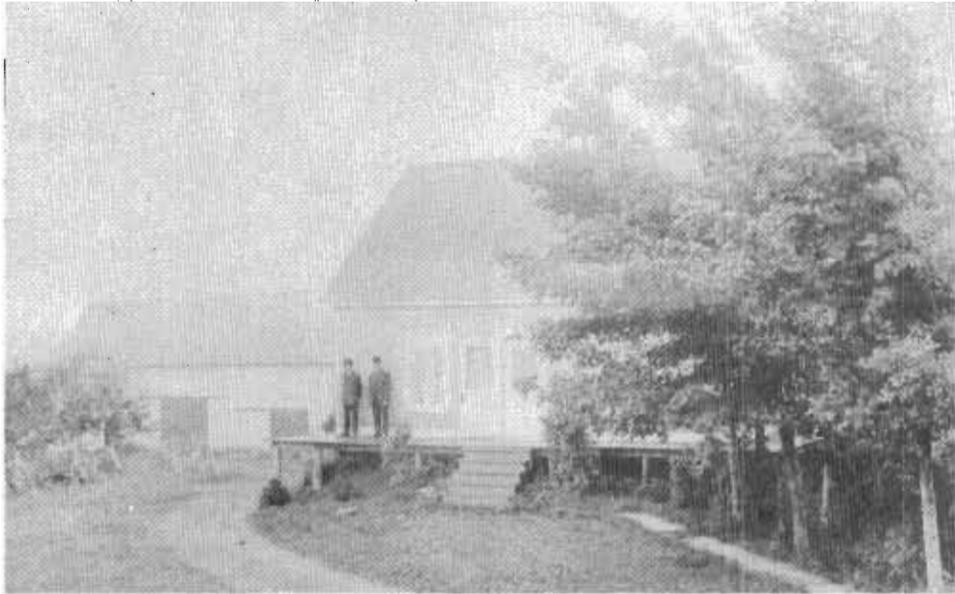
Les années figurant à droite des noms correspondent à l'arrivée des ancêtres. Elles proviennent des recensements précédents, c'est-à-dire ceux de 1881, 1884, 1890 à 1898 inclusivement. Pour les années 1882, 1883, 1885 à 1889, il n'y a eu aucun recensement. Pour expliquer brièvement : si le nom d'une personne ou d'une famille apparaît pour la première fois en 1884, les années inscrites sont alors 1882-1884. Il est donc possible que cette personne ou cette famille soit arrivée après le recensement de 1881 ou entre 1882 et 1884. L'absence des recensements de certaines années ne permet donc pas de donner un renseignement plus précis. La même situation se présente pour les années 1885-1890.

Les années antérieures à 1881 sont tirées du mémoire écrit par David Allen en 1941, « Semence qui a porté fruit », et celle de 1886, des « Récits sur le Labrador et le commencement de St-Théophile », mémoire de Geneviève Cormier-Vigneault.

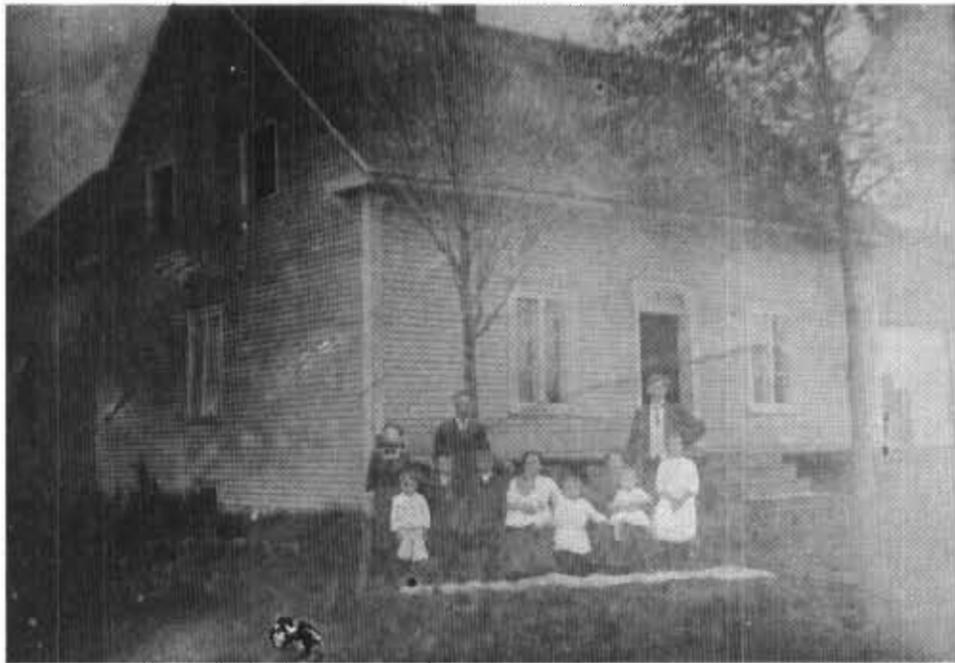
3. Cahier de recensements pour la paroisse de St-Zacharie, depuis son origine, juin 1881.

Recensement de 1898

Rang Ste-Marie (II)	Âge	
1. Alphonse Bourque	25	(1886-1890)
Marie Lebel	25	(1886-1890)
Aurélie	3 mois	
Marguerite	3 mois	
2. Alfred Cormier	50	(1886-1890)
Julie Gallant	42	
Edgar	11	
Jean Dérapse	21	(1885-1890)
3. Arsène Dérapse	24	(1885-1890)
Aurélie Bourque	24	(1886-1890)
Marie-Anne	3 mois	
4. Alphonse Lebel	59	(1886-1890)
Marguerite Dérapse	58	
Damase	23	
Olive	20	
Eusèbe	17	
Apollonie	15	
5. Daniel Lebel	30	(1886-1890)
Marie Cormier	26	(1886-1890)
Arthémise	3	
Albert	1 mois	
6. François Champion	65	(1886-1890)
Sophronie Harvey	52	
Henri	28	
François	23	
Arthur	20	
Sara	16	
Luce	15	
Rang St-Thomas (III)		
1. Placide Labbé	32	(1894)
Zoë Champion	26	(1886-1890)
Antoine	4	
Azilda	3	
François-Dollard	4 mois	
2. Jean Cormier	28	(1886-1890)
Philomène Harvey	32	(1891)
Marie-Clarisse	4	
Joseph-Marcel	2	
Marie-Henriette	1	
3. Syllas Bourque	52	(1886-1890)
Suzanne Boudreault	50	
Uriel	25	
Eugène	19	



Maison d'Abraham Poulin, construite en 1881.
Hormidas et Émile Poulin. Prop. act. Alma Racine Gagné, 858, 15^e rue.



Maison de Joseph Lachance, construite en 1893. Familles Joseph Lachance et
Alphonse Provost. Prop. act. Lionel Lachance, 920, 15^e rue.

Recensement de 1898

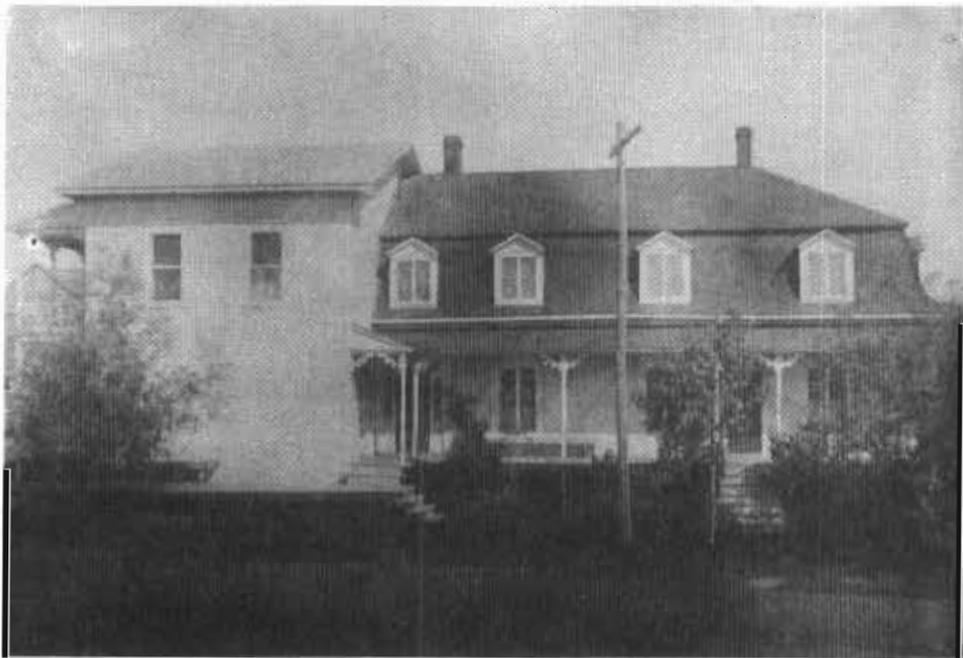
Rang St-Thomas (III) — suite	Âge	
Emma	18	
Amanda	15	
Suzanne	11	
4. Adjutor Parent	28	(1885-1890)
Clarisse Champion	21	(1886-1890)
Emmanuel	1½	
Arthur	3½ mois	
5. Alexandre Parent	57	(1885-1890)
Marie-Adèle Parent	50	
6. Vénérend Fortier	22	(1885-1890)
Marie Lamontagne	20	(1885-1890)
Marie-Justine	1½ mois	
7. Louis Bergeron	57	(1885-1890)
Anna Moreau	41	(1898)
Arthur	20	
Zoraïde	14	
Alice	11	
Louis-Alex	8 mois	
8. Ferdinand Dubois	35	(1894)
Marie-des-Anges Duquet	28	
Georges	9	
Marie	8	
Délina	6	
Marie-Adèle	2	
Anna	3 mois	
9. Louis Demers	18	(1898)
Julien Demers	17	
10. Théodule Duquet	23	(1894)
Alexandrine Simoneau	23	(1885-1890)
Joseph-Victor	1½	
Ambroise Duquet, veuf	77	(1894)
11. Arthur Gagné	32	(1891)
Amarilda Arsenault	30	(1885-1890)
Pierre	5	
Régina	2	
12. Alfred Arsenault	30	(1885-1890)
Zéphyrine Roy	19	(1893)
Exilia	5½ mois	
13. Jonas Arsenault	26	(1885-1890)
Hilaire Arsenault	23	(1892)
14. Alfred Paré	31	(1897)
Léda Parent	27	(1882-1884)
Marie-Léda	2½	
Clara	11 mois	

Recensement de 1898

Rang St-Thomas (III) — suite	Âge	
15. Elzéar Fortier	33	(1892)
Anna Chabot	31	
16. Adolphe Fortier	31	(1885-1890)
Marguerite Dumas	32	(1892)
Georges	8	
Marie-Philomène	6	
Marie-Rose-Anna	4	
Marie-Adèle	1½	
Joseph-Adélard	10 jours	
17. Octave Fortier	27	(1885-1890)
Amanda Jacques	21	(1893)
Azilda	3½	
Marie-Mathilda	2	
18. Damase Garant	38	(1896)
Marie Garant	30	(1897)
19. Joseph Garant	35	(1885-1890)
Georgiana Lajeunesse	27	
Rose-Anna	4	
Marie-Elmire	2½	
Marie-Amanda	11 mois	
Rang Ste-Anne (IV)		
1. François Simoneau	54	(1885-1890)
Camille Couture	44	
Émilie	21	
Adèle	14	
Félix	12	
Alexandre	11	
Thomas	10	
Octave	6	
Camille	5 mois	
2. Gédéon Tardif	32	(1882-1884)
Delvina Fortier	30	(1894)
Mathilda	4	
Rose-Anna	2	
Joseph-Adélard	11 mois	
3. Thomas Boulet	41	(1885-1890)
Léa Pelchat	38	
Priscille	14	
Marie	13	
Alphonse	12	
Marie-Amanda	10	
Alfred	9	
Alexandre	7	
Joseph-Elzéar	5	



Magasin général de Joseph Gagné, construit vers 1883. Famille Joseph Gagné. Se situait au 650, 15^e Avenue.



Magasin général de Thomas Gagné, construit vers 1886. Se situait au 723, 15^e rue.

Recensement de 1898

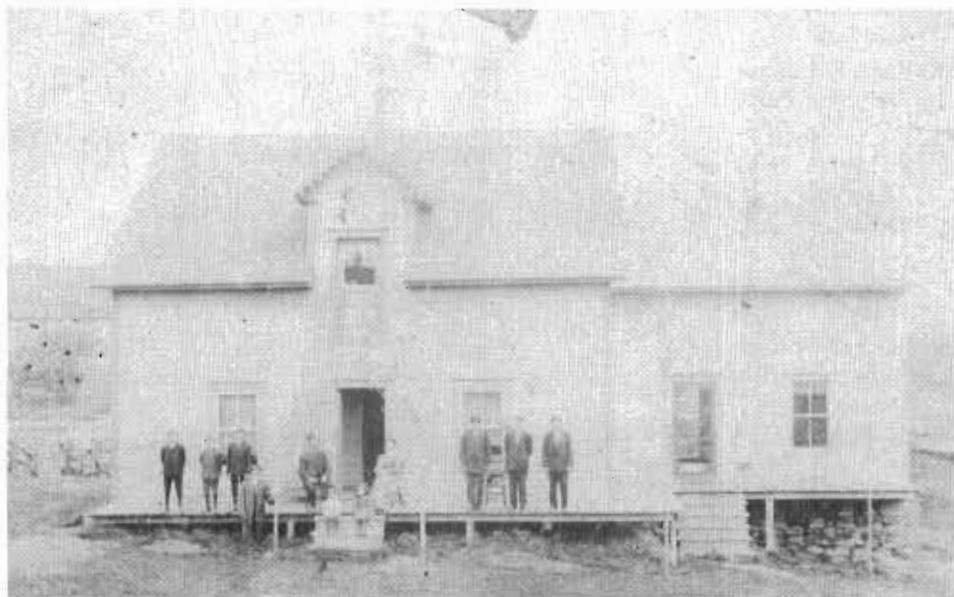
Rang Ste-Anne (IV) — suite	Âge	
Marie-Rose-Anna	3	
Marie-Mathilda	1½	
4. Octave Lamontagne	23	(1885-1890)
Marie Fortier	18	(1885-1890)
5. Fabien Lamontagne	48	(1885-1890)
Marie Lachance	48	
Jules	19	
Archélas	17	
Alphonsine	12	
Alphonse	10	
Déliima	6	
Joseph-Jean	3	
6. Joseph Lamontagne	25	(1885-1890)
Belzémire Lepage	23	(1882-1884)
Joseph-Wilfrid	2	
Rose-Anna	3 mois	
7. Narcisse Larabbée	33	(1895)
Déliima Guay	30	
Narcisse	9	
Édouard	5	
Rose	3	
Arthur	7 mois	
8. Philéas Guay	34	(1891)
Alphonsine Lebreux	28	(1885-1890)
Vitaline	6	
Rose-Anna	4	
Marie	2	
9. Jean Guay	55	(1891)
Esther Laplante	56	
Gaudiose	24	
Honoré	21	
Joseph	17	
Delvina	15	
Napoléon	14	
10. Jean Bouchard	60	(1882-1884)
Vitaline Guay	50	
Joseph	23	
Adéline	19	
Jean	17	
Camille	15	
Georges	12	
11. Édouard Champagne	36	(1885-1890)
Marie Parent	35	
Joseph	11	
Elmire	8	

Recensement de 1898

Rang Ste-Anne (IV) — suite	Âge	
Albert	7	
Auguste	4	
Pierre Champagne	38	(1898)
12. Joseph Drouin	24	(1885-1890)
Émilie Bouchard	25	(1882-1884)
Alexandre Drouin	20	(1885-1890)
13. Joseph Bélanger	32	(1885-1890)
Elmire Mercier	31	
Josaphat	6½	
Alphonse	5	
Marie-Eugénie	3	
14. Pierre Bouffard	31	(1896)
Marie Guay	28	(1891)
15. François-Xavier Cayer	—	(1898)
16. Abraham Thériault	39	(1885-1890)
Aurore Bélanger	31	
Maria	10	
Aline	8	
Joseph	5	
Marie-Anna	4	
Rose-Anna	1 mois	
17. Nazaire Chabot	62	(1896)
Anastasie Paradis	62	
Edmond	22	
18. Joseph Chabot	24	(1896)
Delphine Parent	24	(1882-1884)
19. Pierre Gosselin	70	(1885-1890)
Élizabeth Gagnon	55	
Théophile	36	
Philéas	28	
Napoléon	23	
Élise	22	
Hubert	13	
20. Michel Fortier	55	(1885-1890)
Philomène Beaudoin	54	
Délina	24	
Joseph	18	
Rang St-Antoine (V)		
1. Joseph Larochelle	72	(1885-1890)
Marcelline Gosselin	68	
Émile	24	
Ovide Bourgeois	9	(1891)



Maison d'Hormidas Poulin, construite vers 1910. Familles Hormidas et Émile Poulin; M. Mme Gendreau. Prop. act. Alonzo Poulin, 668, 15^e rue.



Maison de David Allen, fils, construite vers 1906. Famille David Allen, fils et d'Anézye Groleau-Fortin. Prop. act. Cyrille Turgeon, 621, 15^e rue.

Recensement de 1898

Rang St-Antoine (V) — suite	Âge	
2. Augustin Trépanier	74	(1885-1890)
Marie Gilbert	70	
3. Jean Trépanier	29	(1885-1890)
Rosalie Martel	27	(1893)
Joseph	5	
Adélard	4	
Marie-Rosalie	3	
Chrysologue	2	
Wilfrid-Thomas	7 mois	
4. Philibert Tardif, veuf de Nathalie Dumas	33	(1882-1884)
Aurélie Larochelle	38	(1891)
Léonidas	9	
5. Philéas Gagné	43	(1882-1884)
Octavie Bélanger	35	
Zéphyrine	14	
Florent	11½	
Marie-Anne	10	
Albert	8	
Jeanne Lauréat	6	
6. Pierre Larochelle	34	(1898)
Rose Nadeau	38	
Marie-Azilda	4	
Marie-Clarida	2½	
Joseph-Armand	8 mois	
7. Thomas Lavallée	40	(1882-1884)
Marie Lepage	36	
Napoléon Lamontagne	10	(1892)
Achille McKenzie	23	(1898)
8. Joseph Lepage	60	(1882-1884)
Brigitte Parent	66	
Charles	21	
9. Antoine Lavallée	36	(1885-1890)
Delvina Lepage	34	
Rose-Anna	11	
Joseph	7	
Marie	5	
Élie	4	
Édouard	1½ mois	
10. Édouard Lamontagne	34	(1896)
Cédule Lacasse	25	
Joseph-Édouard	5	
Cédule	4	
Joseph-Alfred	1½	

Recensement de 1898

Rang St-Antoine (V) — suite	Âge	
11. Joseph Poulin	26	(1898)
Eugénie Cloutier	21	
Emma	3	
12. Joseph Gagné	42	(1882-1884)
Mathilde Després	38	
Rose-Anna Gaudet	10	(1891)
Édouard Grosleau	7	(1898)
13. Charles Rodrigue	35	(1891-1894)
Delvina Lachance	34	(1885-1890)
Joseph	1	
Jean-Théodore	3 mois	
14. Abraham Poulin	39	(1882-1884)
Elmire Poulin	34	
Wilfrid	12	
Émile	10	
Hormidas	9	
Ernest	4	
Alma	2 mois	
15. Édouard Lachance, veuf de Zoë Samson	70	(1885-1890)
Marie	21	
16. Joseph Lachance	29	(1885-1890)
Vitaline Guay	26	(1891)
Marie	3	
Léona	2	
Joseph	8 mois	
17. Georges Lemieux	37	(1885-1890)
Virginie Champagne	34	
Donat	11	
Thomas	7	
Marie	3	
Anna	11 mois	
18. Ferdinand Boulanger	50	(1894)
Malvina Longchamp	43	
Ferdinand	16	
Onésiphore	12	
Rose-Anna	5	
Wilfrid	1 mois	
19. Téléphore Aubé	51	(1882-1884)
Marie Jacques	53	
Agnès	20	
Pierre	18	
Alphonsine	14	

Recensement de 1898

Rang St-Antoine (V) — suite	Âge	
20. Georges Tanguay, fils	36	(1885-1890)
Belzémire Lebreux	33	
Amanda	11	
Joseph	9	
Alphonsine	8	
Laura	6	
Régina	4	
Louis-Émile	3	
Julia	1	
21. Georges Tanguay, père	69	(1885-1890)
Olive Samson	69	
22. David Tanguay	25	(1885-1890)
Belzémire Quéret	23	(1895)
Joseph-David	1½	
23. Georges Rancourt	31	(1895)
Léontine Morin	22	
Marie-Léontine	4	
Joseph-Georges	1½	
24. Siméon Drouin	26	(1893)
Zénaïde Jacques	20	(1898)
25. Georges Giroux	30	(1898)
Philomène Poirier	32	(1882-1884)
Marie-Philomène	9	
Georges	7	
Marie-Anaïs	5	
Joseph Cléophas	7 mois	



Presbytère-chapelle construit en 1882. Prop. act. Marie-Anne Provost Paradis, 812, 15^e rue.



Maison de Jean Poirier, construite vers 1893. Prop. act. Richard Poirier, ch. rg 6.

Rang St-François-Xavier (VI)	Âge	
1. Esdras Gaulin	25	(1898)
Marie Lachance	23	
Lumina	2	
Ferdinand	9 mois	
2. Édouard Fleury, veuf de Marie-Vitaline Trépanier	40	(1882-1884)
Henri	10	
Joseph	6	
3. François Lepage	32	(1893)
Joséphine Pelchat	28	
Jean	1	
4. Ferdinand Tardif	56	(1882-1884)
Céline Vachon	46	
Joseph	18	
Zoël	15	
Onésime	13	
Délia	11	
Delvina	10	
Alexandre	8	
Émilia	7	
Eugène	3	
5. Joseph Trépanier	34	(1885-1890)
Angéline Gagné	30	(1881)
Marie-Anne	8	
Diana	6	
Marie-Adélaïde	5	
Albert	3½	
Marie-Rosaria	2	
Adonaldo	1 mois	
Marie-Délina Fleury (Édouard)	8	

Recensement de 1898

Rang St-François-Xavier (VI) — suite	Âge	
6. Cyrille Vachon	48	(1893)
Marie-Desmerises Gagné	37	
Tréflée	16	
Joseph	14	
Grégoire	13	
Aglæ	11	
Eugène	9	
Alphonse	8	
Agenhart	7	
Adélard	3	
Wilfrid	10 mois	
7. Joseph Chabot	27	(1893)
Philomène Gagné	26	(1881)
Adélard	4	
Patrick	2	
Rose-Aimée	7 mois	
Exilia Drouin	13	(1885-1890)
8. Léon Turcot	40	(1885-1890)
Georgiana Lepage	30	
Rose-Anna	11	
Pierre	9	
Marie-Anne-Georgiana	3	
9. Georges Gosselin	35	(1885-1890)
Anaïs Gagné	31	
Joseph	9	
Marie	7½	
Philomène	6	
Damase	4½	
Marie-Eugénie-Anaïs	2½	
10. Georges Gagné	41	(1882-1884)
Clotilde Parent	32	(1885-1890)
Georges	11½	
Marie-Anne	9	
Joseph	8	
Édouard	7	
Elmire	1	
11. François Guilmet, père	78	(1885-1890)
Marguerite Gagnon	75	
François Guilmet, fils	54	(1885-1890)
Marie Marcoux	32	
12. Ferdinand Nadeau	53	(1882-1884)
Marie Guilmet	50	
Ulric	24	
Phidélin	23	
Rouville	21	

Recensement de 1898

Rang St-François-Xavier (VI) — suite	Âge	
Abella	17	
Florida	15	
Zoël	13	
Mérilda	11	
Léontine	9	
Jean	7	
Rose-Anna Trépanier	3	(1898)
13. Thomas Parent, fils	27	(1882-1884)
Aglaë Gagné	22	(1881)
Anna-Marie	2½ mois	
Joseph St-Laurent	17	(1885-1890)
14. Thomas Parent, père	70	(1882-1884)
Adèle Lecours	62	
Joseph Parent	22	(1882-1884)
Antonia Chabot	19	(1897)
Delvina St-Laurent	16	(1885-1890)
15. Augustin Gagné	52	(1882-1884)
Léa Roy	39	
Onésiphore	20	
Herménégilde	18	
Odilon	16	
Delvina	13	
Marie-Amanda	8	
Augustin	5	
Marie-Léonille	3	
Joseph	5 mois	
16. Thomas Drolet, veuf de	79	(1885-1890)
Louise Trudel		
Léon	41	
Elzire	37	
Médéric	29	
Pierre	26	
Louis	25	
Armand	24	
Albertine	19	
Victor	18	
17. Amédée Gagné	39	(1893)
Lumina Gagné	47	
Alphonse	15	
Georges Gagné, veuf	65	(1898)
18. Godefroi Gagné	29	(1885-1890)
Elmire Roy	22	(1893)
Paul	3	
Arthur	1	
Alfred	3 mois	

Recensement de 1898

Rang St-François-Xavier (VI) — suite	Âge	
19. Elzéar Drolet	34	(1882-1884)
Vitaline Allaire	25	(1885-1890)
Bernadette	4	
Arthur-Albert	1	
20. Arthur Drolet	38	(1882-1884)
Marie Rodrigue	23	(1894)
Arthur	2½	
Ernest	1	
21. Thomas Gagné	54	(1885-1890)
Martine Couture	40	
Marguerite-M.	16	
Maria	10	
Arthur	8	
Thomas	7	
Estelle	6	
Antoine	4	
22. Théophile Allaire	53	(1885-1890)
Philomène Lefebvre	54	
Léocadie	18	
Apollinaire	15	
Joseph Allaire	24	(1885-1890)
Marie-Anne Gagné	20	(1885-1890)
23. Charles Chabot	29	(1893)
Odélie Allaire	21	(1885-1890)
Marie-Anna	3	
24. Jean Gagné	30	(1881)
Diana Lessard	23	(1892)
Eva	6	
Dominique	5	
Achille	3	
Armosa	3 mois	
25. Georges Racine	23	(1897)
Angéline Mercier	21	
Marie-Alice	19 mois	
Eugénie (Maria)	9 mois	
26. Joseph Bourque	26	(1898)
Béatrice Gagné	19	(1881)
Rose-Aimée	1½	
27. François Gagné, père	58	(1881)
Philomène Cloutier	59	
Herménégilde Gagné	27	(1881)
Olivine Jolin	22	(1893)
Léonide	5	
Alberni	4	

Recensement de 1898

Rang St-François-Xavier (VI) — suite	Âge	
Rosario	2	
Didier	3 mois	
Philomène Jolin	12	(1898)
28. François Gagné, fils	33	(1881)
Amanda Lacasse	26	(1885-1890)
Adonia	8	
Herménégilde	7	
François	5	
Ernest	4	
William	3	
Alberni	1	
29. Jean-Baptiste Lachance	38	(1882-1884)
Philomène Létourneau	25	(1892)
Albert	5	
Marie-Malvina	2	
Émile	2	
30. Adrien Lebreux, fils	38	(1885-1890)
Adéline Couture	33	
Arthur	16	
Joseph	14	
Léon	12	
Marie	8	
Rose-Anna	6	
Adéline	3	
Léontine	1	
31. Marie Samson, veuve de	73	(1885-1890)
Adrien Lebreux, père		
Joseph	33	(1885-1890)



Maison de David Tanguay, construite vers 1885. Prop. act. Jean-Marc Larivière, rg 5 est.

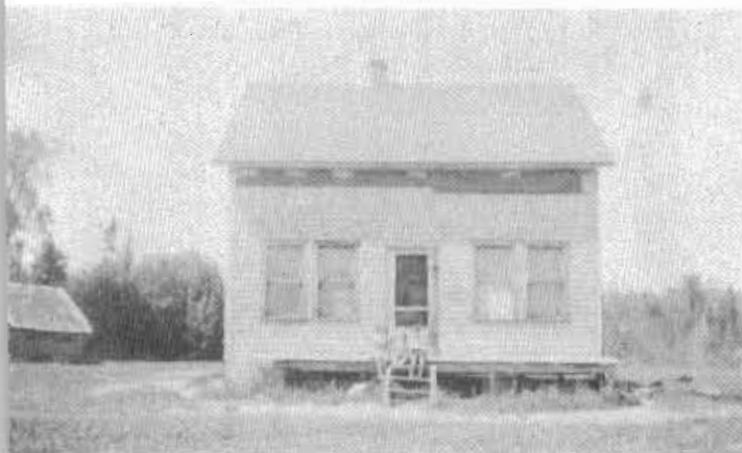


Maison d'Antonio Falardeau, construite vers 1904. Abbé Allen, Mme Joseph Drapeau et ses enfants, Estelle Allen. Prop. act. Henri Guay, rg 6 est.

Rang St-Paul (Chemin du rang VI)	Âge	
1. Elzéar Drouin	30	(1893)
Philomène Paradis	24	
Marie-Anne	5	
Marie-Philomène	3	
Délina	1	
2. Joseph Morin (à Bernard)	31	(1893)
Herméline Létourneau	24	
Marie-Anne	3	
Marie-Rose-Anne	2	
Wilfrid	1½ mois	
3. Jean Drouin, veuf de	56	(1885-1890)
Philomène Fortin		
Clara Pomerleau	44	(1892)
Marie-Anna	5	
4. Paul Poirier, fils	46	(1885-1890)
Sophie Filteau	55	
5. Paul Poirier, père	72	(1882-1884)
Angèle Nadeau	70	
Vitaline	27	
Jean Poirier	35	(1882-1884)
Marie-Aurélié Labbé	32	(1885-1890)
Marie-Léa	10	
Marie-Anne	9	
Marie-Cécile	7	
Napoléon	6	
Marie-Louise	4	
Marie-Antonia	3	
Vénérend	3 mois	

Recensement de 1898

Rang St-Paul (Chemin du rang VI) — suite	Âge	
6. Marcellin Poirier	40	(1882-1884)
Virginie Morin	33	(1882-1884)
Joseph	12	
Cléophas	11	
Rose-Anna	9	
Marie-Anne	8	
François	6	
Delvina	3	



Maison d'Arthur Lebreux, construite vers 1905, au rg 5 est. Prop. act. Ernest Vachon, 979, 15^e rue.

Maisons d'Alfred et Edgar Cormier, construites vers 1910. Se situaient au rg 2.



Recensement de 1898

Rang St-Isidore (VII)	Âge	
1. Honoré Larivière	50	(1885-1890)
Marie Bernard	46	
François	24	
Joseph	23	
Honoré	21	
Joséphine	18	
Malvina	16	
Lévis	15	
Odilon	12	
Napoléon	10	
Arthur	9	
Rose-Anna	5	
Albert	3	
2. Damase Larivière	29	(1892)
Rose Poirier	26	(1882-1884)
Joseph-Josaphat	3	
Marie-Ange	1	
Marie Poirier	30	(1882-1884)
3. Napoléon Larivière	31	(1882-1884)
Exilia Parent	33	(1885-1890)
Napoléon	9	
Marie	8	
Jean	6	
Louis	4	
Édouard	3	
Marie-Mérilda	1	
4. François Larivière	33	(1882-1884)
Céline Caron	34	(1885-1890)
Arthur	12	
Albertine	9	
Albert	7	
Alphonse	5	
Joseph-Vénérend	1½	
5. Louis Morin	41	(1882-1884)
Apolline Busque	32	(1891)
Octavie Fleury (Édouard)	5	
6. Philéas Morin	23	(1882-1884)
Joséphine Drouin	19	(1885-1890)
François-Xavier	1	
7. Jérôme Morin	37	(1882-1884)
Lucie Poulin	29	(1885-1890)
Joseph	8	
Léonidas	7	
Georgiana	6	
Lucie	5	

Recensement de 1898

Rang St-Isidore (VII) — suite	Âge	
Jean-Édouard	3	
Mathias	1	
8. Joseph Morin (à Simon)	67	(1882-1884)
Obéline Pépin	65	
Delvina Morin, veuve de	27	(1882-1884)
Adélard Allen		
Marie-Amanda Allen	5	
François Morin	31	(1882-1884)
Odile Allen	22	(1880-1881)
Marie-Anne	5	
Marie-Joséphine	3	
Marie-Eugénie	1	
9. Léon Gilbert	26	(1882-1884)
Lumina Allen	18	(1880-1881)
Joseph	2	
10. Georges Pageau	44	(1885-1890)
Virginie St-Hilaire	43	
Georges	22	
Albert	18	
Marie-Louise	16	
Joséphine	11	
Arthur	9	
Marguerite	7	
Adélard	6	
Gaudiose	4	
11. Éloi Larivière	29	(1892)
12. Marcellin Fortin	21	(1898)
Desanges Quirion	17	
13. Pierre Bouffard	37	(1880-1881)
Philomène Fortin	32	(1885-1890)
Herménégilde	10	
Pierre-Auguste	8	
Philomène	5	
14. David Allen, fils, veuf de Mathilde Gagné	37	(1880-1881)
Stanislas	15	
Anatole	14	
Marie	13	
Belzémire	12	
Jérôme	10	
Jean	9	
Moïse	4	
15. David Allen, père	63	(1880-1881)
Sophonie Turcot	56	

Recensement de 1898

Rang St-Isidore (VII) — suite	Âge	
Zéphyrin	26	
Joseph	20	
Marie-Desmerises	15	
Amanda	10	
16. Cyrias Allen	34	(1880-1881)
Léa Giguère	28	(1882-1884)
Ernest	8	
Eugène	6	
Adolphe	4	
Rosario	3	
Alice	2	
Anne	1	
17. Georges Allen	28	(1880-1881)
Marie Giguère	22	(1882-1884)
Joachim	3	
Dominique	2	
Eustache	1	
Anna	1 mois	
18. Augustin Jourdain	62	(1885-1890)
Adolphe Tourangeau	35	(1885-1890)
Joseph Larochelle	—	(1878-1881)
— Lepage	—	
19. Joseph Fradet	36	(1898)
Marie-Louise Arcand	38	
Lucien	13	
Marie-Anna	8	
Héliodore	7	
Laure	5	
Raymond	3	
20. Elzéar Dubois	39	(1895)
Georgiana Pellerin	38	
Wilfrid	11	
Marie-Anne	5	
Henri-Paul	3	
21. Félix Lamontagne	28	(1898)
Léonardine Parent	28	
Joseph	6	
Wilfrid	5	
Marie	3	
Laurenza	2	
Louis	2 mois	
22. Louis Tardif	39	(1882-1884)
Caroline Godin	39	(1885-1890)
Rose-Anna	10	
Maria	9	

Recensement de 1898

Rang St-Isidore (VII) — suite	Âge	
Joséphine	6	
Elmire	4	
23. Charles Drapeau	34	(1898)
Émérentienne Lemieux	37	
Marie	13	
Omer	11	
Anais	10	
Joseph	7	
Élodia	5	
Alexine	3	
Léonce	10 mois	



Maison de Napoléon Larivière (à Honoré), construite vers 1885 et en 1921. Prop. act. Ange-Aimé Larivière, rg 7 est.



Maison de Joseph Allaire, construite vers 1915. Prop. act. Judith Allaire-Allen, 831, 15^e rue.

Recensement de 1898

Rang St-Jean-Baptiste (VIII)	Âge	
1. Jean Huart	22	(1898)
Marie Vachon	17	(1882-1884)
2. David Lacasse	38	(1898)
Elmire Vaillancourt	35	
Emma	14	
Céline	12	
Ernest	10	
Marie	6	
William	½	
3. Pierre Lepage	28	(1882-1884)
Léocadie Gilbert	23	(1891)
Albert	3	
Malvina	1	
Georges	1 mois	
4. Joseph Gilbert	30	(1882-1884)
Marie Aubé	24	(1885-1890)
Rose-Anna	7	
Georges	4	
Adolphe	2	
Marie-Anne	2 mois	
5. Ferdinand Maheu	38	(1882-1884)
Philomène Vachon	42	(1885-1890)
Linière	14	
Marie	12	
Ernest	10	
Jean	8	
Joseph	6	
Rose-Anna	4	
Marie-Anne	2	
6. Moïse Fortin, veuf de	34	(1895)
Florida Vaillancourt		
Marie	12	
Rosalie	10	
Victoria	8	
Joseph	6	
Délia	4	
Joseph-Siméon	1½	
7. Magloire Maheu	69	(1882-1884)
Sophie Veilleux	50	(1885-1890)
Marie	10	
8. Majorique Busque, veuf	54	(1882-1884)
de Marie Bernard		
Catherine Busque	60	(1885-1890)
Léopold	16	
Wilfrid	12	
Eugène	10	

Recensement de 1898

Rang St-Jean-Baptiste (VIII) — suite	Âge	
9. François Gilbert	52	(1885-1890)
Clotilde Jacques	44	(1891)
Joseph	12	
Aglæ	11	
Rose-Anna	5	
10. Jean Poulin	31	(1895)
Delvina Fortin	25	
Marie-Louise	6	
Joseph-Adélar	3	
11. Pauline Carrière, veuve de Victor Vannier	58	(1875-1881)
Marie	37	
Louise	27	
12. Ferdinand Talon	26	(1885-1890)
Victoria Vannier	20	(1875-1881)
Victor	1 2/3	
13. Thomas Talbot	39	(1878-1881)
Flavie Morin	33	(1882-1884)
Emma	15	
Lumina	13	
Joseph	12	
Elzéar	10	
Marie	7	
Alfred	5	
Georgiana	3	
Albert	2	
14. Ferréol Couture	77	(1878-1881)
Martine Talbot	76	
15. Louis Maranda	35	(1879-1881)
Belzémire Carrier	32	(1885-1890)
Joseph	12	
Napoléon	9	
Joséphine	7	
Marie-Louise	6	
Joseph-Fortunat	3	
Louis	1	
16. Edmond Caouette	35	(1894)
Virginie Aubé	34	
Edmond	14	
Vital	12	
Prudent	9	
17. Joseph Morin	37	(1879-1881)
Vitaline Maranda	42	(1882-1884)
Marie	14	
Eugénie	13	

Recensement de 1898

Rang St-Jean-Baptiste (VIII) — suite	Âge
Joseph	12
Belzémire	11
Onésime	10
Hilaire	7
Antoine	6
Délina	4
Marie-Louise	3
Raymond	9 mois



Maison de Patrick Chabot, construite en 1921. Prop. act. Théodore Guay, 665, 15^e Avenue.



Maison d'Adonia Gagné, construite vers 1915. Prop. act. Claude et Jeannette Gagné, 868, 15^e rue.

Recensement de 1898

Rang St-Joseph IX	Âge	
1. Pierre Gilbert, père	57	(1882-1884)
Marie Morin	56	
David	21	
Gaudiose	19	
Pierre Gilbert, fils	27	(1882-1884)
Clara Gilbert	21	(1895)
2. Jean Vachon	56	(1882-1884)
Marie Turcotte	53	
Achille	24	
Thomas	18	
Jean	13	
3. Philémon Maheu	30	(1882-1884)
Rosalie Gilbert	30	(1891)
Marie	7	
Joseph	6	
Marie-Anne	4	
Alphonse	1½	
Virginie Francoeur	11	
4. Alphonse Vachon	27	(1882-1884)
Lucie Aubé	31	(1885-1890)
Arthur	8	
Marie-Anne	7	
Odilon	5	
Amanda	3	
Marie	3 mois	
5. Albéric Rainville	37	(1885-1890)
Anna Fortin	35	
Joseph	4	
Rose-Anna	2	
6. Joseph Fortin	33	(1896)
Anésie Grosleau	32	
Omer	10	
Arthur	9	
Amédée	7	
Marie-Anne	5	
Zéphyrin	3	
Georges	2	
Eugène	3 mois	
7. Octave Binet	56	(1898)
Zoë Dion	50	
8. Isidore Giguère	51	(1882-1884)
Phitomène Poulin	48	
Louis	24	
Joseph	23	
Jean	19	

Recensement de 1898

Rang St-Joseph (IX) — suite	Âge	
Léon	16	
Prosper	15	
Élie	9	
Bernard	8	
Henri	4	
9. Ferdinand Maranda	36	(1879-1881)
Eugénie Vannier	34	(1875-1881)
Eugène	14	
Louis	12	
Marie-Anne	6	
Albert	4	
Alice	7 mois	
10. Napoléon Fortin	38	(1880-1881)
Obéline Aubé	39	(1885-1890)
Clara	13	
Ophidia	12	
Zénaïde	10	
Joseph	8	
Rose-Anna	7	
Marie-Élise	6	
Joseph-Adélar	3	
11. Ulric Fortin	44	(1878-1881)
Domitille Lefebvre	46	(1882-1884)
Marie	11	
12. Pierre Thiraud	57	(1895)
Marie Blancaërt	57	
Alphonse	17	
Étienne	10	

Résumé du recensement de 1898

Rang	Familles	Âmes	Communians	Non-communians
Ste-Marie	6	28	23	5
St-Thomas	19	78	46	32
Ste-Anne	20	105	73	32
St-Antoine	25	115	66	49
St-François-X.	31	189	110	79
St-Paul	6	35	18	17
St-Isidore	23	143	75	68
St-Jean-Baptiste	17	96	54	42
St-Joseph	12	73	44	29
	159	862	509	353



Maison d'Anatole Allen, construite vers 1925. Famille Adélarde Chabot. Prop. act. Alice Vachon Chabot, 845, 15^e rue.



Maison de Frank Gagné, construite vers 1915. Famille Frank Gagné. Prop. act. Léopold Cloutier, 891, 15^e rue.



PÈRE ZACHARIE LACASSE, O.M.I.

Zacharie Lacasse naît le 9 mars 1845, à St-Jacques-l'Achigan. Ordonné prêtre en 1873, il débute sa carrière sacerdotale comme missionnaire au Labrador; il s'emploie ensuite à l'œuvre de la colonisation; puis il consacre plusieurs années de sa vie à la prédication de retraites au Québec ainsi que dans les milieux francophones des provinces de l'Ouest et des États-Unis. Son décès, le 28 février 1921, interrompt sa fonction de directeur spirituel au collège Mathieu de Gravelbourg, en Saskatchewan. L'Église catholique perd en lui « l'un de ses missionnaires les plus dévoués et la race française en Amérique, l'un de ses plus vaillants patriotes⁴. »

Toute sa vie apostolique est parsemée de nombreux écrits dont les plus populaires sont sans doute ses « Mines »; celles-ci se rapportent à la colonisation et à divers sujets de controverse. Certaines font beaucoup de bruit à l'époque et plusieurs personnes mettent tout en œuvre pour l'empêcher d'écrire. Vaine démarche puisqu'une autorité supérieure à celle de ses adversaires, l'encourage à continuer dans le même sens. Toujours sa littérature et sa parole se veulent des éléments propagandistes de l'intérêt national par le biais de la religion catholique et de la langue française.

4. Almanach de la langue française, p. 76.

Il collabore également aux journaux *Le Patriote*, *l'Action sociale* et surtout *La Vérité*; il est d'ailleurs le principal inspirateur de ce dernier.

Lorsqu'il s'engage dans la colonisation, le père Zacharie Lacasse répond à une demande de l'archevêque de Québec, Mgr Taschereau, qui souhaite développer les régions de la Beauce et du Lac St-Jean. Toute la mission de prêtre-colonisateur du père Lacasse, se fonde sur un principe fondamental; pour lui, le seul moyen de conserver la nationalité, c'est d'occuper le sol en y faisant surgir de nouvelles paroisses. Doté d'une forte personnalité, il se voue à cette tâche en mettant à contribution ses nombreux talents. Homme pittoresque et sympathique, conteur humoristique par le ton et le geste, missionnaire infatigable et dévoué, tel est celui qu'accueille la colonie naissante de Metgermette-Nord, à l'automne 1880.

Il célèbre sa première messe dans la maison de Victor Vannier, le 6 novembre 1880. Au cours de la même journée, il se rend, en compagnie de David Allen, fils et Ferdinand Maranda, rencontrer les colons du rang VI. Après avoir traversé le lac Abénaquis dans la chaloupe de M. Vannier et marché un mille et demi dans la forêt, les trois hommes arrivent au camp des colons vers la fin de l'après-midi. Après le souper, le père Lacasse prodigue des paroles d'encouragement aux colons et les invite à la pénitence. Fidèle à sa réputation, il termine la soirée en leur racontant quelques histoires amusantes.

Le lendemain matin, soit le 7 novembre 1880, après la messe et le déjeuner, les trois visiteurs se mettent en route vers le lac. En passant près du lot 31, rang V, désigné comme site de la future Fabrique, le père Lacasse demande à ses compagnons de s'arrêter quelques instants. Il abat alors un arbre dont il fait une croix; il la bénit et l'érige à la limite des lots 31 et 32, ce dernier ayant été concédé par billet de location, le 15 octobre 1880, à l'abbé Louis-Antoine Martel, alors curé de St-Joseph.

Quoique nous ignorions la durée exacte du séjour du père Lacasse et que les détails de ses allées et venues dans la mission de Metgermette-Nord soient peu nombreux, la colonie n'échappe pas à son influence et l'élan qu'il lui imprègne est sans doute significatif.

En guise de remerciement et pour rendre hommage à cet éminent missionnaire, l'abbé Prosper-Marcel Meunier, premier missionnaire résidant, confirme le 16 juin 1881, que Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau désire que St-Zacharie, pape et martyr, soit choisi comme patron de la mission, en l'honneur du père Zacharie Lacasse. Cette décision ayant sûrement provoqué un sentiment de fierté chez ce dernier, ne peut aujourd'hui, nous animer que du même sentiment.



En 1881, un nouvel hebdomadaire est publié à Québec. Un extrait de ce journal nous raconte comment le père Zacharie Lacasse incite Jules-Paul Tardivel à fonder *La Vérité*; en même temps, cet article nous livre un témoignage rendu au père Lacasse, lors de son décès en 1921 :

La Vérité, samedi 2 avril 1921

MORT D'UN VIEIL AMI

Ce n'est pas sans une vive émotion que nous avons appris la mort du R.P.Z. Lacasse O.M.I.

Nous reproduisons ailleurs l'hommage rendu à la mémoire de ce vaillant apôtre et missionnaire oblat par S.G. Mgr de Régina et le rédacteur du *Devoir*.

Pour nous, rappelons brièvement que le Père Lacasse fut, il y a quarante ans, l'inspirateur de la modeste œuvre de presse fondée par J.P. Tardivel et, aussi le premier collaborateur de la *Vérité*.

Dans la Petite histoire de la *Vérité*, au troisième volume des Mélanges, J.P. Tardivel écrivait à ce sujet :

« J'ai toujours pensé que Dieu s'est servi de mon excellent ami, le R.P. Lacasse, O.M.I. pour me faire connaître la voie que je devais suivre.

« Au moment où je quittais le Canadien, le R.P. Lacasse arrivait de je ne sais quelle mission lointaine. Apprenant que j'étais libre, il me dit : — Vous allez fonder un journal, pas grand, modeste, hebdomadaire, foncièrement catholique, militant, indépendant des hommes et des partis politiques.

« Mais mon Père, je n'ai pas de capitaux. J'ai à peine de quoi vivre pendant quelques mois.

« N'importe. Commencez par un pèlerinage à Sainte-Anne, et lancez votre journal. Je vous donnerai ma collaboration et vous trouverai des abonnés.

« Je ne sais pourquoi, malgré les conseils de la prudence humaine, je me rendis sans trop de résistance à l'avis du Père Lacasse... je commençai mon entreprise selon son conseil, et au mois de juillet 1881, le premier numéro de la *Vérité* parut. »

Et le programme publié dans le premier numéro et qui est encore notre programme aujourd'hui fut inspiré par le bon Père Lacasse.

Dans les deux premières années de la *Vérité*, le R.P. Lacasse publia toute une série d'articles sur la colonisation. De nos jours, c'est encore à la politique de ce missionnaire colonisateur qu'il faut revenir si nous voulons faire quelque chose de pratique et de durable.

Le Père Lacasse ne fut pas uniquement un apôtre et un missionnaire incomparable, il fut aussi un apologiste populaire de grande influence, et c'est par ces petits coups de plume qu'il vivra éternellement dans le souvenir de notre peuple d'ouvriers et de cultivateurs pour qui il a écrit des ouvrages d'une doctrine sûre, dans une forme imagée, attrayante, dans un style du terroir. À propos des écrits du Père Lacasse, les Cloches de St-Boniface ont rappelé le jugement suivant de Mgr Fèvre :

« Le Père Zacharie Lacasse, O.M.I. est l'émule des Bernard, des Mullois et des Ségur. Sa sincérité ne dédaigne pas le mot propre ; sa belle humeur ne dédaigne pas la plaisanterie spirituelle. Nous avons lu tous ses écrits avec le seul regret qu'il ne soient pas plus nombreux. Un écrivain qui tire aux moineaux avec une grenaille de si belle préparation n'a pas droit de laisser sa plume au repos ».

Ce missionnaire de l'Évangile, cet ardent patriote miné depuis longtemps par les infirmités contractées au cours de ses courses apostoliques et les missions lointaines, vient de mourir à Gravelbourg.

Nos lecteurs n'oublieront pas dans leurs prières l'âme de celui qui fut l'inspirateur de notre modeste œuvre de presse.

Un deuxième extrait fait revivre pour nous le voyage de Jules-Paul Tardivel à Metgermette-Nord, en juin 1881 :

La Vérité, jeudi 28 juillet 1881

L'ŒUVRE de la COLONISATION

St-Zacharie de Metgermette

Dernièrement, notre rédacteur en chef avait l'honneur d'accompagner le R.P. Lacasse à Metgermette, nouvel établissement de colonisation. Il croit qu'un récit de ce petit voyage ne sera pas sans intérêt pour les lecteurs de la *Vérité*. Pour que ce récit soit moins guindé, abandonnons le *nous* trop pompeux, qui convient à l'article politique, et adoptons le *moi*, plus familier et qui sied mieux au simple chroniqueur :

Lundi, le treize juin, je prenais le train du « Québec Central » autrefois le « Lévis et Kennebec », pour St-Joseph de la Beauce, en route pour le canton de Metgermette. Il faisait une chaleur accablante. Dans le wagon où je me trouvais, il y avait fort peu de monde, et il ne se produisit aucun incident pour m'empêcher d'admirer, à mon aise, les belles campagnes que nous traversions, la fertile vallée de la Chaudière, et les magnifiques paroisses qu'arrose cette rivière.

À la station « du Pont », située à cinq milles de St-Joseph, un brave ami de la colonisation, M. Gagné m'attendait avec un petit billet du R.P. Lacasse. Le bon Père m'invitait à le rejoindre à St-Georges, et m'informait que M. Gagné s'était chargé de m'y conduire. Les sept lieues

et demie qui séparent la station du Pont de St-Georges furent bientôt franchies, malgré la chaleur et la poussière. Car, il faut le dire, les chevaux de la Beauce ont un « train de route » superbe. Aussi les gens de ce beau comté sont-ils particulièrement fiers de leurs chevaux. On m'a assuré qu'un brave cultivateur de cette contrée a intenté, un jour, une poursuite contre son voisin parce que celui-ci avait dit que son cheval, à lui, le défendeur, allait plus vite que le cheval du demandeur. C'était une insulte qu'il fallait laver dans un procès.

Au presbytère de St-Georges, où j'arrivai vers sept heures, le R.P. Lacasse m'attendait. Il me présenta à M. le curé Bernier, qui m'offrit l'hospitalité de sa maison avec une si grande cordialité qu'il m'eût été impossible de la refuser, quand bien même j'aurais été tenté de le faire. Le R.P. Bournigalle, O.M.I. s'y trouvait aussi, ayant commencé à prêcher une retraite aux paroissiens de St-Georges, le matin même. J'y fis, de plus, la connaissance de M. Meunier, autrefois vicaire de Sainte-Marie, aujourd'hui curé de Saint-Zacharie de Metgermette, de M. Roy, vicaire de St-Georges, de M. Gosselin, vicaire de St-François, et de M.P. Théberge, ecclésiastique, qui s'intéresse vivement à la colonisation, et qui, soit dit sans blesser sa modestie, a déjà beaucoup fait pour cette belle œuvre.

En pareille compagnie, il va sans dire que la soirée se passa fort agréablement. Nous eûmes une longue et intéressante conversation sur l'établissement de nos terres incultes, l'amélioration de l'agriculture et l'immigration, interrompue quelquefois par un bon mot ou un récit de voyage du R.P. Bournigalle, ou une anecdote amusante du R.P. Lacasse.

Le lendemain matin, vers dix heures, nous partîmes pour Metgermette. Nos véhicules étaient deux superbes « planches ». Ce sont les seules voitures qui puissent résister aux chemins de colonisation. M. B. Roy, de Saint-Joseph conduisait le P. Lacasse, et M. Bourque, employé de M. Gagné, m'avait pris sous ses soins.

En gravissant les hauteurs qui dominent le village, nous vîmes sortir de l'église une nombreuse procession. C'était la procession du jubilé, et elle était faite aussi pour demander de la pluie. Quatre heures après, il pleuvait à plein ciel.

À trois lieues de Saint-Georges se trouve le canton de Watford. C'est un nouvel établissement, voisin de Metgermette. M. le curé Bernier doit bientôt y faire ériger une chapelle, et, pour le moment, M. Meunier desservira cette colonie.

Nous fîmes un petit détour pour visiter une partie de ce canton. Watford renferme de belles terres et de magnifiques cours d'eau, et déjà plusieurs colons, pleins de courage et d'énergie, y sont établis. La plupart de ces braves gens, occupés à la construction d'une grange, se trouvant réunis près du chemin, le P. Lacasse put leur adresser quelques paroles d'encouragement.

Revenant ensuite sur nos pas, nous nous engageâmes dans le chemin qui conduit à Metgermette. Les chemins de colonisation sont comme le chemin du Paradis : ils sont terriblement difficiles à parcourir. Roches, souches, racines, trous, bourbiers, arbres renversés qui bloquent la voie, arbres debout, mais à moitié rongés par le feu, qui menacent de vous écraser à chaque instant, voilà les délices réservées à ceux qui sont obligés de parcourir les chemins de colonisation. Pauvres colons ! me disais-je, si

les ministres et les députés voyageaient par ces routes plus souvent, vous briseriez plus rarement vos voitures. Et je me mis à rédiger, mentalement, le projet de loi suivant que je recommande à l'attention de nos législateurs :

PROJET DE LOI CONCERNANT
LES CHEMINS DE COLONISATION

« ATTENDU qu'il est à peu près impossible de faire de la colonisation sans des routes praticables ;

« ATTENDU que les chemins de colonisation sont ordinairement dans un état affreux ;

« ATTENDU que les ministres et les députés ignorent généralement les difficultés énormes que les colons rencontrent dans ces chemins ;

« ATTENDU que les ministres et les députés travailleraient peut-être un peu plus à faire disparaître ces difficultés s'ils en avaient personnellement connaissance ;

« ATTENDU qu'il appert que les ministres et les députés ont le goût et le loisir de faire des voyages, puisqu'ils vont aux eaux, et à d'autres endroits d'amusement ;

« LA REINE, de par l'avis et avec le consentement de la législature de la province de Québec, décrète ce qui suit :

« ARTICLE I. — Tout député devra produire au commencement de chaque session, et remettre entre les mains du président de la législature, un certificat signé par M. le curé A. Labelle, le R.P. Z. Lacasse, ou toute autre personne compétente, constatant que le dit député a parcouru, de bonne foi, pendant les vacances, quinze milles de chemin de colonisation.

« ARTICLE II. — Tout ministre de la couronne, siégeant à l'Assemblée législative, devra produire, de la même manière, un certificat semblable au certificat mentionné dans l'article précédent, constatant qu'il a parcouru, de bonne foi, pendant les vacances, cinquante milles de chemin de colonisation.

« ARTICLE III. — Tout député, ou tout ministre qui aura négligé de se conformer aux dispositions ci-dessus, perdra, *ipso facto*, son droit de siéger et de voter dans l'Assemblée législative de la province de Québec, et sera inéligible tant qu'il ne se sera pas conformé aux dispositions de cet acte.

« ARTICLE IV. — Le troisième jour après l'ouverture de chaque session, le président de l'Assemblée législative devra ordonner une nouvelle élection dans tout comté dont le représentant aura négligé de se conformer aux dispositions de cet acte.

« ARTICLE V. — Cet acte viendra en vigueur le jour de sa sanction, et ne pourra pas être abrogé ou amendé tant qu'il y aura de la colonisation à faire dans la province de Québec. »

Au moment même où j'achevais, dans mon esprit, la rédaction de cette loi aussi nécessaire que rigoureuse, la pluie vint changer le cours de

mes idées. Nous fûmes bientôt mouillés jusqu'aux os, mais pas un seul murmure ne s'échappa de nos lèvres. Au contraire, nous rendions grâce au ciel de cette bienfaisante averse et nous demandions qu'elle durât longtemps.

Enfin, à quatre heures de l'après-midi, après avoir parcouru trois lieues de bons chemins et trois lieues de chemins impossibles, nous avons devant nous la terre promise, le canton de Metgermette, et le beau lac des Abénaquis sur les bords duquel des Français sont venus, il y a quelques années, faire des défrichements, aujourd'hui abandonnés. Seul, monsieur Victor Vannier y est resté, bravant la solitude et l'ennui. Il y possède maintenant un joli établissement, une maison fort spacieuse près du lac, un magnifique parterre, des champs fertiles; et il a, de plus, l'agréable perspective d'être bientôt entouré de voisins. M. Vannier et son estimable famille nous reçoivent avec cette exquise politesse française que tout le monde connaît. Dans cette maison hospitalière, nous oublions bientôt les fatigues du voyage.

La nouvelle que le Père Lacasse est arrivé se répand bientôt, et le soir, plusieurs des colons établis dans ce canton se rendent chez M. Vannier pour avoir des nouvelles. Le R. Père leur annonce que Mgr l'Archevêque n'a pas voulu les laisser plus longtemps orphelins, qu'il a érigé le canton de Metgermette en paroisse, sous le vocable de Saint-Zacharie, qu'il a nommé M. Meunier, vicaire de Sainte-Marie, à cette nouvelle cure, et que M. le curé arrivera demain pour prendre possession de sa paroisse. Il fallait voir la joie de ces braves gens en apprenant cette heureuse nouvelle. Nous, habitants des villes, nous ne pouvons nous faire une idée de ce qu'est la solitude de la forêt, ni de la terreur indicible que cette solitude inspire aux colons. Les mouches, la chaleur, les durs travaux du défrichement ne les font pas reculer; ils n'hésitent pas à les affronter. Mais la solitude les épouvante. Et ce sentiment honore grandement nos colons canadiens: ils craignent de mourir sans les secours de notre sainte religion. Aussi, l'établissement d'une nouvelle colonie se fait-elle toujours lentement, tant que le prêtre n'y est pas établi. Mais mettez un prêtre au fond du bois, dans le canton le plus reculé, le plus inaccessible, et vous avez plus fait pour la colonisation que si vous dépensiez cinquante mille piastres en chemins et en défrichements. La confiance naît aussitôt; les colons arrivent, nombreux et pleins de courage, et dans peu d'années, vous voyez surgir une magnifique paroisse là où, naguères, il n'y avait que des terres incultes. Mgr l'archevêque de Québec comprend cette grande vérité, et voulant le succès de la colonisation, il n'a pas hésité à donner un curé à Saint-Zacharie de Metgermette, bien que le nombre des colons qui s'y trouvent aujourd'hui soit comparativement fort restreint. Et l'avenir, soyons en convaincus, donnera raison à Sa Grandeur.

Après avoir fait part aux colons de cette bonne nouvelle, le R. Père tire de son inépuisable répertoire quelques anecdotes amusantes. Puis, nous récitons ensemble le chapelet et les prières du soir.

Le lendemain matin, mercredi, le P. Lacasse, M. Roy, deux jeunes gens venus pour visiter les terres et moi, nous partons pour explorer le canton. Nous nous rendons d'abord chez M. F. Gagné, établi à quatre milles du lac, au milieu du bois. M. Gagné n'a commencé ses travaux que l'automne dernier, et déjà il a un magnifique défrichement bien commencé. Il aura une bonne récolte cet automne. Après avoir passé quelques

instants avec ce brave colon, nous continuons notre marche à travers la forêt. Nous visitons le lot de M. Roy sur lequel il y a un bon pouvoir d'eau. M. Roy se propose d'y commencer la construction d'un moulin dès cet été, je crois. Partout, nous trouvons de belles terres, bien boisées et bien arrosées. Sur les coteaux il y a de superbes « érablières » et dans les fonds, qui sont très étendus et d'une qualité supérieure, nous remarquons de magnifiques « cèdrières ». Le terrain de Metgermette est très avantageux. Il y a, çà et là, quelques roches perdues, mais pas assez pour nuire à la culture de la terre. Comme l'a dit M. Gagné, ce ne sont pas des roches qui *poussent*, c'est-à-dire qu'elles sont sur la surface du sol. Si vous les ôtez, il n'en revient pas d'autres à leur place, comme cela arrive en quelques endroits. Du reste, il y a bien des lots, où il ne se trouve pas de roches du tout. En un mot, le canton de Metgermette, ou plutôt la paroisse de Saint-Zacharie, est incontestablement un des plus beaux établissements de colonisation que l'on puisse trouver dans la province de Québec. Tous ceux qui visitent cette colonie sont enchantés par la beauté du site et la richesse du sol. Aussi les lots se prennent-ils rapidement. Il en reste encore à prendre, mais ceux qui voudront se trouver près de la chapelle, devront s'adresser sans délai à M. Létourneau, agent des terres à St-Joseph.

Après avoir marché toute la journée, nous retournons chez M. Vannier vers six heures du soir. M. le curé Meunier y est déjà rendu, et installé dans une des maisons près du lac, qu'il occupera en attendant que la chapelle et le « presbytère » soient construits. Le bas de cette maison lui sert de demeure, tandis que le haut est converti en chapelle.

Le soir, nouvelle réunion des colons à la maison de M. Vannier.

Le lendemain matin, jour de la Fête-Dieu, en attendant la messe, je visite, en compagnie de M. Létourneau, agent des terres, une partie de la paroisse que je n'avais pu voir la veille. Nous parcourons les défrichements de messieurs Couture, Maranda, Larochelle et Morin, lesquels sont déjà considérables. J'aurais voulu aussi visiter la terre de M. Allen, située à quelque distance de là, mais je n'en avais pas le temps. M. Allen a déjà fait de grands travaux, ainsi que plusieurs autres colons dont les noms m'échappent.

Le R. P. Lacasse chanta la grand-messe dans le moulin construit près du lac. Environ cent cinquante personnes assistèrent à l'office divin, car plusieurs étrangers étaient venus des paroisses de la Beauce, témoigner par leur présence de leur dévouement à l'œuvre de la colonisation. M. le curé Meunier exprima à ses nouveaux paroissiens le grand bonheur qu'il éprouvait de se voir au milieu d'eux, pour y résider aussi longtemps que la Providence le lui permettra. Il dit de plus un mot de saint Zacharie, patron de la nouvelle paroisse, et patron aussi du R. P. Lacasse. En choisissant ce nom, Mgr l'Archevêque a sans doute voulu reconnaître publiquement le zèle et le dévouement que le P. Lacasse ne cesse de déployer en faveur de la colonisation.

Après la messe, il y eu procession du Très Saint Sacrement. L'un des reposoirs avait été préparé sur le balcon de la maison de M. Vannier, l'autre, à quelques arpents plus loin. Ce fut un touchant spectacle que cette procession solennelle au milieu du bois.

Après la procession, nous nous réunissons au presbytère où nous prenons le dîner. Puis, nous faisons l'inventaire des dons faits à la

nouvelle paroisse par les généreux habitants de Sainte-Marie et de Saint-Joseph, qui ont fondé l'Œuvre du Tabernacle de Sainte-Marie dont le but est de fournir aux missions pauvres les objets nécessaires au culte. Voici une liste de ces dons :

Un ostensor ; un calice ; un ciboire ; une chappe ; cinq chasubles (noire, violette, blanche, verte et rouge) ; un bénitier ; un encensoir, deux navettes et une boîte d'encens ; des burettes ; huit surplis en toile ; six soutanes ; une lampe de sanctuaire ; trois ampoules et boîtes d'argent ; une coquille pour les baptêmes ; un porte-Dieu ; un voile huméral ; un pupitre ; deux clochettes ; des canons ; une carte pour l'aspersion ; un plateau pour les baptêmes ; une étole et une bourse pour porter le Saint-Sacrement ; une croix de procession ; une grande nappe d'autel ; deux petites nappes d'autel ; deux chandeliers d'argent ; quatre chandeliers de cuivre ; une croix d'argent ; un porte-bouquet d'argent ; cinq bouquets ; des rubans ; un porte-manteau ; deux piscines argentées ; un sellier en vermeil ; un voile de pupitre ; une statue de sainte Anne ; deux cuillères d'argent, et beaucoup d'autres objets en confection. Les effets rendus à Saint-Zacharie sont évalués à 360 \$; les effets à venir se monteront à 150 \$.

Ensuite, nous songeons à l'avenir, et nous nous donnons rendez-vous à Saint-Zacharie, en 1884, lors de la visite pastorale de Mgr l'Archevêque. À cette époque, Saint-Zacharie sera déjà une paroisse florissante. Nous y retrouverons une magnifique chapelle de 125 pieds sur 60. Et cette chapelle sera munie d'une belle cloche donnée par le curé et les paroissiens de Saint-Roch de Québec. Le maître-actuel sera donné, paraît-il, par M. F. Laliberté, curé de Saint-Henri ; le tapis de sanctuaire, par une personne pieuse qui veut rester inconnue ; un autel de Notre-Dame de Lourdes, par la paroisse de Saint-Augustin, paroisse natale de M. le curé Meunier ; un autel du Sacré-Cœur, par les amis de M. le curé, demeurant à Sainte-Marie ; un autel et une statue de saint Joseph, par une personne qui veut remercier ce saint d'une grâce spéciale obtenue par son intercession ; une statue de Notre-Dame de Pitié, par une personne en reconnaissance de faveurs spéciales ; un magnifique chemin de croix, par Madame veuve H. Montmigny, de Saint-Anselme de Dorchester ; une chasuble en moire-antique, par... ; une statue du Sacré-Cœur, par les Dames du Bon Pasteur, Québec ; de magnifiques bouquets blancs pour l'autel de la sainte Vierge, par les Dames de l'Hôpital-Général, Québec ; de superbes bouquets rouges pour l'autel du Sacré-Cœur, par les Dames du Couvent de Jésus-Marie, Sillery ; les bouquets du maître-autel par les religieuses de N. D. de Bellevue et du Bon Pasteur ; le tableau de Saint-Zacharie, au-dessus du maître-autel, par la Révérende Sœur Saint-Alphonse, du couvent de Jésus-Marie, Lévis ; une lampe pour l'autel de la sainte Vierge, par une personne qui a obtenu l'accord et la paix au foyer domestique ; la lampe du Sacré-Cœur, par une personne en reconnaissance d'une faveur obtenue ; la lampe du maître-autel, par les seigneurs de Sainte-Marie de la Beauce ; les tapis devant les deux petits autels, par deux personnes qui veulent rester inconnues ; les chandeliers pour les autels seront aussi donnés par des personnes qui veulent qu'on ignore leurs noms ; et plusieurs autres dons d'une valeur considérable.

Ainsi, on le voit, dans trois ans, la paroisse de Saint-Zacharie sera richement pourvue, grâce à la générosité des amis de la colonisation, de tout ce qu'il faut pour le culte. Et ce n'est pas un simple tableau de

fantaisie que je fais là. Que ceux qui n'ajoutent pas foi à mes paroles, viennent me rencontrer à Saint-Zacharie, en 1884!

Et voilà le récit de mon voyage à Metgermette. À une heure, jeudi après-midi, je reprenais le chemin de Québec, *via* Saint-Georges et Saint-Joseph, et en partant, bien que je sois d'un caractère peu démonstratif, je ne pus m'empêcher de crier au Père Lacasse :

Vive la colonisation! Vive Saint-Zacharie! Vivent les gens de la Beauce!

J.P. TARDIVEL

Les trois extraits suivants, probablement écrits par l'abbé Meunier bien qu'ils ne soient pas signés, sont la retranscription d'articles provenant de Saint-Zacharie et édités dans *La Vérité*; au premier s'ajoute un texte relatif aux conditions de réussite des colons ainsi qu'un éloge de la colonisation:

La Vérité, 15 septembre 1881

NOTES SUR LA COLONISATION

On nous écrit de Saint-Zacharie de Metgermette, en date du 10 septembre.

« Déjà nous avons reçu plusieurs des objets promis pour notre mission, objets dont vous avez publié la liste dans le premier numéro de votre journal. Nous avons reçu un magnifique chemin de croix, don de madame H. Montminy de Saint-Anselme; ce chemin de croix est en beaux chromos sur cadre doré de trois pieds de haut sur deux pieds et demi de large; le cadre est une moulure de trois pouces et demi de large surmonté d'une croix et d'un médaillon, le tout bien doré et rendu à destination en parfait état. Comme vous le voyez, la liste des effets attendus n'était pas purement imaginaire, mais bien sérieuse. Aussi nous empressons-nous de témoigner notre gratitude la plus sincère à notre bienfaitrice et de l'assurer que son nom sera à perpétuité parmi ceux de nos plus chers bienfaiteurs.

« Maintenant un mot de l'état de la colonie. Les travaux de la moisson sont commencés dans d'excellentes conditions et je vois que le beau temps continuant, les colons vont tous sauver heureusement leur abondante récolte.

« Les travaux de défrichement vont rapidement; sur le terrain destiné à l'église, il y a vingt arpents de faits; sur les lots voisins et dans un rayon très étendu, nous avons déjà un beau « désert » là où, l'an dernier, la forêt se dressait encore intacte.

« M. P. de Cazes a fait entreprendre de l'ouvrage pour bâtir l'été prochain près du petit lac Saint-Jean, appelé maintenant Lac de Montauron par M. le consul Lefavre. M. Lefavre étant propriétaire de presque tous les lots qui avoisinent ce lac a voulu donner à cette nappe d'eau un nom qui lui est cher dans sa famille. D'ailleurs, il était bien juste

de changer le nom de ce lac puisqu'il y a encore deux lacs qui portent le nom de Saint-Jean dans le seul canton de Metgermette. M. Lefavre a l'intention de faire de grands travaux ; cette année il fera défricher quatre-vingts arpents et autant l'an prochain. C'est ainsi que MM. Lefavre et de Cazes montrent leur zèle pour la colonisation ; ils ne se contentent pas de faire inscrire leurs noms sur les livres de l'agent de terres, mais ils font ouvrir leurs lots et y mettent des colons.

« Nous avons aussi appris que MM. Derome et Arel devaient s'occuper sérieusement de la colonisation de leurs lots ; puissent-ils le faire bientôt ; alors nous verrons accourir sur nos fertiles terres, des citoyens courageux qui soutiendront de parole et d'exemple les plus timides et les plus incrédules.

« Les bonnes terres sont déjà concédées en grand nombre à Saint-Zacharie. Depuis la présence du curé dans cette paroisse, l'empressement a doublé, de sorte que les terres à concéder ont bien diminué en nombre. Cependant, Saint-Zacharie pourra donner asile à plus de deux cents colons en sus de ceux qui ont déjà pris des lots pour les cultiver. Quant à ceux qui en ont pris pour remplir les livres de l'agent de leurs noms et qui n'ont pas de cognées à mettre à la racine de l'arbre, que le ciel nous en préserve ! De ceux-là, nous en avons déjà trop, et les prions de vouloir bien relire les instructions qui accompagnent leur reçu. Là ils verront que notre colonie ne peut avancer sans travail, et que le gouvernement reste propriétaire des lots que l'on achète et que l'on ne cultive pas.

« Les chemins sont déjà bien réparés. Grâce aux secours nouveaux que nous recevons maintenant, je crois que l'été prochain nous aurons des communications relativement bien faciles.

Dans le dernier numéro du *Pionnier de Sherbrooke*, M. Noël parle des qualités que doit avoir le colon pour réussir. Il est de la dernière importance, au point de vue du colon comme au point de vue moral, que celui qui veut coloniser réussisse. L'insuccès produit le découragement et les préjugés chez une foule de personnes qui ne prennent pas la peine de considérer attentivement les choses.

Pour réussir, dit M. Noël, le colon doit :

1^o : Être sobre, honnête et économe.

2^o : Jouir d'une bonne santé, d'une grande énergie et d'un vif amour du travail.

3^o : Avoir quelques ressources à sa disposition.

4^o : Faire le choix d'un lot avantageux.

5^o : Enfin s'il entreprend une opération quelconque, pour la première fois, il doit demander conseil.

« Le colon doit être sobre, honnête et économe. » Il ne doit pas gaspiller son argent en de folles dépenses, ni mener un train de vie au-dessus de ses moyens. S'il est honnête, il captera bientôt la confiance de chacun, personne ne voudra lui nuire, au contraire tout le monde l'aidera. Il faut être économe non seulement de son argent mais encore de son temps qui est aussi de l'argent, au dire du proverbe yankee. Le colon doit avoir une grande énergie et aimer le travail. On ne réussit nulle part que par le travail, par le travail persévérant. Quelque carrière que l'on

embrasse exige toujours dans les commencements un redoublement d'activité.

La position d'un nouveau colon est parfois ardue, mais aussi l'avenir qui lui est réservé est enviable et mérite bien quelques sacrifices.

Je prends, dit M. Noël, un colon placé dans des circonstances favorables, et quel homme plus heureux que lui ! Tous les jours il voit augmenter son domaine, il sent s'élargir le cercle de ses espérances ; chaque arbre qu'il abat, chaque sueur qui coule de son front, le rend maître de quelques pieds de terre de plus, dont il jouira le reste de ses jours et qu'il transmettra à sa famille.

Quel est le négociant, l'homme de profession ou l'artisan qui peut en dire autant ? Le commerce est soumis à des bouleversements continuels, à des crises qui ruinent les plus belles espérances ; les professions libérales sont encombrées, chacun le sait ; les arts et métiers n'ont jamais la stabilité assurée au cultivateur.

La Vérité, 3 décembre 1881

NOTES SUR LA COLONISATION

On nous écrit de Saint-Zacharie de Metgermette :

Depuis que je vous ai écrit au sujet de notre colonie, au mois de septembre dernier, il s'est passé ici bien des faits propres à encourager nos bons colons.

En premier lieu la visite distinguée de Sa Grandeur, Mgr l'Archevêque, qui, se trouvant à Saint-Georges, au mois d'octobre, a manifesté le désir, malgré l'état peu attrayant de nos chemins et le caractère encore primitif de nos voitures, de faire une excursion dans les forêts de Metgermette. Sa Grandeur a voulu, dans son zèle pour la belle cause de la colonisation, encourager par sa présence les braves colons de Saint-Zacharie. Il était nuit noire quand la voiture portant Mgr fut rendue à ce que nous appelons ici le presbytère. Le lendemain, de grand matin, Sa Grandeur dit la messe et s'embarqua, avec M. le curé, sur un petit canot, pour aller visiter et marquer les endroits de la future église, du cimetière, du presbytère, etc. À midi, l'excursion était terminée, quatre milles sur l'eau, quatre milles à pied, dans un petit sentier étroit au milieu du bois. Après quelques instants de repos, Sa Grandeur reprenait le chemin de Saint-Georges.

En témoignage de satisfaction de tout ce qu'Elle avait vu, Sa Grandeur laissa un précieux souvenir à la mission, une superbe étole pastorale, objet doublement précieux, et parce qu'il vient de Mgr lui-même, et parce qu'il a une valeur intrinsèque très haute. Plusieurs titres nous engageaient déjà à regarder notre Archevêque comme le premier bienfaiteur de notre colonie ; cette visite et ce magnifique cadeau ne feront que nous attacher encore plus affectueusement à lui par les liens de la reconnaissance.

Le 16 octobre eut lieu la bénédiction du cimetière. Il n'y avait ni foule, ni nombreux clergé, ni déploiement de toutes les pompes qu'on voit dans les grandes paroisses ; mais l'attitude pieuse et recueillie de cette

poignée de colons autour de la Croix blanche du cimetière, cette immense forêt que la hache va bientôt abattre, le missionnaire appelant les bénédictions du ciel sur cette terre qui sera un jour le tombeau de ces jeunes et vigoureux colons, cette nature silencieuse, par un beau jour d'automne, tout cela donnait à la cérémonie un cachet de grandeur tout particulier et faisait naître dans l'âme de tous de douces émotions.

Enfin, nous avons eu la bénédiction et l'installation du magnifique chemin de croix, don généreux de madame H. Montminy de Saint-Anselme.

Notre estimable correspondant nous donne d'autres détails sur l'intéressante colonie de Metgermette, détails que le manque d'espace nous force à remettre au prochain numéro.

La Vérité, 17 décembre 1881

NOTES SUR LA COLONISATION

On nous écrit de Saint-Zacharie de Metgermette :

Les chemins de notre colonie ont été beaucoup améliorés depuis l'été dernier, lorsque vous êtes venu visiter notre paroisse naissante. Nous avons ouvert plusieurs routes au milieu du bois, afin de favoriser l'ouverture des terres dans les différents rangs. Ainsi, le chemin qui conduit à Saint-Côme entre les rangs V et VI, est ouvert d'une extrémité à l'autre, soit un parcours de huit milles. Cette route n'est pas encore comme le chemin Ste-Foy, mais nous espérons qu'avec le temps et surtout avec un peu d'argent, nous parviendrons à en faire un chemin bien passable. Cette route nous donnera une sortie relativement courte par Saint-Côme de Kennebec.

Nous avons ouvert aussi un chemin de trois milles entre les rangs VI et VII, afin de faire prendre des terres sur cette ligne. Ensuite, un bout de chemin entre les rangs VIII et IX pour faire communiquer les gens du lac des Abénaquis avec la route centrale et par là avec la future église.

Notre récolte a été bien abondante cette année. Mais pour vous donner une idée plus exacte de la production de nos terres, voici quelques chiffres :

M. F. Maranda, de 15 minots de semence, a récolté 1 200 gerbes de grain. M. Laroche, de la même quantité de semence, a récolté 1 700 gerbes. M. D. Allen a aussi une récolte superbe ; 14 minots d'avoine lui ont donné 1 200 gerbes et un demi-minot d'orge 110 gerbes. Les autres colons ont aussi récolté au-delà de ce qu'il leur faudra pour l'année.

Les belles moissons encouragent plus que les paroles, et nous voyons accourir un grand nombre de colons qui viennent résolument attaquer la forêt. Dans le cours de l'année 1881 il s'est fait une somme considérable de travail. Aussi à l'endroit où sera l'église, où l'an dernier à cette époque-ci, le R.P. Lacasse a abattu le premier arbre dont on a fait une croix, il y a maintenant un « désert » de plus de cent arpents en superficie. Sur les rangs III et IV il y a au moins 25 arpents de défrichés ; sur les rangs VI et VII, en différents endroits, 4, 6, 9 et 12 arpents. Sur les rangs VIII et IX il y avait déjà de vieilles souches, mais on compte dans ces deux rangs au moins 150 arpents de terre nouvellement entreprise.

Vous le voyez par cet aperçu, M. le rédacteur, il s'est fait beaucoup

d'ouvrage ici cette année. Le travail a été récompensé par une excellente moisson ; des chemins ont été ouverts et les encouragements nous sont venus de tous les amis de la colonisation. Il ne nous manque plus qu'une cloche et un bureau de poste pour avoir l'air d'une paroisse ordinaire. Pour la cloche, les colons de Saint-Zacharie comptent encore sur les bons paroissiens de Saint-Roch de Québec. Pour le bureau de poste, ils ont compté sur presque tout le monde et personne ne veut le leur accorder, comme si, de nos jours, plus une chose est juste, plus elle souffre de difficultés et de lenteurs. L'espérance fait vivre. Espérons encore !

Un extrait, écrit par Mgr Elzéar-Alexandre Taschereau, nous indique les différentes sommes d'argent versées par la Société de Colonisation dans Metgermette-Nord ainsi que l'utilisation de celles-ci :

La Vérité, 28 janvier 1882

COLONISATION

Le gouvernement ne remet pas sa contribution directement à la société, mais il l'emploie selon la recommandation que celle-ci a le droit de faire sur la manière qu'elle juge le plus utile pour promouvoir la colonisation.

C'est ainsi que sur la demande de la société, la somme de 800 \$ a été envoyée dans Metgermette-Nord :

- 1^o: Pour ouvrir une route entre les rangs VIII et IX environ trois milles ;
- 2^o: Pour ouvrir une autre route entre les rangs V et VI depuis la route centrale jusqu'au canton Linière et établir ainsi une communication plus courte avec les paroisses S. Côme et S. Georges, environ 6 milles ; par cette route les deux chapelles de S. Zacharie et de S. Côme sont à trois lieues de distance ;
- 3^o: Ouvrir la route centrale qui traverse les huit rangs supérieurs (X à III) du canton, 8 milles ;
- 4^o: Ouvrir un chemin entre les rangs VI et VII, 2 milles ;
- 5^o: Faire quelques réparations à l'ancien chemin, dit *des Français*.

Ces travaux ont été conduits par le Révérend M. P. Meunier, curé de S. Zacharie. La somme de l'ouvrage fait montre avec quelle économie et parfaite fidélité les deniers du gouvernement ont été administrés. [...]

Il arrivait souvent que les colons, après avoir reçu de l'agent des terres l'indication du rang et du numéro de leur lot, ne pouvaient s'y rendre ni le reconnaître d'une manière certaine ; plusieurs se sont écartés, ont erré à l'aventure et sont revenus découragés et dégoûtés. Pour obvier à ce grave inconvénient, la société a dépensé une somme de 122 \$ pour payer, dans Metgermette et dans Montauban, des guides qui se sont acquittés de leur devoir à la grande satisfaction de tous les intéressés.

À Metgermette-Nord, la Propagation de la foi a fait défricher vingt arpents sur le lot (31 du V^e rang) de l'église de S. Zacharie, afin de pouvoir y construire bientôt, sans avoir à craindre l'incendie, une chapelle et une

résidence pour le missionnaire. Ces travaux n'ont coûté que 240\$. La société de colonisation a reçu pour cette mission des ornements, des vases sacrés, etc., estimés à 482.50\$, de sorte que la chapelle se trouve bien pourvu de nécessaire. Le 2 octobre dernier, j'ai vu de mes yeux quatre-vingts arpents défrichés sur les lots voisins de celui de l'église, de sorte qu'au cœur même de cette paroisse naissante, il y avait déjà cent arpents de préparés à produire une récolte en 1882. D'après le rapport de l'agent des terres, le nombre des lots pris dans ce canton avant le premier janvier courant, se monte à 266, sans compter les onze lots pris et défrichés jadis par l'ancienne société française et qui ont été vendus par le shériff le 31 décembre dernier. Sur un grand nombre de ces lots, il y a déjà des travaux de faits, mais il m'est impossible pour le moment d'entrer dans des détails plus précis, que j'espère pouvoir donner plus tard. [...]

Les courageux missionnaires qui sont dévoués à cette œuvre, soit pour porter les secours religieux aux colons, soit pour faire connaître l'œuvre dans un certain nombre de paroisses et attirer des colons, soit pour surveiller les travaux de défrichement ou de routes, ne pouvaient guère compter pour leur subsistance sur la dime ou le casuel, ou sur la Propagation de la foi déjà surchargée d'œuvres indispensables. La société de colonisation a dû y pourvoir presque complètement. C'est ainsi qu'elle a alloué 300\$ au missionnaire de N.D. des Anges de Montauban pour l'année 1880-81 et autant pour 1881-82. Celui de S. Zacharie de Metgermette, nommé en juin dernier, n'a encore reçu que 200\$. Il faut remarquer que jusqu'à ce jour le casuel et la dime n'ont rien produit. [...]

Vous voudrez bien vous rappeler que dans mon mandement du 1 septembre 1880 sur la colonisation: 1^o: tous les curés et supérieurs des Séminaires, Collèges et Communautés sont établis Zélateurs *ex officio*; 2^o: qu'outre les droits d'inscription que les zélateurs et zélatrices recueilleront, il doit se faire chaque année dans toutes les églises une quête pour cette œuvre; il sera bon de la faire précéder par la lecture du mandement: 3^o: qu'une messe doit être célébrée chaque mois dans la Basilique pour tous les associés et bienfaiteurs vivants et défunts.

† E.-A. TASCHEREAU, Arch. de Québec

Les deux articles suivants, écrits par Zacharie Lacasse, nous montrent un visage de la propagande pour la colonisation:

La Vérité, vendredi 24 mars 1882

NOUS PARTIRONS POUR LA MINE

Nous avons passé l'hiver à nous préparer. La chose méritait sérieuse considération: il y va de notre avenir. Le printemps nous est revenu, les jours empiètent graduellement sur les nuits, le soleil darde parfois de chauds rayons, la neige va nous quitter bientôt et il sera alors temps de travailler à la mine. Il faut donc ne pas tarder à partir. Faisons nos préparatifs de voyage.

Que devons-nous emporter?

De la farine, du lard, du thé, un peu de beurre ou de saindoux, des pois, des fèves, des patates, du blé, de l'orge, de la graine de mil et de trèfle. Les ustensiles de cuisine les plus nécessaires. Deux bonnes haches, deux bonnes pioches, sept dents de herse, une lime, une petite meule, et un poêle si le cœur vous en dit.

Vous serez rendu à la mine dès que vous serez sur votre lot. Vous ne trouverez l'or que l'automne prochain ; en attendant, préparez-vous à travailler avec énergie et Dieu vous bénira.

Mais où aller ?

À METGERMETTE, à METGERMETTE ou à WATFORD. — Écoutez les avantages offerts :

Un curé qui a toujours le sourire sur les lèvres, est là pour vous recevoir. Une chapelle se bâtit à Metgermette même, une autre à Watford.

Deux scieries, un moulin à farine à 4 milles de la chapelle. Des chemins qui se font partout, en tous sens.

De la bonne terre grise qui pousse le blé et le trèfle blanc en quantité. L'an prochain, les colons seront à six lieues ou huit lieues du chemin de fer.

Dans un avenir prochain un chemin de fer passera au milieu de Metgermette, car c'est la route la plus courte de 10 milles pour aller à un port de mer de l'Atlantique. On a déjà agité cette question et bientôt elle aura sa solution, car maintenant avant de construire un chemin de fer, on consulte un peu plus qu'on ne le faisait la géographie du bon Dieu.

Ajoutez à cela bon climat et une bonne récolte l'an dernier.

Nous partirons pour la « Mine » de Metgermette. Je cris aux braves « en route pour Metgermette. » C'est là que se trouve « la mine » dont je vous parlais. Je dis mieux ; non seulement à Metgermette, mais partout où il y a de la bonne terre à défricher et il y en a encore dans le diocèse de Québec des millions d'acres, dans le diocèse de Rimouski, il y a encore tant de terres qui ne sont pas prises, qu'on reste étonné de la richesse de cette partie du pays. Si ma faible voix pouvait parvenir aux pêcheurs de morue de ce vaste diocèse, que de choses j'aurais à leur dire ! Depuis deux ans, j'ai une grosse mine sur le cœur à leur adresse ; espérons que le temps me permettra de l'exploiter. Je veux tous les y amener pour 5 cts de passage.

On ne parle pas du diocèse de Chicoutimi. Il suffit de dire qu'il renferme la vallée du lac St-Jean dont on a tant parlé depuis deux ans.

Le diocèse des Trois-Rivières peut compter encore plusieurs nouvelles paroisses et, *la vallée de l'Outaouais* peut faire vivre tous les habitants actuels du Canada, et encore le Rév. M. Labelle dit qu'elle n'en aurait pas pour sa grosse dent. On a beau à choisir, n'est-ce pas jeune homme ?

Quelle riche mine ! Si nous avions l'esprit de l'exploiter ! mais non, on aime mieux aller aux États-Unis, on aime tant l'esclavage !

Jetons de côté ces tristes pensées et dirigeons-nous par milliers vers nos forêts.

À titre d'encouragement, je commence un nouveau livre dont celui-ci n'était que l'avant-coureur. Je voulais vous montrer quels étaient ceux que je désirais voir travailler à ma mine — à la forêt.

Le nouveau livre a pour titre :

**Histoire de Jean Joseph Colon
et de
Josephte Jeanne Colonne,**

et commencera au premier numéro d'avril, c.-à-d. dans 15 jours.

Zach. LACASSE, o.m.i.

La Vérité, 23 avril 1882

COLONISATION

Vers Metgermette et Watford

Je suis à passer la dernière semaine du carême à Metgermette.

Que de changements depuis l'automne passé! — La présence du prêtre attire les colons qui, depuis le jour de l'an, ont augmenté au nombre de 32.

On n'entend dans le bois que coups de hache : la joie règne sur toutes les figures ; la récolte de l'automne dernier fut bonne, et chacun est rempli d'espérance. Le jour de Pâques fut célébré avec grande solennité. La foule était si nombreuse que la chapelle provisoire était trop petite. Le prédicateur du jour put se flatter de voir « la foule se presser autour de lui. — » De l'Autel où il était, il avait peine à se tourner.

Nous sommes allés à St-Prospère de Watford ; on y compte près de 40 familles. St-Prospère est éloigné de trois lieues de St-Zacharie. Ceux qui veulent prendre de bons lots peuvent en trouver non loin de l'Église. La qui veulent prendre de bons lots peuvent en trouver non loin de l'Église. La terre y est plane et bonne.

Jeunes gens courez-y en foule. Prenez les « chars » de Lévis, arrêtez à St-Joseph de Beauce, prenez votre lot : Un agent aimable vous attend — et allez travailler, soit à Watford soit à Metgermette. On peut encore former 12 paroisses dans la fertile vallée de la Beauce.

Un prêtre réside à St-Zacharie, une chapelle s'y bâtit.

Les terres sont bonnes, que vous manque-t-il?

Du courage? Vous en avez j'ose espérer.

Je pars pour visiter les colons de Ste-Perpétue et de St-Pamphyle.

Z.L.

De 1917 à 1980



Vers 1917, en arrivant de St-Côme.



Vers 1918, vers St-Côme.



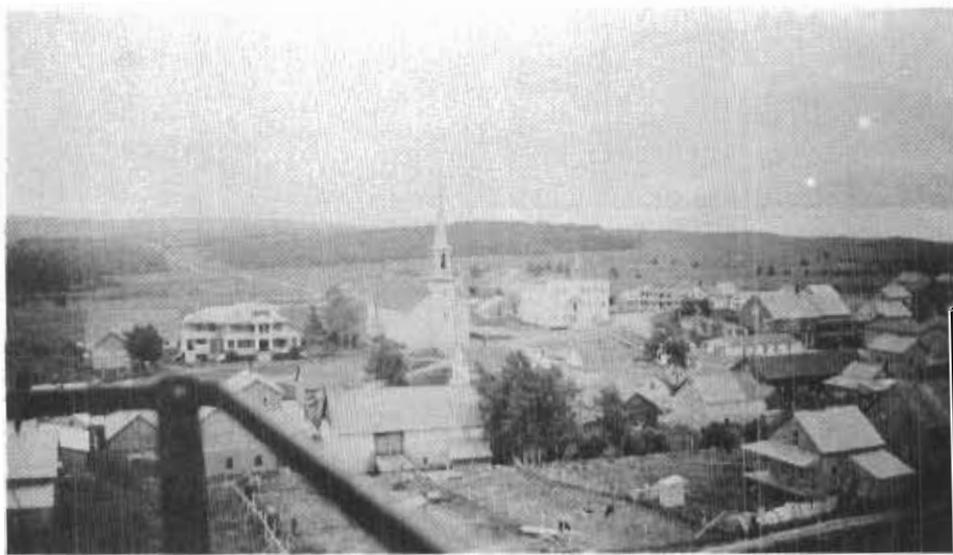
Vers 1928, vers St-Côme.



Vers 1928, en face de l'église.



Vers 1935, le haut du village.



Vers 1935, le centre du village.



Vers 1935, le bas du village.



Vers 1940, la 15^e Rue.



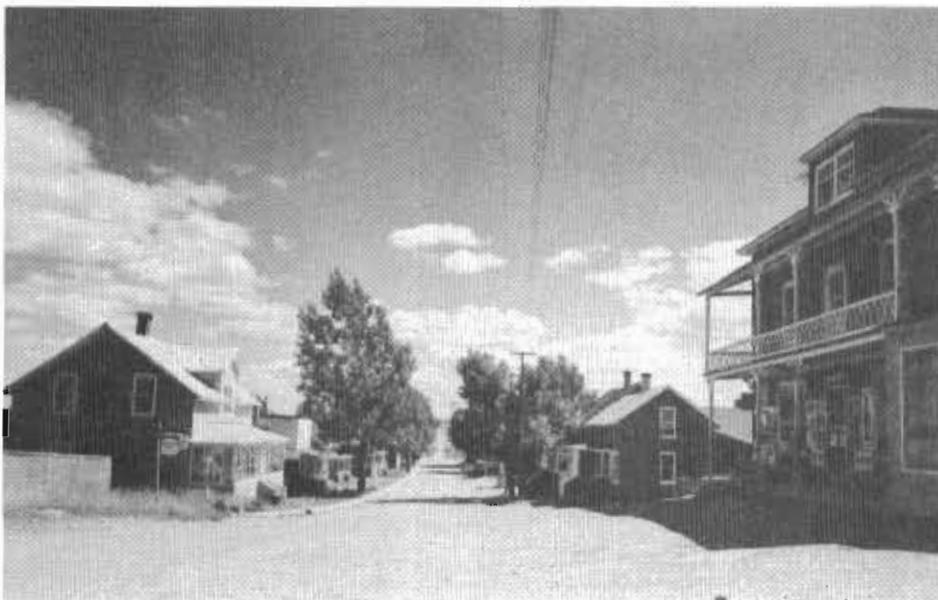
En 1955, les parties nord et est.



En 1955, en descendant sur la 15^e Rue.



En 1955, les parties ouest et nord.



En 1955, la 15^e Avenue, vers le rang 4.



En 1980, le long des 15^e Rue et Avenue.

TROISIÈME CHAPITRE

LA VIE RELIGIEUSE

LES CURÉS DE ST-ZACHARIE (1881 à 1981)

Depuis cent ans, la paroisse de St-Zacharie bénéficie du zèle, du courage et de la piété de ses guides spirituels. C'est avec une main amicale et chrétienne que ces pasteurs, remplis de détermination, conseillent et orientent leurs ouailles vers un plein épanouissement religieux.

Rendons un authentique hommage à ces prêtres qui, chacun à leur façon, ont marqué l'histoire de notre siècle.

« La parole est laissée à la foi comme le silence à l'amour. Les œuvres de Dieu ont toujours faim. » (F.A.)

Premier curé - l'abbé Prosper-Marcel Meunier (1881-1890)

La mission de St-Zacharie se voit confier le 15 juin 1881 M. l'abbé Prosper-Marcel Meunier comme premier représentant de l'Église. Né à St-Augustin en 1852, il fait ses études à Québec et son ordination lui est conférée le 26 novembre 1876. Pendant quelques années, il se dévoue comme vicaire et il reçoit ensuite sa première cure à St-Zacharie.



Curé Meunier.

Ce curé, nouvellement établi, apporte une fraîcheur d'apostolat et un zèle remarquable pour bâtir une communauté saine et attachante. Celle-ci ne comprend au début que 8 familles totalisant 45 personnes. En même temps, il dessert la mission de St-Prosper où il laisse sa marque. Cet homme, plein de courage, a tout à faire pour munir notre paroisse des services religieux. Les principales œuvres qu'il laisse chez nous sont la construction d'une chapelle-presbytère, l'emplacement d'un cimetière, l'érection canonique et civique de St-Zacharie.

Bien sûr, un si grand déploiement de zèle ne reste pas inaperçu ; c'est pourquoi après neuf ans de travail acharné, les autorités le rappellent pour lui attribuer sa deuxième cure en Beauce.

Deuxième curé - l'abbé Joseph-Herménégilde Bouffard (1890-1894)

Pour poursuivre une œuvre si bien amorcée, on se doit de doter notre récente fabrique d'un curé tenace et entreprenant. Natif de l'Île d'Orléans (1855), M. l'abbé Herménégilde Bouffard est ordonné prêtre le 22 mai 1881. Il se consacre à l'enseignement avant sa nomination à St-Zacharie.

Ici, il continue le travail laissé par son prédécesseur et c'est à lui que revient l'honneur d'ériger la première église en 1892 ; on devra cependant attendre encore plusieurs années avant l'achèvement des travaux intérieurs de la sacristie. L'abbé Bouffard fait alors transformer le deuxième étage du presbytère, jusque-là aménagé en chapelle pour loger convenablement son personnel et ses visiteurs.



Curé Bouffard.

Le 25 mars 1894, il annonce son départ à ses fidèles. Quatre années d'apostolat lui ont suffi pour léguer à notre paroisse une œuvre tangible et grandiose.

« St-Zacharie, doté d'une église paroissiale et d'une maison curiale est déjà loin des débuts si humbles, sur les bords du lac Abénakis... »¹

Troisième curé – L'abbé Louis-Rosario Morissette (1894–1907)

M. l'abbé Morissette est le troisième curé à venir se pencher sur notre petite colonie qui compte déjà 144 familles, soit 755 personnes. Originaire de Québec, né le 21 juin 1864, il y fait ses études et est reçu à la prêtrise le 4 juin 1887. Ses sept années de vicariat le préparent à sa première fonction comme curé à St-Zacharie en 1894.

Chez nous, pendant onze ans, il œuvre pour poursuivre dans le même sens que ses devanciers. Homme actif, l'abbé Morissette agrandit le cimetière en 1895, et s'occupe de l'entourer d'une jolie palissade et d'un trottoir de bois pour s'y rendre. C'est aussi lui qui incite la population toujours croissante à parachever l'intérieur de l'église et de la sacristie. Il y fait installer des fournaises, des bancs et se

1. 75^e anniversaire de St-Zacharie, p. 35.



Curé Morissette.

procure de beaux ornements pour le culte. Aimant le beau, il embellit les alentours de la maison de Dieu et aussi celle de son représentant.

À la fin de l'été 1907, les paroissiens acceptent le départ de leur zélé pasteur avec mélancolie. C'est avec fierté que l'abbé Morissette transmet à son successeur une population de 1 150 âmes réparties dans 185 foyers. Quel cheminement !

Quatrième curé – l'abbé François-X.-A. Dulac (1907–1918)

Le quatrième représentant du clergé assigné à St-Zacharie, l'abbé F.-X.-A. Dulac apparaît comme un homme réservé mais déterminé. Né en Beauce le 22 avril 1865, il étudie à Lévis et à Québec pour devenir prêtre le 26 mai 1892. Ayant desservi d'autres paroisses, il n'en est pas à sa première expérience comme curé.

Sa principale préoccupation, dès son arrivée, est l'édification d'un couvent. En 1909, le désir des paroissiens et de leur chef se voit réalisé. Ainsi, dans notre modeste village se dispense l'enseignement et l'éducation sous l'habile direction des Religieuses de la Charité de Saint-Louis. L'abbé Dulac, dit-on, personnage discret et profondément religieux, aime se retirer dans son presbytère afin de prier pour ses paroissiens et particulièrement ses malades. Il passe aussi beaucoup de



Curé Dulac.

temps dans la lecture des journaux, se tenant au courant de l'actualité, il peut ainsi faire bénéficier ses paroissiens des derniers développements en matière d'éducation et d'agriculture.

Sa venue apporte un essor considérable dans le domaine de l'instruction. Il nous quitte en 1918 pour la mission voisine de St-Prosper, mais son cœur attachant ne nous oubliera pas.

Cinquième curé – l'abbé Joseph-Léonidas Hébert (1918–1930)

Un autre beauceron succède à l'abbé Dulac. L'abbé Joseph-Léonidas Hébert, né le 5 avril 1874, fait ses études classiques à Ste-Anne de la Pocatière et est ordonné le 21 mai 1903. Professeur pendant de nombreuses années, il prend une cure à St-Théophile puis devient notre pasteur en 1918.

Le curé Hébert, pour ceux qui s'en rappellent, se présente comme un être joyeux et sociable. En effet, malgré son bégaiement, il nous régale par ses histoires amusantes. Cet homme cordial va facilement vers ses paroissiens, il aime s'entretenir avec eux et sait leur communiquer son entrain. Personnage dynamique, il fait construire en 1922 un deuxième presbytère, très vaste, très beau et très commode. Aujourd'hui cette maison fait l'orgueil de notre paroisse, vu son âge et son aspect.



Curé Hébert.

Après douze ans de service et de dévouement à St-Zacharie, la santé du curé Hébert se fait précaire ; il nous quitte donc en 1930 pour se retirer à l'Hôtel-Dieu de Lévis où il décède en 1949.

Sixième curé – l'abbé Albert Roberge (1930-1933)

Cinquante ans après sa fondation, St-Zacharie reçoit son sixième curé en la personne de M. l'abbé Albert Roberge. Natif de St-Henri en 1882, il fait des études classiques puis théologiques. Il reçoit l'onction sacerdotale le 25 avril 1909 et devient le premier vicaire de notre paroisse la même année.

Il seconde le curé Dulac pendant un an, puis il exerce les fonctions de vicaire et d'aumônier en d'autres endroits. Il revient chez nous comme curé en 1930. On garde de lui le souvenir d'un homme d'une grande bonté, paisible, pieux et aimant la tranquillité de son presbytère.



Curé Roberge.

Trois années plus tard, on le réclame à Ste-Hénédine où il se dévoue pendant treize ans. Malgré son bref séjour dans notre village, il apporte un soutien apaisant en véritable pasteur d'âmes.

Septième curé – l'abbé Joseph Alexandre (1933–1941)

« L'abbé Joseph Alexandre, de son petit nom "Jos", est entré à St-Zacharie comme septième curé en août 1933. Disons "Le Curé Alexandre", dans le même sens que l'on dit "Le Curé Hébert" — "Le Curé Labelle"².

Né à St-Pacôme, le 21 novembre 1885, l'abbé Alexandre fait ses études de théologie à Québec et c'est le 25 juillet 1915 qu'il reçoit la prêtrise. Il a fait de nombreuses cures avant de venir chez nous ; il nous arrive donc avec un bagage d'expérience appréciable.

« Qui a connu le Curé Alexandre et n'en a pas gardé un souvenir ? Le Curé Alexandre était un homme de cœur. Autant il mit de soin et de labeur dans les travaux manuels, autant il en mit à continuer l'œuvre spirituelle de ses devanciers »³.

2. Archives du presbytère.

3. 75^e anniversaire de St-Zacharie, p. 63.



Curé Alexandre.

« À l'arrivée de Monsieur Alexandre à St-Zacharie, un regain de vie parut immédiatement aux alentours du presbytère. Il améliora aussitôt le système de l'eau, mit de l'ordre, organisa la ferme. Dans la suite, il bâtit une étable, un garage, un hangar ; il creusa un puits profond pour l'étable. Il dirigeait ces travaux en travaillant lui-même comme deux hommes. C'est lui qui étendit les trottoirs de ciment qui longent le presbytère et l'église. Ce matin-là, il s'était embarrassé les pieds à travers les madriers du vieux trottoir de bois. Trois heures après, les travaux pour un nouveau trottoir commençaient. — Le Curé Alexandre a défriché la terre de la Fabrique. On disait que c'était une entreprise téméraire. Pour un homme ordinaire c'eut été téméraire, mais pour le Curé Alexandre c'était normal. Aussi défricha-t-il 70 arpents en six ans. Il abattit le premier arbre non loin du presbytère. Sous son règne le parterre de l'église et du presbytère se commença, se paracheva et s'entretint régulièrement. C'est à son initiative qu'est due la statue de saint Zacharie qui domine un coin montant du parterre⁴. »

Dans son cahier de références, le Curé Alexandre note ceci au sujet de la statue de saint Zacharie.

4. Archives du presbytère.

Ce vingt-cinq août 1940, par un beau soleil, mais avec ^{très} peu de frais, nous bénissons la première statue de St Zacharie. Toute la paroisse est réunie. C'est St dimanche. Vieux et jeunes sont en liesse. Mgr. Hilaire Forbès, Curé de St Georges Co. de Beauce nous arrive pour faire la bénédiction. Le père Louis Lacroix o.m.i. qui est ici depuis bien sais, donne le sermon.

L'œuvre est due entièrement à notre vaillant artiste, monsieur Henri Bisson, qui par l'étude de l'antiquité et de ses chef-d'œuvre a su nous faire une statue de St Zacharie presque en tout semblable au grand pape que nous honorons. Du haut du ciel, il bénira à jamais le distingué sculpteur qui nous le donne si beau, et la paroisse qui depuis le 15 juin 1881, le choisit pour Patron.



De sa main droite,
la statue de St-Zacharie
semble bénir la paroisse.

Comme il apprécie la franchise et les situations claires il ajoute ceci au document précédent :

Vici la vérité. Le curé Poirier de St-Philibert m'avait donné la statue de bois de saint - oeuvre d'un sculpteur inconnu, du faubourg de sa paroisse. Trop grosse pour son église, il l'avait mise au rancart. Je l'appartai à monsieur Henri Bissou qui lui coupa le bras droit pour lui faire une moins bénissante. Lui fit une tiare pontificale - le couvrit de cuivre parfaitement sauté; et changea si bien l'habit du St moine St Philibert qu'il en fit un pope. Il est là sur le roc sabote qui monte en surlet au haut du parterre. Du haut de son piédestal, il sourit et bénit la foule qui le regarde. Vous tous qui passez saluez-le. Il vous prépare une place dans la céleste patrie.

27 août 1840.
Joseph Alexandre p. l'éc. curé -

« Il a planté près de 75 arbres fruitiers qu'il allait chercher lui-même, parfois de nuit, à Kamouraska et ailleurs. Il y ajouta des arbustes à fleurs et quatorze érables. Notons la plantation d'un hêtre de neuf pouces de diamètre. — Voilà en résumé l'œuvre matérielle du Curé Alexandre à Saint-Zacharie⁵. »

Le Curé Alexandre est un homme de cœur. Sous des apparences rudes et des manières brusques, se cache un trésor de dévouement, de sensibilité et de tendresse. Il veut le bien de ses paroissiens plus qu'eux-mêmes, peut-être. « Il n'y a pas un seul pauvre ou un seul éprouvé à qui

5. Archives du presbytère.

6. 75^e anniversaire de St-Zacharie, p. 65.

il ne soit venu en aide.» Notre bon curé est aussi un homme violent. « Et combien de fois la pauvre chaire n'a-t-elle pas frémi sous la violence de ses coups de poing⁷? » Cependant la colère passée, il oublie tout.

Cet homme de volonté, d'énergie et d'endurance peu ordinaire traite durement sa personne. Pas de douceurs, mais du travail dur. Autant il est ardent au défrichage, autant il aime lire et étudier. « Quand on est ignorant, disait-il souvent, il faut étudier » et il ajoutait : « Je mourrai avec une pelle d'une main et un livre de l'autre⁸. »

On ne peut pas donner un portrait complet de cet homme si on omet de citer l'une de ses amours les plus prononcées : son ministère dans les bois. Les débuts lui apportent misères et rejet, mais tenace il besogne tant et si bien qu'après huit ans les employés de la Great Northern Company l'appellent « The Man of Company ». Deux fois par année le Curé Alexandre se rend à pied, « sa boîte des missions » (75 livres) sur le dos, dans les chantiers du Maine. Il y prêche, le plus souvent en anglais, confesse très tard et discute avec les protestants, les franc-maçons et les catholiques à « grosse » religion. « Monsieur Alexandre a rempli un rôle providentiel dans les bois du Maine. Son tempérament violent, sa force prodigieuse et son zèle sacerdotal ont remporté un succès que lui seul pouvait réaliser⁹. »

Rien d'étonnant, qu'après tant de travail et de heurts subis à cause de ses violences, il soit atteint de demi-paralysie le 8 janvier 1941. Par de bons traitements reçus à l'hôpital et après un repos bien mérité, il reprend son ministère régulier en juillet. « Les courses dans les chantiers et les journées entières passées dans la terre neuve sont pour lui choses du passé¹⁰. »

Le 9 octobre 1941, les paroissiens, le cœur lourd, vont reconduire leur généreux Curé vers un autre ministère à St-Pamphile de l'Islet. Que de bons souvenirs gardons-nous encore de ce prêtre remarquable !

L'abbé Régis Lessard, vicaire

Le curé Alexandre est fortement appuyé dans son œuvre paroissiale par le vicaire Régis Lessard. Le dévouement de celui-ci s'est surtout manifesté auprès des jeunes.

Arrivé en septembre 1935, l'abbé Lessard ne tarde pas à inaugurer une méthode spéciale dans la formation des Clercs Servants. Il éduque un groupe de garçons pour en faire des servants de messe tout-à-fait

7. 75^e anniversaire de St-Zacharie, p. 65.

8. *Idem*, p. 65.

9. *Idem*, p. 66.

10. Archives du presbytère.

exceptionnels. Il aime la dignité, la beauté des offices et choisit comme servants de grands garçons bien disciplinés qu'il sait récompenser par le travail qu'il leur procure. Chaque servant porte un costume spécial et sur celui-ci est placé un insigne correspondant aux épreuves passées pour arriver au cinquième degré. C'est avec orgueil et distinction que ces jeunes entrent deux par deux dans le chœur de l'église pour prendre place de chaque côté dans les bancs et participer à la grand-messe.



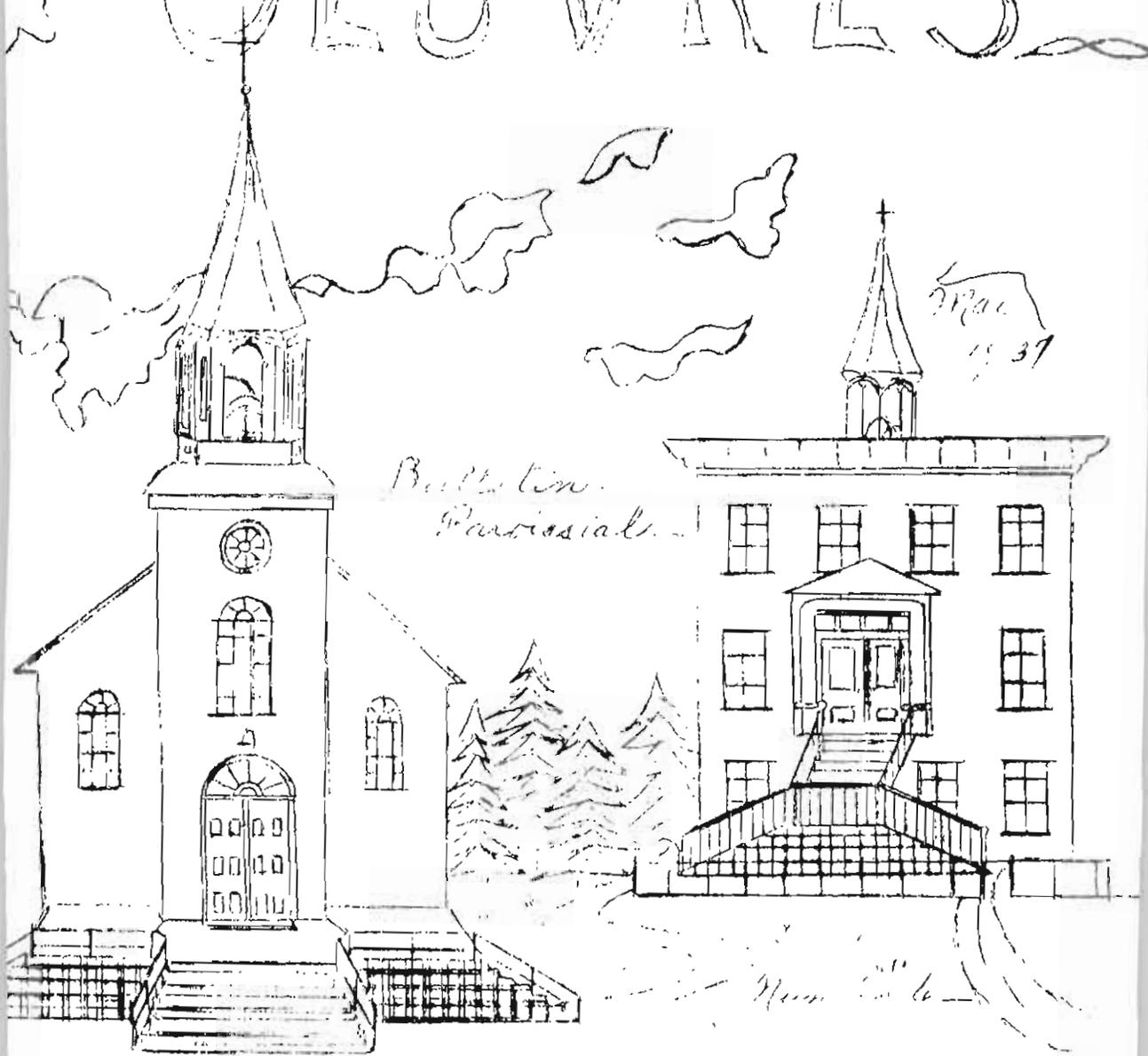
Voici le costume spécial des Clercs Servants : chemise bleu royal, cravate rouge, bas bleu marine avec bordure verte, culotte bouffante, bérêt bleu marine ; les insignes se portent sur la poitrine, un pour chacun des quatre premiers degrés. Bertrand Lacasse, Oliva Provost, Marcel Gagné, Oram Gagné, Charles-Henri Poulin, Amédée Gagné.



Les garçons doivent accomplir certaines tâches pour passer les degrés dans les Clercs Servants.

Saint-Faustine -
Brouillon

OEUVRES



L'abbé Lessard veille aussi à combler les loisirs des jeunes, c'est pourquoi avec leur aide, il entreprend l'impression d'un petit journal paroissial mensuel. Son imprimerie, située à l'époque dans le haut de la maison actuelle de M. Lionel Gagné, occupe les jeunes garçons du village pendant leurs temps libres. Dans ces feuillets, tout y passe : actualité, publicité, renseignements divers, liturgie, bonnes œuvres, page des servants, club des commères et chacun y trouve un intérêt particulier.



Le vicaire Régis Lessard travaillant à l'imprimerie du bulletin mensuel « Les œuvres ».

Ces images et ces quelques lignes évoquent de bons souvenirs dans le cœur des quinquagénaires. Que de bons moments ils ont passé à travailler dans la joie avec le vicaire Régis Lessard.



Les servants de messe portent la soutane noire ou rouge et le surplis blanc.

Huitième curé – l'abbé Philibert Goulet 1941–1955

Le 23 octobre 1941, les paroissiens de St-Zacharie accueillent avec joie leur huitième curé, l'abbé Philibert Goulet. Ils connaissent déjà cet homme de Dieu doué de force et de grandeur d'âme, car il a œuvré chez eux comme vicaire de 1922 à 1924.

Natif de St-Gervais de Bellechasse, le 9 mai 1893, issu d'une famille modeste, il fait ses études au Séminaire de Québec et reçoit l'onction sacerdotale en l'église de Ste-Sabine. Après avoir accompli un travail acharné et avoir déployé son zèle apostolique pendant de nombreuses années et ce, en quatre ministères, il arrive à St-Zacharie avec une connaissance de la paroisse égale à ses aspirations: la construction d'un nouveau temple paroissial.



Curé Goulet.

«Son apostolat peut se diviser en trois phases :

1. Ministère des âmes: Il sacrifiait tout pour le bien des âmes : confessionnal, malades, conseils, enfants, catéchismes dans les classes les plus reculées, etc. Il finançait lui-même des organisations honnêtes pour les adolescents. Sa porte était ouverte pour tout et pour tous. La préparation de ses sermons était pour lui un devoir sacré. En un mot c'était un bon père.
2. Amélioration de l'état paroissial. Son attention se porta sur les organisations coopératives: électricité, beurrerie, magasin

coopératif, syndicat d'assurance-vie qui a porté de bons résultats et assure une belle sécurité pour l'avenir. St-Zacharie a connu un essor considérable dans ce domaine.

3. Construction de son église : Après le bien des âmes, son énergie se dépensait à préparer un temple digne du Seigneur. En 1944 la Fabrique avait en caisse 10 000 \$. Par des économies, quêtes répétées, organisations secondées et patronnées, il parvenait merveilleusement au montant de 120 000 \$¹¹. »

S'il n'a pu construire lui-même le temple de son rêve, il en a été l'instigateur et il a contribué à l'édification de l'œuvre pour laquelle il s'est donné sans compter.

Les paroissiens reconnaissants de St-Zacharie gardent de lui le souvenir d'un prêtre pieux, dévoué et ordonné.

Neuvième curé – l'abbé Émile Tardif (1955–1962)

Qui ne se souvient pas du « Curé Tardif », avec son visage toujours jovial, son regard vif et son profond « rire sonore ».

M. l'abbé Émile Tardif est né le 14 juin 1905 à Sts-Anges d'une famille de douze enfants. Après ses études primaires, il entre au



Curé Tardif.

11. 75^e anniversaire de St-Zacharie, p. 71.

Collège de Lévis et termine ses études classiques au Grand Séminaire de Québec. Les 17 et 18 mai 1932, il reçoit dans la Basilique de Québec, le sous-diaconat et le diaconat ; le 3 juillet de la même année il est reçu à la prêtrise en la Chapelle du Collège de Lévis.

Les vingt-quatre premières années de sa carrière de prêtre, il les consacre à l'enseignement dans une institution classique destinée à la formation des futurs prêtres et à celle des futurs professionnels. Il laisse aux séminaristes le souvenir d'un homme de devoir très ponctuel et toujours prêt à rendre service dans tous les domaines, même en dehors de la classe, du chant jusqu'au sport.

Après toutes ces années de dévouement, le 29 mai 1955, il reçoit le ministère paroissial de St-Zacharie. Sa première préoccupation est de poursuivre l'œuvre de l'abbé Goulet : la construction du nouveau temple.

Depuis le 10 juillet 1955, date de la convocation des paroissiens pour approuver le projet, jusqu'au 18 avril 1957, celle de la première messe célébrée dans l'église nouvelle, le curé Tardif ne compte ni son temps ni ses voyages à Québec pour faire de ce temple un point de mire dont tous peuvent être fiers.

Pendant sept ans, qui n'a pas bénéficié de son chaleureux accueil, de sa disponibilité et de sa générosité ? Qui n'a pas été encouragé et stimulé par ses conseils ? Semeur de joie, il soutient les malades ; en bon vivant il sait répandre la gaieté et la bonne humeur autour de lui par ses éclats de rire et ses taquineries. Le curé Tardif est également un homme qui aime l'ordre et la propreté ; il se tourne vers l'avenir, il veut le meilleur pour sa paroisse ; son goût va vers le modernisme.

Un sujet qui lui tient beaucoup à cœur c'est l'éducation et l'instruction des enfants de sa paroisse. « La valeur d'un pays dépend de la valeur de ses hommes », dit-il. Cette préoccupation est primordiale puisqu'il a enseigné plus de vingt ans.

Il nous quitte le 15 juillet 1962 avec regrets. Cet homme de valeur lègue à notre paroisse une œuvre inestimable et son souvenir vivra longtemps encore parmi nous.

L'abbé Patrice Morin, vicaire

Le curé Tardif, pendant onze ans bénéficie de la collaboration d'un jeune prêtre plein de gaieté, de détermination et de dynamisme : l'abbé Patrice Morin.

Dès son arrivée, le 16 juillet 1954, il se met à l'œuvre afin d'implanter dans la paroisse différents loisirs pour les enfants. Il apprécie la compagnie des jeunes et organise avec eux un terrain de jeux propre à leur apporter, pendant la saison estivale, des activités

intéressantes. Pendant de nombreuses années, l'O.T.J. connaît un essor grandissant, les enfants découvrent ainsi la joie d'apprendre tout en s'amusant. Sous son habile direction, dans le rang 6, on aménage un terrain incluant une piscine, des endroits de verdure et de détente.



Voici un groupe de jeunes filles faisant partie du mouvement des Enfants de Marie.

Les membres du Cercle des Lacordaires célèbrent le quinzième anniversaire de leur organisme. Ce mouvement a été formé par le vicaire Sylvio Roberge en 1943.



Il s'occupe aussi de nombreux mouvements pour la jeunesse active tels que: la J.E.C. (Jeunesse Étudiante Catholique), le Cercle des Lacordaires, les Enfants de Marie. Enfin, pour lui l'âme reste saine quand l'esprit est sainement occupé.

Grand, d'allure sportive, au visage toujours souriant, le vicaire Morin s'intéresse à tous et à chacun et sait attirer les gens. Il sait aussi nous charmer de sa voix mélodieuse que ce soit par des chants religieux ou des chansons populaires. Ses moments de détente, il aime les passer sur le territoire de la Metgermette à chasser ou à pêcher; on raconte même qu'il lui serait arrivé quelques mésaventures.

Le 5 septembre 1965, l'abbé Morin nous quitte en laissant un bon souvenir dans le cœur de chacun. Sa philanthropie, son grand cœur demeurent à jamais gravé dans la mémoire de ceux qui ont eu le bonheur de le côtoyer.

Dixième curé - l'abbé Joseph Picard (1962-1963)

Le successeur de l'abbé Tardif, le curé Joseph Picard, ne fait que passer à St-Zacharie, car il demeure avec nous neuf mois seulement. Né à Ste-Hélène de Kamouraska, en 1903, il étudie au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière puis au Grand Séminaire de Québec et les ordres lui sont conférés le 30 juin 1930.



Curé Picard.

Il exerce son apostolat en différentes paroisses avant d'arriver à St-Zacharie le 29 juillet 1962. Docteur en théologie et licencié en philosophie, il n'en garde pas moins son caractère doux et sans prétention. Il se fait connaître par son esprit profond et pénétrant, avide des choses de Dieu et des hommes. Cet homme d'études n'a rien de l'orateur, mais que de belles choses il aurait pu nous dire de sa plume si claire, de son intelligence si vive.

Les quelques mois en sa compagnie nous laissent le souvenir d'une personnalité discrète, d'un prêtre à l'image de Dieu sachant gagner le cœur de ses paroissiens.

Onzième curé - l'abbé Armand Germain (1963-1969)

Tranquillement, pas vite, d'un pas lourd, l'abbé Armand Germain fait son chemin, ayant appris du Maître à faire le bien « avec des tisanes » s'il le faut.

Né à St-Pierre les Becquets le 28 avril 1906, l'abbé Germain fait ses études au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière en 1921, puis au Grand Séminaire en 1929. Le 15 juin 1933, il est ordonné prêtre en la Basilique de Québec.

Il nous arrive avec une belle expérience du ministère. Après avoir rendu service dans chacune de ses cures, M. Germain est attendu à



Curé Germain.

St-Zacharie le 21 avril 1963. Il se dévoue pendant six ans pour aider les âmes à travers les corps par ses « légendaires tisanes ». Cet homme de Dieu semble toujours très calme, mais il est constamment éveillé aux besoins de ses paroissiens. À son presbytère règne une ambiance cordiale où chacun est accueilli comme un membre de la famille.

L'abbé Germain est un prêtre vigilant, désintéressé et bon observateur. Il se donne sans compter pour la paroisse. Il nous quitte le 28 avril 1969 pour prendre une retraite bien méritée à St-Frédéric.

L'abbé Roger Vachon, vicaire

L'abbé Roger Vachon, dernier vicaire résident, seconde le curé Germain dans son ministère. On se souvient de sa grande bonté, de sa bienveillance et de sa disponibilité.

De septembre 1965 à juillet 1970, ce vicaire souriant et sympathique sait atteindre le cœur des gens. Il réussit à trouver le chemin qui mène vers les jeunes. Il s'intéresse particulièrement à eux, il aime les



Premier cours de « Préparation au mariage » organisé par l'abbé Roger Vachon en 1966.

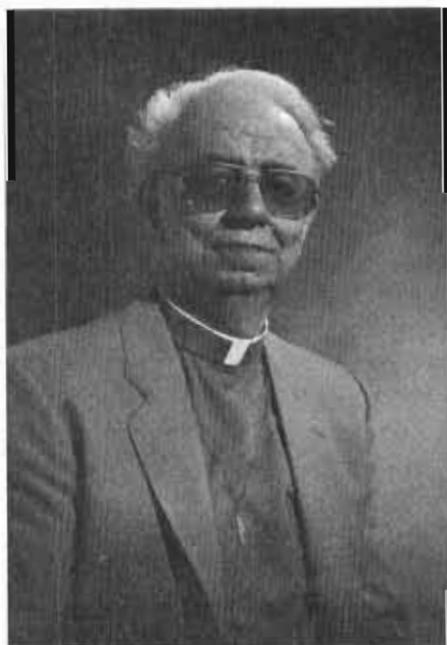
retrouver pour discuter de leurs besoins et leur apporter son appui et sa compréhension. Il fournit aussi une aide précieuse aux couples ; il organise des rencontres et des entrevues pour favoriser une communication plus intense et une meilleure entente.

Son regard vif et profond, ses paroles empreintes de sagesse et de douceur, son attitude calme et humaine font de lui un prêtre aimé et apprécié de tous. Nous gardons de lui un excellent souvenir.

**Douzième curé – M. l'abbé Lucien Morin
1969 à 19—**

M. l'abbé Lucien Morin est arrivé à St-Zacharie au printemps de 1969. Il termine donc son deuxième mandat comme pasteur de notre paroisse.

Né le 7 septembre 1921 à St-Ludger, il est le fils de feu Narcisse Morin et de feu Léontine Blanchette. Il fait ses études primaires à la « petite école » du rang 2 de 1927 à 1934. L'abbé Morin poursuit ses études secondaires au Séminaire de St-Victor de Beauce de 1938 à 1946. Par désir de perfectionnement, il entreprend des études de préthéologie à la Villa St-Vincent à Charlesbourg et termine sa théologie au Grand Séminaire de 1946 à 1951 où il obtient un baccalauréat et une licence. Il reçoit l'onction sacerdotale dans sa paroisse natale le 25 juin 1950.



Curé Morin.

Il débute comme professeur au Séminaire de St-Victor; il y enseigne la littérature française, l'histoire du Canada et la langue grecque. Entre-temps, il poursuit des études universitaires à la faculté des sciences. Après, il peut donc agrandir son expérience par l'enseignement de la physique, de la chimie et des mathématiques. Plus tard il occupe le poste de Directeur des études. Tout ce travail s'effectue alors qu'il œuvre comme vicaire dominical en différentes paroisses. Voilà un aperçu de l'immense dévouement de notre curé pendant les années 1951 à 1964.

Son premier ministère, il le reçoit en 1964 à St-Cyprien où il déploie un zèle remarquable. C'est le 18 mai 1969 que St-Zacharie se voit confier l'abbé Lucien Morin comme ministre spirituel.

Il prend soin des biens temporels de la Fabrique. Sous son administration, la dette de la construction de l'église s'éteint. Sa grande ambition est que les édifices de la communauté paroissiale servent pour le bien de tous. Aussi, combien d'améliorations de toutes sortes sont apportées à l'église et au soubassement. Il est heureux lorsque les salles du sous-sol sont pleinement utilisées.

Si grande que soit sa sollicitude pour l'administration des biens temporels de la communauté chrétienne, elle ne dépassera jamais son zèle pour les âmes, son souci pastoral. Toutes ses activités et toutes ses décisions sont dictées par son désir d'être juste envers tous et chacun.

Prêtre fervent, animé d'une foi profonde, d'une piété remarquable, M. l'abbé Morin affectionne particulièrement la beauté des célébrations liturgiques. Ses homélies bien préparées manifestent sa grande confiance en la bonté et la miséricorde de Dieu notre Père. Soulignons aussi sa grande dévotion envers la Vierge Marie. Son amour de l'Église, sa vénération pour notre Saint-Père le Pape et pour notre Évêque sont exemplaires.

La plus grande qualité que nous remarquons chez lui est certainement sa grande bonté pour tous, particulièrement pour les malades, ceux qui souffrent et pour les enfants, bonté qui se traduit par un accueil chaleureux, une patience à toute épreuve et une grande compréhension.

Comme il est d'une très grande sensibilité, toute marque d'égard, d'estime et de collaboration lui va droit au cœur, comme toute indécatesse l'affecte profondément. Il partage les joies comme les peines de ses paroissiens.

M. l'abbé Morin lit beaucoup et aime à faire part de ses lectures. Esprit éclairé et cultivé, il est à la fine pointe des connaissances théologiques, doctrinales et morales, des directives du Pape et des évêques, ce qui fait de lui un conseiller sûr et clairvoyant.

Personne n'oubliera tout ce qu'il a accompli à St-Zacharie. L'œuvre à laquelle M. le curé Morin se consacre depuis douze ans témoigne de ses talents d'administrateur et de son zèle apostolique.

LES VICAIRES DE ST-ZACHARIE

Arrivée d'un vicaire

Grâce à l'initiative de l'abbé F.X.A. Dulac, quatrième curé, l'autorité diocésaine nous envoie, en juillet 1909, l'abbé A. Albert Roberge pour remplir les fonctions de vicaire. Cette nomination est devenue nécessaire par le mouvement croissant de la population. En effet, en septembre 1907, la paroisse comprend 183 familles et en octobre 1909 elle en compte 270.

Depuis se sont succédé un grand nombre de vicaires, secondant de leur précieuse collaboration les curés de la paroisse.

Ce sont :

Abbé Albert Roberge	juillet 1909 – juin 1910
" Philippe Nadeau	juin 1910 – septembre 1912
" Charles Dionne	septembre 1912 – avril 1914
" Placide Gagnon	mai 1914 – novembre 1914
" P. Legendre	novembre 1914 – juillet 1917
" Jos. A. Gagné	juillet 1917 – septembre 1918
" Joseph Poulin	octobre 1919 – mai 1922
" Philibert Goulet	juin 1922 – juillet 1924
" J.A. Poirier	octobre 1924 – mai 1930
" Charles Létourneau	mai 1930 – octobre 1930
" Armand Proulx	octobre 1930 – mai 1931
" J.E. Veilleux	avril 1931 – mai 1931
" Antonio Guay	mai 1931 – juin 1933
" Lorenzo Lamontagne	juillet 1935 – septembre 1935
" Régis Lessard	septembre 1935 – août 1942
" Sylvio Roberge	septembre 1942 – septembre 1943
" P.E. Bégin	novembre 1943 – juillet 1944
" Odina Poirier	juillet 1944 – novembre 1951
" Eugène Tanguay	décembre 1951 – mai 1953
" Gérard Cloutier	juin 1953 – avril 1954
" Lucien Harvey	mai 1954 – juin 1954
" Patrice Morin	juillet 1954 – septembre 1965 *
" Roger Vachon	septembre 1965 – juillet 1970

VICAIRES DOMINICAUX

- " Pierre-René Côté
- " Jacques Ferland
- " Donald Cloutier

Mgr Maurice Roy nomme en 1972 Sœur Brigitte Gagné, s.c.s.l. animatrice de Pastorale pour St-Zacharie.

* Re: 75^e anniversaire de St-Zacharie.

LES PRÊTRES NATIFS DE LA PAROISSE



Appolinaire Allaire



Alphonse M. Allen



R. Gabriel Groleau



Louis Larivière



Paul-Émile Drouin



René M. Groleau



Appolinaire Poulin



Antoine Garant



Émilien Tardif



Victorien Faucher



Napoléon Morin



Yves Rancourt

VOCATIONS SACERDOTALES, MISSIONNAIRES ET RELIGIEUSES DE LA PAROISSE

La communauté de St-Zacharie composée de familles simples, laborieuses et généreuses, a été le terrain par excellence pour faire éclore d'abondantes vocations religieuses. Ces familles profondément chrétiennes ont élevé leurs enfants dans les principes d'une piété solide et éclairée et l'appel de Dieu s'est fait entendre à plusieurs jeunes de notre paroisse dont nous sommes heureux et fiers de mentionner ici les noms.

L'abbé Appolinaire Allaire

Né à St-Elzéar de Beauce. Ses parents viennent s'établir à St-Zacharie quand il n'a que sept mois.

Ordonné prêtre le 23 octobre 1910. Nommé professeur en versification au Grand Séminaire de Québec, puis vicaire à la Basilique de Québec, curé à St-Thuribe et St-Martin de Beauce jusqu'en 1928.

Il décède le 30 novembre 1928 et repose dans le cimetière de la paroisse.

L'abbé Alphonse-Marie Allen

Né le 7 mai 1902 de Cyrias Allen et Léa Giguère. Il fait ses études au Collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière et au Grand Séminaire de Québec. Ordonné prêtre le 21 septembre 1929 à la Basilique de Québec par son Éminence le Cardinal Rouleau. Il est vicaire à St-Elzéar, St-Honoré, St-Alban, St-Romuald et Notre-Dame-de-Jacques-Cartier. Aumônier à l'Hôpital St-François d'Assise, à l'Hospice St-Joseph-de-la-Délivrance à Lévis, à l'Hôpital de Ste-Marie de Beauce.

En décembre 1950, il accède à la cure de St-Philibert jusqu'à sa retraite prise en 1956 à l'Hospice de Nazareth.

Il revient définitivement à St-Zacharie, sa paroisse natale et pendant toutes ces années, seconde M. le Curé dans l'exercice de son ministère.

Père Marie-Gabriel Groleau, o.p.

Né le 28 juillet 1913, baptisé sous le nom de St-Georges, est le fils de Édouard Groleau et de Dolorès Bélanger.

Il entre chez les Dominicains en 1932 et est ordonné prêtre à Ottawa le 20 décembre 1936 par Mgr Marie-Joseph Lemieux alors évêque de Sendai au Japon.

Missionnaire au Japon en 1939, il est interné dans un camp de concentration japonais du 8 décembre 1941 au 14 septembre 1945. Il revient au Canada en juin 1947 pour un an de repos, retourne en septembre 1948 pour fonder la paroisse de Taïra, Japon, où il est curé. Aujourd'hui, en 1981, il exerce toujours son ministère dans cette mission. Son adresse: 3-1, Done-Machi, Taïra, Japon.

Père Louis Larivière, o.m.i.

Né le 8 décembre 1914, fils de Honoré Larivière et Delvina Guay. Il entre chez les Oblats, fait ses études à Ville Lasalle et Ottawa où il est ordonné par Mgr G. Forbes le 24 juin 1939. En 1941, il monte à bord du Zam-Zam, bateau égyptien qui doit le conduire aux missions du Basutoland, Afrique, mais le bateau est arrêté et coulé par des corsaires allemands.

Prisonnier des Allemands avec les autres missionnaires, il sera interné pendant 4 ans.

C'est en 1946 qu'il effectue son deuxième départ pour le Basutoland où pendant dix ans il sera directeur d'un petit séminaire pour les jeunes indigènes qui se préparent à la prêtrise.

Le 4 mai 1957, il revient prendre un repos au Canada et retourne dans sa mission où il se dévoue depuis toutes ces années. Ses visites sont rares mais nous pouvons le rejoindre à: P.O. Box 159, Hammanskraal, 0400 République sud-africaine.

Père Paul-Émile Drouin, c.s.

Né le 22 avril 1915 de Elzéar Drouin et de Philomène Paradis. Il entre dans la communauté des Missionnaires du Sacré-Cœur, prononce ses vœux temporaires en 1934 pour être ordonné prêtre le 7 juin 1941 par son Em. le Cardinal Villeneuve.

Professeur de philosophie en 1942, il devient directeur du Scolasticat de Waterloo en 1946 et supérieur de St-Joseph's Apostolic School en 1952.

Aujourd'hui en 1981, il est toujours professeur de philosophie à l'Université Laval de Québec.

Père René-M. Groleau, o.p.

Né à St-Zacharie le 20 mai 1916, baptisé sous le nom de Jean-René, il est le fils de Édouard Groleau et Dolorès Bélanger.

Il entre chez les Dominicains en 1939 et est ordonné à Ottawa le 5 mai 1944 par Mgr Réginald Duprat, o.p., évêque de Prince-Albert.

Il poursuit ses études théologiques à l'Université catholique de Washington, nommé vicaire à St-Dominique de Québec de 1949 à 1955. En 1956, il est assistant-directeur du Tiers-Ordre dominicain au Canada. Présentement, il habite à Notre-Dame-de-Grâces à Montréal.

Père Apollinaire Poulin, s.c.

Né à St-Zacharie, le 23 juillet 1915 de Achille Poulin et Léda Parent, il fait ses études au Séminaire de St-Victor, entre au Noviciat de Notre-Dame-des-Anges à Ville Lasalle puis à Lebret, Sask. Il est ordonné prêtre le 18 juin 1944 par Mgr Bonhomme. Il est toujours dans l'Ouest Canadien.

Abbé Antoine Garant

Né à St-Zacharie le 27 juillet 1909 de Joseph Garant et Georgiana Genesse.

Ordonné prêtre le 25 mai 1945 par son Excellence Omer Plante, il exerce son apostolat au Séminaire St-Joseph à Mont-Laurier. Il vient de prendre sa retraite et demeure à Mont-Laurier.

Père Émilien Tardif, s.c.

Fils de Léonidas Tardif et Anna Larochelle, né le 6 juin 1928, il fait ses études à l'École Apostolique des Missionnaires du Sacré-Cœur à Beauport; en 1948, il entre au noviciat chez les M. du S.C. à Ste-Clothilde, fait ses études de philosophie à Watertown, New York. Bachelier en théologie en 1956 à l'Université Laval. Ordonné prêtre le 25 juin 1955 à Rapide-Danseur en Abitibi. Professeur au Séminaire Missionnaire des M. du Sacré-Cœur en République Dominicaine aux Antilles. Il est maintenant curé à Sanchez.

Abbé Victorien Faucher

Né le 31 mars 1932 de Alfred Faucher et Maria Tardif. Après avoir fréquenté l'école du rang VII, il entre au Collège de Lévis en 1945 puis au Grand Séminaire de Québec pour être ordonné prêtre le 30 juin 1957 par Mgr Audet.

Nommé vicaire à St-Martin puis animateur de Pastorale à la Polyvalente de St-Joseph-de-Beauce, il accède à la cure de Cap-Rouge le 2 août 1979.

Père Napoléon Morin

Né à St-Zacharie le 16 décembre 1909. Il est le fils de Joseph Morin et Hermélinde Létourneau. Ses études primaires terminées à l'école du rang, il entre au pensionnat de St-Côme, puis au Juvénat St-Césaire en 1926, au postulat Ste-Geneviève en 1928, au noviciat en 1929.

Ses études terminées à l'École Normale, le Frère Arsène, c.s.c. enseigne à l'École Beudet, Ville St-Laurent, à l'École Adélar Langevin à Montréal et pendant trente-huit ans à l'Université St-Joseph au Nouveau-Brunswick comme professeur, procureur et libraire.

Après quarante-sept ans membre de la Congrégation Sainte-Croix, le Frère Arsène comblera son vœu d'être prêtre.

En mai 1976, il reçoit le sacrement de l'ordre par l'Archevêque Chiasson de Moncton. Il devient alors le Père Napoléon Morin et remplit depuis sa mission de prêtre auprès des personnes retraitées à la Villa Providence à Shediac, Nouveau-Brunswick.

Yves Rancourt

Fils de Nazaire Rancourt et Adrienne Lebreux, a été ordonné diacre le 14 mars 1981 par Mgr Jean-Paul Labrie en l'église St-Eugène de Ville-Vanier. Il a étudié à l'Institut Ste-Marie à St-Anselme, au Séminaire de St-Georges; il termine une maîtrise ès art en pastorale à l'Université Laval. Il sera ordonné en l'église de St-Zacharie.

Marc-André Larivière

Né le 15 novembre 1931 de Wilfrid Larivière et Marie Morin. Après ses études à St-Zacharie, il complète une dixième année au Collège de Lévis. En 1952, il se marie à Rose-Alma Poirier et ils



deviennent les parents de six enfants. Avec le vote de la restauration du diaconat permanent par le Concile Vatican II en 1964, celui de la Conférence des Évêques Catholiques du Canada, ratifié par le pape Paul VI en 1969, qui donne à chaque évêque l'opportunité du diaconat permanent dans son diocèse, c'est en 1972 que nous assistons aux premières ordinations de diacre permanent.

En 1978, après deux ans de cours suivis les fins de semaine au Séminaire de Québec, Marc-André est ordonné diacre permanent par Mgr Louis-Albert Vachon dans l'église de St-Zacharie.

Sœurs de la Charité de Québec

Florida Gagné, fille de Thomas
 Marie-Elmire Gagné, fille de Thomas
 Régina Bouffard, fille de Thomas
 M. Rose-Aimée Guillemette, fille de François
 Marie-Ange Guay, fille de Gaudiose
 M.-Annette Roy, fille de Stanislas
 Jeanne-d'Arc Cloutier, fille de Philippe
 M.-Gemma Cloutier, fille de Philippe
 M.-A.-Clara Poulin, fille d'Achille
 M.-Jeannette Poulin, fille d'Achille

Sœurs de la Charité de St-Louis

M.-Anne Gagné, fille de Philius
 M.-Emma Poulin, fille de Joseph
 M.-Léa Houle, fille de Alphonse
 Gertrude Allen, fille de Stanislas
 Dolorès Bergeron, fille d'Albert
 Madeleine Bisson, fille d'Apolinaire
 Rose-Alma Duquet, fille d'Antoine
 Rollande Guay, fille de Joseph
 Jeannine Guay, fille de Joseph

Sœurs du Bon-Pasteur

M.-Cécile Morin, fille de François

Les Associées de Notre-Dame de la Protection

Marie-Rose Létourneau, fille de Philippe
 Adrienne Tardif, fille de Léonidas

Les Augustines de la Miséricorde de Jésus

Fernande Jacques, fille de Cyrille
 M.-Bathilde Guay, fille de Gaudiose
 M.-Anna Faucher, fille d'Alfred
 Yvonne Bisson, fille de Georges
 Imelda Bisson, fille d'Alfred
 M.-Jeanne Genesse, fille de Joseph
 Laurette Genesse, fille de Joseph
 Thérèse Gagné, fille de Georges
 Alma Larivière, fille de François-Xavier
 Cécile Genesse, fille de Joseph
 Anne-Marie Bisson, fille d'Alfred
 Angéline Bisson, fille d'Aimé

Religieuses Consolatrices du Divin Cœur

Antoinette Morin, fille de Léonidas

Sœurs Ste-Famille

M.-Anne Grenier, fille de Joseph
 Rita Fortier, fille d'Achille
 Normande Larivière, fille d'Ernest

Sœurs Jeanne-d'Arc

Madeleine Larivière, fille de Napoléon
 Yolande Faucher, fille d'Émile

N.-D. du Perpétuel Secours

Bibiane Morin, fille de Georges
 Anita Guay, fille d'Edmond

Sœurs du Précieux Sang

Mathilda Grenier, fille de Joseph

Sœurs du Saint Cœur de Marie

Noëlline Turgeon, fille d'Emmanuel

Frères

Jean-Marie Poulin, fils d'Hormidas, Frère de la Charité
 Cléophas Tanguay, fils de Georges, Oblat de Marie-Immaculée
 Armand Tardif, fils de Léonidas, Missionnaire du Sacré-Cœur
 Nazaire Tardif, fils de Léonidas, Oblat de Marie-Immaculée
 Égide-André Allen, fils d'Eugène, Frère Mariste

LA VIE RELIGIEUSE**1875-1981**

S'il faut rendre hommage à nos ancêtres pour leur courage, leur ténacité et leur ardeur au travail, il ne faudrait pas oublier de mentionner leur foi profonde, leur piété et leur grande dévotion.

En effet, après avoir tracé les premiers sentiers, défriché un coin de terre, construit un logis, les colons ressentent un vide spirituel intense. La présence d'un missionnaire devient essentielle pour apporter l'aide et le support moral afin de fonder une communauté chrétienne vivante et unie. L'Église catholique joue un rôle fondamental tout au long des cent ans d'histoire de notre paroisse.

Les premières messes

Bien que depuis l'automne 1872 on foule le sol de St-Zacharie, ce n'est qu'en 1875, le 14 décembre, que l'abbé Ferdinand Catellier, curé de St-Georges, célèbre la première messe sur le bord du lac Abénakis. On doit attendre encore un an avant de se retremper dans sa foi ; la seconde messe est chantée par l'abbé N. Parent, vicaire de St-Georges, le 19 mars 1876. Les années s'écoulent, les secours spirituels se font attendre, seule la terre se fertilise. Le 6 novembre 1880, le Père Zacharie Lacasse célèbre une troisième messe chez M. Vannier. Le lendemain, il se rend dans le rang VI, au campement de M. Esdras Roy offrir pour la quatrième fois le Saint-Office.

Arrivée du premier curé

La jeune colonie étant établie, un centre religieux devient indispensable. Déjà un terrain est donné pour situer la fabrique ; il s'agit du lot 31 dans le cinquième rang. L'autorité diocésaine de Québec nomme le premier curé de St-Zacharie : l'abbé Prosper-Marcel Meunier, vicaire de Ste-Marie-de-Beauce.

Document



Québec, 17 mai 1881-

M^r M. Meunier p^{tr}
La Prairie

Monsieur Missionnaire de
St. Zacharie de Metzgermette,

Je suis très heureux de voir
que vous acceptez volontiers et être
le fondateur de cette nouvelle colonie.
Je vais m'occuper de vous trouver
un bon successeur dans le vicariat de
St. Marie. En attendant vous conservez
tous vos pouvoirs de vicair jusqu'à votre
départ définitif.

M. le curé de St. Joseph se propose
de vous remettre vendredi et il vous
donnera des instructions sur ce qu'il y

Vrai document. Mgr Taschereau nommant le missionnaire Meunier pour fonder la
nouvelle colonie de St-Zacharie.

aura à faire. Le départ des colons avec
le P. Larasse et vous en tête, aura lieu
vers le milieu de juin. Prévoyez d'avance
ce qui il sera nécessaire d'importer avec
vous: ayez le quod justum pour
communier.

La colonisation et la propagation de
la foi vous donneront un revenu de
\$400. en argent, laquelle somme sera
diminuée à mesure que la mission aura
pris un accroissement suffisant pour
vous aider à vivre.

M. Bonnier est autorisé à faire
défricher 20 arpents sur le lot de la
chapelle, et plus tard, quand le danger
de l'incendie sera passé, vous surveillerez

la construction d'une chapelle et d'un presbytère et de ses dépendances. Les gens fourniraient les matériaux et on vous aidera pour la main d'œuvre.

Voilà donc que Notre Seigneur vous envoie non pas au milieu de loups affamés, mais parmi des enfants qui par leur docilité et leur bonne volonté vous dédommageront des sacrifices que vous aurez faits pour eux. Soyez plein de courage, ménagez votre santé, mais non votre zèle.

J. E. A. Mels. de Québec

Révérend Monsieur Meunier a acheté

		<i>de J. Chapeman</i>	
1881	juin 8	10. Gall. de vin de messe	\$14.00
		Pour quart et fret	1.25
		25. Livres de cures	11.25
		1. Registre	2.00
			<u>\$28.50</u>
"	"	Recu payement	
		<i>J. Chapeman</i>	

Les achats de l'abbé Meunier avant de partir pour sa première mission.

Il prend possession de cette mission le 15 juin 1881 ; étant donné que rien n'est prêt sur la terre de la fabrique, il s'installe sur les rives du lac Abénakis dans une habitation française abandonnée. Cette demeure, rendue habitable par le travail de vaillantes pionnières, devient le presbytère provisoire ; le grenier abritera le temple du Seigneur. Le lendemain, jour de la Fête-Dieu, l'abbé Meunier célèbre la messe dans cette chapelle improvisée pouvant contenir à peine 20 personnes. Un peu plus tard on doit s'installer à l'étage supérieur du moulin, car une centaine de fidèles sont arrivés. Le R.P. Lacasse y célèbre la sainte messe et le premier missionnaire dans son prône annonce que dorénavant la mission de Metgermette s'appellera Saint-Zacharie. Ce patron est choisi en l'honneur du Père Zacharie Lacasse, en remerciement de ses services et de son dévouement. Après le Saint-Office, une procession solennelle en l'honneur du Saint-Sacrement est annoncée.

Deux reposoirs sont préparés chez M. Vannier et M. François Fortin. Cette pieuse cérémonie apporte aux colons beaucoup d'ardeur et de courage ainsi qu'un souvenir touchant : Dieu prend solennellement possession de leur terre.

Le missionnaire célèbre la sainte messe dans le haut de sa maison jusqu'au 24 septembre de la même année. À cette époque, on transforme en chapelle une maison voisine, qu'on embellit d'un magnifique « Chemin de la Croix » ainsi que d'un autel en bois fabriqué par M. John Gosselin.

Une heureuse visite

Entre-temps le 8 septembre 1881, les colons reçoivent la visite imprévue de Monseigneur Taschereau de passage à Saint-Georges. Le lendemain après avoir célébré la messe dans l'humble chapelle de la Mission, il se rend sur l'emplacement de la future église : le voyage se fait en partie en canot et en partie à pied. Par son témoignage de paternelle sollicitude, il donne un grand encouragement à ces vaillants défricheurs. Il reprend la direction de Saint-Georges par le « Chemin des Français ».

Construction d'un presbytère-chapelle

Le premier curé, l'abbé Prosper-Marcel Meunier, homme plein de détermination et de ténacité, s'affaire à donner à la paroisse naissante son premier presbytère-chapelle. Un secours appréciable de six cents dollars donné par la Société de la Colonisation, ainsi que le bois et autres matériaux fournis par les colons permettent de commencer cette construction près de l'emplacement déjà choisi de la future église.



Le premier presbytère-chapelle de St-Zacharie.

« Liste des personnes qui ont fourni de l'aide par journées de corvée pour lever le presbytère-chapelle :

Noms	Rangs respectifs	Nombre de jours
Stanislas Larochelle	VIII	2
Ulric Larochelle	VIII	2
Joseph Larochelle	VIII	2
Ulric Fortin	IX	1
François Fortin	IX	2
David Allen	VII	3
Cyrille Goulet	VII	2
Georges Gosselin	VI	1½
Ferdinand Nadeau	VI	1
Baptiste Lachance	VI	2
Joseph-Simon Morin	VII	2
Linière Taschereau, avocat, St-Joseph-de-Beauce		2
Édouard et Pierre Bouffard	VII	3½
Paul Poirier	VII	1
Benjamin Lessard		1
Magloire Maheu	IX	2
Abraham Poulin	V	3
Nérée Lessard	VI	2
Jean Cliche	VI	2
Joseph Lepage	V	2
Joseph Morisset	V	1½
Jean Létourneau	V	1½
Antoine Larochelle	V	1
Augustin Gagné	VI	3
Francis Gagné	VI	4
Majorique Gagné, ouvrier		1½
Joseph Meunier	VII	8
Philéas Gagné	VI	2
Pierre Aubé	V	2
Thomas Gagné, charretier, St-Joseph-de-Beauce		2
Thomas Létourneau, agent des Terres, St-Joseph		2
		Total 67½ jrs ¹² »

Monsieur François Gagné père, déjà installé à St-Zacharie, est engagé comme charpentier et prend la direction des travaux le 15 juillet 1882. Tout se déroule si bien, que le 8 octobre de la même année, on procède à la bénédiction de la chapelle suivie de la célébration de la 1^{re} messe. Un grand pas vient d'être accompli.

12. *Actes et Délibérations concernant la Mission de St-Zacharie de Metgermette depuis 1881 et suivantes 25 déc. 1911.*

1882

B. 5

Le cinq août mil huit cent quatre-
 Marie Péron. vingt deux, nous prêtre, desservant de
 se. et Marie cette mission, nous signés, avons bapt.
 de 2700 Le Joseph Bérault de Marie Péronnée née la veille. en l'église
 le 24 - 1849, ic. mariage de David Allen cultivateur et de
 deux sœurs Étienne de cette paroisse. Parain
 Pierre Giguère, seigneur de la seigneurie de
 n'est au général usque à, n. e. Lecture
 faite

P. M. Meunier pte

Premier baptême de la mission de St-Zacharie.

1882

M. 1 Le treize février mil huit cent quatre-
 Thomas Talbot vingt deux après la publication de trois bans
 de mariage faite aux prêtres de nos messes
 & Flavie Morin paroissiales ainsi qu'ont la paroisse de St-
 Georges s'enqu'il appert par le certificat de
 Monsieur le curé de cette paroisse ce joint, entre
 Thomas Talbot cultivateur domicilié en cette mis-
 sion, fils majeur de Germain Talbot et de défunte
 Brigitte Bernard de la paroisse St-Jovais d'une
 part, et Flavie Morin domiciliée à St-Georges
 fille mineure de Joseph Morin cultivateur
 et de Louise Giroux de St-Georges d'autre
 part. Ne s'étant déclaré aucun empêche-
 ment à ce mariage et vu le consente-
 ment du père de l'épouse, nous desservant
 de cette mission nous signés, avons reçu leur
 mutuel consentement de mariage et leur
 avons donné la bénédiction nuptiale en pré-
 sence de Fériol Couture oncle de l'époux et de
 Joseph Morin père de l'épouse ainsi que de
 plusieurs parents et amis, l'époux et l'on-
 cle de l'épouse ont signés avec nous. Lecture
 faite.

Thomas Talbot.

Fériol Couture

P. M. Meunier pte

Premier mariage de la mission de St-Zacharie.

1894	
5 fév	Mariage de Joseph Lefebvre.
	Messes - casual 1 00
	2 crêmes crues 0 50
	14 cierges 0 40
	6 - traises - 5 ^{es} 0 30
	Tapis sur le fauteuil 0 10
	.. Nouveaux bords 0 50
	7 Bedeau 0 20
	<u>\$ 3 00</u>

Frais encourus pour un mariage.

Bénédiction du cimetière

« Dors père
 Enroulé dans ton éternité
 Au soc de ton labeur
 S'est figé ton dernier soleil
 Homme de paix, de douleur
 Repose
 Au creux des générations profondes
 Dans la nuit des entrailles futures. »

Alphonse PICHÉ

La demeure du bon Dieu et du missionnaire étant érigée, les paroissiens de St-Zacharie pensent maintenant à préparer un endroit de repos pour leurs défunts. Le 16 octobre 1882 le révérend P.-M. Meunier bénit solennellement le premier cimetière. Celui-ci occupe 50 pieds de front par 62 de profondeur. Ce terrain devient vite insuffisant. Le 20 juin 1895, un emplacement plus vaste est de nouveau choisi et bénit. En 1961, on construit un nouveau charnier, car l'accroissement de la population continue de s'accroître, et un 2^e agrandissement est complété pendant l'été 1962.



Le cimetière où reposent les nôtres (1929).

En visitant ce lieu saint, pensons de rendre hommage à nos infatigables ancêtres qui reposent maintenant au sein de cette terre qu'ils ont aimée, défrichée et rendue féconde par leur travail incessant.

1882

Ursule Turgeon
 Le dix novembre mil huit cent quatre-vingt-deux, nous prêtre devant la dite mission sous signé avons ici même dans le cimetière de cette mission le corps de Ursule Turgeon épouse de François Fortin décédée le sept du courant à l'âge de soixante-trois ans. Présents, François Fortin, Uluc et Napoléon Fortin qui n'ont pu signer. Lecture faite.

P. M. Meunier

Première sépulture de la mission de St-Zacharie.

7^e fév sépulture d'Alfred. Allen - 75 ans

Fabrique	\$	1.25
Cure		1.25
Bières 28 à 10 ^{es}		2.80
Grand autel		.00
Crèche (glas double)		1.00
Médicaments de 1 ^{re} classe		0.50
Le trape		0.25
5 cleres	payé	0.25
Fosse		2.00
Bois		0.25
		<u>7.55</u>
		<u>2.80</u>
		10.35

Coût d'une sépulture.

« Élection des syndics

Le vingt-quatre décembre mil huit cent quatre vingt-deux, après une convocation faite au prône de la messe paroissiale et un appel au son de la cloche a eu lieu dans la chapelle, le Saint-Sacrement étant placé dans la sacristie, une assemblée de colons francs-tenanciers pour procéder à l'élection de deux syndics qui devront à l'avenir, de concert avec le curé administrer et régir les entreprises publiques de la mission.

Après une notation faite en présence de deux témoins et de nous soussigné, ont été élus à majorité des voix Isidore Giguère et Joseph Morin fils de Simon, lesquels ont été proclamés élus séance tenante.

Ces jour et lieu tel que désignés ci-dessus.

(Signé) P.-M. MEUNIER, ptre »¹³

13. Actes et Délibérations concernant la Mission de St-Zacharie de Meigermette depuis 1881 et suivts 25 déc. 1911.

Érection canonique

Les travaux de défrichement se continuent grâce à l'inlassable labeur des colons. Le développement des rangs progresse. De vastes étendues de terre cultivable s'échelonnent le long des routes. Les travailleurs sont récompensés par la richesse de leurs récoltes. Les travaux préliminaires étant terminés, St-Zacharie peut donc prendre place dans la catégorie des paroisses. L'abbé Meunier présente alors une requête à l'autorité civile et religieuse. Cette démarche est couronnée de succès, comme le certifient les documents ci-après :

« Elzéar Alexandre Taschereau, Cardinal-prêtre de la Sainte Église Romaine, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège Apostolique, archevêque de Québec.

À tous ceux qui les présentes verront, savoir faisons que vu :

1. La requête en date du quatorzième jour de février dernier (1888) à nous présentée au nom et de la part de la majorité des francs-tenanciers d'une partie ci-après désignée du canton de Metgermette-Nord, comté et district de Beauce, la dite requête demandant l'érection du dit territoire en paroisse, pour les raisons y énoncées ;
2. Notre commission en date du 16 février dernier (1888), chargeant M. l'abbé B. Bernier, curé de Saint-Georges, de se transporter sur les lieux, après avis préalable, de vérifier les allégations de la dite requête et d'en dresser un procès-verbal « de commodo et incommodo » ;
3. Le certificat signé du sieur David Allen, d'un avis lu publiquement et affiché dimanche, 26 février et dimanche 4 mars de la présente année, à l'issue du service divin du matin, à la porte de la chapelle de Saint-Zacharie, le dit avis convoquant les intéressés, pour ou contre la dite requête, à une assemblée, pour le jeudi, huitième jour du présent mois de mars, à dix heures du matin, auprès de la chapelle de Metgermette-Nord ;
4. Le procès-verbal « de commodo et incommodo » du dit abbé Bernard Bernier, en date du huitième jour du présent mois de mars, constatant et vérifiant dans toutes leurs parties les faits énoncés dans la dite requête.

En conséquence, nous avons érigé et érigeons, par les présentes, en titre de cure et de paroisse, sous l'invocation de « Saint-Zacharie », dont la fête se célèbre le quinzième jour de mars, la susdite partie du canton de Metgermette-Nord, comprenant une étendue de territoire d'environ dix milles de front sur environ neuf milles de profondeur, bornée comme suit, savoir :

« Vers le nord-ouest, par le canton de Watford et par la ligne de séparation entre les rangs X et XI du canton de Metgermette-Nord ; vers le nord-est, par le canton de Langevin ; vers l'est, par la rivière Saint-Jean qui sépare le Canada des États-Unis ; vers le sud-est, par la ligne de séparation entre les rangs I et II du dit canton de Metgermette-Nord ; vers le sud-ouest, par le canton Linière¹⁴. »

14. *St-Zacharie de Metgermette, Hier, Aujourd'hui et Demain*, pp. 21-22-23.

Le décret canonique est émis le 2 avril 1888. Par ce décret, lesdites cure et paroisse de St-Zacharie deviennent entièrement sous la juridiction spirituelle du diocèse de Québec; elles devront se conformer en tout aux règles de discipline ecclésiastique établies dans l'archidiocèse, spécialement d'administrer les sacrements, la parole de Dieu et les autres secours de la religion aux fidèles de la paroisse. Ce document enjoint les paroissiens de payer les dîmes et obligations autorisées dans cet archidiocèse et de porter respect et obéissance dans toutes les choses appartenant à la religion et intéressant leur salut éternel.

Mais comme le présent décret est purement ecclésiastique et ne peut avoir d'effets civils que s'il est confirmé par une proclamation de Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur sous le grand sceau de la Province de Québec, les paroissiens s'empressent de soumettre leur demande pour l'érection civile de St-Zacharie.

Érection civile de la paroisse

Les dimanches huit et quinze avril 1888, l'abbé Prosper-Marcel Meunier, curé d'office, fait la lecture de l'avis ci-après à son prône de la messe paroissiale :

« Les personnes intéressées à l'érection civile et la reconnaissance civile de la paroisse de Saint-Zacharie, sont informées que, sous trente jours, et un jour plus tard si le trentième jour est un dimanche ou un jour de fête d'obligation, après la seconde lecture du décret d'érection canonique de la dite paroisse, dix ou la majorité des habitants francs-tenanciers mentionnés dans la requête à l'autorité ecclésiastique pour l'obtention du dit décret canonique, s'adresseront aux commissaires civils pour l'érection des paroisses et la construction et la réparation des églises, presbytères et cimetières, dans l'archidiocèse catholique romain de Québec, à l'effet d'obtenir la reconnaissance civile du dit décret et que toutes personnes ayant ou croyant avoir quelque opposition ou réclamation à faire à la dite reconnaissance civile, seront tenues de les filer et déposer avant l'expiration des dits trente jours entre les mains du dit secrétaire des dits commissaires civils, à défaut de quoi elles seront pour toujours forcloses du droit de le faire¹⁵. »

Lors de sa visite, le 18 juin 1888, le Cardinal E. A. Taschereau administre la Confirmation à plusieurs enfants de notre paroisse et prend connaissance de l'état financier des affaires pour les années 1884, 1885, 1886, 1887; il constate une augmentation des revenus et recommande fortement de prendre des mesures pour construire une église, dont le besoin se fait de plus en plus sentir.

Après la proclamation de l'Érection canonique et civile le 30 juin

15. *St-Zacharie de Metgermette, Hier, Aujourd'hui et Demain*, pp. 24-25.

1888, on peut donc nommer des marguilliers et non plus des syndics pour aider dans l'administration de la jeune et nouvelle paroisse de St-Zacharie.

Élection des marguilliers

La paroisse étant en pleine expansion et se suffisant à elle-même, on songe à se lancer dans de nouvelles entreprises telles que la construction d'une église. On tient donc une assemblée de contribuables pour élire les premiers marguilliers le 5 août 1888. Huit sont élus : Messieurs Ferréol Couture, Thomas Drolet, Édouard Lachance, Michel Fortier, Achille Fortier et trois sont proclamés marguilliers du banc de l'œuvre : Messieurs Isidore Giguère, François Gagné et David Allen, senior.

Ces marguilliers ainsi que leurs successeurs collaborent étroitement avec leurs pasteurs dans l'organisation religieuse de la paroisse et l'administration des biens de la fabrique.

1889	Thomas Gagné	1918	Jean Cormier
1890	Joseph à Simon Morin	1919	Joseph Allaire
1891	Alexandre Parent	1920	Joseph Morin
1892	Joseph Lepage	1921	Joseph Bouchard
1893	Ulric Fortin	1922	Joseph Lachance
1894	Jean Guay	1923	Octave Fortier (3 juin)
1895	Théophile Allaire	1923	François Morin (25 déc.)
1896	Honoré Larivière	1924	Joseph Allaire junior
1897	Thomas Boulet	1925	Eusèbe Lebel
1898	Abraham Poulin	1926	Elzéar Drouin
1899	Joseph Morin	1927	Thomas Parent senior
1900	Alfred Cormier	1928	Gaudias Guay
1901	Adrien Lebreux	1929	Napoléon Larivière à Honoré
1902	David Allen	1930	F.-X. Larivière
1903	Édouard Champagne	1931	Octave Lamontagne
1904	Philéas Gagné	1932	Georges Giroux senior
1905	Ferdinand Maranda	1933	Joseph Cloutier
1906	Jean Poirier (30 sept.)	1934	Arthur Champion
1906	Joseph Garant (25 déc.)	1935	Zéphirin Allen
1907	Arthur Drolet	1936	David Tanguay
1908	Louis Tardif	1938	Stanislas Allen
1909	Daniel Lebel	1939	Édouard Groleau
1910	Georges Tanguay	1940	Rémi Roy
1911	Cyrias Allen	1941	Alfred Faucher
1912	Philéas Guay	1942	François Gagné
1913	Philibert Tardif	1943	Edgar Cormier
1914	Marcellin Poirier	1944	Jean Larivière
1915	Arthur Gagné	1945	Joseph Gosselin
1916	Georges Rancourt	1946	Augustin Champagne
1917	Pierre Bouffard	1947	Vénérand Larivière

1948	Alfred Bisson	1957	Philippe Létourneau
1949	Joseph Duquet	1958	Herménégilde Landry
1950	Napoléon Poirier	1959	Hormidas Poirier
1951	Thomas Chabot	1960	Hormidas Poulin
1952	Albert Lebel	1961	Joseph Guay
1953	Appolinaire Bisson	1962	Émile Faucher
1954	Philippe Létourneau	1963	Julien dit Lucien Roy
1955	Herménégilde Landry	1964	Alphonse Lebel
1956	Hormidas Poirier	1965	Wilfrid Larivière
1966	Nouvelle loi des Fabriques: 6 marguilliers élus pour un terme de 3 ans		
	Normand Parent		Aimé Bisson
	Wilfrid Larivière		Antoine Guay
	Léopold Drouin		Jacques Allen
1967	Gérard Faucher		Emmanuel Turgeon
1968	Édouard Cloutier		Raymond Grondin
1969	Bernard Lebel		Lionel Lebreux
1970	Gérard Guay		Cyrille Turgeon
1971	Laure-Annette Allen		Laurent Larivière
1972	Bertrand Lacasse		Honorius Rancourt
	Ernest Guay		
	remplace Bertrand Lacasse		
1973	Gérard Chabot		Jean Berchmans Paquet
1974	St-Georges Cloutier		Léo Garant
	Aimé Bisson		
	remplace Honorius Rancourt		
1975	Georges-Édouard Champagne		Paul-Eugène Bouchard
1976	Narcisse Larivière		Léo Couture
1977	Léopold Pruneau		Jean-Marie Guay
1978	Jean-Paul Létourneau		Émilien Rodrigue
1979	Albany Lachance		Dominique Larivière
1980	Arthur Lebel		Ovila Boulanger
1981	Honoré Morin		Xavier Paquet

Les marguilliers en fonction en 1981. Ovila Boulanger, Arthur Lebel, Dominique Larivière, Xavier Paquet, Albany Lachance, Honoré Morin.



Assemblées de Marguilliers

« Assemblée du 15 décembre 1889

L'an mil huit cent quatre-vingt-neuf, le quinzième jour de décembre, après une annonce faite au prône de la messe paroissiale du même jour, convoquant au presbytère à l'issue de la dite messe paroissiale, les marguilliers anciens et nouveaux de cette paroisse; à laquelle assemblée furent présents les marguilliers en exercice, François Gagné, marguillier en charge et Jean Bouchard, les anciens marguilliers Thomas Drolet, Édouard Lachance et Michel Fortier, sous la présidence de M. le curé P.M. Meunier, ptre président, il est résolu unanimement:

Que M. le Curé offre la somme de soixante piastres à M. l'architecte Émile Tanguay qui a présenté un compte de \$110.00 pour plans et devis d'une nouvelle église et sacristie, considérant cette somme de \$60.00 raisonnable et suffisante en égard à nos moyens.

Adopté unanimement.

Fait et passé les jour et an que dessus, au dit presbytère de Saint-Zacharie et signé par le président de la dite assemblée ainsi que par le marguillier en charge François Gagné.

François Gagné

P.M. MEUNIER, ptre président¹⁶»

Assemblées de Marguilliers

« Assemblée du 8 mars 1891

L'an mil huit cent quatre-vingt onze, le huitième jour de mars, après une annonce faite au prône de la messe paroissiale, nous soussignés, avons convoqué au son de la cloche, une assemblée des anciens et nouveaux marguilliers de cette paroisse; à laquelle assemblée étaient présents messieurs Jean Bouchard, Thomas Gagné et Joseph Simon Morin, marguilliers de l'œuvre, et messieurs les anciens, Thomas Drolet, Édouard Lachance, François Gagné, Michel Fortier, Isidore Giguère, David Allen, Achille Fortier, sous la présidence de M. le curé J.H. Bouffard, président.

Il a été résolu et adopté unanimement, quoique un peu à contre-cœur car MM. les marguilliers sont très ménagés de leur argent, d'accorder trente piastres (\$30.00) à M. le Curé pour les services du bedeau de la chapelle.

Fait et passé les jour et an que dessus, au dit presbytère de Saint-Zacharie et signé par le président de la dite assemblée et par M. François Gagné.

François Gagné

J.H. BOUFFARD, ptre curé, président¹⁷»

16. *Notes, Actes et Délibérations* concernant la Mission de St-Zacharie de Metgermette depuis 1881 et suivts 25 déc. 1911.

17. *Notes, Actes et Délibérations* concernant la Mission de St-Zacharie de Metgermette depuis 1881 et suivts 25 déc. 1911.

Noms donnés aux rangs de la paroisse

Dix ans se sont écoulés depuis l'arrivée des premiers pionniers sur les bords du lac Abénakis. Très vite la paroisse a grandi, chaque rang se développe avec la venue de nouvelles familles ; la forêt s'éloigne pour faire place à de nombreuses étendues de terre cultivable. Étant donné leur grande foi, les colons désirent donner un protecteur à chacun des rangs de la paroisse. C'est pourquoi, le 17 avril 1892, ils se rassemblent au presbytère avec leur curé.

« Le rang II, concession des Acadiens, devient le rang Ste-Marie ;

Le rang III, Saint-Thomas, apôtre ;

Le rang IV, Sainte-Anne : les colons de ce rang ont une dévotion particulière à la grande Thaumaturge du Canada ;

Le rang V, Saint-Antoine, en souvenir du Révérend L. A. Martel, ancien curé de Saint-Joseph, qui a donné la terre de la Fabrique et est considéré comme le fondateur de cette paroisse ;

Le rang VI, Saint-François-Xavier, en souvenir du premier défricheur de ce rang, M. François Gagné ;

Le rang VII, Saint-Isidore, en souvenir de la paroisse d'origine de la plupart des habitants de ce rang ;

Le rang VIII, Saint-Jean-Baptiste, en l'honneur du premier patron du Canada ;

Le rang IX, Saint-Joseph, en témoignage de la dévotion et de la confiance des habitants envers le Chef de la Sainte-Famille¹⁸. »

Ces deux derniers rangs font maintenant partie de Sainte-Aurélie.

Première église

« L'église de la paroisse est la maison de tous, où se passent les événements les plus importants de la vie d'un chrétien ».

Jh. COLOMB

Les paroissiens de St-Zacharie prennent à cœur la recommandation faite par Son Éminence le Cardinal Taschereau, lors de son passage dans la paroisse, et mettent tout en œuvre pour la construction de leur première église.

C'est au deuxième curé, l'abbé J.-H. Bouffard, que revient l'honneur de réaliser le vœu de l'éminent prélat et de ses paroissiens.

Le 19 juin 1892, a lieu la bénédiction de la première pierre de l'église paroissiale, comme l'atteste le procès-verbal ci-dessous :

« Le 19 juin 1892, nous soussigné, Archevêque de Cyrène, coadjuteur de Son Éminence le Cardinal E. A. Taschereau, archevêque de Québec,

18. *St-Zacharie de Metgermette, Hier, Aujourd'hui et Demain*, p. 26-27.



Première église de notre paroisse construite en 1892.

avons béni, avec les solennités prescrites, la première pierre de l'église paroissiale de Saint-Zacharie de Metgermette.

Ont été présents un grand nombre de fidèles et plusieurs membres du clergé qui ont signé avec nous.

Signé: L. N., archevêque de Cyrène, coadjuteur, P. Lalande, S. J., S. H. Lessard, ptre, J. Cl. Arsenault, ptre, J. H. Bouffard, ptre, curé¹⁹. »

Au lendemain de cette bénédiction solennelle, Mgr le Coadjuteur confère la confirmation à un joli nombre d'enfants et rédige cette déclaration élogieuse pour les paroissiens.

« Nous n'avons qu'à louer le zèle et la générosité des paroissiens qui se sont cotisés volontairement pour la construction de leur nouvelle église et qui ont transporté gratuitement les matériaux, même de fort loin. Nous les exhortons à continuer l'exécution de cette belle œuvre, avec l'entente cordiale et parfaite qui a régné parmi eux, depuis le commencement des travaux²⁰. »

De tels encouragements venant de l'autorité religieuse augmentent l'ardeur et le dévouement de la population.

M. David Ouellet, architecte de Québec, trace les plans de la future église; M. F.-X. Jobin, entrepreneur, dirige les travaux de maçonnerie et de charpenterie, le tout sous le contrôle des marguilliers: Messieurs François Gagné, Joseph-Simon Morin, Isidore Giguère, Jean Guay, Michel Fortier.

19. *Ibid.*, p. 28.

20. *St-Zacharie de Metgermette, Hier, Aujourd'hui et Demain*, p. 28-29.



L'intérieur
de notre premier temple.



Notre église s'impose fièrement.

En octobre 1892, l'extérieur de l'église est achevé ainsi que la sacristie. Avec ses dimensions imposantes, nichée au cœur du village, elle se dresse, noble et fière, vraiment digne des généreux paroissiens qui l'ont élevée.

Bénédictio de l'église

Plusieurs années doivent s'écouler avant l'achèvement des travaux intérieurs de l'église et de la sacristie; toutefois, tel quel, l'édifice convient pour la célébration de l'office divin. On procède donc à la bénédiction solennelle de la nouvelle église en présence de toute la population et de nombreux visiteurs. À la fin de la cérémonie, on dresse le procès-verbal suivant :

« Le onze octobre mil huit cent quatre-vingt-douze, nous soussigné, curé de Saint-Georges-de-Beauce, avons béni, avec l'autorisation de Sa Grandeur Mgr L.N. Bégin, archevêque de Cyrène, coadjuteur de Québec, la nouvelle église paroissiale de Saint-Zacharie. La dite église a 104 pieds de longueur, 48 de largeur et 24 de hauteur, dimensions extérieures et au-dessus des lambourdes.

La première messe a été chantée par le Révérend messire Alexandre Lafrance, curé de Saint-Martin; le sermon, donné par le Révérend messire Joseph Élie dit Breton, curé de Saint-Côme.

Signé: J. H. Bouffard, ptre, curé, L. Ad. Grenier, ptre, curé de Saint-Prospér, Joseph Élie dit Breton, ptre curé de Saint-Côme, Th. Montminy, ptre, curé de Saint-Georges²¹. »

Par une résolution des marguilliers, on transforme le deuxième étage du presbytère, anciennement chapelle, afin de loger convenablement le personnel et les visiteurs du curé résident.

St-Zacharie possède fièrement sa première église et son presbytère. Nous n'en sommes plus aux modestes débuts, d'énormes progrès ont été réalisés.

Parachèvement de l'intérieur de l'église

L'ameublement de ce nouveau temple devient dès lors la préoccupation dominante du curé et de ses paroissiens. Il faut tout d'abord une chaire d'où la parole du Seigneur sera proclamée; cette chaire historique, ornant la chapelle de l'Hôpital Général de Québec depuis 1769, nous est procurée par le révérend L.A. Martel, curé de St-Joseph-de-Beauce, à ce moment retenu par la maladie dans cet hôpital. Elle est inaugurée le 18 décembre 1892.

21. *St-Zacharie de Metgermette. Hier, Aujourd'hui et Demain*, p. 29-30.

✂ JOS. ST-HILAIRE ✂

SCULPTEUR ET ENTREPRENEUR
ST-ROMUALD, Co. LEVIS



St-Romuald, Des 1 1910

Je soussigné Au ingouze a faire
tous les travaux pour le parache-
vement de l'intérieur de l'Eglise de
St. Zacarie de Metzgermette pour le
prix et somme de huit mille quatre
cents francs \$

Par l'intérieur	\$ 7000
pour les Autels	1000
Préparation à l'intérieur	1000
	<hr/>
	\$ 8.400

Quelques années plus tard, l'augmentation constante de la population nécessite un plus grand nombre de sièges dans l'église. En juillet 1898 on décide donc de terminer le jubé et d'y placer des bancs, lesquels sont aussitôt vendus.

D'autres dépenses viennent encore s'ajouter: le linge d'autel et les divers ornements du culte des premiers temps de la mission, demandent à être remplacés au plus tôt. L'abbé Morissette, mandaté par la fabrique, fait l'acquisition de beaux ornements d'église.



La chaire de notre première église est un don de l'Hôpital Général de Québec.

En septembre 1900, lors de sa visite archiépiscopale, Monseigneur l'Archevêque incite la population à terminer l'intérieur de l'église. Un tel vœu devient un ordre pour les généreux habitants.

Dès le premier décembre 1900, la fabrique accepte les soumissions de 400,00 \$ de M. Joseph St-Hilaire de St-Romuald. Celui-ci s'engage à achever l'intérieur de l'église, à effectuer certains travaux à l'extérieur ainsi qu'au clocher pour y installer bientôt un carillon.



Le décor apporte paix et piété.

La décoration intérieure du premier temple, de style corinthien, avec ses colonnes blanches ornées de sculptures dorées, avec sa corniche où brille un soleil d'or témoigne d'un goût indéniable. Cette blancheur éclatante diffuse dans la nef une douce lumière légèrement voilée par les vitraux en procurant un effet des plus harmonieux. La chaire, le chœur ainsi que les statues rehaussent la sobriété et le naturel du décor.

Une fois l'église terminée, on y installe une fournaise à eau chaude et on fait également l'acquisition d'un bel harmonium. Les alentours de l'église sont aplanis jusqu'à la rue principale. En même temps, par précaution, un contrat est conclu avec l'Assurance des fabriques.

Bénédictio des cloches

Les paroissiens de St-Zacharie, malgré toute la joie et la fierté qu'ils ressentent à la vue de leur nouveau temple, ne sont pas complètement satisfaits. Ils trouvent trop faible la voix d'airain qui rassemble les fidèles. Telle église, telles cloches! On songe donc à installer une sonnerie vibrante et forte.

On ne tarde pas à répondre à l'appel du curé. La première souscription ne dément pas la générosité des gens; elle rapporte 1 180,00 \$. Une seconde collecte lors de la bénédiction donne 152,00 \$. Le coût des cloches, provenant des réputés ateliers Paccard, d'Annecy-le-Vieux (Haute-Savoie) est 1 825,00 \$.

La bénédiction des nouvelles cloches a lieu le 14 septembre 1904, jour de la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, par l'aumônier de l'Hôpital du Sacré-Cœur autorisé par Mgr L.N. Bégin, archevêque de Québec.

La première, du poids de 2 093 livres, présentée par M. Adrien Lebreux et son épouse dame Joséphine Couture, reçoit le nom de Joseph; la deuxième, du poids de 1 488 livres, présentée par M. David Allen et son épouse dame Anysie Groleau, est appelée: Louis; la



Les cloches de l'église attendent d'être installées pour appeler les paroissiens.

troisième, pesant 1 200 livres, présentée par M. Édouard Champagne et son épouse dame Marie Parent est nommée: Antoine.

Depuis, ces trois sœurs harmonieuses ne cessent de s'associer à notre histoire religieuse et paroissiale. Leurs chants d'allégresse s'élèvent pour annoncer la naissance d'un nouveau chrétien, leurs plaintes mélancoliques participent à la disparition d'êtres chers et leurs chants pieux faits de notes joyeuses et légères se répandent à tous les échos pour rassembler dans le lieu saint les âmes fidèles et leur rappeler leurs devoirs religieux.

Construction d'un deuxième presbytère

C'est au cours de l'année 1922, que les paroissiens de St-Zacharie érigent une maison curiale digne d'un prince.

Le 15 décembre 1921, le contrat est signé avec l'entrepreneur, M. Édouard Groleau, et l'architecte, M. L. Auger, pour la construction du presbytère au coût de 17 000,00 \$.

Bâti au même endroit que le premier, il mesure 42 pieds de longueur par 40 pieds de largeur; deux étages de 9 pieds de hauteur rehaussent sa splendeur.

C'est le 31 décembre 1922 que le curé Hébert et son vicaire Philibert Goulet prennent possession des lieux; le premier janvier 1923, M. le curé, dans son homélie, remercie très sincèrement les paroissiens pour leur extrême générosité.

Un tel bâtiment en 1922, fait la fierté et l'orgueil de tous les habitants d'une paroisse si jeune. En 1981, il convient presque de dire que notre presbytère est une des demeures les plus âgées (de chez nous) ayant gardé une beauté et une solidité exceptionnelles.



Une magnifique allée bordée de fleurs nous accueille au deuxième presbytère construit à St-Zacharie.

25 ANS PLUS TARD

Après un quart de siècle, on peut se rendre compte des progrès réalisés par la fabrique. Les documents ci-joints le démontrent :

1881			
Journal			
de recette et de dépense de la mission			
Recettes		Dépenses	
Année 1881			
grande Recette	petite	petite	\$ de
mas	\$ de la recette de colonisation		
7	25.00 par M. L. L. L.		
12	24.50 pour le matériel		
15	2.00 pour le matériel		
"	Vente de maïs et fèves	7	15.25
"	Bières (25 lb)	7	11.25
10	100 grandes boîtes		0.60
"	400 petites boîtes		0.60
8	Registres		2.00
24	6 boîtes d'amblyopie pour		
	les yeux (après le 2)		0.30
24	2 boîtes de typographie pour		
	les yeux (après le 2)		0.12
24	Un livre pour		
	les yeux		0.30
9	25 grandes boîtes		0.15
15	1.00 Une grande caisse		
"	Un livre de comptes		0.10
25	Un livre de comptes		
	pour les yeux		0.56
10	9 boîtes de typographie	9	4.50
"	Boîtes pour typographie		0.30
24	2 livres de papier		0.08
	Les livres		
20	Boîtes pour les yeux		0.50
"	Boîtes pour les yeux		2.50
		Total	45.79
	57.50		
Recettes		Dépenses	
57.50		45.79	
11.71			
7	1.00		
14	1.00		
"			0.30
"			0.15

**« État des comptes de la Mission depuis le 15 juin 1881
jusqu'au 1^{er} janvier 1884**

RECETTES

Pour la construction du presbytère-chapelle:

1. Reçu de la Société de la Colonisation	\$ 700.00	
2. De la paroisse de St-Joseph	108.75	
3. Emprunté à St-Côme, avec la permission de Mgr l'Archevêque	200.00	
		1 008.75
4. Recettes ordinaires de la mission pendant les 2 années	\$ 190.28	
5. Divers dons particuliers (en argent).....	84.25	
Total des recettes		1 283.28

II. DETTES ACTIVES

Casuel selon la liste ci-jointe	\$ 1.60
---------------------------------------	---------

III. DETTES PASSIVES

À la fabrique de St-Côme à 5%	200.00
À M. le curé Meunier pour la balance due sur les entreprises des édifices	<u>69.97</u>
Total des dettes passives	\$ 269.97

Détail des recettes ordinaires de la Mission pendant les deux années et six mois:

Reçu de la Propagation de la Foi.....	26.00
Reçu de la paroisse de Ste-Marie (quête)	26.50
33 Grandes Messes à 1.00\$	33.00
2 Services et sépultures	2.25
3 Petites sépultures à 0.25	0.75
Cierges vendus à des particuliers.....	1.65
Quêtes de l'Enfant-Jésus	14.56
Rentes de bancs	46.30
Vin d'autel vendu	9.56
Divers	<u>29.71</u>
Total	190.28 \$

DÉPENSES

1. Construction du presbytère-chapelle:	
Équarrissage de la charpente.....	\$140.00
Première entreprise (tailler, lever, faire les planchers, les divisions, les châssis, etc.)	400.00
Couverture en bardeaux et lambris	92.00
Châssis doubles	26.00
Sciage et charroyage du bois	220.58
Fournitures diverses, (vitres, mastic, clous, ferrures, etc.).....	186.20

Grange et étable	131.12	
Cheminée au presbytère	<u>34.25</u>	
		1 230.15
2. Dépenses ordinaires et propres des 2 années et six mois:		
Salaire du bedeau à \$6.00 par année	12.00	
Assurance à la Royal Québec	18.00	
Hosties grandes et petites	5.20	
Vin d'autel (20 galls à 1.66\$, transport compris)..	33.20	
75 lbs de cierges et 2 cierges pascals	36.00	
Entretien, lavage de la chapelle	4.00	
Réparations à la 1 ^{re} chapelle au lac	9.00	
Régistres et livres de prônes (paraffés)	<u>5.70</u>	
		<u>123.10</u>
Total général des dépenses		1 353.25

Par la reddition des comptes ci-dessus, il appert qu'au 1^{er} janvier 1884, 1^{er}, il n'y a pas une cent en caisse; 2^e, que les dettes actives se montent à \$1.60, lesquelles sont des arrérages propres de l'année 1883; 3^e, que les dettes passives se montent à deux cent soixante-neuf piastres et quatre-vingt-dix-sept cents (\$269.97) dont \$200.00 portent intérêt.

P.M. MEUNIER, ptre, desservant de la mission
St-Zacharie ce 1^{er} janvier 1884 _____»²²

22. *Notes, Actes et Délibérations* concernant la Mission de St-Zacharie de Metgermette depuis 1881 et suivs 25 déc. 1911.

1906

137

174

Comptes

du Sieur Edouard Champagne marguillier en exercice de cette paroisse de saint-
Gachon pour l'année mil neuf cent six rendus par devant nous curé et
la fabrique.

I Recette

1	Reçu du marguillier précédent		642
2	Recette ordinaire et propre de cette année		
	Rente des terres	738	75
	Rép. et ser. anniv.	105	25
	Petites sépultures	16	00
	Allocutions aux mariages	16	75
	16 3 q ^{rs} messes	163	00
	Rentes de l'Éng. G.	105	85
	Rentes du dimanche	105	60
	Rentes	5	00
			<u>1256 20</u>
3	Recette extraordinaire		
	Emprunt		<u>1000 00</u>
	Recette totale		<u>\$2262 62</u>

II Dépenses

1	Dépenses ordinaires et propres de l'année		
	Salaires du bedeau	125	00
	de l'organiste	50	00
	du comitabile	6	00
	Bois de chauffage	138	75
	Assurances	87	74
	Cierges	29	75
	Vin de messe	12	00
	Hosties	10	70
	Rentes	35	87
	Lavage de l'église	9	00
	Blanchissage du linge	11	57
			<u>515 90</u>

2 Dépenses extraordinaires

Travaux de 1904	200 00	
Fournitures 1905	100 00	
Remis par emprunt	1000 00	
Int. de \$11025	445 00	1745 00

Total de la dépense \$2260 90

Récette	2262.62
Dépense	<u>2260.90</u>
En moins 31 dec. 1906	1.72

lettres passives

5%	Veune Thiophile Tanguay - Aulbee	500 00	
4%	Dame Anne M. Pouliot - 4 fév.	500 00	
	Mlle Aline Moins .. -	400 00	
	Capitaine Jos. Chabouss .. -	500 00	
	Dame Geneviève Chabouss .. -	1000 00	
	Louis Heclere " -	200 00	
	Mlle Virginie Grenier - Montai -	500 00	
	Mlle Julie Laplante - Montmorency -	500 00	
	Simé Côté - -	750 00	
	Napoleon Guillet - -	800 00	
	Mlle Georgiana Rossignol - Stenis -	600 00	
	Emma Larocq - -	500 00	
	Emilie Hévesque - -	400 00	
	L'abbé G. H. Dumais - 1 mai	300 00	
	Jimmy Morin - St Casimir - 1 juin	650 00	
	Jos. Toutant .. -	100 00	
	Mlle Sarah Turcotte - -	575 00	
	Dame Elmire Balineau - -	400 00	
	Simé Bourassa - -	500 00	
	Alphonse Pelletier St Denis - 1 juil	700 00	
	Thiophile Blonnet - 1 nov	200 00	
	Henri Gagnon - -	200 00	
	H. Laroque St Zacharie - 1 dec	300 00	\$11025 00

DÉMOLITION DE L'ÉGLISE

Au début de ses 75 années d'existence, la paroisse de St-Zacharie termine une page de son histoire. La vieille église est devenue trop petite. Les frais pour l'agrandir, l'isoler, et la rafraîchir égalant ceux d'une neuve, les paroissiens se voient dans l'obligation d'en construire une autre.

On commence donc à défaire la vieille; c'est avec beaucoup d'émotions que les Anciens voient démolir leur premier temple datant de 1892... les âmes s'arrachent avec peines et regrets aux lieux et aux choses qu'elles ont longtemps habités.

Le 29 septembre 1956, le vieux clocher jette un dernier regard sur les gens simples et laborieux qu'il a maintes fois rassemblés. Il penche la tête en guise de salut et de tout son poids il s'enfonce dans le toit brisant ainsi les deux jubés.

Grâce à la générosité des gens de St-Zacharie, la chaire, les bancs et les arches des fenêtres sont remis à la paroisse naissante de St-Vital-de-Clermont pour embellir le temple que ces colons élèvent à Dieu.

Les choses vieilles qui s'en vont, ont des charmes irrésistibles, de secrètes attirances. Le vieux temple, témoin muet et fidèle de 64 années de piété et de foi vaillante des Anciens, n'existe plus; un sanctuaire neuf plus spacieux lui succède désormais.



Démolition de la première église.



Le clocher s'incline
devant cette décision fatale.



CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ÉGLISE

« 1^{er} janvier 1953: (*Curé Goulet*)

La quête de ce jour, pour la future église, a été un succès sans précédent. Elle a donné 1 822,00 \$...

26 février 1953

Réunion au presbytère du comité des marguilliers anciens et nouveaux formé au début de janvier dernier, en vue de trouver la meilleure solution touchant la construction d'une nouvelle église. Étaient présents Thomas Chabot, 2^e marguillier du ban, Eusèbe Lebel, Napoléon Larivière, Édouard Groleau et Joseph Duquet, anciens marguilliers.

Il a été d'abord décidé de demander, par la voix des journaux, des soumissions pour le transport de la vieille église. Ensuite on a demandé à Joseph Duquet d'aller explorer les lieux où la compagnie Great Northern Lumber Co. du Maine nous offre gratuitement à couper du bois pour la future église: le permis est obtenu par Thomas Chabot.

6 janvier 1954

... Après la reddition des comptes, la discussion prit sur un nouveau plan d'église, celui-là en forme de croix latine, dont la construction est évaluée par l'architecte René Blanchet à 400 000,00 \$. Comme nous n'avons en caisse que 100 000,00 \$ le montant à emprunter a été jugé trop élevé pour les revenus de la Fabrique, et on a décidé de demander à l'architecte si l'on pouvait se mettre à l'abri avec une dépense de 250 000,00 \$.

10 mars 1954

Ce midi l'arpenteur Blanchet, frère de l'architecte René Blanchet, est venu faire une description du terrain de la future église. Il était accompagné d'un M. Laflamme, employé de l'architecte R. Blanchet.

6 juin 1955: (*Curé Tardif*)

Visite paroissiale et confirmation. Mgr Omer Garant profita de son passage à St-Zacharie pour rencontrer les marguilliers et leur demander de construire une nouvelle église, et approuver la restauration intérieure du presbytère.

8 juin 1955

Réunion des marguilliers pour discuter du projet de construire. On demanda au curé de rencontrer René Blanchet, architecte pour régler la question des vieux plans. Le 14 juin le curé fait un voyage à Québec pour rencontrer ledit architecte.

22 juin 1955

Voyage à Québec avec les marguilliers. L'architecte demanda à voir les marguilliers en charge Albert Lebel, Édouard Groleau, Napoléon Larivière et Philippe Létourneau afin d'arriver à une entente. Tout se passa tel que prévu et la décision des quatre fut adoptée par tous les marguilliers.

10 juillet 1955

Assemblée de paroisse pour demander l'autorisation de faire faire des plans en vue de la construction de la nouvelle église. Plans acceptés parce que le prix donnait satisfaction soit: 250 000,00 \$ environ pouvant aller à 300 000,00 \$.

Tout l'été se passa à des discussions de détails. Au mois d'octobre le contrat fut signé avec Laurent Giroux contracteur. La fabrique engage les services de ce dernier moyennant un salaire de 15 000,00 \$. Et la fabrique est le contracteur.

10 octobre 1955

Travaux d'excavation commencent et se terminent à la fin d'octobre.

3 novembre 1955

Le chantier s'ouvre. Un comité de construction a été formé: Philippe Létourneau, Napoléon Larivière, Édouard Groleau et Thomas Chabot.

Ce comité fut un choix véritablement heureux. Ces hommes dévoués et de jugement, travaillent arduement à la réalisation du projet.

26 novembre 1955

Travaux suspendus en raison de la mauvaise température.

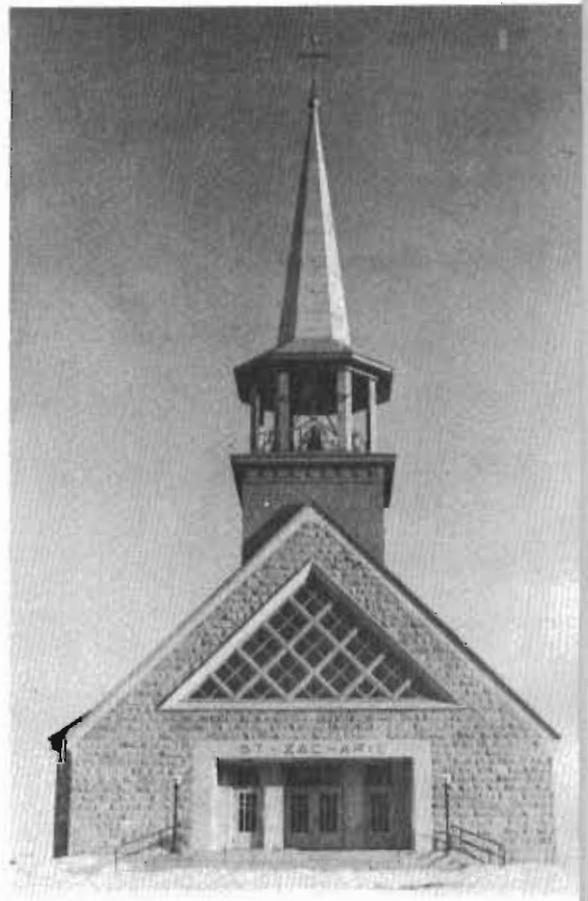
16 avril 1956

Reprise des travaux. Tout va bien.



La construction de la deuxième église est bien partie ; la croix et le coq règnent déjà sur le clocher.

Notre église nous invite à nous recueillir.



22 juillet 1956

Bénédiction de la pierre angulaire. C'est un succès: quête = 1 200,00 \$.

Les corvées

M. Napoléon Larivière est autorisé à organiser des corvées. Il réussit à merveille et nous sauve au-delà de 3 000,00 \$ et lui-même donne toujours et son temps et de l'argent. Les membres du comité travaillent toujours dans l'harmonie et ne négligent rien, soit pour aider leur curé, soit pour épargner l'argent de la Fabrique, soit pour faire le plus beau possible en restant dans les chiffres prévus.

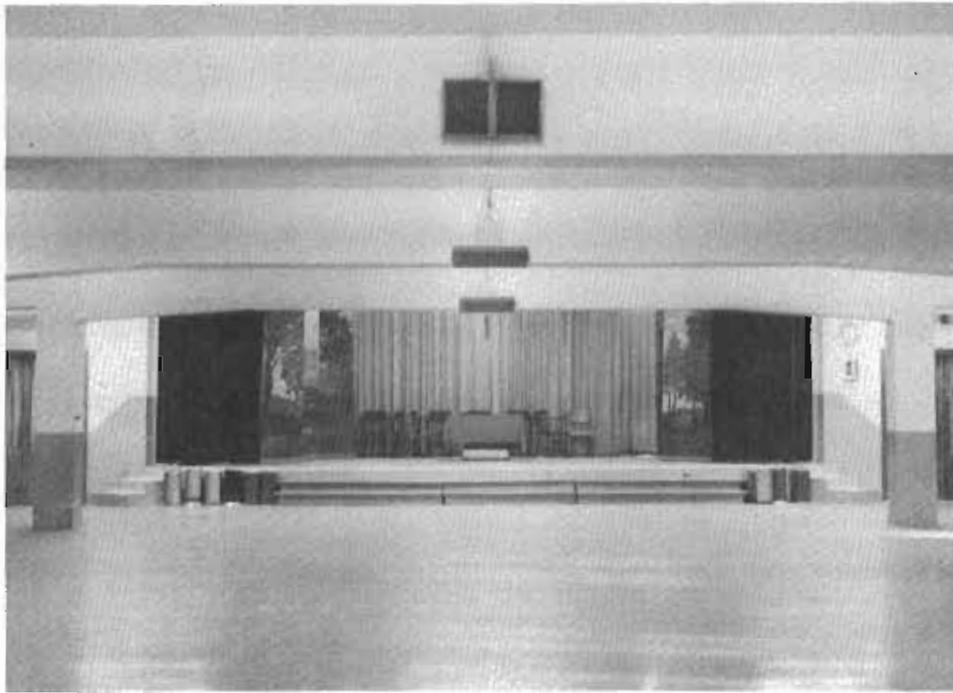
Ces hommes sont très méritants et leurs noms devraient être écrits en lettres d'or, afin que les générations futures sachent ce qu'ils ont fait pour leur paroisse et cela toujours sans songer à eux-mêmes.

1^{er} janvier 1957

Une nouvelle année commence et l'on songe à terminer l'église pour Pâques. Nous sommes très bien dans le soubassement où nous sommes depuis le 23 septembre, date aussi de la démolition de la vieille église.

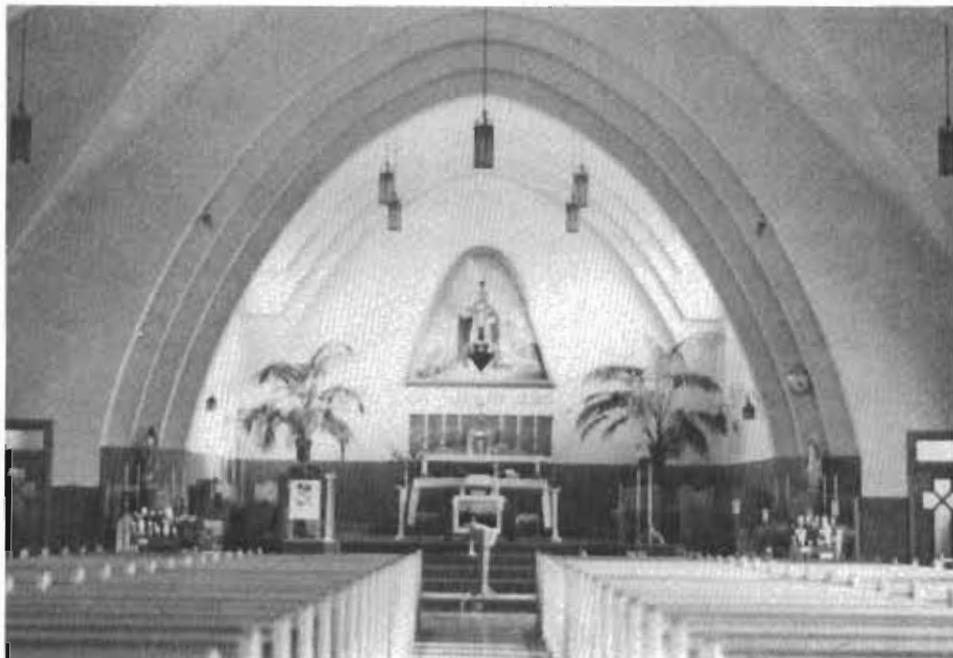


On célèbre la messe
au sous-sol de l'église.



En 1981, la salle de l'église est très agréable et de nombreux mouvements s'y réunissent.

L'intérieur de notre église en 1981.





Le jubé et l'arrière de l'église.

28 mars 1957

Petit contretemps : les bancs et autels ne seront pas prêts pour le 1^{er} avril tels que demandés à la Compagnie Casavant de St-Hyacinthe.

Le curé les presse fortement et les bancs et les autels arrivent petit à petit, tout de même on peut aménager le tout d'une façon passable pour la messe du Jeudi Saint.

18 avril 1957

Première messe dans l'église. Les gens semblent heureux et fiers et le curé ne l'est pas moins. Le Vendredi Saint, l'on chante la Passion, événement rare à St-Zacharie.

21 avril 1957 Pâques

Tout est beau, beaux ornements grâce au dévouement des Dames de Ste-Anne. Trois enfants de la paroisse font le service de l'autel à la grand-messe et le curé fait le sermon.

Célébrant : Père Gabriel Groleau (Japon).

Diacre : Abbé Alphonse-M. Allen (Québec).

Sous-diacre : Abbé Victorien Faucher (G.S.).

Quête : 536,00 \$

30 juin 1957

Bénédiction de l'église par Mgr L. Audet. Belle fête sous la pluie²³. »

23. *Journal des événements et gestes dans la paroisse de St-Zacharie.*

Depuis vingt-cinq ans, notre deuxième église a été le témoin de tous les grands événements de notre vie. C'est autour d'elle que s'est édifié, puis solidifié le lien de notre appartenance à la communauté spirituelle de Saint-Zacharie.

Statistiques

	Baptêmes	Mariages	Sépultures
1881	2	—	—
1886	41	7	7
1891	40	5	13
1896	56	6	19
1901	57	10	15
1906	84	12	34
1911	81	8	32
1916	86	11	25
1921	93	15	27
1926	125	14	38
1931	108	13	20
1936	90	15	19
1941	99	18	32
1946	95	22	33
1951	131	23	28
1956	138	38	25
1961	99	37	16
1966	55	34	14
1971	47	36	15
1976	45	25	12
1980	28	37	14

SACRISTAINS

La mission de St-Zacharie s'organise rapidement et déjà en 1882 un presbytère-chapelle s'érige en plein centre de ce territoire. Comme le curé Meunier doit voir à tout pour l'avancement spirituel et matériel de ses paroissiens, il lui faut de l'aide pour l'entretien de la chapelle. On fait donc appel au service d'un bedeau dont le rôle est « de chauffer le poêle, sonner les angelus, les sanctus et toutes les fois qu'il est nécessaire, enlever la neige en hiver dans les escaliers et balayer la chapelle ²⁴. »

24. *Actes et Délibérations concernant la Mission de St-Zacharie de Metgermette depuis 1881 et suivantes 25 déc. 1911.*

M. Charles Chabot accomplit
son travail de sacristain.



Pour 50 ans de loyaux services.



Située au centre de la paroisse, la maison de Dieu reçoit ses enfants pour la prière.

Assemblées de Marguillers

"1892

Assemblée de Marguillers

20 Nov. A une assemblée des Marguillers du banc de
Engagement l'oeuvre, tenue au presbytère le vingt courant, il a
du été résolu d'engager comme Bedeau et Sacristain, sieur
Bedeau Charles Chabot de cette paroisse, au prix de \$45.00
 pour une année, à commencer de cette date.

En vertu de son engagement, le Bedeau est obligé: 1er: De sonner la cloche selon la discipline du Diocèse. 2e: De chauffer les poêles de l'église et de la sacristie aux heures convenables pour les offices. 3e: De balayer et épousseter au moins toutes les semaines, enlever la neige sur le perron de l'église et pour se rendre à la sacristie. 4e: Nettoyer les lampes et les chandeliers; allumer les cierges pour les offices et faire tout ce qui est requis pour le service divin.

J.H. Bouffard ptre"(1)

(1) Notes, Actes et Délibérations concernant la Mission de St-Zacharie de Metgermette depuis 1881 et suivts 25 déc 1911.

1882-1892

M. Abraham Poulin est le premier bedeau de notre paroisse. Résidant sur le lot voisin du presbytère, il se dévoue pendant 10 ans au service de son pasteur au salaire annuel de 6,00 \$ au début et de 30,00 \$ vers la fin.

1892-1944

Le 20 novembre, M. Charles Chabot signe son engagement comme sacristain au salaire de 45,00 \$ par année. M. Chabot est arrivé à St-Zacharie en 1889 comme menuisier pour la construction de l'église ; en 1892 il y réside définitivement. En juin 1943, après 50 ans de loyaux services, le Cardinal Villeneuve lui décerne la médaille du mérite diocésain.

1944-45

M. Lambert Morin prend le poste pendant un an.

1945 à 1956

Secondant son père depuis quelques années, M. Rosario Chabot lui succède. Il fournit pendant plus de 10 ans une aide efficace et appréciée.

1956-1957

Un troisième sacristain de la lignée des Chabot, Camille fils de Rosaire, poursuit l'œuvre de ses prédécesseurs.

1957 à 1973

M. Emmanuel Champagne se charge des nombreux travaux d'entretien de l'église, du gazon et du cimetière. Pendant 15 ans, il se dévoue afin de toujours fournir un travail impeccable pour la plus grande satisfaction du pasteur et des paroissiens.

1973 à 1979

Mme Paul-Yvon Parent est la première femme à travailler comme sacristain. C'est avec beaucoup de soin qu'elle accomplit sa tâche.

1979 À AUJOURD'HUI

Mlle Pauline Falardeau continue de voir à l'entretien de notre église avec application et fierté.

C'est un témoignage de respect et de reconnaissance que nous voulons rendre à tous ceux et celles qui au cours des cent ans d'existence de notre paroisse ont su accomplir les modestes travaux qui permettent aux fidèles d'être fiers de se rassembler dans un lieu sobre, propre et agréable.

ORGANISTES

Les chrétiens de la paroisse sont fiers de la beauté remarquable de leur premier temple; mais tout temple, si beau soit-il, ne saurait être complet sans des accords harmonieux le remplissant de paix et de sainteté.

1904

Pour combler ce besoin, lors d'une assemblée de fabrique le 8 mai, les marguilliers adoptent la résolution de doter la paroisse d'un bel harmonium de 190,00 \$.

À la demande du curé, Mlle Belzémire Allen, institutrice, fille de David, maître-chantre, prend pendant deux mois des leçons d'accompagnement de l'organiste de St-Côme, M. Joseph Fortin. Mlle Allen donne ses services gratuitement jusqu'au premier janvier 1906; après la fabrique lui vote un salaire de 50,00 \$ par année.

1909

La fabrique engage Mlle Adeline Dulac, institutrice et sœur du curé, pour remplacer Mlle Allen. On lui attribue 75,00 \$ comme salaire annuel.

1914

La fabrique fait l'achat d'un magnifique orgue à tuyaux au prix de 650,00 \$. Pour le recevoir, on construit le deuxième jubé. Après avoir pris des leçons, Mlle Estelle Gagné, fille de Thomas, est la première à en jouer.

1918

M. Patrick Chabot, fils de Joseph, prend la charge d'organiste après avoir pris des leçons des dames qui l'ont précédé. En 1922, à l'automne, M. Chabot quitte la paroisse et Mlle Alma Allen, fille de David, le remplace. Il revient dès l'été suivant et réintègre son poste.



Aujourd'hui, le presbytère fait encore la fierté des paroissiens de St-Zacharie.

1928 à 1969

M. Chabot va résider à Sherbrooke et Mlle Alma Allen le remplace encore pendant cinq ans. Le 13 août 1933, M. Chabot revient et reprend la charge d'organiste jusqu'en janvier 1969.

De 1937 à 1942, à la messe de huit heures, Mlle Marguerite Groleau accompagne à l'orgue la chorale féminine. Mlle Yvonne Chabot lui succède de 1942 à 1958 et à l'occasion sa sœur Yvette la remplace.

1957

La construction de la nouvelle église nous amène à faire l'acquisition d'un orgue Casavant au prix de 21 835,00 \$.

1969

La nouvelle liturgie apporte de grands changements dans nos églises. Les chants modernes s'accompagnent de nombreux instruments

de musique, c'est pourquoi l'orgue autrefois placé au jubé est descendu dans le transept gauche.

De nos jours le nombre de messes exige plusieurs organistes.
Sœur Cécile: 1969 à 1974.

Mme Éliette Cloutier: 1969 à aujourd'hui à la grand-messe. Elle accompagne les messes de mariage jusqu'en 1974 et s'occupe toujours de celles des funérailles.

Mlle Monique Drouin et sœur Brigitte Gagné: depuis 1972, toutes deux s'occupent des chants de la messe de onze heures. Ce sont elles qui en 1974 prennent la relève aux messes de mariage.

Mlle Marie-Claude Chabot: depuis 1976, accompagne la messe du samedi soir.

M. Gilles Parent: de 1976 à 1980, joue à la messe de huit heures.

L'apport musical aux différentes cérémonies religieuses est des plus appréciés: il procure la détente, favorise le recueillement et agrmente nos offices. Rendons hommage à tous ces organistes pour leur grand dévouement.

CHANTRES



« C'est toujours l'heure de
chanter, parce que c'est
toujours l'heure de la joie. »

(J. FOLLIET)

M. Patrick Chabot fait vibrer de
mélodieuses notes.

Notre siècle d'histoire est parsemé d'hommes et de femmes qui se sont dévoués pour accomplir d'humbles tâches reliées au culte religieux. Les chantres de notre paroisse ont été nombreux et disponibles malgré l'heure matinale des messes.

David Allen (fils) chante à la messe le dimanche et à celle du matin de 1881 à 1939. En hommage pour son immense dévouement, il reçoit la médaille du mérite diocésain le 9 juin 1943, des mains du Cardinal Villeneuve en visite dans notre paroisse.



Médaille méritée par
M. David Allen.

M. Alexandre Morin devient soliste pour la messe du matin de 1937 à 1977. Les derniers dix ans, la messe du matin se célèbre en après-midi et M. Morin chante en plus à celle du soir. Il fait aussi partie de la chorale.

M. Patrick Chabot chante aux messes de 6 heures et de 7 heures du matin ; son fils Léo le remplace à l'occasion.

Messieurs Émile Allen, Édouard Parent et Georges Chabot agissent de temps à autre comme remplaçants.

En 1928, un chœur formé de dames chante à la messe de 8 heures le dimanche et celui des hommes accompagne la messe de 09:30. Le

mois du Rosaire est chanté par les élèves du couvent ; les Enfants de Marie s'occupent du mois de mai.

Arrivé en 1950, M. Marcel Robitaille dirige la chorale à la grand-messe, aux funérailles ainsi qu'aux occasions spéciales. Depuis 31 ans, notre paroisse bénéficie de son grand talent dans le domaine musical, de son immense dévouement et de sa disponibilité sans égale.

Sachons remercier toutes ces personnes de mettre ainsi leurs talents et leur temps au service de notre grande famille religieuse et puissent toujours s'élever dans la douce quiétude de notre temple ces chants merveilleux qui augmentent la ferveur des fidèles en pénétrant le cœur de chacun.

CONSTABLES

Pour faciliter le bon déroulement pendant nos cérémonies religieuses et aider à garder l'ordre, on fait appel à des paroissiens. Du plus loin qu'on puisse remonter dans les livres de la Fabrique, en 1894, on mentionne un « connétable » pour surveiller les indisciplinés au jubé. Depuis, le rôle a varié et les hommes se sont succédé.

M. F. Cayer : en 1897

M. P. Gagné : en juin 1900

M. Alphonse Provost : de janvier 1930 à 1950

M. Joseph Cloutier : de juillet 1930 à 1938

Le nom de « connétable » devient constable en 1936

M. Joseph Jacques : de 1938 à 1945

M. Joseph Guay : 5 mois en 1949

M. Emmanuel Provost : aide en 1948

M. Florian Paré : de 1955 à nos jours

M. Honorius Gagné : de 1959 à 1977

M. Léo Garant : de 1977 à nos jours.

Un hommage particulier est rendu à ces hommes à l'occasion de l'année du centenaire.

CONSÉCRATION DE NOTRE ÉGLISE

Sens de la consécration d'une église

L'église se veut une maison de prières, un lieu privilégié où l'on se réunit pour prier, où l'on se recueille pour recevoir les faveurs de Dieu. Par la consécration, l'église devient un « lieu sacré » où l'évêque ne vient pas seulement purifier la demeure matérielle mais du même coup,

le chrétiens, membres du Christ, devenant les pierres vivantes du temple consacré.

C'est pourquoi la consécration d'une église est d'abord la fête de la communauté eucharistique qui s'y réunit. Cette consécration, faite au moyen de prières spéciales et d'onctions avec le saint-chrême sur l'autel et les chandeliers, rappelle notre propre consécration par le baptême, la confirmation et l'eucharistie. Si nous consacrons des pierres matérielles, ce n'est qu'en relation avec les pierres vivantes de l'assemblée chrétienne dont elles sont le signe.

Conditions pour la consécration d'une église

1. L'église doit être à l'épreuve du feu et en matières solides (pierres, briques, ciment).
2. L'église doit être entièrement payée.
3. L'église doit avoir un autel fixe et des chandeliers sur les murs en matière solide (granit).
4. Le désir des paroissiens de voir leur église consacrée comme preuve de foi profonde et agissante au sein de la communauté paroissiale.
5. La permission écrite de l'évêque du diocèse.

Notre église sera consacrée

Notre église ne possède qu'un quart de siècle mais elle représente une communauté spirituelle existant depuis cent ans. Dans le cadre des célébrations du centenaire, elle sera consacrée le 28 juin par son Excellence Mgr Louis-Albert Vachon.

QUATRIÈME CHAPITRE

LA VIE MUNICIPALE

HISTORIQUE MUNICIPAL AU QUÉBEC

Le régime municipal établi au Québec depuis plus d'un siècle, connaît des modifications importantes pour s'ajuster à l'évolution de la société québécoise, mais il n'est jamais radicalement remis en question.

1840

Les premières tentatives d'implantation d'un régime municipal au Québec, remontent à 1840. Les districts, puis les paroisses et les cantons et finalement les comtés sont successivement érigés en municipalités, en regard respectivement des lois de 1840, 1845 et 1847.

1855

Un véritable régime municipal apparaît au milieu du 19^e siècle, avec l'entrée en vigueur, le 1^{er} juillet 1855, de « l'Acte des Municipalités et des Chemins du Bas-Canada ».

Cette loi intègre à la fois « une organisation municipale basée sur les paroisses et les cantons, [...], et une organisation basée sur les comtés municipaux¹. » L'administration des corporations municipales est alors confiée à un conseil composé, dans le cas des conseils locaux, de sept conseillers élus ou nommés parmi lesquels un maire est choisi,

1. *La nouvelle revue Municipalité*, décembre 1980 - janvier 1981, p. 2.

et des maires du comté, dans le cas des conseils de comté. La loi prévoit également la nomination par le conseil, d'officiers municipaux pour l'administration de la municipalité, dont le secrétaire-trésorier.

Les conseils de comté et les conseils locaux ont des pouvoirs de taxation et de réglementation, particulièrement dans le domaine des voies de communication, pour la construction, l'entretien, la réparation des chemins, routes, rues, trottoirs, traverses, ponts, chemins de fer, etc.; pour l'expropriation à ces fins, pour l'indemnisation des propriétaires et même pour la plantation d'arbres le long de ces voies.

Les conseils de comté sont de plus responsables des édifices publics, tels la cour de justice, la prison, le bureau d'enregistrement. Ils peuvent imposer des péages sur les routes et les ponts, fixer les périodes pour les feux d'abattis et régler les pêches sur leur territoire.

Les conseils locaux peuvent réglementer sur les chiens et imposer une taxe à leurs propriétaires, mettre en fourrière les animaux errants, empêcher les actes préjudiciables à l'agriculture, contrôler les licences des débits de boissons, réglementer et taxer les théâtres et les spectacles, faire des parcs publics et des plans de la municipalité.

Cette loi de 1855 traite finalement des annexions et de la transformation des municipalités de paroisses et de cantons en municipalités de villes et de villages. Les responsabilités de ces dernières s'étendent «aux marchés et au commerce, à la construction et à l'entretien des rues et des trottoirs, à la vitesse des véhicules, aux égouts et aux ordures, à la lutte contre l'incendie, aux produits dangereux, au jeu, à la santé et à la salubrité publiques, aux relations du travail et à la police².»

1860

Pour suivre l'évolution de la société, la loi de 1855 connaît des modifications. La loi ainsi amendée est refondue et devient «l'Acte municipal du Bas-Canada de 1860». Elle reprend «les dispositions de la loi précédente, mais elle les présente dans un ordre logique et mieux structuré³.» En effet, elle précise dans son préambule que: «Cet acte est divisé en quatre parties, savoir:

La première partie se rapportant principalement aux corporations municipales, à leur organisation, à leurs pouvoirs et à leurs fonctions;

La seconde partie se rapportant principalement aux chemins, aux ponts et autres travaux publics, et à la manière de les faire et de les entretenir;

2. *La nouvelle revue Municipalité*, décembre 1980 - janvier 1981, p. 3.

3. *Ibid.*, p. 3.

La troisième partie se rapportant principalement aux cotisations des propriétés et au mode de les prélever ;

La quatrième partie se rapportant principalement aux amendes, actions, appels, et comprenant diverses dispositions déclaratoires temporaires et spéciales⁴. »

Cette loi ajoute « un nouveau critère pour la reconnaissance des municipalités de ville: 3 000 personnes et plus doivent y habiter⁵. »

1867

La loi de 1860 est aussi refondue en raison de quelques amendements visant à régulariser la situation de certaines municipalités et pour l'intégration de nouvelles lois touchant l'administration municipale. « Mais c'est surtout parce qu'une loi adoptée par le parlement britannique allait modifier substantiellement l'environnement municipal⁶. »

En effet, l'entrée en vigueur, le 1^{er} juillet 1867, de « l'Acte de l'Amérique britannique du Nord », crée trois niveaux de gouvernement: le fédéral, le provincial et le municipal. En vertu de cet Acte, « toutes les lois créant les municipalités ou leur accordant des pouvoirs relèvent exclusivement du gouvernement de la Province⁷. »

1871

Pour adapter au nouveau contexte le régime municipal créé par les lois de 1855 et de 1860, et pour intégrer dans un même ensemble les dispositions municipales de certaines lois, l'Assemblée législative du Québec adopte, le 24 décembre 1870, une loi qui entre en vigueur le 2 novembre 1871 et qui porte le nom de « Code municipal de la province de Québec. »

« De fait, le Code municipal est divisé en trois livres qui traitent de l'organisation des corporations, des attributions des conseils municipaux et des procédures spéciales.

Le premier livre aborde l'érection des municipalités, les règles communes à toutes les corporations municipales, les règles particulières aux corporations de comté et les règles communes à toutes les corporations des municipalités locales.

Le deuxième livre traite des règlements municipaux, de l'évaluation des biens imposables, des chemins municipaux, des ponts

4. *La nouvelle revue Municipalité*, décembre 1980 - janvier 1981, p. 3.

5. *Ibid.*, p. 3.

6. *Ibid.*, p. 3.

7. *Répertoire des municipalités du Québec*, 1978, p. 11.

municipaux, des passages d'eau, des cours d'eau municipaux, des autres travaux publics des corporations municipales, de l'expropriation pour les fins municipales, des appels aux conseils de comté et des taxes et des dettes municipales ainsi que de la vente des terrains à défaut de paiement des taxes municipales.

Enfin, le troisième livre touche l'exécution des jugements rendus contre les corporations municipales, le recouvrement des amendes imposées en vertu du code et des appels à la Cour de circuit.

Il faut noter par ailleurs que les pouvoirs attribués aux conseils municipaux sont plus étendus que dans la loi de 1855. Par exemple, tous les conseils peuvent faire des règlements pour venir en « aide à la colonisation, à l'agriculture, à l'horticulture, aux arts et aux sciences. » Quant aux conseils locaux, ils se sont vu reconnaître la plupart des pouvoirs qui étaient attribués en 1855 aux seuls conseils des villes et des villages⁸. »

Ce Code municipal s'applique à tout le territoire du Québec, à l'exception des cités et villes constituées en corporation par acte spécial.

1876

L'Assemblée législative adopte, en 1876, « l'Acte des clauses générales des corporations de ville ». Cette loi est refondue en 1903 et devient la « Loi des cités et villes ».

1916

Le Code municipal est refondu et adopté le 1^{er} novembre 1916. Il s'applique à tout le territoire du Québec, sauf aux villes ou municipalités érigées sous l'autorité d'une charte spéciale accordée par la Législature et aux villes érigées en vertu de la « Loi des cités et villes ».

« Après la refonte en 1903 de la Loi des cités et villes et en 1916 du Code municipal, le régime municipal au Québec connaîtra des modifications du fait de la création d'institutions comme le ministère des Affaires municipales et la Commission municipale du Québec, et par l'adoption des lois qui, de plus en plus nombreuses, affecteront directement et indirectement l'administration municipale⁹. »

8. *La nouvelle revue Municipalité*, décembre 1980 – janvier 1981, p. 3-4.

9. *La nouvelle revue Municipalité*, février 1981, p. 9.

HISTORIQUE DES MUNICIPALITÉS DE ST-ZACHARIE

Ce bref historique permet de découvrir les étapes, parfois étonnantes, franchies par la « municipalité du canton de Metgermette-Nord », depuis son érection en 1886 jusqu'aux municipalités actuelles.

1886

Le canton de Metgermette-Nord, érigé officiellement en canton le 8 octobre 1885, est érigé de plein droit en « municipalité du canton de Metgermette-Nord », en janvier 1886, en vertu du Code municipal. Cette municipalité comprend alors tout le territoire du canton de Metgermette-Nord, tel que décrit dans la proclamation de 1885 :

« Tout le territoire situé dans le comté de Beauce, dans le district de Beauce, borné vers le sud-ouest par le canton Linière, vers le nord-ouest par le canton Watford, vers le nord-est partie par le canton Langevin et partie par la ligne frontière entre le Canada et les États-Unis, vers le sud-est partie par la dite ligne frontière et partie par le canton projeté de Metgermette-Sud; commençant à l'intersection de la branche sud de la rivière Metgermette avec la ligne extérieure nord-est du canton Linière; de là, le long de la dite ligne extérieure nord, vingt-six degrés et trente minutes ouest astronomiquement, six cent soixante-dix chaînes, plus ou moins, jusqu'au point définissant l'angle nord-est du dit canton Linière et l'angle le plus au sud du canton de Watford; de là, le long de la ligne extérieure sud-est du dit canton Watford, nord, quarante-cinq degrés est astronomiquement, neuf cent trente-huit chaînes, plus ou moins, jusqu'à la ligne extérieure sud-ouest du canton Langevin; de là, le long de la dite ligne extérieure sud, quarante-cinq degrés est astronomiquement, deux cent trente-huit chaînes, plus ou moins, jusqu'à la ligne frontière entre le Canada et les États-Unis; de là, le long de la dite frontière dans une direction généralement sud jusqu'à un poteau et borne en pierre planté sur la hauteur des terres définissant l'angle nord-est du canton projeté de Metgermette-Sud; de là, le long de la ligne extérieure nord-ouest du dit canton de Metgermette-Sud, sud, soixante-deux degrés et quarante-sept minutes ouest astronomiquement, quinze chaînes jusqu'au lac Metgermette; de là, vers le sud-ouest le long de la rive sud-est du dit lac Metgermette jusqu'à sa décharge dans la rivière Metgermette; de là, dans une direction sud-ouest et ouest le long de la rivière Metgermette jusqu'au point de départ; contenant une superficie de soixante-huit mille sept cent huit acres, plus ou moins, tel que le tout appert au diagramme ou plan du dit territoire, annexé au dit rapport, et en autant que la nature et les circonstances le permettent et en conformité des rapports d'arpentage produits et demeurés de second dans le département des Terres de la Couronne. » (Voir plan 1925 — Arpentage primitif)

1909

En 1909, une partie du territoire se détache de la municipalité du canton de Metgermette-Nord et devient la « municipalité de la partie nord du canton de Metgermette-Nord ». Ci-après, l'avis paru dans la *Gazette officielle* du 10 avril 1909 :

Avis Divers

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DU COMTÉ DE BEAUCE

Avis public est par le présent donné que le conseil de la municipalité du comté de Beauce, à sa séance du 10 mars dernier, a passé et adopté une résolution érigeant un certain territoire en municipalité locale distincte sous le nom de « **La municipalité de la partie nord du canton de Metgermette nord,** » comprenant les terrains suivants en le canton de Metgermette nord, savoir :

1. Le huitième rang depuis le lot un et suivant jusqu'au lot No 63, inclusivement.
2. Le neuvième rang depuis le lot un et suivant jusqu'au lot No 73, inclusivement.
3. Le dixième rang depuis le lot 23 et suivant jusqu'au lot No 73, inclusivement.
4. Le onzième rang depuis le lot un et suivant jusqu'au lot No 23, inclusivement.

Laquelle résolution a été approuvée par Son Honneur le lieutenant-gouverneur par un décret de l'exécutif, en date du 3 avril 1909.

CHS BOLDUC,
Sec.-trésorier C. M. C. B.

Saint-François, Beauce, 7 avril 1909.

1693

1932

La loi 21 George V, sanctionnée le 19 février 1932, détache de la division d'enregistrement et du comté de Beauce, la municipalité du canton de Metgermette-Nord et la municipalité de la partie nord du canton de Metgermette-Nord, et les annexes à la division d'enregistrement et au comté de Dorchester. De même, par la présente loi, le nom de la municipalité du canton de Metgermette-Nord est changé en celui de la « municipalité de Saint-Zacharie », et le nom de la municipalité de la partie nord du canton de Metgermette-Nord est changé en celui de la « municipalité de Sainte-Aurélie ».

1950

Le 9 septembre 1950, le conseil municipal de St-Zacharie adopte une résolution concernant la division de la municipalité :

« Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents que demande soit faite à la Commission municipale de Québec pour diviser la corporation en deux municipalités : village et paroisse, et ce, pour les raisons suivantes :

Le village a un besoin urgent d'un égout. Les contribuables de la paroisse s'objectent à aider à défrayer le coût de ces travaux pour la raison qu'ils ne sont pas intéressés.

Le village ayant le tiers de l'évaluation de la paroisse, peut construire l'égout à lui seul.

Les dépenses occasionnées par cette division seront payées en parts égales : village et paroisse.

La nouvelle municipalité aura environ un mille de longueur par dix arpents de largeur.

Le maire est autorisé à faire les démarches nécessaires à cette fin¹⁰. »

Il semble que cette résolution n'ait pas eu de suites puisque le 19 mars 1951, la corporation municipale adopte le règlement n° 35 décrétant la construction de l'égout, et qu'à ce moment, il n'est plus question de division. Seuls les contribuables bénéficiant de ce service, c'est-à-dire ceux des lots 30 à 33, des rangs V et VI, se sont vu imposer une taxe spéciale pour pourvoir au remboursement de l'emprunt. Ce remboursement s'est effectué du 1^{er} novembre 1951 au 1^{er} mai 1971.

1959

À la session du 5 octobre 1959, il est à nouveau question de division. Une résolution adoptée lors de cette session, tranche la question :

« Lecture d'une lettre du sous-ministre des Affaires municipales, Me Jean-Louis Doucet. Re. Une requête concernant l'érection d'un certain territoire de la municipalité de St-Zacharie en municipalité distincte de village du même nom.

Après une discussion et une étude de ce projet, il a été proposé par M. le conseiller..., secondé par M. le conseiller... et résolu unanimement que le conseil municipal de St-Zacharie, Cté de Dorchester, ne voit aucun avantage dans cette séparation du village avec la paroisse ni aucune raison qui peut motiver une telle demande, et que pour ces

10. *Livre de minutes*, janvier 1949 – février 1956, p. 134.

raisons, le conseil municipal s'oppose formellement à ce projet de séparation, et qu'une copie de cette résolution soit envoyée au ministère des Affaires municipales¹¹. »

1961

La centralisation des écoles et ainsi le transport scolaire des élèves des rangs, amène un groupe de contribuables du village à demander la division de la municipalité de St-Zacharie. Un territoire constitué des lots 27 à 34, des rangs V et VI, du canton de Metgermette-Nord, se détache de la municipalité de St-Zacharie et devient officiellement la « municipalité du village de Saint-Zacharie », le 1^{er} janvier 1961. (Voir carte Premiers concessionnaires-Propriétaires actuels) Ci-après, la proclamation parue dans la *Gazette officielle*, le 26 novembre 1960 :

« Canada,
Province de
Québec.
[L.S.]

O. GAGNON

ÉLIZABETH DEUX, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires, Chef du Commonwealth, défenseur de la foi.

À tous ceux qui ces présentes lettres verront ou qu'icelles pourront concerner,

SALUT.

Proclamation

*L'Assistant-procureur
général,*
C.-E. CANTIN.

ATTENDU qu'une demande Nous a été faite à l'effet de détacher le territoire ci-après décrit de la municipalité de Saint-Zacharie, dans le comté municipal de Dorchester, et de l'ériger en municipalité distincte, sous le nom de « **municipalité du village de Saint-Zacharie** », dans le même comté municipal ;

ATTENDU QUE les formalités prescrites par la loi à cet égard ont été observées ;

ATTENDU QU'il est opportun de se rendre à cette demande ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 42 du Code municipal, **la présente proclamation entrera en vigueur le premier janvier suivant la date de sa publication dans la *Gazette officielle de Québec*...**

À CES CAUSES, du consentement et de l'avis de Notre Conseil Exécutif, exprimés dans un décret en date du 14 octobre 1960, portant le numéro

11. *Livre de minutes*, février 1956 - octobre 1964, p. 179.

1719, et conformément aux dispositions du Code municipal de Notre province de Québec, Nous déclarons et décrétons par les présentes,

QUE le territoire suivant, à savoir:

Un territoire, situé dans le canton de Metgermette-Nord, comprenant en référence au cadastre officiel pour ledit canton, les lots et leurs subdivisions présentes et futures, ainsi que les chemins, rues, ruelles, cours d'eau ou parties d'iceux, renfermés dans les limites suivantes, à savoir: Partant du point d'intersection de la ligne séparative des rangs IV et V avec la ligne séparative des lots 26 et 27, rang V; de là, successivement, les lignes suivantes: la ligne séparative des lots 26 et 27 de chacun des rangs V et VI; la ligne séparative des rangs VI et VII en allant vers le nord-est jusqu'à la ligne séparative des lots 34 et 35, rang VI; la ligne séparative des lots 34 et 35 de chacun des rangs VI et V, et enfin la ligne séparative des rangs IV et V en allant vers le sud-ouest jusqu'au point de départ; lequel territoire sera, à compter du premier janvier suivant la date de la publication de la présente proclamation dans la *Gazette officielle de Québec*, détaché de la municipalité de Saint-Zacharie, dans le comté municipal de Dorchester, et sera érigé en municipalité distincte, sous le nom de « **municipalité du village de Saint-Zacharie** », dans le même comté municipal.

QUE la présente proclamation entrera en vigueur le premier janvier suivant la date de sa publication dans la *Gazette officielle de Québec*.

DE TOUT CE QUE DESSUS, tous Nos féaux sujets et tous autres que les présentes peuvent concerner sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait rendre Nos présentes lettres patentes et sur icelles apposer le grand sceau de Notre province de Québec;

TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé l'honorable ONÉSIME GAGNON,
C.P., C.R., lieutenant-gouverneur de Notre province de Québec.

Donné en Notre hôtel du gouvernement, en Notre cité de Québec, de Notre province de Québec, ce neuvième jour de novembre en l'année mil neuf cent soixante de l'ère chrétienne et de Notre Règne la neuvième année.

Par ordre,

Le Sous-secrétaire de la province,
RAYMOND DOUVILLE

55740-0

Cette municipalité tient sa première session du conseil, le 11 février 1961.

Ainsi, le territoire constituant la municipalité du canton de Metgermette-Nord en 1886, diminué du territoire de la municipalité de la partie nord du canton de Metgermette-Nord en 1909 (Ste-Aurélie) et de celui de la municipalité du village de St-Zacharie en 1961, se nomme officiellement municipalité de St-Zacharie depuis 1932, contrairement à l'appellation courante de « municipalité de la paroisse de St-Zacharie. »

Cette municipalité est donc héritière de celle érigée en 1886 et l'année 1986 marquera ses cent années d'existence. (Voir carte Premiers concessionnaires-Propriétaires actuels)

GOUVERNEMENT MUNICIPAL

La municipalité de St-Zacharie et la municipalité du village de St-Zacharie sont régies par le Code municipal du Québec; elles comptent parmi plus de 1 500 municipalités. La « Loi favorisant le regroupement des municipalités » a remplacé la « Loi des fusions volontaires », et le ministère poursuit avec vigueur un programme dans ce sens, depuis janvier 1972; un grand nombre de municipalités se sont fusionnées en vertu de cette loi.

Selon le Code municipal, « le mot "municipalité" désigne un territoire organisé pour les fins de l'administration municipale. Lorsqu'il s'agit toutefois de désigner le corps politique constitué par l'ensemble des habitants d'un territoire organisé pour des fins d'administration municipale, le Code emploie le mot "corporation". Cette distinction entre les mots "municipalité" et "corporation" est observée depuis 1840 dans toutes les lois se rapportant aux affaires municipales¹². »

Le Code municipal contient au-delà de huit cents articles; l'ampleur du contenu ne permet pas de faire un résumé qui, quoique intéressant, ne rejoindrait pas le but du présent ouvrage.

L'administration d'une municipalité est confiée à un conseil composé d'un maire et de six conseillers, élus pour une période de deux ans. Le secrétaire-trésorier est nommé par le conseil pour un temps déterminé.

L'élection des représentants municipaux se tient en novembre depuis 1969 alors qu'auparavant, elle se tenait en juillet pour la municipalité de St-Zacharie et en avril pour la municipalité du village de St-Zacharie.

Le droit de voter à l'élection du maire et des conseillers, est conféré à toute personne physique inscrite à l'annexe du rôle d'évaluation. Cette personne doit être majeure, de citoyenneté canadienne, domiciliée dans la municipalité, sinon propriétaire, depuis au moins douze mois avant le jour du scrutin.

Le droit d'être mis en candidature au poste de maire ou de conseiller, est conféré à toute personne physique, majeure, de citoyenneté canadienne. Cette personne ou son conjoint doit être inscrit au

12. *Répertoire des municipalités du Québec*, 1978, p. 11.

rôle d'évaluation comme locataire ou propriétaire et elle doit résider dans la municipalité depuis au moins deux ans avant la date de la mise en nomination.

L'élection du maire se fait l'année désignée par un nombre impair, et celle des conseillers en remplace trois à chaque année. Lorsqu'ils sont élus par vote secret ou par acclamation s'il n'y a pas d'opposition, les représentants municipaux ainsi que les officiers municipaux lorsqu'ils sont nommés, doivent prêter le serment d'office avant d'exercer leurs fonctions :

« Je, (noms, prénoms, charge), de la (nom de la municipalité), jure solennellement que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide. A.B. ¹³ »

Le conseil peut nommer, en tout temps, un des conseillers comme maire suppléant qui, en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire. Pendant l'exercice de leur charge, le maire et les conseillers sont *ex officio* juges de paix.

RÔLES DU MAIRE, DES CONSEILLERS, DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Le maire, les conseillers et le secrétaire-trésorier jouent des rôles différents dans l'administration municipale, mais c'est un travail d'équipe.

Le maire est le chef du conseil. Il « exerce le droit de surveillance, d'investigation et de contrôle sur les affaires et les officiers de la corporation, voit spécialement à ce que les revenus de la corporation soient perçus et dépensés suivant la loi, veille à l'accomplissement fidèle et impartial des règlements et des résolutions et communique au conseil les informations et les recommandations qu'il croit convenables dans l'intérêt de la municipalité ou de ses habitants.

Il signe, scelle et exécute, au nom de la corporation, tous les règlements, résolutions, obligations, contrats, conventions ou actes faits et passés ou ordonnés par cette dernière, lesquels lui sont présentés par le secrétaire-trésorier, après leur adoption par le conseil, pour qu'il y appose sa signature ¹⁴. »

Les conseillers doivent agir dans l'intérêt de la municipalité ou de ses habitants, d'une façon impartiale et désintéressée. Ils proposent, secondent et votent les résolutions qui seront adoptées à l'unanimité,

13. *Code municipal*, art. 83.

14. *Code municipal*, art. 107.1.2.

adoptées ou rejetées sur division. Lorsqu'il y a égalité des votes, le maire peut exercer son droit de vote, sinon la décision est considérée comme rendue dans la négative.

Le secrétaire-trésorier occupe la fonction la plus connue et la plus répandue parmi celles prévues au Code municipal. « Ce fonctionnaire a

MAIRES DES MUNICIPALITÉS

Municipalité de Saint-Zacharie

1886-1981



François Gagné



Thomas Gagné



Abraham Poulin



Honoré Larivière



Joseph Gagné



Gédéon Tardif



Charles Rodrigue



Édouard Groleau



Normand Parent



Léopold Drouin



Joseph Guay



Gaston Labbé



Paul-Eugène Fecteau

principalement la garde du bureau et des archives. Il dresse en outre les procès-verbaux des travaux du conseil municipal. Il est également le percepteur et le dépositaire de tous les deniers de la municipalité. Il exécute enfin différentes tâches connexes à ces fonctions principales¹⁵. »

**Municipalité du Village de Saint-Zacharie
1961-1981**



Lucien Gosselin



Thomas Chabot



Réginald Allen



Raymond Grondin



Raoul Gilbert

15. *Répertoire des municipalités du Québec*, 1978, p. 12.

Maires, conseillers, secrétaires-trésoriers qui ont œuvré au sein de l'administration municipale depuis 1886 et 1961 :

(*Note*: Les noms de 1886 à 1957 sont extraits du livre du 75^e anniversaire. Ils n'ont pu être vérifiés qu'à partir de 1949, les autres documents ayant été détruits dans un incendie en 1964.)

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ZACHARIE

Maires

François Gagné	1886-87	Édouard Groleau	1916-45
Thomas Gagné	1887-94	Normand Parent	1945-49
Abraham Poulin	1894-95	Édouard Groleau	1949-51
Thomas Gagné	1895-96	Normand Parent	1951-53
Honoré Larivière	1896-98	Léopold Drouin	1953-60
Joseph Gagné	1898-99	Joseph Guay	1961-75
Abraham Poulin	1898-08	Gaston Labbé	1975-79
Gédéon Tardif	1908-08	Paul-Eugène Fecteau	1979-
Charles Rodrigue	1908-16		

Conseillers

Achille Fortier	1886-89	Adrien Lebreux	1896-00
Jean Bouchard	1886-87	Thomas Lavallée	1897-00
Joseph Lepage	1886-87	Louis Maranda	1898-99
Stanislas Larochelle	1886-89	Joseph Garant	1898-01
Napoléon Fortin	1886-89	Joseph Gagné	1898-01
Majorique Busque	1886-87	Jérôme Morin	1898-99
Joseph Bouffard	1887-90	François Morin	1899-02
Abraham Poulin	1887-91	Edmond Caouette	1899-01
Isidore Giguère	1887-91	Arthur Drolet	1900-00
Michel Fortier	1889-92	Olivier Thompson	1900-02
Ulric Fortin	1889-92	J.-Baptiste Lachance	1900-03
Cyrille Goulet	1889-89	Elzéar Fortier	1901-04
Jean Poirier	1889-92	Joseph Bélanger	1901-04
Édouard Champagne	1890-93	François Larivière	1902-05
Ferdinand Maranda	1891-94	Ulric Fortin	1903-06
Philéas Gagné	1891-94	Philéas Guay	1903-06
Napoléon Fortin	1892-92	Daniel Lebel	1904-07
David Allen	1892-95	Augustin Gagné	1904-07
Thomas Boulé	1892-95	Isidore Giguère	1904-04
Abraham Poulin	1892-95	Joseph Gilbert	1904-07
Joseph Bélanger	1893-96	Pierre Bouffard	1905-08
Léon Drolet	1894-96	Philippe Cloutier	1906-09
Ferdinand Nadeau	1894-96	Joseph Beaudoin	1906-09
Thomas Talbot	1895-98	Gédéon Tardif	1907-10
Fabien Lamontagne	1895-98	Georges Gagné	1907-10
Cyrias Allen	1895-98	David Lacasse	1907-08
Honoré Larivière	1896-98	Joseph Morin	1909-08
Jean Guay	1896-98	Joseph Morin	1908-11

Joseph Bouchard	1909-12	Arthur Gagné	1926-28
Achille Vachon	1909-09	Adélaré Chabot	1927-28
Zéphirin Allen	1909-10	Zéphirin Allen	1927-29
Jean Cormier	1909-12	F.-X. Larivière	1927-29
Octave Tardif	1910-13	Arthur Fortin	1928-28
Antoine Lavallée	1910-13	Napoléon Gosselin	1928-29
Napoléon Larivière	1910-13	Honoré Larivière (rg 4)	1928-30
Elzéar Drouin	1911-14	Adjutor Parent	1928-29
Honoré Guay	1912-15	Honoré Guay	1928-30
François Champion	1912-15	Georges Gagné (à Aug.)	1929-30
Herménégilde Gagné	1913-16	Vénérand Larivière	1929-31
Marcellin Poirier	1913-16	Albert Lebel	1929-31
Octave Lamontagne	1913-16	Narcisse Larabbée	1930-31
Georges Rancourt	1914-17	Moïse Allen	1930-32
Edmond Grondin	1915-17	Albert Parent	1930-32
Eusèbe Lebel	1915-17	Albert Houle	1931-32
Georges Bisson	1916-17	Joseph Allaire	1931-33
Théophile Landry	1916-17	Adélaré Labbé	1931-33
Charles Rodrigue	1916-17	Wilfrid Boulanger	1932-34
Émile Larochelle	1917-19	Napoléon Lepage	1934-34
Jules Lamontagne	1917-18	Philippe Roy	1932-34
Adjutor Parent	1917-19	Ernest Larivière	1933-33
Honoré Larivière, fils	1917-18	Napoléon Larivière	1933-35
Honoré Larivière (rg 4)	1917-19	Alexandre Duquet	1933-34
Joseph Allaire	1917-18	Joseph Lebreux	1933-35
Florent Gagné	1918-20	Alfred Grondin	1934-36
Stanislas Allen	1918-20	Josaphat Veilleux	1934-36
Godefroi Gagné	1918-20	Joseph Landry	1934-36
Charles Chabot	1919-21	Edgar Cormier	1934-35
Félix Lamontagne	1919-21	Jimmy Cameron	1935-37
Damase Larivière	1919-21	Pierre Gagné	1935-37
Archelas Lamontagne	1920-22	Joseph Guay	1936-37
Gaudiose Guay	1920-22	Thomas Trépanier	1936-38
Linière Cloutier	1920-22	Édouard Lamontagne, fils	1936-38
Pierre Drolet	1921-22	Georges Larivière	1936-38
Anatole Allen	1921-23	Albert Bergeron	1937-39
Thomas Gagné	1921-23	Hormidas Giroux	1937-39
Pierre Couture	1922-24	Georges Morin	1937-39
Paul Lacasse	1922-24	Emmanuel Parent	1938-40
Johnny Bouchard	1922-22	Ernest Poulin	1938-40
Alfred Bisson	1922-23	Gaudiose Grondin	1938-40
Joseph Guay, père	1922-24	Rosaire Morin	1939-43
Alfred Faucher	1923-25	Alfred Nadeau	1939-40
Joseph Drapeau	1923-25	André Allen	1939-41
Joseph Fortier	1923-25	Éphrem Garant	1940-42
Napoléon Guay	1924-26	Adélaré Gilbert	1940-43
Achille Poulin	1924-26	Linière Carette	1940-41
Alphonse Prévost	1925-27	Wilfrid Parent	1940-43
Léonidas Morin	1925-27	Joseph Gosselin	1941-44
Johnny Lebel	1925-27	Alfred Faucher	1941-43
Edmond Grondin	1926-28	Antoine Fortier	1942-44

Alphonse Champion	1943-45	Hervé Garant	1958-60
Napoléon Poirier	1943-45	Oliva Simoneau	1958-60
Antoine Guay	1943-45	Arthur Parent	1958-59
Antonio Grondin	1943-46	Ernest Guay	1959-61
Édouard Paquet	1944-46	Julien Allen	1959-61
Alphonse Arsenault	1944-46	Narcisse Larivière	1959-63
Patrick Chabot	1945-47	Joachim Cloutier	1959-60
Alphonse Lebel	1945-47	Paul-Émile Plante	1960-60
Narcisse Larivière	1945-47	Raoul Boutin	1960-62
Édouard Groleau	1946-47	Wilfrid Boulanger	1960-62
Auguste Champagne	1946-?	Absolon Couture	1960-64
Joseph Guay (à Philéas)	1946-?	Fernand Morin	1961-61
Jules-Aimé Guay	1947-49	Alyre Bisson	1961-63
Wilfrid Larivière	1947-49	Clément Cormier	1961-65
Albert Bergeron	1947-49	Napoléon Lepage	1962-66
Joachim Cloutier	1947-?	Paul-Émile Plante	1962-64
Joseph Guay	1947-?	Clément Larivière	1963-64
Auguste Champagne	1947-?	Émile Larivière	1963-65
Antoine Fortier	1947-50	Laurent Larivière	1964-66
Adrien Rodrigue	1949-49	Georges Arsenault	1964-68
Apollinaire Bisson	1949-51	Antoine Guay	1964-67
Philippe Létourneau	1949-51	Hervé Nadeau	1965-67
Cléophas Tardif	1949-50	Raoul Giroux	1965-67
Antonio Grondin	1949-50	Edmond Guay	1966-68
Joseph Turgeon	1949-51	Léopold Lebel	1966-68
Auguste Bouffard	1950-52	Adélarde Faucher	1967-68
Rosaire Lebel	1950-50	Eugène Larivière	1967-69
Louis Paquet	1950-52	Clément Cormier	1967-73
Philippe Gagné	1950-51	Édouard Parent	1968-72
Louis Bouchard	1951-52	Thomas Larivière	1968-72
Alfred Giroux	1951-53	Adrien Duquet	1968-72
Adélarde Cloutier	1951-53	Jacques Larivière	1968-69
Eugène Lebel	1951-53	Georges Poirier	1969-73
Albert Houle	1952-54	Marc-Yvan Larivière (à Nap.)	1969-73
Gérard Guay	1952-54	Honorius Rancourt	1972-74
Odilon Goupil	1952-54	Léo Landry	1972-76
Alexandre Morin	1953-55	Jean-Noël Cloutier	1972-76
Wilfrid Morin	1953-55	Donat Tanguay	1973-75
Maurice Renault	1953-55	Paul-Eugène Fecteau	1973-75
Paul-Eugène Poulin	1954-56	Cyrille Turgeon	1973-75
Georges Arsenault	1954-56	Paul-Eugène Grenier	1974-78
Louis-Philippe Larivière	1954-55	Zacharie Larivière	1975-
Léopold Larivière	1955-57	Laurent Larivière	1975-77
Georges Larivière	1955-57	Hervé Nadeau	1976-79
Raoul Larivière	1955-57	Léopold Vachon	1976-78
Henri Bisson	1955-58	Honoré Morin	1976-80
Alcide Plante	1956-58	Théotime Lamontagne	1977-79
François Lebel	1956-58	Antonio Déraps	1978-
Gérard Allen	1957-59	Lucien Parent	1978-79
Rosaire Bisson	1957-58	Paul-Yvon Turgeon	1979-
Roméo Turgeon	1957-58	Marc-Yvan Larivière (à Léo)	1979-
Émile Boutin	1958-59	Benoît Gagné	1979-
Arthur Lebel	1958-59	Jean-Marc Guay	1980-

Les secrétaires-trésoriers

Adolphe Tourangeau	1886-86	Lionel Gagné	1945-47
Abbé P.-M. Meunier	1886-87	Henri Fortin	1947-49
David Allen	1887-09	Linière Carette	1949-62
Joseph Chabot	1909-10	Mme Linière Carette	1962-64
David Allen	1910-26	Gérard Faucher	1964-
Philippe Létourneau	1926-45		

Secrétaire-trésorière adjointe

Mme Linière Carette 1949-62



Conseil de la municipalité de St-Zacharie : Benoît Gagné ; Marc-Yvan Larivière (à Léo) ; Zacharie Larivière ; Gérard Faucher, secrétaire-trésorier ; Paul-Eugène Fecteau, maire ; Paul-Yvon Turgeon ; Jean-Marc Guay ; Antonio Déraps. Paul-Eugène Grenier, inspecteur municipal.

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE SAINT-ZACHARIE**Maires**

Lucien Gosselin	1961-63	Raymond Grondin	1969-73
Thomas Chabot	1963-67	Raoul Gilbert	1973-
Réginald Allen	1967-69		

Conseillers

Raoul Roy	1961-61	Wilfrid Roy	1962-62
Jacques Allen	1961-62	Marius Morin	1962-64
Adélar Chabot	1961-61	Estelle Allen	1962-65
Armand Landry	1961-63	Joachim Cloutier	1962-76
Lionel Lebreux	1961-63	Emmanuel Parent	1962-62
Aurèle Parent	1961-62	Aristide Gosselin	1963-63
Louis Bouchard	1961-63	Roland Garant	1963-63
Georges Morin	1961-62	Alberni Gagné	1963-64

Réginald Allen	1963-67	Charles Gagné	1973-75
Joseph Daigle	1963-65	Dave Allen	1974-
Yves Faucher	1964-66	Louis-Georges Guay	1974-76
Victor Chabot	1964-66	Victor Chabot	1975-
Raymond Grondin	1965-69	Dominique Faucher	1975-77
Roméo Lebreux	1965-67	Émilien Rodrigue	1975-77
Paul Breton	1966-74	Urbain Labbé	1976-80
Fernand Drouin	1966-69	Léopold Nadeau	1976-80
Lucien Simoneau	1967-71	Lucien Simoneau	1977-79
Alcide Plante	1967-74	Joseph-Arthur Paquet	1977-
Marcel Falardeau	1969-71	Frédéric Simoneau	1979-
Joseph-Arthur Paquet	1969-75	Ovila Boulanger	1980-
Léopold Nadeau	1971-75	Charles Gagné	1980-
Henri-Paul Turgeon	1971-73		

Secrétaires-trésoriers

Édouard Groleau	1961-71	Roméo Lebreux	1971-
-----------------	---------	---------------	-------



Conseil de la municipalité du village de St-Zacharie; Ovila Boulanger; Dave Allen; Frédéric Simoneau; Roméo Lebreux, secrétaire-trésorier; Raoul Gilbert, maire; Joseph-Arthur Paquet; Victor Chabot; Charles Gagné. Emmanuel Champagne, inspecteur municipal.

SESSION D'UN CONSEIL MUNICIPAL

L'endroit, le jour et l'heure de la tenue des sessions du conseil sont déterminés par résolution. L'endroit « doit être le lieu le plus public de la municipalité, mais qui, en aucun cas, ne doit être dans un établissement où il se vend des liqueurs spiritueuses¹⁶ ». « Le drapeau du

16. *Code municipal*, art. 110.

Québec doit être arboré sur ou devant l'édifice municipal où siège le conseil, à droite, s'il y a deux drapeaux ou au milieu, s'il y en a davantage¹⁷. »

Pour qu'une session régulière ou spéciale se tienne, les membres du conseil doivent former quorum, c'est-à-dire la majorité, sous la présidence du maire ou du maire suppléant et en présence du secrétaire-trésorier ou de son adjoint.

Lors d'une session, la corporation municipale légifère par résolution ou par règlement. Toutefois, contrairement à une résolution qui est adoptée séance tenante, « tout règlement, sous peine de nullité, doit être précédé d'un avis de motion donné séance tenante, et il ne peut être lu et adopté qu'à une séance subséquente tenue un jour ultérieur¹⁸. »

La corporation peut soumettre à la population, par référendum, toute question définie par résolution ou tout règlement pouvant faire l'objet d'une décision du conseil, et elle peut également exercer ce pouvoir à la demande de vingt électeurs.

Toute personne peut assister à une séance du conseil. Depuis juin 1980, la loi 105 prévoit une période de questions obligatoire durant laquelle les personnes présentes peuvent exercer leur droit de parole en s'adressant aux membres du conseil.

OFFICIERS MUNICIPAUX

Une corporation municipale peut engager des officiers municipaux autres que le secrétaire-trésorier. Les postes sont évidemment fonction des besoins et des époques.

Si aujourd'hui, on ne retient les services que d'un inspecteur municipal dans chacune des municipalités, et d'un inspecteur agraire et d'un gardien d'enclos dans la municipalité de St-Zacharie, il est un temps où les nominations sont beaucoup plus nombreuses.

Ainsi, on retrouve le grand inspecteur municipal, l'inspecteur général de voirie, les inspecteurs de voirie pour chaque rang ou partie de rang, l'inspecteur des trottoirs, les inspecteurs agraires, l'inspecteur des cheminées, l'inspecteur des bâtiments, les gardiens d'enclos, les inspecteurs de mauvaises herbes, les estimateurs des dommages causés aux moutons par les chiens, etc.

Ces inspecteurs étaient généralement nommés au mois de mars à tous les deux ans, et ils effectuaient leur travail lorsque la saison convenait ou lorsque leurs services étaient requis. La même procédure

17. *Ibid.*, art. 110 a.

18. *Ibid.*, art. 359.

s'applique encore lorsque des nominations sont faites et l'exécution du travail demeure similaire.

Actuellement, l'inspecteur municipal cumule une grande partie des fonctions autrefois dévolues à des personnes différentes, en autant que de tels services soient nécessaires. Il est nommé par le conseil pour une période déterminée et, selon les besoins, il est à temps plein ou à temps partiel.

Inspecteurs municipaux

(Note: Aucun document avant 1949, pour les raisons précitées).

MUNICIPALITÉ DE ST-ZACHARIE

François Lebel	1949-49	Phydime Parent	1961-62
Alphonse Provost	1949-52	Rosaire Turgeon	1962-64
Alphonse Arsenault	1952-54	Gérard Guay	1964-76
Louis Bouchard	1954-56	Roméo Turgeon	1976-79
Gérard Guay	1956-59	Jean-Marie Gagné	1979-79
Honorius Gagné	1959-61	Paul-Eugène Grenier	1979-

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE ST-ZACHARIE

Honorius Gagné	1961-67	Paul-Yvon Parent	1972-77
Joseph Bisson	1967-70	Emmanuel Champagne	1977-
Antoine Lebreux	1970-72		

SERVICES MUNICIPAUX

Prison municipale

La municipalité de St-Zacharie dispose, dans les années 40, d'une prison municipale sise à l'intérieur des murs du poste de pompiers.

Des constables, engagés par la municipalité et portant uniforme, sont chargés de maintenir la paix publique et de mettre en cellule ceux qui la troublent.

Patrick Chabot, Léo Larivière (à Honoré) et Rosaire Morin occupent successivement cette fonction jusqu'à l'été 1949.

À la session du 1^{er} août 1955, un avis de motion est donné qu'à la prochaine session du conseil, sera étudié un règlement pour la nomination d'un corps de police dans les limites de la municipalité.

À la poursuite de la session, le 8 août 1955, après la lecture de l'avis de motion et du règlement, les pourparlers s'engagent :

« Après une discussion assez prolongée de la part de l'assistance, s'opposant à cette nomination de police et donnant comme raison que la nomination d'une police serait de nature à troubler la paix dans la municipalité, le règlement est renvoyé¹⁹. » Après le vote, le règlement est refusé sur division.

À la session du 6 mai 1957, le conseil municipal adopte unanimement une résolution proposant la démolition des deux cellules du département du feu. Comme les sessions, la question des polices municipales est close à jamais.



Rosaire Morin,
constable
municipal.

Première bâtisse
à feu.



Service des incendies

Il est un temps où combattre un incendie relève du défi : s'attaquer à une maison enflammée avec de simples seaux d'eau, laisse peu d'espoir. Heureusement, les temps changent et les équipements se modernisent.

La première « bâtisse à feu » est construite vers 1936. Une tour de cinquante pieds de hauteur, juxtaposée à la bâtisse, sert pour le séchage des boyaux. Au sommet de cette tour, se trouve la sirène dont le cri retentissant a serré plus d'un cœur et fait sortir plus d'un curieux... Pendant plusieurs années, Rosaire Chabot assure l'entretien de la bâtisse et veille au chauffage du poêle à bois.

19. *Livre de minutes*, janvier 1949 – février 1956, p. 386.

Avant 1949, le service des incendies dispose d'une petite pompe sur roues munie d'un moteur V8, de quelques citernes et de boyaux d'arrosage rangés sur un « trailer à bandage » (remorque avec roues de bois recouvertes d'une bande de métal). Lorsque sonne l'alarme, les premiers arrivés fixent la pompe et le « trailer de boyaux » à leurs propres véhicules et ils se rendent sur les lieux de l'incendie.

En 1949, le service acquiert une pompe-remorque et de nouveaux boyaux. Jusqu'en 1966, des pompes plus modernes et plus adéquates sont achetées ainsi que des boyaux, et de nouvelles citernes s'ajoutent au fur et à mesure. Suite à la perte d'une roue sur le « trailer à bandage » en se rendant à un incendie, Dominique Lacasse, alors chef-pompier, transforme la voiture et remplace les roues de bois par des roues à pneus.

En 1965, la municipalité construit, sur le même emplacement que le précédent, le poste de pompiers actuel.



Poste de pompiers; camion-citerne; camion-secours.

En 1966, le service des incendies fait l'acquisition d'un camion-citerne d'une capacité de 500 gallons ; grâce à son ingéniosité, Dominique Lacasse le modifie, et il peut maintenant en contenir 800. Il transforme également un camion de livraison en camion-secours. Acheté en 1977, ce camion contient les habits des pompiers, un nécessaire de premiers soins et une pompe portative ; il permet aussi aux pompiers de prendre de légers repas sur les lieux d'un incendie.

Sept citernes de 50 000 gallons, réparties dans le village, assurent l'approvisionnement en eau, tandis que dans les rangs, ce sont les rivières et les lacs naturels et artificiels.

Depuis 1961, c'est la municipalité du village de St-Zacharie qui est responsable du service des incendies. Elle dessert la municipalité de St-Zacharie, selon un tarif déterminé par résolution.

À St-Zacharie, contrairement à plusieurs municipalités et malgré plusieurs incendies, il n'y a jamais eu de sinistres graves. Touchons du bois ! Si un feu se déclare et semble menaçant, les pompiers des municipalités voisines seront appelés immédiatement, sur décision du chef-pompier.

Chef-pompier et pompiers volontaires actuels

Dominique Lacasse, chef-pompier depuis 1952, consacre beaucoup de temps bénévolement pour l'entretien du département, pour la vérification des camions et de tout l'équipement qu'il veut toujours en parfait ordre.

Le chef-pompier et les pompiers volontaires ne sont rémunérés que lorsqu'ils sont appelés sur les lieux d'un incendie. Grâce à une ligne téléphonique spéciale, tous les pompiers sont rejoints en même temps. Chacun d'eux est apte à se servir du camion-citerne et de tout l'équipement bien qu'ils aient chacun leur responsabilité :

- Pompiers responsables du camion-citerne : Yves Faucher (assistant chef-pompier), Claude Jacques, Serge Larivière, Cyrille Turgeon.
- Pompiers responsables des pompes auxiliaires : Alain Larivière, Gilbert Cloutier, Jacques Gagné.
- Pompiers responsables du camion-secours : Michel Faucher, Yvon Vachon.
- Pompiers responsables des boyaux : Marcel Faucher, Robert Turgeon.



Pompiers actuels : Claude Jacques ; Yves Faucher, assistant chef-pompier ; Alain Larivière ; Marcel Faucher ; Michel Faucher ; Robert Turgeon ; Dominique Lacasse, chef-pompier ; Cyrille Turgeon ; Gilbert Cloutier ; Yvon Vachon ; Serge Larivière ; Jacques Gagné.

Chefs-pompiers précédents :

Ernest Poulin (?-1949)

Emmanuel Provost (1949-52)

Plusieurs pompiers volontaires se sont dévoués, parfois durant plusieurs années, pour le service des incendies. Les documents ne permettent pas de retracer tous les noms, même depuis 1949. Une liste de mémoire serait possible mais elle risquerait d'oublier certains noms.

Cueillette des ordures

La cueillette des ordures s'effectue depuis la fin des années 40. Le 7 mars 1949, le conseil adopte un amendement au règlement n° 27 adopté antérieurement :

« Seront sujets à ce règlement sous le n° 27, dit ramassage des vidanges :

- A) Tout contribuable ayant sa propriété située sur les lots nos 30-31-32, rang 5, 30-31-32, rang 6, du Cadastre officiel du canton Metgermette-Nord.
- B) Tout locataire ayant son domicile sur n'importe quelle propriété sur les limites ci-haut mentionnées.

Modification au sujet des taux

Division en trois classes des propriétaires ou locataires, savoir : classe familiale, classe A, classe B.

Classe familiale : Tout propriétaire ou locataire ayant aucun commerce.

Classe A : Tout marchand général, hôtel, garage.

Classe B : Tout autre marchand, restaurant, boutique, propriétaire ou locataire exploitant un commerce quelconque.

Taux

Taux familial : 1.00 \$; Classe A : 6.00 \$; Classe B : 2.00 \$.

À partir du 1^{er} mai au 1^{er} novembre, le ramassage des vidanges pour la classe A se fera chaque semaine.

Pour la classe B et la classe familiale, le ramassage se fera tout le long de l'année, qu'une fois par quinze jours²⁰. »

Graduellement, par des amendements successifs, la cueillette s'étend à tout le territoire du village et elle se fait à chaque semaine pour tout le monde. Depuis 1980, suite à une mesure du ministère de l'Environnement, elle se fait aussi dans les rangs et tous les déchets sont transportés à St-Côme pour l'enfouissement dans le dépotoir régional.

Auparavant, les déchets sont déposés dans des dépotoirs à ciel ouvert où ils sont brûlés ou déblayés. Le premier dépotoir du genre se situe sur le lot 37, rang VI, en bordure du chemin public ; il est ensuite aménagé sur le lot 34, rang VI, jusqu'en 1980.

Le premier éboueur ou « vidangeur », selon les documents existants, est Joseph Daigle, de 1949 à 1955 ; il assure ce service au moyen d'une voiture tirée, soit par un cheval, soit par un tracteur. Honoré

20. *Livre de minutes*, janvier 1949 – février 1956, p. 18-19.



Cyrille Turgeon et son camion-broyeur.

Lachance lui succède de 1955 à 1973 et il utilise une voiture tirée par des chevaux. Cyrille Turgeon fait ce travail depuis 1973 ; il emploie successivement une voiture et un tracteur, puis un camion et, depuis 1980, un camion-broyeur.

La cueillette des ordures est accordée à un soumissionnaire.

Entretien des chemins d'hiver

L'entretien des chemins d'hiver est aussi accordé à un entrepreneur privé, par voie de soumission. (Voir Évolution des voies de communication)

PROJETS

Habitation à loyers modiques (pour personnes âgées)

Suite à une requête signée par une centaine de personnes de l'Âge d'Or pour la construction d'un H.L.M. et de lettres adressées au conseil à ce sujet, le conseil de la municipalité du village de St-Zacharie adopte, le 24 mars 1975, une résolution pour faire la demande d'une telle construction.

Malgré le renouvellement de la demande par le conseil en 1976 et les démarches soutenues de Mme Alexandre Morin, au nom des membres de l'Âge d'Or, le projet reste en suspens jusqu'à ce que le conseil renouvelle sa demande en mars 1979 et que le projet soit finalement accepté.

Après un sondage parmi les personnes âgées, trois sites sont retenus. Par un vote secret lors d'une assemblée publique, le choix s'arrête sur l'emplacement situé entre le Centre d'accueil et le cimetière.

Les travaux d'arpentage se sont exécutés au cours de l'année 1980. Au cours des derniers mois, la Société d'habitation du Québec a

demandé des soumissions pour la construction; le nom de l'entrepreneur n'est toujours pas confirmé bien que les soumissions aient été ouvertes le 26 mars de cette année.

La construction est toutefois prévue pour l'été 1981 et l'édifice comptera dix logements.

Épuration des eaux usées

Le déversement des eaux du canal d'égout de St-Zacharie dans le lac Abénaquis, entraîne un problème de pollution et par le fait même, il soulève la question de l'épuration de ces eaux usées.

Dès l'été 1964, la municipalité du village de St-Zacharie reçoit à ce sujet, des lettres du ministère de la Santé et du conseil de Ste-Aurélie. En décembre 1964, le conseil demande une rencontre avec un représentant de la Régie des eaux du Québec, pour recevoir des informations concernant l'épuration et se renseigner sur les coûts et les octrois accordés par le gouvernement. Les démarches s'arrêtent là.

Dans le cadre d'un vaste programme d'épuration des eaux usées, la municipalité reçoit une première ordonnance en ce sens, à l'automne 1966. Au mois de septembre 1967, la maison Verreault & Associés, ingénieurs-conseils, rencontre le conseil municipal pour donner des informations à ce sujet. Le 6 mai 1968, cette firme est engagée pour préparer les plans et devis d'une usine d'épuration à St-Zacharie et à les faire accepter par la Régie des eaux du Québec. Cependant, ce projet n'a pas de suite.

En 1975, une nouvelle ordonnance est émise. Le 26 septembre de cette année, le conseil municipal rencontre à nouveau la firme Verreault et l'autorise, sur division, à représenter ses plans au Service de la protection de l'environnement.

L'ordonnance de 1976, prévoyant une conduite de raccordement au réseau de Ste-Aurélie, interrompt ce projet. Le 25 octobre 1976, pour répondre aux normes de la dernière ordonnance, le conseil confie l'élaboration des nouveaux plans à la maison Verreault qui devra les présenter au Service de la protection de l'environnement, au plus tard le 1^{er} janvier 1977. À la demande du conseil, la firme vient expliquer les plans de l'égout collecteur.

N'étant pas satisfait des coûts de ce projet, le conseil municipal décide, le 21 février 1977, de rencontrer des représentants du ministère de l'Environnement pour discuter d'un projet d'usine à St-Zacharie; mais le ministère retient davantage le traitement en commun avec Ste-Aurélie, dans le but de diminuer les coûts.

Le projet se poursuit malgré l'insatisfaction du conseil. En mai 1977, une demande est faite au ministre de l'Environnement pour retarder l'adoption de l'ordonnance du 29 septembre 1976.

À la fin de 1979, la décision d'un projet intermunicipal semble définitive. Le conseil, ayant remercié la maison Verreault, retient alors les services de la firme Labbé & Dion, ingénieurs-conseils, pour poursuivre ce dossier.

Des rencontres avec la municipalité de Ste-Aurélié et le ministère de l'Environnement se déroulent, les événements se succèdent, le projet semble progresser. Le 1^{er} février 1980, une résolution est adoptée pour signer le protocole d'entente intermunicipal. La résolution ne se rend toutefois pas à la signature.

Les rencontres se poursuivent et au début de 1981, la signature du protocole d'entente est imminente ; mais le conseil s'interroge quant au coût par contribuable qui n'a cessé d'augmenter. Dans une dernière tentative, par résolution, le conseil ne ratifie pas l'entente, sans toutefois refuser le projet, et transmet au ministère de l'Environnement, les raisons justifiant sa décision.

Suite à cette résolution, le ministre de l'Environnement, Marcel Léger, et des représentants de ce ministère rencontrent les municipalités au début d'avril 1981. On estime alors que le projet mérite une réévaluation pour ramener à des proportions plus acceptables le coût jugé trop élevé pour les contribuables de St-Zacharie et ce, malgré l'apport financier gouvernemental.

Donc, en avril 1981, le projet de St-Zacharie demeure en suspens bien qu'il soit accepté par le gouvernement au même titre que celui de Ste-Aurélié qui a signé tous les documents relatifs à l'acceptation par le ministère.

LOIS TOUCHANT L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

N'ayant pas toujours évolué au même rythme que la société, le système municipal au Québec a dû être modifié, au cours des dernières années, par des réformes devenues nécessaires et urgentes puisqu'elles étaient demandées depuis au-delà de vingt ans dans certains cas. L'application de ces réformes affecte obligatoirement l'administration municipale et elle soulève naturellement, des contestations plus ou moins vives durant la période d'adaptation.

Loi 90 – Loi sur la protection du territoire agricole

En raison du climat froid et des sols trop pauvres, moins de 2% de la superficie totale du sol québécois peut-être consacrée à l'agriculture. Le développement résidentiel, commercial et industriel, la mise en place d'infrastructures de communication (routes, chemins de fer, aéroports), ont entraîné une destruction du territoire agricole. La loi 90 ou Loi sur la protection du territoire agricole, sanctionnée le 22 décembre 1978, a contré cette destruction.

Cette législation vise à réserver à l'agriculture tous les sols propices à cette activité. Elle assure la viabilité des exploitations agricoles par le contrôle des lotissements ou des morcellements de lots. Elle favorise le développement de l'agriculture par la récupération des terres abandonnées ou inutilisées et qui présentent de bons potentiels agricoles. Elle veut éviter l'enlèvement de la couche arable du sol agricole et protéger les érablières. Enfin, la loi comprend des dispositions relatives aux droits acquis.

Ainsi, chaque municipalité faisant partie d'une région agricole désignée, négocie, suite à l'émission de la zone agricole provisoire, une zone agricole permanente avec la Commission de la protection du territoire agricole. Les terrains situés dans la « zone blanche » ne requièrent ainsi aucune permission de la Commission ; ceux situés dans la « zone verte » sont sujets à l'approbation de la Commission par une demande d'autorisation adressée à la municipalité, avec copie à la Commission. La corporation municipale a trente jours pour transmettre la demande, accompagnée de sa recommandation, à la Commission, à défaut de quoi le demandeur s'adresse directement à la Commission. Dans le cas des droits acquis, une déclaration de ces droits doit être transmise à la Commission et à la municipalité.

Loi 125 – Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

Cette loi, sanctionnée le 21 novembre 1979, prévoit la création des municipalités régionales de comté (MRC) qui remplacent les municipalités de comté.

Une municipalité régionale de comté regroupe les municipalités d'une même région d'appartenance. Le conseil de la MRC se compose du maire de chaque municipalité membre et peut comprendre en plus, un ou plusieurs représentants selon la représentativité dévolue à chacune des municipalités. Le préfet ou chef du conseil est élu parmi les maires, pour un mandat de deux ans.

Chaque municipalité demeure responsable de l'aménagement de son territoire. Elle adopte un plan d'urbanisme et des règlements de

zonage, de lotissement et de construction. Elle conserve dans ce domaine, tous les pouvoirs conférés antérieurement par la Loi des cités et villes ou par le Code municipal.

La municipalité régionale de comté a, « comme principale responsabilité, celle d'élaborer et d'adopter un schéma d'aménagement de son territoire et de s'assurer que les plans et règlements d'urbanisme adoptés par les municipalités constituantes soient conformes à ce schéma²¹. »

Le conseil d'une municipalité régionale de comté doit élaborer son schéma d'aménagement d'ici 1983 et l'adopter d'ici 1987.

Loi 57 – Loi sur la fiscalité municipale

L'objectif majeur de la réforme sur la fiscalité municipale est de rendre les municipalités plus autonomes et plus responsables sur le plan financier.

Sanctionnée le 21 décembre 1979, cette loi permet de porter au rôle d'évaluation tous les immeubles situés sur le territoire d'une municipalité et de les imposer; d'établir un rôle d'évaluation uniformisée, basée sur la valeur réelle des immeubles; d'imposer une taxe d'affaires basée sur la valeur locative des places d'affaires. Elle donne le droit à un contribuable de payer ses taxes en un seul ou en plusieurs versements, selon le montant total des taxes. Elle rend obligatoire le dépôt et la publication d'un document explicatif du budget de la municipalité.

Par cette loi, les corporations municipales ne retirent plus le 2% de la taxe sur la vente au détail, les repas et l'hôtellerie, ainsi que diverses subventions. Par contre, cette loi transfère aux municipalités le champ de l'impôt foncier scolaire et elle prévoit une compensation pour les corporations moins favorisées par cette réforme.

Loi 105 – Loi modifiant certaines législations concernant la démocratie et la rémunération des élus municipaux

Sanctionnée le 18 juin 1980, cette loi modifiée s'applique à toutes les municipalités du Québec, compte tenu de certaines exceptions: les municipalités de 20 000 habitants ou plus sont obligatoirement divisées en districts électoraux et celles entre 1 000 et 20 000, le sont facultativement; les dispositions relatives au financement des partis politiques municipaux et aux candidats aux élections municipales, ne s'appliquent qu'aux municipalités de 20 000 habitants ou plus.

21. *Municipalité Québec* — Aménagement et urbanisme, édition spéciale, p. 7.

La loi fixe la rémunération minimale des élus en fonction de la population municipale. La rémunération doit être indexée à chaque année et elle peut être haussée, en respectant un maximum, par un règlement non assujéti à un référendum.

Cette loi introduit diverses modifications relativement à l'accès aux fonctions municipales, à l'information des citoyens et à la déontologie (devoirs à remplir). La période de questions, lors des séances du conseil, est désormais obligatoire et une déclaration des intérêts financiers des membres du conseil est exigée dans les soixante jours de leur élection.

STATISTIQUES DE POPULATION

Estimation de la population au 1^{er} juin 1979 *

<i>Municipalité</i>	<i>Population</i>	<i>Superficie km²</i>	<i>Habitants/km²</i>
Village de St-Zacharie	1 260	6,70	188,1
St-Zacharie	1 080	183,00	5,9

Population en septembre 1980 (*Recensements municipaux*)

<i>Municipalité</i>	<i>Population</i>	<i>Superficie km²</i>	<i>Habitants/km²</i>
Village de St-Zacharie	1 328	6,70	198,2
St-Zacharie	1 185	183,00	6,5
Total	2 513	189,70	13,2

CORRESPONDANCES TERRITORIALES *

Région administrative: Québec (03).
 Division de recensement: Beauce (23).
 Circonscription électorale fédérale: Beauce.
 Circonscription électorale provinciale: Beauce-Sud.
 Comté municipal: Dorchester.
 Chef-lieu du comté municipal: Ste-Hénédine.
 Division d'enregistrement: Dorchester.
 Bureau d'enregistrement: Ste-Hénédine.

* Répertoire des municipalités du Québec, 1980.

RÉSOLUTIONS

L'histoire intime d'une municipalité se découvre dans ses écrits. Quoique relativement récents, soit depuis 1949 puisque les documents antérieurs ont été détruits dans un incendie en 1964, ces écrits reflètent l'évolution des mœurs, non seulement dans la vie municipale, mais dans la société en général. Ils permettent aussi, d'une façon peut-être paradoxale, de réaliser que les questions d'intérêt datant de quelques décennies, demeurent souvent des sujets d'actualité. Ainsi, selon l'interprétation de chacun, cette sélection de résolutions fera-t-elle sourire le lecteur, le laissera-t-elle stupéfait ou lui fera-t-elle dire : « Ça n'a pas changé, c'est encore pareil ! ».

La question de mettre ou ne pas mettre les noms apparaissant aux livres de minutes, reste particulièrement délicate. C'est ainsi que tous les noms des conseillers, agissant comme proposeur ou second, ne sont pas inscrits, sans considération du contenu des résolutions. Quant aux noms figurant, soit dans une résolution, soit dans une lettre, une requête ou autre, ils sont inscrits dans la mesure où le fait de l'inscrire a été jugé sans conséquence. Quoique les documents soient publics, le but de ces résolutions reste le contenu.

Municipalité de St-Zacharie

3 janvier 1949 :

« Lecture d'une lettre : le Service de la santé publique, pour informer le conseil municipal de l'hospitalisation de : ... »

« Lecture d'une lettre de The Shawinigan Water and Power Company, pour informer la municipalité de la construction d'une ligne de distribution de 6900 volts. »

« Proposé par... et secondé par... qu'une demande soit faite à J.D. Bégin pour obtenir un octroi pour le sours (*sic*) et aqueduc. Approuvé. »

« Proposé par..., secondé par... que les montées de l'église et des pompes à feu soient données à l'heure, à 50 cts ou au plus bas enchérisseur. Le secrétaire-trésorier est autorisé à trouver quelqu'un pour cet ouvrage. Accepté. »

7 février 1949 :

« Après discussion, il a été résolu que l'entretien du chemin des pompes à feu, de l'église, etc., soit donné à M. Proxède Drolet, au prix de 90 cts de l'heure. Accepté. »

« Proposé par M.... et secondé par monsieur... qu'un constable soit engagé par la municipalité, au prix de 35,00 \$ par mois, à compter

du premier février 1949. [...] Attendu que le dit constable restera en fonction au bon loisir du conseil. Accepté.»

« Lecture d'une lettre du ministère des Travaux publics. Re. La construction d'un édifice municipal. »

10 février 1949 :

« Proposé par..., secondé par... qu'une demande soit faite à la Shawinigan pour installer 2 lumières de rue: une dans la route du cimetière et l'autre dans la rue Parent. Accepté. »

Certificat :

« Je, soussigné, Linière Carette, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Zacharie, Cté de Dorchester, certifie sous mon serment d'office, que le 13^e jour du mois de février 1949, que j'ai publié et affiché l'avis (susmentionné), en affichant une copie près de la porte de l'église catholique et l'autre à l'hôtel Bienvenue.

J'ai donné lecture du dit avis, à haute et intelligible voix, étant le dimanche à l'issue du service divin, le jour même de la date de l'affichage.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 13^e jour de février 1949. »

7 mars 1949 :

« Copie de résolution de l'avance de l'heure.

Proposé par..., secondé par..., il est résolu que sous l'autorité de la Loi du temps réglementaire «S.R.Q. 1941, ch. 2», à partir du dimanche le 24 avril 1949, à minuit et une minute, le temps réglementaire dans les limites de cette municipalité soit de quatre heures en retard avec l'Observatoire de Greenwich et ce, jusqu'au dimanche 25 septembre 1949, à minuit et une minute, alors que le temps réglementaire sera de cinq heures en retard avec l'Observatoire de Greenwich, et que copie de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales pour son approbation. Accepté.»

« Il est résolu que demande soit faite au ministère de la Voirie, par l'entremise de l'honorable député, monsieur J.D. Bégin, pour obtenir des octrois de voirie et d'épierrement ainsi que l'élargissement du chemin de Saint-Zacharie allant à St-Côme. Adopté à l'unanimité. »

« Proposé par..., secondé par... et résolu, qu'après échange de correspondance avec le ministère des Travaux publics, les conditions posées n'étant pas assez favorables pour le conseil, ce dernier a décidé de suspendre, pour le moment, le projet de construction d'une salle publique. Accepté. »

Avis public :

« Est par les présentes, donné par Joseph Lessard, secrétaire-trésorier du conseil municipal du comté de Dorchester, qu'à la session régulière du dit conseil, tenue au lieu ordinaire en la paroisse de Ste-Hénédine, mercredi le neuf mars courant, à laquelle session, il y avait quorum sous la présidence de M. Thomas Kinsella, maire de Saint-Malachie et préfet du comté.

Le règlement n° 98, imposant une taxe de 0.03½ \$ sur chaque cent piastres de biens imposables dans le comté de Dorchester, a été adopté unanimement sur proposition de M. Clermont Pelchat, maire de Saint-Nazaire, secondé par Dorvéni Breton, maire de Saint-Bernard.

Donné à Sainte-Hénédine, ce neuf mars 1949. »

4 avril 1949

« Compte présenté par... Dommages causés aux moutons par les chiens. 8.50 \$ »

« Compte présenté par... Réparation de rouleaux. 15.23 \$ »

« Compte présenté par... Réparation pompe à incendie. 2.30 \$ »

« Il a été proposé par M...., secondé par M.... qu'un règlement soit fait pour prélever une taxe générale à 1.00 \$ dans le cent piastres pour les dépenses de l'année 1949, pour les item suivants :

Aliénés et indigents	1 300.00 \$
Loyer de la salle	50.00 \$
Salaire du sec.-trés.....	420.00 \$
Salaire du constable	420.00 \$
Timbres et papeterie.....	50.00 \$
Entretien routes hiver	800.00 \$
Réparation de ponts.....	200.00 \$
Entretien routes été	500.00 \$
Réparation clôtures.....	200.00 \$
Conseil de comté	232.29 \$
Frais vérification	400.00 \$
Entretien trottoirs hiver.....	100.00 \$
Entretien pompes à feu	200.00 \$
Dépenses diverses	400.00 \$
Administration Caisse populaire	20.00 \$
Réparations trottoirs été	100.00 \$
Total	5 392.29 \$

Évaluation imposable 562,965.90 \$ [...]

Le présent règlement doit être publié suivant la loi. Tous les conseillers sont pour le règlement. »

2 mai 1949 :

« Discussion au sujet de la licence des chiens. Il a été décidé que les conseillers fourniront la liste des chiens au secrétaire. Accepté. »

6 juin 1949 :

« Le secrétaire est autorisé à écrire à la "Revue municipale" et envoyer les noms suivants : maire, conseillers et secrétaire-trésorier, afin que chacun d'eux reçoive la Revue municipale. Accepté. »

« Lecture d'une lettre concernant une requête pour que les colporteurs se procurent une licence. Cette lettre est prise en considération. Après discussion, le secrétaire est autorisé à prendre des renseignements du secrétaire-trésorier de St-Benoît. Accepté. »

« Compte présenté par M.... pour cheval. 3.30 \$ »

« Compte présenté par M.... pour piquets de clôture et travail. 17.40 \$ »

4 juillet 1949 :

« Proposé par... et résolu à l'unanimité que l'octroi accordé par le ministère de la Colonisation pour la construction d'un pont dans le rang II, soit accepté. [...] Accepté. »

6 septembre 1949 :

« Lecture d'une lettre de l'Unité sanitaire. Re. Inspection des puisards de MM.... Pris en considération. »

3 octobre 1949 :

« Proposé par M..., secondé par M.... que demande soit faite à la compagnie Shawinigan pour installer le courant électrique dans le reste de la paroisse, dès cet automne si c'était possible. Accepté. »

7 novembre 1949 :

« Le dépotoir "ramassage des vidanges" a été adjugé à M. Jos Daigle, au prix de 6.00 \$ la tournée. »

« Proposé par M.... et accepté unanimement que le maire est autorisé à faire faire l'installation de la sirène ; la sirène sera mise en

marche chaque soir à 7 heures ; et à faire faire les ferrures nécessaires pour attacher la pompe à incendie à une autre voiture. **Accepté.**»

« Lecture d'une lettre du Comité des jeux. Re. Demande d'octroi. Il est proposé par M... et accepté unanimement que le conseil accorde un octroi de 100 \$ au Comité des jeux. **Accepté.**»

« Compte présenté par M. René Bernard, concernant le drainage. Le maire est autorisé de rencontrer le ministre J.D. Bégin afin de prendre un arrangement au sujet de ce compte. **Approuvé.**»

5 décembre 1949 :

« Le secrétaire est autorisé d'acheter 2 cordes de bois pour la bâtisse à feu. **Accepté.**»



Voiture d'hiver. Maria Lachance, en 1924.



Boucher itinérant.

6 février 1950 :

« Il est résolu unanimement que les argents "dépôt" soient faits à la Caisse populaire paroissiale en ce qui concerne les argents de la municipalité. Accepté. »

« Lecture d'une requête de monsieur Paul Gagné et autres signataires, demandant à faire un trottoir et égout à partir de chez M. Emmanuel Allaire jusqu'au quatre-chemins. Le secrétaire est autorisé d'avertir les signataires à présenter une nouvelle requête, suivant les dispositions du règlement n° 17 concernant les trottoirs. »

« Il est résolu unanimement qu'une demande soit faite à l'honorable J.D. Bégin pour obtenir un octroi concernant un égout. Accepté. »

6 mars 1950 :

« Lecture d'une lettre de monsieur Alphonse Arsenault demandant un permis pour une table de pool pour l'année 1950. Le conseil, à l'unanimité, lui accorde ce permis. »

« Il est résolu unanimement qu'une demande soit faite à l'honorable J.D. Bégin, ministre de la Colonisation, pour obtenir un octroi au montant de 500.00 \$ pour la route "Sucrierie". Adopté. »

6 juin 1950 :

« Il est résolu unanimement que des affiches de "non-stationnement" soient installées aux mêmes endroits que les années passées, ainsi qu'une ligne de peinture en bordure du trottoir de chez M... à M... M. le maire est autorisé à faire exécuter ces travaux. Accepté. »

3 juillet 1950 :

« [...] Que les rues d'une partie de la municipalité soient éclairées et que les lampes de rue soient installées dans ladite partie, aux endroits désignés par résolution du conseil ; la dépense annuelle à cette fin ne devant pas excéder six cents dollars (600.00 \$) et devant être incluse, chaque année, aux prévisions budgétaires ; [...]

Que le coût de l'éclairage soit supporté par la partie éclairée, et à cette fin, une taxe spéciale est par les présentes imposée sur tous les biens-fonds imposables ci-après désignés ; [...]

« Résolution pour régler le problème du chômage.

Attendu que le chômage est injustifiable et inadmissible tant qu'il y a au pays des besoins non satisfaits ;

Attendu que tout ce qui est physiquement possible doit l'être

financièrement, sinon la finance détermine et limite la production au lieu de la servir ;

Attendu qu'il est à la fois illogique et inhumain de permettre un manque de pouvoir d'achat en face des produits existants et désirés ;

Attendu que l'abondante production moderne résulte de la machine de la science appliquée et autres facteurs composant un héritage culturel commun, bien plus que des efforts individuels du travailleur, sans nier le droit de celui-ci à une récompense en rapport avec sa contribution personnelle à la production ;

Il est proposé par le conseiller..., secondé par le conseiller... :

Que le conseil municipal de Saint-Zacharie réclame du gouvernement, la distribution d'un dividende de 20.00 \$ par mois à chaque citoyen, indépendamment de ses autres sources de revenu. Ce dividende représentant le droit de chacun à une part de progrès, son effet ne doit pas être annulé par des charges fiscales ou autres formes de diminution du pouvoir d'achat ;

Que cette résolution soit envoyée au gouvernement provincial, au gouvernement fédéral et aux journaux pour publication. Adopté le 3 juillet 1950. »

« Résolution pour demander les pensions de vieillesse. [...] »

Il est proposé par le conseiller M..., secondé par le conseiller M... que le conseil municipal de St-Zacharie réclame du gouvernement fédéral :

Une pension de 60.00 \$ par mois pour tous les citoyens âgés de 60 ans et plus.

Cette pension devant être donnée sans autre condition que l'âge, sans contribution de quiconque et sans taxe nouvelle.

Que cette résolution soit envoyée au premier ministre du Canada, au député fédéral du comté et aux journaux de la région. Adopté tel que lu. »

5 septembre 1950 :

« Lecture d'une lettre de l'honorable Louis St-Laurent. Re. Dividendes. »

« Lecture d'une lettre de la compagnie Shawinigan, concernant l'électrification rurale. »

« Lecture d'une lettre de la Croisade du Rosaire, concernant le pèlerinage à Notre-Dame-du-Cap-de-la-Madeleine. »

2 octobre 1950 :

« Monsieur le conseiller... donne avis de motion qu'à la session régulière du conseil du 6 novembre 1950, il sera étudié un règlement pour faire un égout dans le village. Accepté. »

2 janvier 1951 :

« Le secrétaire est autorisé de s'informer au comité politique de St-Zacharie, de demander au gouvernement provincial quel montant lui serait octroyé pour la construction d'un aqueduc pour le village. »

« [...] Attendu que le ministère provincial de la Voirie, dans le but de régler le problème et de faciliter l'écoulement des eaux, a l'intention, au printemps de 1951, de creuser une tranchée;

Attendu que le conseil pourrait, pour régler sa part de problème, profiter de l'ouverture et du creusement de cette tranchée pour y installer un drain ou canal souterrain; [...]

Que le règlement n° 34 soit adopté, et il est, par les présentes, décrété ce qui suit par ledit règlement :

- I. Un canal ou conduit souterrain, fait en blocs de béton de 16 pouces de diamètre, sera construit dans le chemin de front des rangs 5 et 6, du canton de Metgermette-Nord.
- II. Un canal souterrain sera enfoui du côté nord-est du rang 6, sur partie des lots 30, 31, 32, 33, 34, 35 et 36, desdits rang et canton. [...]

5 février 1951 :

« Il est résolu unanimement qu'une demande soit faite à l'honorable J.D. Bégin, ministre de la Colonisation, pour que la route de Sainte-Germaine à Saint-Zacharie soit numérotée n° 53 jusqu'à la frontière américaine, dans le courant de l'été 1951. Adopté. »

« Il est résolu unanimement qu'une demande soit faite au ministre de la Colonisation, l'honorable J.D. Bégin, pour l'élargissement des routes de Saint-Zacharie, ce qui faciliterait l'entretien des chemins d'hiver. Adopté. »

19 mars 1951 :

« Considérant qu'il est devenu nécessaire et urgent de doter une partie du territoire de la corporation d'un système d'égout, et pour ce

faire, d'exécuter certains travaux et de procéder à l'achat de divers matériaux; [...]

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller..., secondé par M.... qu'un règlement portant le n° 35 soit et est adopté.

Et il est statué et décrété ce qui suit par ledit règlement :

1. Le conseil est autorisé à construire un système d'égout sur une partie des limites de la corporation, le tout suivant les plans et devis qui ont été préparés par..., ingénieur-conseil; les plans et devis portant la date du 26 juillet 1946. Ces travaux seront sous la surveillance d'un membre du conseil. [...]

7 mai 1951 :

« Il est proposé par M. le conseiller... et résolu unanimement que le maire soit autorisé de faire l'achat des tuyaux et de la dynamite, et que chaque connection soit à la charge des propriétaires, au prix de 4.00 \$. Adopté. »

« Il est résolu unanimement que les ouvriers qui travailleront à l'égout soient payés 50 sous de l'heure et que le contremaître aura 80 sous de l'heure. [...] Adopté. »

5 juin 1951 :

« Il est résolu unanimement que la taxe des chiens soit imposée suivant le règlement en vigueur et que les postillons soient nommés pour faire la liste des propriétaires de chiens et ce, à 0.05 \$ du nom. Adopté. »

3 juillet 1951 :

« Il est proposé par M. le conseiller... et résolu que chaque conseiller fasse la liste des propriétaires de chiens dans son quartier, et de la donner au secrétaire. Adopté. »

4 septembre 1951 :

« Il est proposé par M. le conseiller... et accepté unanimement, qu'à l'avenir, les avis publics ne se liront pas et seront affichés aux endroits suivants : 1 à la porte de l'église et l'autre au bureau de poste. Adopté. »

1^{er} octobre 1951 :

« Il est proposé par monsieur le conseiller... et accepté unanimement qu'une demande soit faite à l'honorable J.D. Bégin, ministre

de la Colonisation, pour que la prime donnée par le gouvernement soit augmentée de 5.00 \$ à 15.00 \$, pour chaque ours abattu dans les limites de la paroisse, vu que ces bêtes causent beaucoup de dommages en décimant les troupeaux de moutons. Adopté.»

5 novembre 1951 :

« Lecture d'une lettre du ministère des Affaires municipales. Re. Nouvelle formule pour la prière à réciter au conseil. »

« Il est proposé par monsieur le conseiller... et accepté unanimement que le maire soit autorisé à rencontrer le ministre, l'honorable J.D. Bégin, au sujet de l'octroi pour le trottoir. Adopté. »

3 décembre 1951 :

« Il est proposé par M. le conseiller... et résolu qu'une demande soit faite à l'honorable J.D. Bégin, ministre de la Colonisation, pour avoir une police de la route dans la paroisse. Adopté. »

« Il est résolu unanimement qu'une lettre soit adressée à la Régie des transports, l'informant que la municipalité est satisfaite du service donné par Dorchester et n'est pas intéressée au service de la Beauce. Adopté. »



Intérieur du bureau de poste chez Hormidas Poulin, en 1927. Au premier plan, colis contenant de la boisson.



Il n'y a pas si longtemps...

4 février 1952 :

« Lecture d'une lettre du ministre de la Colonisation, l'honorable J.D. Bégin, accordant un octroi au montant de 1 294.89 \$, pour drainage.

Le secrétaire est autorisé d'écrire à l'honorable J.D. Bégin pour le remercier de cet octroi. Accepté. »

3 mars 1952 :

« Lecture d'un télégramme du ministère de la Voirie. Re. Octrois pour entretien de chemins. »

7 avril 1952 :

« Le secrétaire est autorisé à forcer la collection des taxes pour le canal d'égout. Adopté. »

2 juin 1952 :

« Il est résolu unanimement que messieurs... paient la somme de 35.00 \$ pour dommages aux clôtures. Adopté. »

7 juillet 1952 :

« Lecture de deux lettres: de la Coopérative agricole et de M.... Re. Le tare (*sic*) brisé dans leur cour. Le maire est autorisé à rencontrer l'honorable J.D. Bégin, ministre de la Colonisation, à ce sujet. »

« Il est résolu unanimement que les permis de construction demandés par messieurs... leurs soient accordés. Adopté. »

4 août 1952 :

« Attendu que le trafic des véhicules automobiles va en augmentant dans les limites du village, tel que décrit dans le règlement n° 19 ;

Attendu qu'il est nécessaire de faire un amendement au règlement n° 19, le paragraphe suivant sera ajouté :

Tout véhicule-moteur ou voiture qui sera stationné aux endroits prohibés, le propriétaire sera passible d'une amende de 2.00 \$ en plus des frais du remorquage. »

2 septembre 1952 :

« Lecture d'une lettre du ministre de la Colonisation, l'honorable J.D. Bégin. Re. Octrois pour gravier. »

6 octobre 1952 :

« Lecture d'une lettre de la Ligue du Sacré-Cœur, demandant au conseil de voir à faire observer la loi concernant l'admission des enfants en bas de 16 ans au cinéma.

Le secrétaire-trésorier est autorisé d'aviser le propriétaire du théâtre à ce sujet. »

5 janvier 1953 :

« Il est proposé par monsieur le conseiller... et adopté à l'unanimité qu'une demande soit faite à l'honorable J.D. Bégin pour l'élargissement de la route Sainte-Aurélie via Saint-Zacharie jusqu'à la frontière, soit faite. Adopté. »

2 février 1953 :

« Il est résolu unanimement qu'une demande soit faite au département du Commerce et de l'Industrie, en vue de faciliter l'installation d'une industrie dans les limites de la paroisse. Adopté. »

7 avril 1953 :

« Pour réclamer des allocations familiales doublées, sans augmentation de taxes.

Attendu qu'il est urgent de rétablir le pouvoir d'achat des allocations familiales par rapport au coût de la vie ;

Il est proposé par le conseiller M..., appuyé par le conseiller... et résolu unanimement :

1. Que la municipalité de St-Zacharie, Cté de Dorchester, réclame du gouvernement fédéral que le taux des allocations familiales soit doublé, sans augmentation de taxes ;
2. Que copie de cette résolution soit envoyée au député du comté, M. Léonard Tremblay et aux journaux pour publication. Adopté. »

« Pour réclamer le Crédit social dans Québec.

Attendu qu'il serait bon de réviser la monnaie dans le sens du Crédit social ;

Il est proposé par le conseiller M..., appuyé par le conseiller M... et résolu :

1. Que la municipalité de St-Zacharie, Cté de Dorchester, réclame du gouvernement provincial un dividende à toute personne, basé sur la production et non sur les taxes ;
2. Que copie de cette résolution soit envoyée au député provincial

du comté, M. J.D. Bégin, au premier ministre de la province, l'honorable Maurice Duplessis, au journal Vers demain, C.P. 27, Station Delorimier, Montréal, et aux autres journaux. Adopté.»

1^{er} juin 1953 :

« Lecture d'une demande de quelques contribuables. Re. Abus de vente de boissons alcooliques le dimanche. Monsieur le maire est autorisé d'avertir les intéressés. »

« Lecture de deux cartes d'Assistance publique. Une carte est signée et l'autre refusée. »

« Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents qu'un montant de 70 cts l'heure soit accordé aux évaluateurs pour faire l'évaluation et au secrétaire-trésorier. Adopté. »

3 août 1953 :

« Il est résolu unanimement que le secrétaire soit et est autorisé de collecter la taxe de chiens par lettres enregistrées, et si nécessaire, par un avocat. Adopté. »

5 octobre 1953 :

« Lecture d'une requête de quelques contribuables de la paroisse, messieurs... et autres, demandant au conseil d'imposer une taxe pour les colporteurs dans les limites de la municipalité.

Après discussion, il a été résolu unanimement que le conseil prenne des informations au sujet de cette taxe. Adopté. »

3 mai 1954 :

« [...] Il est, par les présentes, résolu qu'une taxe est imposée sous forme de licence que doit payer tout colporteur pour exercer son commerce dans cette municipalité.

Le prix de cette licence est de cent piastres (100.00 \$) [...] »

« Il est résolu unanimement que les rues de tare (*sic*) soient lavées. Adopté. »

« Discussion au sujet des licences de chiens.

Il est résolu unanimement que le prix des licences de chiens soit comme suit : 1.50 \$ pour les chiens, 3.00 \$ pour les chiennes ; et que M... soit nommé pour faire le dénombrement des chiens et autorisé à

livrer les licences et percevoir l'argent de ces licences, et ce, au prix de 25 cts la licence. Adopté.»

5 juillet 1954 :

« Il est proposé par M. le conseiller..., secondé par M. le conseiller... et adopté à l'unanimité que les salaires des ouvriers employés par la corporation municipale soient de 50 cts l'heure et de 60 cts pour les contremaîtres. Adopté. »

« Il est proposé par M. le conseiller... et adopté à l'unanimité que chaque conseiller fasse la surveillance, dans leur quartier respectif, des colporteurs. Adopté. »

2 novembre 1954 :

« Il est proposé par M. le conseiller... et résolu qu'une demande soit faite auprès du gouvernement fédéral, département de la Marine, pour faire une inspection concernant la réception défectueuse des radios dans la paroisse de Saint-Zacharie. Approuvé. »



Hôtel Bienvenue de Cyrias Allen (fils de David, père). Mme Cyrias Allen, Corinne Morin.



Bureau des douanes et accises (1928 à 1931) et magasin général d'Édouard Groleau.

7 mars 1955 :

« Discussion au sujet de la fermeture des salles de pool durant les messes du dimanche. Il n'y a pas de nouvelles mesures prises à ce sujet pour le moment. »

4 avril 1955 :

« Il est proposé par M. le conseiller... et adopté à l'unanimité qu'une demande soit faite à la Cour, par l'entremise d'un avocat, pour la nomination d'un juge de paix en la personne de M. Antoine Gagné. Adopté. »

« Lecture d'une lettre de M...., demandant au conseil un permis de détective privé dans la municipalité.

Il est proposé par M.... et résolu unanimement qu'un permis de détective privé soit accordé à M.... Adopté. »

1^{er} août 1955 :

« Lecture d'une lettre du président et secrétaire de la Ligue du Sacré-Cœur, demandant au conseil la nomination d'un officier de la moralité et du bon ordre dans la municipalité. »

5 mars 1956 :

« [...] Toute personne qui jettera de la neige ou de la glace dans les chemins publics de ladite municipalité, sera passible d'une amende d'au moins cinq dollars (5.00 \$) et n'excédant pas vingt dollars (20.00 \$) [...] »

3 juillet 1956 :

« Il est proposé par M. le conseiller..., secondé par M. le conseiller... et résolu qu'une copie de résolution soit envoyée aux autorités fédérales canadiennes et américaines et à la Co. Great Northern, pour demander que le port Boundary Cottage reste ouvert à la circulation pour les raisons suivantes, savoir que vu que :

1. Ce port est ouvert depuis 34 ans ;
2. Ce port sert à différents contracteurs pour le transport du bois et des bûcherons ;
3. Ce port sert aussi d'entrée pour exportations et importations du bois ;
4. Plusieurs fabricants de sirop d'érable de St-Zacharie et de plusieurs paroisses environnantes, ont affaire plusieurs fois par année à leurs érablières situées du côté américain ; ces sucreries sont situées à partir de la frontière aller à 15 milles, et si ce port est fermé, ça leur fera de 40 à 45 milles pour y aller en entrant par Sainte-Aurélie.
5. Les gens des comtés de Beauce, Dorchester et autres comtés, et aussi ceux de Greenville et Rockwood, utilisent ce port pour entrer et sortir de même que pour aller à Pistin Farm. Ce port est la route la plus avantageuse. Adopté. »

5 novembre 1956 :

« Il est résolu unanimement que le conseil municipal accorde à la Caisse populaire de St-Zacharie, le droit de faire fonctionner sa sirène une fois par semaine, soit le samedi à 4 heures p.m., à partir du 1^{er} décembre. Adopté. »

6 mai 1957 :

« Il est proposé par M. le conseiller..., secondé par M. le conseiller... et résolu unanimement qu'une demande soit faite à la compagnie Shawinigan Water & Power ainsi qu'à la Cie de Téléphone de Dorchester, pour la connexion des fils électriques pour l'installation de la lumière du trafic. Adopté. »

30 juillet 1957 :

« Lecture de deux requêtes présentées par M. Antonio Grondin et madame Josaphat Gilbert, demandant au conseil de faire les procédures nécessaires pour obtenir des permis pour la vente des liqueurs alcooliques pour leur hôtel. Approuvé. »

7 décembre 1957 :

« Considérant que depuis quelque temps, la corporation municipale a fait installer une lumière de trafic au quatre-chemins du village, des rangs cinq et six ;

Considérant que certaines personnes négligent de se conformer au règlement de cette lumière ainsi qu'au stationnement des voitures et automobiles à certains endroits déjà indiqués par des affiches ; [...]

En conséquence, il est proposé par M. le conseiller..., secondé par monsieur le conseiller... et résolu unanimement que :

1. Toute personne enfreignant ledit règlement sera passible d'une amende de 2.00 \$, deux dollars, pour les 2 premières offenses, et une amende de cinq "5.00 \$" dollars pour la troisième offense, plus les frais. [...]

14 janvier 1958 :

« [...] 2. À l'avenir, tout véhicule quelconque ne pourra traverser ladite intersection que lorsque la lumière qui lui fait face sera verte.

3. Lorsque la lumière qui lui fait face sera jaune ou rouge, tout véhicule quelconque devra faire un arrêt et prolonger cet arrêt jusqu'à ce que la lumière revienne à la couleur verte. [...]

7 mars 1961 :

« Lecture d'une lettre de M..., demandant au sec.-trés., la lecture des noms des contribuables qui ont signé la requête pour la séparation du village.

Le sec.-trés. fait la lecture de cette liste. »

5 février 1962 :

« Lecture d'une requête présentée par M.... Re. Les allocations familiales.

Attendu que Sa Sainteté, le pape Jean XXIII, a augmenté les allocations familiales à 20.00 \$ par enfant et qu'en plus, il donne une allocation de 16.00 \$ aux mères de famille à la cité du Vatican ;

Attendu que la famille est la base de la société et par conséquent, elle doit être respectée, aidée, protégée, secourue;

Attendu que les allocations familiales se sont avérées une aide précieuse et ont contribué largement à l'entretien et à l'instruction plus poussée des enfants, spécialement chez les familles nombreuses;

Attendu que depuis l'institution des allocations familiales, le coût de la vie a triplé, et par suite, les allocations familiales ne procurent à la famille que le tiers des produits ou des services qu'elles leur procuraient lors de leur institution;

Attendu qu'il existe au pays assez de produits ou de services pour en procurer aux familles au moins autant qu'en 1945, et attendu que la finance ne doit pas être un obstacle aux réalités;

En conséquence, il est proposé par M. le conseiller..., secondé par M. le conseiller... que le conseil municipal de St-Zacharie paroisse prie instamment l'honorable John Diefenbaker, premier ministre du Canada, d'augmenter immédiatement le taux des allocations familiales à 15.00 \$ par mois, sans par ailleurs augmenter les taxes, et d'en faire paraître une copie sur le journal. Adopté.»

2 avril 1962 :

« Il est proposé par M. le conseiller..., secondé par M. le conseiller... et résolu unanimement que la corporation municipale de St-Zacharie paroisse prie le gouvernement de la province de Québec d'établir sans retard, une délégation générale auprès de l'État du Vatican, et qu'une copie de cette résolution doit être expédiée à : l'honorable Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec, l'honorable Georges-Émile Lapalme, procureur général et ministre des Affaires culturelles, la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, Palais Montcalm, Québec. Adopté à l'unanimité. [...]»

7 mai 1962 :

« Il est résolu unanimement que la secrétaire-trés. est autorisée d'avertir la municipalité du village de St-Zacharie de voir à faire nettoyer le terrain des vidanges qui leur appartient et qui est situé dans la municipalité de la paroisse. Cet état de chose est répugnant et contre l'hygiène. De faire exécuter ces travaux immédiatement. Adopté.»

4 juin 1962 :

« Lecture d'une lettre du département des Terres et Forêts. Re. Les déchets jetés le long des chemins et routes de la municipalité paroisse. »

« Lecture d'une lettre de M. Edmond Boisvert. Re. Poste de télévision dans la région de la Beauce.

Il est résolu unanimement que le secrétaire-trés. envoie une lettre aux gouverneurs de la Radio, à Ottawa, concernant la demande d'un poste de télévision dans la région de la Beauce. Adopté. »



Les moutons de Georges-Vénérand Bolduc, en 1938.



Bureau de la Coopérative agricole en 1947. Alonzo et Micheline Poulin.

6 mai 1963:

« Lecture d'une lettre de la Commission du salaire minimum de Québec. Re. Salaire des secrétaires-trésoriers obligatoire dans la province de Québec, suivant l'ordonnance n° 41.

Après discussion, il a été résolu unanimement de payer le salaire minimum à la sec.-trésorière, mais qu'elle s'est engagée à payer, chaque mois, le compte de téléphone de Dorchester incorporé, du bureau de la corporation. Adopté.»

2 juillet 1963 :

« Il est proposé par M. le conseiller..., secondé par M. le conseiller... et résolu unanimement qu'une copie de la résolution suivante soit envoyée au gouvernement fédéral, au ministre des Finances, M. Walter Gordon.

Que la taxe de 11% sur les matériaux de construction, etc., imposée dernièrement, entraînera du chômage et un recul économique, et que par conséquent, le conseil municipal de St-Zacharie paroisse proteste contre cette nouvelle taxe. Adopté.»

19 septembre 1964 :

«[...] Considérant que la récolte de sirop d'érable de 1964 représente seulement 40% d'une récolte normale ;

Considérant que les cultivateurs, producteurs de sirop d'érable de ces comtés, retireraient leur principal revenu de leur érablière ;

Considérant que ces cultivateurs, producteurs de sirop d'érable, retireraient déjà de faibles revenus de leur ferme ;

Considérant que ces cultivateurs de ces comtés sont les plus affectés par la crise agricole qui sévit actuellement, et considérant que les provinces de l'Ouest ont été aidées financièrement par le fédéral quand elles ont manqué une récolte ;

Pour ces raisons, Monsieur le Ministre, nous vous demandons d'apporter une aide à ces producteurs le plus tôt possible. [...]»

23 juin 1965 :

« À la demande d'un certain nombre de contribuables, il est proposé par... et résolu à l'unanimité qu'un référendum aura lieu le 24 juillet 1965, [...] pour savoir si les contribuables de la paroisse désirent se charger de l'entretien des chemins en hiver. »

8 avril 1967 :

« Il est proposé par le conseiller... et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil de St-Zacharie paroisse prie le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de son premier ministre, le très hon. Lester B. Pearson, de proclamer que le lundi le plus

rapproché du 15 février soit un jour de congé national statutaire, connu sous le nom du Jour du Drapeau, en souvenir de l'inauguration du drapeau canadien.»

4 janvier 1969 :

« Il est proposé par... et secondé par... et résolu unanimement que demande soit faite au ministère de la Voirie afin qu'il y soit faite une grosse réparation dans la route centrale de St-Zacharie paroisse, qui est très étroite et très dangereuse à la circulation automobile. Les pavés de bois sortent de terre et les côtes qui s'y trouvent sont très difficiles pour l'entretien d'hiver. »

4 octobre 1969 :

« Lettre de la municipalité de St-Côme. Demande au conseil de les appuyer par résolution pour que l'asphalte soit terminé à partir de St-Zacharie aller à St-Côme; après une courte discussion sur cette demande, il a été proposé par M... et secondé par M... et résolu unanimement que le conseil de St-Zacharie paroisse appuie le conseil de St-Côme et demande au ministère de la Voirie pour que l'asphalte soit continué jusqu'au village St-Côme, sur la route à partir des limites St-Zacharie. »

1^{er} août 1970 :

« Lecture d'une lettre de Mme Alexandre Morin. Re. Demande pour un don pour aider à payer les dépenses faites au soubassement de l'église pour la construction d'une cuisine. Après une courte étude à cette demande, il est proposé par... et résolu unanimement qu'un don de 25.00 \$ dollars soit versé pour cette œuvre. »

7 août 1971 :

« Lettre du député Florian Guay. Re. Demande qui avait été faite au sujet du pavage du chemin rang VI allant à la piscine, disant que la demande était faite auprès du ministère et le tout est pris en considération. »

5 février 1972 :

« Après avoir pris connaissance du bill 276, donnant la Loi favorisant le regroupement des municipalités, les conseillers ont décidé qu'il n'y avait pas de grands avantages pour la municipalité de se fusionner. Le secrétaire est autorisé à correspondre à ce sujet avec le ministère. »

4 mars 1972 :

« Lettre de MM. Jacques Drouin et Patrick Gagné, secrétaires, demandant l'appui du conseil au sujet de cartes de compétence ; en conséquence, la résolution suivante fut adoptée : proposé par... et secondé par... et résolu unanimement que les autorités municipales de St-Zacharie paroisse appuient les mémoires des associations pour la protection des droits des travailleurs et exploitants de l'auto pour les comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac, et pour la protection des droits des travailleurs et entrepreneurs artisans de la construction pour les comtés de Beauce, Dorchester, Frontenac, et prie l'honorable ministre du Travail de donner suite aux revendications des travailleurs et exploitants de nos régions. »

1^{er} avril 1972 :

« Lecture d'une lettre du député Florian Guay. Re. Disparition du comté de Dorchester. Il est résolu à l'unanimité du conseil de St-Zacharie paroisse que demande soit faite aux autorités gouvernementales pour que le comté de Dorchester ne soit pas enlevé de la carte géographique électorale. »

6 mai 1972 :

« Lecture d'une requête présentée par 33 contribuables de la paroisse, demandant le référendum au sujet de l'entretien des chemins d'hiver par la municipalité. »

6 juin 1972 :

« Après une longue discussion au sujet du règlement pour l'achat de machinerie, et après avoir reçu des renseignements au sujet de la manière de procéder pour que le règlement en question soit approuvé par les autorités de la Commission municipale, renseignements donnés par le secrétaire de..., vendeur de souffleuses à neige, la décision suivante fut prise, à savoir : faire demander des soumissions pour l'achat de machinerie pour l'enlèvement de la neige, ainsi que d'autres soumissions pour l'entretien de 40 milles de chemin. [...] »

3 juillet 1972 :

« [...] Un contribuable fait la proposition suivante : il est proposé par M.... et secondé par M.... que demande soit faite au ministère des Transports et Communications, Hôtel du Gouvernement, Québec, à

savoir que le réseau de lignes téléphoniques qui dessert notre municipalité, il y a trop d'abonnés sur la même ligne et cela fait un service qui n'est pas très satisfaisant pour l'ensemble des abonnés de notre territoire ; à savoir s'il y aurait possibilité pour la compagnie de réduire le nombre de ces abonnés sur chacune des lignes. »

« Lettre de M. Gabriel Loubier. Re. Le comté de Dorchester, concernant la réforme de la carte électorale du comté de Dorchester, disant qu'il note soigneusement nos représentations. »

13 juillet 1972 :

« Procès-verbal de l'assemblée des électeurs, propriétaires d'immeubles imposables, pour l'adoption du règlement n° 77 pourvoyant à l'achat de machinerie pour l'entretien des chemins d'hiver et à un emprunt [...] pour ces fins [...] Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement d'emprunt ainsi que de l'article 758 du Code municipal. Après quelques minutes de discussion sur le règlement, 22 contribuables électeurs ont demandé le référendum, c'est-à-dire le vote secret ; ce sont messieurs... Le président, M. Joseph Guay, fixe le jour du vote au vendredi le 28 juillet et 29 juillet, samedi ; [...] »



La patinoire
en face de l'église.



Avant l'as-
phaltage, vers
1940.

5 mai 1973 :

« Il est résolu à l'unanimité des membres présents du conseil de la paroisse pour que demande soit faite au ministère de la Voirie pour que les routes, rangs 1, 2, 3 et 4, soient réparées, car ces chemins sont devenus presque impraticables à la circulation ; les camionneurs et les transporteurs des élèves, même les écoliers en ont perdu des jours de classe, faute de ces routes ; et vu que ce soit passable, que la route qui est en construction aux États-Unis vienne rejoindre ces chemins ; notre municipalité ne verrait pas d'un bon œil se voir détourner cette route à cause du mauvais état de ces quelques milles. Espérant que notre demande sera prise en considération le plus vite possible. »

7 juillet 1973 :

« Lecture d'un document du Conseil de développement de la Chaudière. Re. Route 73, à savoir de quel côté elle sera construite, soit du côté est ou ouest. Après avoir pris connaissance des données du Conseil de développement, la résolution suivante fut adoptée : il est proposé par... et secondé par... que demande soit faite au ministère de la Voirie pour que l'autoroute passe à l'est de la rivière Chaudière, et c'est résolu à l'unanimité des membres présents. »

2 mars 1974 :

« Il est proposé par M.... et secondé par... et résolu unanimement que demande soit faite au ministère de la Voirie pour qu'il y ait de l'asphalte sur le chemin à partir du village allant à la piscine de l'O.T.J., dans le rang VI, sur une longueur de deux milles ; le conseil demande aussi au ministère, à savoir s'il y aurait possibilité de réparer le cahot qui est situé sur le chemin rangs 5 et 6, allant à St-Côme, vis-à-vis le lot n° 10 ; ce cahot est très dangereux l'hiver. »

21 mai 1974 :

« Session spéciale du conseil paroisse et du conseil village [...].
Sujet de la session : la route rang III allant aux frontières du Maine.
Une requête fut présentée par les contribuables des deux municipalités.
[...] »

5 septembre 1975 :

« Demande est faite par le conseiller... au sujet d'un projet d'un Centre culturel à St-Zacharie, pour une rencontre avec le ministère des Affaires culturelles, avec la municipalité du village, à ce sujet. [...] »

7 janvier 1976 :

« Lettre du ministère des Transports. Re. La requête qui avait été envoyée par les contribuables des rangs 6 et 5, au sujet de l'asphaltage du rang 6 et gravelage du bout rang 5. Demande prise en considération. »

Municipalité du village de St-Zacharie

6 mars 1961 :

« Sur avis de motion donné par..., en date du 11 fév. 1961, il est résolu ce qui suit : qu'avis public soit affiché concernant la division par sièges. Proposé par..., secondé par... que les 6 sièges du conseil soient divisés comme suit, savoir : le conseiller devra résider à l'avenir dans l'arrondissement. Le vote se fera par tous les contribuables de la municipalité. »

Avis public :

« Est, par les présentes, donné par le soussigné, sec.-trés. de la susdite municipalité, que : il y aura une assemblée spéciale des conseillers de la municipalité du village dans le soubassement de l'église, à 6 h p.m., le 20 mars 1961, pour la séparation du bilan des deux municipalités. »

20 mars 1961 :

« Proposé par M..., secondé par M... qu'une lettre soit envoyée au conseil paroisse pour les remercier de la bonne entente qui a eu lieu pour la séparation du bilan, et que cette bonne entente entre les 2 municipalités soit de longue durée. Adopté unanimement ».

30 octobre 1961 :

« Proposé par..., secondé par... que la municipalité paroisse soit avertie, par lettre recommandée, que le conseil du village a décidé de faire faire l'entretien de ses chemins d'hiver lui-même et se prépare par le fait du contrat de la paroisse, c'est-à-dire de l'entreprise de 3 ans. Adopté unanimement. »

13 novembre 1961 :

« Vu qu'il est minuit moins 5 minutes, il est proposé par... et secondé par... que la session soit ajournée à mardi matin, à minuit et 10 min. Adopté unanimement. »

« Reprise de la séance, mardi matin le 14 nov., à minuit et 10 minutes. »

12 février 1962 :

« Assemblée du 10 fév. 1962 remise au 12 février 1962 par force majeure, vu qu'il n'y avait pas de lumière dans tout le village ainsi qu'à la salle publique, et qu'il n'y avait pas de chauffage. Mais le 11 fév. qui se trouvait un dimanche, au prône de 3 messes, une annonce par M. le Curé a averti les gens que le conseil aurait lieu le lendemain, le 12 février. »

14 avril 1962 :

« Vu qu'il faut remplacer 3 conseillers au mois de mai par un tirage au sort, le résultat a été le suivant. Le tirage s'est fait par le maire, aidé de 3 contribuables, Aimé Breton, Emmanuel Champagne et Théodore Giroux. Les 3 conseillers sortant sont... Le tirage s'est fait en public et accepté unanimement par les conseillers et le maire. »

26 mai 1962 :

« Une demande faite par le maire et M. le Curé pour permission de construction d'un foyer pour personnes âgées et 20 chambres devront être construites. Il est proposé par..., secondé par... que cette permission soit accordée sans aucune responsabilité de la part de la municipalité, et que copie de cette résolution soit donnée au maire et M. le Curé. Cette demande est faite pour M. Antoine Lebreux de St-Zacharie. Adopté unanimement. »

11 août 1962 :

« Proposé par..., secondé par... que le maire devra s'occuper de trouver un nouvel endroit pour le dépotoir et faire rapport au conseil. Adopté unanimement.

Une demande devra être faite par une assemblée des marguilliers pour savoir s'il y aurait place sur le terrain de la Fabrique, sur le lot 31, rg 5. Adopté unanimement. »

8 septembre 1962 :

« Proposé par..., secondé par... que le maire soit autorisé à faire nettoyer le dépotoir. Adopté unanimement. »

13 avril 1963 :

« Proposé par..., secondé par... que M. Lucien Gosselin, maire, soit autorisé à faire enlever la tour sur la bâtisse à feu qui est défectueuse et dangereuse pour les accidents. Unanime. »

11 mai 1963 :

« Proposé par..., secondé par... que le maire soit autorisé à faire entendre la sirène à tous les soirs, à 8 h p.m. [...] Adopté unanimement. »

13 juillet 1963 :

« Une demande à la Voirie de Ste-Germaine pour octrois pour baisser la côte Ernest Poulin, village. Unanime. »

14 septembre 1963 :

« Demande par la ville de Ste-Marie. Re. Aveugle. Qu'un don de 10.00 \$ soit accordé. Adopté unanimement. »

« Proposé par..., secondé par... qu'une lampe soit placée dans la rue de l'École centrale et que le sec.-trés. soit autorisé à faire la demande à la S.W.P. Adopté unanimement. »

12 octobre 1963 :

« Proposé par..., secondé par... qu'une demande soit faite au département des Travaux publics, à Ottawa, pour que le parterre devant le bureau de poste soit terminé pour donner plus de satisfaction aux usagers. Adopté unanimement. »



Tempête de neige en 1955.



À la frontière au rang 2. Joseph Morin.

29 février 1964 :

« Proposé par..., secondé par... que le maire soit autorisé à faire faire le déplacement de la sirène et la poser dans le clocher si possible. Unanime. »

« Après discussion pour le système à incendie. Proposé par..., secondé par... que le conseil décide à prendre les procédures nécessaires dans l'intention de faire 2 citernes, 1 poste de pompiers et l'achat d'un truck pour incendies. Le sec.-trés. est autorisé à écrire au département pour faire venir un inspecteur le plus vite possible pour recevoir des conseils. Unanime. »

11 avril 1964 :

« Proposé par..., secondé par... que Honorius Gagné soit autorisé à poser le poteau pour la sirène sur le terrain des pompes à feu ; il devra le mettre à 5 pieds dans le cap et l'entourer de ciment. Le maire est autorisé à lui dire quoi faire. Adopté unanimement. »

21 mai 1964 :

« Proposé par..., secondé par... que... soit autorisé de se rendre à Charlesbourg-Ouest, voir le sec.-trés. pour avoir la date de résidence de... Le prix de ce voyage sera de 20.00\$. Unanime. »

12 septembre 1964 :

« Après lecture d'avis de motion de... Re. Vitesse dans la municipalité village. Il est proposé par..., secondé par... qu'un règlement de vitesse pour la municipalité soit de 30 milles pour les autos et trucks, et de 15 milles pour les tracteurs de ferme, suivant les règlements du Code de la route, articles nos 60 et 61. Adopté unanimement. »

« Proposé par..., secondé par... que le secrétaire devra voir tous les magasins ou restaurants qui sont supposés de vendre aux jeunes, des pétards, et leur faire signer une défense. Au contraire, un règlement sera fait avec amende. Unanime. »

12 décembre 1964 :

« Lecture d'une lettre du ministère des Affaires municipales du Québec, que le prix aux journaliers des travaux d'hiver ne devra pas excéder 1.00\$ l'heure. »

9 janvier 1965 :

« Lecture d'une lettre de la municipalité de St-Côme. Re. Demande de faire terminer en asphalte la route de St-Zacharie village à St-Côme village. Proposé par..., secondé par... que cette demande soit acceptée. »

13 mars 1965 :

« Proposé par..., secondé par... que le maire, M. Thomas Chabot, soit autorisé à signer les contrats suivants. Re. Servitudes. Avec la Société coopérative de beurrerie pour servitude d'une citerne qui est déjà faite depuis 20 ans. Avec M. Léopold Drouin, St-Zacharie, pour servitude d'une citerne qui est déjà faite depuis 10 ans. Adopté unanimement. »

8 mai 1965 :

« [...] Concernant la division par sièges. Les mots suivants devront être réglés: Que le candidat devra être résidant dans son arrondissement. Ont voté pour... Ont voté contre... Votes en faveur: 4. Votes contre: 2. »

7 février 1966 :

« Il est proposé par..., secondé par..., au mois de mars, ils discuteront de la bénédiction du truck et du poste de pompiers et des citernes. »

« Proposé par..., secondé par... qu'une demande soit faite au ministère de la Voirie à Ste-Germaine et à M. Frs O'Farrell, député, pour baisser la côte du rang 6 entre les lots 30 & 31, près du village, à partir de Albert Morin, et de renouveler les demandes pour le posage d'asphalte dans le village. Adopté unanimement. »

27 décembre 1966 :

« Il est résolu de vendre à la corporation municipale du village de St-Zacharie, le terrain suivant: le reste de la terre de la Fabrique St-Zacharie, étant toute la largeur du lot 31, rang 5, Metgermette-Nord, sur environ 3 283 pieds de profondeur. [...] Vraie copie du registre des délibérations de la Fabrique de St-Zacharie, Cté de Dorchester. »

« Proposé par..., secondé par... que le terrain réservé pour le cimetière, s'il n'est pas occupé pour le cimetière, il devra être cédé à la municipalité village sans aucune charge. Adopté unanimement. »

27 mai 1967 :

« Avis public aux contribuables de la municipalité village par le sec.-trésorier de la municipalité. Le 12 juin aura lieu, à la résidence du sec.-trés., un référendum pour abolir la Loi de prohibition dans les limites de la municipalité village, et permettre à la Régie des alcools du Québec d'octroyer des licences qu'elle jugera conformes à la loi. [...] »

3 juillet 1967 :

« Proposé par..., secondé par... qu'une demande soit faite au ministère de la Voirie et au député, P.H. Picard, pour des octrois pour baisser les côtes Frs Lebel et Nap. Larivière qui se trouvent au centre du village. Unanime. »

2 octobre 1967 :

« Lecture d'une lettre de la Régie des alcools et d'une lettre envoyée à la Régie par le conseil.

Après discussion sur cette demande, il est proposé par..., secondé

par... et résolu unanimement que le 15 oct. 1967, il y aura un référendum tenu chez le sec.-trésorier, de 9 h a.m. à 6 h p.m. Ce référendum sera tenu pour avoir l'idée des gens sur la vente de boissons alcooliques le dimanche dans les hôtels de la municipalité, et ceci sera la décision que le conseil devra suivre à l'avenir. Adopté unanimement.»

15 octobre 1967 :

«[...] Ont voté contre la vente de boissons alcooliques le dimanche : 110 votes.

Ont voté pour la vente de boissons alcooliques le dimanche : 49 votes, donnant une majorité contre de 61 votes. [...]»



La côte Ernest Poulin, en 1955 (15^e rue, vers St-Côme).

4 mars 1968 :

«Proposé par..., secondé par... que le sec.-trés. est autorisé à avertir, par lettre, l'O.T.J., de voir dès le 20 mars 1968, à défaire la glissoire du terrain de jeux, vu ses responsabilités, et après cette date du 20 mars, s'il n'y a pas de changement, le conseil verra à la faire disparaître. Adopté unanimement.»

« Après discussion, il est résolu unanimement que le conseil n'acceptera pas aucune requête de particuliers concernant la politique ; ils devront, eux-mêmes, envoyer leur requête au député. Adopté unanimement. »

« Avis de motion par... qu'à la première session générale ou spéciale, il demandera à ce que les rues de la municipalité devraient porter chacune leur nom, et s'il y a lieu, un règlement à cette fin sera fait. Adopté unanimement. »

6 mai 1968 :

« Proposé unanimement que le conseil déclare officiel le 26 mai comme journée de l'Âge d'Or, et demande au mouvement des Dames chrétiennes de s'occuper de cette journée en visitant ou de la manière qu'il décidera lui-même. Unanime. »

3 février 1969 :

« Proposé par..., secondé par... que la soumission d'huile à fournaise à 0.16\$ le gallon soit donnée à M.... Adopté. »

3 avril 1970 :

« Proposé par..., secondé par... que la résolution portant la prohibition sur la vente de boissons le dimanche et jours fériés dans la municipalité village St-Zacharie, soit abolie. Unanime. »

« Proposé par..., secondé par... que la municipalité village St-Zacharie s'en tient aux lois provinciales en ce qui concerne la vente de boissons le dimanche et jours fériés. Unanime. »

7 janvier 1972 :

« Il est résolu à l'unanimité par les membres du conseil de la municipalité village de St-Zacharie, de renouveler la demande faite au ministère de la Voirie concernant les travaux pour baisser la côte dans le village St-Zacharie, près du couvent. »

« Il est résolu à l'unanimité que les résolutions concernant la fusion des municipalités seront envoyées le 25 janvier, si après étude des documents, tous les membres du conseil sont d'accord. [...] »

4 février 1972 :

« Il est résolu à l'unanimité par les membres du conseil formant quorum, que nous recommandons monsieur "Un Tel" pour l'obtention

d'un permis pour faire du "taxi", et que ce même monsieur possédait à la même date en 1971 et depuis plusieurs années, un permis de "taxi" avec des plaques d'immatriculation portant la lettre "T". »

7 avril 1972 :

« Il est proposé par... et résolu à l'unanimité par les membres du conseil de la municipalité village de St-Zacharie, que nous appuyons M. Florian Guay, député de Dorchester, dans ses protestations sur la réforme des districts électoraux qui veut supprimer le comté de Dorchester sur la carte électorale de la province de Québec. »

4 août 1972 :

« Il est proposé par... et résolu à l'unanimité que messieurs le maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés de signer le contrat avec la Commission scolaire Langevin pour l'achat du collège et du terrain, si la demande faite est acceptée. »

5 janvier 1973 :

« Proposé par... et unanimement résolu qu'un montant de 100.00 \$ soit accordé au Club de ski-doo de St-Zacharie. Nous leur demandons d'éduquer les motoneigistes qui circulent dans les rues du village à des heures tardives. »

2 février 1973 :

« M. le maire ayant reçu une vingtaine de lettres de jeunes sportifs demandant un stade couvert dans le village St-Zacharie, une réponse leur sera faite dans Hebdo-Infoma, leur disant que leurs lettres sont prises en considération et que des renseignements seront pris à ce sujet. »

2 mars 1973 :

« Il est résolu unanimement que la demande de M. Alberni Gagné, d'un règlement de construction, est prise en considération et qu'il en sera discuté à la prochaine session. »

7 décembre 1973 :

« Il est proposé par le conseiller..., secondé par le conseiller... que la municipalité village St-Zacharie se porte acquéreur de l'ancienne

Caisse populaire de St-Zacharie avec le mobilier qui y est présentement, ainsi que le terrain sur lequel elle est située, [...] Adopté.»

3 mai 1974:

«Il est résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'offrir en vente l'ancienne caisse appartenant à la municipalité village, de faire paraître une annonce sur l'Éclaireur-Progrès et sur le feuillet paroissial.»

7 juin 1974:

«Il est résolu unanimement que le conseil décrète une semaine d'embellissement dans le courant du mois de mai à chaque année, à partir de 1975, sur demande des Femmes chrétiennes et des Chrétiens d'aujourd'hui de St-Zacharie. [...]»

7 septembre 1974:

«Il est résolu unanimement d'appuyer le ministère de la Justice du Québec, concernant la compensation financière demandée au gouvernement d'Ottawa pour la police.»

1^{er} novembre 1974:

«Il est proposé par le conseiller..., qu'au cours de la session régulière du mois de janvier 1975, le conseil commencera une étude en vue de la construction d'un local ou salle pour les besoins de la municipalité. Adopté à l'unanimité.»

«Il est proposé par le conseiller... que le règlement portant le numéro 50, relatif au zonage, à la construction et au lotissement dans la municipalité village St-Zacharie, soit accepté tel que lu, quitte à y apporter des amendements quand le conseil le jugera nécessaire. Adopté unanimement.»

7 février 1975:

«Il est proposé par le conseiller... qu'une amende soit faite au ministère des Transports pour le revêtement en asphalte de la route du rang 5, reliant le village St-Zacharie aux frontières américaines, et la route des rangs 5 et 6, reliant le village à la piscine. Adopté.»

4 avril 1975:

«[...] la discussion qui avait été commencée lors de la session spéciale du 24 mars dernier, concernant le numérotage des rues et des

portes des maisons dans le village, et il est décidé de faire venir un représentant de... pour avoir des renseignements à ce sujet.»

4 juillet 1975 :

« Il est décidé à l'unanimité que le conseil fasse, dès cette année, le numérotage de toutes les rues du village [...]. »

1^{er} août 1975 :

« Il est proposé par le conseiller..., secondé par le conseiller... et résolu que la municipalité village St-Zacharie demande au ministère des Terres et Forêts de faire l'arrosage de nos forêts avec de l'insecticide, pour combattre l'épidémie de la tordeuse des bourgeons d'épinettes, dès le printemps de 1976 ou quand il le jugera à propos. »

1^{er} août 1975 :

« Le sec.-trésorier est autorisé à envoyer, au nom du conseil du village, une lettre de remerciements au député de Beauce-Sud, M. Fabien Roy, pour l'obtention d'une subvention de 20 000 \$ dollars, accordée à la municipalité pour des travaux d'asphalte dans les rues du village. »

5 septembre 1975 :

« Il est proposé par le conseiller... que trois membres du conseil soient délégués pour se rendre au ministère des Affaires culturelles avec les membres du conseil de la paroisse, pour faire la demande d'un Centre culturel à St-Zacharie. »

La côte Napoléon Larivière, en 1955 (15^e Avenue, vers St-Prosper).



10 octobre 1976 :

« [...] l'adoption d'un règlement de construction d'un égout pluvial dans la rue Principale du village de St-Zacharie et pour l'autorisation d'un emprunt par billet [...] »

21 février 1977 :

« Il est unanimement résolu des membres du conseil d'appuyer la résolution pour un port d'attache de voirie à St-Prosper, telle que présentée par la municipalité de St-Prosper. »

1^{er} avril 1977 :

« Il est proposé par... et résolu de demander aux ingénieurs-conseils, ..., de venir rencontrer les membres du conseil pour donner des informations concernant un réseau d'aqueduc et d'égout à St-Zacharie. »

25 septembre 1977 :

« Il est proposé par... et résolu que la corporation municipale du village St-Zacharie accepte les plans préparés par..., ingénieurs-conseils de St-Georges de Beauce, pour la construction d'une conduite d'égout pluvial dans la rue Principale du village St-Zacharie et [...] de présenter ces plans au Service de l'environnement pour acceptation. »

16 décembre 1977 :

« Il est proposé par..., secondé par... et résolu que la corporation municipale du village St-Zacharie accepte de participer financièrement à l'organisation du « Service ambulancier de la corporation ambulancière de Beauce Inc. », [...]. »

1^{er} septembre 1978 :

« Il est proposé par... et secondé par... que la date de l'assemblée publique des électeurs propriétaires concernant le règlement n^o 45 (Re. Égout pluvial) pour l'approbation dudit règlement, soit fixée au 15 septembre 1978 [...]. »

2 novembre 1979 :

« Le secrétaire est autorisé par le conseil d'acheter une caisse de poison à rats, de..., de St-Georges, au coût de 77.50\$, pour le dépotoir. »

4 janvier 1980 :

« Il est proposé par... et unanimement résolu que la municipalité St-Zacharie village appuie le Syndicat des producteurs de bois de Québec-Sud, dans les démarches pour obtenir l'implantation d'une usine de fabrication de méthanol dans la région de Beauce, Bellechasse et Frontenac. »

1^{er} février 1980 :

« Il est proposé et dûment appuyé que le conseil municipal du village St-Zacharie appuie avec les autres municipalités concernées, le Transport sécuritaire St-Prosper Inc., dans ses démarches auprès du ministère des Transports pour une étude approfondie de leur situation. »

« Il est unanimement résolu des membres du conseil municipal du village St-Zacharie, d'appuyer le centre de plein-air "Le Zacharois" dans sa demande pour la construction d'une ligne de transport d'électricité, faite au Haut-Commissariat aux Loisirs et aux Sports. »

7 mars 1980 :

« Il est unanimement résolu des membres du conseil qui sont présents que messieurs... et... soient nommés pour faire l'étude, avec des membres du conseil de la paroisse, du département des incendies, en vue de la mise en commun de ce service. »

CINQUIÈME CHAPITRE

LA VIE SCOLAIRE

« Après le pain, l'instruction est le premier besoin du peuple. »

DANTON

INTRODUCTION

Raconter la vie scolaire chez nous de 1881 à 1981, c'est raconter une histoire communautaire.

Les faits et les événements que nous avons tirés des archives sont chargés de la saveur et de la couleur du temps où ils se sont produits. Ils parlent par eux-mêmes du quotidien de chacun, parents, enfants, enseignants, administrateurs.

En évoquant les différentes étapes de la vie scolaire de notre paroisse, nous vous souhaitons d'y retrouver plus qu'un simple rappel historique, mais aussi des souvenirs, des émotions, de douces réminiscences du passé.

LES DÉBUTS

C'est dans la correspondance échangée entre le curé Meunier et le surintendant de l'Instruction Publique, à partir de 1888, que nous retraçons l'origine des premières écoles à Saint-Zacharie.

L'érection canonique et civile étant chose faite, il reste à ériger la municipalité scolaire de Saint-Zacharie. À la suite d'une assemblée des

francs tenanciers de Saint-Zacharie, une demande est faite à cet égard, par le curé Meunier auprès du surintendant de l'Instruction Publique. Parce qu'il ne trouve pas la preuve de l'érection canonique et civile de la municipalité de Saint-Zacharie, le surintendant refuse d'abord d'accéder à la demande. Par la suite, tout rentre dans l'ordre et en mai 1889, se forme la première commission scolaire de Saint-Zacharie. Monsieur Thomas Gagné est élu président et monsieur le curé Meunier, secrétaire. L'abbé Meunier tente d'obtenir des subventions pour la construction de quatre écoles. Le surintendant de l'Instruction Publique lui répond que cela est à la charge de la municipalité.

LES PREMIÈRES INSTITUTRICES

Il semble que mademoiselle Henriette Breton de Sainte-Marie de Beauce ait été la première institutrice à Saint-Zacharie. Elle est la servante de M. le curé Meunier (1881-1891). À cette époque, la classe se fait au presbytère.

Le premier septembre 1890, la commission scolaire engage mademoiselle Hermélinne Létourneau pour tenir l'école élémentaire de l'arrondissement n° 2. Son salaire est de 60,00 \$ payable en deux versements égaux, l'un à la fin de décembre et l'autre à la fin de mai.

PREMIÈRE ÉCOLE DU VILLAGE 1898

Dans une lettre adressée à la fabrique et datée du 6 mars 1898, les commissaires d'écoles demandent qu'un quart d'arpent de la terre de la fabrique, à l'est du presbytère, soit donné pour la construction d'une maison d'école.

La fabrique accepte cette demande le 13 mars 1898 et l'Archevêque de Québec donne son approbation le 23 mars 1898.

Construction d'une école-modèle (1907)

C'est en cette année que les paroissiens décident de construire une école-modèle, à proximité de l'église.

1908

Les commissaires obtiennent de la fabrique qu'elle ajoute un terrain de trois quarts d'arpent en superficie, à l'emplacement actuel de l'école n° 1, mais seulement pour fins scolaires.

Selon des propos recueillis auprès de madame Auguste Champagne en 1979, mademoiselle Angéline Dulac, sœur du curé Dulac



Groupes d'élèves vers 1903. Institutrices Exélia et Rose-Anna Bonneau. Nous reconnaissons : *1^{re} rangée*: 1. ?; 2. ?; 3. ?; 4. ?; 5. Arthur Roy; 6. Antoine Gagné; 7. Rosaire Gagné; 8. Ernest Roy; 9. Wellie Gagné; 10. Alberny Gagné; 11. ?; 12. Ernest Poulin; 13. Edmond Drolet; 14. Ernest Drolet.
2^e rangée: 1. ?; 2. ?; 3. ?; 4. ?; 5. ?; 6. ?; 7. ?; 8. ?; 9. ?.
3^e rangée: 1. ?; 2. Alice Racine; 3. ?; 4. ?; 5. ? Rodrigue; 6. Achille Gagné; 7. ?; 8. ?; 9. ?; 10. ?; 11. Pierre Larochelle. 12. ?.
4^e rangée: 1. ?; 2. Maria Racine; 3. ?; 4. ?; 5. ?; 6. Anna-Marie Chabot; 7. Dina Roy; 8. Bernadette Drolet; 9. Léona Lachance; 10. Maria Lachance; 11. Armoza Gagné; 12. Emma Poulin; 13. ?.
5^e rangée: 1. Claranda Roy; 2. Blanche Roy; 3. ?; 4. Marie-Ange Roy; 5. ?; 6. Anna Thériault; 7. ? Guay; 8. ?; 9. ?; 10. ?; 11. ?; 12. ?; 13. ?.
6^e rangée: 1. ?; 2. ?; 3. ?; 4. ? Tardif; 5. ? Tardif; 6. ? Tardif; 7. ?; 8. Albert Lachance; 9. ?; 10. ?; 11. Frank Gagné; 12. ?.
7^e rangée: 1. ?; 2. ?; 3. ?; 4. ?; 5. ?; 6. Exélia Bonneau; 7. Rose-Anna Bonneau; ???

Groupe d'élèves vers 1910: Filles, *1^{re} rangée*: Rachel Guimont, Albertine Dulac, Elmyre Cloutier, Marie-Ange Faucher, Marie Gagné. *2^e rangée*: Ernest Gosselin, Léopold Gosselin, Ernest Poulin, Rosario Faucher, Apolinaire Drolet, Émile Allen, Freddy Lamontagne, Alphonse Roy, Nazaire Rodrigue, Annette Roy, Rose-Alma Drouin, Armoza Gagné, Emérida Roy, Rose-Anna Lamontagne, Mabel Fecteau, Albertine Fecteau, Anna-Marie Quirion. *3^e rangée*: Clément Loubier; Ernest Gagné, Adonia Parent, Joseph Parent, Alfred Allaire, Thomas Chabot, Rosaire Chabot, Stanislas Rodrigue, Estelle Fortier, Alice Lebreux, Armoza Gagné, Rose-Anna Drouin, Marie-Anne Lamontagne, Prudentienne Drolet, Imelda Allen, Maria Rodrigue. *4^e rangée*: Édouard Cloutier, Aimé Gagné, Alex Gagné, Rosaire Drapeau, Rosario Rodrigue, Maria Larochelle, ? Gagné, Odélie Lamontagne, Alma Allen, Alphonsine Gagné, Marie-Anne Lamontagne, Angéline Déraps, Adélia Parent, Emérida Larivière, Corinne Lebreux, Antoinette Gagné.



(1907-1918) enseigne à l'école du village jusqu'à l'arrivée des premières religieuses.

Voici ce que raconte Hier, Aujourd'hui, Demain, publié en 1909, au sujet de la construction de la première école-modèle :

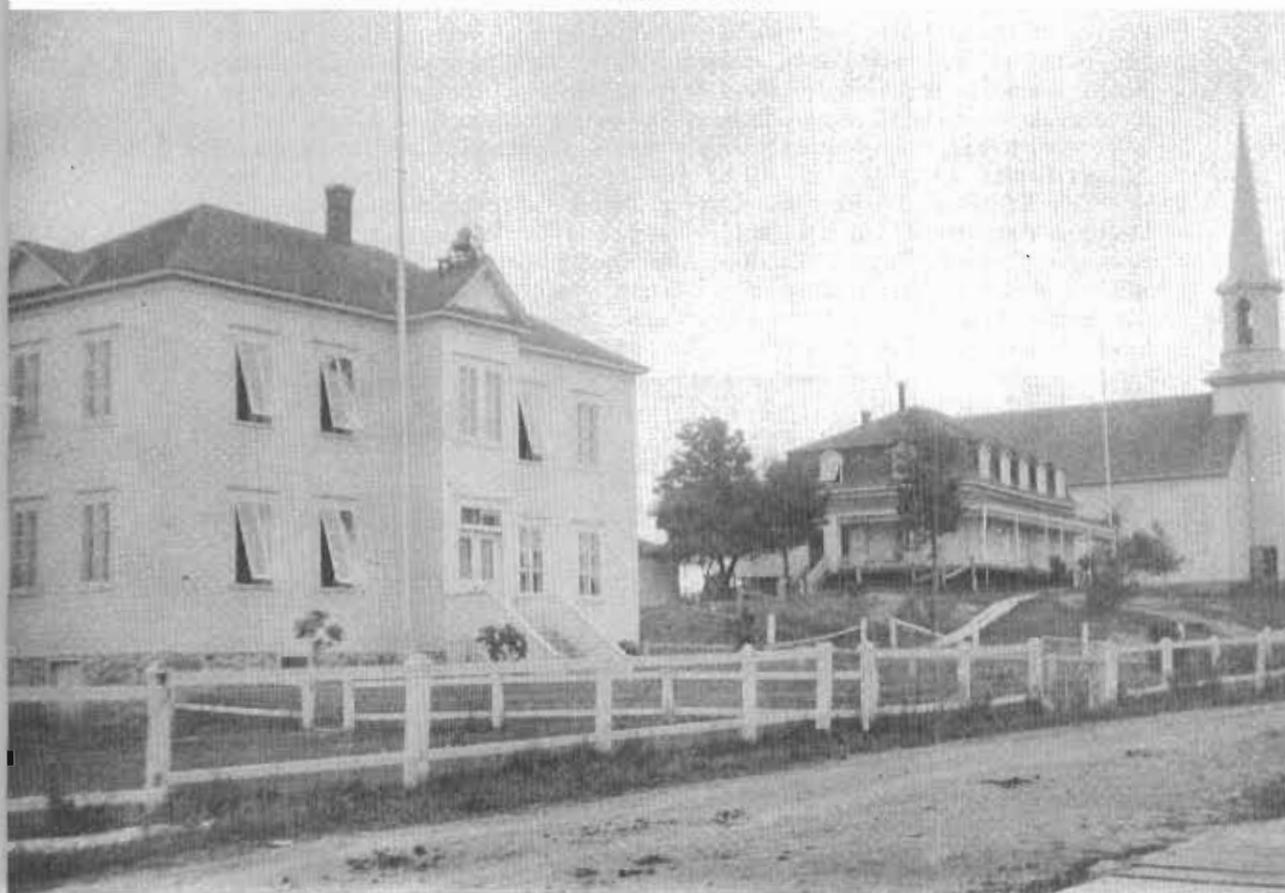
« Après maints pourparlers, maintes démarches auprès des personnalités influentes, on trouva enfin une solution pratique. Les contribuables de l'arrondissement numéro 1 acceptent d'emblée de se cotiser jusqu'à concurrence de 2,000.00 \$ à 2,500.00 \$ pour le coût de cet édifice appelé à rendre de si grands services.

Les commissaires d'école de St-Zacharie ne se montrent pas parcimonieux lorsqu'il s'agit de l'instruction de la jeunesse ; il est très naturel qu'ils désirent faire bénéficier de cette libéralité des institutrices natives de la paroisse, ce qui leur sera facile dès que fonctionnera l'école-modèle.

En mars 1908 le contrat pour la construction du couvent est donné à M. Donat Voyer, entrepreneur menuisier de Sainte-Marie de Beauce. M. Voyer s'engage à terminer ses travaux pour le 1^{er} novembre 1908. La maison d'école actuelle sera déplacée et utilisée comme logis des institutrices religieuses ou laïques.

D'après une note parue dans « l'Action Sociale », à la date du 18 mars 1908, on voit qu'il n'est plus simplement question d'une école-

Premier couvent



modèle, mais d'un couvent. En effet, bon nombre de familles désiraient depuis longtemps posséder une école tenue par des Religieuses. On n'osait espérer établir un pensionnat. Celui qui a promis le succès aux hommes de bonne volonté bénit la généreuse initiative de la population de Saint-Zacharie. Aujourd'hui l'aile droite du couvent est bâtie, l'école-modèle fonctionne, le pensionnat a reçu ses premières élèves. Encore quelques années et le couvent de Saint-Zacharie rivalisera avec les meilleurs établissements de ce genre que possède le comté¹.»



Groupe d'élèves en 1913 : Institutrice, Mlle Albertine Lévêque. Filles, 1^{re} rangée : Élise Bourque, Maria Cormier, Maria Lebel, Clara Bourque, Angéline Lebel, Esther Cormier, Marie Turgeon, Dina Cormier, Zoé Champion. 2^e rangée : Henriette Champion, Estelle Lebel, Estella Lebel, Déezée Cameron, Mariane Cormier, Adélie Lebel Élise Turgeon, Élizabéth Cormier, Joséphine Cameron, Marguerite Champion, Élizabéth Cameron.

Assises : Armoza Lamontagne, Marie-Anne Champion, Eva Lamontagne. Garçons, 1^{re} rangée : Maurice Cormier, Albert Lamontagne, Cléophas Bourque, Alphonse Labbé, 2^e rangée : Stanislas Cormier, Cléphix Lebel, Amédée Champion, Alphonse Champion, Rosaire Turgeon, Mathias Lebel. Assis : Alphonse Lebel, François Labbé, Georges Cameron, Rosaire Lebel, François Champion.

1. Saint-Zacharie de Metgermette, Hicr, aujourd'hui, demain, Imprimerie de l'action sociale limitée, 103 rue Sainte-Anne, 1909, 46 p.

ARRIVÉE DES PREMIÈRES RELIGIEUSES 1909

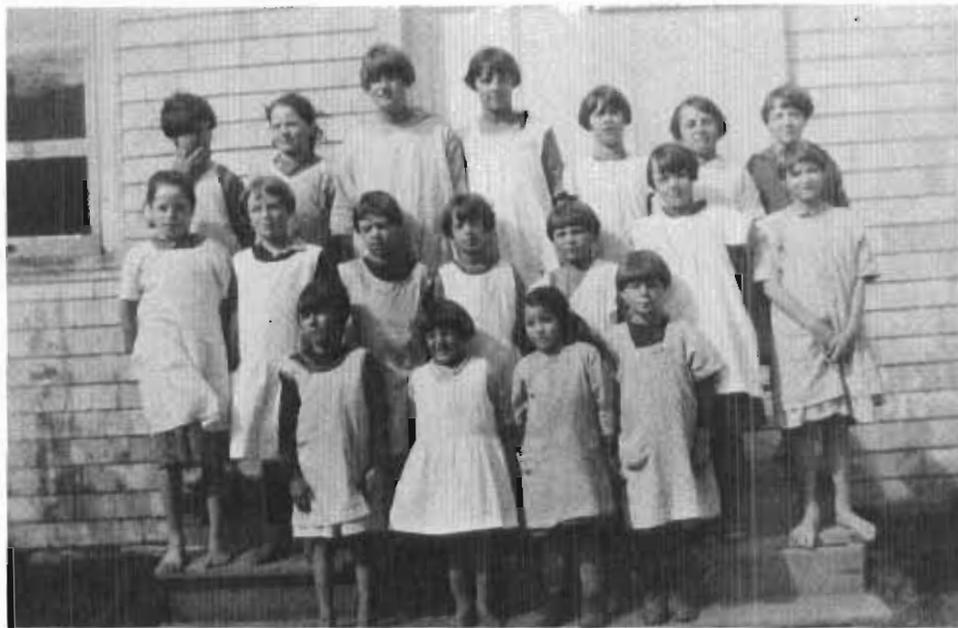
Le 28 août 1909, le curé Dulac accueille S. Aimé du Sacré-Cœur, S. Louise de Jésus, S. Saint-Achille, religieuses de la Congrégation de la Charité de Saint-Louis. Les nouvelles arrivées reçoivent un accueil chaleureux de la part des paroissiens.

L'enseignement se donne dans le couvent, aujourd'hui chez M. Jules Daigle, autrefois propriété de M. Romain Drouin.

1913

Il existe à cette époque deux diplômes qui permettent d'enseigner : le diplôme élémentaire (7^e année) et le diplôme modèle (9^e année).

1923



École n° 3 en 1927 : Institutrice, Mlle Cécile Larivière. 1^{re} rangée : Yvonne et Imelda Bisson, Lucienne Tanguay, Florence Larivière, Cécile Lebreux, Lina Gagné, Marguerite Larivière. 2^e rangée : Rose-Alma Bisson, Emma Tanguay, Dolorès Poirier, Marie-Claire Cloutier, Emma Gagné, Antoinette Lebreux, Alida Giroux. 3^e rangée : Thérèse Giroux, Marie-Rose Cloutier, Anne-Marie Bisson, Cécile Jacques.

1926

Les réunions de la Commission scolaire se tiennent à la sacristie.

Un emprunt de 1 000 \$ est autorisé pour payer les travaux du nouveau couvent.



Deuxième couvent.

DEUXIÈME COUVENT 1927

Les religieuses et les écoliers prennent possession du nouveau couvent érigé près de l'église, le 15 janvier 1927. C'est un édifice de trois étages, doté d'une chapelle.

Le 18 juillet de cette année, l'abbé Joseph Poirier, prêtre vicaire est nommé commissaire d'école.

Le 29 juillet il est nommé président.

Le nouveau couvent coûte 14 163.37\$. Le matériel de l'ancien couvent est vendu à l'encan.

UN PEU D'HISTOIRE

1929

M. Philippe Létourneau, secrétaire de la Commission scolaire reçoit un salaire de 300\$.

1930

Les réunions des commissaires ont lieu à la salle Drouin.

1934

L'inspecteur Drolet déclare trop petite l'école n° 5; construite pour recevoir 30 élèves, elle en compte 50.

1935

La commission scolaire entreprend les travaux de construction de l'école n° 11, dans le rang 5. M. Alphonse Provost est nommé contremaître. Il reçoit 60 \$ lorsque l'école est approuvée par l'inspecteur. L'ouvrier gagne 1.25 \$ par jour et l'homme qui utilise son cheval 1.50 \$. Le bois est payé environ 15.00 \$ du mille. Les matériaux doivent être achetés auprès des personnes qui doivent des taxes.

1936



École n° 9 en 1925 : *Garçons à gauche* : Léopold et Exélias Larivière, Raoul et Wellie Giroux, Paul-Émile Larivière; *Filles au centre* : Antoinette Giroux, Marguerite Larivière, Zénaïde Poirier, Marie-Rose Allen, Alice Poirier, Irène Allen, Jeannette Poirier, Rose-Aimée Poirier, Marie-Laure Giroux. *À droite* : Institutrice Mlle Alma Larivière, Maurice Allen, Léo et Ovila Larivière, Maurice et Gérard Larivière, Valère Poirier.

1938

Dans son rapport du 15 mars 1938, l'inspecteur Pagé signale que 118 garçons et 95 filles de 7 à 18 ans ne fréquentent pas l'école. Le mot d'ordre dans la province de Québec cette année est que les enfants « passent » leur sixième année.

1940

L'inspecteur Pagé, dans son rapport du mois d'octobre, conseille au personnel enseignant l'utilisation du bulletin hebdomadaire pour obtenir un meilleur rendement et favoriser l'amélioration de la discipline.

Voici ses recommandations à la Commission scolaire: *écoles* n^{os} 2-4-6-9-10-13: fournir des pupitres et les réparer; n^o 2: réparer le toit et donner une grammaire à l'institutrice; n^o 3: procurer un volume pour l'enseignement de la comptabilité; n^o 5: installer une tablette et une tringle au tableau; n^o 10: fournir un thermomètre; n^o 12: fournir un livre de lecture et une carte de la province de Québec.

1943

Lors de sa visite annuelle, l'inspecteur Pagé lance l'idée d'établir une classe de garçons et à la fin de l'année, la Commission scolaire met cette idée à exécution. Le lieu de la construction suscite de l'opposition. M. Édouard Groleau, président, suggère de convertir sa beurrerie en



École n^o 8, rg 2.



Élèves de l'école n° 8, en 1937. Mlle Germaine Breton, institutrice. 1^{re} rangée : Gérard Lebel, Yves Turgeon, Lewis Jacques, Jean-Louis Lamontagne, Hervé Nadeau, Eddy Harvey, 2^e rangée : Clément Cormier, Oliva Champion, Lorenzo Jacques, Réal Turgeon, Charles Lebel, Bertrand Lebel, Aurèle Lebel, Alcide Champion. 3^e rangée : Louissette Harvey, Marielle Turgeon, Yvette Lebel, Hélène Jacques, Alma Genest, Blanche Nadeau. 4^e rangée : Irèna Lebel, Ida Harvey, Valentine Poulin, Laurette Lebel, Adéla Turgeon et Rébecca Turgeon.

salle de classe. Tous acceptent, et à la mi-juillet, les travaux commencent pour se terminer l'avant-veille de l'ouverture des classes.

Cette pièce mesure 19.5 × 29 pi. et peut loger 18 élèves. La première journée, 15 élèves s'inscrivent :

9^e année : 1
 8^e année : 1
 7^e année : 6
 6^e année : 7

Quelques jours plus tard, 11 élèves de 5^e année arrivent. N'ayant que 18 bureaux simples, il faut emprunter 4 bancs doubles.

On procède à un agrandissement. Le nouveau local mesure 40 × 29 × 8.5 pi. et 3 autres garçons du couvent rejoignent les autres, ce qui fait un total de 28.

L'enseignement se donna là pendant 3 ans. Il se poursuit successivement au bas de l'église et chez monsieur Romain Drouin.

1946

La Commission scolaire autorise la construction de deux écoles, soit l'école n° 15 au rang 4 et celle des garçons au village. Pour cette



Élèves de l'école n° 9 en 1938. Mlle Marguerite Larivière, institutrice. *De gauche à droite*: Josaphat Boulanger, Adrien et Lucien Simoneau, Léonel Poirier, Charles-Aimé Larivière, Noël Larivière, Léoni Poirier, Réal Giroux, Sylva Larivière.

Élèves du couvent vers 1947. *De gauche à droite, 1^{re} rangée avant*: Hélène Parent, Annette Arsenault, Jeannine Paquet, Jeanne d'Arc Fortier, Madeleine Bisson, Louisa Gagné, Cécile Morin, Éliette Drapeau, Mariette Gagné.

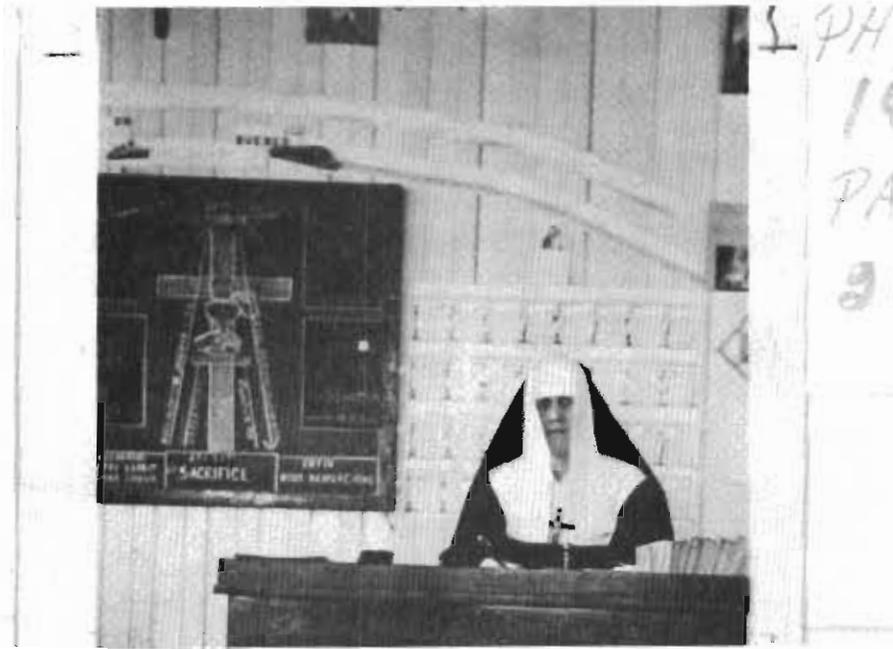




Élèves du couvent en 1942. *En haut à gauche* : Léonette Allaire, Thérèse Morin, Yvette Chabot, Jeannette Gagné, Cécilia Plante, Jean-Paul Létourneau. *2^e rangée* : Madeleine Chabot, Francisca Breton, Madeleine Tanguay, Yolande Fortin, Thérèse Gagné, Lorraine Bernard, Éliette Drapeau, Bibiane Chabot, Yvette Houle, Madeleine Drapeau, Yvette Paquet, Yolande Roy, Lauretta Poulin.

École du rg 7, en 1945.





Local de classe du couvent en 1946.

dernière, le contrat est obtenu par Romain Drouin pour une somme de 10 000 \$.

L'inscription des élèves se chiffre à 468.

1947

L'école des garçons est approuvée.

La Commission engage M. Viateur Martin pour l'année 1947-48 au salaire de 2 200 \$.

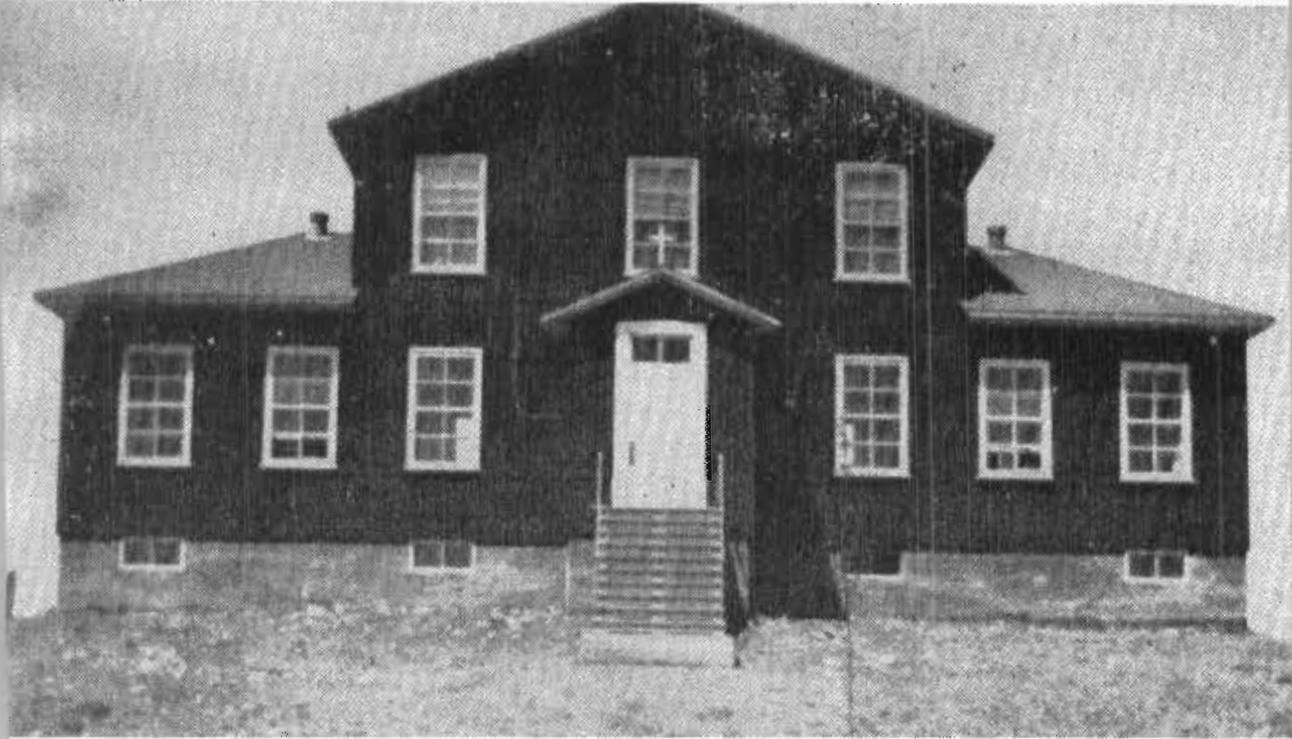
L'ouverture de cette école a lieu en avril et elle reçoit le nom de École Saint-Michel.

1948

Les réunions de la Commission scolaire ont lieu maintenant à la salle du collège.

M. Alonzo Poulin est nommé secrétaire. Son salaire est de 300 \$ plus 100 \$ pour contrôler les absences.

Budget scolaire pour l'année 1948-49: 15,597.00 \$



Collège des garçons.

1949

Dans son rapport, l'inspecteur Pagé note que les élèves sont faibles en français et recommande une attention particulière envers cette matière.

1951

Saint-Zacharie compte 16 écoles.
Une deuxième classe de garçons est aménagée au collège.

1953

On ouvre une classe chez M. Hormidas Poulin dans l'ancien local du bureau de poste.

1954

Les assemblées de la Commission scolaire se tiennent désormais à la salle Parent.

1957

Selon l'inspecteur Pagé, le couvent est ancien et insuffisant (trois classes en dehors, une dans la cave, une dans le soubassement de l'église). Il fait entrevoir à la Commission scolaire l'éventualité d'une école moderne, suffisante pour répondre aux besoins.

L'école n° 16 ayant brûlé, la maison de M. Albert Lebel est louée pour la remplacer.

1958

La Commission scolaire entretient 15 écoles qui comptent 27 classes. Quatre de ces classes occupent des locaux loués.

800 élèves sont inscrits dans les écoles.

1959

La situation générale des écoles pose des problèmes sérieux : écoles de rangs dans un piteux état ; location de 5 locaux temporaires au village ; onze titulaires non diplômées ; élèves trop nombreux dans les écoles de rang ; absence de matériel pédagogique adéquat.

L'idée de la construction d'une école centrale fait peu à peu son chemin.

Réalisation d'une classe de 10^e et 11^e année mixte. Dix-huit étudiants en bénéficient. S. Augustine-Marie en est la titulaire.

1960

La Commission scolaire installe son bureau dans l'édifice de M. Philippe Létourneau.

LA CENTRALISATION**Historique**

Depuis l'année 1958, on parle de centralisation. Devant l'accroissement de la population scolaire et l'insuffisance des locaux, une



Élèves de l'école n° 8, rg 2, déc. 59.

solution s'impose. De l'avis des inspecteurs d'école, il devient nécessaire de construire une école capable de répondre aux besoins de la population dont le tiers est constitué d'étudiants.

Après maints pourparlers, voyages à Québec, rencontres avec le Département de l'Instruction publique, le terrain est enfin choisi et les plans sont confiés à l'architecte J.M. Roy. Les plans prévoient une école de 20 classes avec résidence attenante pour les religieuses. Nous sommes en 1959.

Tout ne va pas sans heurt. La centralisation ne fait pas l'unanimité chez tous les payeurs de taxes. On attaque le rôle d'évaluation. Le projet de construction est suspendu par le Ministre. On attaque à nouveau le rôle d'évaluation, puis le projet de construction refait surface, puis le Ministre revient sur sa décision et accorde la permission de construire. La séparation du village et de la paroisse date de cette époque. Elle est provoquée par le problème financier que pose le transport des écoliers des rangs au village.

Les travaux de construction commencent au début de juin 1960. Le contrat est signé par le président Roméo Drouin avec l'entrepreneur O. Vallée.

L'inscription prévue pour l'année 1961 est de 926 élèves.

Le président de la Commission scolaire et le curé sont désignés pour engager les enseignants.

L'année suivante (1961), la Commission scolaire obtient la permission de vendre les maisons d'écoles ainsi que leur ameublement et leur emplacement.

Le transport scolaire

Le parcours du transport des écoliers est divisé en 7 circuits.

Parmi les 55 soumissionnaires, voici ceux qui ont obtenu des contrats :

1. Rang 5, Léo Larivière
2. Rang 6, Zacharie Larivière
3. Rang 2, Alcide Champion
4. Rang 3, Lucien Nolet
5. Rang 7, narcissse Larivière
6. Rang 4, Antoine Larivière
7. Rang de la St-Jean, Lucien Cloutier



Autobus scolaire de Léo Larivière.

Ouverture de l'école centrale, septembre 1961

En septembre 1961, l'école centrale ouvre ses portes. On lui donne le nom d'école Notre-Dame de la Confiance.

Il y a encore cependant des classes au couvent.



École Centrale.

La direction de la nouvelle école est confiée à Sœur Augustine-Marie.

Cette nouvelle construction de trois étages comprend 18 vastes locaux de classes, une salle de récréation, une cafétéria, ainsi qu'une classe laboratoire et un local pour l'enseignement ménager.

L'école des garçons ferme ses portes. M. Viateur Martin, qui y enseignait depuis le début, quitte Saint-Zacharie. L'autre enseignant, Dominique Faucher, se joint au personnel de l'école centrale.

Voici les statistiques établies en novembre 1962 :

Nombre d'écoles	2
Nombre de classes	34
Enseignants	35
Directrices	3
Nombre d'élèves (total)	952
Élèves au secondaire	143

L'enseignement élémentaire

Depuis l'ouverture de l'école centrale, l'histoire de l'enseignement élémentaire se présente en deux étapes.

1. De 1961 à 1972

Pendant cette période l'enseignement élémentaire est sous la juridiction de la Commission scolaire de Saint-Zacharie. L'enseignement est donné de la première à la septième année inclusivement et la clientèle est nombreuse.

Cette période est marquée par la réforme du système d'éducation au Québec et notre personnel enseignant n'y échappe pas. De nouvelles méthodes affluent de tous côtés : nouvelle catéchèse, pédagogie du Sablier, mathématiques modernes.

En 1968, Madame Georgette Gosselin remplace S. Gabriella comme directrice de l'élémentaire à l'école centrale. S. Bernadette accepte la direction des classes de l'élémentaire au couvent.

Il y a encore 17 classes en dehors de l'école centrale en 1967.

1971

Cette année marque l'organisation de la première maternelle.

Les locaux de classes chez M. E. Groleau sont fermés cette même année.

La Commission scolaire loue un local de classe au sous-sol de l'église.

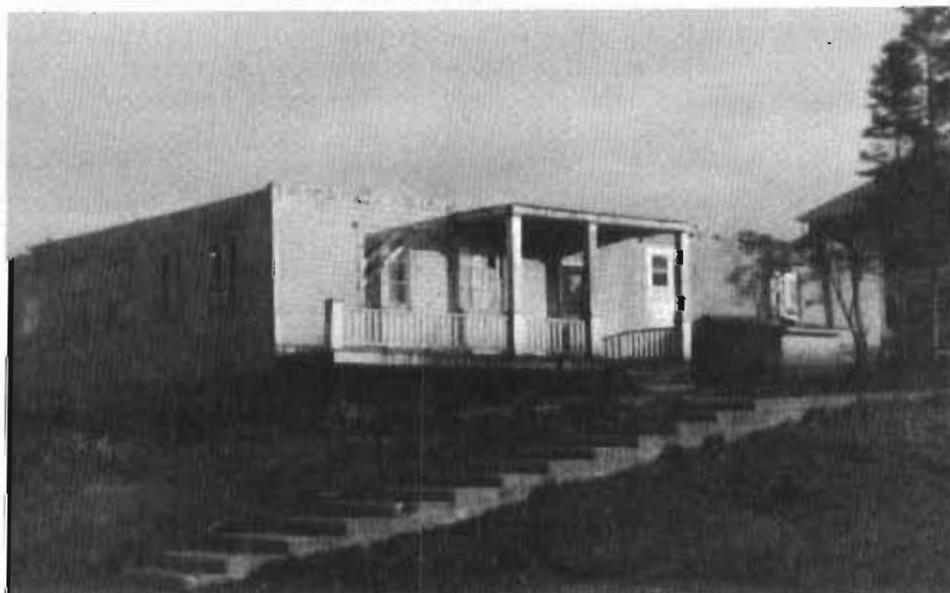
2. De 1972 à 1981

Régionalisation :

Depuis 1972, Saint-Zacharie est regroupé dans le secteur B de la Commission scolaire régionale de la Chaudière. Il fait partie de la Commission scolaire Langevin dont le centre administratif est situé à Lac Etchemin.

Depuis le départ des étudiants du secondaire pour la polyvalente, tout l'élémentaire est regroupé à l'école centrale où madame Georgette Gosselin assume encore aujourd'hui la direction, secondée par un personnel compétent et dévoué. Avec la diminution de la clientèle scolaire, on a converti deux classes en bibliothèque et on a aménagé en plus un local pour l'audio-visuel, l'anglais et la musique.

Démolition du couvent Ste-Jeanne-d'Arc.



1973

Démolition de l'école Sainte-Jeanne d'Arc (couvent) pour faire place au nouvel édifice de la Caisse populaire.

Statistiques : écoles élémentaires

	1970	1981
Directrices	2	1
Nombre d'enseignants	23	15
Nombre d'étudiants	604	282
Secrétaire	1	1

Un seul commissaire représente notre paroisse à la Commission scolaire Langevin, il s'agit de monsieur Jacques Allen qui occupe ce poste depuis 1972.

Le comité d'école 1980-81

Voici le nom des membres qui composent ce comité: M. Lewis Gosselin, président; Mme Aline Cloutier, secrétaire; Mme Germaine Poirier, Mme Ginette Breton, Mme Ginette Larivière, Mme Émery Giroux, Mme Anita Roy, Mme Émilien Lachance, Mme Céline Gagné, M. Dave Allen, Mme Lucille Parent, Mlle Joanne Breton, Mme Georgette Gosselin.

L'enseignement secondaire

L'enseignement secondaire connaît lui aussi 2 étapes importantes.

1. De 1961 à 1972

L'enseignement de la huitième à la onzième année inclusivement est assuré par un personnel composé de laïcs et de religieuses. La plupart des enseignants laïcs sont originaires de Saint-Zacharie. Dès les premières années déjà, la polyvalence est à l'honneur puisque le titulaire enseigne toutes les matières à son groupe d'étudiants. Par la suite, on établit le système de rotation, c'est-à-dire que les enseignants, tout en enseignant encore plus d'une matière, rencontrent plus d'un groupe. Une spécialiste en anglais assure l'enseignement de cette matière à partir de 1964.

Diverses activités para-scolaires sont offertes aux étudiants: chorale, journal d'école, corps de cadets, travaux manuels, album et mosaïque des finissants.



Dernier groupe de 11^e année à St-Zacharie.

La vie scolaire est aussi agrémentée de fêtes où les étudiants ont l'occasion de fraterniser entre eux et avec leurs professeurs. Qu'on se rappelle la Sainte-Catherine, le mardi-gras, les soupers communautaires, les fêtes à la tire, les pique-niques de fin d'année et la plus importante de toutes, la fête des finissants.

Il y a à cette époque une activité qui attire beaucoup d'étudiants et se mérite l'approbation de nombreux parents: le club « Les amis du beau ». Fondé en 1965, ce club se propose comme buts d'éduquer et de récréer la jeunesse étudiante. Madame Antoine Gagné en est la présidente, madame Wilfrid Roy, la secrétaire et Dominique Faucher en est l'animateur.

Les étudiants se réunissent le vendredi soir à la salle de l'école centrale où l'animateur, secondé de parents responsables, les invite à participer à plusieurs activités intéressantes: exercices de gymnastique, de maintien, de marche, cours de danses folkloriques et populaires, jeux de société, audition de musique classique. La carte de membre au coût de 1.00 \$ est valable pour quatre soirées. Les profits accumulés, et il y en a d'appréciables, sont versés à la Mutuelle-Vie pour payer la dette de l'O.T.J. À partir de 1966, le troisième samedi du mois regroupe les parents et les étudiants pour une soirée récréative, cette

semaine-là, il n'y a pas d'activité le vendredi soir. Le club cesse ses activités peu après le départ du secondaire pour la polyvalente.

Mais la vie scolaire n'est pas que récréation, et pour les enseignants, comme pour les autres travailleurs, tout travail mérite salaire. Or, il arrive parfois que les coffres de la Commission sont à sec... ceux des enseignants aussi... Il en résulte quelques maux de tête et pour les enseignants, et pour le président de la Commission scolaire, et pour le secrétaire-trésorier. Aujourd'hui, on en rit, mais dans le temps...

En mai 1968, les étudiants de secondaire V et ceux de l'initiation au travail sont acceptés à la Commission scolaire régionale de la Chaudière. Monsieur Léo Larivière obtient le contrat pour le transport de ces élèves.

2. De 1972 à 1981

Les multiples transformations que subit le système d'éducation depuis le début des années soixante dans le but de rendre l'instruction accessible à tous, oblige les écoles à se munir d'installations modernes adéquates, à offrir des options variées, à promouvoir le progrès continu : c'est l'avènement de l'école polyvalente. Alors l'école centrale de 1961, déjà, ne répond plus aux besoins. Après avoir tout fait pour retarder le plus possible cette échéance, Saint-Zacharie se joint en 1972 à la Commission scolaire régionale de la Chaudière.

En septembre 1972 les enseignants du secondaire ainsi que ceux qui enseignent en septième année suivent leurs étudiants sur le chemin qui conduit à la polyvalente de Saint-Prosper. C'est avec une pointe de regret que la population observe ce départ. C'est la rançon du progrès.

Aujourd'hui en 1981, les étudiants de St-Zacharie qui fréquentent la polyvalente sont au nombre de 213.

Dix autobus, propriétés de « Les transports Bouchard et Larivière inc. » assurent tout le transport scolaire.

1974: Démolition de l'école des garçons.

COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-ZACHARIE

Les présidents

1. Edmond Lapointe	1911
2. François Larivière	1913
3. Joseph Allaire	1915
4. Elzéar Drolet	1916
5. Achille Poulin	1917
6. Placide Nolet	1921
7. Édouard Groleau	1922
8. Abbé Joseph-A. Poirier	1927

9. Édouard Groleau	1928
10. Linière Carette	1948
11. Antonio Grondin	1949
12. Édouard Parent	1952
13. Wilfrid Roy	1958
14. Roméo Drouin	1958
15. Édouard Groleau	1960
16. Bertrand Lacasse	1962
17. Raoul Gilbert	1970-72

Les secrétaires-trésoriers

1. David Allen	1911
2. Philippe Létourneau	1929
3. Thomas Chabot	1946
4. Alonzo Poulin	1948-1972

Les inspecteurs d'écoles

1. J. M. Côté	1907
2. E. Litalien	1927
3. J.A. Drolet	1927
4. P.E. Pagé	1940
5. A. Moreau	1958
6. G. Tanguay	1962
7. L.A. Veilleux	1963

Représentant de la
Commission scolaire Langevin
pour St-Zacharie.



Message du Commissaire d'école

Mes vœux les plus sincères à la vaillante population de Saint-Zacharie, qui a su faire de notre paroisse un endroit où il fait bon vivre.
De votre commissaire d'école,

Jacques ALLEN,
*Commissaire à la Commission scolaire Langevin
et à la Commission scolaire Régionale Chaudière*

LES ENSEIGNANTS

1. Les religieuses de la Charité de Saint-Louis

De 1909 à 1977, les religieuses se dévouent à l'instruction et à l'éducation des jeunes de notre paroisse.

Elles ont laissé chez nous l'empreinte de leur foi, de leur culture, de leur savoir-faire dans tous les domaines. Elles ne dispensaient pas que l'enseignement, elles mettaient aussi au service de la communauté paroissiale leur don littéraire, leur talent musical qu'elle prouvait dans l'enseignement du piano et la direction de la chorale des élèves. Habiles aussi dans les travaux manuels, plus d'un a eu recours à leurs doigts habiles dans l'art des raccommodages délicats. Parallèlement à leur enseignement, elles s'occupaient des mouvements d'action catholique pour la jeunesse, tels la Croisade et la J.E.C. Elles ont toujours assuré la direction du Couvent et de l'École centrale (secondaire) jusqu'à l'avènement de l'école polyvalente (1972).

Au fil du temps et des événements, s'accomplissent les changements. En 1972, quelques religieuses enseignent encore à l'élémentaire, alors que deux d'entre elles se joignent au personnel de la polyvalente de Saint-Prosper. En 1977, la congrégation ferme définitivement sa communauté de Saint-Zacharie.

Aujourd'hui, il ne reste qu'une religieuse résidente, Sœur Brigitte Gagné, qui enseigne en première année et qui s'occupe de Pastorale paroissiale. Elle demeure au presbytère.

À toutes ces femmes généreuses venues chez nous, nous voulons rendre un hommage de reconnaissance.

2. Les enseignants laïcs

Il en est passé de l'eau sous les ponts depuis 1881. Même si les écoles de rang sont choses du passé, ceux qui les ont connues, ne les ont pas oubliées et dans la mémoire des enseignantes qui y ont œuvré, il reste encore des noms, des visages, des souvenirs. À cette époque, l'enseignement est vraiment un domaine où la femme règne en maître. Et il y en eut de ces femmes admirables pour leur dévouement, leur amour du travail, leur valeur morale. Elles devaient enseigner à sept divisions, maintenir la discipline, stimuler à l'effort, s'occuper en plus du chauffage et du ménage. Il leur fallait déployer beaucoup de zèle pour un maigre salaire.

L'année 1961 met un terme à l'existence des écoles de rang chez nous. Instituteurs et institutrices voient peu à peu leurs conditions de travail s'améliorer grâce à la montée du syndicalisme. Les changements

dans le système d'éducation exige d'eux une grande capacité d'adaptation. Soucieux de contribuer à l'avancement de la communauté paroissiale, tout autant que de réussir dans leur enseignement, plusieurs d'entre eux apportent leur collaboration au sein de divers comités et mouvements.

Aujourd'hui l'équipe d'enseignants de l'école centrale compte 12 titulaires, 3 spécialistes sous la direction de madame Georgette Goselin.

Onze enseignants résidant à Saint-Zacharie, travaillent à la polyvalente de Saint-Prosper depuis 1972. Dominique Faucher y occupe le poste de directeur des étudiants et Pauline Larivière, infirmière, est responsable du service de santé.

LISTE DES RELIGIEUSES DE LA CHARITÉ DE SAINT-LOUIS QUI ONT ŒUVRÉ CHEZ NOUS

S. Aimé du Sacré-Cœur	S. Louis-Félix
S. Louise de Jésus	S. Marie-Hélène
S. Saint-Achille	S. Joseph-Clément
S. Marie-Denise	S. Jeanne de Jésus
S. Marie de Saint-Georges	S. Joseph de la protection
S. Agnès du Sacré-Cœur	S. Albert-Marie
S. Saint-Paul	S. Jean-Marie
S. Marie de St-Charles	S. Saint-Georges
S. Marie-Auxiliatrice	S. Marie Hedwidge
S. Thérèse de la Croix	S. Augustine-Marie
S. Saint-Honoré	S. Gabriella
S. Marie de Saint-Jean	S. Clémence de Jésus
S. Rose-Marie	S. Rose de Lima
S. Saint-Florentin	S. Marie Lucien
S. Marie-Lucie	S. Jeanne du Rosaire
S. Blanche de Saint-Louis	S. Marie de Fatima
S. Isabelle de Jésus	S. Suzanne-Thérèse
S. Julienne-Marie	S. Saint-Ferdinand
S. Marie de la Nativité	S. Marie-Yolande
S. Marie-Médiatrice	S. Marie-Gilbert
S. Marie de la Trinité	S. Louis-Raymond
S. Simone de Jésus	S. Marie-Reine de Jésus
S. Sainte-Mévénime	S. Marie de la Charité
S. Louisa-Marie	S. Marie-Auguste
S. Julienne du St-Sacrement	S. Louise-Albert
S. Marie Bernard	S. Anne du Divin-Cœur
S. St-Jean Damascène	S. Cécile de l'Eucharistie
S. Marie des Neiges	S. St-Charles Borromée
S. Marie de la Protection	S. Germaine-Thérèse
S. Joseph de la Croix	S. Cécile-Thérèse
S. Céline de l'Enfant-Jésus	S. Madeleine du Cénacle

- | | |
|-----------------------------|--------------------------|
| S. Jean-Marie du Rosaire | S. Ste-Imelda |
| S. Thérèse de l'Eucharistie | S. Marie-Louis |
| S. Maria de Lourdes | S. Cécile de Ste-Thérèse |
| S. St-François-Xavier | S. Saint-Daniel |
| S. Agnès de l'Enfant-Jésus | S. Madeleine du Sauveur |
| S. Angélique de la Croix | S. Ste-Odile |
| S. Sainte-Agnès | S. Géraldine Fluet |
| S. Françoise d'Assise | S. Reine Mathieu |
| S. Joseph-Albert | S. Françoise Guay |
| S. Bernadette de Lourdes | S. Lise Gourdes |
| S. Rita de Jésus | S. Clothilde Couture |
| S. Sainte-Véronique | S. Louiselle Boutin |
| S. Rose de Jésus | S. Irène Poulin |
| S. Anne-Clovis | S. Rose-Alma Toulouse |
| S. Paul-Alfred | S. Solange Deblois |
| S. Lucienne de Jésus | S. Dolorès Bergeron |
| S. Cécile des Anges | S. Brigitte Gagné |
| S. Saint-Jean | S. Rachel Couture |

SIXIÈME CHAPITRE

MODE DE VIE DE NOS ANCÊTRES, COUTUMES, TRADITIONS, LÉGENDES

Le centenaire de notre paroisse permet un retour dans le passé pour nous faire prendre conscience du mode de vie de nos ancêtres, de leurs traditions et de leurs coutumes. Notre génération verra ce qu'il en a coûté à nos aïeux de sueurs et de sacrifices pour subvenir à leurs besoins et faire de St-Zacharie un endroit où il fait bon vivre.

Notre manière de vivre actuelle est très différente de celle d'autrefois. Le contraste est grand entre les mœurs d'aujourd'hui et celles d'il y a 100 ans. La vie rurale et artisanale du passé est devenue industrialisée à tel point qu'à peu près tous les produits nécessaires à notre vie sont des produits manufacturés.

Pour cette partie du livre, les documents écrits et les photos se font plutôt rares et nous savons tous que l'histoire se fait à l'aide de documents. Nous avons donc eu recours à la tradition orale, c'est-à-dire aux renseignements transmis de bouche à oreille. C'est ainsi qu'en questionnant les personnes les plus âgées de notre paroisse, nous avons obtenu des informations pour écrire ce chapitre.

Les pages suivantes permettront de faire revivre les pionniers aux prises avec des conditions de vie primitives et assez souvent pénibles.

NOURRITURE DES PIONNIERS

Au début du siècle, assurer la subsistance d'une famille nombreuse, n'était pas chose facile. Comment nos ancêtres pouvaient-ils se

procurer presque toutes leurs denrées alimentaires par leurs propres moyens? Très peu de nourriture n'est achetée, si ce n'est: sel, thé, mélasse...

Farine

Chaque habitant cultive orge, sarrasin et blé. Il se rend au moulin à St-Georges ou ailleurs pour faire moudre son grain et ramène ainsi à sa femme la belle farine qui servira à faire du pain brun, du pain doré ou de la galette de sarrasin. Plusieurs personnes se sont nourries comme «Séraphin Poudrier» de galettes de sarrasin et de mélasse.

Viande

Au début de l'Avent, on « fait boucherie » c'est-à-dire qu'on tue le cochon pour se procurer le lard nécessaire.

Presque toutes les parties de l'animal sont utilisées. On ramasse le sang et les « trippes » pour faire le boudin, les pattes pour le ragoût, la tête pour la tête fromagée, le gras pour le savon et même la vessie pour blague à tabac. Il paraît que ce viscère animal conservait au tabac sa fraîcheur. Le pauvre chien qui a attendu toute la journée n'a, comme héritage, qu'une maigre pitance.

Le pauvre cochon se retrouve alors sur la table dans une grande variété de mets: tourtières, saucisse, boudin, cretons, tête fromagée, ragoût, grillades, fèves au lard, soupe aux pois, tarte au suif...

Pendant l'hiver, le lard est conservé dans des poches d'avoine. Vers le mois de mai quand il commence à dégeler, on le sale. La salaison permet la conservation du lard pendant les chaleurs estivales.

Une ou deux fois par année, on abat aussi une bête à cornes. Le bœuf est consommé assez souvent. On le conserve, comme le lard, en l'entourant d'avoine, de paille ou de sciure de bois, c'était le réfrigérateur d'autrefois.

On se nourrit plus rarement de volaille et de mouton. On compte également sur la viande sauvage.

Légumes

Durant l'été, le jardin garantit les légumes frais. Il fournit aussi les pois et les fèves pour faire la soupe aux pois et les fameuses « beans ». Ces deux mets font le délice des palais et se retrouvent souvent au menu de nos ancêtres.

Desserts

Les desserts sont souvent à base de mélasse : mélasse avec crème, mélasse avec galettes de sarrasin, « beurrées » de mélasse.

Durant les mois d'été, les petits fruits : fraises, framboises, bleuets... amènent de la variété dans les desserts quand ils ne sont pas mis en conserve.

Les crêpes arrosées de sirop d'érable remplissent aussi les estomacs creux. Les « pitounes »¹ se cuisent parfois directement sur le rond de poêle.

Dans les grandes occasions, les gâteaux et les tartes apparaissent sur la table.

Produits laitiers

Les vaches fournissent lait, crème, beurre. Au début de la colonisation de St-Zacharie, on écrème à la cuillère. Par la suite, les centrifuges permettent d'écrémer le lait après la traite des vaches. La crème se conserve dans des bidons et une ou deux fois par semaine, on baratte la crème pour en faire du beurre.

Café

Pour terminer le menu, ajoutons ceci que le café se fabrique à l'aide de croûtes de pain grillé.

Nos ancêtres se nourrissaient quand même assez bien. On constate peut-être une carence en vitamines à cause de la rareté des fruits et des légumes durant l'hiver, mais ils n'avaient pas à subir, comme nous, l'effet des colorants artificiels et des agents de conservation ajoutés à notre alimentation.

HABITATIONS DES PIONNIERS

Dans les débuts de la colonisation de St-Zacharie, les colons reçoivent un lot du gouvernement. Ils doivent d'abord défricher un petit coin de leur terrain pour se bâtir un abri. C'est un camp.

Des pièces de bois rond superposées forment le carré de leur maison. On remplit les joints avec de l'étoupe pour se protéger du vent, de la pluie et de la neige. La toiture est aussi faite de bois rond.

À l'intérieur, tout est d'une seule pièce au milieu de laquelle est placé le poêle.

1. Pitounes : crêpes faites de farine de sarrasin.

Au début du XX^e siècle, les hommes bâtissent des maisons pièces sur pièces, en bois équarri à la hache. Des planches forment le revêtement extérieur. Ces planches noircies par le temps, ne connaissent évidemment pas une seule couche de peinture. Les maisons se coiffent d'un toit pointu recouvert de bardeaux de cèdre. On fabrique le solage à l'aide de pierres superposées et reliées entre elles par du mortier fait de terre et de chaux.

Jetons un coup d'œil à l'intérieur des anciennes maisons. Nous apercevons des murs de planches de sapin et de grosses poutres qui supportent le plafond. Le plancher est fait de madriers emboutés.

Une chandelle de suif ou une lampe alimentée à l'huile de charbon éclaire ces habitations.

La grande croix de bois noir, symbole de tempérance, occupe le mur principal. Cette croix surmontée d'un rameau de branche de sapin et suspendue entre les images de la Sainte-Famille et du Sacré-Cœur rassemble devant elle toute la famille pour la prière du soir. En écrivant ces lignes, je me rappelle quelques paroles de la chanson folklorique intitulée « La prière en famille » :

« Dans chaque maisonnée, c'est coutume chez nous, (bis)
 Au pied de la croix noire, ce divin rendez-vous,
 S'unit pour la prière la famille à genoux ».

Ameublement

Le poêle à deux ponts se dresse fièrement dans la pièce centrale.

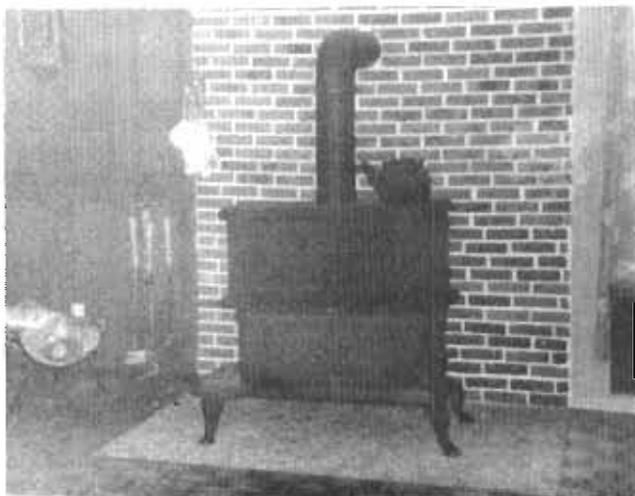
Le chef de famille fabrique lui-même l'ameublement nécessaire à sa maison : table, chaises, lit, armoire, commode, coffre à linge, berceau, bahut.

Il tresse le fond des chaises avec de la « babiche » c'est-à-dire de la peau de vache qu'il fait tanner. Il coupe des lisières de peau de la largeur désirée et il étire ces lisières avant de les tresser.

Le lit est fait de planches de bois et est recouvert d'une paille remplie de paille d'avoine. L'automne, après la récolte, le temps est venu de changer la paille et ainsi le lit est prêt pour l'hiver. Quand ce matelas végétal s'aplatit, il suffit de le secouer pour lui faire reprendre sa forme.

Il ne faut pas oublier le « ber » fait de bois d'érable. Il fait partie du décor, les enfants sont nombreux, car les femmes ne connaissent pas les contraceptifs. Le même berceau servira pour plusieurs générations.

Le temps où l'on puisait l'eau nous semble bien loin. Nos ancêtres, les pionniers de St-Zacharie, ont connu les puits creusés au pic et à la pelle. Quelques décennies plus tard, les pompes à bras font leur apparition dans les maisons. Quel événement pour ces gens !



Poêle à deux ponts de
M. Ralph Breton.



Berceau qui a vu naître 3 générations de Rancourt. Les enfants : Romuald, Jocelyne et Yvan.

Le fournil

Le fournil ou cuisine d'été qui est accolé à la maison a son utilité. Pour l'été, il est un endroit frais où il fait bon manger et se reposer. Il permet ainsi de garder propre la grand' maison. L'hiver, il sert à garder les aliments au froid.

Ces gens, vivant dans une demeure dépourvue de tout luxe, menaient sans doute une vie aussi heureuse que la nôtre, car l'esprit de la vie de famille s'y trouvait.

VÊTEMENTS ET CHAUSSURES DES PIONNIERS

Au cours des années, la mode a subi diverses transformations. En ce qui concerne le vêtement féminin par exemple, on est passé de la robe longue à la mini-jupe. On remarque que la mode d'aujourd'hui a tendance à s'inspirer du passé.

La laine

Au début du siècle, presque tous les habitants gardent des moutons noirs ou blancs. La laine sert à fabriquer plusieurs vêtements. Avant de devenir un vêtement, ce produit doit subir plusieurs transformations : tonte, lavage, séchage, cardage, filage, tricotage ou tissage. Même les enfants font leur part de travail pour la préparation de la laine. Voici ce qu'écrit Lionel Groulx :

« Nous nous rappelions, avec des frissons dans le dos, les histoires que grand-mère nous avait racontées là-dessus, pendant qu'un écheveau tendu entre les deux poignets nous lui prêtions nos bras en guise de dévidoir et que la bonne vieille roulait ses pelotons de laine². »

Sous les mains habiles des tricoteuses apparaissent : mitaines, tuques, bas, châles, chandails...

Le lin

On s'habille aussi de lin, car vers les années 1900, à St-Zacharie, nos ancêtres cultivent le lin. Cette culture fournit à la femme le tissu pour ses jupes, ses tabliers et ses blouses. Elle lui assure le textile nécessaire pour tisser draps, nappes, linges à vaisselle, essuie-mains, serviettes, nappes d'autel parfois.

« Que la rustique lingerie,
Tous les dimanches, sur l'autel,
Brille, en pieuse draperie,
Blanche comme neige en plein ciel³. »

Le lin et la laine étaient, dans la société traditionnelle québécoise, les deux principales fibres utilisées pour la fabrication domestique des

2. Lionel GROULX, « *Les Rapailages* », Montréal, Édit. Albert Lévesque, 1961, p. 110.

3. Nérée BEAUCHEMIN, « Le lin fait son fil » dans « *Choix de poésie de Nérée Beauchemin, 1850-1931* », Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1950, p. 199.

textiles. On savait en tirer des tissus répondant à tous les besoins. Cette industrie domestique est disparue avec l'importation des produits étrangers et l'industrialisation du filage et du tissage.

Vêtements masculins

L'habit, dont la blouse se boutonne très haut, ne se porte que pour les grandes occasions et pour la messe du dimanche. L'habit noir est toujours de mise. Il s'accompagne de la chemise blanche à col très empesé, du chapeau et de la cravate noirs. Des bottines lacées, blanches ou de teintes plus foncées, complètent cette toilette masculine.

Le petit garçon porte le pantalon bouffant qui lui va à mi-jambe. Des bas longs remontent sur le pantalon.

Comme vêtement de travail, l'homme revêt des blouses en flanelle et des pantalons en « étoffe du pays ».

Si, en tissant, on utilise la laine pour la chaîne et pour la trame, on obtient un tissu plus chaud, la flanelle.

Pour accroître la résistance de la flanelle, il faut la fouler. On la trempe dans de l'eau chaude savonneuse et on la bat avec de grands bâtons. Le foulage, en resserrant la tissure de la flanelle, forme une étoffe épaisse et très chaude. C'est « l'étoffe du pays ».

Vêtements féminins

Au début du siècle, les robes sont de teintes foncées et sont confectionnées serrées au cou. Le décolletage n'existe pas évidemment.

Une octogénaire de St-Zacharie nous décrit ainsi la robe de toilette de sa mère: longue robe noire, baleinée, plissée à la taille, grosses manches bouffantes. Le châle, le chapeau et les bottines lacées accompagnent cette toilette de dame.



Au début du siècle, les femmes portent de longues robes noires.

D'autres robes se présentent avec un col haut garni de dentelle, corsage ajusté, et frisons au bas de la jupe.

La jupe longue, tissée de lin ou de flanelle, est très plissée à la taille et se porte la semaine.

Le tablier blanc, lequel recouvre aussi bien la robe que la jupe, est un vêtement d'importance. Le tablier de semaine va de la ceinture à la cheville et se noue à l'arrière ; celui du dimanche est différent par sa « bavette ».

Une dame de 78 ans de la paroisse nous a raconté qu'elle a porté, comme toutes ses compagnes, un tablier fleuri avec frisons aux bretelles pour « marcher au catéchisme ».

La femme enceinte de ce temps-là recouvre sa jupe d'un grand tablier blanc très plissé, ce qui donne de l'ampleur. Elle évite ainsi de la part des enfants les questions indiscrettes auxquelles elle répondrait en parlant de « sauvages ou de feuilles de choux. »

Le bonnet plissé fait lui aussi partie de la toilette. Il se porte le jour et la nuit. Est-ce par souci de propreté ou de pudeur ?

Vers les années 1920, les teintes des robes s'éclaircissent et la robe se porte à mi-jambe. Les tissus sont plus variés pour les robes de toilette : gabardine, velours, « cashmere » de laine, crêpe de Chine.

Il est à noter que la petite fille s'habille à peu près comme sa mère : jupe ou robe. À l'époque, le pantalon n'était pas un vêtement féminin.



Habillement d'enfants en 1911. Wilfrid, Alma, Odilon et Alice Larivière.



Vers 1920, M. Mme Georges Morin, Mme Rosaire Drapeau (à droite) portent des bottines lacées.

Chaussures

Les chaussures de toilette sont, pour l'homme comme pour la femme, les bottines lacées qui montent au milieu de la jambe.

Les souliers de bœuf et les bottes sauvages ont chaussé fréquemment nos ancêtres.

Fabrication des chaussures

Au début du siècle, quand on tue une bête à cornes, on garde précieusement la peau. On coupe le poil et on place la peau dans le sel. Après quelque temps, on la fait tanner et on taille ensuite le cuir pour fabriquer des chaussures.

On coud les souliers ou les bottes avec de la babiche, c'est-à-dire des lisières de cuir qu'on fait tremper dans l'eau chaude et qu'on roule pour étirer le plus possible. Les lacets sont également faits de babiche.

« L'habit ne fait pas le moine ». Il est vrai qu'on ne peut pas juger une personne par son habillement, mais on peut dire que le vêtement, en général, reflète les mœurs d'une époque.

TRAVAIL DES PIONNIERS

Pour se retremper dans cette vie d'autrefois, il faut recommencer avec nos ancêtres la conquête du sol.

Abatis et labours

Le colon crée sa terre aux dépens des bois : il la fait, non pas la charrue aux poignets, mais la hache à la main. C'est lentement, pied à pied, qu'il déloge la forêt tenace. Il peine avec ses muscles comme unique source d'énergie et de force motrice.



Labours faits par Honoré Larivière (fils), Albert Bergeron et Léo Larivière.

Par l'énorme et pénible travail de l'abatis, il fait produire le sol, car il compte sur sa terre pour une bonne partie de sa nourriture. Les travaux se font avec des outils rudimentaires : haches, scies, godenards, bêches, pioches...

Le travail d'abatis terminé, c'est-à-dire arbres abattus, branches empilés et brûlés il reste à labourer le sol. Les labours se font l'automne avec un bœuf ou un cheval attelé à la charrue.

Épierrement

Le printemps, on ramasse les roches qu'on empile en « digues ». On sait que les terres de St-Zacharie sont rocheuses. Toute la famille, même les jeunes enfants doivent se rendre aux champs. Ce travail pénible se poursuit du matin au soir et cela pendant plusieurs jours consécutifs. Le soir, les enfants en pleurent de fatigue et très vite le sommeil vient refaire les forces.

Semences

Le terrain est prêt pour diverses semences : sarrasin, blé, orge, avoine, lin... Il arrive qu'on soit obligé de semer entre les souches et les grosses roches qu'on n'a pu enlever.

Faucheuse sur le terrain de M. Georges Rancourt (père) rang 5 est.





Charrette à foin. Mme Joseph Guay et ses enfants : Mathilda, Rosaire, Rolland et Onézime près du lac Falardeau vers 1932.

Fenaison

Avec les beaux jours d'été, vient le temps de la fenaison. Le foin se coupe à la faux. Quand il commence à sécher, on le ramasse avec un rateau à mains. On en fait ensuite des « vailloches ». Le foin sec est chargé dans une charrette et transporté à la grange. Il servira à nourrir le bétail pendant les longs mois d'hiver.

Récoltes

Arrivent l'automne et le temps de la récolte des céréales. Avec des instruments rudimentaires, le colon doit faucher et rateler parfois entre les souches et battre le grain au fléau...

Le fléau est constitué d'un long manche de bois franc et d'un battant. Les deux pièces, indépendantes l'une de l'autre sont raccordées par un lacet ou un anneau de fer.

Le lin

La récolte du lin demande une bonne somme de travail. Nos ancêtres ont besoin de ce textile, car ils n'ont pas l'argent nécessaire pour l'achat de tous les vêtements et de la lingerie de maison.

Il est à noter que le lin se sème à peu près comme de l'avoine. Quand il est mûr, on l'arrache à la main, car il se coupe difficilement. On l'étend ensuite sur le champ en couche très mince. Il reste là pendant au moins trois semaines. Il faut le retourner après chaque période de pluie, ou de temps à autre, quand il fait beau. Dans ces conditions, les enveloppes qui retiennent la fibre commencent à se désagréger.

Quand il est sec, on le ramasse et on le lie en bottes pour le transporter à la grange. Comme on le fait pour le blé ou l'avoine, on bat le lin au fléau afin d'en séparer la graine de l'épi.



Brayage du lin. Mme Edmond Guay.

Commence ensuite l'opération dite « brayage du lin ». On l'étend sur un grillage de bois en dessous duquel un feu brûle pour le faire sécher davantage. On s'installe à l'abri du vent, de préférence près d'un cours d'eau pour diminuer les risques d'incendie. Le travail se fait souvent en corvées. Parents ou amis se joignent aux membres de la famille et tous, armés de brayes, enlèvent l'écorce rugueuse qui recouvre le lin.

Cette enveloppe s'enlève difficilement. Il faut ensuite écorcher le lin. L'opération consiste à séparer les aigrettes des fibres et à réduire celles-ci en filasse.

Il reste à le peigner, ce qui a pour résultat de donner du lin de première qualité. Ce travail s'effectue avec des peignes aux dents de bois ou de fer.

Pour blanchir le lin, il suffit de le faire bouillir dans une eau contenant de la cendre de bois. Le lin peut être tissé sans avoir été

préalablement blanchi. Non blanchi, le lin, une fois tissé, produit une toile grisâtre et raide qui pâlit et s'assouplit au lavage.

Le lin est prêt pour le filage. La femme tissera ensuite ce précieux produit.

Le temps des sucres

Les Indiens ont été les premiers à entailler les érables. Nos ancêtres, s'inspirant d'eux, ont amélioré la manière de « faire les sucres ».

Quelques semaines à l'avance, le « sucrier » doit « battre ou lever les chemins » et préparer ses raquettes. L'arrivée des belles journées printanières lui annonce que c'est le « temps des sucres ».

L'entaille faite dans l'érable à l'aide d'un vilebrequin, le chalumeau de bois ou d'acier fixé à l'arbre, la chaudière de fer blanc ou d'aluminium accrochée, la précieuse sève peut monter.

Au début, l'homme transporte la sève avec une palanche (joug) au bout duquel sont suspendus deux seaux. Par la suite, la sève est versée dans un grand tonneau de bois placé sur un traîneau tiré par un bœuf ou un cheval. Aujourd'hui, la motoneige remplace l'animal pour « battre les chemins » et tirer le gros tonneau.

Pour « courir les érables », les raquettes sont utiles et nécessaires au sucrier.

Avec la modernisation, les tuyaux de plastique apparaissent. En raccordant les tuyaux à chaque érable, la sève circule alors directement vers le grand réservoir et cela enlève la lourde tâche de faire la tournée des érables.

L'eau recueillie doit être bouillie pour donner le bon sirop. Souvent, c'est le travail de la femme de « faire bouillir ».

La « bouilleuse » assez simple, au début a fait disparaître le gros chaudron de fer pendu à une crémaillère.

Une bonne quantité des produits de l'érable est gardée pour les besoins de la famille.

Autrefois, on vendait le sucre d'érable à des prix dérisoires. Aujourd'hui, la vente du sirop d'érable assure un bon revenu aux sucriers.

Il semble que bien avant 1880, des gens de St-Côme et de St-Georges seraient venus faire les sucres à St-Zacharie et qu'en voyant les belles forêts et les terres, l'idée leur serait venue de s'établir chez nous.

Le temps des sucres



Autrefois, le bœuf était la bête de somme. On s'en servait même dans l'érablière.



Au temps où l'on faisait des pains de sucre de 15 livres. Au premier plan, les moules.



Mme Michel Lamontagne montre un missel et une petite maison faits de sucre d'érable.



Certains érables coulent abondamment.



Rolland Bolduc va vider le tonneau rempli de sève dans le grand bassin.
(Érablière de Ghislain Guay)



La modernisation a amené le système de tubes.



Partie de sucre chez M. Mme Michel Lamontagne.

Partie de sucre

Vers le milieu de la période des sucres, parents et amis sont invités à une fête à la tire. Quel plaisir pour les invités de dîner à la cabane ! Les patates, les grillades de lard salé, le pain, les œufs, le thé, les œufs dans le sirop apaisent vite l'appétit.

Durant l'après-midi, c'est la partie de sucre. On lèche la palette, on déguste la bonne tire sur la neige, pendant que le petit « caribou » réchauffe les esprits de certains. On se barbouille le visage de noir, on se raconte des histoires, on chante, on danse.

Parfois, comme souvenir, on ramène un cœur de sucre, une maisonnette ou un missel qui a été fait dans un moule de bois. Pour les jeunes, c'est un cornet de sucre coulé dans une écorce de bouleau.

Qui n'a pas le souvenir d'une bonne partie de sucre d'autrefois ?

Travail dans les forêts

Durant les cent ans d'existence de St-Zacharie, la forêt a toujours été présente dans la vie de ses habitants. D'obstacle qu'elle était au début de la colonisation, la forêt est devenue par la suite, pour nos

ancêtres, un moyen de subsistance pendant les longs mois d'hiver. Au fil des ans, on retrouve à St-Zacharie beaucoup plus de travailleurs forestiers que de cultivateurs. Aujourd'hui, une grande majorité des hommes de chez-nous occupe un emploi qui de près ou de loin se rattache à la forêt, du travailleur forestier à l'ébéniste en passant par tous ceux qui œuvrent dans les moulins à scie et le transport du bois.

Les premiers arrivants, devant la forêt omniprésente, s'attaquent à celle-ci pour cultiver le sol. Ils abattent tous les arbres. À ce moment-là, le bois n'a aucune valeur commerciale. On ne conserve que le bois nécessaire au chauffage et à la construction. Tout le reste est entassé dans des creux de terrain pour être brûlé.



Un des sept tracteurs à Édouard Lacroix utilisés sur les towns 6 et 7 dans le Maine. Cette machine est considérée comme une merveille à l'époque (1924-1928). Des gens de passage à St-Zacharie ne manquent pas d'aller l'admirer au chantier.

Il est difficile de savoir exactement quand a débuté le travail rémunérateur en forêt pour les colons. Notons toutefois que vers 1915, des gens travaillent aux États-Unis et gagnent 1,00 \$ par jour à couper des billots. Vers 1920, ceux qui travaillent sur le chemin de la Boundary pour René Bélanger font du bois de pulpe.

Il est impossible aussi de nommer tous les contracteurs opérant dans les chantiers. Mentionnons que pendant plusieurs années, M. Édouard Lacroix et les Breaky sont les deux principaux détenteurs de droits de coupe dans notre paroisse et aux alentours. M. Lacroix en avait des deux côtés de la frontière canado-américaine. Des gens de



M. Alonzo Poulin photographie un des tracteurs à Édouard Lacroix alors qu'ils se dirigent vers St-Georges d'où ils seront acheminés à Causapsca.

St-Zacharie sont même allés travailler dans ses chantiers de Causapsca. Quant aux Breaky, ils n'opéreront qu'au Québec. Ces deux employeurs accordent des contrats de plus ou moins grande importance à des petits entrepreneurs (jobbers) qui à leur tour engagent des hommes pour accomplir le travail.

Les cultivateurs peuvent aussi vendre le bois de leur propriété au détail. Selon les exigences de l'acheteur, ils charroient leur bois le long de la route ou encore près d'un chemin de halage, près d'une rivière pour la drave ou à Morisset Station. C'est ainsi que, aux environs de 1924 à 1928 on voit des habitants transporter leur pulpe au chemin de halage de M. Lacroix (en direction du lac Hurricane) qui leur donne 7,00 \$ la corde. Beaucoup de cultivateurs vendent aussi des billots de cèdre en vue d'en faire des poteaux de téléphone ou d'électricité. Ce commerce a ses exigences : le bois est meilleur s'il est « pleumé » l'hiver ; ce travail doit donc être fait à la hache. Le tronc doit être assez droit, ne pas avoir de « pipe » (un trou au sommet) et coupé en longueurs de 30, 35, 40... ou 60 pieds. Avant la crise, un poteau de 50 pieds « au chemin » se vend 5,00 \$.

Pendant les premières années du vingtième siècle, les garçons de quinze ou seize ans accompagnent fréquemment leur père dans les chantiers. Ils travaillent pour « un p'tit chaudron ». On appelle ainsi un « jobber » qui s'engage à couper et charroyer un petit nombre de cordes de bois (trois à cinq cents) et qui pour se faire aider emploie quelques hommes. Assez souvent, c'est la femme dudit « jobber » qui fait la cuisine.



Au chantier d'Edgar Cormier (pour les Breaky), nous voyons M. Omer Poulin tourner la manivelle pour M. Achille Fortier qui aigüise sa haëhe. Derrière : MM. Antonio Landry, Louis Genesse, Joseph Lamontagne, Joseph Paquet, Gérard Landry et Edgar Cormier.



Joseph Paquet, M. Mme Edgar Cormier et Alma Bourque sur la Metgermette sud.

Les hommes peuvent aussi travailler pour de plus gros « jobbers ». Ils vont alors dans des « camps organisés ». Plusieurs ne reviendront qu'au printemps vu l'éloignement du camp. Si c'est possible, certains viendront à la maison durant les Fêtes.



Un campement de M. Édouard Groleau dans le Maine au temps du charroyage avec les chevaux.

Le campement est situé de préférence au centre du chantier et tout près d'un cours d'eau afin de s'y approvisionner. On a pris soin de bâtir les écuries en aval pour éviter de contaminer l'eau.

Les bûcherons habitent un camp de bois rond calfeutré recouvert de planches et de papier noir. La partie supérieure du plancher fait en bois rond est « tiguée » à l'aide d'une herminette.

Ce camp chauffé au(x) poêle(s) à bois comprend une cuisine, une salle à dîner et un espace réservé aux rangées de « beds » à deux étages placés les uns près des autres, ce qui devient souvent un véritable nid de poux. Les hommes se considèrent tout de même chanceux d'avoir chacun leur couverture. Leurs aînés ont connu des camps où on avait une longue et unique couverture appelé « spread » qui couvrait toute la largeur du vaste lit où étaient couchés une vingtaine d'hommes.



M. Édouard Groleau, contracteur, voyage de son domicile au chantier avec ce véhicule.



M. Rosaire Poirier, chore boy au camp de M. Adélarde Gilbert en 1945.

Les bécosses (de l'anglais back house) sont placées sous un abri de bois, sans porte, recouvert de papier noir. A l'intérieur, une simple « pole » (perche) sert de siège.

Pour la préparation des repas, le cuisinier a des assistants dont l'un appelé communément « second cook » et les autres « cookies ». Le « chore boy » (prononcez show boy) s'occupe de l'entretien des camps. Le « feeder » donne à manger aux chevaux et nettoie les « hovels ». Souvent, le commis, le contremaître, le ou les mesureurs de bois habitent un même camp (office). On peut y acheter divers articles : godendard de cinq pieds 6,00 \$, lime de sciote 0,35 \$, paquet de tabac 0,10 \$ avec le papier fourni, des chaussures de caoutchouc avec jambière en cuir 3,50 \$; on peut n'acheter que les parties en caoutchouc appelées « quartiers » pour 2,00 \$ que les hommes cousent aux jambières non brisées. Une paire de mitaines de cuir coûte 0,50 \$ tandis qu'un « mackinaw » revient à 3,50 \$. Tous les articles achetés sont déduits du paiement final à la fin de la « run ». Même si on n'est payé qu'à la fin du chantier, on peut toutefois retirer de l'argent au besoin.



M. Albern Gagné limeur de godendards (une trentaine par jour) en 1924 et son frère Oram.

Tôt le matin, les bûcherons sont réveillés par le cri du « chore boy » : turn oouutt !!! Ceux qui conduisent des chevaux (à l'époque du charroyage) sont déjà occupés à les étriller et à les harnacher. Puis tous ensemble, ils déjeunent aux « beans » avant leur dure journée dans le bois.



M. Oliva Champion aiguisé son sciotte au camp de M. Alfred Nadeau.

Les bûcherons en équipes de deux scient le bois au godendard. Le sciotte commence à être utilisé en 1920 et quand son usage sera plus répandu, on ne se servira du godendard que pour les gros arbres.

Le midi, on mange ce que le cuisinier a préparé et fait mettre dans les boîtes à lunch (grosse boîte de bois portée sur le dos contenant le repas de quatre à six personnes) ou encore on se regroupe (une vingtaine environ) autour d'un aide-cuisinier qui s'est amené avec les « beans » qu'il a fait réchauffer au-dessus d'un feu. On mange aussi du pain, du beurre, du gâteau et on boit du thé.

À la fin de la journée, une équipe de deux hommes aura scié en moyenne quatre cordes de bois au godendard.

Pendant que plusieurs hommes sont à bûcher ou charroyer le bois, quelques-uns sont affectés à d'autres travaux. Ainsi, les « swompeux » préparent les chemins pour les futures coupes. D'autres mesurent le bois coupé et le marquent à l'aide d'un marteau portant des initiales. Le portageux lui, est affecté au transport des provisions du « store



M. Lionel Lebreux au camp de M. Lucien Gosselin.

Le soir, il est fréquent de voir les travailleurs forestiers se grouper autour d'un bed pour une partie de cartes. Les frères Gilbert, Jean-Rock, Paul-André et Raoul.



house » (endroit où un camion vient déposer la marchandise) jusqu'au camp. Il apporte également le courrier.

Le soir venu, on joue aux cartes, on jase, on se raconte des histoires ou on raccommode avant que le « chore boy » n'éteigne les lampes à 21 h 00. Toutefois, le samedi soir, dans certains camps, on sort le violon, la musique à bouche, on chante et on gigue. La soirée se prolonge car le lendemain on ne travaille pas.

Le dimanche, les hommes lavent leur linge dehors dans des récipients de fonte placés au-dessus d'un feu. De plus, on en profite pour limer les godendards, effiler les haches ou visiter les camps voisins. D'autres préfèrent marcher dans le bois, jouer aux cartes ou dormir.

Les travailleurs forestiers subissent les dures conséquences de la crise économique. Durant cette période, on ne peut aller travailler dans le Maine. Les temps sont durs. Quelques-uns obtiennent un emploi à Causapscal où ils reçoivent 1,00 \$ par jour, logés et nourris. Des familles vivent de chasse. Certains avouent même qu'ils ont dû voler du bois sur le terrain de la Couronne ou dans le Maine pour faire des traverses de chemin de fer qu'ils vendaient 0,30 \$ la pièce. Si le morceau n'avait pas la mesure voulue, ils ne recevaient que 0,15 \$. D'autres vendent 2,00 \$ la corde, du bois franc de deux pieds qui servira de bois de chauffage pour les manufactures de Québec. Pour une corde de pulpe « pleumée », sciée et cordée au chemin, ils reçoivent 5,00 \$.

Les Lamontagne de Morisset Station et M. Philippe Létourneau de St-Zacharie, marchands généraux, achètent ce bois des particuliers pour les accommoder. Ils les paient parfois avec de la marchandise. Avant la crise, les Lamontagne faisaient déjà ce commerce et ils poursuivront quelques années encore après ladite crise. Le salaire du bûcheron sera alors haussé à 2,00 \$ par jour, logé et nourri. Celui qui travaille à la « job » paie une pension de 0,75 \$ par jour.

Le travail en forêt est tributaire des saisons. Ainsi, la coupe du bois se fait l'automne et l'hiver et le charroyage se fait lorsque la terre est suffisamment recouverte de neige, habituellement aux alentours des Fêtes. Au printemps, des hommes s'engagent comme draveurs lorsque le bois est acheminé au moulin à bois ou à papier avec la crue des eaux.

Parlant de drave, il est à noter que presque tout cours d'eau allant à l'endroit voulu est utilisé par les cultivateurs pour la drave de leur bois. Là où le débit n'est pas assez volumineux, à la tête d'une rivière par exemple, on a construit un barrage que l'on ferme le soir et ouvre le matin. Pour les grands chantiers, la rivière St-Jean a charrié du bois dans ses eaux pendant plusieurs années. Les rivières Wilson, Metgermette nord et Metgermette sud ont descendu du bois jusqu'à la rivière Chaudière pour les Breaky.



M. Élie Gosselin conduit le cheval qui traîne ces 7,63 cordes en 1942.



En 1940, M. Julien Allen charroie le bois. Son tablier de jute protège son pantalon de l'usure et de l'eau. Au retour de ces voyages, plusieurs conducteurs apprennent à «giguer» en se réchauffant les pieds.

M. Raoul Gilbert pile du bois sur les sleighs près du chemin de glace utilisé par les tracteurs.





Tracteur utilisé à Baker Lake dans les années 1940 au camp de M. Adélard Gilbert. Il peut remorquer jusqu'à 25 sleighs. Chacune d'elles contient 5 à 6 cordes de bois.



Le bois est empilé sur un lac ou près d'une rivière en attendant la débâcle du printemps. « On va décharger l'bois à la lindenne (de l'anglais landing) », telle est l'expression fréquemment utilisée. Un chantier de M. Édouard Groleau.



M. Paul-Eugène Fecteau charroie son bois près de là route au rang 2.



Photo prise en 1940, au moulin à bardeaux de M. Groleau sur le terrain de la Couronne. Fonctionnant jour et nuit, on y produira 3½ millions de milles de bardeaux durant environ un an. M. Alfred Nadeau charroie le bardeau du chantier au rang 2 d'où les Lamontagne de Morisset Station viendront le chercher. À gauche, M. Yves Groleau.

Par ailleurs, si on vend de la pulpe « pleumée », on la coupe et l'écorce en mai et juin. Après les foins, on va la scier et elle sera charroyée l'hiver suivant.

Le travail forestier se modifie avec la mécanisation. L'arrivée des camions en forêt fait que le charroyage ne se fait plus par le cheval dans les grands chantiers. Les cultivateurs, eux, n'ont plus qu'à corder leur bois au bord du chemin. Un camionneur viendra le charger à la main avec l'aide d'un jeune homme. Aujourd'hui le bois est empilé dans le camion à l'aide d'une chargeuse.

Entre 1950 et 1955, on commence à voir les bûcherons utiliser la scie à chaîne. Avec le temps, elle s'améliorera et remplacera le sciote et le godendard.

À partir de 1964-65, les débusqueuses (skidders) prennent progressivement la place du cheval qu'on ne retrouve plus que dans les forêts privées.

La mécanisation suivant son cours fait apparaître ces dernières années de nouvelles machines appelées bûcheuses, ébrancheuses et tronçonneuses. Il est difficile de prévoir leur impact futur mais elles pourraient éventuellement remplacer l'homme et la scie à chaîne en forêt.



Chargeuse de Allen and Sons.



Les camps de Allen and Sons.

Aujourd'hui, le travailleur forestier jouit de tout le confort moderne à son lieu de travail.

Le nombre de bûcherons proprement dit est moins grand aujourd'hui à cause de la mécanisation. À noter aussi que depuis dix ans, il est difficile d'obtenir un visa de travail du « côté américain ». En outre, le développement de la construction a entraîné plusieurs personnes de St-Zacharie à se diriger dans ce secteur. Les moulins à scie



Roulottes au camp de M. Raoul Gilbert.

qui transforment les billots procurent également de l'emploi à un grand nombre de travailleurs.

On peut donc dire sans se tromper qu'une grande majorité de familles de St-Zacharie tire son salaire de l'industrie du bois d'une façon ou d'une autre. La proximité des forêts du Maine est d'ailleurs un facteur crucial de cet état de choses.

Trappeurs, chasseurs et pêcheurs

Notre territoire riche en forêts et en eaux constitue un habitat idéal pour le gibier. Des hommes de notre paroisse en ont tiré avantage et sont devenus trappeurs, chasseurs et pêcheurs. Mentionnons entre autres messieurs Rosaire Morin, Joseph Morin, Georges Giroux père, Raoul Poirier, Joseph Lachance, Albert Rodrigue et Albert Cloutier.

M. Rosaire Morin, pour ne pas nuire aux autres, s'est établi un territoire de chasse dans les grandes forêts du Maine.

Par sa façon de trapper le castor, de préparer ses peaux à la vente et de vivre en forêt nous connaissons mieux la vie d'un trappeur et ses aventures.

D'une stature imposante, le visage serein d'une personne ayant vécu au grand air M. Morin a le regard vif, le corps alerte et la parole facile malgré ses soixante-dix-sept ans.

Très jeune, il s'initie à la vie en forêt. « Je ne me rendais pas souvent à l'école. Derrière celle-ci, il y avait un bois où j'étendais mes pièges et mes collets. Je vendais mes lièvres 0,10 \$ le couple à M. Dulac au village, mes peaux de vison 8,00 \$ (l'unité) celles de renard 12,00 \$ et



M. Rosaire Morin, trappeur, à son camp au rang 2.

les belettes 0,25 \$ à des « peddlers ». Avec cet argent, je m'habillais et j'achetais une robe à ma petite sœur Marie (auj. Mme Wilfrid Larivière)».

De 1928 à 1948 environ, sa connaissance de la forêt lui permet d'effectuer chaque printemps de longues « rides » de trappage dans les boisés du Maine.

Ces tournées durent trois mois, du début mars jusqu'au mois de juin. « Avant de partir, ça me prenait huit jours à préparer mes bagages. Pour la protéger de l'eau, je mettais toute ma nourriture en « can » que je sertissais. J'apportais du sirop, de la graisse, toutes sortes de confitures, du riz, du beurre, des fèves, du sel et du poivre. Chaque « can » est cochée selon un code qu'il a établi et inscrit sur une feuille. Il n'aura qu'à repérer la marque du doigt afin de reconnaître le contenu de la boîte.

Sa farine, une poche de cent livres, est bien enveloppée dans de la toile cirée. Il apporte aussi du linge et une paire de chaussures de rechange, une hache, une boussole, deux ou trois almanachs et d'autres menus articles. Il part avec une charge de sept cents livres répartie en sacs de cent livres environ.

Avec ses provisions et ses deux chiens, il se rend à la dernière cabane à sucre en voiture à cheval qu'un compagnon ramènera.

De là, le transport de ses bagages par charge de cent livres en « sleigh » à chien, s'effectue en trois étapes pour arriver finalement à son camp principal qu'il appelle « dépôt ». « Ça me prenait huit jours à m'y rendre. » Il se trouve alors dans les Allagash, à soixante-dix milles (112 km) de chez lui. C'est dans ce camp qu'il entrepose tout son « stock » et c'est là aussi qu'il reviendra chaque fin de semaine.

Une fois installé, M. Morin va inspecter les abords des rivières. Il devine le nombre de castors y habitant d'après le travail qu'ils ont fait.

Il place son piège, dans l'eau, près du bord qu'il enduit de musc de castor, qu'il a extrait lui-même. S'il veut piéger un rat musqué, il utilise de l'« huile de charme » (qu'il a achetée en pharmacie). Les bêtes, attirées par l'odeur, passent entre les deux bouts de bois placés de telle façon qu'elles se dirigent droit au piège. Heureusement, les petits sont peu attirés par cette forte odeur. D'ailleurs, dès que les adultes sont tous pris à un endroit, il transporte ses pièges plus loin. « Une année, dit-il, j'ai pris douze castors dans le même piège. » Au cours de la semaine, il effectue une tournée pendant laquelle il visite une vingtaine de pièges environ.

Quand il trouve une bête piégée, M. Morin enlève délicatement la peau à l'aide d'un couteau. Il la lave soigneusement afin de la débarrasser de toute trace de vase. « La peau d'une femelle de castor, dit-il, est aussi belle que celle du mâle. » Les peaux moins épaisses et le poil plus fin des castors de grosseur moyenne font les manteaux de meilleure qualité et plus recherchés parce que plus légers que les manteaux faits à partir de castors plus âgés.

Si, par maladresse, il tombe à l'eau ou s'il pleut, il continue son chemin et il se fera sécher le soir avec son linge sur le dos. « C'est la meilleure méthode pour ne pas attraper la grippe. Ça sèche en deux heures. »

Le soir venu, il s'arrête à un abri de trois murs bien calfeutrés recouvert d'un toit très incliné qu'il appelle camp à « dingle ». Il en a quelques-uns le long de sa « trail ». Après un bon repas, il dort sous cet abri, sur une « bonne épaisseur de branchées de sapin », les pieds près du feu. « J'enlevais toujours mes chaussures par rapport que j'aurais pu m'endormir les chaussures trop près du feu et qu'elles auraient pu brûler et là j'aurais été nu-pieds. »

À la fin de chaque journée, M. Morin fait une marque dans l'almanach du Dr Chase pour ne pas perdre la notion du temps. L'heure du lever et du coucher du soleil inscrit dans son almanach lui permet de « settler » sa montre si elle s'est arrêtée.

Sa tournée des pièges se termine le vendredi soir. Revenu à son « dépôt », il emploie la fin de semaine à enlever les peaux mises à sécher sur les plates-formes et à y étendre les nouvelles en les clouant. Ensuite,

il mouille et gratte l'intérieur de la peau à plusieurs reprises, aussi longtemps qu'il voit un liquide blanc suinter. Enfin, il n'oublie pas de mettre beaucoup de poison à souris dans son camp car il ne veut pas retrouver ses peaux abîmées.

De plus, il fait la tournée des quelques pièges tendus non loin du « dépôt » et il prépare sa nourriture pour la semaine suivante. Il met son pain à cuire dans un petit « baker » en tôle devant le feu dehors. « Les jours de pluie, j'accrochais mon "baker" après le poêle. »

À la question : « Avez-vous déjà utilisé votre revolver pour vous défendre ? » il raconte cette anecdote amusante : « Une année, j'avais acheté un chien à St-Prosper. Le vendeur m'avait dit que ce chien courait vite et qu'il pouvait faire deux à trois sauts sans toucher à terre. Un jour, je m'en allais dans ma « trail » et j'essayais de l'habituer à demeurer derrière moi. Tout à coup, il grogne et me dépasse. Je me mets à grogner à mon tour, mais soudainement il revient à pleine course suivi d'une ourse. J'ai juste eu le temps de me ranger. Ils sont passés si vite que je pense qu'ils ne m'ont même pas vu. Je me suis dit : « Tu vas pouvoir les faire tes deux à trois sauts sans toucher à terre. » Ça s'est passé assez vite que je n'ai même pas pensé à sortir mon revolver en cas de besoin. J'ai continué mon chemin pensant les voir revenir aussi vite en sens inverse quand tout à coup j'ai vu deux oursons dans les branches au-dessus de ma tête. J'ai conclu que mon chien avait probablement dérangé l'allaitement des petits. Quand il est revenu, il avait une échancrure à la cuisse. Je lui ai dit : « Tu as couru tellement vite que tu as déchiré tes culottes. » Par après, mon chien était craintif et voulait toujours coucher avec moi sous mon abri. »

Une autre fois cependant, il doit tirer sur un ours qui s'est trop approché de lui alors qu'il était couché près d'un arbre tombé.

Les animaux utilisent ses « trails ». Ils le suivent même, car la bête qu'il abandonne après l'avoir dépouillée est pour eux un bon repas.

La graisse de castor est excellente pour le soin des mains. M. Morin l'utilise aussi pour s'éclairer et graisser ses chaussures. « J'ai même déjà guéri les hémorroïdes de mon frère avec un mélange de graisse de castor et de camphre. »

« Pour refermer une plaie, rien de meilleur que la gomme de sapin » dira encore celui-ci. Voici un fait qui le démontre bien. « À un moment donné, j'avais enlevé mon "pack" pour couper des branches qui me nuisaient. Les branches étaient chargées de neige. En voulant en couper une, la branche a monté ma hache en l'air, je me suis plié puis la hache m'a piqué dans le dos. C'était un demi-pouce de creux. J'étais seul cette fois-là. J'ai rempli ma plaie de gomme de sapin et j'ai mis un morceau de mes caleçons là-dessus. Quand je suis revenu chez moi au

bout de quinze jours, ma femme a bien lavé ça ; j'avais une plaie bien rose.»

« Manger une petite "vessie" de gomme de sapin donne de l'appétit, dit-il, c'est bon pour l'estomac et avec ça on n'est jamais constipé. »

Sa saison de trappe terminée, M. Morin roule toutes ses peaux en un seul rouleau ; ce qui lui fait un énorme ballot. À sa meilleure année, il rapporte quatre-vingt-sept peaux de castor, quelques peaux de loutre et de rat musqué.

Au retour d'une saison de trappage, alors qu'il est accompagné de son frère Édouard, le « cageux » sur lequel ils descendent une rivière se brise en deux sur une roche. Toutes leurs fourrures sont emportées par le courant ainsi que le chien attelé à la « sleigh ». Il ne leur reste qu'une hache et des allumettes et ils n'auront rien à manger pendant deux jours complets.

Revenu chez lui, M. Morin se rend à Québec en autobus pour y vendre ses peaux chez différents marchands. Son permis de trappage qu'il fait venir d'Augusta, Maine lui a déjà coûté 30,00 \$ puis 60,00 \$ mais lorsque le prix sera haussé à 225,00 \$ il ne le prendra plus.

En automne, M. Morin fait aussi un peu de trappage non loin de son camp du rang deux. Du quinze octobre jusqu'aux Fêtes, il effectue des tournées de quinze jours environ pour trapper le pékan, le castor, le vison, le chat sauvage...

Un jour, en 1938 près du lac St-Jean, une énorme bête se prend dans un de ses pièges. M. le curé Alexandre, alors en fonction à St-Zacharie, la lui demande pour la faire empailler. « Je la lui ai donnée, dit M. Morin. C'était un cougar. »

D'après le journal *Field & Stream* paru aux États-Unis en 1972, un biologiste fédéral serait venu identifier ladite bête lorsqu'elle était au presbytère et la nouvelle de cette capture aurait réjoui le directeur du Federal Wildlife Station du Nouveau-Brunswick car ceci prouvait que la race n'était pas éteinte dans l'est comme on le croyait. Aujourd'hui, ce cougar est exposé dans un musée du Nouveau-Brunswick.

M. Morin trappe toujours au rang deux et il dit : « Si j'étais jeune aujourd'hui je ne chercherais pas d'autre ouvrage que de m'en aller dans le bois. »

M. Albert Cloutier (87 ans) a été garde-feu durant seize ans soit de 1944 à 1960.

Il profite de cette période pour attraper pas moins de cent trente-cinq ours dans les sucreries, au Metgermette, dans les bois de Ste-Aurélie ou de St-Côme.

→
 MM. Jean-Louis Cloutier,
 Grégoire Vachon garde-chasse
 à cette époque et Albert Cloutier avec
 les deux ours que ce dernier a tués.



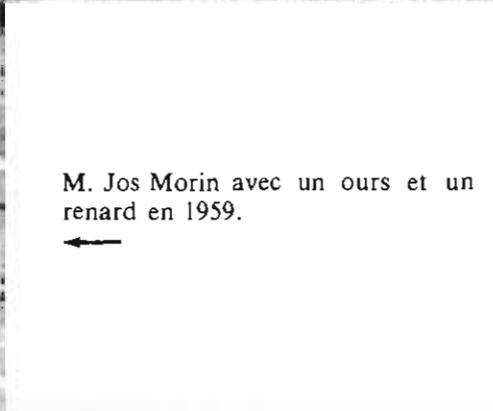
←
 MM. Philippe Cloutier, Hormidas
 Poulin et Charles-Henri Poulin
 admirent l'ours piégé
 par M. Albert Cloutier.



→
 M. Aristide Gosselin
 et son fils Gilles
 avec deux chevreuils.



←
 M. Jos Morin avec un ours et un
 renard en 1959.





M. Jos. Morin et le loup qu'il a tué au rang 7 en 1974.



Devant la maison de M. Antoine Lebreux, les chevreuils tués par MM. Jos Morin, Antoine, Lionel et Aurèle Lebreux, Édouard et Normand Parent et deux citoyens de St-Georges (1940).



M. Albert Rodrigue avec les deux renards tués sur sa terre il y a deux ans.

« Quand quelqu'un me disait : "Cloutier, il y en a un qui rôde par ici", j'étais certain de le prendre. Comme appât, j'utilisais de l' "éventrage" de mouton ou de renard ou bien des pommes, des bananes gâtées des magasins. » Le piège, tendu tout près, est recouvert de mousse et de fougère.

MM. Arthur Lebreux, Antoine Rancourt et Alfred (Fredouche) Cloutier sont fiers de poser avec un ours tué par M. Albert Rodrigue.



M. Benoît Rodrigue et ses chasses.

Une paire d'oreilles lui rapporte 10,00 \$ et comme c'est toujours lui qui en trappe le plus dans le comté de Dorchester, à chaque Noël, il reçoit une autre prime de 10,00 \$ par ours tué durant l'année.

M. le curé Philibert Goulet lui demande souvent de lui apporter les fesses d'ours qu'il déclare être succulentes.

M. Cloutier trappe aussi le renard. « Dans ce temps-là, dit-il, on n'avait pas besoin de permis, il n'y avait pas de garde-chasse; on trappait ce qu'on voulait. »

On sait qu'au début du siècle, les chevreuils abondent. On raconte que M. Joseph Lachance est tout fier alors d'exhiber ses chasses en les plantant dans la neige devant sa maison. Il expédie les fesses et le râble du chevreuil à Montréal et vend le reste à des particuliers.

Durant la crise, beaucoup de gens traversent les « lignes » et se rendent à la deuxième St-Jean où les chevreuils hivernent dans les grandes cédrières. Une grande quantité de ces bêtes y sont tuées et serviront de nourriture en ces temps difficiles. C'est pendant la crise que M. Albert Rodrigue commence à trapper pour se faire de l'argent. Aujourd'hui, il se limite aux coyotes et aux renards qu'il attire avec de la viande de poney ou de cheval.

Au temps de nos ancêtres, plusieurs paroissiens profitent aussi de l'abondance de poissons dans les lacs, rivières et même les ruisseaux pour savourer de la viande fraîche. Aujourd'hui, le gibier est beaucoup plus rare et ceux qui chassent, trappent ou pêchent le font surtout comme passe-temps ou comme sport.

LE TRAVAIL DE LA FEMME

Nous admirons le courage du colon, défricheur de St-Zacharie. Que dire maintenant de la femme du colon ?

En plus de s'occuper de tous les travaux à l'intérieur de sa maison, elle aide son mari dans les travaux des champs : ramasser les roches, semer, rateler, travailler à la fenaison et aux récoltes, faire et entretenir le jardin, traire les vaches, entrer le bois de poêle...



Traite des vaches. Mme Adrien Lebreux.

Lessive

La lessive n'est sûrement pas pour elle une tâche facile. Laver le linge dans une simple cuvette, frotter sur une planche à laver, le linge de toute la maisonnée ; cela demande des reins solides et du nerf aux bras.

Ménage

Entretenir la propreté d'une maison dont les planchers sont faits de planches de bois exige aussi bien du travail. La femme, au début du siècle, a elle aussi à cœur d'avoir une maison propre. Elle balaie à l'aide d'un balai fait de branches de cèdre et brosse à genoux les planchers de bois avec du caustique ou les lave à la « moppe » faite de branches de sapin ou d'épinette attachées.

Fabrication du savon

Toute bonne fermière se fait, à cette époque, un point d'orgueil de fabriquer elle-même son savon.

Quand on tue un animal, on garde tout le gras. Le printemps arrivé, on installe dehors le gros chaudron de fer sur un feu bien alimenté. On fait bouillir le gras avec de l'eau et du caustique pendant quatre à six heures. Il faut surveiller le liquide en ébullition et le brasser à l'aide d'une palette de bois. Parfois il faut calmer avec un peu d'eau froide le liquide énervé. La première opération se termine en laissant le feu s'éteindre.

Le lendemain matin, on recueille l'épaisse couche de gras monté à la surface. Les déchets reposent au fond du chaudron. On jette ces déchets et on commence la deuxième opération, celle de la cuisson.

Le gras est de nouveau placé dans le chaudron et chauffé avec de la résine pendant au moins cinq heures. Il paraît qu'en bouillant, cette substance est dorée comme de la tire d'érable. Si, en versant quelques gouttes de ce liquide sur une roche, la potasse reste collée à la roche, la préparation semble à point.

Il reste ensuite à faire tourner le savon en ajoutant du gros sel à la substance un peu moins bouillante. On brasse toujours et le sel donne au savon sa consistance.

Après une nuit de repos, le savon peut être coupé. On le laisse sécher et durcir. La potasse qui repose au fond du chaudron est gardée et servira à laver le linge et les planchers.

Après la troisième journée, la ménagère peut admirer le résultat de son travail.

Travaux d'artisanat

La femme cardé et file le lin et la laine. Elle tisse au métier. Elle fabrique les tissus qui serviront à habiller, réchauffer et orner les gens et les demeures d'antan. Elle tresse des tapis ou les travaille au crochet. Elle tricote durant les longues soirées d'hiver, tout en faisant réciter aux jeunes enfants, les longues réponses de catéchisme.

Dans les maisons d'autrefois, rien ne se perd. Les tissus sont utilisés jusqu'à l'extrême limite. Les vêtements trop usés des adultes sont recoupés pour confectionner ceux des enfants et ce qui reste est utilisé pour la catalogne, les tapis ou les courtepintes.

L'artisanat n'était pas un loisir pour les femmes d'autrefois.

Malgré les nombreux travaux qui la tiennent occupée du matin au soir, la femme met au monde de nombreux enfants. Dans le passé, les familles de 15 à 20 enfants n'étaient pas rares.

Il est sûr que les enfants, une fois qu'ils ont grandi, savent aider leur père et leur mère dans différents travaux, car sur la terre, tous les membres de la famille trouvent un emploi.

Je vous fais grâce de d'autres travaux qu'exécutait la femme du colon.

« Hommage aux braves colons et à leur courageuse épouse ! »

L'ART DE SE SOIGNER AUTREFOIS

Dans les débuts de la colonisation de St-Zacharie, l'homme doit se faire médecin. On sait qu'en matière de médecine, plusieurs superstitions étaient répandues autrefois chez les gens. Certaines subsistent encore aujourd'hui dans certains milieux.

Superstitions

Voici quelques exemples :

— On conseillait pour guérir le mal d'oreille d'y envoyer quelques gouttes d'urine d'enfant mâle.

— La superstition voulait qu'une entorse se guérisse par l'application d'une couenne de lard.

— Si les crampes faisaient souffrir une personne, elle devait tourner son soulier à l'envers durant la nuit.

— On croyait qu'en lançant une patate en arrière de soi, sans regarder sa trajectoire, et une fois la patate pourrie, les verrues disparaîtraient.

— Le septième fils d'une famille possédait des dons spéciaux comme celui d'arrêter les hémorragies.

— Une personne atteinte d'oreillons (oripiau) devait se frotter le cou sur une auge de cochon.

Remèdes

Il n'était pas question d'antibiotiques autrefois et encore moins d'hospitalisation. Les hôpitaux de Québec existaient, mais rarement quelqu'un s'y rendait, excepté dans les cas très graves.

L'homme s'est donc pratiqué à fabriquer lui-même certains remèdes. On appliquait de la gomme de sapin sur les plaies. On buvait de la graine de lin pour guérir le mal de gorge. Des racines de framboisier bouillies soignaient la diarrhée. Des tisanes d'écorce d'épinette rouge faisaient disparaître les maladies de la peau.

Les épidémies

Les pionniers de St-Zacharie, comme ceux d'ailleurs, ont connu des épidémies. En 1904, trois enfants de M. Gédéon Tardif sont morts du croup et en 3 semaines seulement. Il s'agit de Rose-Anna, Adélarde et Georges. Un peu plus tard, trois autres de ses enfants mouraient.

En 1918, la grippe espagnole a fait également plusieurs victimes.

La tuberculose, la picote volante, les fièvres typhoïdes sont des maladies contagieuses qu'ont connues nos ancêtres.

Il arrivait que des femmes mouraient lors d'un accouchement et aussi des bébés.

La plupart du temps, la sage-femme remplaçait le médecin lors d'un accouchement.

Les médecins

La population de St-Zacharie n'a pas été tellement favorisée dans le passé au point de vue médecins.

Le premier médecin résidant, le docteur Falardeau, arrivé en 1909, s'installe chez nous pour une courte période de temps.

De 1909 à 1919, les docteurs de St-Côme et de St-Prosper soignent la population.

En 1919, le docteur Paradis pratique chez nous pendant environ un an. De 1920 à 1927, de nouveau, aucun médecin ne réside dans notre paroisse.

Les années 1927-28-29 nous amènent le docteur Fortin, (frère de M. Arthur Fortin).

De 1929 à 1950, on doit de nouveau recourir aux médecins des paroisses environnantes.

Enfin, en 1950 le jeune et dynamique docteur Marcel Robitaille arrive dans notre paroisse, s'y installe et pratique depuis ce temps.

Sûrement que son arrivée chez nous a grandement contribué à sécuriser les gens âgés, les femmes sur le point d'accoucher (la plupart des accouchements se faisaient à la maison) et aussi toute la population.

De 1950 à 1972, M. Robitaille nous a dit qu'il avait pratiqué près de 2 000 accouchements, la plupart à St-Zacharie, certains à Ste-Aurélie ou ailleurs.

Remerciements à cet homme qui se dévoue dans notre paroisse depuis 31 ans.

Aujourd'hui, avec l'assurance-hospitalisation gratuite, les gens de St-Zacharie, comme ceux de toute la province de Québec, sont gâtés en ce qui concerne les traitements médicaux.

LA MÉTÉOROLOGIE

Il est un temps où les prévisions météorologiques de la journée, du lendemain, d'une saison ou d'une année, demandent beaucoup d'observation et de perspicacité. C'est ainsi que se sont multipliées des remarques, transmises de bouche à oreille, qui permettent aux fins observateurs de savoir quel temps il fera. Si certaines de ces remarques peuvent être prises avec un grain de sel, il y en a d'autres par contre qui ne mentent jamais... ou presque.

Il existe une méthode pour prévoir le temps général de chacun des mois de l'année; il suffit de noter, du 25 décembre au 5 janvier, le temps qu'il fait à chaque jour. Ainsi, s'il fait un froid sibérien le jour de Noël, le mois de janvier sera très froid; s'il pleut le 27 décembre, mars sera pluvieux; si le soleil est des plus radieux le 1^{er} janvier, le mois d'août sera ensoleillé, et ainsi de suite. La tradition permet aussi de commencer le 26 décembre et de terminer le 6 janvier. Si de telles prévisions affectent votre moral, il est préférable de laisser tomber et de prendre le tout au jour le jour ou seulement pour une saison.

La hauteur des nids de guêpes détermine la quantité de neige qui nous tombera sur la tête, et l'abondance des provisions des écureuils indique pendant combien de temps il faudra la regarder tomber.

À la St-Mathias, le 24 février, la marmotte ou « siffleux » sort de son repère; si le soleil paraît et que la marmotte voit ainsi son ombre, le printemps n'arrive pas avant quarante jours.

Le passage des outardes, selon leur direction nord ou sud, annonce l'arrivée du printemps ou la fin de l'été. Le retour des corneilles quant à lui, coïncide généralement avec celui du printemps.

Au jour le jour! Il existe une remarque fort efficace pour connaître le temps du lendemain, à la condition, bien sûr, que la lune paraisse: ses « cornes » tournées vers la gauche sont un signe de beau temps, et vers la droite, de mauvais temps.

Les branches de sapin qui descendent, la fumée de pipe qui s'étend horizontalement dans la maison, l'absence de rosée dans l'herbe un matin d'été, le frimas dans les arbres ou les hirondelles qui volent bas, sont autant d'indices qu'il pleuvra à plus ou moins brève échéance. S'il a déjà plu, les gouttes de pluie suspendues à la corde à linge invitent à la patience, car il pleuvra encore.

Les enfants « malcommodes », l'abondance des pistes de lièvres dans la neige, la fumée des cheminées qui tend à descendre ou l'impitoyable vent est, « celui qui vient des Simoneau », suivent généralement un baromètre à la baisse; ce qui se traduit, en principe, par du mauvais temps ou tout simplement, une vraie belle tempête de neige.

Les étincelles qui se font des plus pétillantes dans le poêle à bois, annoncent des froids glacials et que ce n'est surtout pas le temps d'arrêter de chauffer.

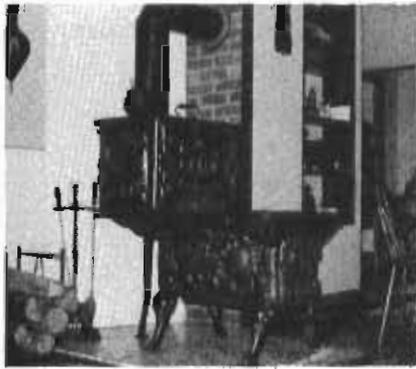
Pas facile ce petit jeu du temps qu'il fera ! La patience et la chance restent des éléments essentiels pour acquérir une telle expérience ; celle qui permet de vérifier, de temps à autre, les prévisions obtenues par satellite.

Sans se tromper, on peut toujours dire que l'hiver sera froid et assez long, avec plus ou moins de neige ; qu'au printemps, ce sera plus chaud et que la neige fondra ; que l'été suivra les « grands-mers de mai », qu'il fera beau si on est chanceux, mais que finalement, il sera trop court ; qu'à l'automne, on aura peut-être « l'été des Indiens » en regardant tomber la pluie.

À bien y penser, ce serait peut-être ennuyeux d'être toujours en été. Nos quatre saisons ont tellement de charme, et le temps qu'il fait ou qu'il fera, commence si bien une conversation... !

Objets antiques

Armoire fabriquée par M. Alphonse Provost vers 1915. (Propriété d'Alma Racine-Gagné) →



←
Poêle à deux ponts de M. Raoul Roy.

Poêle à deux ponts de 1879. Les 4 plaques représentent St. Georges tuant le dragon. (Prop. C. Gagné) →



Carrosse en osier. M. Mme Hormidas Poulin et leur fils Alonzo (1910).



COUTUMES RELIGIEUSES

La religion occupe une place prépondérante dans la vie de nos ancêtres, de la naissance à la mort et ce tout au long de l'année.

Ce qui suit sera pour plusieurs un doux souvenir. Pour d'autres, ce sera une découverte empreinte de respect envers ces coutumes en grande partie modifiées avec le temps ou complètement disparues.

Baptême

Dès qu'un enfant naît, les parrain et marraine l'apportent à l'église, habituellement dans les vingt-quatre heures suivant la naissance, pour le faire baptiser, et ce, peu importe la température.

Après le baptême, l'enfant est consacré à l'autel de la Sainte Vierge.

Petite communion

Au cours de sa première année d'école, l'enfant communique pour la première fois après avoir répondu à quelques questions du prêtre et s'être confessé.

C'est bien difficile pour le petit d'avaler l'hostie. On lui a répété qu'elle ne doit toucher ni aux dents ni au palais.

À cette même occasion, il reçoit les scapulaires. Ce sont de petits carrés de flanelle dentelée sur lesquels sont cousues des images. Les deux scapulaires bleus représentent N.-D.-du-Mont-Carmel, les deux noirs, le Sacré-Cœur de Jésus. Ils sont retenus deux à deux par des cordons. L'enfant est tout fier de les porter sur ses épaules.

Communion solennelle

Puis, à dix ans, (avant 1912, à 12 ans) c'est le temps de « marcher au catéchisme » pour faire sa communion solennelle.

Il convient ici de parler plus longuement de cet événement dans la vie de l'enfant.

Un bon dimanche du mois de mai, le prêtre annonce en chaire que les exercices préparatoires à la communion solennelle commenceront bientôt.

Au jour dit, tous les enfants de la paroisse s'assemblent dans le bas de la sacristie. Et là, pendant quatre semaines intensives, on doit démontrer au prêtre son savoir sur les prières et le « catéchisme expliqué ». Sinon, on est « renvoyé » et on doit se représenter l'année suivante.

Le jour inoubliable de la cérémonie arrive enfin. Tout comme à sa petite communion, la fillette est parée de ses plus beaux atours. Tout



À leur première communion

1^{re} rangée : Gilles Renault, Clémence Cormier, Mariette Lebel, Juliette Lebel, Micheline Lebel, Évangéline Cormier, Denis Lebel.

2^e rangée : Jean-Guy Lebel, Réjeanne Renault, Olivette Lebel, Yolande Lebel, Héléna Lebel, Aline Lebel, Renald Lebel.



Habit de communiant
porté en 1939 par Nelson
Larivière mieux connu
sous le nom de Nelson
Jalbert.

est blanc ; la robe, le voile, les bas et les souliers. Le garçon, pour sa part, arbore une cravate blanche, un brassard de ruban blanc bordé de frange dorée et un insigne accroché au revers de son veston.

Pendant la cérémonie, le prêtre les engage à toujours vivre dans de bonnes dispositions. Puis, aux parents présents, il demande de continuer à élever leurs enfants dans la foi chrétienne.

La messe continue. Vient enfin le moment pour lequel on s'est tant préparé. On s'agenouille à la Sainte table pour recevoir l'Hostie consacrée.

Pour plusieurs enfants, cette cérémonie marque la fin de l'école car leurs parents ont besoin d'eux à la maison et sur la ferme.

Confirmation

Tous les quatre ans, l'évêque fait sa tournée pour la confirmation des jeunes.

Ce jour-là, les marguilliers vont quérir l'évêque à la paroisse voisine. Les paroissiens, assemblés dans la cour de l'église, assistent à l'arrivée d'une filée de voitures (plus tard des automobiles) escortant ce haut personnage de l'Église.

Après une courte visite au presbytère, celui-ci se rend à l'église suivi des fidèles.

La cérémonie se déroule dans le plus grand respect tant de la part des jeunes que des adultes.

Après la confirmation, à la sortie de l'église, plusieurs personnes s'avancent pour baiser l'anneau pastoral tout en faisant une gèneuxion.

L'évêque profitera aussi de sa visite pour rencontrer les marguilliers afin de discuter des affaires de la fabrique.

Mariage

Au temps de nos ancêtres, le mariage d'un couple a généralement lieu en semaine à l'heure de la messe du matin, soit 6 h 30 ou 7 h 00.

Le tout se déroule simplement en présence des parents et amis à la paroisse de la mariée comme aujourd'hui d'ailleurs.

Cependant, il est interdit de se marier, à moins d'une dispense spéciale, à partir du début de l'Avent jusqu'au 1^{er} janvier et du mercredi des Cendres jusqu'à Pâques.

Extrême-onction

Quand la famille voit venir les derniers moments d'un être cher, elle s'empresse d'aller, en voiture, chercher le prêtre qui administrera l'extrême-onction au malade.

Au départ de l'église, on sonne un coup de cloche. Tout le long du trajet, le servant de chœur qui accompagne le prêtre sonne une clochette lorsqu'il voit des travailleurs aux champs, quand il rencontre des individus sur la route ou à l'approche d'une maison. À leur passage, les gens s'agenouillent, où qu'ils soient, par respect envers « le Bon Dieu qui passe ».

Arrivé à la maison de l'agonisant, le prêtre est accueilli à la porte d'entrée par une personne, chandelle à la main, qui l'accompagne jusqu'à la chambre du mourant.

Pendant l'administration des derniers sacrements, les voisins venus reconforter la famille, participent avec celle-ci aux prières du prêtre.

Rites suivant la mort d'une personne

Quand une personne meurt, des voisins viennent faire la « toilette » du défunt et préparer la chambre mortuaire.

Ils sortent tout ce qu'il y a dans cette chambre. Sur les murs, ils accrochent de grands draps blancs auxquels ils fixent une bande de papier portant cette inscription : « J'ai été ce que vous êtes et vous serez ce que je suis ».

Puis ils placent deux tréteaux sur lesquels seront posées des planches (d'où l'expression : « un tel est sur les planches »). Une fausse porte est fréquemment utilisée aux mêmes fins. Le tout est recouvert d'un drap blanc qui pend jusqu'au plancher.

Le mort, vêtu d'un habit approprié à cette circonstance, est déposé là-dessus, pieds liés et mains jointes. Son chapelet qu'on dépose entre ses doigts sera pieusement conservé par la suite. Un « suaire » (tissu blanc) couvre la tête du défunt. Les visiteurs le soulèveront à leur arrivée.

Pendant ce temps, un ouvrier ou une personne de la parenté commence à fabriquer le cercueil. Il sera recouvert d'un tissu noir à l'intérieur comme à l'extérieur. Pour une dame de Ste-Anne, ce sera du tissu violet et pour un enfant, du blanc. Le matin des funérailles, le défunt sera placé dans le cercueil.

Toutefois vers 1945, on commence à prendre l'habitude de déposer le corps dans son cercueil dès le début de l'exposition funéraire.

La veillée du corps dure trois jours et trois nuits. On doit, par conséquent, servir au moins quatre repas par jour. Le chapelet est récité toutes les heures.

Le matin des obsèques, le corbillard arrive, tiré par deux chevaux (un en hiver si le chemin est trop étroit) recouverts chacun d'un filet noir.



Photo prise aux funérailles de M. Georges Rancourt en février 1951. Le corbillard, propriété de la fabrique, est tiré par les chevaux de la famille éprouvée ou de voisins qu'un parent ou un ami conduit. On peut toutefois retenir les services de M. Honoré Lachance et ses deux chevaux.

Pendant que l'on s'affaire à déposer le cercueil dans le corbillard, un ami ou un parent du défunt décroche la croix noire de la maison, puis va s'asseoir près du conducteur.

Le convoi se dirige vers l'église. Là, les chantres, groupés à l'entrée, escortent le cercueil jusqu'à la Sainte table en chantant.

Le sacristain recouvre alors le cercueil d'un drap noir et place des chandeliers en forme de V renversé de chaque côté du cercueil et aux deux bouts. Le nombre de rangées de chandeliers varie selon la somme payée pour le service; habituellement, il y a environ une centaine de chandelles allumées autour du cercueil.

Pour la cérémonie, les banderoles de couleur qui pendent dans le chœur sont remplacées par des noires. Une bande noire est accrochée sous les fenêtres qui sont, elles-mêmes, recouvertes d'un tissu noir.

Toutefois, ces décorations varient d'une funéraille à l'autre dépendamment du prix. Le nombre d'officiants varie pour la même raison.

Deuil

Quand une personne chère disparaît, sa famille observe une période de deuil. Ce laps de temps est de douze à dix-huit mois pour la perte d'un père, d'une mère ou d'un conjoint et de six mois pour tout autre membre de la famille.

L'homme s'habille alors de noir. Sinon, un carré de tissu noir est cousu sur la manche de son manteau ou veston.

À la mort de son mari, la femme, toute vêtue de noir, porte sur la tête, un voile noir qui descend jusqu'à la ceinture.

On voit même des personnes utiliser des mouchoirs bordés en noir.

De plus, si la mort « frappe », on remise tous les instruments de musique et il n'est pas question de chant dans cette maison jusqu'à la fin du deuil.

La parenté éloignée, en recevant une lettre bordée de noir, sait avant de l'ouvrir qu'un membre de la famille est décédé.

Messe

Les fidèles se retrouvent à l'église pour l'observance de cinquante-deux dimanches par année et de quelques fêtes d'obligation : Noël (25 décembre), la Circoncision (1^{er} janvier), l'Épiphanie (6 janvier), la Toussaint (1^{er} novembre) et l'Immaculée Conception (8 décembre). Aujourd'hui il ne reste plus que Noël et la Circoncision.

Ces jours-là, l'église s'emplit aux messes de 8 h 00 et 9 h 30, au point que, faute de place, les jeunes hommes sont debout à l'arrière pendant que des enfants vont « s'assire au balusse » tous alignés à la balustrade, les garçons du côté de l'autel de St-Joseph, les filles de l'autre.

Une vingtaine d'enfants de chœur, vêtus chacun d'une soutane noire et d'un surplis blanc, occupent, quant à eux, les bancs situés de chaque côté du maître-autel. L'un d'eux a en main le claquoir (deux bouts de bois liés par des pentures) avec lequel il indique à la foule le moment où elle doit s'asseoir, se lever debout ou se mettre à genoux.

Au deuxième jubé, un adolescent « souffle » l'orgue. Plus tard, l'électricité le remplacera. Tout près, une trentaine de chantres entonnent les chants grégoriens. Toute la messe est chantée, du reste, en latin. Ce n'est qu'à l'occasion de la Semaine sainte de 1965, que le français commencera, progressivement, à être employé dans les chants et les textes aux offices religieux. Grâce à cette mesure prise au Concile Vatican II les fidèles pourront ainsi participer plus activement au saint Sacrifice.

Parmi l'assistance, on remarque que toutes les personnes du sexe féminin portent obligatoirement une coiffure. Plus tard, elles seront libres de se couvrir la tête ou non à l'intérieur de l'église.

Après l'Évangile, le curé monte en chaire et, avant l'homélie, il fait lecture de diverses annonces : intentions de chacune des messes de la semaine, montant des quêtes du dimanche précédant et s'il y a lieu avis de décès, service(s) funéraire(s), service(s) anniversaire(s), publication(s) de mariage, etc.

Si durant l'homélie, d'une durée de quarante-cinq minutes environ, des fidèles ont quelque envie de roupiller, ils sont vite repérés par le prêtre qui a l'œil perçant et sait les tenir en éveil.

Même sans feuille de notes, le prédicateur sait capter son auditoire par sa façon de sermonner quelques paroissiens qu'il juge être de mauvais exemples. Il ne les nomme pas, bien sûr, mais presque tous comprennent de qui il s'agit. Il s'attaque notamment à ceux qui vendent de la boisson ou en distillent, aux voleurs, aux blasphémateurs, aux impudiques, etc. Il parle souvent aussi de l'observance de la messe.

Des étudiants sont très attentifs car ils devront résumer le sermon comme devoir de fin de semaine. En voici un d'ailleurs, rédigé en 1925 par Mme Antoine Guay née Maria Larivière alors en 4^e année :

RÉSUMÉ DU SERMON

M. le Vicaire a prêché sur l'examen de conscience. Il dit quand on est pour aller à la confesse il faut s'examiner sur tous les points. Comme par exemple ceux qui ne paient pas ce qu'ils achètent. Ils doivent s'examiner sur ce point-là.

Ceux qui payent pas la dîme doivent s'examiner sur cela. Il a dit aussi de fouiller jusqu'au fond de notre conscience afin de ne pas laisser de péché. Ceux qui volent des billots sur le terrain de la compagnie.

Ceux qui ne payent pas les petites sépultures doivent s'examiner sur cela.

« En vérité je vous le dis, ce que vous aurez fait au moindre des miens, c'est à moi que vous l'aurez fait. »

Au moment de la communion, les gens sont à genoux le long de la Sainte table. À celle-ci pend une nappe qu'ils relèvent pour s'en couvrir les mains et former un semblant d'assiette qui recevrait l'hostie tombée par inadvertance.

Ces fidèles qui communient sont à jeun depuis minuit, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas mangé ni bu depuis cette heure. Plus tard, cette coutume est adoucie : il faut être à jeun trois heures avant de communier, alors qu'aujourd'hui il n'en est plus question.

Après la messe, les enfants demeurent dans l'église pour le catéchisme : le prêtre complète ce qui se fait à l'école.

Plus tard, c'est tous les premiers jeudis du mois que les enfants (ceux qui n'habitent pas trop loin de l'église) se rendent au catéchisme qui se termine en après-midi par la confession.

Un dimanche par mois est consacré aux Enfants de Marie, un autre aux Dames de Ste-Anne et un autre à la Ligue du Sacré-Cœur.

Ce dimanche-là, il y a confession et communion spécialement pour cette confrérie. Les Enfants de Marie et les Dames de Ste-Anne ont, en plus, un sermon qui leur est dédié après leur messe respective.



Le catéchisme
du premier jeudi
du mois.

Chemin de la croix

Après la messe, près de la moitié de l'assistance, debout dans les trois allées, fait le chemin de la croix.

Cette pratique consiste à se recueillir et prier devant les quatorze stations.

Les gens du village, eux, aiment mieux le faire en semaine ou le dimanche après-midi.

Criée des âmes

Durant l'année, mais surtout en novembre, il y a « criée » sur le perron de l'église après la messe.

On y vend des petits animaux ou produits de la ferme tels que : petits cochons (le prix de vente monte jusqu'à environ (2,50 \$), poules (1,00 \$), choux, citrouilles (0,50 \$)).

Le profit de ces ventes, remis au curé de la paroisse, sert à payer des messes aux « bonnes âmes ».

Le crieur est celui qui tient fonction de « connétable » (constable).

Vêpres

Les dimanches après-midi en hiver et les soirs en été, plusieurs paroissiens se rendent à l'église pour assister aux Vêpres.

On y chante cinq psaumes ayant chacun leur propre mélodie et le Magnificat. Puis, à la fin, c'est le salut au Saint Sacrement.

De cet office divin, plusieurs personnes disent : « Que c'est donc beau ! » et d'autres : « Que c'est donc long ! »

Carême

Pour plusieurs fêtes religieuses, il y a vigile jeûnée alors que pour la grande fête de Pâques, il y a longue vigile qui est le carême.

Durant les quarante jours précédant la fête de Pâques, les gens sont obligés de pratiquer abstinence et jeûne. Ce dernier, pour les personnes de vingt et un à soixante ans, consiste à ne manger que deux onces de nourriture solide le matin, un repas complet le midi et huit onces de nourriture solide le soir. Les jeûneurs se retrouvent donc très amincis à la fin du carême.

L'abstinence, qui concerne tous les fidèles, interdit la consommation de viande le mercredi et le vendredi. On la remplace par des œufs ou du poisson. Mentionnons que des voyageurs itinérants venaient offrir du poisson à domicile au début du carême.

Les travailleurs de « grosse ouvrage » ne peuvent suivre le jeûne intégralement, mais ils s'obligent à d'autres sacrifices. L'assistance à la messe en semaine est plus nombreuse en ce temps de l'année.

On ne sonne pas les cloches de l'église, du Jeudi saint au dimanche de Pâques. Le sacristain appelle alors les paroissiens aux offices à l'aide d'une crécelle.

Bénédition des grains

Le 25 avril, lors de la messe de St-Marc, le prêtre bénit des grains. Les cultivateurs en prennent une poignée qu'ils mêlent ensuite à leur semence de l'année.

Les Rogations

Les lundi, mardi, mercredi précédant l'Ascension sont des jours nommés Rogations.

Les paroissiens assistent alors à une messe avec Litanies de tous les saints ayant pour but de détourner les fléaux tels feu, sécheresse, tornade, et d'attirer les bénédictions divines sur les biens de la terre.

Il convient ici de mentionner que toutes ces messes qui ont lieu en semaine sont célébrées à 6 h 30 et 7 h 00 et que l'assistance y est toujours fort respectable.

Premier vendredi du mois

Même à ces heures matinales plusieurs personnes ne manquent pas de se rendre à la messe du premier vendredi du mois. Car, selon une promesse faite par Notre-Seigneur, celui qui assiste à l'office pendant neuf premiers vendredis du mois consécutifs ne mourra pas sans les secours de la religion.

Quatre-temps

Les mercredi, vendredi et samedi précédant chaque saison sont jours de jeûne.

Les participants aux messes, ces jours-là, remercient Dieu des bienfaits reçus pendant la saison écoulée et demandent pour la saison nouvelle les bénédictions du ciel.

Quarante heures

Dans chaque paroisse, à tour de rôle, il y a exposition du Saint Sacrement durant quarante heures d'affilée. À St-Zacharie, c'est au début de juin (les 7, 8 et 9 juin).

Il y a une messe le matin avec sermon. Notons qu'une messe avec sermon sur semaine est célébrée un peu plus tard : soit 7 h 30 ou 8 h 00.

Les prêtres ont l'aide des confrères voisins pour les confessions et communions.

Durant toute la durée des quarante heures, une gémulation se fait à deux genoux, et deux personnes sont assignées à l'adoration du Saint Sacrement. Elles seront remplacées par deux autres au bout d'une heure ; des femmes le jour et des hommes la nuit. Ainsi, il y aura toujours quelqu'un dans l'église.

Les fidèles profitent des quarante heures pour effectuer « des visites » au Saint Sacrement. Chaque visite fait gagner des indulgences plénières applicables aux âmes du purgatoire.

Une visite s'accomplit comme suit : à genoux, on récite six Pater, Ave et Gloria aux intentions du Souverain Pontife. Ensuite on sort jusque sur le perron de l'église et on entre de nouveau pour une deuxième visite. Une personne peut effectuer, à sa guise, jusqu'à six ou sept visites de suite.

Ajoutons que des funérailles n'ont jamais lieu durant les quarante heures ni d'ailleurs durant les Jours Saints.

Procession de la Fête-Dieu

La Fête-Dieu étant le jeudi, la fête solennelle a lieu le dimanche suivant et une procession du Très Saint Sacrement suit la grand-messe de 9 h 30.

Il n'y a aucun itinéraire précis pour cette procession. Une année, elle emprunte une rue du village, l'année suivante, elle prend une autre direction.

La veille, des marguilliers ont « balisé » le chemin où elle se déroulera. Ils ont planté des trembles d'une dizaine de pieds de hauteur de chaque côté, tout le long du trajet.



Reposoir de la procession de la Fête-Dieu
chez M. Joachim Cloutier.

Plus tard, au lieu des arbres, on enfoncera en terre des piquets troués au sommet de façon à y introduire la hampe de différents petits drapeaux le jour de la procession.

À un endroit choisi du parcours, ils ont dressé une arche : les piliers, supportant la voûte, ont une dizaine de pieds de hauteur. L'arche, sous laquelle passera le défilé, a été recouverte de branches de sapin.

Tout le long du trajet suivi par la procession, les façades des maisons ont été ornées de petits drapeaux ou d'étroites banderoles de couleur tordues en spirale. D'autres banderoles, plus larges celles-là, portant l'inscription : « Sacré-Cœur de Jésus, ayez pitié de nous » ont été suspendues au-dessus de la rue.

Les marguilliers ont aussi préparé avec soin le ou les reposoirs selon qu'on en érige un ou deux. Ils ont choisi un endroit assez vaste pour accueillir tous les participants à la procession.

Ce jour-là, au prône de la messe, le curé rappelle aux fidèles l'itinéraire de la procession, l'ordre du défilé et le lieu d'érection du ou des reposoirs.

Après la célébration de la messe, on forme le cortège à l'extérieur de l'église. M. Charles Chabot sacristain, en habit d'apparat noir décoré de rouge et d'or, ouvre la marche. Derrière lui, le porteur de

croix et ses deux acolytes précèdent les enfants de chœur et les élèves avec leurs professeurs.

Ensuite, les membres de chaque mouvement religieux de la paroisse se suivent, précédés chacun de leur bannière respective.

Chaque groupe ainsi formé récite des dizaines de chapelet en alternance avec des cantiques.

Enfin sous le dais porté par quatre marguilliers, M. le Curé porte l'ostensoir encensé tout le long du parcours par un servent de messe marchant à reculons. Deux autres enfants reculent eux aussi devant le dais et parsèment le chemin de petits morceaux de papier de couleurs variées.

Ensuite, les membres de la Ligue du Sacré-Cœur avec leur drapeau précèdent la chorale qui ferme le défilé.

Au reposoir, lieu soigneusement décoré, le prêtre dépose l'ostensoir, récite une oraison et procède à l'encensement. Puis, tous adorent le Saint Sacrement.

Ensuite, le cortège se reforme et reprend la route en suivant le même rituel qu'au départ.

Tout le long du parcours, les personnes âgées ou malades qui ne peuvent prendre part à la procession sont assises sur les « galeries » et participent aux prières et chants des groupes qui cheminent devant eux.

De retour à l'intérieur de l'église, le curé bénit les fidèles avec l'ostensoir puis tous vibrent au chant du *Tantum Ergo* qui termine la cérémonie de la procession.

À la sortie de l'église, les adultes s'entretiennent de la belle température qui a permis à la procession de se dérouler comme prévu. Ils se rappellent les rares années où, déçus, ils avaient dû y renoncer à cause d'un temps maussade qui les préoccupait grandement, car c'est un mauvais présage : s'il pleut à la Fête-Dieu, il faut s'attendre à de maigres récoltes.

Retraite paroissiale

La retraite paroissiale commence le dimanche et dure huit jours.

Deux Pères se partagent la tâche. En semaine, le matin, il y a messe et sermon à 7 h 30 et le soir, sermon seulement à 20 h 00. Les derniers jours de la retraite, il y a confession après les sermons.

L'assistance est fort nombreuse. Les gens des rangs, venus en voiture, ayant attaché leur cheval, toujours attelé, au tube (en avant de l'actuelle Caisse) et les gens du village, à pied, se dirigent tous vers le même lieu : l'église.



Retraite fermée par le Père Lelièvre à Jésus-Ouvrier. Dans l'ordre habituel, 1^{re} rangée : MM. Ernest Larivière, Honoré Fortier, Laurent Dion, François Lebel, Joseph Allaire, Normand Parent, Alex Morin, Abbé Sylvio Roberge, Laurédan Bouchard, Paul-Eugène Bouchard, David Champagne, Cyrias Allen, Noël Champagne. 2^e rangée : MM. Édouard Parent, Josaphat Bernard, Bertrand Lacasse, Alphonse Lamontagne, Florent Gagné, Odilon Goupil, Adélarde Gilbert, Eugène Daigle, Marc-Alyre Fortin, Honorius Gagné, Ernest Tanguay; 3^e rangée : MM. Wellie Giroux, Léo Larivière (Honoré), Gérard Larivière (Ernest), Julien Allen, Armand Guay, Raoul Gilbert, Lucien Gosselin, Wilfrid Morin, Édouard Paquet, Raoul Giroux.

Celle-ci n'est pas très grande et les bancs de la nef et du jubé sont tous occupés, surtout en soirée. Des gens restent debout à l'arrière, pendant que d'autres prennent place sur les marches de l'escalier montant au jubé. Il y a même des fidèles assis sur les cordes de bois, près de l'église, qui écoutent attentivement la voix forte du prédicateur qui les atteint grâce aux portes et fenêtres ouvertes. Cette nombreuse assistance se maintient tout au long de la semaine, même si on doit pour cela retarder les travaux aux champs.

Un soir, un événement peu habituel se produisit qui secoua l'assistance. Dans un élan oratoire le Prédicateur déclama : « Seigneur, n'avez-vous donc pas de foudre pour punir... » À ce moment, la foudre terrestre s'abattit sur les paratonnerres de l'église et les lumières clignotèrent. Il y eut un remous dans l'assistance. Le Père, sentant le besoin de rassurer ses fidèles, leur dit : « Ne craignez pas. » De fait, il ne se produisit plus rien.

Il n'en fallut pas plus pour que les paroissiens continuent de croire en la puissance du prêtre et en son étroite collaboration avec les forces du ciel.



Départ pour un pèlerinage à Ste-Anne de Beupré avec le camion de M. Philippe Létourneau.

Dévotion

À tous ces sacrements, dimanches, fêtes, etc., se rattachent des signes ou des occasions de démontrer toute la place que la religion occupe dans la vie de nos ancêtres.

Croix de tempérance

La croix noire accrochée au mur rappelle que les habitants de cette maison ont promis de ne pas abuser de spiritueux. C'est cette même croix qu'on utilise dans les processions funéraires.

Prière en famille

Au début de la journée, la famille dit la prière du matin. Le soir, toujours à genoux, c'est la récitation du chapelet et de la prière.

Quand l'appareil de radio fait son apparition dans les foyers, plusieurs familles prennent l'habitude de réciter le chapelet avec la voix de Monseigneur.

Croix de chemin

La croix de chemin qu'un propriétaire érige sur son terrain est bénie par le curé lors d'une cérémonie réunissant parents, voisins et amis.

Elle est toujours bien entretenue. On l'entoure d'une clôture pour la protéger des bêtes. Elle est fréquemment située à un croisement de chemin et elle devient alors un point de repère pour le voyageur.

Devant la croix, les hommes se décoiffent et les femmes s'inclinent. Au mois de mai, mois consacré à Marie, il arrive qu'on se regroupe autour de la croix de chemin afin de réciter le chapelet et la prière du soir.

Nos croix de chemin



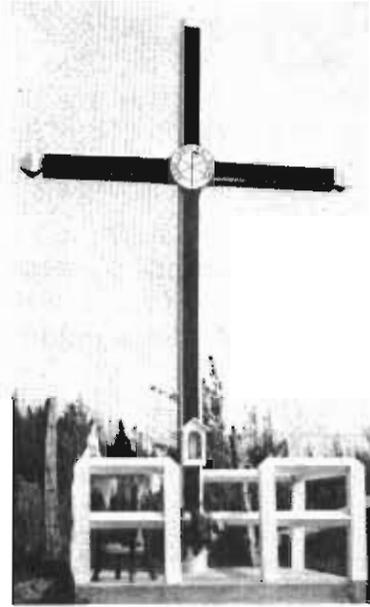
Bénédiction de la croix de chemin au rang 2.
(MM. Antonio Turgeon et Michel Lamontagne).



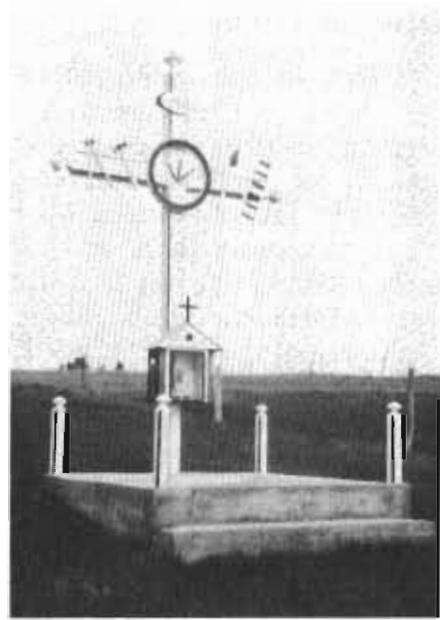
Au coin du rang 3.



Rang 5 chez M. Émilien Lachance.



Au coin du rang 7.



Rang 7 chez M. Normand Larivière.



Rang 7 en face de chez M. Ange-Aimé Larivière.

Dévotion à Marie

Nos ancêtres honorent de pieuse façon Marie, mère de Jésus.

Ainsi, tous les jours du mois de mai qui lui est consacré, il y a un sermon lors de la prière du soir à l'église. Dans les écoles, on décore sa statue avec des fleurs naturelles cueillies dans les champs voisins. Les prières et les cantiques à Marie sont à l'honneur.

Deux autres jours de l'année liturgique lui sont consacrés ; le 15 août (Assomption) et le 8 décembre (Immaculée-Conception), cette dernière fête étant d'obligation. Après la grand-messe de l'Immaculée-Conception, la confrérie des Enfants de Marie accueille de nouveaux membres au sein de sa congrégation.

En 1955, année mariale, une statue de la Vierge est reçue dans chaque foyer, à tour de rôle. On lui a aménagé un coin de la maison que l'on a décoré avec soin. Le soir, les voisins viennent la prier et chanter des cantiques à sa louange.

Toutes les traditions, ci-haut mentionnées, nous permettent de conclure que la vie de nos ancêtres eût été fort différente sans ces coutumes transmises de mères en filles, de pères en fils ou dictées par les représentants de l'Église.

TRADITIONS ET LÉGENDES

Les corvées

On ne manque pas de charité envers les autres, surtout si une famille a subi un fléau, tel feu ou tornade.

Le dimanche suivant, le curé rappelle à tous leur devoir d'aider son prochain dans le malheur.

À cet appel, des paroissiens, ayant apporté des matériaux et des outils, se mettent à l'œuvre. Les femmes, de leur côté, préparent des mets pour nourrir les travailleurs. Ainsi, le soir venu, une grosse partie du travail est déjà accomplie pour secourir la personne sinistrée.

Mais on n'attend pas que le malheur survienne pour s'entraider. S'il se construit une grange ou une maison « pas loin », on va donner un « coup de main ».

Il y a aussi corvée lors du fauchage de l'avoine à la petite faux, au brayage et à l'écochage du lin.

Les femmes ont aussi leur « bee » pour « échiffer » et filer la laine, tailler la catalogne ou encore pour « monter » le métier.

Au printemps, on se réunit pour la tonte des moutons : les hommes tiennent les bêtes, les femmes les tondent.



Mmes Simone L. Lachance, Gisèle F. Tanguay, Armande L. Parent et Yolande G. Lamontagne participent à un « bee » de catalogue.



Le 20 août 1975, un incendie détruisit la grange de la famille Jacques Larivière. Un grand nombre de paroissiens ont participé à la construction de la nouvelle grange.

Au temps des fêtes, on tue lard, bœuf, mouton ou poules avec les voisins ou parents.

De plus, les paroissiens participent volontiers à une corvée pour leur église ou les loisirs. Mentionnons entre autres qu'afin d'enjoliver le devant de l'église, le curé Alexandre a organisé une corvée pour enlever les roches et planter des arbres. Beaucoup de paroissiens ont travaillé à défaire les formes de l'église actuelle et plus récemment, plusieurs ont participé à l'organisation du centre de plein air le Zacharois.

Quêteux

L'arrivée d'un quêteux est une autre occasion de faire la charité.

Celui-ci est toujours bien accueilli lorsqu'il tend la main en demandant : « La charité, s'il vous plaît, pour l'amour du bon Dieu ». On lui donne alors de l'argent (généralement 0,01 \$) ou bien des œufs, du lard, etc.

Les plus superstitieux ne refusent jamais de donner aux quêteux, sinon un mauvais sort peut leur être jeté.

Les quêteux vont habituellement coucher au même endroit dans chaque rang. Comme on craint que le quêteux ait des poux, on s'empresse, celui-ci parti, de laver entièrement son lit.

Les fréquentations

Les jeunes gens vont voir leur « blonde » le dimanche soir seulement. En été, occasionnellement, ce sera en après-midi.

Les filles se sont frisé les cheveux à l'aide de broches à tricoter ou de guenilles. Plus tard, plusieurs utiliseront des fers à friser chauffés au poêle à bois.

Le « cavalier » arrive à pied ou en voiture. Le couple jase, joue aux cartes, se balance sur la balançoire toujours sous la surveillance d'un chaperon.

Il arrive fréquemment que des couples se rassemblent à la maison des parents d'une des filles. Habituellement, les parents des autres filles les accompagnent.

Comme le garçon et la fille ne peuvent danser ensemble sous peine de péché mortel, les garçons exécutent une danse, puis ils laissent la place aux filles. Chaque groupe danse ainsi à tour de rôle.

Les élections

Les périodes électorales mettent du piquant et ajoutent une note de changement dans la vie de la paroisse.

Ainsi, pendant cette période, une grande partie des paroissiens en âge de voter, payés par le gouvernement, réparent les routes les plus fréquentées de la paroisse. Ce travail cessera, toutefois, sitôt les élections passées.

Dans la paroisse, il y a de chauds partisans, qu'ils soient rouges ou bleus. Ils sont abonnés au journal favorable à leur parti. Ainsi le Soleil est rouge et l'Événement est bleu tandis que l'Action Catholique, elle, est neutre. Ce sont ces partisans qui organisent la venue des candidats pour tenir des assemblées publiques.

Un bon jour, par un appel téléphonique général on avise les gens qu'une « assemblée contradictoire » se tiendra le soir même au village et qu'un camion passera dans les rangs pour les y amener.

« On va au parlement ! » Telle est l'expression employée alors, car... « ce soir, ça va parler ! »

Une bonne partie de la population de St-Zacharie se retrouve devant le magasin de M. Groleau ou encore devant la maison de M. Charles Chabot (aujourd'hui Mme Rosario Chabot). La rue est pleine de monde pour cet événement attendu.

Là, les candidats disposent d'une période de temps déterminée pour présenter le programme de leur parti. Ensuite, chacun à tour de rôle, dans un temps plus court, riposte aux attaques de l'adversaire.

Plus tard, ces assemblées contradictoires seront abolies, car la boisson fournie gratuitement à l'assistance échauffait les esprits et les chicanes étaient fréquentes.

Chacun des comités organise aussi des réunions dans des maisons privées où se réunissent les voisins du même parti ; on chante, on danse, on se « passe la cruche ».

Le jour de l'élection, il y a un « poll » au village et un autre au rang trois centre.

Plus tard, à l'époque de Duplessis, il y en aura un par rang ; on connaît ainsi la couleur du rang.

Quand les résultats sont dévoilés, on ne rate pas l'occasion de faire brûler un bonhomme de paille devant la maison d'un chaud partisan du candidat défait.

Si le parti au pouvoir change, le garde-feu, le garde-chasse et le cantonnier sont relevés de leur fonction que d'autres occuperont tant que leur parti sera au pouvoir.

Feux-follets

Voici ce que M. Albert Cloutier, 87 ans, raconte à ce sujet : « Quand y voyaient l'feu là, un feu qui s'prom'nait, comme une lumière



M. Albert Cloutier, 87 ans.



Mme Alfred Gagné.

qui s'prom'nait dans les airs, c'étaient nus autres, moi, Fardina pis Arnest qui faisaient ça.

On allait s'couper une p'tite érable d'une vingtaine de pieds dans « suceurrie » à Joseph Cloutier où est Joachim. Pis on prenait une p'tite lumière, et pis on prenait du linge rouge, du « stoff » rouge comme du feu, pis on l'env'loppait avec ça. Pis là, on accroch'tait c'te p'tite lumière-là après c'te canne-là. Pis là, on partait, on s'en allait, sué boutons icitte là⁴, pis on s'prom'nait avec ça.

La nuit, ça nous paraît ben loin hein, pis haut, pis ben terrible hein! C'tait pas haut, c'tait à peu près une trentaine de pieds.

Pour le monde, ben, c'tait des affaires ben terribles. Y s'ramassait « tête ben » deux à trois cents personnes, pis ça courait dans l'clos : « V'nez voir l'feu ! » Quand on les voyait approcher un peu trop d'nus autres, on la prenait pis on la ch'tait à terre. On r'partait, on f'sait un p'tit boutte à pied dans l'clos, pis là, on la r'montrait, ben là, l'monde

4. Terre de M. Raoul Roy.

s'mettait à crier : « R'garde iousse que ç'é rendu ! C'est rendu à Ste-Aurélie sué côtes ! » C'tait pas loin... ah ah ! »

« On prenait une tête de bœuf sus un tas de roches, y avait pus rien qu'la carcasse, pis les yeux c'tait parti ça, pis toutes les dents sorties. On avait pris une lumière, on avait mis ça en d'dans, ça f'sait « curdjieux », c'était épeurant épouvantable. On s'prom'nait avec ça dans les airs, pis là, l'monde croyait qu'c'tait un fi-follet ça, pis c'était nus autres. »

Mme Alfred Gagné en a vu au rang I. « Y en a un qui disait qu'le soir quand on voit des fi-follets, y faut jouer d'la musique à bouche pour les approcher. Y en avait un qui s'en allait s'assire sur une souche, et pis y jouait d'la musique. Tout d'un coup, c'te lumière-là, ça dansait, ça dansait. Quand ça arrivait vis-à-vis d'quelqu'un, ça arrêtait ; c't'homme-là était pas bon. J'ai vu ça. Ça r'semblait à une boule de feu avec des rayons.

Personne a approché assez près pour savoir que cé qu'c'était. Quand ça venait trop proche ; ça disparaissait. »

Loups-garous

« Vieille superstition européenne (...), le loup-garou est une personne condamnée par le diable à prendre la forme d'un animal effrayant, couvert de longs poils et aux yeux flamboyants comme des tisons. Il passe ses nuits à errer de-ci, de-là, dans les champs et les bois. On raconte que les chiens lancés à la poursuite d'un loup-garou reviennent rapidement à leur point de départ en proie à une terreur profonde. En présence d'un loup-garou, il faut, dit-on, d'abord se signer dévotement, tenter de tracer sur le front de la bête un grand signe de croix et chercher à lui tirer une goutte de sang. Ce n'est qu'au prix d'une telle audace que l'on peut libérer un malheureux de son châtement. Et encore faut-il se garder de parler de cet incident à qui que ce soit, car on risquerait à ce moment un mauvais sort⁵. »

Mme Alfred Gagné raconte : « Grand-maman Lamontagne nous a conté : « Quand on s'mariait, on avait un grand châte qu'on se ch'tait sus l'dos. Mon châte traînait en arrière dans la carriole, pis on s'en allait, on chantait. Pis tout d'un coup, j'sentais tirer que'que chose, j'ram'nais mon châte ; ça tirait encore. J'ai dit : 'Fabien, arrête-toé, y a que'que chose qui s'passe'. C'tait un gros chien qui nous suivait. Grand-papa dit : 'C't'un maudit loup-garou, donne-moé mon fouette.' On nous disait, dans l'temps, qu'c'était une méchante personne qui tombait en loup-garou, pis que si on l'faisait saigner, ça l'délivrait. Mais grand-papa a pas réussi à le faire saigner avec son fouette. »

5. Jean Provencher et Johanne Blanchet, C'était le printemps, p. 98.

Nous n'avons pas la prétention, en terminant ce chapitre, d'avoir tout dit concernant le mode de vie, les traditions et les coutumes de nos devanciers au cours du premier siècle de la paroisse. Il est évident que tous les détails n'ont pas été mentionnés et que certains sujets auraient pu être traités plus longuement.

Nous espérons qu'en lisant ces pages, les personnes plus âgées éprouveront du plaisir à se remémorer les faits et gestes de leur jeune temps et que les plus jeunes pourront, en faisant connaissance avec le passé, tirer des leçons de courage et engager un dialogue vrai avec leurs parents et leurs grands-parents. Ceux-ci aiment répéter aux jeunes : « Dans not' temps, ça s'passait d'même ». Que la nouvelle génération s'arrête et écoute les voix du passé.

Il ne faudrait pas voir dans les fêtes du Centenaire seulement les festivités extérieures mais, en plongeant dans le passé, se rappeler que nous, contemporains, jeunes ou vieux sommes à bâtir l'histoire de demain et que nous avons un héritage très précieux : les traditions ancestrales que nous avons le devoir de continuer.

SEPTIÈME CHAPITRE

SERVICES ET COMMUNICATIONS



À l'approche des « Fêtes », les gens commandent, par la poste, leur boisson de la Commission des liqueurs de Québec. Ici, en 1928, M. Placide Labbé arrive de Morisset Station avec une charge de boisson (alcool 65 O.P.)

LA POSTE

Au début de la colonisation, l'arrivée croissante de nouvelles familles nécessite l'existence d'un service postal qui soit convenable aux besoins du temps.



M. Placide Labbé s'apprête à partir avec la livraison postale des commandes faites chez Allen Nouveautés. À gauche, nous voyons l'actuelle maison de Mme Clermond Parent. À droite, ce qui est aujourd'hui le magasin de Parent & Roy était en 1928 une épicerie-restaurant tenue par Mme Léon Gilbert et son fils Roméo Drolet.

Le premier bureau de poste inauguré en 1887 est situé au presbytère car le premier curé de la paroisse en est le préposé.

Par la suite, le bureau de poste changera de local à quelques reprises. Ce sera parfois à un magasin ou encore à une maison privée dépendant de la personne en charge de ce service public.

Cependant le 10 août 1963, c'est l'inauguration du bureau de poste actuel construit par le ministère des Travaux publics.

Voici la liste des maîtres et maîtresses de poste qui se sont succédé : de 1887 à 1890, M. l'abbé Prosper-Marcel Meunier ; de 1890 à 1891, M. l'abbé Herménégilde Bouffard ; de 1891 à 1909, M. Joseph Gagné ; de 1909 à 1913, M. Édouard Groleau ; en 1913, M. Albert Samson ; de 1914 à 1953, Mme Hormidas Poulin ; de 1953 à 1979, Mlle Marguerite Groleau ; depuis 1979, Mlle Gilberte Létourneau.

Le transport du courrier avec l'extérieur de la paroisse est effectué par un entrepreneur.

Le premier à occuper cette fonction, de 1874 à 1890 est M. Joseph Morin (père de Mme Joseph Guay, aj. décédée). Il se rend trois fois la semaine à pied à St-Côme et il reçoit 1,00 \$ par voyage.

Les suivants sont : de 1890 à 1892, M. François Gagné ; de 1892 à 1894, M. Théophile Allaire ; de 1894 à 1898, M. Léon Larochelle ; de 1898 à 1902, M. Cazeau ; de 1902 à 1909, M. Thomas Loignon.

À partir de 1909, le courrier est acheminé à Morisset Station avec l'entrée en service du train Québec Central. De 1909 à 1914, M. Wilfrid Busque ; en 1913-1914, M. Adolphe Allen transporte la « malle » à la place de M. Busque ; de 1914 à 1917, M. Placide Nolet ; de 1917 à 1941, M. Placide Labbé ; de 1941 à 1946, M. Antoine Lavallée ; en 1946-1947,

M. Alfred Cloutier ; en 1947-1948, M. Antonio Jacques ; de 1948 à 1970, M. Joseph Bisson ; de 1970 à 1980, M. J. Albert Beaudoin ; depuis 1980, M. André Piché.

Le transport du courrier entre Québec et notre région se fait par camion postal depuis 1970.

Malle rurale

Le premier contrat de malle rurale est donné aux environs de 1910 à M. Émery Dulac, marchand général, pour les rangs six, sept et le rang de travers. Le premier « postillon » est donc M. Louis Allen, un employé de M. Dulac.

Pour desservir le rang trois, M. Archelas Lamontagne tient chez lui (au coin du rang trois) un petit bureau de poste nommé « Metgermette nord ».

Un autre appelé « Lavery » se trouve chez M. Eusèbe Lebel pour les résidants du rang deux pendant environ dix ans. Puis c'est chez M. Jimmy Cameron que ce service est offert durant quelques années.

Les gens des rangs vont quand même au bureau de poste après la messe du dimanche, pour la « malle criée ». Là, le maître de poste crie le nom de ceux qui ont du courrier et il le leur distribue. Cette coutume cessera au milieu des années 1930.

Les rangs deux et trois sont desservis quotidiennement pour la première fois vers 1935 par M. Pit Drouin.

Les « postillons » ayant œuvré à un moment ou l'autre dans différentes parties de la paroisse sont entre autres : MM. Hormidas Poulin, ... Fréchette, Édouard Larivière, Pierre (Pit) Drolet, Pit Drouin, Louis Allen, Séraphin Larivière (de 1934 à 1969), Praxède Drolet, Wilfrid Boulanger, Zacharie Larivière...

Au mois d'octobre 1970, tous les rangs sont desservis par le même « postillon », M. Zacharie Larivière. Depuis 1978, ce contrat est détenu par Mme Léonette Larivière.

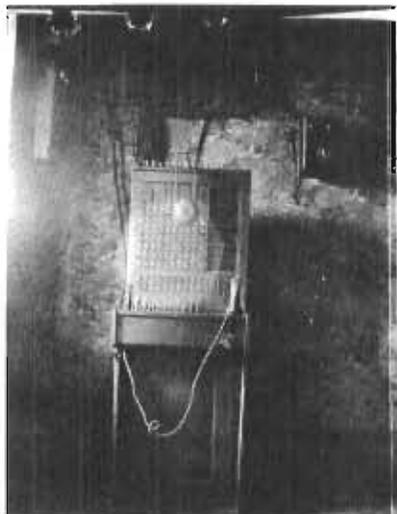
LE TÉLÉPHONE

Notre paroisse bénéficie du service téléphonique depuis 1904. Cette année-là, cependant, le nombre d'abonnés est de quatre seulement et le central se situe chez M. Majorique Roy jusqu'en 1907.

De 1907 à 1909, il est chez M. Abraham Thériault pour revenir chez M. Majorique Roy jusqu'en 1913.

De là, il est transféré chez Mme Georges Lemieux jusqu'en 1916 pour être placé cette année-là chez M. Hormidas Poulin.

1916 marque le début de l'installation du téléphone rural. C'est



Bureau central du téléphone chez M. Hormidas Poulin.

M. Poulin qui s'en charge. En ces années, le téléphone à magnéto fonctionne à l'aide de deux batteries. Les abonnés d'une même ligne n'ont qu'à tourner la manivelle suivant le nombre et la durée d'appels nécessaires (ex. deux appels prolongés et un bref) pour s'appeler l'un l'autre. Pour appeler un abonné d'une autre ligne ou à l'extérieur de la paroisse on a recours au central.

Un appel général (prolongé) du central invite tous les abonnés à écouter en même temps le message qu'on a à leur transmettre: l'annonce ou le rappel d'une assemblée publique par exemple.

Le tarif annuel du service téléphonique est alors de 10,00 \$ ou 12,00 \$.

M. Rosario Chabot est le dernier à tenir le central dans la paroisse soit de 1936 jusqu'en 1952 environ. Il sera alors vendu à la compagnie de téléphone Dorchester. Celle-ci dotera ses abonnés d'un téléphone à cadran en 1957.

En 1967, Continental achète Téléphone Dorchester. Le 1^{er} février 1979, la compagnie Nicolet achète Continental et en 1980, elle change son nom pour Sogetel Inc.

L'ÉLECTRICITÉ

Pour comprendre la venue de l'électricité à St-Zacharie, voyons un peu l'histoire de l'électrification de la Beauce.

En 1903, la Compagnie Électrique de St-Georges, organisée par un groupe de citoyens de l'endroit aménage une petite centrale sur la rivière Chaudière. En 1910, la compagnie prend le nom de Beauce

Electric and Power Co. Deux ans plus tard, sa production étant insuffisante, elle achète de l'énergie de la Compagnie Hydraulique Saint-François. En 1922, cette dernière, après avoir émis des obligations, met à exécution d'importants projets dont l'achat de Beauce Electric and Power Co.

À St-Zacharie, depuis 1915 environ, M. Groleau éclairait sa maison à l'aide d'un dynamo. L'hôtel était également muni d'une telle machine et, le soir de la messe de minuit, on éclairait l'église de la même façon.

Toutefois, vers 1921-22, M. Groleau s'occupe de prolonger la ligne électrique à partir de St-Côme jusqu'au village. Les quelques abonnés paient annuellement un montant fixe pour chaque « globe ».

En 1924, le décès du président de la Compagnie Hydraulique Saint-François amène sa succession à accepter une offre de Shawinigan Water and Power Co. La compagnie prend le nom de St. Francis Water and Power Company.

Avec l'appui financier de Shawinigan Water and Power Co., St. Francis Water and Power Co. étend en peu d'années son réseau dans la plupart des villes et villages de la région qui n'ont pas d'électricité. Elle achète également les réseaux de St-Évariste, de la Compagnie d'Énergie Électrique de St-Côme, de Morin et Mathieu à St-Prosper, d'Édouard Groleau à St-Zacharie.

L'acquéreur vient alors poser des compteurs aux maisons des usagers. Ainsi, au début de 1927, un compteur est installé chez M. Alphonse Provost.

La plupart des familles ne paient que le tarif mensuel minimum de 1,00 \$ vu le nombre restreint d'appareils électriques.

Dans les rangs, au cours des années, quelques familles se munissent d'un « windcharger » pour s'éclairer.

L'électrification rurale au Québec se fait entre 1944 et 1959 sous le gouvernement de Duplessis.

À St-Zacharie, la grande majorité des femmes des rangs se souviennent de l'année et souvent même de la date exacte de l'arrivée de l'électricité : « C'est l'année où... est né(e), c'est en 19... J'étais assez contente ! »

Voici les années d'entrée de ce service dans les rangs : 1946 : rang 5 ; 1948 : rangs 4, 7 et rang de travers ; 1950 : rang 3 est et rang de la St-Jean ; 1951 : rangs 2, 3 ouest et rang 6.

Shawinigan Water and Power est nationalisée en 1963 et devient alors partie intégrante d'Hydro-Québec.

Sources : HOQUE, Clarence, BOLDUC, André et LAROUCHE, Daniel. *Québec un siècle d'électricité*. Éd. Libre Expression. 1979. Montréal.

À partir de 1966, Shawinigan Water and Power n'apparaîtra plus sur les factures d'électricité.

FORGERONS ET MARÉCHAUX-FERRANTS

Durant la première moitié du 20^e siècle, les forgerons et maréchaux-ferrants qui œuvrent à St-Zacharie ont fort à faire. Par la suite, les besoins des citoyens changeront et diminueront quelque peu, mais la présence de ces artisans n'en sera pas moins indispensable.

De 1896 à 1926, M. Georges Racine, maître de forge et maréchal-ferrant, tient boutique à l'endroit où demeure présentement M. Lionel Gagné. Puis, M. Joseph St-Hilaire le remplace pour quelques années seulement.

M. Arthur Drolet quant à lui, tient boutique dans l'édifice occupé aujourd'hui par le magasin Parent & Roy.

Presque en face, une autre boutique est construite au début des années 1900 par M. Stanislas (Tanis) Roy qui y travaille jusqu'en 1923. Elle devient alors la propriété de M. Linière Carette jusqu'au début des années 60.

En arrière de la maison de Mme Alphonse Arsenault, M. Adélar Chabot a également une boutique de forge et il y ferre les chevaux. En 1931, il déménage (auj. chez M. Gérard Chabot) et il continuera à exercer ces deux métiers pendant quelques années.

Au début des années 1920, M. Emmanuel Allaire a une boutique qu'il vend à M. Odilon Goupil en 1934. Quelques années plus tard, M. Allaire se construit une autre boutique tout près et il se limite alors à la confection de trucks à bandage et de crochets à pulpe jusqu'en 1960 environ.

M. Patrick Chabot dirige pendant plusieurs années une fonderie où il s'occupe de la fonte et du coulage d'objets divers tels que chaudrons, portes de poêle, enclumes, perceuses, poulies, « shafts » de moulin... Il effectue également des réparations selon les besoins des clients.

À l'intérieur d'une boutique de forgeron, un feu est nourri au charbon et activé par un soufflet fonctionnant à l'aide d'une manivelle (auj. un moteur électrique). Le forgeron, après y avoir fait rougir le fer pour le rendre plus malléable, lui donne la forme ou la courbe désirée en le martelant sur l'enclume. Il le trempe ensuite dans l'eau pour le durcir, mais pas trop longtemps car le fer devient alors trop sec et casse facilement.

Il y a aussi tout un assortiment de pièces en fer rangées selon leur catégorie et un stock de bois franc de même qu'un peu de bois mou. On y voit également les outils et appareils que le forgeron utilise.

Mentionnons entre autres un tour à bois, des patrons pour les pièces en bois, des clés, une filière, un « coupe-fer », des cisailles, un moule à jante de roue (ces jantes sont en chêne) en plus du marteau et de l'enclume mentionnés plus haut.

Bien qu'il y ait deux ou trois boutiques à la fois dans la paroisse, l'ouvrage ne manque pas.

On prépare à l'avance baculs, cannedogues, crochets à pulpe, carcans à vache, fers classés par numéros, attelles...

Les cultivateurs et les bûcherons peuvent faire réparer en tout temps leurs instruments et leurs voitures brisés ou usés.

On fabrique aussi sur demande des sleighs bleues et des wagons sleighs. En plus de répondre aux demandes des particuliers, on reçoit des commandes venant de compagnies ou de marchands. M. Goupil



M. Goupil forge ce fer pour l'hiver. Une pince est soudée à l'avant du fer et les deux bouts sont recourbés.



Le cheval est bien maintenu dans un travail. La patte arrière est soulevée à l'aide d'une poulie que M. Goupil immobilise pour maintenir le pied en place.

raconte qu'en 1938, sa boutique fonctionne jour et nuit pour remplir des contrats. Quatre employés y travaillent; deux le jour et deux la nuit.

Tout au long de l'année, mais surtout pendant la période de halage du bois avec les chevaux, le forgeron est aussi maréchal-ferrant. Durant l'hiver, les chevaux des charretiers, des postillons et de l'éboueur sont ferrés à glace. Le maréchal-ferrant voit à changer les fers ou à en affiler les pinces selon le besoin.

À cette époque, la façon de ferrer un cheval comporte des difficultés et un danger certain. Le maréchal-ferrant tient le pied avant du cheval entre ses deux genoux et il placera le pied arrière sur son genou. Si le cheval se cabre trop, on lui enroule un câble (qu'on appelle « mouchette ») autour de la lèvre supérieure pour le distraire. Aujourd'hui, le cheval est maintenu dans un travail, ce qui facilite grandement le ferrage.

Ferrer un cheval exige beaucoup de temps et de soins. Il faut préparer le sabot en enlevant la corne morte et le limer à l'aide d'une râpe. Ensuite, il faut forger le fer convenant au pied du cheval et en tenant compte de la saison car en hiver le fer doit être muni de crampons. Après avoir placé le fer sous le pied du cheval, on enfonce les huit clous avec soin pour ne pas le blesser.

Le dernier à exercer le métier de maréchal-ferrant (en plus de son travail général de forge) à St-Zacharie, M. Odilon Goupil, a vendu sa boutique il y a quelques mois. « Il faut aimer ça, dit-il, pour vendre à 84 ans. »

Aujourd'hui, pour un travail de forge, la population peut s'adresser à M. Dominique Lacasse qui tient boutique depuis 1947. Avec ses cinq employés, il travaille à la confection de crochets à pulpe pour des compagnies et des marchands en gros en plus d'effectuer de la soudure et de la réparation générale.

CORDONNIERS

Les femmes sont les premières à exercer le métier de cordonnier à St-Zacharie.

Les peaux d'animaux choisies sont envoyées à une tannerie de la Beauce. Si on le veut, elles y sont teintées en noir ou en rouge brun (marron).

Les morceaux nécessaires à la confection d'une chaussure sont taillés suivant des patrons. Ensuite, ils sont trempés dans l'eau pour que le cuir se travaille mieux. Puis les femmes utilisent une forme en bois pour assembler les morceaux du pied. L'automne, les chaussures

ont vite besoin d'une autre semelle ; celle-ci s'use rapidement sur le sol gelé.

Elles fabriquent également avec ce cuir des sacs d'écolier. La peau de veau ou de mouton sert à faire des mitaines. Quant aux chaussures, le pied est en peau de vache et le haut en peau de veau.

Pendant plusieurs années, MM. Pit Drolet et Louis Boilard pratiquent la cordonnerie dans notre paroisse en plus de réparer, vendre et fabriquer divers objets en cuir.

Depuis 1969, M. et Mme Georges Rancourt exercent le métier de cordonnier à leur domicile.

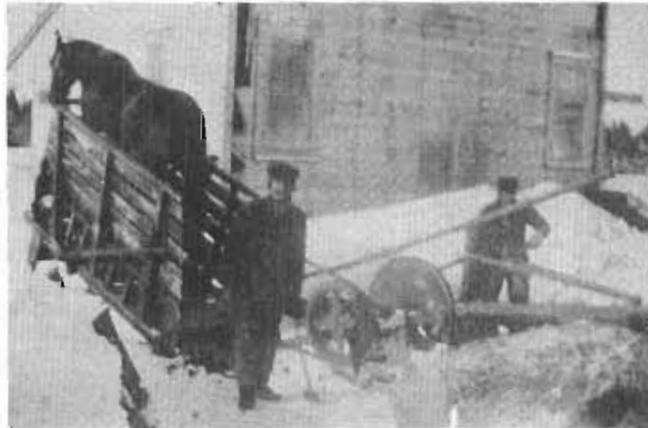
LES MOULINS À SCIE

Les moulins d'autrefois étaient toujours situés près d'une rivière. On utilisait l'eau pour actionner le moulin par une roue à aubes ou encore par une machine à vapeur. Le cours d'eau servait ensuite à emporter les déchets.

Voici les principaux moulins à scie de notre paroisse depuis les débuts jusqu'à nos jours.

M. Honoré Larivière père est l'un des premiers à construire un moulin à scie sur le territoire actuel de St-Zacharie. Il le situe alors près de la rivière qui coule sur le terrain appartenant aujourd'hui à MM. Ange-Aimé et Marc-Yvan Larivière. Ce moulin est d'abord mû par une roue hydraulique, puis par une turbine hydraulique qui est remplacée à son tour par un moteur à essence. Aujourd'hui, Larivière & Frère continuent le métier de leur père et de leur grand-père en dirigeant un moulin fonctionnant à l'électricité près de leurs domiciles.

Au village, il y a le moulin à vapeur de M. Thomas Gagné situé à l'emplacement actuel de l'atelier de couture. Par la suite, ce moulin



Pour couper le bois de chauffage, la scie (appelée zigonneau) est actionnée par un cheval (horse power). M. François Larivière et son père M. Honoré Larivière père.



Moulin à scie de M. Adélarde Chabot.

appartiendra pendant plusieurs années à MM. Charles Chabot et Joseph Allaire.

Le moulin à scie de M. Alphonse Provost se situe, quant à lui, au rang 6, en face de la piscine. Il est mû à l'aide de la vapeur. Plus tard, M. Provost le vendra à M. Pierre Gagné.

Un autre moulin à vapeur, celui-ci propriété de M. Grégoire Racine, fonctionne au rang 6 plus près du village cette fois, c'est-à-dire à la petite rivière.

MM. Honoré Fleury et Joseph Allaire avaient bâti un moulin à scie au rang 5 un peu avant 1920. Il est vendu ensuite à M. Eugène Allen qui le revendra à M. Victor Brochu et son père. Ce moulin était bâti sur le terrain où sont situées aujourd'hui les maisons de MM. Adolphe Guay et Laurent Giroux.

Un moulin à eau, propriété de M. Jules Lamontagne, se trouve au coin du rang 3, lieu de résidence actuel de M. Benoit Gagné. Il devient ensuite la propriété de M. Pierre Gagné.

Tout près de là, à côté de la rivière Metgermette nord (lieu de résidence actuel de M. Paul-Eugène Grenier) fonctionne un moulin à vapeur construit par MM. Dubois et Lambert. Plus tard, M. Charles Rodrigue et ses fils en seront les propriétaires.

Toujours sur la rivière Metgermette nord au rang 3 ouest, M. Joseph Fortier possède un moulin mû par une roue hydraulique.

Par la suite, M. Onézime Guay s'en portera acquéreur. Aujourd'hui, ce terrain est la propriété de M. Victor Chabot.

Au rang 3 ouest, M. Adrien Duquet possède un moulin fonctionnant au moteur à essence depuis quinze ans.

Près de la rivière St-Jean, M. Jean Larivière a également un moulin à scie qui sera incendié.

M. Adonia Parent possède un moulin à scie construit à l'endroit où demeurent aujourd'hui MM. Laurent Guay et Antoine Lebreux. Signalons que pour la construction de l'église actuelle, M. Parent a scié du bois coupé sur le terrain de la fabrique.

Non loin de là, M. Adélarde Chabot possède un moulin à scie mû par un moteur à essence.

Au village, le moulin à scie de M. Irénée Grondin, en opération depuis 1966, est toujours en activité. Deux autres moulins à scie fonctionnent présentement, soient ceux appartenant à M. Adrien Duquet et Larivière et Frère.

ÉVOLUTION DES VOIES DE COMMUNICATION

Chemin des Français

« Le chemin des Français » surnommé ainsi par les colons est le premier « sentier » tracé permettant de se rendre jusqu'au lac Abénakis. C'est la Compagnie Franco-Canadienne qui en a fait abattre les arbres. Ce chemin part du rang St-Antoine, dans la paroisse de St-Georges, traverse le canton Watford (St-Prosper) et se rend jusqu'à la tête du lac. Mesurant 9 milles de longueur et passant en pleine forêt, ce sentier est jonché de branches cassées, d'arbres tombés et déracinés. Cette route rudimentaire est difficilement carrossable.

Chemins d'été

Les rangs s'allongent au fur et à mesure qu'un nouveau colon s'établit. C'est lui qui coupe les arbres et arrache les souches sur la largeur de son lot pour continuer la route. Bien sûr, au printemps et après de fortes pluies, de profonds trous d'eau se forment et le chemin se remplit de vase.

Vers les années 1920-1930, on refait le fond des routes et on les pave. On dépose des roches dans les trous de vase et dans les creux et on y place des troncs d'arbres les uns à côté des autres afin de rendre le chemin plus praticable.



Au début, le bœuf est utilisé aussi fréquemment que le cheval pour accomplir de nombreuses tâches.

Les années 30 amènent encore plus de progrès, en effet, grâce à l'aide financière du gouvernement, on recouvre les routes de gravier. Petit à petit, chaque rang s'améliore rendant les déplacements plus faciles.



Devant la maison de Joseph Allaire, on part en voyage sur des routes cahoteuses.

Les rues du village suivent la même évolution que celle des rangs et en 1947 on revêt d'asphalte les deux rues principales sur une longueur d'environ $\frac{1}{4}$ de mille.

Le premier revêtement d'asphalte dans les rues principales du village en 1947.



Les trottoirs

Les premiers trottoirs sont faits de planches de bois placées en longueur juste en face des magasins au centre du village.

Plus tard, on fabrique des trottoirs en bois ; ils sont étroits, mais plus hauts que les planches. Là encore, ils sont peu nombreux et tous situés du même côté du chemin. Ils ont été bâtis aux environs de 1910.



Les trottoirs de bois longent les rues.

Ce n'est que vers les années 1930 que les premiers trottoirs de ciment apparaissent. Ils sont plus larges et plus durables. Aujourd'hui, la plupart des rues de notre village en sont jalonnées.

Chemins d'hiver 1881-1910 (environ)

L'hiver, on voyage surtout à pied ou en raquettes en tirant un traîneau pour apporter les provisions achetées au village. Rares sont ceux qui possèdent des animaux pouvant les transporter. On voyage surtout à travers la forêt.

1910 à 1935 (environ)

Chaque colon entretient son « bout de chemin » face à sa terre, avec une gratte tirée par une paire de bœufs ou de chevaux. Pour indiquer la route à suivre, de petits sapins coupés et plantés sur les bancs de neige servent de balises.

1935 à 1950 (environ)

Durant ces années, c'est à l'aide d'un lourd rouleau attelé à des chevaux qu'on durcit la neige accumulée sur les routes. Chaque rang possède son rouleau et celui qui s'occupe de ce travail reçoit environ 100,00 \$ par année.



Ce rouleau à neige est conduit par Honoré Lachance.

Avril 1947

Au printemps, on prend un bulldozer pour enlever la neige des principales rues du village.

1948-1949

M. Léopold Dumas, de St-Côme, entretient la route de St-Côme jusqu'aux Douanes, au rang 2, en passant par le village. Les propriétaires de taxi ainsi que les marchands lui aident à défrayer les coûts en lui donnant 15,00 \$ chacun.

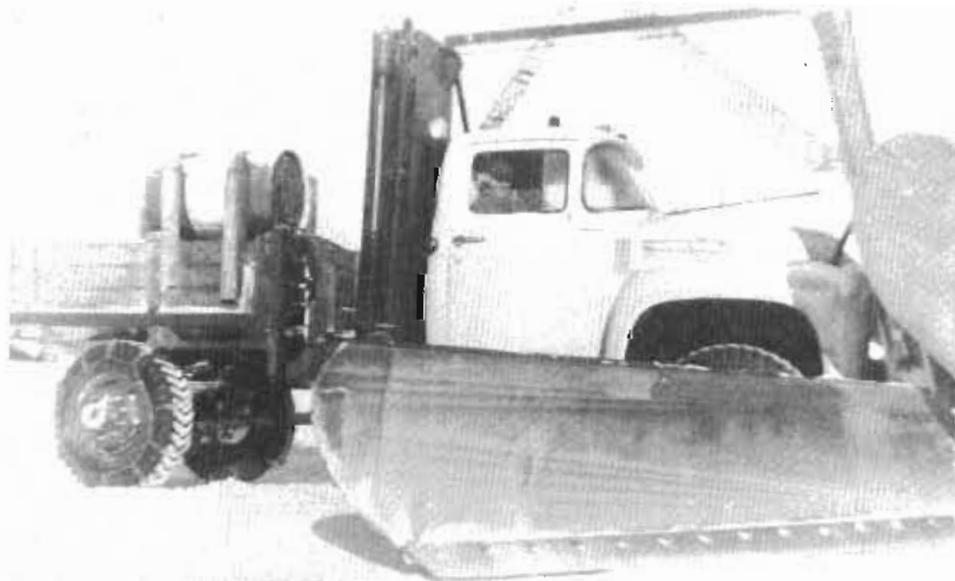
1950-1952

M. Dumas est engagé par la municipalité pour déblayer la route de St-Côme à St-Zacharie et certaines rues du village.



Après une grosse tempête de neige de 1955, les routes sont très étroites. Marilyne Larivière, rang 7.

Équipement d'entretien des chemins d'hiver en 1960.



Et par la suite, d'autres entrepreneurs se sont succédé d'année en année. Les voici: 1952-1954: Léopold Jacques et Joseph Bisson (village et paroisse); 1954-1955: Léopold Jacques (village et paroisse); 1955-1956: Émile Boutin (village et paroisse); 1956-1960: Joseph Bisson (village et paroisse); 1960-1962: Émile Boutin (paroisse); 1962-1966: Joseph Bisson (paroisse); 1961-1967: Antoine Larivière (village); 1966-1970: Charles Breton (village et paroisse); 1970-1972: Mme Noëlla Breton (village et paroisse); 1972-1975: Hypolite Landry (village et paroisse); 1975-...: Nestor Larivière (village et paroisse).



Machinerie appartenant à Émile Boutin.

Aujourd'hui des camions puissants et bien équipés déblaient les routes enneigées.





Équipement appartenant à Nestor Larivière.

« Toi, le responsable du déblaiement de ces routes enneigées...
 Devant toi, je lève mon chapeau...
 Daigne accepter cet hommage et Continue...
 Car privé de ce métier... comment pourrions-nous circuler
 Au lendemain pour... connaître l'amitié... aimer ses frères...
 Servir la société... aider les miséreux... vaincre l'obstacle...
 Et nous épanouir pleinement!...
 C'est ma reconnaissance!... »

(Sim)

ÉVOLUTION DES MOYENS DE TRANSPORT

Autobus

Le 6 octobre 1933, au prône, M. le curé annonce la possibilité pour la population de voyager, sur demande, en autobus jusqu'à Québec. En effet, depuis 1932, M. Adélar Audet dessert plusieurs paroisses du comté de Beauce-Dorchester.

Aujourd'hui, un service d'autobus bien équipé est offert quotidiennement aux voyageurs de St-Zacharie. Quel progrès!

Le premier transport d'autobus organisé de St-Zacharie à Lévis. Chauffeur : Antoine Gagné.



« Snowmobile »

Le premier « snowmobile » à St-Zacharie semble être celui de M. Alphonse Boilard. Il a fabriqué lui-même cet engin vers les années 1943 ou 1944.

Plus tard, quelques autres propriétaires de voitures sur neige favorisent le déplacement sur nos routes enneigées.



Proxède Drolet et son « snowmobile » accompagné de Joseph Morin, de Rolland Poulin et de Roger Carette.



Autrefois on utilisait le « snowmobile » par nécessité; de nos jours, la motoneige devient un sport agréable. M. Arthur Lebreux, 92 ans.

Taxi

M. Thomas Lavallée est le premier à posséder une auto pour « faire du taxi ». Il arrive vers 1915 avec une Ford à manivelle. Son fils adoptif, Napoléon Lamontagne, vers 1917-1918, ouvre le premier garage situé sur la rue principale, face à l'église.

Depuis, les propriétaires de taxi rendent de nombreux services aux gens n'ayant pas la possibilité de se déplacer autrement.



Une de nos premières automobiles.

Camion



Le transport débute.



Premier camion « Fédéral » pour transporter les marchandises lourdes. Ce camion de 1920 appartient à Édouard Groleau. Vitesse : 10 milles à l'heure. Pneus en caoutchouc plein. Joseph Champagne est le chauffeur attitré à ce camion.



Camions des années 1948 appartenant à François Lebel.



Voici la capacité de charge des camions des années 1950. Julien Allen, propriétaire ; Henri Quirion, conducteur.

Le progrès continue. Cette lourde charge de bois est transportée au moulin par Guy Larivière.

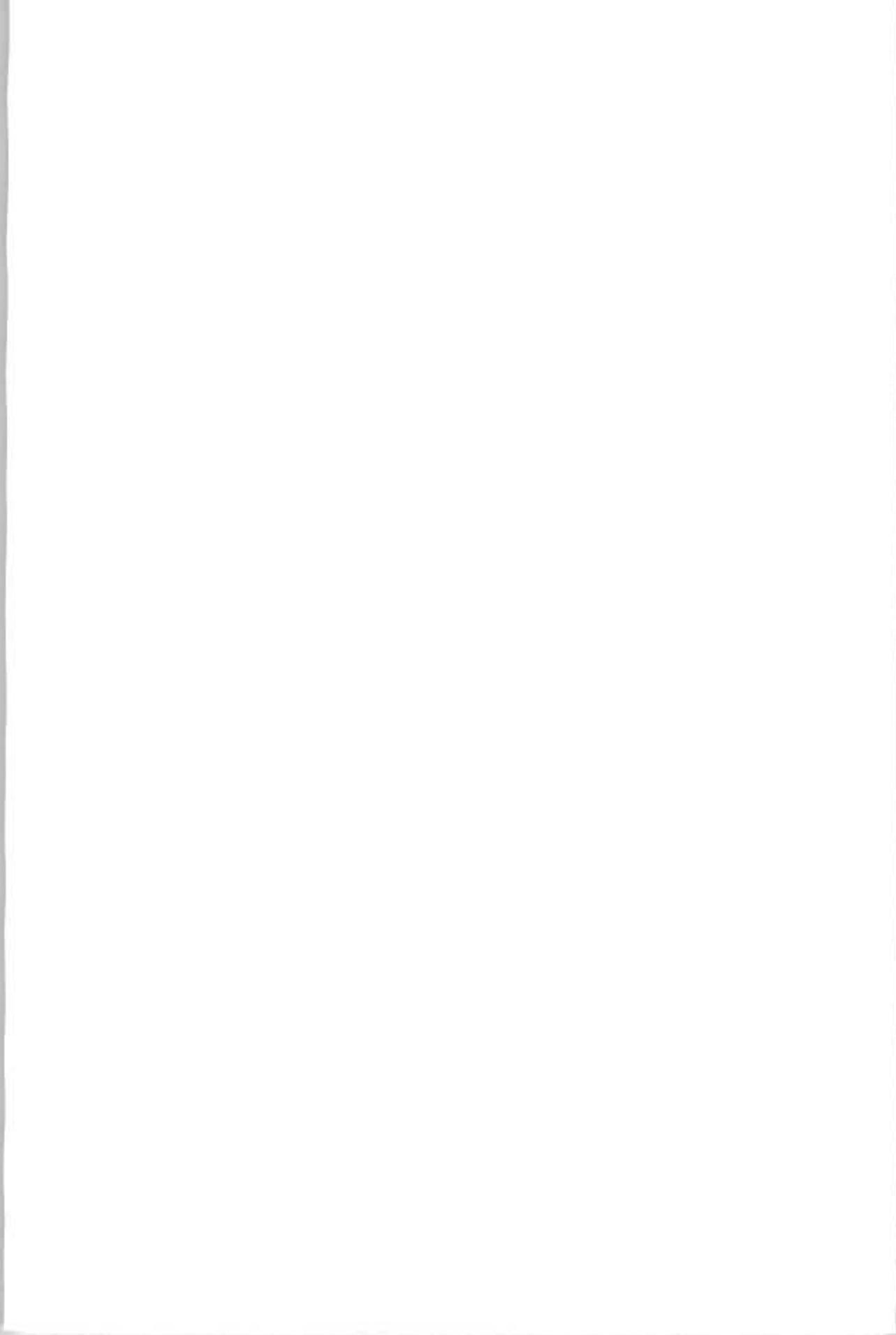




On ne charge plus à l'aide de crochets mais de chargeuses mécanisées et puissantes. Propriété de Antoine Larivière.



Le puissant camion de 1981. Propriétaire Gaétan Larivière.



HUITIÈME CHAPITRE

LES MOUVEMENTS SOCIAUX

À St-Zacharie comme ailleurs, plusieurs personnes ont fait partie et font encore partie de groupements d'action catholique. Certains mouvements sont morts, quelques-uns ont une santé plus faible, d'autres sont en parfaite santé.

Dans le passé, existaient les mouvements suivants : la Ligue du Sacré-Cœur, les Enfants de Marie, les Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, la Chambre de Commerce, les Jeunesses Musicales... Ces deux derniers avaient surtout un caractère économique, social et culturel.

Voici les associations encore vivantes chez nous, certaines à caractère religieux, d'autres à l'allure plus sociale.

LE MOUVEMENT DES FEMMES CHRÉTIENNES

On ne peut parler du mouvement des Femmes Chrétiennes sans parler de la Congrégation des Dames de Ste-Anne, car les Congréganistes sont à l'origine du mouvement d'aujourd'hui.

La Congrégation des Dames de Ste-Anne existe dans la province de Québec depuis 1855. Dans la paroisse, la fondation de ce mouvement apostolique remonte à 1918 à l'époque du curé Hébert. C'est M. Hébert qui, le 5 juillet 1918, fonde cette Congrégation dont la devise est « SERVIR L'ÉGLISE, LA FAMILLE ET LA PAROISSE. »

D'après les registres des années 1940, on constate que presque toutes les dames de la paroisse font partie de ce groupement religieux.



Dans l'ancienne église, statue de Ste-Anne donnée par les Congréganistes. Mme Édouard Groleau prit l'initiative de ramasser par des bingos, les 300,000 \$ qu'elle coûtait.

Une conseillère est nommée dans chaque rang et quatre conseillères se partagent le village. Les assemblées se tiennent après la grand-messe dominicale.

Activités

Lors de l'entrée dans la nouvelle église, les Congréganistes organisent un grand tirage suivi d'un bingo qui se termine en avril 1957. Le tout rapporte un montant net de plus de 3,000 \$ qui servira au renouvellement des vêtements liturgiques. Plusieurs dames ont alors travaillé à la confection de vêtements liturgiques: nappes d'autel, surplis, aubes... Dans les registres, nous trouvons le détail de tous ces vêtements.

L'une des activités des Dames de Ste-Anne est l'Ouvroir qui a débuté en février 1966. Mme Lucien Gosselin met alors à la disposition du mouvement un local de sa maison pour ranger les vêtements neufs

et usagés que les gens veulent donner. Ce linge est ensuite distribué aux gens dans le besoin. Depuis 1967, l'Ouvroir se tient au sous-bassement de l'église.

On peut admirer le dévouement des Dames de Ste-Anne lors de visites aux malades, aux vieillards et partout où de l'aide est nécessaire.

Changements

En mai 1966, une première réunion conjointe réunit les Dames de Ste-Anne et les Ligueurs du Sacré-Cœur. En octobre 1966, suite à un congrès tenu à Québec, la Congrégation des Dames de Ste-Anne change de nom pour devenir « Mouvement des Femmes Chrétiennes » et les Ligueurs changent également leur appellation pour devenir les « Chrétiens d'Aujourd'hui ». Ces deux associations ont comme mot d'ordre « Parents soyons là ». Par la suite, plusieurs séances d'études sont tenues traitant des problèmes familiaux.

Mouvement actuel

Le Mouvement des Femmes Chrétiennes est un organisme encore vivant. Deux cent cinquante-trois dames en font partie. En 1964, le nombre de membres était de 306. Mme Antoine Lebreux est la présidente actuelle. En plus d'assister aux réunions, les dames organisent des pèlerinages et s'occupent de l'Ouvroir en réparant le linge usagé ou en confectionnant du linge neuf qu'elles mettent à la disposition des familles moins favorisées financièrement. Elles font des visites aux malades, aux vieillards. Elles sont présentes, comme les femmes des autres associations, lorsqu'il s'agit de préparer des buffets lors de funérailles. Ces goûters s'organisent dans la cuisine aménagée au sous-sol de l'église.

Femmes Chrétiennes, continuez vos activités. Il y a tant à faire pour soulager les personnes éprouvées.

LE CERCLE DES FERMIÈRES

Fondation

Ce mouvement fondé par Alphonse Désilet et Anne-Marie Vaillancourt existe au Québec depuis 1915. Dans la paroisse, cette association fut fondée en 1943, grâce aux démarches entreprises par M. l'abbé Goulet, curé du temps et par l'agronome Desbiens. En décembre 1943, l'assemblée de fondation du cercle se tient sous la



présidence du curé Goulet qui en deviendra l'aumônier. L'agronome Desbiens agit comme président d'élection. Mme Ernest Drolet est nommée à la présidence du cercle. Les 36 dames présentes lors de cette première réunion se disent favorisées d'avoir un aumônier qui s'intéresse à la culture et à tout ce qui concerne le fonctionnement d'un bon foyer chrétien. Elles savent que M. Goulet donnera son appui, ses conseils et son encouragement pour faire connaître la devise du cercle « POUR LA TERRE ET LE FOYER D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN ».



Groupe de Fermières de 1946.

Buts du cercle

Le but de cette association est de réunir les dames et les jeunes filles de la paroisse afin de leur permettre de mieux se connaître, d'échanger des connaissances et parfois de se recréer, car les activités des Fermières ne se limitent pas seulement à l'artisanat.

Avantages

Les femmes, faisant partie de ce groupement, sont favorisées par le grand nombre de cours dispensés au niveau provincial. Ces cours permettent aux dames de différents milieux de s'impliquer dans les organisations paroissiales, d'acquérir des connaissances dans différents domaines en plus de se perfectionner en artisanat et en art culinaire.

Elles peuvent participer aux expositions paroissiales et même provinciales si leurs œuvres ont été primées lors des exhibits inter-cercles.

Une revue bimestrielle les renseigne sur différents sujets comme : l'éducation des enfants, l'actualité, les travaux domestiques, l'horticulture, les mouvements de libération féminins, l'artisanat, l'art culinaire. Cette revue donne des conseils dans différents domaines et beaucoup de petits trucs fort utiles dans la maison.

Le cercle actuel

Après 37 ans d'existence, le Cercle des Fermières de St-Zacharie continue ses activités. Cette association compte aujourd'hui 119 membres. Des réunions mensuelles les regroupent, c'est alors qu'elles participent à des conférences traitant des problèmes qui préoccupent la femme moderne. Durant l'année, elles organisent des voyages un peu partout dans la province et elles en font parfois bénéficier les non-membres. La présidente est Mme Auréa Gosselin.

Les Fermières jouissent maintenant d'un local au sous-sol de l'église grâce à la collaboration de la Fabrique et au dévouement de quelques dames. Dans ce local, dix métiers à tisser sont à la disposition des membres. Le ministère de l'Agriculture a versé 50 \$ par année pour l'achat des métiers. Sous les mains des habiles travailleuses au métier, apparaissent : couvre-lits, draperies, catalognes, tapis, linges de vaisselle, napperons...

Lors des expositions, nous pouvons admirer et apprécier les travaux de ces dames. Il nous fait donc plaisir de rendre hommage aux Fermières de St-Zacharie, celles d'autrefois et celles d'aujourd'hui.

LES FILLES D'ISABELLE

Les débuts

En 1959, quelques dames de St-Zacharie adhèrent à l'ordre des Filles d'Isabelle du Cercle Élisabeth Leseur de St-Georges.

Par la suite, d'autres candidates sont initiées et deviennent membres du Cercle Marie des Neiges de St-Prosper. D'année en année, le nombre de Filles d'Isabelle de St-Zacharie va en augmentant ; mais le cercle n'existe pas encore dans notre paroisse. On songe à l'organiser.



Fondation du cercle

Voyant le nombre croissant de dames ou de jeunes filles qui se déplacent à chaque mois pour assister à la réunion du Cercle de St-Prosper, Sœur Aldéa Drolet songe à fonder cette association dans notre paroisse. Elle fait donc les démarches nécessaires. Soixante-sept membres se détachent du Cercle Marie des Neiges et forment le premier noyau de ce groupement féminin paroissial. Le recrutement de nouveaux membres se fait dans la paroisse et dans les paroisses environnantes: Ste-Aurélie, St-Côme, St-Georges.

En 1967, le Cercle Mont-Carmel de St-Zacharie est fondé, grâce à l'ardent travail de nos Pionnières et au dévouement du Député de District Sœur Cécile Camiré.

Le 17 mai 1967, Sœur Yvonne C. Martin, Régente d'État préside à l'ouverture officielle du Cercle Mont-Carmel de St-Zacharie par l'installation des officières. Le nouveau cercle compte alors quatre-vingt-onze membres. Sœur Aldéa Drolet est nommée Régente Fondatrice. Pendant les 8 ans qu'elle occupe ce poste, elle fait connaître notre Cercle et ainsi le nombre d'initiées va toujours en augmentant.

Le cercle actuel

Les membres du Cercle Mont-Carmel atteignent maintenant le nombre de deux cent quatre-vingts. Sœur Laure-Annette Allen préside aux assemblées mensuelles à titre de Régente. Elle exerce cette fonction depuis le 1^{er} octobre 1975. Elle fait également partie du Cercle d'État de Québec à titre de Syndic d'État. Sœur Thérèse P. Larivière est la vice-présidente.

Buts du mouvement

Ce mouvement a pour but d'aider à la promotion des œuvres charitables et éducatives, ainsi qu'au développement des œuvres religieuses et sociales. Il vise également à permettre un meilleur épanouissement de ses membres en leur permettant de mieux se connaître, de vivre de belles amitiés, de travailler ensemble à faire rayonner la devise des Filles d'Isabelle: UNITÉ, AMITIÉ, CHARITÉ.

Les activités du cercle

Les activités sont nombreuses et variées dans les domaines: religieux, social et culturel. Les réunions mensuelles regroupent toujours un grand nombre de dames et de jeunes filles, heureuses de venir fraterniser. Dix-neuf officières et l'abbé Lucien Morin, aumônier,

forment le Conseil des Filles d'Isabelle. Toutes ces personnes rivalisent de dévouement pour travailler dans l'unité afin de vivre leur devise et de rendre heureuses toutes les personnes de ce cercle.

Filles d'Isabelle, continuez à répandre l'AMOUR et l'AMITIÉ autour de vous. Ainsi grandira le rayonnement du Cercle Mont-Carmel, tel est le vœu de notre Régente Sœur Laure-Annette Allen.

LE CORPS DE CADETS

En septembre 1965, sous l'initiative du lieutenant Laurent Guay, prend vie à St-Zacharie, le Corps de Cadets 2787. Ce groupement s'adresse aux adolescents de 12 à 18 ans dans le but de développer chez ces jeunes les qualités qui les aideront à devenir de meilleurs citoyens. Il a comme répondant la Commission Scolaire de St-Zacharie et est affilié au Régiment de Milice La Chaudière.

La première année, 65 garçons du cours secondaire s'inscrivent au Corps de Cadets, sous la direction du capitaine Laurent Guay, assisté de l'instructeur Denis Guay. On y enseigne l'exercice militaire et le tir à la carabine.

La deuxième année de son existence, le Corps compte 103 membres. L'enthousiasme est communicatif et des filles aspirent à devenir cadettes. Elles suivent l'entraînement militaire comme les garçons, mais des activités plus féminines leur sont offertes. Deux nouveaux instructeurs s'ajoutent au groupe, messieurs Dominique Faucher et Charles-Edouard Parent. On fait l'acquisition d'une fanfare : clairons, cymbales, lires, tambours, grosses caisses. On achète aussi les costumes d'été et d'hiver pour les membres de la Fanfare. Le lieutenant Faucher prend la direction musicale de ce groupe.

L'uniforme et les diverses activités semblent attirer adolescents et adolescentes. Le Corps de Cadets progresse en quantité et en qualité. Il est à noter que de 1965 à 1972, le calendrier scolaire alloue deux périodes par semaine à l'entraînement militaire et aux différentes activités.

Avec les années s'ajoutent de nouveaux instructeurs : Nelson Paré, Odina Larivière, Charles Gagné, Gilles Guay, Ghislaine Guay. Celle-ci s'occupe surtout d'administration.

En 1971, le Corps de Cadets atteint 145 membres masculins et féminins. On ajoute des activités sportives et la fanfare pratique des figures chorégraphiques.

Les cours offerts aux jeunes sont variés : cours sur la topographie, le secourisme, le fusil, le chasseur prudent, la survie en forêt, l'éducation physique, le bricolage...

Le cérémonial annuel attire plusieurs spectateurs. Cette démonstration publique a pour but de montrer le travail effectué par les cadets au cours de l'année et de faire une évaluation de l'efficacité du Corps; c'est pourquoi le cérémonial est accompagné d'une inspection faite par les officiers du Bureau des Cadets.

De corps scolaire qu'il était, le Corps de Cadets devient en 1972 corps ouvert, c'est-à-dire que ses activités ne se tiennent plus pendant les heures de classe à cause du déménagement du cours secondaire à St-Prosper. Conséquences de ce changement: changement de répondant, le cercle des Fermières remplace la Commission Scolaire de St-Zacharie et formation d'un comité de parents qui représente le comité répondant dans ses tâches d'appui à ce mouvement de jeunes.

Ce changement n'a rien enlevé à sa performance puisque depuis il s'est mérité des trophées provinciaux d'efficacité en exercice élémentaire, en tir à la carabine, en administration et quartier-maître.



À 3 reprises, les Cadets se sont mérité le trophée provincial d'efficacité générale.



Trophée remporté en 1977 par le Corps de Cadets pour son efficacité en tir à la carabine.

Son programme s'est aussi enrichi d'activités nouvelles et c'est ainsi qu'en 1974 un camp hivernal spécial offert aux plus jeunes vient s'ajouter au camp hivernal local que nous faisons avec les plus âgés. En 1978 s'ajoutent les jeux des cadets offrant la possibilité de rencontres entre les corps de cadets de la région et permettant du même coup aux cadets de mesurer leur adresse dans des compétitions de ballon-balai, de ballon-volant, de tir à la carabine, de ski de fond et de marche à la raquette. Ces compétitions sont offertes tant aux filles qu'aux garçons.

Durant l'été, les cadets les plus âgés ont la chance d'occuper un emploi rémunérateur. Pour les plus jeunes, différents cours sont offerts à Valcartier et dans les autres provinces telles l'Ontario, l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest. Se sont ajoutées depuis quelques années, des vacances outre-mer en Allemagne et en Angleterre. Le cadet Jacques Landry s'est vu décerner un cours spécial en Angleterre pour l'été 1981 en récompense pour sa performance au cours d'initiation à l'Arctique suivi dans le grand Nord québécois en juillet 1980.

En 1979/80, à l'occasion de son quinzième anniversaire les officiers du Corps de Cadets 2787 réunissent pour ce jubilé tous les ex-cadets commandants et tous les ex-instructeurs. Cette rencontre à laquelle tous ont répondu avec joie et enthousiasme fut une excellente occasion pour chacun de se remémorer des faits marquants de ces quinze belles années passées.

Cette année en 1981, le Corps de Cadets de St-Zacharie a remporté le trophée des jeux d'hiver. Ces compétitions sportives auxquelles participaient les huit corps de cadets de la région se tenaient à Lac-Mégantic.



Trophée gagné en 1981 par les Cadets et les Cadettes, aux jeux d'hiver à Lac Mégantic.

C'est avec beaucoup de fierté que nos cadets ont reçu ce trophée car aucun effort n'a été ménagé par chacune des équipes participantes : ballon-volant, ballon-balai, ski, raquettes et tir au fusil. Chacune des compétitions comptait une équipe de garçons et une équipe de filles excepté le tir où l'équipe était mixte.

Ce mouvement de jeunesse fut très actif et a grandement contribué à enrichir les loisirs des jeunes de St-Zacharie. Un bon nombre de jeunes de Ste-Aurélie se sont joints à ceux de St-Zacharie depuis 1972.

Il a contribué aussi à parfaire leur discipline personnelle et leur formation physique et morale tout en développant leurs qualités de chef.

Nos encouragements vont à ce mouvement et à son personnel. Espérons que se poursuivra encore longtemps cette œuvre chez-nous.

LES CHEVALIERS DE COLOMB

Le mouvement colombien de St-Zacharie date de 1967. M. Laurent Guay assisté de 47 frères chevaliers fondent le premier sous-conseil de Chevaliers de Colomb. Messieurs Laurent Guay, Marc-André Larivière et Léo Couture se succèdent à la présidence de ce groupement.

Voyant d'année en année augmenter le nombre d'adhérents, on songe à la fondation d'un conseil autonome. M. Léo Couture, encouragé par l'aumônier, le curé Morin et par les 100 membres en règle en 1972, travaille à l'organisation de ce conseil. La fondation officielle remonte au 10 juin 1972. La charte est remise par le juge Maurice Perron, Député d'État. Messieurs Léo Couture, Denis Guay, Gérard Faucher et David Champagne agissent successivement comme Grand Chevalier.

Quatre personnes de notre paroisse ont l'honneur d'être chevaliers du quatrième degré. Ce sont messieurs Léopold Drouin, Normand Parent, Alonzo Poulin et docteur Marcel Robitaille. Ces derniers font également partie du Conseil de St-Georges.

Les quatre grands principes de l'ordre: CHARITÉ, UNITÉ, FRATERNITÉ, PATRIOTISME s'appliquent dans différentes activités. On peut dire que les Chevaliers travaillent au service de la communauté paroissiale. Ils sont à l'écoute des besoins de la population au point de vue monétaire et au point de vue organisation. Leur but est d'apporter du secours à ceux qui souffrent et qui sont dans le besoin. Leurs dons s'étendent même aux enfants. Songeons à la fête de Noël qui regroupe à tous les ans presque tous les enfants de la paroisse. Quelle joie pour les petits de recevoir des mains du Père Noël un joli petit présent (payé par les chevaliers).

Bravo à tous les frères chevaliers.

LE CLUB DE L'ÂGE D'OR

Avant la formation de ce club dans la paroisse, la coutume est, chez les Femmes Chrétiennes, d'organiser des banquets et des soirées récréatives pour les personnes plus âgées. De ces rencontres, est venue l'idée de fonder une telle association chez nous.

Une assemblée de paroissiens intéressés à la fondation d'un Club de l'Âge d'Or se tient le 22 août 1972, sous la présidence de M. Jean-Guy Lessard du Service Social de Ste-Germaine, responsable du Secteur des Personnes Âgées. Parmi les 47 personnes présentes, dix sont nommées membres du Conseil d'Administration.

La première réunion du Conseil a lieu en septembre 1972 au sous-sol de l'église en présence de l'abbé Morin, aumônier qui écrit le premier procès-verbal dans les registres. Le président est alors M. Louis Bouchard et la secrétaire est Mme Bouchard.

Les buts de ce groupement sont les suivants : organiser, développer et améliorer les loisirs pour personnes âgées ; promouvoir tout genre d'activités en ce sens : voyages, réunions sociales et récréatives ; organiser des réceptions pour les membres, leurs parents et amis.

Le Club de l'Âge d'Or de St-Zacharie est affilié à la (F.A.D.O.Q.) Fédération de l'Âge d'Or du Québec et les membres bénéficient de certains avantages comme des réductions sur les voyages par train, par avion ou par autobus. Certains magasins accordent des escomptes aux membres de ce Club.

Grâce à la cotisation des membres et à quelques subventions gouvernementales, ce club a pu organiser son propre local au sous-sol de l'église. Cette association consacre son énergie à l'organisation de soirées, parties de cartes, parties de sucre, voyages, pique-niques, visites mortuaires, visites aux malades. Plusieurs membres ont travaillé à la construction et à l'organisation de leur cabane à sucre.

Actuellement, 315 hommes et femmes du troisième âge font partie de ce mouvement. La présidente est Mme Alexandre Morin et la secrétaire Mlle Yolande Fortin. Les réunions mensuelles se tiennent au sous-sol de l'église. À ces rencontres, des conférenciers sont parfois invités à traiter de sujets intéressant les gens de l'Âge d'Or. Les membres ont la possibilité de se réunir une fois par semaine dans le but de se recréer, et de discuter.

Tout le monde a besoin de loisirs, les jeunes comme les plus âgés. Que ceux-ci vieillissent joyeusement.

LE CLUB OPTIMISTE

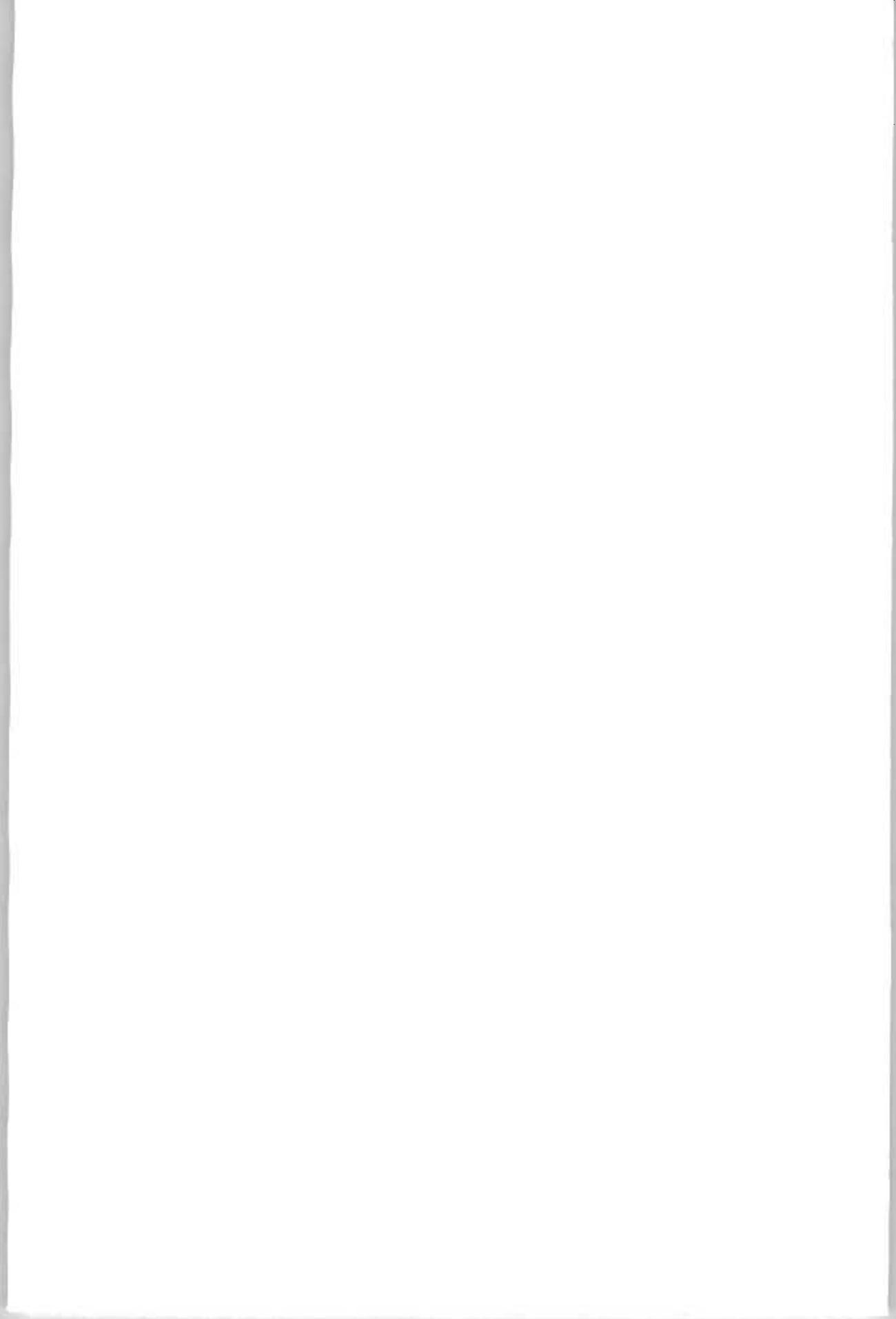
Le benjamin des organismes paroissiaux vient tout juste de naître : le Club Optimiste. Son but est d'organiser des activités pour les jeunes.

En décembre 1980, M. Bruno Reny, président du club de St-Prosper entreprend des démarches auprès des gens de St-Zacharie et leur explique en quelques réunions le pourquoi d'un tel club social.

Une trentaine de personnes de la paroisse se montrent en faveur de l'organisation de cette association.

Le 22 février 1981 marque la fondation du Club Optimiste de St-Zacharie. M. Robert Dowling, officier international de New York, intronise le nouveau club par l'installation des officiers et la remise des boutons aux premiers membres. M. Marc-Yvan Larivière devient le président. Deux vice-présidents, Alain Paradis et Armand Tremblay sont aussi nommés. Des comités se forment pour se partager le travail d'organisation des activités avec les autres clubs.

Les jeunes de St-Zacharie ont besoin d'activités pour dépenser leur surplus d'énergie. Espérons que cette nouvelle association leur sera bénéfique.



NEUVIÈME CHAPITRE

LES MOUVEMENTS COOPÉRATIFS

Grâce à leur esprit coopératif, les citoyens de St-Zacharie ont formé de belles associations.

Les sociétaires, vivant dans des conditions économiques plutôt difficiles, réalisent qu'il serait avantageux, pour répondre aux besoins du temps, de s'organiser des mouvements coopératifs bien structurés.

Les mouvements coopératifs de St-Zacharie ont une histoire.

Plusieurs parmi les coopératives formées vers les années 1940-1950 survivent encore. Ce sont : la Caisse Populaire, le Syndicat Coopératif Le Protecteur, la Mutuelle-Feu, la Mutuelle-Vie, le Syndicat Coopératif Antenne T.V.

HISTORIQUE DE LA CAISSE POPULAIRE

L'histoire de la Caisse Populaire Saint-Zacharie est intimement liée à la vie économique et sociale de notre collectivité, puisque dès le début du siècle, alors même que l'on procédait à la fondation des premières caisses dans la région de Lévis, la nôtre prenait racines chez-nous.

Nos gens ressentirent très tôt la nécessité d'une institution financière propre à leurs besoins et à leur mesure, aussi après consultations entre eux et auprès des rares personnes ressources à l'époque tel que Alphonse Desjardins fondateur de cette entreprise connu aujourd'hui

sous l'appellation de Mouvement Desjardins, fierté de tous les Québécois, St-Zacharie se dotait dès 1910 d'un tel outil économique.

Nous reproduisons ci-dessous l'authentique acte de fondation, laissant à l'imagination du lecteur les détails physiques d'un tel événement chez nous.

« Assemblée de Fondation de la Caisse Populaire Saint-Zacharie, résolutions votées par l'assemblée générale des sociétaires regroupés en après-midi dans l'église Saint-Zacharie, ce dimanche 19 juin 1910.

Proposé par le Rév. F.X.A. Dulac Ptre Curé, appuyé par M. Elzéar Drolet, et résolu que les statuts qui viennent d'être lus soient adoptés.

Proposé par Honoré Guay, appuyé par Cyrille Jacques, et résolu que les messieurs dont les noms suivent soient nommés membres du Conseil d'administration, de la Commission de Crédit et de la Commission de Surveillance.

Conseil d'administration: Rév. F.X.A. Dulac Ptre Curé, messieurs Edmond Lapointe, Charles Rodrigue, David Allen, Honoré Larivière père, Arthur Gagné, Damasse Larivière, Louis Tardif, Georges Gosselin.

Commission de Crédit: Messieurs Elzéar Drolet, Amédée Gagné, J.B. Lachance, Honoré Larivière (père), J.G. Samson.

Commission de Surveillance: Messieurs Charles Chabot, François Larivière fils d'Honoré, Rév. A. A. Roberge Ptre Vicaire.

Signé: F.X.A. DULAC, ptre, prés. gérant
David ALLEN, sec. trés.

Les livres des procès-verbaux sont avares d'informations sur le fonctionnement et les activités internes de ces pionniers. Les rencontres officielles ne connaissent point la régularité et la rigidité auxquelles nous a habitués notre ère moderne.

Dès 1911, l'on doit corriger la structure du Conseil, aussi les postes de gérant et de président ne peuvent être cumulés par un même sociétaire, et M. Honoré Larivière père devient président alors que M. F.X. Cayer est nommé gérant.

Les assemblées connaissent un rythme de une à deux par année et sont tenues au presbytère de St-Zacharie. Fait à noter, la fonction de gérant est rémunérée à raison de 1% du chiffre d'affaire. 1917 connaît son premier changement de gérant, David Allen secrétaire depuis la fondation devient gérant, alors que le poste de secrétaire est occupé par M. Elzéar Drolet, de ce fait la Caisse déménage chez David Allen (aujourd'hui résidence de Cyrille Turgeon).

L'assemblée du 30 juin 1920 nous dévoile quelques chiffres, dont un montant de 50,628 \$ représentant l'ensemble des épargnes des membres. Pour aider à comprendre le contexte dans lequel évoluent ces pionniers, rappelons qu'en 1924, 3 des 5 directeurs présents attestent de leur présence par la marque d'une croix.

Il est intéressant de noter que le taux d'intérêt payé sur emprunt à cette époque est de 6% et de 3% sur les épargnes. Ces taux se sont perpétués jusqu'en 1967.

Le Québec des années 1925 et plus connaît une stagnation économique et notre milieu nouvellement ouvert à la civilisation souffre encore plus de ce contexte, l'actif de notre institution n'est que de 45 772 \$ en 1929 en regard de ce qu'il était en 1920, chiffre cité plus haut).

Les minutes des rencontres d'administrateurs à compter des années 28-29 de par leur teneur et les initiatives prises par la direction, démontrent des signes évidents de fatigue économique. Les mots collections, rappel de prêts, avis aux endosseurs, procédures, reprises pour taxes sont langage courant.

En juin 1931, des tentatives sont faites pour tenter de réescompter certains emprunts à la Commission du Crédit Agricole, les mois se succèdent et de plus en plus les difficultés apparaissent cruciales.

La crise économique du début des années 30 ne peut épargner une institution aussi fragile, démunie de personnes ressources, de communications avec l'extérieur, de structures, ou seule la bonne volonté et le bon sens sont acquis, cela ne suffit point à affronter le raz de marée qui balaie sans merci la plupart des autres institutions financières du continent.

L'année 1931 sonnera le glas de cette jeune institution, les transactions avec le public cessent et les dirigeants en place consacrent leurs énergies à minimiser le plus possible les pertes que pourraient encourir les épargnants. Des compromis sont faits entre créanciers et débiteurs et dans ces moments de difficultés collectives, les Québécois de par tradition font preuve de grande compréhension et de fraternité.

Les années qui suivirent connurent l'exode des nôtres, toutefois la population demeurée sur place, fière et courageuse se releva lentement mais sûrement de cette période de marasme. L'agriculture jusqu'au début des années 30, n'avait pour raison d'être que d'assurer un minimum vital sur la table de nos pionniers, celle-ci s'avéra le fer de lance d'un nouveau départ.

Des jeunes agriculteurs acceptaient l'idée que les produits de la ferme pouvaient se commercialiser, et à force de recherches de contacts avec l'extérieur, des liens se créaient avec d'autres militants de mouvements coopératifs et suite à la propagande d'un des rares journaux pénétrant dans les foyers à cette époque « La terre de chez-nous » des agriculteurs progressifs firent leurs premières expériences à l'aide de cet outil nouveau la COOPÉRATION.

Depuis 1930, aucune institution financière n'a pignon sur rue ; il existe bien à l'extérieur, de ces institutions mais comme les espoirs de

rentabilité ne sont guère possibles, aucune n'est tentée à cette époque de s'implanter chez-nous. Seul une action concertée à l'intérieur d'un mouvement coopératif pourra corriger cette lacune. Un jeune de chez-nous à cette époque, aux idées avant-gardistes et à l'esprit entreprenant, a déjà depuis quelque temps pris conscience de cette lacune. Son expérience personnelle comme agriculteur progressif l'amène à ressentir plus que tout autre ce besoin d'une institution propre à nos besoins.

Au cours des années 39-40 celui-ci établit des premiers contacts dans le milieu. L'expérience des années 30 aurait dû être encore présente à l'esprit ; toutefois, la réaction des gens est des plus positives. Ceci l'amène à être plus hardi. Wilfrid Larivière risque donc ses premières démarches officielles. Les assemblées de cuisines, phénomène que l'on croirait nouveau, étaient déjà utilisées à cette époque. Avec une moyenne de 2 par rang, celles-ci sont faites au cours de l'automne et l'hiver 39-40. La réponse des gens demeure très bonne, et sentant le besoin de regrouper tout ce monde sous une même version, des assemblées publiques sont convoquées au cours de l'été 40. Pour l'histoire, rappelons qu'elles sont tenues au 2^e étage chez Romain Drouin et que celui-ci prête ses locaux gratuitement pour une telle cause.

Nous sommes à la fin de 1940, et tous les espoirs que l'on a fait naître semblent s'estomper, s'anéantir. La cause de cette prétendue léthargie, les responsables de l'implantation de nouvelles caisses à Lévis mettent en doute la sincérité de M. Larivière et la volonté de coopérer de la population. Celui-ci doit redoubler d'ardeur, les lettres adressées aux autorités régulièrement et fréquemment sont suivies de visites personnelles aux bureaux de Lévis, et tant de ténacité ne peut laisser insensible, et c'est avec satisfaction que la création de la nouvelle Caisse Populaire est annoncée pour le 31 août 1941.

L'assemblée de fondation regroupe ce qu'il est possible de contenir à l'intérieur du local prêté par M. Drouin. Conduite sous la tutelle de Jos. Turmel représentant de Lévis, le 1^{er} bureau de direction est formé.

Conseil d'administration : Napoléon Larivière fils Honoré, Albert Houle, Zéphirin Allen, Édouard Parent, Paul-Eugène Poulin.

Commission de Crédit : Adélard Chabot, Napoléon Larivière père et Alphonse Provost.

Conseil de Surveillance : Georges Larivière, Patrick Chabot et Wilfrid Larivière.

L'instigateur de cette 2^e expérience, celui qui depuis plus de trois ans conjugait les efforts de chacun vers ce but ultime, ne jouera plus qu'un rôle secondaire lors de cette rencontre. Tant d'efforts, de déplacements, tant d'énergies consacrées à cette cause, en plus des

multiples autres occupations, avaient physiquement épuisé celui-ci. À l'instant où ces efforts devaient être reconnus, il devait se soustraire.

Au départ la Caisse Populaire fut gérée par Paul-Eugène Poulin ; ce fut une nouvelle époque de pionniers, encore peu de communications avec Lévis, des membres encore quelque peu sceptiques, une économie encore hésitante, tout de même celui-ci jusqu'en 1948, sut maintenir la barque sous un bon vent et la Caisse se maintint à l'abri de toute difficulté inhérente à une nouvelle institution.

De 1948 à 1958, sous la gouverne d'Antoine Gagné, ladite institution obtint vraiment ses lettres de noblesse. La population prend conscience du sérieux des acteurs en place, l'économie reprend des plumes, et un souffle plus normal. L'on peut attribuer au crédit de cet homme dont la franchise et la loyauté étaient ses marques de commerce qu'il est celui qui donna à cette institution la crédibilité et l'assurance de vie nécessaire aux nouveaux membres.

Pour confirmer son emprise dans le milieu et son appartenance, c'est sous sa gouverne que la Caisse se dotera d'un premier local bien à elle soit en 1953.



Local de la Caisse Populaire de 1953 à 1972.

Depuis 1959, la Caisse est sous la direction de Victor Chabot; celle-ci a véritablement connu un essor économique important à compter de 1967. Dès 1972 le local ne suffit plus et il faut regrouper les différents services offerts dans un nouveau local, lequel a pignon sur rue au centre du village et répond pour encore un temps aux aspirations des membres, car de nombreux services se sont greffés aux besoins primaires des pionniers qu'étaient l'épargne et le crédit.

Ces gérants ont toujours été assistés dans leur tâche d'administrateurs disponibles et qu'il me soit permis de souligner en terminant les seuls noms des présidents qui depuis 1941, assurent une qualité de service aux sociétaires.

De 1941 à 1946: Napoléon Larivière (Honoré); de 1947 à 1949: Georges Larivière; de 1950 à 1951: Albert Houle; de 1951 à 1953: François Lebel; de 1954 à 1972: Wilfrid Larivière; de 1972 à 1973: Antoine Guay; de 1973 à aujourd'hui: la présidence est assumée par Charles-Édouard Parent.

Cette institution peut être appelée à juste titre de baromètre économique de notre milieu, présente dès les premiers jours de notre paroisse, elle sera en toute époque de par sa nature, avec nous et pour nous étant un produit de chez-nous.

SYNDICAT COOPÉRATIF LE PROTECTEUR

La Société Coopérative Agricole fonctionnait déjà depuis 1941. Devant le succès obtenu, quelques cultivateurs songent, en 1943, à établir près de cette Société un comptoir coopératif de consommation. Ils achètent le 13 juillet 1943 le commerce et les propriétés de M. Joseph Drapeau situés au centre du village. La Fabrique prête 3 000 \$ pour fonder « Le Protecteur » acheté pour le montant de 6 000 \$.

M. Wilfrid Larivière est l'un des principaux instigateurs de cette association et le premier président. M. Joseph Drapeau devient le premier gérant et Mlle Victoire Larivière travaille comme commis.

Au moment de sa fondation, le Syndicat compte 55 membres. Les parts sociales de 50 \$ sont payables sur 5 ans.

Pendant près de 35 ans, le Syndicat a opéré sous la formule de Magasin Général: endroit où on peut se procurer alimentation, quincaillerie, vêtements, chaussures, marchandises sèches.

Plusieurs personnes se sont succédé à la gérance du magasin. Notons ceux qui ont occupé le poste assez longtemps; M. Joseph Drapeau de 1943 à 1948; M. Aristide Gosselin de 1951 à 1970; Mme Victoire Gosselin de 1970 à 1974.

En 1979, on apporte des rénovations au magasin. On aménage un

comptoir pour la viande. Des congélateurs et des frigidaires sont achetés et un boucher est à l'emploi du Magasin depuis ce temps.

Le Syndicat «Le Protecteur» est affilié à la Fédération des Magasins Coop. En 1981, 230 membres possèdent des parts dans le magasin. Plusieurs parts achetées au montant de 50\$ valent maintenant 300\$.

Le Syndicat Coopératif Le Protecteur ou Magasin Coop fournit à ses membres et à toute la population les articles nécessaires dans le domaine de l'alimentation et de la quincaillerie.

LA MUTUELLE-FEU

Pour tenter de minimiser les pertes causées par l'incendie de leur maison ou de leur grange, un groupe de cultivateurs, sous l'initiative de M. Georges Larivière, organisent dans la paroisse une coopérative d'assurance, la Mutuelle-Feu. Sa naissance date de mars 1943.

Tous les cultivateurs sont alors invités à garantir leurs biens par une assurance collective. Cela contribue à sécuriser les personnes assurées. À ses débuts, la Mutuelle protège ses membres à un prix minime, soit 3\$ par 1000\$ d'assurance.

En 1956, s'organise dans la région une Fédération des Mutuelles contre le feu. La Mutuelle-Feu de St-Zacharie fait partie de cette Fédération depuis avril 1980. Le bureau de cette Association Régionale est situé à Ste-Claire et le vendeur est pour notre paroisse M. Clément Larivière.

Qu'on demeure dans le village ou dans les rangs, qu'on soit cultivateur ou non, on peut maintenant acheter de cette Fédération des Mutuelles contre le feu, diverses assurances: assurance-responsabilité, assurance-automobile, assurance sur différentes bâtisses.

LA MUTUELLE-VIE

En 1951, quelques coopérateurs assistés de M. le Curé Goulet étudient la possibilité d'implanter chez nous une assurance sur la vie. M. Antonio Grondin préside la première réunion au cours de laquelle une trentaine de membres acceptent le plan et signent comme membres fondateurs de cette coopérative.

La moyenne des primes est de 6\$ par 1000\$. Ce plan local d'assurance s'adresse à tous les gens de St-Zacharie natifs ou résidants, âgés de 30 jours à 69 ans.

L'année de sa fondation, la Mutuelle Vie compte 55 membres, en 1957 le nombre d'assurés est de 1020 et au 30 juin 1980 le nombre d'assurés dépasse 3000.



Au décès de son mari, Mme Georges E. Giroux fut la première personne à recevoir un montant de 500\$ de la Mutuelle-Vie. Les directeurs : Honoré Lachance, Thomas Chabot, Wilfrid Larivière, Hormidas Poulin, Normand Parent.

Le Bureau de Direction actuel se compose de messieurs Normand Parent, président ; Joseph Guay, vice-président ; David Champagne, Jean-Paul Létourneau et Antoine Guay, directeurs et Déziel Gagné, secrétaire-trésorier.

Le Syndicat d'Assurance Mutuelle-Vie connaît depuis 30 ans un progrès remarquable.

ANTENNE TV ST-ZACHARIE

Le Syndicat Coopératif Antenne T.V. débute humblement le 15 mai 1955. M. Alexandre Morin, désirant améliorer la réception des ondes à sa résidence, entre en contact avec M. René Lévesque à savoir s'il y aurait possibilité de demander à la Coop Agricole d'installer une antenne de télévision sur la beurrerie. Devant le refus de la Coop, il contacte M. Patrick Chabot qui possédait déjà une antenne assez élevée. Les trois demandent au technicien Roland Larivière de leur installer un système convenable. L'année suivante, 13 autres voisins se joignent à ces pionniers.

En 1957, le réseau comprend 16 membres qui décident de former une coopérative sans but lucratif pour opérer le futur réseau. La demande est faite aux autorités gouvernementales et le tout est accepté par un avis dans la gazette officielle qui se lit comme suit :

« Avis est, par les présentes, donné que l'Honorable Secrétaire de la Province a dûment reçu le 3^e original de la déclaration de fondation d'un Syndicat Coopératif Antenne T.V. St-Zacharie en date du 11 mars 1958 dont le siège social est situé à St-Zacharie de Dorchester et que ce document a été déposé dans les Archives du Secrétariat de la Province ».

Donné au bureau du Secrétaire de la Province sous le No. 47,352.0

Jean BRUCHÉSIE

Le 17 février 1958 se tient la première assemblée du nouveau Syndicat Coopératif. À cette occasion, le premier président est élu, M. Patrick Chabot entouré de 5 directeurs et d'un secrétaire gérant, M. Alexandre Morin. Le 18 mars 1958, assemblée de constitution, soit l'adoption des quarante articles les plus utiles et les plus favorables au fonctionnement du nouveau Syndicat Coopératif et de son activité, soit le réseau de distribution par câble des ondes de télévision. La séance suivante consiste à accepter les règlements et le contrat que les futurs membres s'engagent à respecter.

Le 4 juillet 1958, on loue un terrain de M. Édouard Cloutier et la tour est transportée à cet endroit afin de donner un meilleur service. Actuellement, nous avons un nouveau technicien, Alain de Service Électronique Larivière qui remplace M. Roland Larivière. Depuis 1958, de nouveaux membres se sont ajoutés; le réseau a pris de l'expansion. Il dessert 385 membres. En 1978, le réseau a été modernisé, les amplificateurs à lampes ont été remplacés par des amplificateurs à transistors, ceci toujours pour donner le meilleur service au plus bas coût possible.

Pour le Centenaire, la Coopérative Antenne T.V. a fait l'acquisition d'une caméra (vidéo-cassettes); ainsi, tous les sociétaires du réseau peuvent voir et entendre à la télévision (canal 6) les fêtes du centenaire déroulées une semaine plus tôt.

Remerciements aux présidents passés ainsi qu'à tous les directeurs de leur bonne administration.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE

En août 1941, les cultivateurs de St-Zacharie se réunissent pour choisir les représentants de la Société Coopérative agricole et pour étudier les règlements et les engagements des membres envers leur Société. La S.C.A. ouvre donc officiellement ses portes le 22 septembre 1941.

M. Antonio Grondin est l'un des principaux instigateurs et le premier président de la Société Coopérative Agricole qui s'affilie à la Coopérative Fédérée de Québec.

Les sociétaires s'engagent à fournir la crème et les animaux vivants à la Coopérative et à acheter de celle-ci les engrais chimiques, les graines de semence, les moulées, la tôle, la broche, les machineries agricoles, les insecticides... et cela pour une période de 5 ans.

En 1943, la Société achète les entrepôts de M. Joseph Drapeau pour remiser les sacs de grain et de moulée.

Malgré des débuts modestes, la Coopérative Agricole se développe rapidement et connaît des années prospères.

Durant la dernière décennie, plusieurs cultivateurs abandonnent leur terre ou s'installent ailleurs. Le nombre de sociétaires de la Société Coopérative Agricole baisse, par le fait même, l'administration devient trop onéreuse. Ainsi à la dernière assemblée de décembre 1979, les membres restants proposent de dissoudre la Société Coopérative Agricole. Plusieurs parmi ces derniers ont adhéré à la S.C.A. de St-Prosper.

BEURRERIE COOPÉRATIVE

En plus de s'occuper de l'expédition et de la vente des animaux de toutes sortes, la Société Coopérative Agricole s'occupe aussi de la fabrication du beurre qu'elle livre à la Fédération.

En 1942, la S.C.A. achète un terrain et construit une beurrerie au montant de 3 500 \$ lequel montant est emprunté de la Caisse Populaire. En 1946, on fait l'achat d'un refroidisseur à crème, ce qui oblige à agrandir la fabrique de beurre.

« La fabrique de beurre que la Société Coopérative Agricole a construite en 1942 a fabriqué en huit mois 125 000 livres de beurre. La fabrication a été faite par M. Fernand Thibodeau de St-Ephrem. »¹



Beurrerie coopérative en opération de 1942 jusque vers 1965.

1. *Éclaireur-Progress*, Édition spéciale — St-Zacharie, p. 152.

Ce dernier a travaillé à St-Zacharie, pendant 10 ans, dans la fabrication du beurre. M. René Lévesque l'a remplacé de 1952 jusque vers les années 1965. Par la suite, la beurrerie coopérative a cessé d'opérer.

Les Sociétés Coopératives Agricoles ont certainement aidé à renouveler l'agriculture. Conseillées par des agronomes, ces sociétés ont aidé les cultivateurs à transformer l'agriculture familiale en agriculture industrielle. Pour la classe agricole, l'agriculture devient alors un moyen de gagner sa vie et non plus un seul moyen de subsistance.

BOULANGERIE COOPÉRATIVE

Le 8 octobre 1944, quelques citoyens de St-Zacharie discutent et acceptent le projet de fondation d'une boulangerie coopérative qu'on nomme « Boulangerie Metgermette ».

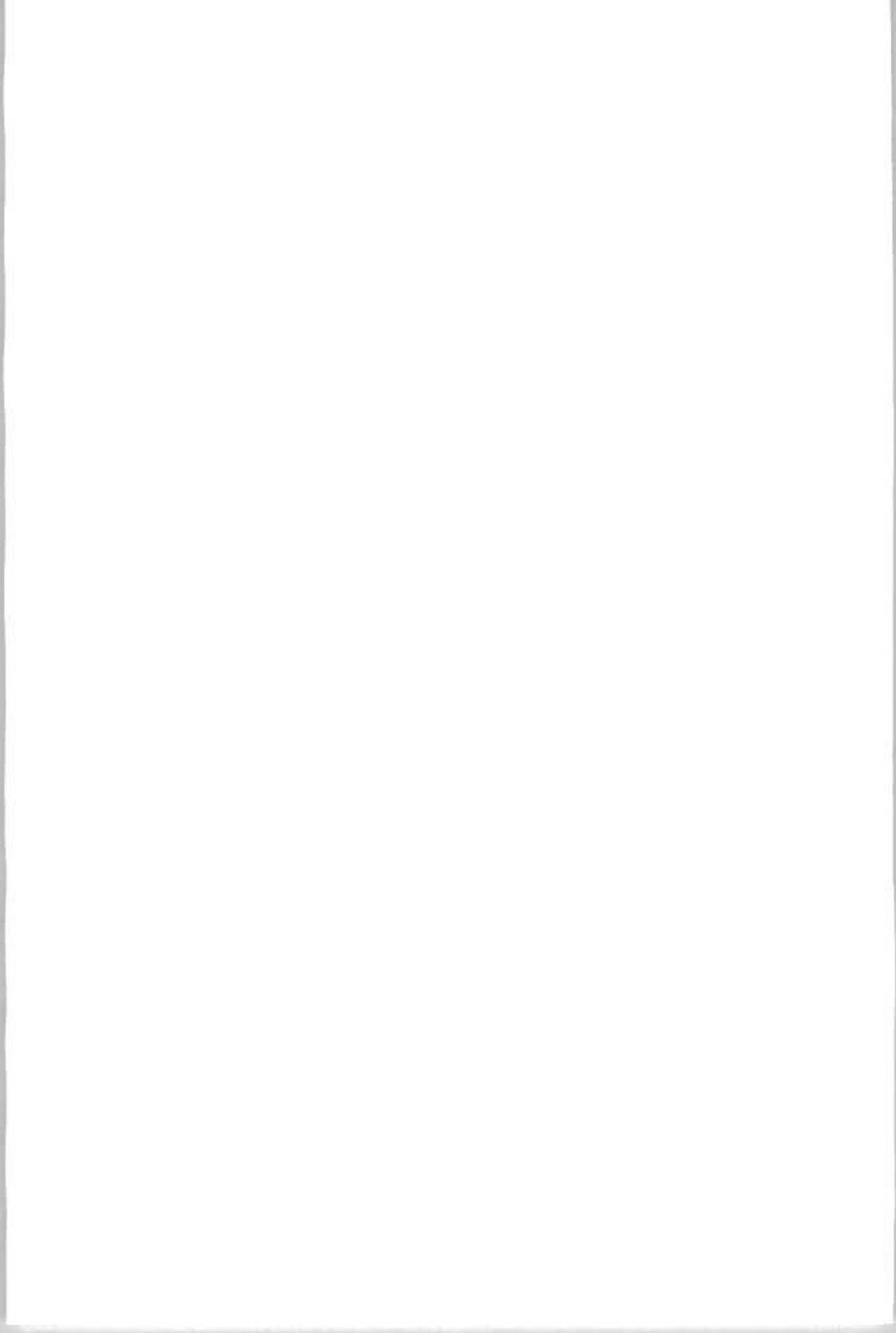
Après 5 ans d'opération, la coopérative se dissout, l'entreprise est vendue à M. Roland Deblois qui s'occupe de la fabrication du pain pendant plus de 10 ans. Il change le nom de « Boulangerie Metgermette » pour « Boulangerie St-Zacharie ». Le pain est vendu dans les paroisses de St-Zacharie, Ste-Aurélie, St-Côme, St-Théophile.

En 1962, M. Léo Couture se porte acquéreur de la boulangerie et fabrique du pain jusqu'en 1968.

Cette petite entreprise, en opération dans notre paroisse pendant près d'un quart de siècle, a connu des années prospères.



Première boulangerie. Yvon Fortin et Marius Gagné préparent le pain pour la cuisson (1946).



DIXIÈME CHAPITRE

LOISIRS ET ZACHAROIS

« Depuis toujours, l'être humain a senti ce besoin de créer des rencontres qui permettent ainsi l'échange heureux des âmes... »

Si on remonte en arrière dans l'histoire de St-Zacharie, on s'aperçoit que les loisirs ont pris naissance plus tôt qu'on ne serait porté à le croire.

PIÈCES DE THÉÂTRE

En 1910, la troupe de théâtre « Metgermette » qui est sous le patronnage de M. le curé Dulac, met sur pied une pièce écrite par M. l'abbé Lebardin et intitulée : « L'expiation ».

Nous pouvons voir dans les pages qui suivent le programme que ces gens ont bien structuré.

Plus tard, en 1953, se joue également une autre pièce qui a pour titre : « Marie ». La troupe s'exécute alors dans la salle de M. Romain Drouin.

Les pièces de théâtre ont naturellement pour but de divertir les gens de la paroisse et pour ceux et celles qui participent de faire des expériences très intéressantes.

Il ne faut pas oublier de souligner qu'à St-Zacharie, nous avons disposé aussi d'une salle de cinéma de 1945 à 1970 ainsi que d'un jeu de quilles de 1956 à 1970.



Soirée Dramatique

PAR LA

“Metgermette”

De St-Zacharie - - - BEAUCE

SOUS LE PATRONAGE DE M. LE CURE

JEUDI, 21 AVRIL 1910

PROGRAMME

Marche Lorraine

JEANNE D'ARC..... 1er tableau
LA BONNE LORRAINE..... Chœur
JEANNE D'ARC..... 2ème tableau
SALUT ! A TOI..... Chœur
JEANNE D'ARC..... 3ème tableau
CHANTONS !..... Chœur

L'EXPIATION..... 1er acte
LE Credo du Paysan, (chanson) Mr. H. LAPOINTE
“ JE NE SUIS PAS PRESSÉ ” (monologue comique) Mr. E. GROLEAU
L'EXPIATION..... 2ème acte
LES VOLEURS DE POMMES scène enfantine
L'EXPIATION..... 3ème acte

O CANADA ! Hymne national

PERSONNAGES

JEANNE D'ARC..... Scènes historiques
JEANNE D'ARC Melle EUST. GAGNÉ
LA FRANCE M. RANCOURT
Plusieurs enfants

L'EXPIATION..... Drame en 3 actes
Par Mr. L'ABBÉ LEBARDIN

ROBERT de LLSIGNY, captif..... M.M. G. FOPTIN
FLAVY, usurpateur..... ARTH. GAGNÉ
LORÉDAN } Chevaliers..... O. DUMAS
GERARD } E. GROLEAU
RINALDI, Intendant..... THS. GAGNÉ
BEPPO, Gardiens des prisons..... ALB. SAMSON
UN CABARETIER..... D. ALLEN
UN ASSASSIN..... H. GAGNÉ
UN FANTOME..... E. GAGNÉ

Entrée : sept heures

Lever du rideau : 7 ½ Hrs précises

Prix des billets : Adultes 25cts - Enfants 10cts

Billets à vendre dans les magasins et au couvent

J.-A. Poiré, Imp. Lévis.



Dans l'ordre habituel, rangée du bas : Paulette Paradis, Mariette Gagné, Mme Roméo Drouin, Éliette Roy, l'abbé Eugène Tanguay, Mme Louis Boilard, Mme Gemma Fortier, Patricia Chabot, Gilberte Létourneau, Rita Poulin.
Rangée du haut : Rollande Guay, Fleurette Poulin, Charlotte Gagné.

L'O.T.J. DE ST-ZACHARIE

Chez nous, la pratique des sports se fait à partir de 1945 et notre paroisse dispose déjà d'une O.T.J. mais qui toutefois n'est pas revêtue d'une chartre statutaire.

Voyant l'évidence d'une telle nécessité, des personnes se sont regroupées en 1952 pour former un comité d'O.T.J. qui sera légalement approuvé et qui permettra ainsi un plus vaste champ d'activités.

C'est l'apparition du « Centre des Loisirs de St-Zacharie. » Il y a déjà l'organisation d'une patinoire en plus d'un jeu de tennis.

Nous pouvons nous référer à la page du livre des registres de 1952, pour y retracer le nom des membres-fondateurs.

28 avril Ce matin le notaire Marie-Louis Morin, de St. Corn.
 1952 nous a apporté l'acte ou lettres patentes d'incorporation du "Centre des Loisirs de St. Zacharie." Il nous
 a versé \$25.00 pour cet acte, et \$12.00 pour le
 travail ou honoraires au dit notaire Morin.

30 avril Il y a eu, au presbytère à 8.30 heures du soir, réunion
 des membres du "Comité des jeup", à savoir: L. Lussard
 Parent, président, l'abbé Eugène Tanguay, secrétaire, secré-
 taire-trésorier, Normand Parent, Linière Barrette,
 Marcel Robitaille, M.D., Alonzo Poulin, et Fernand Thie-
 bodeau, directeurs, et le "Clerc", afin de faire connaissance
 de l'acte d'incorporation.

Début de la piscine — 1958.



Depuis la fondation de l'O.T.J., St-Zacharie peut jouir de plusieurs activités telles que: hockey, ballon-balai, soft-ball, patinage, etc.

En ce qui a trait à la piscine, il y a alors un programme structuré pour les enfants. On y engage de bons moniteurs(trices) et il y a des ateliers de bricolage, le matin, en plus de la baignade à la piscine, l'après-midi. La saison se termine en beauté avec l'exposition des travaux de chaque enfant qui est suivie d'un magnifique feu de camp.



La piscine actuellement.

LE CLUB DES SPORTS

C'est en la saison hivernale de 1965, que germe l'idée de former un club des sports à St-Zacharie.

Les sports étant considérés comme élément vital, il s'impose que nos jeunes puissent s'épanouir dans ce domaine, mais on manque vraiment de ressources financières pour accommoder nos adeptes du hockey et du ballon-balai.

C'est alors qu'un groupe de personnes intéressées se réunissent au chalet de l'O.T.J., sous la présidence de M. Charles-Édouard Parent. On décide d'organiser une raffle, avec laquelle on obtient 90,00 \$. C'est ainsi que le club des sports commence à prendre forme.



1^{re} rangée : St-Georges Lacasse, Alcide Lacasse, François Lebel, Renald Roy, Gaston Drolet, Gilles-Laval Poulin, Bernard Létourneau.
2^e rangée : Fernand Thibodeau, Marcel Larivière, Yves Morin, Bertrand Lacasse, Paul Giroux, Aristide Gosselin.

En 1965, on organise un "Festival des Sports" et des duchesses s'occupent de vendre des billets. Le comité se compose comme suit : Charles-Édouard Parent, président ; M. et Mme Bertrand Lacasse, M. et Mme Aristide Gosselin, Louis-Marie Fortier, Gilles Gosselin, Gaétan Rancourt, Jacques Lacasse, Mme Gemma Fortier, Nicole Paradis, Sylvie Paquet et Thérèse Paradis, secrétaire.

Les années se poursuivent avec les mêmes méthodes, i.e., le couronnement d'une duchesse, jusqu'en 1972, où se prononce la réponse officielle, positive, à une demande de chartre. Le « Club Sportif Inc. » est maintenant constitué en corporation légale.

Le Club continue ainsi son bon fonctionnement, ajoutant toujours à son programme, de nouvelles activités. Au cours de la même année, 1972, le club décide de faire l'achat d'un chalet situé dans le rang 2. Des randonnées de moto-neige y sont très populaires et on se divertit de cette façon jusqu'en novembre 1977, où le club cède sa place au Zacharois.

LE CENTRE MUNICIPAL DES LOISIRS

En 1979, afin de réunir à nouveau les deux comités de l'O.T.J. sous une seule direction, on a décidé de municipaliser les loisirs.

C'est ainsi que depuis deux ans, le comité du « Centre Municipal des loisirs » relève les fonctions de l'O.T.J. en poursuivant son implication dans la paroisse et en assurant la continuité de ce qui est déjà en marche.

Le président actuel du comité est Mario Roy, le vice-président, Richard Daigle et la secrétaire, Aline Lepage.

Le comité voit par exemple à l'entretien régulier de la patinoire, l'hiver et de la piscine, l'été, le salaire des gardiens et l'organisation annuelle d'une soirée-recettes.

De plus, ce comité a donné naissance à bien des projets tels que :
Terrain de balle-molle : en faisant relever le terrain, en installant un bon système d'éclairage qu'on a pu obtenir grâce à la population auprès de laquelle on a fait une souscription et en organisant aussi des équipes locales.

Festival des sports : cela consiste en une fin de semaine de compétitions sportives ainsi qu'un rassemblement paroissial.

Journée annuelle des enfants : compétitions sportives des enfants en mars.

Carte de membres : La carte se porte au vêtement pour confirmer l'abonnement.

Chalet de l'O.T.J.



Projets futurs du C.M.D. Loisirs

- Installation d'une clôture pour terrain de balle-molle;
- Fête de la St-Jean;
- Sensibilisation au stade couvert;
- Terrain de camping à la piscine.

Au cours de cette année mémorable, le comité se donne un mandat de rendre les loisirs plus accessibles et profitables à la chère population de St-Zacharie.

À tous, bonne année du centenaire!

Le comité du C.M.D. Loisirs



LE ZACHAROIS

Le 10 mars, la direction du Club convoque la population pour une assemblée spéciale d'information. On propose aux 200 personnes présentes, un projet de centre de plein air sur le territoire Metgermette, lequel regrouperait les sports : ski de fond, motoneige, raquette, chasse, pêche, sentiers pédestres et écologiques. L'assemblée accepte. Une équipe nouvelle qui aura la tâche d'étudier et de réaliser ce projet, est choisie pour le terme 1978-79.

Jules Drouin, président — Denis Guay, vice-président — Charles Henri Parent, trésorier — Marcelle Morin, secrétaire — DIRECTEURS : Louis-Philippe Larivière, Serge Cormier, Yvon Maheu, Jean-Marie Gagné, Yvette Larivière, Donald Bisson, Henri-Paul Turgeon.

Le 25 août, cette équipe propose à la population réunie en assemblée spéciale, l'achat de camps forestiers de la Cie John Breakey Ltée, sis au Lac Portage. Les citoyens présents approuvent la transaction et acceptent le projet de financement qui leur est proposé. Les résultats de la campagne de souscription sont concluants : 32,000 \$, dont 12,000 \$ en dons et 20,000 \$ de prêts.

26 août au 21 octobre c'est la réalisation de la première étape. La population s'implique par son travail bénévole. 14 corvées totalisant 500 journées hommes eurent lieu pendant cette période: dont le déboisement, préparation du terrain et des bâtisses, déménagement, raccordement, transformations intérieures et extérieures. Les administrateurs sont reconnaissants envers M. Lucien Gosselin qui par sa présence et son expérience a assuré une continuité dans la réalisation de ces travaux.

Le 21 octobre, c'est la soirée d'ouverture. L'enthousiasme règne parmi les 500 personnes qui sont entassées à l'intérieur alors que d'autres doivent retourner à la porte.

Dimanche 5 novembre, c'est l'ouverture de la cafétéria. 400 couverts sont servis par une équipe de bénévoles. Il en sera ainsi à chaque fin de semaine de la saison d'hiver.

Pendant novembre et décembre, un nouveau réseau de 40 km de pistes de ski de fond est aménagé. On fait aussi l'achat d'un véhicule motorisé pour l'entretien de ces pistes et des 30 km de sentiers de motoneige.

Le 23 décembre, c'est le début des activités sportives. Au cours de la soirée, la deuxième de la saison, c'est le dévoilement de l'écusson et de la nouvelle appellation « LE ZACHAROIS ».



Chalet du Zacharois.

1979

5 mai : Inauguration officielle des locaux et du territoire du Centre de plein air.

Juillet : Construction d'une route donnant accès au territoire Metgermette, au coût de 10 000 \$ et subventionnée par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Août : Inauguration des sentiers pédestres et écologiques, aménagés dans le cadre d'un projet Jeunesse Canada au Travail.

1980

16 mars : Inauguration de la bâtisse des services, comprenant garage, atelier de dépannage et salle de fartage, réalisés dans un projet Canada au Travail.

1981

De janvier à mai : Dans le cadre d'un projet au développement communautaire du Canada, une tour de 15 mètres est érigée sur le plus haut sommet du territoire, à 650 mètres d'altitude. Cette vue panoramique de la région est accessible en toute saison par le sentier pédestre. En hiver, les sentiers de motoneige, de ski de fond et de raquette nous y conduisent également.

En plus d'entretenir des sentiers pour les sports d'hiver, des services sont offerts aux 1250 membres actuels, pendant la saison : douches, toilettes, salle de jeux, casse-croûte, bar. On ajoute en fin de semaine, la cafétéria et la garderie. De nombreuses activités sportives sont offertes à la population locale et régionale, telles que : tournois, rallyes, compétitions et pour les autres saisons, canotage, baignade, pêche, chasse, exploration en forêt, camping sauvage, élevage et chasse au faisan.

Un éventail d'activités sociales y sont organisées : soirées dansantes, les festivités zacharaises, bingo, partie de sucre, dégustation de vin et fromage, souper au faisan, épluchette de blé d'inde, pique-nique, rencontres de clubs, réceptions, etc...

Le ZACHAROIS est une réalisation communautaire obtenue par le bénévolat de la population locale et sa participation financière. Il est à vous et il vous appartient de le maintenir en bonne santé.

C'est le vœu que formule pour vous le conseil d'administration de 1980-81.

Denis Guay, président — Donald Bisson, Lise Larivière, vice-présidente — Charles-Henri Parent, trésorier — Gertrude Tanguay, secrétaire — DIRECTEURS : Dominique Faucher, Marcelle Gilbert, Loyola Laflamme, André Larivière, Gervais Lebel, Jean-Claude Lebel, Monique Turgeon.

ONZIÈME CHAPITRE

SAVIEZ-VOUS QUE...

- Vers les années 1930–1932, le sucre se vendait huit cents la livre, les œufs étaient payés dix cents la douzaine et le beurre coûtait vingt cents la livre.
- L'une des plus vieilles maisons de St-Zacharie serait l'ancienne demeure de M. Alberny Gagné. C'était, au début, la résidence de M. Abraham Poulin, le père de M. Hormidas Poulin.
- La plupart des femmes, au début du siècle, gardaient les cheveux longs qu'elles attachaient à l'arrière en forme de « toque ». Plus tard, elles ont commencé à se friser avec des bigoudis faits de papier brun.
- Vers les années 1923, les bottines se boutonnaient sur le côté. Il fallait un crochet spécial pour cette opération, car les boutons étaient ronds et très petits (genre boutons de soutane). Mme Odilon Goupil portait ce genre de chaussures pour son mariage.
- Pour teindre la laine, on utilisait diverses plantes ce qui amenait une grande variété de couleurs. Pour fixer les couleurs, on faisait bouillir la fibre dans de l'eau additionnée de vinaigre, de sel ou de l'urine, de préférence celle de jeune garçon.
- Pendant la crise économique des années 1930 le passage aux frontières américaines était fermé. C'est alors que plusieurs familles de St-Zacharie sont allées s'établir en Abitibi et au Témiscamingue.

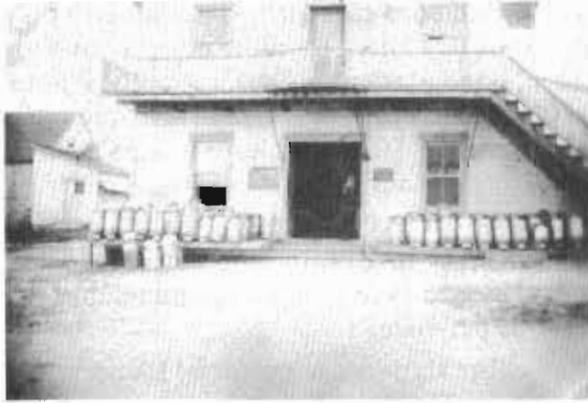
- On leur vantait les belles terres fertiles et sans roche de ce coin de notre province.
- Pendant la dépression précédant la première guerre, le gouvernement accordait du secours aux colons: farine, graisse, mélasse, linge, chaussures... car il n'y avait pas d'ouvrage, donc pas d'argent. Parmi les gens interrogés, tous nous ont dit: « On a vécu misérablement ces années-là, mais on a toujours eu du manger sur la table ».
 - En 1942, durant la seconde guerre mondiale, il existait des carnets de rationnement pour l'achat du sucre et du beurre.
 - St-Zacharie a connu deux vétérans: M. Joseph Morin et M. Louis Allen. M. Morin (frère de M. Rosaire Morin) a participé à la guerre 1914-1918. Il fut décoré de trois médailles avant de mourir au champ de bataille en France en octobre 1917. M. Louis Allen (frère de l'abbé Allen et des trois demoiselles Allen) a pris part à la seconde guerre mondiale (1939-1945).
 - En 1914, le prix d'un accouchement avec médecin était de dix dollars, avec une sage-femme, le coût était de deux dollars.
 - Vers les années 1920, il y avait une sage-femme par rang.
 - La femme devait rester au lit de neuf à dix jours après son accouchement.
 - Des familles faisaient l'élevage du renard argenté de 1930 à 1937-38 environ. Vivant, un couple se vendait 500 \$. Quant aux peaux, elles se vendaient 50 \$ l'unité au début, puis le prix a chuté à 35 \$ et finalement à 15 \$ ce qui devenait non rentable pour l'éleveur.
 - Sa fille étant morte, M. Joseph Morin (grand-père de M. Henri Guay) avait remisé son violon. Quelle ne fut pas sa surprise, le deuil terminé de découvrir que les souris s'étaient fabriqué une entrée pour faire leur nid à l'intérieur dudit violon.
 - Si une femme se présentait avec une robe décolletée à la communion ou à la vénération d'une relique, le prêtre passait « tout droit ».
 - Avant de mettre un cercueil en terre, on enlevait les poignées qui pouvaient être réutilisées.
 - La coupe annuelle des cinquante cordes de bois de deux pieds nécessaire au chauffage de l'église était accordée au plus bas soumissionnaire.
 - Au chantier de M. Édouard Lacroix, sur les towns 6 et 7 dans le Maine entre 1924 et 1928, le bois était chargé sur des « trains » de dix « sleighs » de cinq cordes chacune tirés par de gros tracteurs jusqu'au lac Hurricane. M. Alfred Nadeau qui a déchargé (à la

main) le bois sur ce lac en 1924-25 nous raconte : « Il fallait être prêt jour et nuit si c'était notre tour d'y aller. La nuit, nous avions un fanal pour nous éclairer (...) Albert Bergeron était le « boulé » pour ce travail. Nous recevions 0,11 \$ la corde, mais il faut dire que nous étions très bien nourris. » Les chemins suivis par les tracteurs pour le charroyage du bois étaient de glace. Pour ce faire, on faisait gicler de l'eau d'une grosse boîte en bois tirée par quatre chevaux.

- Au temps du curé Alexandre, on a, durant une semaine de la retraite, fait entendre les sermons du Père prédicateur au téléphone. On n'a jamais plus répété l'expérience.
- Quatre fromageries ont déjà existé dans notre paroisse. La première était située à l'emplacement du Magasin Coop et appartenait à M. Albert Samson. M. Albert Pageau fabriquait du beurre et du fromage dans le rang 7, petite entreprise située en face de chez M. Marc-Yvan Larivière. Dans le rang 3, près de chez M. Hermé-négilde Landry une fromagerie aurait aussi déjà fonctionné. Elle appartenait à un M. Beaudoin. Messieurs Arthur Cayer et Albert Champagne ont construit une fromagerie. Par la suite, M. Édouard Groleau a fait l'acquisition de cette bâtisse et l'a transformée en beurrerie. Aujourd'hui c'est la propriété de M. Antoine Larivière.
- Au début du siècle, pour conserver le beurre, on allait tailler de la glace sur le lac du rang 7. Les blocs de glace étaient coupés à l'aide d'un godendard ou d'un « zigonneau ». Une fois rendue à la beurrerie, la glace était entourée de « brins de scie » pour se conserver plus longtemps.

Joseph Guay et ses fils Antoine et Jean reviennent de la fromagerie. Ce jour-là, c'était son tour d'aller au village avec les « canisses » des 5 Guay (Gaudias, Honoré, Philias, Napoléon et Joseph).





Première beurrerie, propriété de M. Édouard Groleau.

- En 1929, le sucre d'érable se vendait 0,05 \$ ou 0,06 \$ la livre.
- Le lac du rang 7 porte le nom de lac Falardeau, du nom de M. David Falardeau qui a acheté sept lots autour de ce lac.
- M. Édouard Groleau a été officier de douanes à son magasin au village. À son tour, M. Thomas Chabot a exercé cette fonction chez lui, pour poursuivre à l'endroit où demeure présentement M. Lewis Gosselin. Lorsque ce poste a fermé à St-Zacharie, M. Chabot est allé travailler au poste de douanes de Ste-Aurélie.
- Nous avons retrouvé la liste des dépenses occasionnées pour un accouchement en 1908

docteur	4,00 \$
voiture	1,25 \$
téléphone	0.25 \$
filie engagée	4,00 \$
	9,50 \$
- Le 21 novembre 1952, le deuxième appareil de télévision de St-Zacharie est installé au presbytère. Cependant le premier existe déjà depuis un mois chez M. Normand Parent, maire. Les programmes commencent à cinq heures trente pour s'interrompre à six heures ; ils reprennent à huit heures et se terminent à dix heures trente le soir.

DOUZIÈME CHAPITRE

PARLURE DE NOS ANCÊTRES

Le parler de nos ancêtres est d'origine française et anglaise. Avec la rigueur du climat, le travail à accomplir et la grandeur du pays, nos ancêtres, riches en imagination, ont forgé, au fil des ans, d'autres mots adaptés à leur mode de vie et traduisant bien leurs pensées.

Ceux que nous avons relevés vous donneront peut-être l'envie de les employer ou encore d'en chercher d'autres.

A

achaller: ennuyer quelqu'un
acheter: accoucher
adon: hasard
alton: laiton (fil)
à la mitaine: à la main
à net: tout à fait
à pic: escarpé
appareiller: préparer
aras: près de
arêche: arête
arracher: avoir de la difficulté
arsource: source
arupiaux: oreillons
avoir de dresse: avoir assez, de trop

B

bad luck : malchance
bâdrer : embarrasser, importuner
bagosse : sorte d'alcool
baise-la-piastre : avare
baker : petit poêle
baleiner : renforcer avec des baleines
barbot : tache
bargain : transaction
barley : orge
barouette : brouette
batte-feu : briquet
batoué : palette pour battre le linge
batteux : machine à séparer le grain
bavasser : parler
bebitte : insecte, moucheron
bécosse (back house) : toilette extérieure
bed : lit
bélancine : balançoire
ber : berceau
berda ou barda : bruit, faire du ménage
beurrée : tartine
bines (beans) : fèves au lard
bordiche : poignée de poêle
borneur : bec de lampe
boss : patron
bosser : déformer
boucane : fumée
bougon : bout
boulangier : faire ou cuire le pain
boum-boum : bottes de caoutchouc
bretter : flâner
breume : bruine
bricole : bretelle
brosse : état d'ivresse
brou : écume, mousse
butin : linge
buton : petite colline

C

cainne : boîte de conserve
 cajeux : radeau
 calculer : se proposer
 canisse ; contenant
 camp à ding : abri pour les chasseurs
 capine : capuchon
 carcul : calcul
 castonade : cassonade
 cavalier : ami, amoureux
 centin : cent, sou
 centrifuge : écrémeuse par force centrifuge
 champlore : chanteplore, robinet
 chars : train
 chauler : chaumer (chaux)
 chécher : sécher
 chécker : vérifier
 chedronnée : à plein chaudron
 clairer : dégager, enlever
 clipeur : tondeuse à cheveux
 cochonneries : déchets
 colle : qualité inférieure
 collouer : clouer
 consommation : maladie des poumons
 cook rôm (cook room) : cuisine
 coq-l'œil : borgne
 cordeaux : guides, rênes
 corps : camisole
 cortons : cretons
 cossin : coussin
 coti : pourri
 coton : trognon (chou, patates)
 couquerie : cuisine
 couvert : couvercle, couverture
 craque : fêlure, fente
 crémeur : chapeau de fourrure
 cremone : foulard de laine
 crevé : a une hernie
 cri : aller chercher
 crigne : crinière
 crise : dépression économique
 criyon : crayon
 cuir patente : cuir verni

D

darder : se jeter, s'élancer
 débentures : obligations
 débiter : dépecer
 défoncer : passer minuit
 déparler : divaguer
 détorse, déteurse : entorse
 directory : annuaire
 disputer : réprimander
 drabe : beige
 drès : dès, juste
 droper : descendre brusquement
 d'sour : dessous
 dur : foie de porc

E

ébourrifié : ébouriffé
 écarter : égarer
 écopeau : copeau
 embêter : ennuyer
 encainner : certisser
 endurer : supporter
 en équipolent : en équivalent
 en frais : en train
 entertiendre : entretenir
 entortiller : envelopper
 épeurant : effrayant
 épeurer : effrayer
 éplucher : peler
 éplore : pelure
 équianché : de travers
 escloper : blesser
 escousse : temps indéfini
 espérer : attendre
 être sur l'aut'e bord : enceinte
 être sur les planches : être exposé
 exhaust : tuyau d'échappement

F

fafiner : hésiter
 fardoche : broussailles

fatigue : fatigue
 fausse porte : contre-porte
 fesser : frapper
 fine : vive (glace)
 fiouse : fusible
 flambe : flamme
 flasse, flasque : flacon
 floche : égal
 flush : généreux
 foreman : contremaître
 foutre la paix : cesser de taquiner, d'importuner
 foutre le camp : partir, déguerpir
 frette : froid
 frille : jabot
 fun : plaisir

G

galfeter : calfeutrer
 gallendor : godendord
 ganoué (gang-way) : passerelle
 garrocher : lancer, jeter
 gaspil : gaspillage
 géréniome : géranium
 gesteux : capricieux
 gigier : gésier
 gnaiseux : niais
 gofrer : travailler (bois)
 gorgoton : gorge, gosier
 gosser : tailler au couteau
 goudrier : sorte de cuir
 goudron : goulot
 grafigne : égratignure
 grément : matériel
 gréyer : préparer
 gribouille : brouille, mésentente
 grigne : grille
 grillé : hâlé, basané, bruni
 gripette : enfant agité
 gruch'ter : monter
 guernouille : grenouille
 guiâble : diable

H

hardgia (hard job): dur travail
 higuère: hier
 homelon: houblon
 hose: boyau
 hospow (horse power): cheval-vapeur
 hureux: heureux

I

i: il, ils
 icitte: ici
 introduire: présenter
 ioù, iousque: où
 itou: aussi

J

jacket: blouse
 jalouserie: jalousie
 jambette: croc-en-jambe
 jaquette: chemise de nuit
 jarme: germe
 jase: parole facile, causette
 job: travail, tâche
 jongler: méditer, penser
 jongleur: songeur
 joual: cheval
 joualette: chevalet
 jouaux: chevaux
 jouquer, se jouquer: jucher, percher
 juiyette: juillet
 jusse: juste
 jweu: cheveu

K

kid: cuir de chevreau

L

laite: laide
 laquet: hoquet
 lard: cochon

lastique : élastique
 l'chap'let à longueur : chapelet au complet
 lessi : lessive
 leux : leur
 licher : lécher
 licheux : flatteur
 lindi : lundi
 lousse : lâche

M

maché : meurtri (fruit)
 mâche-mâlo : guimauve
 magané : brisé, fatigué
 malaisé : difficile
 malcommode : dissipé
 mangeux : mangeur
 mappe : carte géographique
 marbe : marbre
 mec : quand
 mécredi : mercredi
 meil : quand
 memère : grand-mère
 menasse : mélasse
 mener : aller vite
 menoires : brancard
 mènuit : minuit
 méquier : métier
 miâler : miauler
 mois d'mâr : mois de mars
 mongone : sucre fait avec du sirop de sève
 mordure : morsure
 morfondu : épuisé, ruiné
 mortoise : mortaise
 motton : motte, grumeaux
 mouiller : pleuvoir
 moulée de scie : bran de scie, sciure de bois
 mouver (move) : déménager, déplacer

N

nanane : bonbon
 narf : nerf

naveau : navet
 navette : lavette
 neiller : noyer
 neu : neuf
 niaiseux : niais
 nique : nid
 nordet : nord-est
 norouet : nord-ouest

O

omenette : omelette
 ongue : ongle
 onque : oncle
 our : ours
 ousse : où

P

pack sac : sac à dos
 pagée : travée de clôture
 pair de vache : pis
 panne : contenant pour bouillir l'eau d'érable
 pantoute : pas du tout
 paparmanne : pastille de menthe
 par travées : par sections
 parapuaie : parapluie
 parche : perche
 parle : perle
 parlement : réunion au temps des élections
 pedleur : colporteur
 pepelier : peuplier
 pepère : grand-père
 pichous : mocassins
 piquer : aller directement
 piquer à travers : passer à travers
 piton : bouton
 planche : égal (terrain)
 plemer : plumer
 pleton de laine : pelote
 plie : pluie
 pluma ou plema : aile de poule
 pomme de la main : paume
 pommonie : pneumonie
 p'tit lait : lait de beurre

Q

quart de fleur : baril de farine
 queq ; quelque
 quequ'un : quelqu'un
 quêteux : mendiant, quêteur
 quoi-cé : qu'est-ce

R

raccourci : traverse
 râcler : râtelier
 rac'modage ; raccommodage
 radouer : raccommoder, réparer
 rajuer : finir, terminer
 racoin : recoin
 ramancheur : rebouteur
 rancuneux : rancunier
 raranger : réparer
 rébichter : résister
 réguine : équipement, machinerie
 rembrisser : lambrisser
 resté : fatigué
 restituer : vomir
 réticent : méfiant
 rhumatime : rhumatisme
 ride : tournée
 r'soudre : arriver à l'improviste
 rubbers à 4 vitesses : bottes de caoutchouc à 4 œillets
 rumeur : rond de poêle
 runner : fonctionner
 r'virer : retourner

S

saf : gourmand
 savaté : détérioré
 scaler : mesurer
 sciau : seau
 secours direct : aide sociale pendant la dépression économique
 secousse : temps indéfini
 settler : ajuster
 shed : hangar

sleigh : traîneau
 slin : ceinture
 soucisse : saucisse
 spôte : ami, amoureux
 spring : sommier, ressort
 stock : bagage
 stoff : étoffe, tissu
 strap : courroie, lanière
 studs : boutons de manchette
 sudet : sud-est
 suspecte : susceptible
 switch : interrupteur

T

tailler : entailler une érable
 tâsser : déplacer
 tet bin : peut-être bien
 tête d'oreiller : taie d'oreiller
 thépot, thepotte : théière
 tie (taye) : traverse de bois pour chemin de fer
 tiquer : aplanir les planchers de bois rond
 tirer les vaches : traire
 token : sou, cent
 tomber d'un mal : maladie subite
 tôter : transporter
 totrôle (toat-road) : sentier
 track : voie de chemin de fer
 trail : piste, sentier
 tramp, trimp : vagabond
 trempe : trempé, mouillé
 trouble : désagrément

V

varger à tour de bras : battre, frapper
 vailloche : veillote
 venderdi : vendredi
 verrure : verrue
 virebrequin : vilebrequin
 voilier : volée (outardes)

Y

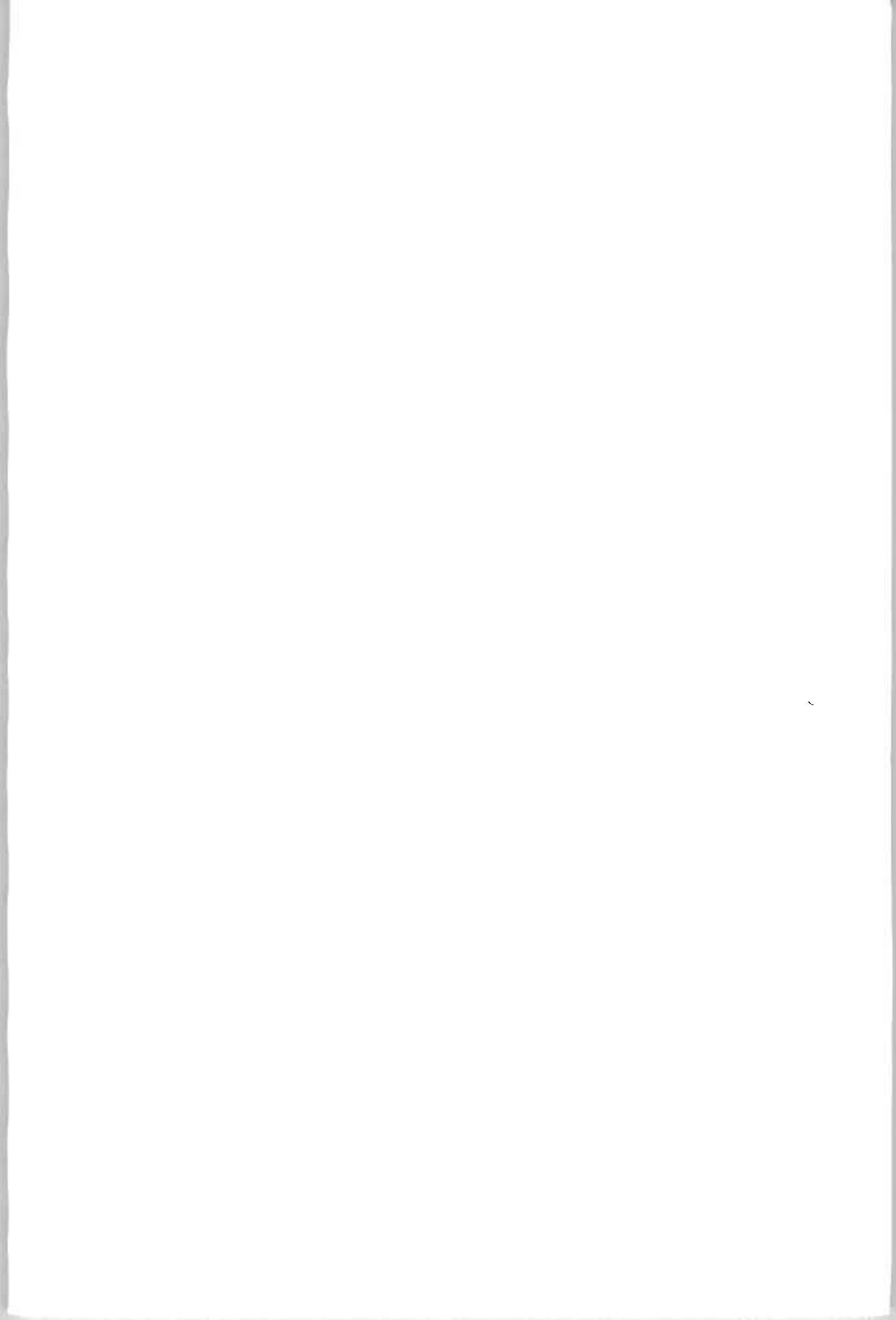
yeast : levure

youc : empiècement d'un vêtement

yousse : où est-ce que

Z

zigonner : difficulté à faire un travail



TREIZIÈME CHAPITRE

ÉPHÉMÉRIDES

- 1828 Premier arpentage du canton.
- 1865-72 Subdivision du canton en rangs et lots.
- 1872 Première visite de Victor Vannier.
- 1873 Premier défrichement par Victor Vannier et son équipe.
- 1875 Arrivée des colons français dans le rang 8.
Célébration de la première messe par l'abbé Ferdinand Catellier.
- 1877 Départ des colons français.
- 1878 Arrivée des premiers colons canadiens dans le rang 8.
- 1880 Premier défrichement dans le rang 7 par David Allen, père.
Choix du lot de la Fabrique (31, rang 5).
Première visite et messe du P. Zacharie Lacasse.
- 1881 Premier défrichement dans le rang 6 par François Gagné, père.
Arrivée du premier missionnaire résidant, Prosper-Marcel Meunier et ouverture des registres.
Choix du patron de la mission.
Choix de l'emplacement de l'église par Mgr Taschereau.
- 1882 Bénédiction du premier presbytère-chapelle.
Bénédiction du premier cimetière.
Élection des syndics.
- 1885 Érection du canton par proclamation.

- 1886 Érection de la municipalité du canton de Metgermette-Nord.
- 1887 Premier bureau de poste (au presbytère).
- 1888 Décret canonique.
Proclamation civile.
Élection des marguilliers.
- 1889 Formation de la première commission scolaire.
- 1892 Noms donnés aux rangs.
Bénédictio de la première pierre de l'église.
Bénédictio de la première église.
Inauguration de la chaire.
- 1895 Emplacement plus vaste choisi pour le cimetière.
- 1898 Achèvement du jubé de l'église.
Première école.
Premier plan de l'ensemble du canton.
- 1900 Parachèvement de l'intérieur de la première église.
- 1904 Achat d'un harmonium pour l'église.
Bénédictio des cloches.
Arrivée du service téléphonique.
- 1906 Organisation en paroisse des rangs 8, 9, 10 et 11 ptie.
- 1907 Première école-modèle.
- 1909 Arrivée du premier vicaire.
Édification du couvent et arrivée des Sœurs de la Charité de St-Louis.
Érection du territoire de 1906 en municipalité de la partie nord du canton de Metgermette-Nord.
- 1910 Fondation de la première Caisse Populaire.
- 1914 Achat d'un orgue à tuyaux et construction du deuxième jubé de l'église.
- 1916 Début de l'installation du téléphone rural.
- 1918 Fondation de la Congrégation des Dames de Ste-Anne.
- 1921-22 Pose d'une ligne électrique de St-Côme jusqu'au village.
- 1922 Construction du deuxième presbytère.
- 1927 Construction du deuxième couvent.
- 1931 Fermeture de la Caisse Populaire.

- 1932 Changement de statut des deux municipalités du canton (St-Zacharie, Ste-Aurélie).
Annexion à la division d'enregistrement et au comté de Dorchester.
- 1936 (vers) Construction de la première bâtisse à feu.
- 1941 Création de l'actuelle Caisse Populaire.
Ouverture de la Société Coopérative Agricole.
- 1942 Construction et ouverture de la Beurrerie Coopérative Agricole.
- 1943 Assemblée de fondation du Cercle des Fermières.
Ouverture du Syndicat Coopératif « Le Protecteur ».
Naissance de la coopérative d'Assurance Mutuelle-Feu.
- 1944 Débuts de la Boulangerie Metgermette.
- 1945 (vers) Nomination de constables municipaux.
Débuts des sports à St-Zacharie.
- 1946 Les résidants du rang 5 bénéficient du service de l'électricité.
Construction de l'Écurie Coopérative.
- 1947 (vers) Début de la cueillette des ordures.
Revêtement des deux principales rues du village en asphalte.
- 1948 Arrivée de l'électricité dans les rangs 4, 7 et rang de travers.
- 1950 Le rang 3 est et le rang de la St-Jean ont l'électricité.
Arrivée du Docteur Marcel Robitaille.
- 1951 Débuts de la coopérative d'Assurance Mutuelle-Vie.
Aménagement de l'égout sanitaire.
Les rangs 2, 3 ouest et le rang 6 ont l'électricité.
- 1952 Formation du Comité de l'O.T.J. doté d'une chartre statutaire.
- 1955 Incorporation de l'association du « Jeune Commerce ».
Naissance du Syndicat Coopératif Antenne T.V. St-Zacharie.
- 1956 Démolition de la première église.
Premiers travaux pour la construction de la deuxième église.
- 1957 (Pâques) Célébration de la première messe dans le haut de la deuxième église.
Achat d'un orgue Casavant.
Le téléphone à cadran remplace le téléphone à manivelle.
- 1960 Division de la municipalité de St-Zacharie.
- 1961 Érection de la municipalité du village de St-Zacharie.
Construction d'un charnier.
Ouverture de l'École Centrale.

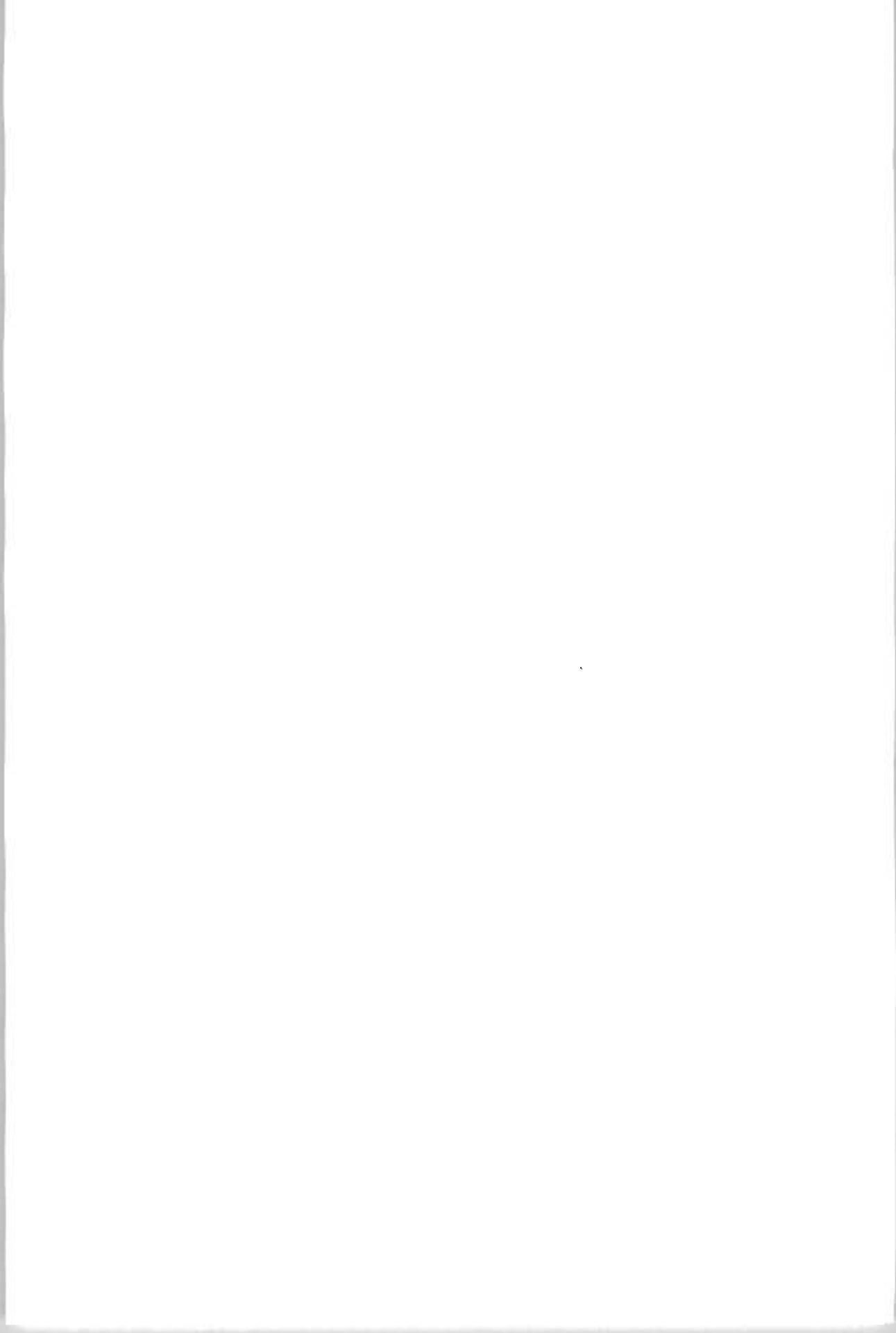
- 1962 Deuxième agrandissement du cimetière.
L'O.T.J. construit un chalet près de l'école.
- 1963 Construction du bureau de poste actuel.
- 1964 Perte dans un incendie, des documents municipaux antérieurs à 1949.
- 1965 Construction du poste de pompiers actuel.
Fondation du Corps de Cadets 2787.
Organisation d'un « Club des Sports ».
- 1966 Achat du camion-citerne pour les incendies.
Première ordonnance pour l'épuration des eaux.
Achat d'une partie du lot de la Fabrique par la municipalité du village de St-Zacharie.
Organisation d'un sous-comité pour la piscine.
- 1967 Parade de chars allégoriques à l'occasion des 100 ans de la Confédération.
Ouverture du Cercle Mont-Carmel.
- 1969 Élections municipales en novembre.
Premier « Banco » au sous-sol de l'église.
- 1970 Nomination de Roger Vachon, ptre, au sein du comité de l'O.T.J.
- 1972 Annexion au comté de Beauce-Sud.
Regroupements des commissions scolaires.
Enseignement secondaire à la Polyvalente Abénaki.
Incorporation légale du « Club Sportif Inc. »
- 1973 Démolition du deuxième couvent.
- 1974 Démolition du collège des garçons.
- 1975 Première demande pour un H.L.M.
Numérotage des portes et des rues du village.
- 1977 Achat du camion-secours des pompiers.
- 1978 Aménagement de l'égout pluvial.
Achat du terrain et des bâtisses du Zacharois.
- 1979 Intégration du Centre des Loisirs à l'administration municipale.
- 1980 Cueillette des ordures dans les rangs et dépotoir régional.
- 1981 Fondation du Club Optimiste.
Le Zacharois Inc. compte 1250 membres.

BIBLIOGRAPHIE

- Almanach de la langue française*, Le R.P. Zacharie Lacasse, O.M.I.
La Bannière de Marie-Immaculée, 1922, Le Révérend Père Lacasse, O.M.I.
- Bulletin paroissial*, 9 nov. 1980 et 16 nov. 1980.
- Le Cadastre*, Gilbert Sasseville, 1972.
- Cahier des procès-verbaux* : Chevaliers de Colomb, Club de l'Âge d'Or, Coop Antenne T.V., Femmes chrétiennes, Fermières, Filles d'Isabelle, Magasin Coop.
- Cahier de Recensements de Saint-Zacharie*, 1881 à 1898.
- Centenaire de Saints-Anges 1875-1975*.
- Centenaire Saint-Samuel Lac Drolet*.
- C'était le printemps*, Jean Provencher et Johanne Blanchet, éditions Boréal Express, 1980.
- Ceux qui s'en vont*, Archives du Scolasticat du Sacré-Cœur, Lebret, Saskatchewan.
- Choix de poésie de N. Beauchemin 1850-1931*, Nérée Beauchemin, Édition du Bien Public, Trois-Rivières, 1950.
- Circulaire au clergé*, Olivier-Elzéar, Archevêque de Régina, 1^{er} mars 1921.
- Les Cloches de Saint-Boniface*, Le Père Zacharie Lacasse, Feu le R.P. Zacharie Lacasse, O.M.I.
- Le code municipal de la Province de Québec*.

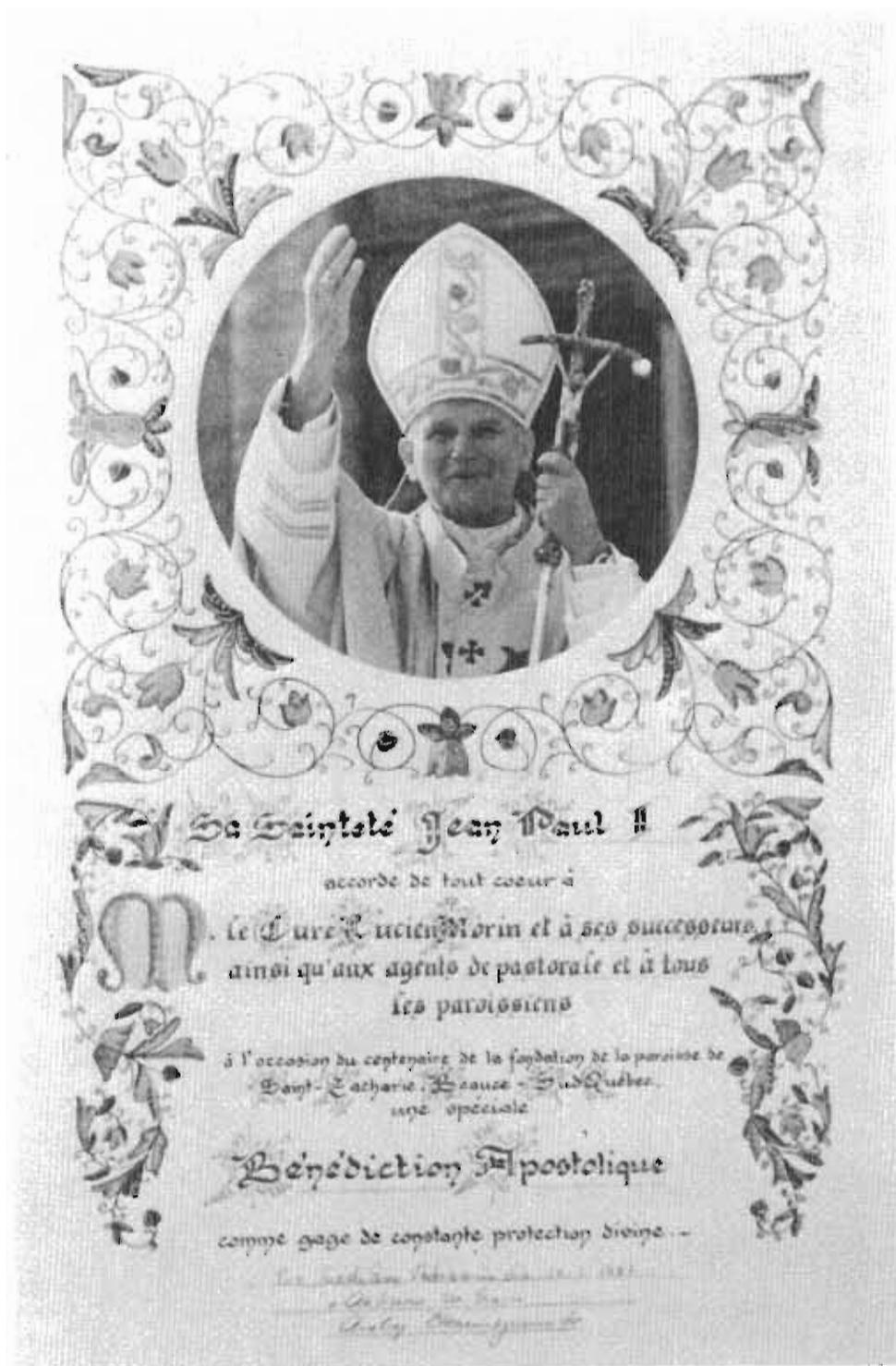
- Dictionnaire biographique des Oblats du Canada*, Gaston Carrière, O.M.I., Édit. Université d'Ottawa, 1977.
- La Gazette officielle de Québec*, 10 avril 1909, 26 novembre 1960.
- Guide explicatif de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.*
- Index alphabétique des noms de 3 400 familles de douze enfants vivants*, A. Dumais, Québec, 1904.
- Journal des délibérations scolaires*, 1948, 1949, 1950, 1951, 1952.
- Livre des minutes* du « Club Sportif Inc. »
- Livres des minutes*, Municipalité de St-Zacharie, vol. 1-2-3-4; Municipalité du Village de St-Zacharie, vol. 1-2-3-4.
- Livres des minutes* de l'O.T.J.
- Livres des minutes* du Zacharois.
- Livres de prônes*, Presbytère de St-Zacharie.
- Livre de registres* de 1952, O.T.J.
- Loi 90* — Loi sur la protection du territoire agricole, l'Éditeur officiel du Québec, 1978.
- Loi 125* — Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, L'Éditeur officiel du Québec, 1979.
- Loi 57* — Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, l'Éditeur officiel du Québec, 1979.
- Loi 105* — Loi modifiant certaines dispositions législatives concernant la démocratie et la rémunération des élus dans les municipalités, l'Éditeur officiel du Québec, 1980.
- Municipalité 79*, mars 1979.
- Municipalité Québec*, 12^e année, numéro 2, édit. spéciale.
- Notes, Actes et Délibérations* concernant la Mission de St-Zacharie de Metgermette, depuis son origine, 1881.
- La nouvelle revue Municipalité*, décembre 1980, janvier 1981, février 1981, mars 1981.
- Premier livre de délibérations* de la Commission scolaire, 1898.
- Québec un siècle d'électricité*, Hoque Clarence, Bolduc André, et Larouche Daniel, éditions Libre Expression 1979 Montréal.
- Les Rapailages*, Groulx Lionel, Éditions Albert Lévesque, 1961, Montréal.
- Rapports de l'inspecteur P.E. Pagé*, 1938, 1940, 1949.
- Rapports de l'inspecteur G. Tanguay*, 1962.

- Récits sur le Labrador* et le commencement de St-Théophile, Geneviève Cormier-Vigneault.
- Registres* de la Fabrique de St-Zacharie.
- Renseignements généraux* — Loi sur la protection du territoire agricole, 1979.
- Répertoire des municipalités du Québec 1978*, l'Éditeur officiel du Québec, 1979.
- Répertoire des municipalités du Québec 1980*, l'Éditeur officiel du Québec, 1981.
- La Revue Municipale*, mars 1980.
- Saint-Zacharie de Metgermette: hier, aujourd'hui, demain*, Stanislas-Irénée Lecours, L'Action sociale, Québec, 1909.
- Semence qui a porté fruit*, David Allen, 1941.
- St-Zacharie — 75^e anniversaire*, Ateliers de l'Imprimerie Dorchester, Lac-Étchemin, 1957.
- La Vérité*, 28 juillet 1881, 15 septembre 1881, 3 décembre 1881, 17 décembre 1881, 28 janvier 1882, 24 mars 1882, 23 avril 1882, 2 avril 1921.
- Archevêché du diocèse de Québec.
 - Archives administratives, Ministère de l'Instruction Publique, Côte de la Montagne, Québec.
 - Archives nationales, Pavillon Casault, Université Laval, Québec.
 - Archives du Presbytère.
 - Ministère des Affaires culturelles du Québec.
 - Ministère des Affaires municipales du Québec.
 - Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Domaine territorial: Gestion du territoire: service de la concession des terres; Levés légaux: arpentage, archives, cadastre; Relevés techniques: cartographie; service de la photogrammétrie et de la cartographie, photo-cartothèque provinciale.
 - Ministère de la Justice du Québec.
 - Municipalité de St-Zacharie.
 - Municipalité du Village de St-Zacharie.



QUATORZIÈME CHAPITRE

**MESSAGE
DES
AUTORITÉS**



ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC

1073 OUEST, BOUL. ST-CYRILLE
QUÉBEC G1S 4R5 - TÉL. (418) 688-1211

Je suis heureux de m'associer à toute la population de Saint-Zacharie qui célèbre cette année le 100^e anniversaire de fondation de sa paroisse. C'est l'occasion de se remémorer tous ceux qui ont pris une part active à l'édification de leur communauté chrétienne et de mieux apprécier l'héritage spirituel qu'ils ont légué.

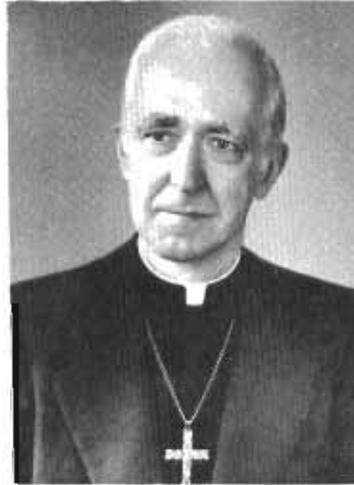
Que ces fêtes, tout en rendant hommage aux anciens paroissiens, soient pour les paroissiens d'aujourd'hui et de demain une invitation à une vie chrétienne toujours plus fervente et rayonnante.

À tous, mes vœux d'un heureux anniversaire. Que les bénédictions du Ciel abondent dans les familles et dans toute la communauté des chrétiens de Saint-Zacharie.

L'Archevêque de Québec,

† *Louis-Albert Vachon*

Louis-Albert Vachon



Le 26 mai 1981

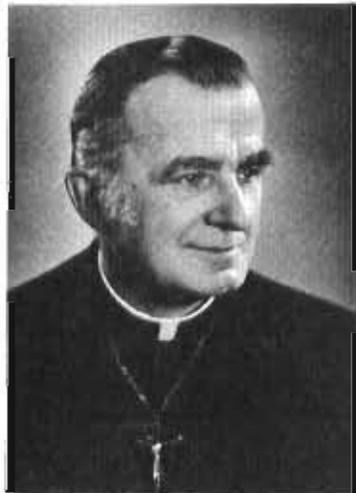
Je suis heureux de m'associer à toute la population de Saint-Zacharie. Le Centenaire d'une paroisse marque toujours une étape importante dans sa vie. C'est toujours l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui ont pris une part active à son édification et de mieux apprécier l'héritage spirituel qu'ils ont légué.

Ces fêtes seront également une invitation à une vie chrétienne tout aussi active et fervente pour ceux d'aujourd'hui et de demain.

À tous, je souhaite un heureux 100^e anniversaire et j'accorde une cordiale bénédiction.

† *Maurice Card. Roy*

Archevêque de Québec



Québec, le 1^{er} décembre 1980





Hommage de notre curé

Chers paroissiens et paroissiennes,

Nous vivons les années présentes si rapidement et si nerveusement que nous serions portés à considérer la célébration d'un centenaire comme une activité dépassée et démodée. Cependant, si nous prenons le temps de nous arrêter nous admettrons que le centenaire de la fondation de notre paroisse devient pour nous une occasion merveilleuse de reconnaître le travail accompli par nos ancêtres, de dire merci et de nous stimuler à continuer l'œuvre si bien commencée.

Oui nous devons d'abord prendre conscience que notre génération, avec tout ce qu'elle possède de beau et de bon, a été précédée par d'autres générations qui ont trimé dur, que ce soit sur le plan religieux, municipal ou scolaire, et cela sans le confort que nous connaissons. Profitons donc de ces



fêtes pour dire bien haut notre admiration et notre fierté aux pionniers qui ont bâti notre communauté paroissiale.

Reconnaître le travail accompli par ceux qui nous ont précédés nous amènera à dire merci. Merci d'abord à la divine Providence qui n'a jamais cessé de répandre ses bénédictions sur notre paroisse, qui a inspiré tant de courage et de tenacité. Merci à tous ceux qui ont travaillé depuis cent ans à bâtir le pays où il fait si bon vivre.

Le centenaire nous invite donc à marcher dans les traces de nos pères pour continuer l'œuvre qu'ils ont entreprise avec tant de vigueur et d'ardeur.

Pour moi, je suis particulièrement heureux de vivre avec vous tous ces fêtes du centenaire. Je veux féliciter et remercier les membres du Comité général du Centenaire et de tous ces comités qui ont œuvré, tantôt dans la joie, tantôt avec un peu d'inquiétude, mais toujours avec beaucoup de dévouement à la préparation des festivités du centenaire de Saint-Zacharie. Je n'oublie pas la participation de tant de paroissiens.

Je souhaite donc que ce centenaire marque une accélération, un nouveau départ pour une plus grande fraternité entre nous tous, pour qu'il apparaisse de façon plus évidente que nous sommes les enfants d'un même Père, le Dieu d'amour et de tendresse.

Lucien Morin ptre.

Lucien Morin ptre

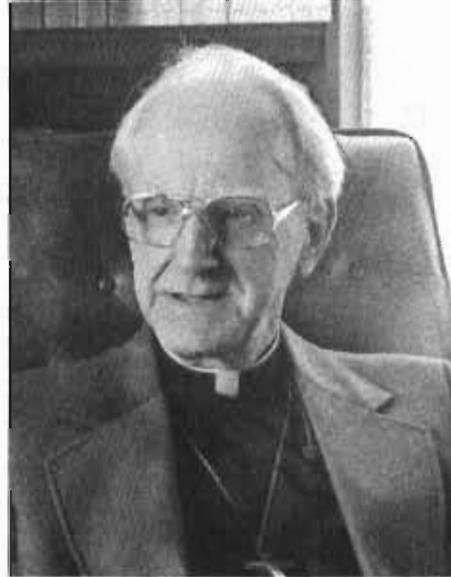


Hommage aux pionniers de 1881

Par soir de temps gris, qui voudrait sortir ? de sorte qu'on se retrouve, du plus jeune au grand-papa, tous réunis dans la salle de séjour. D'ici de là fusent les mots d'esprit. Puis l'échange languit, le babil tarit. Tantc Alice inspirée sort l'album de famille. De photos en photos, l'intérêt se renouvelle ; selon les minois en vue jaillissent rires et taquineries. Le passé remonte en surface et reprend vie, car au fond, chacun recherche le sens du présent.

Il en est ainsi avec l'album du Centenaire : le parcourir en famille, c'est une belle façon de s'insérer davantage dans le groupe paroissial, une manière subtile et propice à renouer avec ses « racines », un moyen sûr de vérifier son appartenance au milieu actuel.

Précieux album, où défilent les « héros » de la « colonie ». Quand même, j'admire avec grand émoi ces figures à moustaches, ces « crinolines » somptueuses et modestes à la fois. Parmi eux, les uns furent des chevilles ouvrières du défrichement, de l'organisation sociale, des chemins de communications ; d'autres visages qu'on n'y retrouve pas, hommes ou femmes, furent pourtant non moins laborieux, non moins actifs, non moins « futés », tant par leur part dans les diverses activités que par leur sens du progrès. La vie religieuse, l'école, la forêt et les champs, en occupèrent un bon nombre ; le commerce, le transport, la construction, revenait aux autres : marchand général, forgeron, ferblantier, « toteurs », ou simple journalier. Tous ont apporté leur contribution et fait naître au cœur « du bois » un village champêtre. Si nos pionniers tiennent une place éminente aux heures de la fondation, n'est-il pas juste et honnête d'en perpétuer le souvenir de notre temps ? Leur travail, leur valeur, leur



influence, ont façonné un mode de vie qui caractérise encore la paroisse : esprit d'entente, collaboration, entraide dans l'épreuve.

Hommage à toutes ces familles, dont les noms courent encore nos rues. Elles s'enchaînent en couronnes, par grappes et rangs de 1 à 7, par le truchement de la descendance. Nous leur devons respect et vénération, moi le premier, parce que j'y ai grandi tout comme vous, j'y ai vécu une enfance bénie, avec plein de modèles à imiter et à chérir. Puis, vers les années « 30 » sont venues les « vaches maigres ». Un exode implacable s'en suivit, mais de nouveaux colons affluèrent, l'activité fébrile des années de guerre ramène la marche en avant. Une éblouissante transformation s'est amorcée. Nous jouissons de l'abondance de l'ère électronique. Pour constater le progrès, il suffit de comparer quelques photos d'avant 1930 avec celles de 1980, l'aisance et le confort s'étale partout.

Alphonse
Allen

Abbé Alphonse-Marie Allen, ptre



Si Victor, Féréole et David vivaient encore, comme ils en auraient des choses à nous raconter, ces ancêtres de notre fier clocher.

Les souvenirs et les réalisations de faits et de gestes qui prolongent nos ancêtres dans le temps constituent l'héritage que ces valeureux pionniers nous ont légué. Riche et fière de ce don toute la population de Saint-Zacharie s'unit afin de célébrer comme il se doit les rêves et les réalisations de nos dignes ancêtres, pionniers de ce coin de patrie.

Le cœur dans la joie des festivités et l'esprit tourné vers un riche passé prometteur d'un avenir brillant, prospère et anticipé, le comité des fêtes du centenaire de Saint-Zacharie, par la voix de son président, souhaite aux hommes et femmes du présent et de l'avenir une grande union dans l'effort, l'amitié et la fraternité comme ont su le faire les hommes et femmes du passé dont on fête, en cette année mémorable, les plus chères réalisations et le riche héritage.

Que ces manifestations de notre fierté et que son extériorisation pleine d'enthousiasme particulièrement en cette année et tout au cours de notre vie confirme ce dicton populaire qui veut que : « l'homme est un omnibus dans lequel se promène ses ancêtres ».

A handwritten signature in cursive script that reads "Laurent Guay".

Laurent Guay, président

En cette année du Centenaire de Saint-Zacharie, il me fait plaisir de joindre ma pensée à celle de mes concitoyens pour nous rappeler collectivement combien nos pères ont dû investir d'efforts, de courage et de foi pour donner à notre coin de pays ce visage resplendissant de vitalité et d'hospitalité qu'on lui connaît.

J'invite toute la population à participer pleinement aux différentes activités qui se dérouleront au cours de cette année. Je n'ai qu'un vœu à formuler : que ce deuxième centenaire que nous entamons connaisse une vitalité et un essor de qualité égale sinon supérieure à celui que nous fêtons cette année.

*Raoul Gilbert
maire*

Raoul Gilbert, maire



Merci à nos ancêtres qui de leur labeur et à la sueur de leur front ont bâti ce que nous fêtons avec grand honneur cette année.

Merci aux comités du Centenaire et à tous ceux qui de près ou de loin unissent leurs efforts pour en faire de si belles fêtes. Bienvenue à tous les visiteurs et anciens paroissiens qui fêteront avec nous le centenaire de l'arrivée de l'abbé Prosper-Marcel Meunier qui fut notre premier curé.

Et continuons à participer tous ensemble à ces fêtes pour démontrer que nous sommes toujours unis cent ans plus tard.

*Paul Eugène
Fecteau maire*

Paul-Eugène Fecteau, maire



Je m'associe de tout cœur aux citoyens de Saint-Zacharie qui célèbrent le centième anniversaire d'érection canonique de leur paroisse.

Cent ans, c'est peu à l'échelle du monde, mais c'est beaucoup à l'échelle d'un pays aussi jeune que le nôtre.

Et on ne peut qu'être rempli d'admiration en songeant au courage et à la tenacité de nos ancêtres qui firent reculer la forêt pour bâtir nos villages et nos villes.

Il me fait donc plaisir de rendre hommage aux fondateurs de Saint-Zacharie et je souhaite que leur exemple soit une source d'inspiration pour les générations actuelles.

À toute la population de Saint-Zacharie, j'adresse mes salutations cordiales et souhaite des célébrations joyeuses et fraternelles.



Gouvernement
du Québec

Permettez-moi de m'associer à la joie de toute la population de Saint-Zacharie à l'occasion du centenaire de l'érection canonique de votre belle municipalité.

Certain que la haute qualité de leurs traditions est le meilleur gage de la fécondité de leur avenir, j'adresse à toutes et à tous mes vœux les plus chaleureux de dynamisme et de prospérité.

Très cordialement vôtre,





« En cette occasion historique du centenaire de Saint-Zacharie, qu'il me soit permis de remémorer les douces images de fondation de ce village pittoresque devenu village prospère où l'entraide chaleureuse côtoie quotidiennement la bonté et l'enthousiasme des citoyens. »

Tous mes vœux à la population de Saint-Zacharie.

Normand Lapointe
Député fédéral de Beauce



La paroisse de Saint-Zacharie, le plus beau joyau de Beauce-Sud, célèbre en 1981, le centième anniversaire de son érection canonique.

Que de chemins parcourus depuis cent ans. Que de souffrances, d'angoisses, de deuils ont dû subir les valeureux ancêtres! Que de progrès réalisés.

Félicitations chaleureuses aux organisateurs de ce jubilé ainsi qu'à toute la population.

La paroisse de Saint-Zacharie est belle par ses paysages mais bien plus encore par la noblesse de cœur de ses paroissiens.

Si les ancêtres revenaient, ils pourraient dire avec fierté: « Nos sacrifices n'ont pas été vains ».

Un siècle de Foi, cela se fête dans la joie.

« De l'autel des ancêtres, gardons la flamme, non les cendres. »

Meilleurs vœux de succès aux organisateurs, salutations chaleureuses à la population et invitation à tous de participer en grand nombre à ces fêtes mémorables.

Le député de Beauce-Sud,

Herman Mathieu

Comité des fêtes du centenaire de Saint-Zacharie 1981



Laure-Annette Parent-Allen
1^{re} vice-présidente



Laurent Guay
Président



Victor Chabot
2^e vice-président



Micheline Poulin-Drouin
Secrétaire



Germaine Paradis-Poirier
Sec.-trésorière



Monique Allen-Létreux
Directeur



Jean-Paul Létourneau
Directeur



Carmen Gagné-Gilbert
Directeur



Ghislain Guay
Directeur

Comité de publicité et des pages familiales

Gaétane Cloutier-Guay, responsable
 Renée Gagné
 Lisette Larivière-Vachon
 Thérèse Paradis-Larivière
 Jeannot Rancourt
 Alain Larivière
 Gemma Fortier

Comité des finances et des pages publicitaires

Gilles Couture, responsable
 Louis-Georges Guay
 Dave Allen
 Gaston Labbé
 Lucien Simoneau

Comité de chorale et liturgie

Dr et Mme Marcel Robitaille
 Éliette Roy-Cloutier

M. le curé Lucien Morin
 Sœur Brigitte Gagné
 Éliette Roy-Cloutier
 Monique Drouin
 Cécile Cayouette

Comité d'accueil

Ghislaine Bisson-Guay, responsable
 Dominique Faucher, responsable
 Line Paradis-Allen
 Charline Larivière
 Francine Tremblay-Bergeron
 Guylaine Guay — Denis Lacasse
 France Allen — Daniel Couture
 Marie-Andrée Gagné — Jacques Landry
 Aline Bisson — Francis Tardif
 Denise Nadeau — André Simoneau
 Annie Lebel — Serge Faucher

Comité du costume et croquis de mode

Charles-Henri Parent, responsable
 Armande Lebel-Parent
 Annette Larivière-Guay
 Gisèle Poirier-Lachance
 Éliisa Cloutier
 Guylaine Lebel
 Lucille Lebel
 Claire Paré-Chabot
 Louisa Turgeon-Guay
 Yolande Poirier-Grondin
 Marcelle Gilbert-Parent

Comité d'hébergement

Gérard Faucher, responsable
 Arthur Lebel
 Louis-Marie Fortier

Comité de cuisine

Jean-Paul Létourneau
 Cyrille Turgeon

Comité du chant et de l'emblème du centenaire

Roger Bélanger, responsable
 Un groupe d'enseignants de la Polyvalente Abénakis
 Madeleine Morin, secrétaire

Responsable de la décoration

Alain Fortier

— À la demande du Comité des fêtes, plusieurs autres personnes forment des sous-comités et travaillent à la réalisation de l'activité du mois ou des fêtes de la semaine de la concentration.

ORGANISMES
ET
MOUVEMENTS
PAROISSIAUX

*Avec les hommages de la Fabrique
de la paroisse de
Saint-Zacharie de Beauce-Sud.*

Les administrateurs de la Fabrique de Saint-Zacharie, en cette année du Centenaire, veulent rendre un témoignage de reconnaissance à leurs prédécesseurs dans l'exercice de cette fonction.

Ils formulent le vœu que la paroisse de Saint-Zacharie, au cours du second siècle de son histoire, marche de progrès en progrès, sur tous les plans.

Que le milieu humain favorise le respect de la dignité de l'homme créé à l'image de Dieu.

Lucien Morin, ptre, curé, président,

Les marguilliers :

M. Albany Lachance

M. Dominique Larivière

M. Ovila Boulanger

M. Arthur Lebel

M. Xavier Paquet

M. Honoré Morin



*En hommage
à nos valeureux pionniers
et à toute la population
de Saint-Zacharie.*



La Corporation municipale Village Saint-Zacharie

*Raoul Gilbert, maire
Roméo Lebreux, sec.-trés.*



*En hommage
à nos valeureux pionniers
et à toute la population
de Saint-Zacharie*

La Corporation municipale Paroisse de Saint-Zacharie

*Paul-Eugène Fecteau, maire
Gérard Faucher, sec.-trés.*

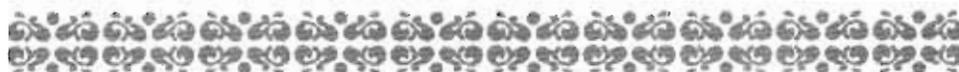




Dr. Marcel Robitaille

St. Zacharie, P.Q.

*Associé à la population de Saint-Zacharie depuis
1950, je rends hommage à nos valeureux pionniers
en cette année centennale.*





Premier local occupé par
la Caisse Populaire Saint-Zacharie
vers 1910
Résidence David Allen
Aujourd'hui Cyrille Turgeon

Premier Conseil d'administration formé le 19 juin 1910

Bureau de Direction :

Rév. Fx. A. Dulac, ptre, curé, prés.
Edmond Lapointe, directeur
Charles Rodrigue, directeur
David Allen, directeur
Honoré Larivière P., directeur
Arthur Gagné, directeur
Damasse Larivière, directeur
Louis Tardif, directeur
Georges Gosselin, directeur

Commission de Crédit :

Elzéar Drolet
Amédée Gagné
J. B. Lachance
Honoré Larivière, père
J. G. Samson

Conseil de Surveillance :

Charles Chabot
François Lavivière fils H.
Rév. A.A. Roberge, ptre vic.

*Hommage aux pionniers
de la Caisse Populaire chez nous*



Local de la
Caisse
Populaire
Saint-Zacharie
en 1981

Conseil d'administration :
Charles-Éd. Parent, prés.
Jean-P. Létourneau, vice-prés.
Déziel Gagné, directeur
Alain Larivière, directeur
Andréanne Guay, directeur
Victor Chabot, sec.-gér.

Commission de Crédit :
Laurent Guay, prés.
Jacques Allen, comm.
Louis-Ph. Larivière, comm.

Conseil de Surveillance :
Joachim Cloutier, prés.
Raoul Gilbert, sec.
Léopold Larivière, cons.



Votre Caisse Populaire présente chez nous depuis 1910, est associée à la population de Saint-Zacharie en cette année centennale.



*Le Syndicat d'assurance
Mutuelle-Vie Saint-Zacharie
au service de la population depuis 1951
rend hommage à nos valeureux pionniers
en cette année du centenaire*

1881



1981

Bureau de direction 1981

*Normand Parent, président
Joseph Guay, vice-président
David Champagne, directeur
Jean-Paul Létourneau, directeur
Antoine Guay, directeur
Déziel Gagné, sec. trésorier*



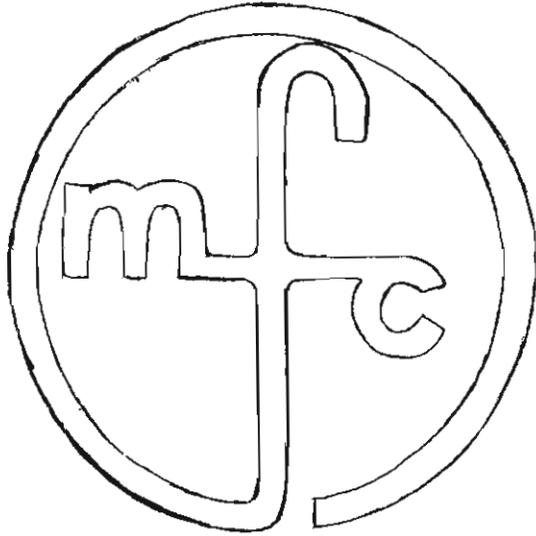
Hommage de



Corps de Cadets 2787
Major L. Guay C.D., Commandant



Comité de parents
Mme Auréa Gosselin, présidente



**Mouvement
des Femmes
chrétiennes
Saint-Zacharie**

En cette année centennale, nous sommes heureuses de rendre hommage à nos pionniers, qui par leur courage et leur persévérance, ont contribué à bâtir le Saint-Zacharie d'aujourd'hui.

M. l'abbé Lucien Morin, aumônier
Mme Monique A. Lebreux, présidente
Mme Adéla T. Pomerleau, vice-présidente
Mme Anne A. Paré, secrétaire
Mme Carmen G. Gilbert, sec.-trésorière
Mme Véronique F. Rancourt, conseillère
Mme Cécile J. Drapeau, conseillère



1881

1981

En cette année centennale, rendons hommage aux valeureux pionniers et à toute la population de Saint-Zacharie.

**Les Filles d'Isabelle,
Cercle Mont-Carmel #1141 Saint-Zacharie**

Laure-Annette Allen, Régente, S.E.



Associé à la population de Saint-Zacharie depuis 1942, le Cercle des Fermières rend hommage aux valeureux pionniers de notre paroisse en cette année centennale.



Mme Auréa Gosselin, présidente
Mme Monique Turgeon, secrétaire

Conseillères :

Mme Carmen G. Gilbert
Mme Marie-Claire Poirier
Mme Lise C. Larivière
Mme Valéria Renault
Mme Gemma Giroux



Doyennes :

Mme Alma Gagné
Mme Marie-Anna Gagné





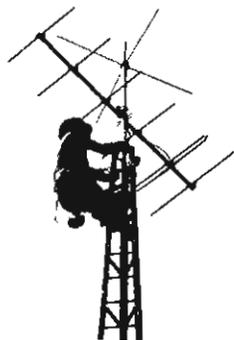
Conseil 6397

Voici le Conseil des Chevaliers de Colomb de Saint-Zacharie.

Abbé Lucien Morin, prêtre-aumônier
 David Champagne, Grand chevalier
 Robert Turgeon, député grand chevalier
 Louis-Georges Guay, premier syndic
 Yves Poirier, deuxième syndic
 Léopold Larivière, troisième syndic
 Léo Garant, sec. financier
 Aurèle Lebel, sec.-trésorier
 Émilien Lachance, sec.-archiviste
 Lewis Gosselin, cérémoniaire
 Mario Nadeau, chancelier
 Réjean Lebel, intendant
 Édouard Trépanier, sentinelle
 Albert Tanguay, sentinelle
 André Allen, porte-drapeau
 Lucien Simoneau, avocat

Associé à la population de Saint-Zacharie, le Conseil 6397 rend hommage à nos valeureux pionniers en cette année centennale.





COOP, Antenne T.V. Saint-Zacharie

Un cordial merci à tous les directeurs qui ont coopéré à l'avancement de notre organisation coopérative et à nos trois dévoués présidents pour ce 25^e anniversaire de fondation de notre réseau.

Tous les coopérateurs rendent hommage à ces généreux et dévoués travailleurs.

Jacques ALLEN
président

En hommage à nos valeureux pionniers et à toute la population de Saint-Zacharie.



Club de l'Âge d'Or de Saint-Zacharie

Mme Alexandre Morin, présidente
Mme Albert Lamontagne, vice-présidente
Mlle Yolande Fortin, secrétaire

Directeurs :

Messieurs Édouard Parent, Sylva Faucher, Welley Gosselin, Mme Edmond Guay

Aumônier : Abbé Lucien Morin

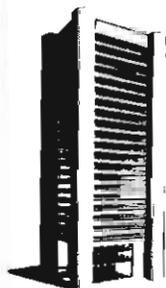
Associé à la population de Saint-Zacharie, le Club de l'Âge d'Or, rend hommage à nos valeureux pionniers en cette année centennale.



Respectueux hommages et félicitations aux gens de chez nous

Pavillon Saint-Zacharie

Maison d'hébergement pour personnes âgées
Prop. : M. et Mme Gerry Kelly



*Hommages aux valeureux pionniers
et fondateurs de Saint-Zacharie*



*L'assurance-vie des
Chevaliers de Colomb*

Léo Couture

représentant

Saint-Zacharie — Tél. : 593- 5391 — Beauce-Sud

Agent général: Roland Chabot — Ste-Justine — Dorchester

*Le Centre municipal des Loisirs de Saint-Zacharie
souhaite que continue la prospérité de Saint-
Zacharie.*

Mme Annette B. Larivière,
présidente



À l'issue d'une fête paroissiale, vers 1910.





Parents de 10 enfants et plus en 1945

1-22: M. et Mme Thomas Parent; 2-3: M. et Mme F.-X. Larivière; 4: François Gagné; 5: Mme Alberni Gagné; 6-7: M. et Mme Émile Gilbert; 8-9: M. et Mme Édouard Paquet; 10-11: M. et Mme Stanislas Allen; 12-13: M. et Mme Joseph Guay; 14-15: M. et Mme Damase Larivière; 16-17: M. et Mme Georges Rancourt; 18: Mme Joseph Morin; 19: Mme Baptiste Lachance; 20-21: M. et Mme François Morin; 23-24: M. et Mme Arthur Lebreux; 25-26: M. et Mme Emmanuel Allaire; 27-28: M. et Mme Alphonse Provost; 29-30: M. et Mme Adélard Chabot; 31-32: M. et Mme Ernest Larivière; 33-34: M. et Mme Jean Larivière; 35: Mme Onésime Jacques; 36: Gédéon Tardif; 37-38: M. et Mme Alfred Cloutier; 39: Mme Joseph Bouchard; 40-41: M. et Mme Napoléon Larivière; 42-43: M. et Mme Emmanuel Parent; 44-45: M. et Mme Georges Larivière; 46-47: M. et Mme Hormidas Poirier; 48: Mme Gaudias Guay; 49-50: M. et Mme Alfred Faucher; 51-52: M. et Mme Joseph Gosselin; 53-54: M. et Mme Philippe Cloutier; 55-56: M. et Mme Alfred Simoneau; 57-58: M. et Mme Alfred Gagné; 59-60: M. et Mme Apollinaire Bisson; 61-69: M. et Mme Rosaire Chabot; 62-63: M. et Mme Albert Bergeron; 64: Joseph Duquet; 65-66: M. et Mme Wilfrid Larivière; 67-68: M. et Mme Georges Morin; 70: Mme Éphrem Garant; 71-72: M. et Mme Antoine Gagné; 73-74: M. et Mme Zéphirin Allen; 75-76: M. et Mme Léo Larivière; 77-78: M. et Mme Hormidas Poulin; 79-80: M. et Mme Philippe Létourneau; 81-82: M. et Mme Émile Faucher; 83-84: M. et Mme Édouard Cloutier; 85: Mme Grégoire Vachon; 86-96: M. et Mme Abraham Gagné; 87: Mme Georges Tardif; 88: Mme Albert Rodrigue; 89-97: M. et Mme Rosaire Drapeau; 90: Mme Édouard Larivière; 91: Octave Lamontagne; 92: Mme Napoléon Larivière; 93: Mme Joseph Poirier; 94: Mme Auguste Champagne; 95: Mme Joseph Tanguay.

QUINZIÈME CHAPITRE

**PAGES
FAMILIALES**

Avec les compliments de la famille André Allen

5 générations



Gédéon Tardif
Matilda Tardif-Turcotte
Maria Turcotte-Turgeon
Marie-Pearl Turcotte-Pépin
Lucie Pépin



Gédéon Tardif
Delvina Fortier
mariés le
9 avril 1888



André Allen, Diana Tardif, mariés le 11 juin 1930.
Rose-Alma Cloutier, Nelson Allen, mariés le 26 juin 1956.

*Hommages à nos valeureux parents
et pionniers de Saint-Zacharie.*



Sophonie Turcotte est née en 1843 à Pointe-Lévis, mariée à David Allen père le 2 novembre 1860 et décédée à Saint-Zacharie le 28 avril 1928 à l'âge de 88 ans.

Arrivés à Saint-Zacharie en novembre 1880 au rang 7.



Zéphirin Allen est né le 14 janvier 1872 à Saint-Isidore, marié le 14 juillet 1902 à Saint-Prospère à Marie-Anne Gagnon née le 11 juin 1883.

Famille Julien Allen et Germaine Breton, mariés le 30 juin 1945



Dave — Donald — Louise — Germaine — Julien — Lise — Jean-Guy



La famille Arsenault

Georges et Antoinette Roy

Cécile (Adrien Pomerleau), Jeannine (André Turgeon), Aline (Jean-Luc Couture), Marie-Anna (Ovila Boulanger), Jeannette (Joachim Parent), Diane (André Giguère), Maurice, Fernand, Jean-Claude, Jean-Louis (Madeleine Guay), Yvon, Raymond (Priscilla Pomerleau).

Les 4 générations :

Zéphirine Roy (Alfred Arsenault), Exilia Arsenault (Rémi Roy), Antoinette Roy (Georges Arsenault), Jeannette Arsenault (Joachim Parent).



Maisons



189... 1980

J
e
a
n
-
L
o
u
i
s

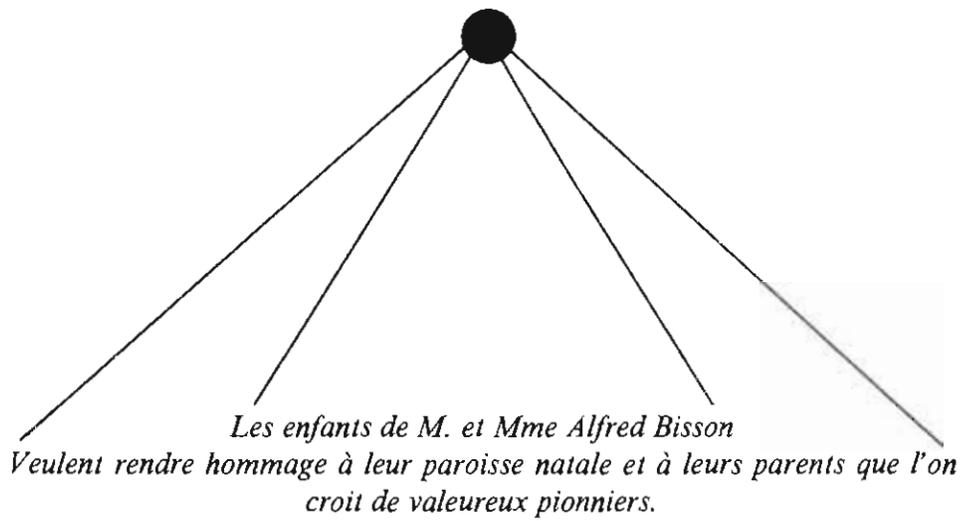
A
r
s
e
n
a
u
l
t



M
a
d
e
l
e
i
n
e

G
u
a
y

Debout : Michel, Lise, Mario.
Assis : Jean-Louis, Sylvie, Madeleine



Alfred Bisson né le 23 février 1892, Elmire Tardif née le 6 novembre 1893, décédés tous les deux en 1979.

Leurs enfants: Aimé, Louis, Henri, Anne-Marie, Simone, Jean, Alice, Ernest, Gabrielle, Charles-Émile, Rita, Annette, Patrice.

Famille Bisson



Alfred Bisson
Edmire Tardif
1912



Arthur Lebreux
Philomene Giroux
1905



Henri Bisson
Jeanne d'Arc Lebreux
1943



Ghislaine (Laurent Guay)
1966



Gaston (Gaétane Paquet)
Eric, Sonia, Serge, Louise
1970



Pauline (Guy Larivière)
Alex, Vickie
1972



Diane (Jacques Breton)
Paula, Jean-François
1972



Donald



Lévis



Aline

Hommages à nos parents Louis Boilard (1903–1970) et Jeanne Allen (1911–1968).



Famille de Louis Boilard et Jeanne Allen en 1952 : Jean-Paul, Louise, Renée et Francine (1946–1956).

De leurs enfants : Jean-Paul (France Grenier, Stéphane et Nancy, Saint-Georges), Louise (Marie-Ève) et Renée.

Louis Boilard est le premier cordonnier sellier de Saint-Zacharie; il y exerce son métier de 1936 à 1969.



Heureux centenaire !

La famille de
Monsieur et Madame Paul Breton
(Anne-Marie Morin)



1^{re} rangée : Jocelyne, Anne-Marie, Paul, Joanne.
2^e rangée : Renée, Marcelle, Patricia, Andrée, Céline, Denise.
3^e rangée : Jean-Louis, Mario, Jean-Pierre, Renald, Jacques.





Patrick Chabot (1896–1978)



Famille *Patrick Chabot*

Patrick Chabot naît à Saint-Zacharie (1896–1978) de Joseph Chabot et de Philomène Gagné. Il épouse Yvonne Rancourt qui décède à Sherbrooke, le 2 juin 1929, à l'âge de 31 ans, en laissant six enfants. Veuf très jeune, il se marie à Lorenza Lamontagne (1896–1971), épouse dévouée qui fait l'éducation de ses enfants. En troisième noce, il se marie à Yvonne Lebel en 1974, épouse attentionnée qui comble ses dernières années.

Il fréquente l'école communale puis il fait lui-même l'éducation de ses nombreux talents. D'abord modeste bûcheron, laboureur, forgeron, horloger, opérateur d'une scierie, machiniste, fondeur (fonderie) et mécanicien, il est aussi musicien, violoniste et violoneux, maître-chantre à l'église paroissiale où il touche l'orgue pendant 50 ans.

Machiniste réputé, il dessert plusieurs paroisses environnantes. Il fabrique sur demande diverses machines pour opérations déterminées. Il ne craint pas de fermer les portes de son atelier pour se rendre à toute heure du jour, aux offices religieux.

Père de famille exemplaire et doué, ses enfants suivent ses traces en cultivant eux-mêmes leurs talents naturels.

Louissette : Décédée à l'âge de 14 ans.

Jeannine : Première coiffeuse de la paroisse ; excellente comédienne ; chanteuse soprano à la voix puissante, héritage légué par sa mère qui chantait merveilleusement bien.

Léo : Machiniste, mécanicien minutieux, perfectionniste ; menuisier à ses heures ; chantre à l'église pour le chant grégorien ; contracteur pour le pavage des chemins ; se passionne pour l'assemblage d'anciens modèles de poêles à bois.

Oliva : Prodige pour tout ce qui concerne l'électronique ; premier réparateur de télévisions, radios, guitares électriques, orgues électriques ; fabrique une enregistreuse pour rubans et disques ; s'amuse avec des postes de radio-émetteur ; fabrique des avions et des hélicoptères miniatures téléguidés. Musicien inné, excellent organiste de musique populaire ; il construit son orgue lui-même d'où jaillissent, grâce à l'électronique, des sons prodigieux et infinis.

Patricia : Artiste-peintre ; se distingue dans la décoration intérieure et l'art de bricoler ; construit des maquettes ; diseuse de charme ; affinités pour la musique et la poésie.

Madeleine : Possède des talents de musicienne ; touche le piano et le violon ; artiste-peintre à ses heures ; travaille comme infirmière-auxiliaire dans un foyer d'accueil.

Nous rendons hommage à nos valeureux pionniers ainsi qu'à la population de Saint-Zacharie en cette année du centenaire.

La famille de Thomas Chabot



1^{re} rangée : Claudette C. Bélanger : Belœil, J. Thomas Chabot, Saint-Zacharie (décédé 27-11-73), Imelda Allen, Saint-Zacharie, J. Pierre Chabot, Walnut, Cal.
2^e rangée : Conrad Chabot, Trois-Rivières O., Victor Chabot, Saint-Zacharie, Marc A. Chabot, Saint-Lambert, Mont., Bibianne C. Poulin, Boucherville, Qué., Gervaise C. Hart., Walnut, Cal.

Maison paternelle



Famille

Edward Cloutier — Marguerite Fleury,
mariés le 8 avril 1931. De leur union sont nés 21 enfants.



1^{re} rangée: Lucienne, Lise, Noëlline, Rose-Alma, Edward, Marguerite, Pierrette, Charlotte.

2^e rangée: Laure-Annette, Gertrude, St-Georges, Charles-Henri, Gilles, Marial, Joseph, Paul, Conrad, Ange-Aimée, Gisèle, Ghislaine, Donald, décédé en 1972.



*Hommages à nos ancêtres
de
Saint-Zacharie*

*Famille
Lucien Cloutier — Irène Allen
mariés le 16 juillet 1941.*

De leur union sont nés 14 enfants.



1^{re} rangée : Camil, Mario, Égide, Marquis, Victor, Denis.

2^e rangée : Victoire, Andrée, Clairette, Lynda, Lyne, Huguette, Renelle, Carmelle.

Avec les compliments de la famille Cormier.



Julie Galant — Alfred Cormier
arrivés à Saint-Zacharie
en 1886.



Edgar Cormier — Sara Bisson
mariés en 1910.

Famille
Clément Cormier — Andréa Lebel
mariés le 26 juin 1946



1^{re} rangée : Jacques, Éric, Clément, Andréa, Paul-André.
2^e rangée : Colette, Évangéline, Ginette, Danielle, Clémence, Sylvie.
3^e rangée : Richard, Christian, Serge, Guy, Jean-Marc.

La famille Couture est heureuse de s'associer aux autres grandes familles de Saint-Zacharie, en cette année du centenaire.



Famille de M. et Mme Absolon Couture.

De gauche à droite :

1^{re} rangée : Gérard, M. Absolon Couture (fils de Pierre), Cécile, Mme Thérèse Plante Couture (fille de Georges), Daniel.

2^e rangée : Lilianne, Mario, Denise, Florian, Lise, Gilles, Rose-Irène, Jean-Luc, Gaston, Paul-Yvon et Monique.

Hommage à nos prédécesseurs**Famille Léopold Drouin**

Léopold Drouin, fils de Joseph Drouin et de Marie-Anne Lapointe.

Aimée-Rose Jolicœur, fille de Godfroid Jolicœur et de Marie-Louise Cloutier.

Mariés à Saint-Gédéon et installés à Saint-Zacharie en 1937.

Famille de 8 enfants: Monique, Jules, Fernand, Roger, Denyse, Réal, Françoise, Jacques.

Maison des ancêtres
Tardif

Hommage de la famille Faucher.

Louis Tardif épouse Caroline Godin en 1887 et ils viennent en voyage de nocces prendre possession de leur terrain qui était déjà commencé à défricher. En 1919, Alfred Faucher acquiert cette ferme. Après son décès (1946), son épouse Maria Tardif, vend la ferme à son fils aîné Émile en 1958. Émile Faucher garde la ferme jusqu'en 1973, année de son décès. Sa femme, née Angéline Poirier vend la ferme à son fils Gervais en 1974. Avec Gervais Faucher, c'est la 4^e génération sur cette ferme ancestrale.



Alfred Faucher — Maria Tardif
mariés le 20 mai 1907

Famille Faucher



1^{re} rangée: Joseph, Victorien, Maria Tardif-Faucher, Sr Maria-Anna, Émile.
2^e rangée: Aurèle, Adélard, Gisèle, Wilbrod, Sylva, Marguerite, Gérard, Philippe.

Les premiers Fecteau, arrivèrent à Saint-Zacharie à l'été 1909. C'était la famille de Joseph Fecteau, époux de Delvina Lessard. Ils avaient une famille de 11 enfants, et parmi ceux-ci, Aimé Fecteau qui n'avait que 14 ans. Quelques années plus tard, soit le 30 mai 1915, il épousait Dézilda Labbé, fille de Placide Labbé et Zoé Champion, de Saint-Zacharie. De cette union naquirent 12 enfants dont les visages apparaissent sur cette photo prise le 30 juin 1951.



1^{re} rangée : Ange-Aimée (Patrick Roy), Albert (Pierrette Lapointe).

2^e rangée : Dézilda (décédée), Aimé.

3^e rangée : Gaston (Gemma Turgeon), Jacqueline, Marie-Laure (Bernadin Lamontagne), Alex (Yvette Lebel) décédé.

4^e rangée : Donalda (Gérard Larivière), Julienne veuve (Adrien Rodrigue).

5^e rangée : Germain (Louisette Loubier), Germaine veuve (Alfred Lebel), Alexine (Émilien Rodrigue), Paul-Eugène (Marielle Turgeon).

De la famille Joseph Fecteau, deux sont encore vivants : Aimé qui a fêté ses 85 ans le 10 septembre 1980 et qui demeure toujours à Saint-Zacharie, et Emma Fecteau veuve d'Adélarde Labbé, Lader Lake, Ontario.

C'est tous ensemble que nous voulons rendre un vibrant hommage à tous nos ancêtres, et à tous les gens qui ont défriché cette terre qui aujourd'hui est Saint-Zacharie. À ceux qui ont construit, qui ont semé ; et surtout à ceux qui ont semé l'amour de cette terre, de cette paroisse qui est la nôtre. Nous ne voulons nommer personne de peur d'en oublier mais à tous ceux qui de loin comme de près ont contribué à l'évolution de Saint-Zacharie et au mieux-être de cette collectivité.

Merci, merci !

Famille Paul-Eugène Fecteau — Marielle Turgeon



Joseph Turgeon — Yvonne Lebel



Aimé Fecteau — Izilda Labbé



Au centre de gauche à droite : Marielle Turgeon, Chantal, Paul-Eugène Fecteau.

Debout de gauche à droite : Pauline, Colombe, Lucie, Rosanne, Jean-François, Roger, Rolland, Guy, Robert, Marc-Yvan.

Le 30 juin 1951, à Saint-Zacharie, Paul-Eugène Fecteau, fils de Aimé Fecteau et de Izilda Labbé, se marie à Marielle Turgeon, fille de Joseph Turgeon et de Yvonne Lebel, tous de Saint-Zacharie. De cette union sont nés :

Colombe, le 29 juillet 1953, mariée à Gilles Paquet, le 10 août 1975.

Rosanne, le 27 novembre 1954, mariée à Marius Gilbert, le 20 juillet 1974.

Marc-Yvan, le 3 août 1956, épousera Françoise Lebel, le 18 juillet 1981.

Robert, le 4 mars 1958, épousera Sylvie Duquet, le 12 septembre 1981.

Pauline, le 15 septembre 1959, épousera Denis Duquet, le 18 juillet 1981.

Guy, le 11 mai 1961.

Lucie, le 3 mai 1963.

Rolland, le 18 octobre 1964.

Roger, le 3 mai 1966.

Jean-François, le 17 décembre 1968.

Chantal, le 27 mai 1970.

Tous ensemble, nous voulons rendre un vibrant hommage à nos ancêtres et à tous ceux qui ont contribué à faire de Saint-Zacharie une paroisse où il fait bon vivre.



M. Octave Fortier marié à Saint-Zacharie à dame
Amanda Jacques, le 28 octobre 1893.
Ils ont été propriétaires du magasin général pendant
plusieurs années.
De leur union sont nés 8 enfants (4 garçons, 4 filles).

Antoine Fortier marié à Saint-Zacharie
le 7 avril 1926 à
Marie-Louise Lamontagne.
De leur union sont nés 15 enfants.

3^e et 4^e générations



Jean-René Fortier marié à Saint-Zacharie à Ange-Aimée Guay le 29 août 1964.
1^{re} rangée : Carole, Jean-René, Ange-Aimée, Brigitte.
2^e rangée : Francine, Gilles, Christine.



Famille Vénérand Fortier



Vénérand Fortier, père, décédé à 85 ans.
Marie Lamontagne, épouse, décédée à 55 ans.
Ils eurent une famille de neuf enfants :

- Adélarde marié à Yvonne Houle.
- Pierre marié à Adrienne Houle.
- Mathias célibataire.
- Thomas marié à Rose-Annette Lachance.
- Achille marié à Léda Cassista.
- Honoré marié à Gemma Gilbert.
- Philomène mariée à William Landry.
- Marguerite mariée à Herménégilde Landry.
- Alice mariée à Gustave Simard.



Hommages à nos ancêtres

François Gagné
1839-1908



Philomène Cloutier
1837-1921



Pierre Racine
1847-1918



Geneviève Carrier
1847-1919

Mariés à Saint-Joseph, le 19 octobre 1858
(Parents de François)

Mariés à Saint-Bernard, le 18 janvier 1870
(Parents de Georges)



François Gagné
1864-1953



Amanda Lacasse
1871-1925



Georges Racine
1874-1926



Angéline Mercier
1877-1908

Mariés à Saint-Zacharie, le 17 septembre 1888
(Parents d'Albérni, 1897-1976)

Mariés à Saint-Honoré, le 14 octobre 1895
(Parents d'Alma, 1901)

Mariés à Saint-Zacharie, le 6 juillet 1920

Famille d'Albérni Gagné et d'Alma Racine, le 12 juillet 1955 (mariage de Marcel)



Assis : *Françoise* (Alphonse Frenette, Québec), *Albérni Gagné*, *Alma Racine*, *Marcel* (Yvette Poirier) ; debout : *Jean-Marie* (Irène Bouchard), *Thérèse* (Evert Lee Davenport, Los Angeles), *Jeannette*, *Claude* (Renée Gagné).

HISTORIQUE : François Gagné, père, construit sa maison en 1880 sur le lot 32, rang VI et s'établit avec sa femme et ses 8 enfants, le 18 mars 1881. Charpentier de son métier, il dirige les travaux de construction du premier presbytère-chapelle en 1882 (maison actuelle de Marie-Anne Provost-Paradis). Premier maire de la municipalité en 1886. Philomène Cloutier est la première sage-femme de Saint-Zacharie. Georges Racine s'établit en 1897. Il est forgeron, arracheur de dents, vendeur de chevaux et de cercueils. Sa boutique de forge est alors située au 785, 15^e rue.

Famille Antoine Gagné

Martine Couture 1858-1916
Thomas Gagné 1844-1908
 Mariés le 21 avril 1885, à Saint-Joseph
 (Parents d'Antoine)



Joseph Lachance 1868-1957
Vitaline Guzy 1871-1918
 Mariés le 5 février 1894, à Saint-Zacharie
 (Parents de Rose-Aimée)



Charles Loubler 1882-1956
Émérika St-Hilaire 1888-1960
 Mariés le 20 mai 1905, à Saint-Benjamin
 (Parents de Valéda)



Rose-Aimée Lachance
 1900-1930

Mariés le 28 septembre 1920, à Saint-Zacharie



Antoine Gagné
 1894-1959

Mariés le 27 juin 1938, à Saint-Benjamin



Valéda Loubler
 1914

Enfants de Rose-Aimée et Antoine :

Georgette (Élie Gosselin)
Anita (1923-1970)
Carmen (Raoul Gilbert, Nicole, Jean-Guy,
 Marcelle (1948-1961), Danielle, Martine, Pierre)
Conrad (1926-1945)
Mariette
Marius (Denise Desroches, Michel, Johanne)
Ghislaine (Wilfrid Tanguay, Guylaine)

Enfants de Valéda et Antoine :

Charlotte (Gerry McCollough, Grace, Audrey)
Jean-Denis (Chislaine Parent, Jean-François)
Charles (Noëlline Roy, Esther, Magalie)
Marguerite (Ghislain Simoneau)
Marie-Louis (Odette Roy, Christian, Maxime)
Céline (Simon Robitaille, Émilie, Dominique, Benoît)
Renée (Claude Gagné)
Yoland (Anne-Marie Boutin, Jérôme)

Hommage à nos ancêtres



Godefroid Gagné 1867-1946
 Elmire Roy 1876-1965
 Mariés le 25 juin 1894



Adélard Chabot 1894-1968
 Alice Vachon 1900-
 Mariés le 8 novembre 1915

Honorius Gagné
 1922-1977

épouse
 le 21 juillet
 1948

Yvette Chabot
 1926-

De notre union sont nés 13 enfants.



Micheline (Tony Larocque)
 (Shirley, Mylène)

Claudette (Rolland Gilbert)
 (Marco, Vicky, Jasmin)

Monique (Gaston Giroux)
 (Monia, Amélie)

Huguette (Simon Tanguay)
 (Olivier, Mélissa)

Roger
 Richard
 Charlotte
 Dany

Lise (Yves Drapeau)
 (Guillaume)

Gilles (Lucille Grégoire)

Jean
 Claire
 Francine

(UNE FAMILLE PARMI TANT D'AUTRES)

La famille RAOUL GILBERT est heureuse de rendre hommage
à ses aïeux : pionniers de Saint-Zacharie.

Pierre Gilbert — Marie Morin, arrivés vers 1883.	[Marie Joseph Pierre * Léon Elmire David Gaudiose
* Léon Gilbert — Lumina Allen Virginie Lessard	[Josaphat Ernestine * Adélarde Blanche Rosaire Wilfrid
* Adélarde Gilbert — Alice Lebreux	[* Raoul Gilberte Paul-André Jean-Rock Gisèle Laurette Yvon
* Raoul Gilbert — Carmen Gagné	[Nicole Jean-Guy — Lise Lajoie [Johanne Michel Marcelle (1848-1961) Danielle - Jean Morin [Antoine François Martine — André Piché [Geneviève Pierre

*La famille
Gosselin rend
hommage à ses
ancêtres*



1^{re} rangée : Honoré, Fernand, Conrad, Albert, Arthur, Maurice, André, Alfred, Lucien.
2^e rangée : Anne-Marie, Rose, Antoinette, Joseph, Marie, Jeanne, Irène, Maria.



Lucien,
Aurée,
Lewis,
Marc,
Lise.

Lewis,
Francine,
Annie,
Manon,
Robert.



Hommages de la famille Odilon Goupil



Désiré Goupil
1864-1948



Clémentine Audet
1864-1915

Mariés à Sainte-Claire en 1883
(Parents de Odilon)



Romain Daigle Victoria Caron
1862-1938 1872-1956

Mariés à Beauceville en 1890
(Parents de Albertine)

75^e anniversaire de Saint-Zacharie

Famille de Roger et Hélène Laporte



Odilon Goupil 1897
Albertine Daigle 1902
Mariés à Beauceville en 1923
(Parents de Hélène)



Famille Laporte

1^{re} rangée : Diane, Sylvie, Denis, Claude.

2^e rangée : Michel, Roger, Hélène, Richard, Johanne.

Résumé

Odilon et Albertine arrivent à Saint-Zacharie en 1934 et y font leur demeure. Ils adoptent Hélène, âgée de 4 ans. Odilon pratique le métier de forgeron et de maréchal-ferrant jusqu'à l'âge de 83 ans ainsi que toutes sortes de travaux. Il vend sa forge en 1980. Albertine est une des premières dans le club de l'Age d'Or et du Cercle des fermières. Elle exerce le métier de menuisier très souvent dans sa vie.

En souvenir reconnaissant d'une personne disparue qui a contribué, durant plusieurs années, au développement de Saint-Zacharie, sa paroisse d'adoption, où il arriva en 1897.



Monsieur Édouard Groleau
1890-1975

Maire de Saint-Zacharie de 1916 à 1945
de 1949 à 1951

Président de la Commission scolaire de 1922 à 1948
de 1960 à 1962

Secrétaire municipal du Village de 1960 à 1971

Marguiller en 1939-40-41

En 1967, il a été décoré de la médaille du Centenaire de la Confédération, pour services rendus à ses concitoyens.

HOMMAGES DE SA FAMILLE

Heureux centenaire!

Famille Edmond Guay
(Adélia Breton)
mariage 24 juillet 1935



Photo prise lors du mariage de Gaston, août 1980.

1^{re} rangée :

Victor 49-05-29
Françoise 48-03-12
Laurette 38-11-29
Cecilia 44-07-08
Francine 56-11-18
Edmond 11-08-27
Adélia 16-04-21
Gaston 54-09-18

2^e rangée :

Denis 42-12-28
Anita 50-06-12
Gilles 47-03-10
Benoit 41-09-02
Isabelle 51-12-16
Aline 53-06-16
Jean-Luc 37-03-12
Roger 58-03-18

Georges 40-04-22 (décédé)
Édouard 46-02-02 (décédé)

La famille compte 23 petits-enfants.

Famille Gérard Guay et Simone Breton



Honoré Guay
Adélia Sylvain
1912



Napoléon Breton
Marie Grondin
1910

1937



Assis: Gérard Guay — Simone Breton.

Debout :

Filles: Ange-Aimée (St-Z.), Monique (St-Z.), Fernande (St-Z.), Madeleine (St-Z.),
Marianne (St-Jean), M.-Claire (Sts-Anges), Huguette (Québec).

Garçons: J.-Louis (St-Z.), Hervé (Lasalle), J.-Claude (Québec), Arthur (Québec), André
(Senneterre), Yvon (St-Z.), Fernand (St-Georges), J.-René (Hariford).

HOMMAGES À NOS ANCÊTRES



Jean-Baptiste Guay (1841-1920)
Esther Laplante (1841-1916)
arrivent à Saint-Zacharie vers 1891.



Honoré Larivière (1850-1939)
Marie Bernard (1853-1916)
arrivent à Saint-Zacharie vers 1885.



Joseph Guay (1881-1958)
Marie Morin (1883-1968)

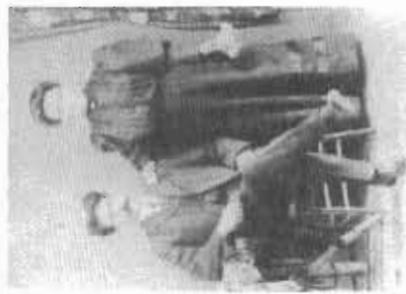


Napoléon Larivière (1887-1968)
Léonida Doyon (1889-1949)



De Henri Guay et Éva Larivière mariés en 1939 et leurs
enfants : Marcelle, Pauline, Ghislain, Andréanne, Bruno, Éliane,
Paulin, Francine, Clermont (Claire Durand) et Pierrette.

Famille Guay



*Pierre Couture
Marie Jacques*



*Alexina Couture &
Joseph Guay*



*Philias Guay
Alphonsine Lebreux*



Rose-Helene



Rollande



Jeanine



Evelyne



Gaétane



*Thérèse (Lucien Simoneau)
Ghislain, Richard, Jacques,
Pauline, Réjean, André.*



*Jean-Marie (Gaétane Cloutier)
Nathalie, Cathy,
Jocelyn, Pier-Alain.*



*Louis-Georges (Louisa Turgeon)
Guylaine, Jocelyne,
Claudette, Christian.*



*Jean-Marc (Cécile Turcotte)
Renald, André, Suzie.*



Laurent (Ghislaine Bisson)



*Marcel (Hermance Pruneau)
Karine.*

Famille de Gaudias Guay, fils de Jean. Marié en 1906 à Delvina Gagné, fille d'Augustin.



1^{re} rangée:
Bernadette: Albert Grégoire;
Catherine: Noël Morin;
Agathe: Institutrice.
Louis-Nazaire (décédé): Thérèse Bergeron.
Sur les genoux de son père:
Gérarda: Jean-Marie Maranda.
Sur les genoux de sa mère:
Thérèse: Lauréat Bergeron.
3^e rangée:
Théodore: Annette Larivière;
Marie-Ange (décédée) Sr Charité Québec.
Hénédine: Georges Wong (décédé) Bathilde
(Augustine de l'Hôtel-Dieu de Lévis.
Germaine, n'apparaît pas sur la photo, car elle
est née plus tard.



Famille de Théodore Guay, fils de Gaudias,
marié en 1946 à Annette Larivière, fille de
Ernest.

Patrick (décédé); Christiane;
Jacinthe: Maurice Morin;
Lucie: Jérôme Veilleux;
Théodore et Annette;
Rita: Jacques Lachance;
Céline: Lucien Breton;
Louise-Anne: Jean-Marie Roy.

Famille de Lucien Breton, fils d'Ernest, marié en 1970 à Céline Guay, fille de Théodore.
Lucien, Céline, Tony, Cathy, Éric.



Photo de: Théodore Guay, âgé
de 18 ans. Quand il est parti
pour le chantier la première
fois.

Hommage à tous les anciens de Saint-Zacharie



Noces d'or de M. Jean Guay et Esther Laplante 1912



Honoré Guay
Delvina St-Laurent

Marie Guay (décédée):
(Adélarde Champagne)
Rose-Alma:
(Thomas Sylvain) (Amos)
Virginie Guay:
Ste-Agathe Lotbinière



Hommage à nos ancêtres Lamontagne



Édouard Lamontagne
Cédulie Lacasse



Édouard Lamontagne
Regina Gagné



Debout : Solange, Charlyne, Jean-Louis.
Assis : Brigitte, Ange-Aimée, Jean-Robert, Jinny.



Famille
Émile Larivière — Cécile Cloutier
mariés le 12 juillet 1939



Famille
Roger Larivière
Carmelle Rodrigue
Belly, Marquis, Ken,
Carl, Steeve



Famille
Jesse Grogg
Ghislaine Larivière
Jackie



Famille
Serge Larivière
Ghislaine Cloutier
Mike, Gilles

Famille Ernest Larivière



Ernest Larivière (1899-) et Marie-Louise Bouchard (1903-) s'unissent en 1922. Peu de temps après, ils s'installent sur la ferme paternelle (Damase) qu'ils exploitent jusqu'en 1960, année où ils la cèdent à leur fils Jacques et se retirent au village. La menuiserie, le bricolage, le tricot, ...remplacent alors les travaux de la ferme. En 1973, ils déménagent au « Foyer » de Saint-Prospier. Actuellement, leur descendance se constitue de 15 enfants, 56 petits-enfants et 30 arrière-petits-enfants.



Annette (Théodore Guay)
Gérard (Donalda Fecteau)
Guy (Gemma Maheux)
Denise (Sauveur Lapointe)
Thomas (Rita Bisson)
Normand (Marielle Poulin)
Normande p.s.s.f.
Alice (Maurice Leclerc)
Ernestine (Michael Bowles)
Jacques (Marcienne Poulin)
Louise (Jean Doré)
Norbert (Claudette Renaud)
Jeanne (André Leclerc)
Gabriel (Micheline Fontaine)
Odina (Ginette Thompson)

Joseph Bouchard (1874-1923), né à Saint-Bernard, s'établit au rang 4 et épouse, en 1900, Marie-Louise Cayer (1881-1960) originaire de Saint-Agapit. En 1954, cette dernière déménage en Alberta.

Damase Larivière (1868-1952), né à Sainte-Hénédine, arrive à Saint-Zacharie en 1879 avec ses frères. Il s'établit au rang 7 et en 1892 épouse Rose-Délina Poirier (1872-1953) originaire de Beauceville.





Napoléon Larivière
(Marie-Anne Morin)
mariés le 5 juillet 1909



Henri Larivière
(Jeanne-d'Arc Poirier)
mariés le 14 juillet 1937



La famille de Gérard Larivière



Sylvie, Fernande, Gérard, Alain, Manon, Nathalie.

LARIVIÈRE

Une famille fière de ses ancêtres ajoute ses hommages au centenaire et un grand espoir pour l'avenir.

Monsieur Jacques Larivière, fils de Ernest Larivière et de Marie-Louise Bouchard, a épousé le 1^{er} octobre 1960, Marcienne Poulin de Sainte-Clothilde, fille de feu Eddy Poulin et Marie-Anne Thivierge.

Depuis 1960, Jacques est propriétaire de la terre paternelle. Depuis trois générations, il suit les traces de son père, cultivateur à plein temps. Le lait, le sirop d'érable et le bois sont leurs principales sources de revenus. Jacques dit : « Je continuerai à cultiver cette terre qui fait notre bonheur ».

On se rappelle que la maison est un lieu de plusieurs rencontres familiales pour maintes occasions.

« Avec du courage et de la patience on peut tout », de dire Marcienne qui est très habile de ses mains pour le tricot, la couture, l'artisanat et superbe cuisinière et pleine d'idées nouvelles.

De ce mariage sont nés : Manon, Nancy et Jasmin.



Jean Larivière
Anna Giroux
1911



Léopold Larivière, Rose-Aimée Couture



Pierre Couture
Marie Jacques
1907



Anita (Laurent Laberge)
Pierre, Steve, France



Jean-Marc (Lise Champagne)
Claude, Diane



Jean-René (Françoise Therrien)
Joël, Pascal, René



Ghislain (Jeanne-d'Arc Vachon)
Francis, Claudia



Réal (Hélène Poulin)
Jean, Ève, Charles



Linda (Réal Lacroix)
Audrey, Geneviève



On ne peut célébrer le centenaire d'une paroisse sans évoquer le souvenir de ceux qui l'ont bâtie, nos ancêtres. Un de ces vaillants pionniers, Napoléon Larivière, est né en 1888, année de l'érection civile et religieuse de Saint-Zacharie.

Pour nous, de la famille « Larivière », nous voulons rendre un hommage bien particulier à notre père et à notre mère.

Napoléon Larivière et Léonido Doyon

Au jour de leur mariage le 22 juin 1909

Nos devanciers ne jouissaient pas de toutes les facilités d'aujourd'hui. Mais une âme forte et intrépide les animait. Sûrement qu'ils éprouvaient des hésitations et de la lassitude devant les nombreux obstacles. Leur courage, leur tenacité et surtout leur grande foi en Dieu les ont toujours faits triompher.

Ayons à cœur de nous donner la qualité d'âme nécessaire pour faire valoir le précieux héritage reçu !



La nombreuse famille de 13 enfants vivants :
 Maria, Antoinette, Raoul, Narcisse, Éva, Marie-Anne, Blanche, Thérèse, Zacharie,
 Madeleine, Ange-Aimé, Jeannine, Marc-Yvan.
 Hommage d'amitié et de vive gratitude à la Paroisse centenaire Saint-Zacharie.



Napoléon-Honoré Larivière
Léonida Doyon



Georges-Vénérand Bolduc
Marie-Anna Veilleux



Marilyn L. Poulin (Roland), Narcisse Larivière, Irène B. Larivière, Ludivine L. Poirier (Roger); Martial, Nestor (Yvette Lebreux), Onil (Réjeanne Parent), Prosper (Noëlline Fortin).

Normand, Marielle, Carl Larivière

Heureux, nous rendons hommage aux ancêtres, qui ont réalisé ce dont nous sommes si fiers aujourd'hui.



Monsieur Normand Larivière, fils de Ernest Larivière et de Marie-Louise Bouchard de Saint-Zacharie, épouse le 9 mai 1959 Marielle Poulin, fille de feu Eddy Poulin et de Marie-Anne Thivierge de Sainte-Clothilde.

Ils s'installent sur une petite ferme, dans le rang 7, comme cultivateurs. Normand travaille comme journalier pendant 6 ans, et 12 ans dans une scierie, mais les plus beaux souvenirs restent toujours la forêt. Normand appuyé de Marielle, diminue un peu ses activités de cultivateur, pour reprendre ses études. Après trois ans de cours, soit en 1977, il étudie pour devenir mesureur et garde-forestier. Depuis 1978 il est mesureur de bois. L'érablière permet à chaque printemps d'entailler 1 600 érables, donc toute la famille participe.

Marielle adore le grand air de la ferme, qui lui permet d'admirer la nature, car elle aime beaucoup peindre et bricoler comme passe-temps.

De cette union un seul fils est né, Carl, le 9 juin 1967, qui fait la joie de son père et sa mère.



François-Xavier Larivière
Marie-Anne Drouin
mariés en 1901



Jérôme Morin
Lucie Poulin
mariés en 1889



Marcel
décédé en 1952

Famille
Wilfrid Larivière
Marie Morin
mariés en 1923



Jules, Roland, Monique, Marc-André, Alain, Hélène, Raymonde, Anne-Marie,
Thérèse, Eugène, Wilfrid Larivière, Marie Morin, Nelson.

Félicitations à tous nos anciens qui ont travaillé à développer la Paroisse de Saint-Zacharie où il fait bon vivre.

Avec joie, Antoine Lebreux, Monique Allen et leurs enfants s'associent à la population de Saint-Zacharie dans un hommage à leurs valeureux ancêtres en cette année centennale.

Adrien Lebreux (père)
Marie Samson
arrivés en 1881

David Allen (père)
Sophronie Turcotte
arrivés en 1879

Adrien Lebreux (fils)
Adéline Couture

David Allen (fils)
Matilda Gagné

Arthur Lebreux
Philomène Giroux

Stanislas Allen
Josephine Larivière



Lise L. Maranda (Jacques)
Céline L. Parent (Roland)
Yvette L. Larivière (Nestor)
Monique Allen Lebreux
Antoine Lebreux
Denise
Lynda L. Tanguay (Alain)

Régis (Denise Audet)
Ginette L. Breton (Serge)
Romuald (Johane Breton)
Jean-Pierre (Denise Garant)
Félicien (Nicole Champagne)
Claude
Jacques (Marie-Claude Breton)



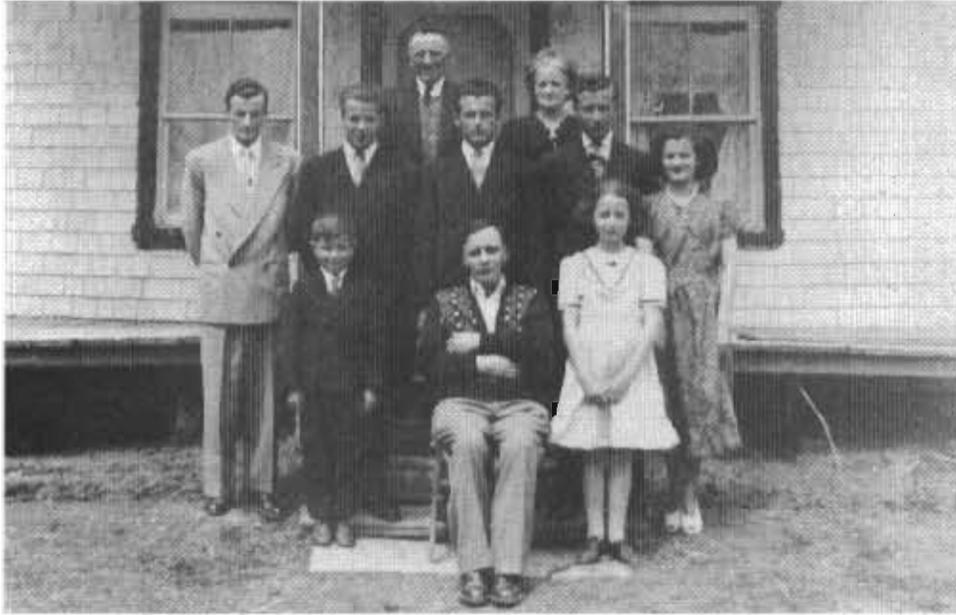
Hommage à nos ancêtres

Marcelin Poirier marié à Virginie Morin à Saint-Zacharie le 13 avril 1885. Joseph Poirier à Delina Gagnon le 16 juin 1908. Edmond Grondin à Émilie Mathieu le 22 août 1892. Alfred Grondin à Rosée Guay le 27 juillet 1917. Adalbert Grondin (décédé en 1955) à Rita Poirier le 29 juillet 1949. François Lepage à Josephine Pelchat le 4 juillet 1892. Napoléon Lepage à Rose-Anna Lachance le 12 juillet 1920. Aurèle Lepage à Rita Poirier le 26 décembre 1959.



Debout : Réjean Grondin (Liliane Couture), Renald Grondin (Cynthia Gay), Michel Grondin (Darcy Knapp), Gaston Grondin (Carmelle Larivière), Francine Lepage.
Assis : Monique Lepage, Rita, Aurèle.

Famille de Napoléon Lepage et Rose-Anna Lachance.
Photo prise en 1949.



1^{re} rangée: Henri-Paul, Philippe, Marie-Annette; (Yvon Gilbert.)

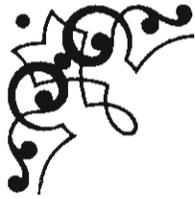
2^e rangée: Louis (Réjeanne Bellegarde), Arthur (Gisèle Giroux), Aurèle (Rita Poirier), Auguste (Jeannette Forcier), Jeanne d'Arc (Raoul Landry).



Quatre générations.

Debout: Jeanne d'Arc Landry,
Rose-Anna Lachance.

Assises:
Delina Fortin, 80 ans,
Lisette Landry (bébé de 4 mois).



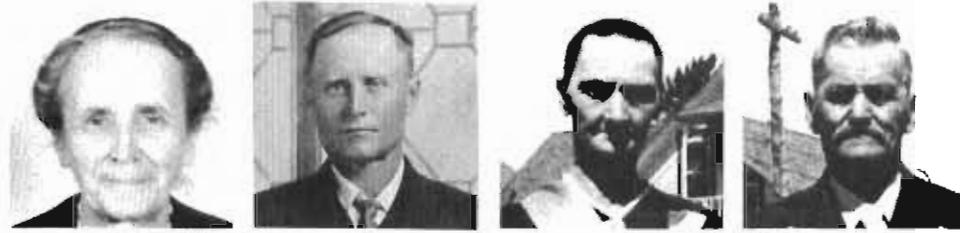
*La famille de Jean-Paul Létourneau
rend hommage
à sa paroisse natale*



Jean-Paul et Marielle J. Létourneau et leurs enfants :
Claire, mariée à Daniel Tanguay, Saint-Jean Chrysostome ;
Denise, mariée à Dave Allen, Saint-Zacharie ;
Renée, mariée à René Masson, Bernières.
Julie et Réjean.



Hommages à nos ancêtres
Famille Alex Morin et Joséphine Morin



Herméline Létourneau
 Née le 26 mars 1874
 Joseph Morin
 Né le 24 janvier 1867
 Mariés à Saint-Côme, le 18 juillet 1892
 (Parents de Joséphine)

Odile Allen
 Née le 15 septembre 1876
 François Morin
 Né le 10 mars 1868
 Mariés à Saint-Zacharie, le 13 juillet 1891
 (Parents d'Alex)



Joséphine Morin
 Née le 3 février 1903
 Alex Morin
 Né le 5 juillet 1902
 Mariés à Saint-Zacharie, le 29 juin 1927
 (Parents de Denis)

Cultivateurs pendant 40 ans, sur le lot 51, rang 7; par la suite, ils demeurent au village.



Michel, Denis Morin, Camil, Doris Poulin
 Denis Morin, né le 11 avril 1931 — Doris Poulin, née le 22 juin 1938
 Mariés à Sherbrooke, le 20 septembre 1958
 Ils ont deux fils, Camil et Michel.



(Photo prise en 1968)

Les dix enfants de M. et Mme Georges Morin :
 Albert, Gisèle (Mme Roméo Lebreux), Fernand, Bibiane (religieuse), Marius,
 Madeleine, Charles, Laurette (Mme Gervais Faucher), André, Jeanne d'Arc (Mme
 Germaine Turcotte), veulent rendre un RESPECTUEUX HOMMAGE à leurs
 parents : Georges Morin (1899-1971) et Lumina Tanguay (1903-1969),
 et à leurs grands-parents : Joseph Morin (1867-1937) et Hermélinde Létourneau
 (1873-1955).
 David (père) Tanguay (1873-1943) et Belzémire Latulippe (1874-1939).





Photo prise au 25^e anniversaire de mariage en 1960



Hommages à nos parents

Étienne Paradis
(1912-1974)

Rose-Anna Thériault
(1917-1973)



Paulette, Ghislaine, Noëlline, Germaine, Lorraine, Nycole, Thérèse, Lyne, Roger,
Jules, Alain, Jean.

Famille de Aurèle Parent

Philippe Cloutier
Méléda Tanguay
mariés le 7 septembre 1914.



Philippe, né le 21 juin 1876
décédé le 1^{er} novembre 1956.
Méléda, née le 2 avril 1888
décédée le 16 novembre 1973.

Emmanuel Parent
Malvina Turgeon
mariés le 6 avril 1915.



Emmanuel, née le 29 janvier 1897
décédé le 14 mai 1979.
Malvina, née le 8 octobre 1896
décédée le 16 mars 1972.

Dolorès Cloutier
Aurèle Parent
mariés le 25 septembre 1948.



Donald



Ronald

Dolorès, née le 21 mai 1926
Aurèle, né le 18 avril 1926.

Les enfants de Dolorès et Aurèle :

Ghislaine, mariée le 29 juillet 1967 à Jean-Denis Gagné. Jean-François.
Réjeanne, mariée le 19 juin 1971 à Onil Larivière. Sonia, Édith.
Gisèle, mariée le 21 septembre 1974 à Alain Paradis. Serge, Patricia, Chantale.
Nicole, mariée le 16 septembre 1978 à Gérald Fortin. Mario.
Donald.
Réjean, marié le 22 septembre 1979 à Sylvie Cormier.
Johanne.
Ronald, né le 1^{er} mai 1964, décédé le 22 juillet 1977.



1930



*Hommages de
M. et Mme
Édouard Parent
à l'occasion du
Centenaire de
Saint-Zacharie*



1980



1^{re} rangée : Thérèse, Denis, Laure-Annette, M. et Mme Édouard Parent, Jean-Rock,
Hélène, Gérard, Carmen.
2^e rangée : Roland, Charles-Édouard, Paul-André.

100 Saint-Zacharie 100
Six générations de la famille Parent



Pierre Parent
1795-1884



Édouard Parent
1908



Thomas Parent
1832-1920



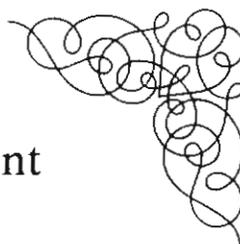
Gérard Parent
1935



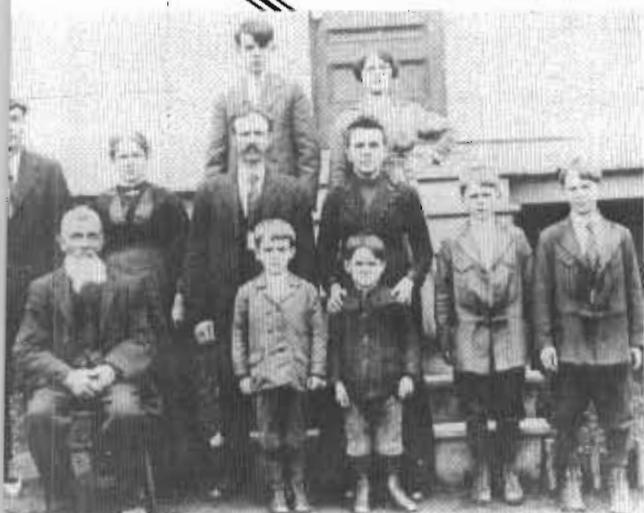
Thomas Parent
1872-1961



Étienne Parent
1961



Famille Parent



1^{re} — 2^e — 3^e générations.

1^{re} rangée :

Thomas (grand-père) (1832-1920).
Édouard (1908), Normand (1911).

2^e rangée :

Édouard Gagné (1891-1944), son épouse Anne-Marie Parent-Gagné (1898-1962), Thomas (père) (1871-1961), son épouse Aglaée Gagné (1875-1943), Adonia (1903-1981), Joseph (1902-1977).

3^e rangée :

Thomas, fils (Ti-Noir) (1899-1978), Adélia Parent-Larivière (1900-1948).



1975 — Normand et Marie-Ange entourés de leurs neuf petits-enfants. 5^e génération.

Assis : Jean Lepage 1968, Jean-Christophe Doyon, 1968.
Debout : Daniel Lepage, 1964, Gilles Parent, 1964, Paule Lepage, 1960, Denis Doyon, 1963, Andrée Lepage, 1962, Gilbert Parent, 1964, Frédéric Doyon, 1966.



1975 — Le 40^e anniversaire de mariage.

Assis : Normand (1911) marié le 28 août 1935 à Marie-Ange Roy-Parent (1913).

4^e génération : Debout : leurs trois enfants : Ange-L. Parent-Lepage (1939), Charles-Henri (1936), Georgette Parent-Doyon (1938).

Hommages à nos ancêtres

Jean Poirier (1861-1926)
Aurélie Labbé (1864-1925)
Mariés le 19-04-1887
Parents de Napoléon



François Morin (1875-1956)
Odile Allen (1876-1951)
Mariés le 13-07-1891
à Saint-Zacharie
Parents de Joséphine



Georges Rancourt (1867-1951)
Anna Jacques (1886-1920)
Mariés le 24-08-1909
à Saint-Zacharie
Parents de Exélia



Napoléon Poirier (1892-1970)
Joséphine Morin (1896-1931)
Mariés le 8-07-1913 à Saint-Zacharie

De cette première union sont nés:
Dolorès (Odilon Giroux)
Léopold (Laurette Rodrigue)
Gemma (1922-1945) Léopold Thibodeau
Emmanuel (1924-1965) M.-Claire Giroux
Lionel (Andrée Beaudoin)
Marcel (Jacqueline Richard)
Denis (Doris Poulin)



Napoléon Poirier (1892-1970)
Exélia Rancourt née le 2-06-1913
Mariés le 28-10-1931 à Saint-Zacharie

De cette deuxième union sont nés :
Georges (Marielle Gagné)
Rose-Alma (M.-André Larivière)
Gisèle (Oram Gagné)
(Ghislain Lachance)
Yvette (Marcel Gagné)
Marianne (Aurèle Morin)
Jean-Marc (Denise Gagné)
Robert (Germaine Paradis)
Pauline (Benoît Bédard)
Émile (Ginette Faucher)
Roger (Ludivine Larivière)
Yvan (Bibiane Grenier)
Richard



Paul Poirier, père de Jean, arrive à Saint-Zacharie vers 1882. Il s'installe avec sa femme, Angéline Nadeau et sa famille, sur le lot 62, rang VI. La descendance de Napoléon Poirier compte 63 petits-enfants et 24 arrière-petits-enfants.



Hommages à nos ancêtres



*Germaine Paradis et Robert Poirier
ainsi que leurs enfants*

Marie-France

Maryse

Vicky

Stéphanie

Robert junior





Hommage des descendants de la famille Abraham Poulin, époux de Elmire Poulin.

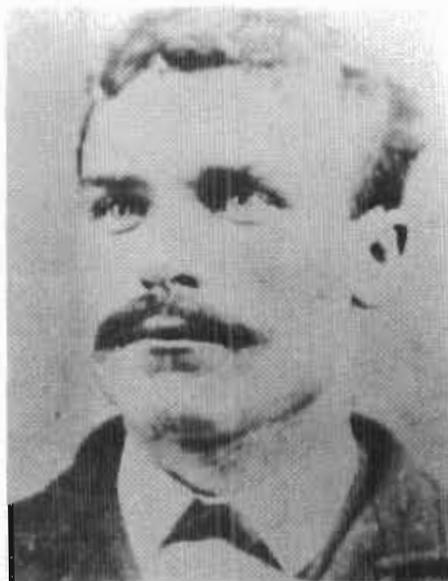
Tous deux ayant vécu dès 1881, à Saint-Zacharie. De cette union sont nés 6 enfants dont 5 ont émigré aux États-Unis et 1 a vécu à Saint-Zacharie, soit Hormidas Poulin, durant toute sa vie, soit 88 ans et 6 mois.

Il a été marié à Maria Thériault et ils ont eu 15 enfants dont 12 sont toujours vivants. Un seul demeure toujours à Saint-Zacharie, soit Alonzo marié à Albertine Poulin. Alonzo est le premier né de cette famille, viennent ensuite :

Paul-Eugène, Montréal; Cécile, Sorel; Jean-Marie f.c., Montréal; Yvon, Montréal; Gabrielle, Shawinigan; Rita, Repentigny; Raymonde, Montréal; Marc-Arthur, Montréal; Charles-Henri, Boucherville, Laurette, Montréal; Jean-Guy, Montréal.



Hormidas Poulin
1889-1977



Abraham Poulin
1860-1908

Hormidas et Alonzo Poulin sont nés dans la maison située au 858, 15^e rue; cette maison a été construite par Abraham Poulin en 1881.





Je rends hommage aux défricheurs de Saint-Zacharie et je suis heureuse de contribuer aux célébrations du centenaire.



Madame Marie-Anne Thivierge est née à East-Broughton le 22 juin 1902, elle épouse le 3 mars 1919, M. Alfred « Eddy » Poulin, décédé le 16 juin 1949 à Sainte-Clothilde.

Mme Poulin demeure à Saint-Zacharie, depuis le 15 mai 1980. De cette union sont nés 14 enfants :

Simone (Napoléon Vachon), décédée, Broughton Station ;
 Jeanne d'Arc (Jean-Louis Grégoire), décédée, East-Broughton ;
 Aimé (Rose-Aimée Vachon), St-Antoine-de-Pontbriand ;
 Oliva, célibataire, St-Benoit ;
 Rodolphe, décédé en 1938 à l'âge de 12 ans ;
 Robert, célibataire, Saint-Zacharie ;
 Yvette (Hercule Roy), Omerville ;
 Germaine (Irenée Vachon), Sacré-Cœur de Marie ;
 Jeannine (Léopold Grenier), Sherbrooke ;
 Moril (Suzanne Lessard), Ste-Clothilde ;
 Marielle (Normand Larivière), Saint-Zacharie ;
 Marcienne (Jacques Larivière), Saint-Zacharie ;
 Lucette (Ghislain Lachance), Sacré-Cœur de Marie ;
 Albany, décédé en 1942 à l'âge de 3 jours.

Madame Poulin a 51 petits-enfants et 58 arrière-petits-enfants.





Hommage des Frères de la Charité

Fondés en 1807

PRÉSENTS DANS 16 PAYS

ŒUVRES :

Enseignement
Éducation
Nursing
Missions
Handicapés de toutes sortes

AU QUÉBEC :

Drummondville
Montréal
Québec
St-Georges-de-Beauce
St-Sulpice
Sorel



Jean-Marie Poulin, f.c.
Supérieur Provincial
Enfant de la Paroisse, fils de Hormidas Poulin

Hommage à la famille Rancourt

De 1841 à 1981
Léger Rancourt
1841 à 1932



De ce mariage sont nés 12 enfants, ils ont vécu ensemble jusqu'à leurs noces de rubis. Son fils Georges, né le 14 mai 1867 lui succéda comme défricheur et contracteur forestier, fervent de la nature, et des femmes il se maria trois fois.

Il contracta un premier mariage avec Léontine Morin de 1893 à 1909. De ce mariage sont nés 5 enfants. Seule a vécu Mme Omer Breton (Marie).



Le second mariage avec Anna Jacques, de 1909 à 1920. De cette union sont nés 8 enfants: Lumina, Marie-Blanche, Exélia, Antoine, Nazaire et ils ont adopté Albert Rodrique, son neveu, orphelin à l'âge de 6 ans. Anna vécut 12 ans avec Georges.



1848 à 1934
Marie Morin



Une troisième alliance, cette fois avec sa servante Yvonne Jacques, sœur d'Anna, mariés le 30 octobre 1923. De cette union sont nés 10 enfants. Ovila, Simone, Denis, Thérèse, Georges, Honorius, Gérard, Cécile. Malgré les jours de dur labeur, leur porte était toujours ouverte, puisque ils ont gardé avec eux Léger et son épouse Marie pendant 11 ans.

Georges décéda à l'âge de 83 ans le 19 février 1951, il demeura donc 28 ans avec son épouse Yvonne.

La terre qui fut habitée et défrichée par nos ancêtres se continue aujourd'hui par son fils Gérard. La mission d'Yvonne ne se termina pas là: « plus on donne d'amour plus on en reçoit », et c'est pourquoi la Providence a placé sur sa route un deuxième mari Conrad Pruneau.



Veuf de Lucienne Poulin de St-Prospér et père de 12 enfants de 5 ans à 18 ans: Constance, Marie, Luc, Côme, Nazaire, Pamphile, Gervaise, Blaise, Justin, Jacinthe, Lucie et Aurélie.

Le courage et le grand cœur de Mme Yvonne Rancourt a laissé parler son instinct maternel et une fois de plus l'amour triompha car toutes ces familles qui foement sa famille se réunissent en ces jours de fêtes pour lui rendre un hommage des plus reconnaissants face à cette vie de labeur.

Famille Tardif
Avec joie, je rends hommage à ma paroisse et
m'associe à ses fêtes.



Mme Robert Dumas
Marielle Tardif
mariés le 25 octobre 1944

Georges, Marielle, Sonia, Diane



Roland Garant — Anita Tardif
mariés le 12 juillet 1950
Denise, Aline, Sylvie



Cléophas Tardif — Georgiane Jacques
mariés le 16 juin 1919



Roland Tardif — Marielle Poulin
mariés le 23 juin 1956
Lynda, Guy, André, Claude, Lise

Famille de Emmanuel Turgeon



John Turgeon — Elmire Garant
mariés le 23 juin 1913



Arthur Champion — Olive Lebel
mariés le 4 juillet 1898



Emmanuel Turgeon — Alexandra Champion
mariés le 29 mars 1937



De gauche à droite: Paul-Yvon (Monique Gauthier), Huguette (P.-Émile Guay), Louisa (Louis-Georges Guay), Auréa (Lorenzo Parent), Arthur (Diane Guay), Elmire (Yvan Lachance), Ginette (Bertrand Landry), Pauline (Émilien Lachance), Claire-Annette (Joseph Cloutier), Simon (Doris Dallaire), Emmanuel, Alexandra, sœur Noëlline, Réjean.



*Hommages à nos ancêtres
Famille de Gérard Allen
4 générations*



Gérard Allen : Germaine Tanguay
Mme David Tanguay
Yves Allen : Liliane Lebel
Jennie, Vicky, Cinthya Allen
Camil Allen : Odette Deblois
Anick, Patrick Allen



*« Le passé est comme une lampe
placée à l'entrée de l'avenir »*

Famille de Réginald et Laure-Annette Allen



Patrick

Danielle

Pierre



NOS REMERCIEMENTS
AUX GRANDS-PARENTS
ALLEN et CHABOT
pionniers de Saint-Zacharie
pour le legs d'un si beau
pays que le nôtre.

VICTOR et CLAIRE CHABOT

JACQUES

MARIE-CLAUDE

MICHÈLE

DENIS



*Hommage à ma paroisse natale
La famille Alcide Cloutier et Louisa Gagné*



De leur union, le 25 octobre 1950, sont nés Claire, Guy, Renée, Gilbert, Ginette.

Famille
Joseph Cloutier — Claire-Annette Turgeon
mariés le 9 juin 1962



Bruno, Lucie, Joël, Marie-France

Avec joie, je rends hommage à ma paroisse et m'associe à ses fêtes.

*Hommage de la famille Alphonse Frenette
et Françoise Gagné*



Marie-Louise Rouillard (1893)
Alphonse Frenette (1892-1971)
(Parents d'Alphonse)



Alma Racine (1901)
Alberni Gagné (1897-1976)
(Parents de Françoise)



Photo 1966.

1^{re} rangée: Marcelle, Francine, Christian.
2^e rangée: Alphonse, Françoise, Jeannette
3^e rangée: Michel (1948-1967), Denise (Jacques
Dumont, Martine), André (Odette Leclerc).
(Henri: 1946-1955).

Hommages de la famille Alfred Gagné et Marie-Anne Jacques



Godefroy Gagné
1868-1947

mariés à Saint-Zacharie en 1874



Elmire Roy
1876-1965



Onésime Jacques Delvina Lamontagne
1870-1911 1876-1963

mariés à Saint-Zacharie en 1894

Famille Alfred Gagné, 35 ans de mariage.

Assis :

Iréna (F. Lebel), Alfred Gagné 1897-1961, M.A. Jacques 1898, Paul-Eugène (A. Lamontagne).

Debout :

Jean-Louis (R.H. Poirier), Alcide (C. Paradis), Floriane (M. Morin), Paul-Émile (L. Cloutier), Alma (L. Faucher), Jeanne d'Arc (H. Cloutier), Auréa (L. Gosselin), Florian (D. Vachon).



Résumé : Alfred et Marie-Anne se marient à Saint-Zacharie en 1920. Leurs enfants ont grandi au rang 4. Alfred est bûcheron toute sa vie et Marie-Anne est responsable de la mise en marche du club de l'Âge d'Or et présidente des Fermières 4 ans en plus de ses autres tâches.



Famille de Florian Paré et Anne Allen

1^{re} rangée : Hélène (Jean Robitaille, Québec); Cécile (Jean-Claude Desjardins, Montmagny);
Florian et Anne; Germain (Jacqueline Faucher, Québec);
Pauline (Jean-Pierre Foeill, Paris); Nelson (Lise Poulin, St-Prosper);
Yolande (Michel Belley, Québec). Victor (Pauline Bisson, St-Prosper);
Laval (Éliane Turgeon, Saint-Zacharie).

2^e rangée :
Michel (Québec);

Photo prise à l'occasion du 40^e anniversaire de mariage en 1980.



*Hommage
à mes parents*
M. Rémi Roy
(Exilia Arsenault)

M. Roy est né le 26 juillet 1892
Mme Roy est née le 13 janvier 1898
Ils se sont mariés le 23 juillet 1914



Donateurs

Don anonyme
Claude et Renée Gagné
Andréanne Guay
Virginie Guay
Gilberte Létourneau

**PAGES
COMMERCIALES**



En hommage à nos valeureux pionniers et à toute la population de Saint-Zacharie.

ANTOINE LARIVIÈRE

Entrepreneur général — Transport de bois

**716, 15^e avenue, Saint-Zacharie,
Cté Beauce Sud, Qué. — G0M 2C0 — Tél. : 593-4351**



En hommage à nos valeureux pionniers et à toute la population de Saint-Zacharie.



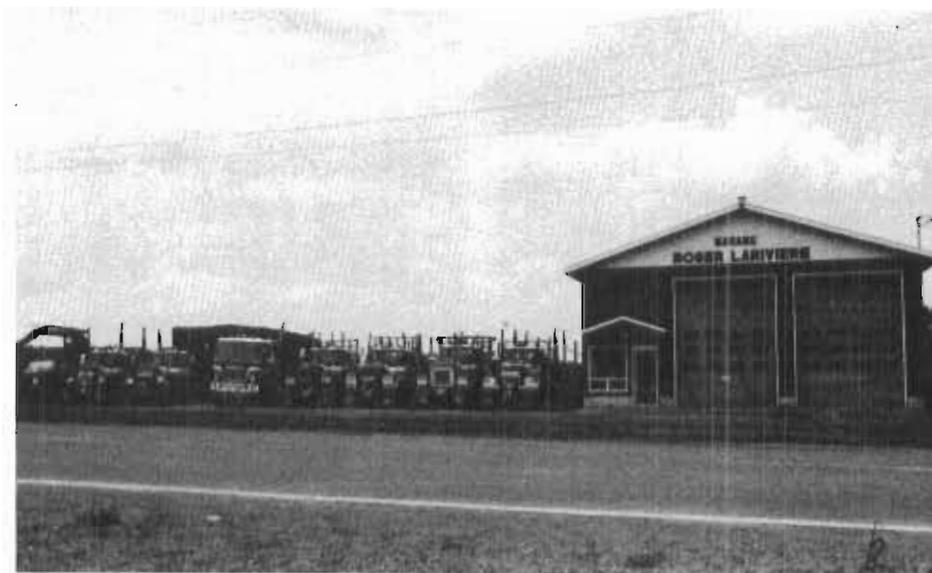
Drouin Auto Ltée

Concessionnaire autorisé Ford le plus près de chez vous



Saint-Zacharie — Saint-Georges





Roger Larivière Transport

**975, 15^e rue, C.P. 10
Saint-Zacharie, Tél. : 593-2522**

est heureux de souligner son appartenance à Saint-Zacharie de Metgermette en cette année du centenaire.



575

Réginald Larivière

713, 15^e rue, Saint-Zacharie



Votre détaillant depuis 7 ans

Hommages à ceux à qui ont développé « le coin ».



En hommage à nos valeureux pionniers et à toute la population de Saint-Zacharie.



Alonzo Poulin
Courtier d'assurances



Denise P. Lebreux
Courtier d'assurances



Michellne P. Drouin
Secrétaire



Souhait pour que continue la prospérité de la paroisse de Saint-Zacharie.

Irenée Grondin & Fils Ltée

St-René, Beauce



Allen Logging inc.



Allen & Fils Ltée

Allen & Sons Ltd.

ENTREPRENEUR FORESTIER — TÉL.: 593-2542 — BUR.: 593-5491

C.P. 107, 874, 15^e rue, St-Zacharie

Beauce-Sud, P. Qué.

G0M 2C0

*S'associent à la population de Saint-Zacharie
dans un hommage à nos valeureux pionniers.*

Julien Allen, président.



Avec les compliments de

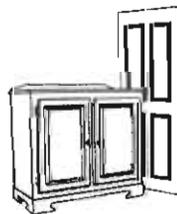
**Beaulé & Fils Inc.
et ses employés**





*En hommage à nos valeureux pionniers et à toute
la population de Saint-Zacharie.*

Tél.: (418) 593-4041



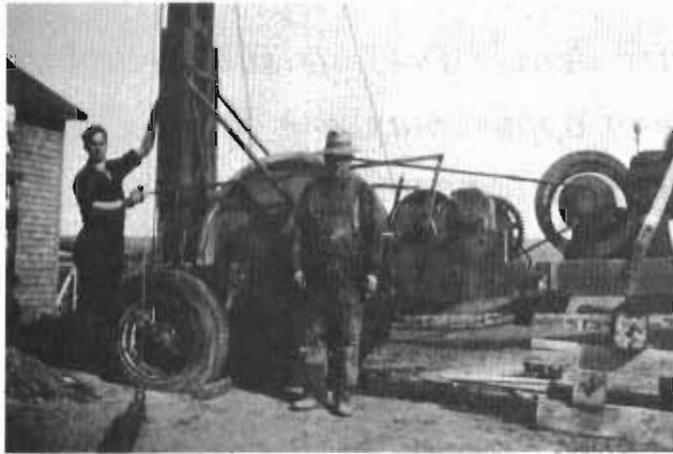
Ebénisterie C. Gagné Inc.

932, 15^e RUE, ST-ZACHARIE, BEAUCE-SUD G0M 2C0 – C.P. 223
Portes en pin nouveaux – Mobilier de salle à dîner

■ **Ancestral**



Maurice Gagné, « puisatier »



Pierre et Maurice Gagné 1940



Maurice et Sylvain Gagné 1981

(3^e génération)

Associé à la population de Saint-Zacharie depuis 1940, je rends hommage à nos valeureux pionniers en cette année centennale.

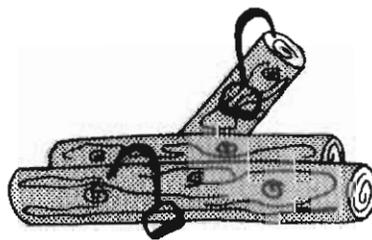


En affaire depuis 1947, je suis heureux de souligner mon appartenance à Saint-Zacharie qui, par sa prospérité passée laisse entrevoir de belles perspectives pour le futur.

DOMINIQUE LACASSE

11e Ave, St-Zacharie, Beauce-Sud
Tél. Bur.: 593-4222

MANUFACTURE
DE CROCHETS
À PULPE



SOUDURE
AU GAZ ET
À L'ARC
ÉLECTRIQUE





*Respectueux hommages
et félicitations
à la belle paroisse de
Saint-Zacharie
qui m'a encouragé depuis
plus de 15 ans*

NOËL BOLDUC

Entrepreneur en construction



Saint-Zacharie

Cté Beauce-Sud



Raymond Grondin

*contracteur général
merchand of wood*



**536, 20^e avenue
Saint-Zacharie, Beauce-Sud**

Restaurant Chez Jeanne



*Licencié
Repas complets — Lunch
Gazoline
Raymond Grondin, propriétaire*

Armstrong, Comté Beauce-Sud

Respectueux hommages et félicitations aux gens de chez nous.



*Pierre Tanguay
Coiffeur pour hommes,
rend hommages aux gens de
Saint-Zacharie*



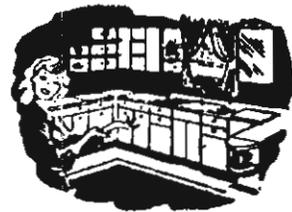
La Maison J. Rosario Chabot Enr.
DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES

1450, Rue St-Jean, St-Prosper Beauce-Sud.

*En hommage à nos valeureux pionniers et à toute la population de
Saint-Zacharie.*



TEL.: 593-5902



Les Armoires Mario Enr.

R.R. 5, ST-ZACHARIE
BCE-SUD, P.Q.

MARIO NADEAU, PROP.

Respectueux hommages et félicitations aux gens de chez nous.

Hommage à ma paroisse natale de

Sucrette

La Ris Vie Air enr.

téléphone : 418-593-7461

Ça sent le printemps tout au long de l'année, avec les produits de l'érable tels que : sirop, tire, sucre mou, bonbon et modèles variés, beurre d'érable, tous 100% purs. Au printemps, on peut se régaler avec de bons repas canadiens.



Laurent Larivière



Patrice Larivière

Co-proprétaires

Hommage à ma paroisse natale de

Les Transports Bouchard & Larivière Inc.

Saint-Zacharie, Beauce-Sud

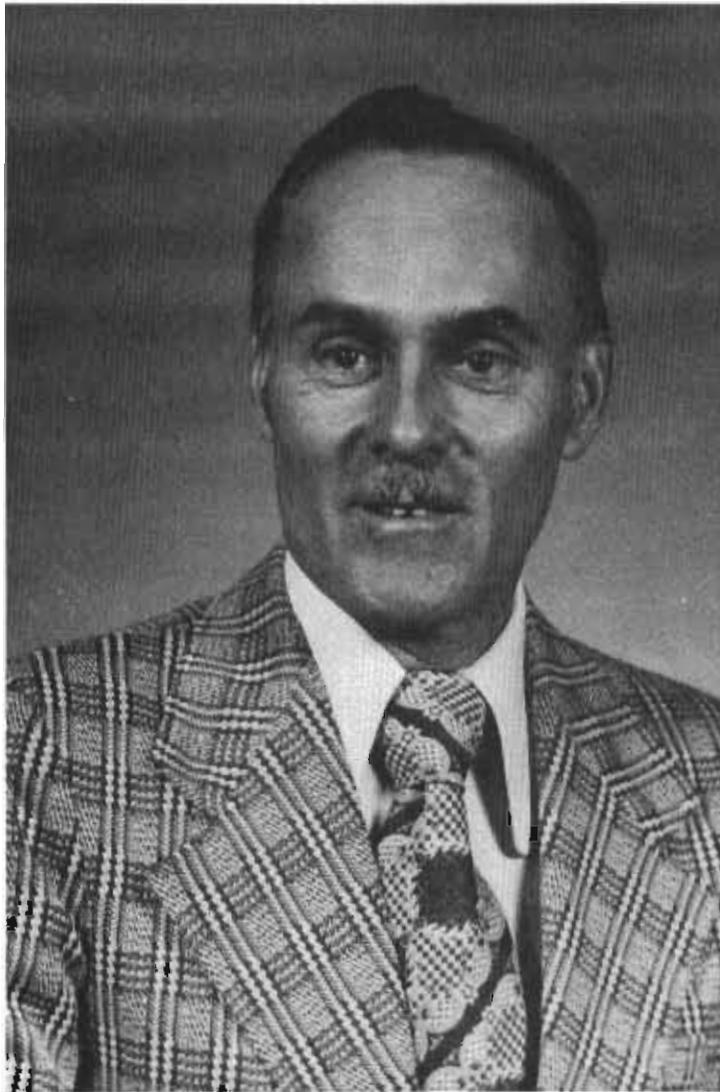
Nous transportons l'avenir de Saint-Zacharie aux sources du savoir.



M. et Mme Paul-Eugène Bouchard
Co-proprétaire
593-7771



M. et Mme Laurent Larivière
Co-proprétaire
593-7461



Déziel Gagné, gérant

Pharmacie Dr M. Robitaille

Hommage à ma paroisse natale



Hommage aux travailleurs inépuisables que furent nos ancêtres et souhaitons que continue la prospérité de notre paroisse natale.

Saint-Zacharie



Alain et Claire Larivière, prop.

De Service électronique Larivière Enr.

Centre de vente et réparations d'appareils électroniques de tous genres, de la mini-cassette au téléviseur, ainsi que four micro-ondes.

**M. et Mme
Georges Rancourt**

Vente de chaussures
travail et sport



520, 20^e Avenue
Saint-Zacharie, Beauce-Sud

Jeannot Rancourt

ARTISAN DU CUIR

FABRICATION ARTISANALE
*Bourse, porte-monnaie,
ceinture, etc.
Motif à votre goût.*

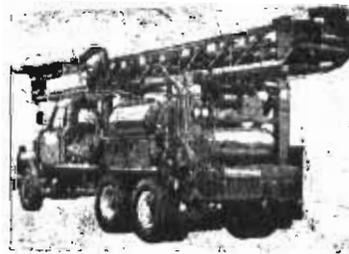
520, 20^e Avenue
Saint-Zacharie, Beauce-Sud
G0M 2C0 Tél. (418) 593-4734

Rendent hommage aux gens de Saint-Zacharie

ROLAND GARANT

CREUSAGE DE PUIITS ARTESIENS

Puits Artésiens de 6 à 8 pouces



Tél. 593-2691
Chalet: 593-6192

Une seule journée d'opération dans des conditions normales avec
la puissante machine **ROTARY** disponible en tout temps

584, 15^e Avenue, Saint-Zacharie, Beauce

Respectueux hommages et félicitations aux gens de chez nous.

Avec joie, je rends hommage à ma paroisse et m'associe à ses fêtes.

**Institut d'Esthétique
Nanette**

Mme Ginette Lebel-Cloutier

Esthéticienne-visagiste

Saint-Zacharie



Hommage de

Bar National Enr.

Jean Paradis, prop.

Tél. : 593-4271

Orchestre et salle à votre disposition



Hommage à nos ancêtres

Service à la population
depuis trois générations
1885-1981



Moulin Larivière & frères



*Respectueux hommages
et félicitations
aux gens de chez nous*

Conrenove Inc.

M. Mario Cloutier

Spécialisé en construction, rénovation, vente. Dépositaire de portes et fenêtres «Unik», portes de garage et portes patio; aussi revêtement de vinyle «Daymond» et aluminium «Reynold». Frappez à la bonne porte.

Saint-Zacharie, 593-4801

Albert Morin

Taxi de 1950 à 1975 Maintenant marchand de linge

est heureux de souligner son appartenance à Saint-Zacharie de Metgermette en cette année du centenaire.



la caisse d'établissement

la caisse d'établissement de la chaudière

est heureuse de s'associer à la population de Saint-Zacharie dans un hommage à nos pionniers de 1881.

J.B. Paquet, représentant

Siège Social :
3500, 6^e Avenue
St-Georges Ouest, Beauce



*Souhaits pour que continue la prospérité
de la paroisse de Saint-Zacharie.*

Louis-Ph. Larivière



Transport de lait
depuis le 5 avril 1965



*Lave-auto depuis 1968
Service 24 heures par jour*

*Hommage à
ma paroisse natale*

**Hippolyte
Landry**

Saint-Zacharie, Beauce-Sud

Bar Chez Tom Enr.

Jean-Thomas Giroux, prop.

15^e rue, Saint-Zacharie



*est heureux de souligner son appartenance à
Saint-Zacharie de Metgermette en cette année
du centenaire.*

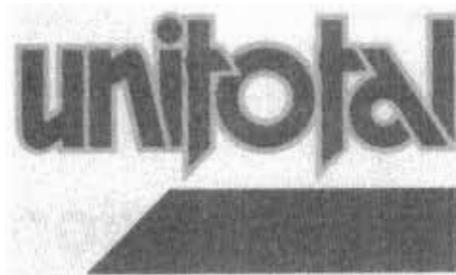


Alimentation J.-P. Létourneau Inc.

Associé à la population de Saint-Zacharie depuis 1929, rend hommage à nos valeureux pionniers en cette année centennale.

Votre magasin CO-OP est heureux de souligner son appartenance à Saint-Zacharie de Metgermette en cette année du centenaire.

coop



Président: Louis-Philippe Larivière
Vice-prés.: André Larivière
Directeurs: Louis-Georges Guay
Paul-Émile Guay
Georges Rancourt
Gérant: Denis Bergeron

Avec les compliments de

Chez Gemma

15 RUE PRINCIPALE, ST-ZACHARIE,
BEAUCE, QUEBEC



Mme Gemma G. Fortier, prop.



*Associé à la population
de Saint-Zacharie depuis 1946*



LA CIE PARENT Ltée

rend hommage aux gens de Saint-Zacharie

VENTE et SERVICE
de meubles et appareils électriques

St-Zacharie, Cté Dorchester, Qué. G0M 2C0

Jean-Roch Parent, président
Jocelyne Parent, vice-présidente
Marie-Reine Parent, secrétaire
Diane Parent
Brigitte Parent
Robert Parent

Le Paradis du Cadeau

718, 15^e rue, Saint-Zacharie



Thérèse Paradis-Larivière

*Merci pour l'encouragement reçu
depuis 5 ans.*

Bienvenue encore chez nous.

*Votre clientèle favorise notre
progrès.*

Spécialités de cadeaux de qualité pour toutes occasions.

Distributeur autorisé « Bulova » et

Mr. Rasoir

En hommage à nos valeureux pionniers et à toute la population de Saint-Zacharie.



Tissus et accessoires de couture
Décoration intérieure

Saint-Zacharie

593-4911



PARENT & ROY LTEE

EPICERIE - LICENCIE - BOUCHERIE

CENTRE R O-N A

ST-ZACHARIE, Cté Dorchester

*En hommage à nos valeureux pionniers et à toute
la population de Saint-Zacharie.*



Restaurant Jules Daigle

Le 18 août 1966, Jules Daigle achetait de Romain Drouin, la bâtisse qui fut jadis le 1^{er} couvent Ste-Jeanne-D'Arc de Saint-Zacharie en 1909.

Je m'associe à la population de Saint-Zacharie dans un hommage à nos pionniers de 1881.

Jules Daigle



Casse-croûte Chez Micheline

Micheline Déraps, prop.

**Lac Bélanger, Rang 3
Saint-Zacharie**

Respectueux hommages et félicitations aux gens de chez nous





Accommodation Yves Faucher enr.

À votre service 7 jours par semaine

Saint-Zacharie

*Souhait pour que continue la prospérité de la
paroisse de Saint-Zacharie.*





*En hommage
aux
gens de Saint-Zacharie*

STRUCTURE
TRAVAUX MUNICIPAUX
AMENAGEMENT EXTERIEUR
MECANIQUE
ELECTRICITE

Guy Labbé, ing. 228-3748
Louis Dion, ing. 228-2360

Guy Labbé & Louis Dion Inc.

CONSULTANTS

TEL.: (418) 228-8041

114 15, 1ère Avenue, Ville de St-Georges, Beauce — G5Y 2C7



Avec les compliments de



Conseil municipal de Saint-Prospère

Camille Poulin
maire

Raymond Talbot, Nelson Paré, Emmanuel Caron,
Normand Pruneau, Fernand Poulin, Camille Gilbert

Conseillers

Bruno Reny

Secrétaire-trésorier

*Hommage
aux
gens de Saint-Zacharie*

Bureau : 228-8116

Usine : 228-0060

Russell Pouliot Inc.

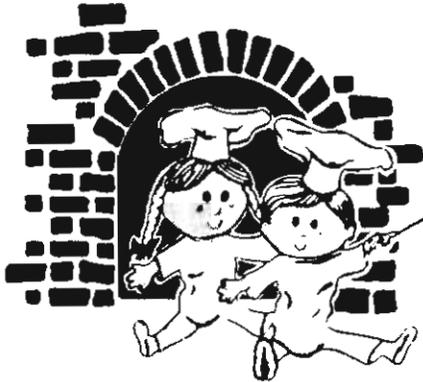
ENTREPRENEUR

**en revêtement et pavage en asphalte
chaîne et trottoir en asphalte**

Résidentiel — Commercial — Industriel

13675, 2ème Ave, St-Georges-Est, Beauce

*Heureux 100^e anniversaire
aux gens de Saint-Zacharie*



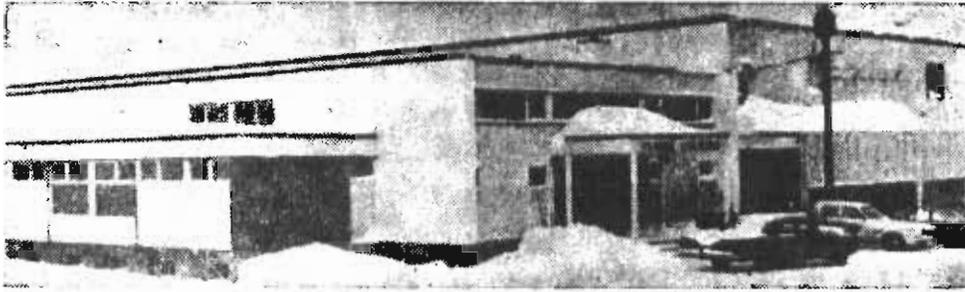
GaiLuRon
La mie de tout l'monde!

BOULANGERIE DOYON INC.

St-Côme

Hommage à nos pionniers

*La Direction
Boulangerie Doyon Inc.*

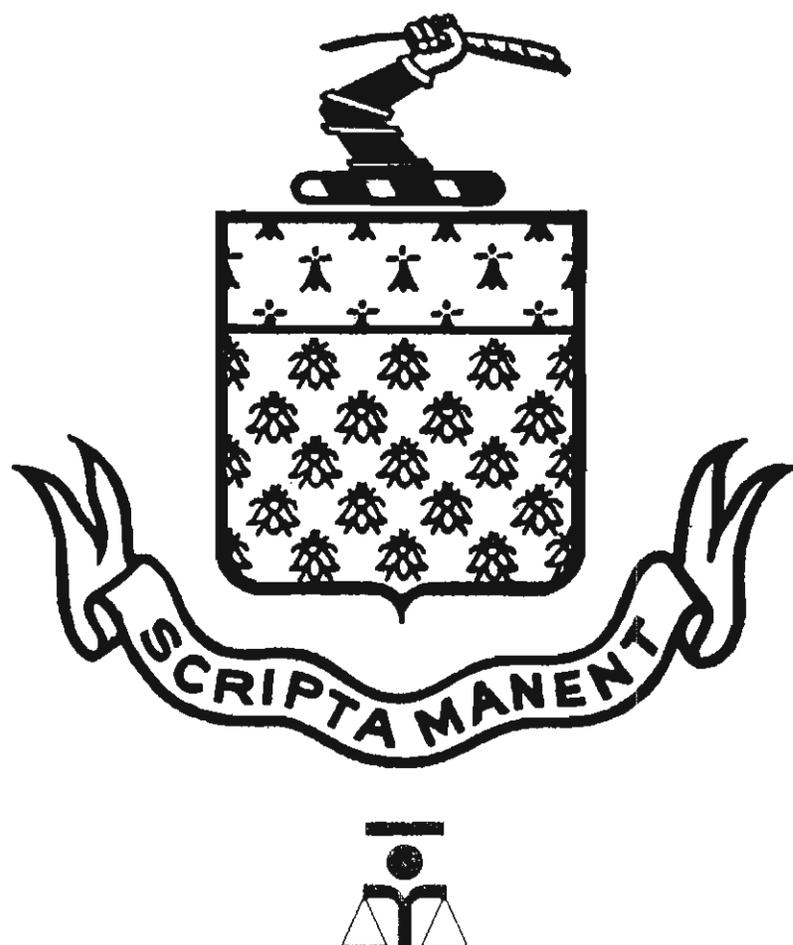


Le Comité de l'Aréna

CENTRE CULTUREL
ST-PROSPER, DORCHESTER
TEL.: 594-8942

*Remerciement aux sportifs et
à toute la population de
Saint-Zacharie pour encouragement
à notre aréna*

Bon succès aux fêtes du centenaire



Louis Ferland, notaire

2750, St-Jean

St-Prosper, Beauce-Sud

594-8982

Associé à la population de Saint-Zacharie depuis 1952, je rends hommage à nos valeureux pionniers en cette année centennale.



Le n° 1 en circulation.



En hommage aux gens de Saint-Zacharie

Le n° 1 en information dans la Beauce.

PROGRES
Éclairé

Tél.: (418) 228-8858

12625, 1^{ère} Avenue

Casier postal 158

Ville St-Georges, Beauce G5Y 5C4





*Hommage
à
Saint-Zacharie et à sa
population*

*« Puisse la prochaine page d'histoire
être aussi prospère que la première »*

Alain Veilleux, notaire

1^{re} avenue

St-Côme Linière Beauce, P.Q.,

685-3223



*Respectueux hommages et félicitations aux gens
de Saint-Zacharie.*



Nettoyeur
St. Georges INC.

M. Rancourt et M. Morin, props
300, 130e RUE, ST-GEORGES-EST
TÉLS.: 228-3433- 2117
CARREFOUR ST-GEORGES - 228-8622



Sanitone[®]
Maitre Nettoyeur Certifié

Clément Buteau
représentant St-Prosper
594-3433



VACHON

Nos respectueux hommages à toute la population de Saint-Zacharie à l'occasion du 100^e anniversaire de fondation de cette paroisse.



Vachon, une division de Culinar inc.



«La fierté du passé et la confiance dans le présent sont la garantie de notre foi dans l'avenir à construire».

Me Jean-Roch Bolduc, notaire

St-Prosper, Beauce-Sud

Tél. : 594-5152

Hommage de

Béton préparé Dorchester

**Ste-Rose
St-Anselme**

Mes Ellen Paré, Jacques Daigle et Michel Boyer, faisant dorénavant affaires sous la raison sociale :

Les avocats Paré, Daigle & Boyer

au 265, de la Couronne, suite 501, Québec, offrent à la population de Saint-Zacharie leurs meilleurs vœux à l'occasion du centenaire.

Avec les hommages de



**ÉQUIPEMENT
NEUF ET USAGÉ:**

**restaurants
hôtels
brasseries
boulangeries
pâtisseries**

St-Côme, Cté Beauce, P.Q.
Tél.: (418) 685-3431

735, ave. Pruneau, Ville Vanier, Québec.
Tél.: 681-6366
